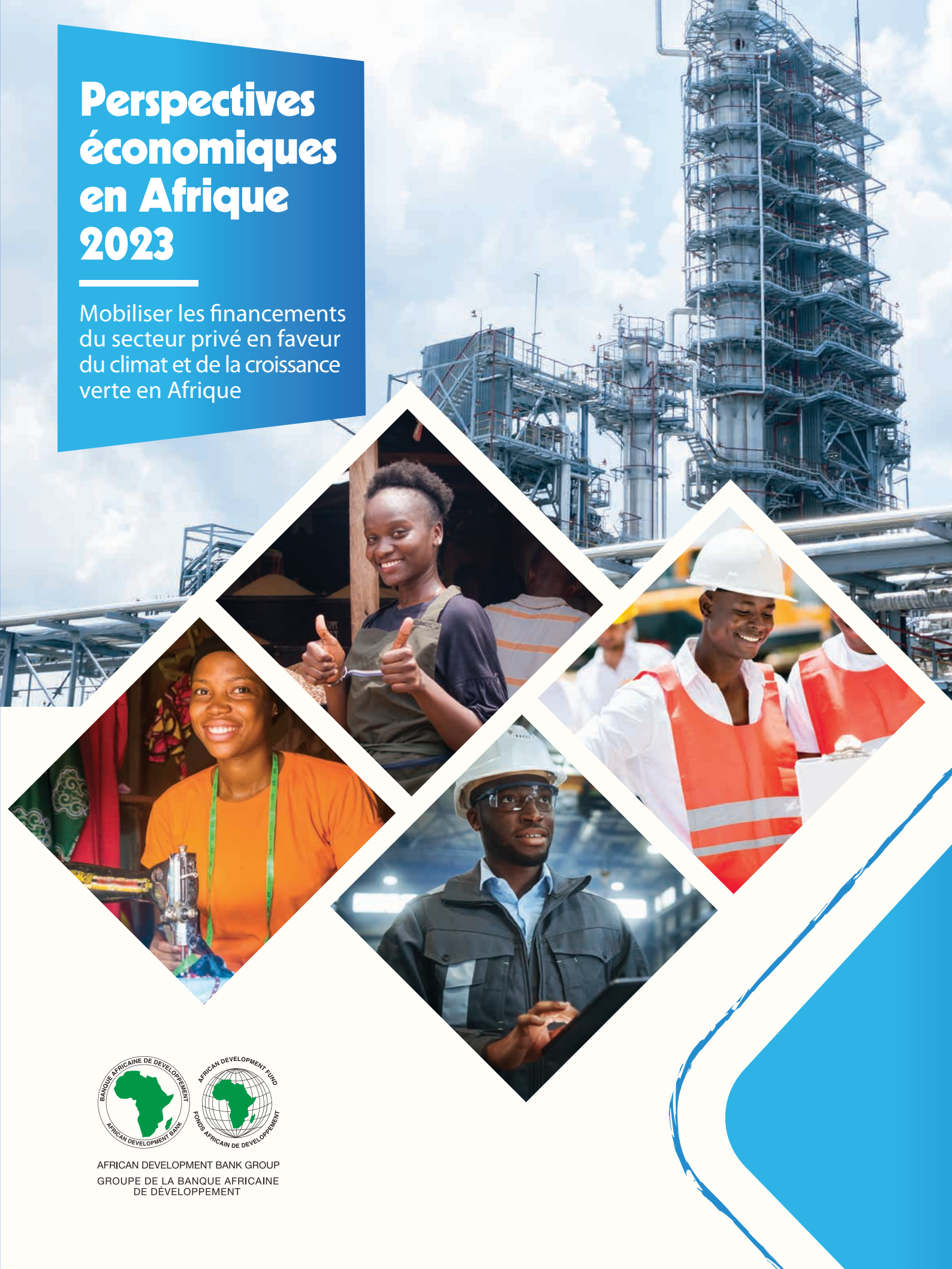


Perspectives économiques en Afrique 2023

Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

Perspectives économiques en Afrique 2023

Mobiliser les financements
du secteur privé en faveur
du climat et de la croissance
verte en Afrique



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

ISBN: 978-0-9765655-7-4

© Banque africaine de développement 2023

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites Web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

AVANT-PROPOS

Les économies africaines ont consolidé leur redressement après l'impact débilisant de la COVID-19 tout en naviguant dans un environnement mondial incertain caractérisé par le resserrement des conditions financières mondiales, les retombées de l'invasion de l'Ukraine par la Russie¹, une croissance mondiale mitigée et les menaces climatiques persistantes.

Ces chocs multiples et vigoureux ont pesé sur la dynamique de croissance de l'Afrique, avec une augmentation du produit intérieur brut (PIB) réel estimée à 3,8 % en 2022, en baisse par rapport aux 4,8 % de 2021, mais supérieure à la moyenne mondiale de 3,4 % et positive dans tous les pays africains, sauf deux. Malgré des vents contraires importants, l'Afrique a fait preuve d'une résilience remarquable face aux tempêtes de l'incertitude, comme en témoigne la consolidation prévue de la croissance économique à moyen terme. Les perspectives restent positives et stables, avec un rebond prévu à 4 % en 2023 et une consolidation supplémentaire à 4,3 % en 2024. Les projections montrent que 18 pays africains connaîtront des taux de croissance supérieurs à 5 % en 2023, et leur nombre devrait passer à 22 en 2024.

Cette résistance continue sera étayée par les améliorations attendues des conditions économiques mondiales, alimentées par la réouverture de la Chine et un ajustement à la baisse des taux d'intérêt à mesure que les effets du resserrement de la politique monétaire sur l'inflation commenceront à porter leurs fruits. La reprise prévue de la croissance reflétera la réactivité des pays aux évolutions mondiales, en fonction des caractéristiques économiques sous-jacentes. Par exemple, la croissance des pays exportateurs de pétrole devrait

bénéficier des prix du pétrole qui, malgré la baisse récente, restent élevés. Les économies à faible intensité en ressources profiteront de la diversité de leurs structures économiques, ce qui souligne l'importance de la diversification pour résister aux chocs.

Comme partout dans le monde, la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie a toutefois alimenté de fortes pressions inflationnistes en 2022. L'inflation est restée élevée sur l'ensemble du continent et a atteint deux chiffres dans 18 économies africaines, ce qui a exercé une pression supplémentaire sur les budgets publics, les États ayant augmenté les dépenses sociales à travers des subventions et des transferts en espèces afin d'atténuer les impacts de la hausse des prix sur les populations vulnérables. Face à ces défis socioéconomiques, la Banque a démontré son inébranlable engagement à construire une Afrique résiliente et prospère. Grâce à sa Facilité africaine de production alimentaire d'urgence d'un montant de 1,5 milliard de dollars américains, elle a apporté un soutien indispensable à la production alimentaire locale et au renforcement de la sécurité alimentaire sur tout le continent.

Malgré cela, l'Afrique est confrontée à plusieurs risques de détérioration de ses perspectives de croissance qui incitent à un optimisme prudent. Le resserrement des conditions financières mondiales et l'appréciation du dollar américain ont exacerbé les coûts du service de la dette et pourraient accroître le risque de surendettement, en particulier pour les pays dont la situation budgétaire est très limitée. La prolongation de l'invasion de l'Ukraine par la Russie reste un risque mondial majeur qui accroît l'incertitude et pourrait aggraver l'insécurité alimentaire et le coût de la vie de manière

1 Termes convenus lors des assemblées annuelles 2022 du Groupe de la Banque africaine de développement au Ghana. L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Chine, l'Égypte, l'Eswatini, la Namibie et le Nigeria ont entré une réserve et proposé « Conflit entre la Russie et l'Ukraine ».

plus générale. À cela s'ajoute le changement climatique, qui continue de menacer des vies, des moyens de subsistance et des activités économiques.

Dans ce contexte, les *Perspectives économiques en Afrique* (PEA) 2023 explorent les rôles potentiels du secteur privé dans le financement de l'action climatique et des ambitions de croissance verte de l'Afrique, ainsi que les avantages de l'énorme capital naturel inexploité de l'Afrique en tant que source complémentaire de financement. Ces deux sources de financement potentielles sont importantes compte tenu des finances publiques déjà mises à rude épreuve dans la plupart des pays africains et de l'ampleur des ressources nécessaires à l'action climatique et à la croissance verte. Entre 2,6 et 2,8 billions de dollars américains sont nécessaires d'ici 2030 pour mettre en œuvre les engagements climatiques de l'Afrique exprimés dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) récemment soumises par les pays. Si l'on ajoute à cela les estimations des Nations Unies faisant état de 1,3 billion de dollars américains nécessaires chaque année pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), la gravité des besoins de l'Afrique en matière de financement du développement devient tout à fait évidente. Le rapport plaide donc fortement en faveur du financement du secteur privé en identifiant les opportunités d'investissement dans différents secteurs, en présentant une taxonomie des obstacles et des risques pour attirer les investissements privés dans le domaine du climat et de la croissance verte, et en discutant des instruments de financement innovants et des voies politiques et réglementaires visant à attirer le financement du secteur privé.

Faisant le point sur l'immense richesse naturelle de l'Afrique, estimée à 6 200 milliards de dollars américains en 2018, le rapport examine le rôle complémentaire du capital naturel dans le financement de l'action climatique et des transitions vertes et propose des actions concrètes pour améliorer la gouvernance de la richesse naturelle de l'Afrique et augmenter le contenu local et la valeur ajoutée pour les ressources extractives. Il reconnaît également l'émergence de nouvelles technologies telles que la fabrication de véhicules électriques et la façon dont l'Afrique peut tirer parti de ses minéraux essentiels pour devenir le prochain pôle de développement vert mondial.

En tant que première institution financière d'Afrique, la Banque a été très active dans la mobilisation de financements privés pour l'action climatique et la croissance verte en Afrique, et dans le soutien apporté à ses pays membres régionaux (PMR) pour l'amélioration de la gouvernance de leurs ressources naturelles. Nous avons dirigé d'importantes initiatives et mis en place plusieurs mécanismes de

financement innovants pour accroître le cofinancement climatique sur le continent. Par exemple, nous avons utilisé un système de vérification de la sauvegarde climatique pour nous assurer que tous nos projets sont alignés sur les objectifs de l'Accord de Paris. L'année dernière, dans le cadre du FAD-16, nous avons créé un guichet d'action climatique de 429 millions de dollars américains, qui nous permettra de mobiliser jusqu'à 13 milliards de dollars américains pour l'adaptation climatique de 37 États à faible revenu et fragiles, les plus touchés par le changement climatique. Par l'intermédiaire de notre Centre africain d'investissement et de gestion des ressources naturelles et en collaboration avec la Facilité africaine de soutien juridique, nous avons renforcé les capacités des pouvoirs publics africains pour les aider à mieux gérer leurs ressources en vue d'une croissance inclusive et durable. Nous fournissons également à nos PMR des connaissances et une expertise pratiques, des services de conseil et une assistance technique pour des négociations contractuelles efficaces et une gestion améliorée et transparente des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables.

La Banque ne peut toutefois pas être en même temps au four et au moulin. C'est pourquoi le rapport appelle toutes les parties prenantes à ressentir un urgent sentiment de fierté. Les pays africains devront mettre en place tout l'appareil juridique et fiscal requis non seulement pour lever les obstacles structurels à l'investissement privé dans les actions climatiques et les transitions vertes, mais aussi pour améliorer la gestion de leurs ressources naturelles et créer des incitations à la valorisation, la transformation et l'ajout de valeur au niveau local. Les banques multilatérales de développement (BMD) et les autres institutions financières de développement (IFD) devront également être réformées pour rester adaptées à la nouvelle réalité induite par la dynamique socioéconomique à laquelle sont confrontés les pays africains. En tant qu'acteurs clés du déblocage du développement et du financement international, les BMD doivent devenir moins frileuses en réduisant prudemment leurs ratios d'adéquation des fonds propres, en s'éloignant du financement de projets pour financer une transition durable à l'échelle du système, et en recevant de leurs actionnaires des mandats plus forts et plus cohérents pour mettre en œuvre des actions transformatrices en matière de climat et de la croissance verte.

Unissons toutes nos forces pour aider les pays africains à faire face à la menace existentielle du changement climatique et à parvenir à un développement durable et inclusif.

Dr. Akinwumi A. Adesina

Président du Groupe de la Banque africaine de développement

TABLEAU DES MATIÈRES

Avant-propos	iii
Remerciements	ix
Points saillants	1
Chapitre 1	
Performances et perspectives économiques de l'Afrique	17
Messages clés	17
Performances et perspectives de croissance	19
Autres développements et perspectives macroéconomiques	30
Options de politiques	60
Notes	66
Références	67
Chapitre 2	
Financement du secteur privé pour l'action climatique et la croissance verte en Afrique	69
Messages clés	69
L'impératif de croissance verte et le rôle du financement du secteur privé	71
Le paysage du financement privé de la lutte contre les changements climatiques en Afrique	77
Déficit de financement privé pour l'action climatique et la croissance verte	85
Obstacles et possibilités de mobiliser le financement privé pour la croissance verte en Afrique	90
Le rôle des bmd et des ifd dans la mobilisation du financement privé	112
Recommandations de politiques	119
Notes	123
Références	124
Chapitre 3	
Capital naturel au service du financement du climat et de la croissance verte en Afrique	131
Messages clés	131
Introduction	132
Les richesses naturelles de l'Afrique	133
Conclusion et considérations en matière de politiques	171
Notes	174
Références	176

Notes pays	181
Abréviations	241
Annexes	
1.1 Appendice statistique	64
2.1 Méthodologie de calcul du déficit de financement du secteur privé	122
Encadrés	
1.1 L'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie a entraîné une aggravation des troubles sociaux en Afrique	29
1.2 Mesures politiques prises par les États africains pour protéger les ménages et les entreprises contre la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie	42
2.1 Le grand arbitrage des émissions carbone	88
2.2 L'initiative de la Banque verte africaine	119
3.1 Échanges dette-nature	158
3.2 L'Afrique peut-elle devenir le nouvel eldorado de l'hydrogène vert ?	162
3.3 Initiatives vertes récentes de la Banque africaine de développement	166
Figures	
1 Growth performance and outlook, by region, 2020–24	3
2 Perspectives pour les principaux indicateurs macroéconomiques, moyennes, 2023–2024	5
1.1 Croissance du PIB réel, 2019–2024	20
1.2 Indice des directeurs d'achat en Afrique, 2017–mars 2023	20
1.3 Indices mondiaux des prix des produits de base, janvier 2020–mars 2023	21
1.4 Principaux indices des marchés financiers mondiaux, janvier 2020–mars 2023	22
1.5 Croissance du PIB réel par habitant, 2019–2024	22
1.6 Décomposition de la croissance du PIB du côté de la demande, 2017–2024	23
1.7 Décomposition sectorielle de la croissance du PIB, 2017–2024	24
1.8 Croissance du PIB en Afrique, par région, 2021–2024	25
1.9 Croissance du PIB en Afrique, par groupe de pays, 2021–2024	27
1.10 Évolution du taux de change effectif nominal du dollar américain	31
1.11 Variations des taux de change, 2020–2021 et 2021–2022	32
1.12 Indice de pression sur la chaîne d'approvisionnement mondiale	33
1.13 Inflation des prix à la consommation, 2021 et 2022	34
1.14 Dynamique de l'inflation dans les pays ciblant et ne ciblant pas l'inflation	35
1.15 Les courbes de rendement se déplacent vers le haut, 2022 (en pourcentage)	37
1.16 Ratios des prêts non performants et capital réglementaire par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques	38
1.17 Ratios de liquidités et rendement des actifs	39
1.18 Solde budgétaire en pourcentage du PIB par groupe de pays, 2020–2024	40
1.19 Solde budgétaire en part du PIB par pays, 2021–2022	40
1.20 Solde budgétaire global et solde budgétaire primaire (en pourcentage du PIB), 2019–2022	41
1.21 Part moyenne des dépenses en capital dans les dépenses publiques totales (pourcentage)	44
1.22 Recettes publiques par groupe économique en Afrique, 2010–2022	45
1.23 Dette publique brute en pourcentage du PIB, 2010–2024	47
1.24 Facteurs de la dynamique de la dette publique en pourcentage du PIB, 2013–2023	48
1.25 Écarts de rendement des obligations souveraines à 10 ans en Afrique, novembre 2019–mars 2023	48

1.26	Paiements d'intérêts sur la dette extérieure, publique et garantie par l'État	49
1.27	Service de la dette extérieure, publique et garantie par l'État	50
1.28	Service de la dette extérieure, publique et garantie par l'État par risque de surendettement	51
1.29	Dettes souveraines africaines, service total de la dette extérieure due	51
1.30	Dette intérieure et extérieure et émissions d'obligations nationales	52
1.31	Coupon et durée moyens des obligations d'État en Afrique sur la période 2000–2022	53
1.32	Soldes des comptes courants par type de ressources, 2020–2024	55
1.33	Décomposition de la balance des comptes courants : moyennes continentales sur 2000–2024	56
1.34	Flux financiers externes vers l'Afrique, 2015–2021	57
1.35	Investissements de portefeuille, 2021 et 2022	58
2.1	Quelques corrélats de la croissance verte en Afrique, moyenne 2010–2021	73
2.2	Indice de croissance verte de l'Afrique et ambitions de croissance verte, moyenne 2010–2021	74
2.3	Distance par rapport aux objectifs des indicateurs de croissance verte en Afrique, moyenne 2010–2021	75
2.4	Opportunités d'investissements privés initiaux pour s'adapter aux sécheresses et aux inondations en Afrique entre 2021 et 2040	77
2.5	Financements privés et publics dans le total des financements climatiques, par grandes régions, 2019–2020	78
2.6	Répartition du financement privé de la lutte contre les changements climatiques en Afrique, moyenne 2019–2020	78
2.7	Répartition sectorielle du financement privé de la lutte contre les changements climatiques en Afrique, moyenne 2019–2020	79
2.8	Besoins cumulés actualisés de financement climatique dans les CDN de l'Afrique, 2020–2030	80
2.9	Sources de flux de financements climatiques privés en Afrique, moyenne 2019–2020	81
2.10	Investissements en capital-risque en Afrique, 2014–2021	82
2.11	Financement privé de la lutte contre les changements climatiques par instruments et sources, 2020	82
2.12	Ventilation régionale du déficit annuel estimé de financement climatique privé pour différents taux de la contribution potentielle du secteur privé aux besoins résiduels de financement climatique	86
2.13	Déficit de financement du secteur privé pour le climat dans certains pays africains	87
2.14	Taux de croissance annuel requis pour que les flux de financement climatique privé couvrent le déficit de financement climatique en Afrique d'ici 2030	90
2.15	Principaux déterminants des flux de financement privé pour le climat en Afrique et complémentarité entre le financement public et le financement privé pour le climat	91
2.16	Évolution des réglementations et des politiques en faveur de la croissance verte dans les pays africains depuis 2010	93
2.17	Financement durable lié au climat par région, 2016–2022	96
2.18	Coûts des emprunts souverains, vulnérabilité climatique et état de préparation	98
2.19	Notations de crédit des États souverains et rendement requis des projets solaires	99
2.20	Part des opérations de financement mixte pour le climat par région	103
2.21	Financement mixte pour le climat par région, 2019–2021	103
2.22	Nombre de projets de partenariat public-privé par région, 1990–2022	104
2.23	Nombre de participations privées dans des projets d'infrastructure par secteur, 1990–2022	105
2.24	Sources de financement des investissements et des fonds de roulement des entreprises par région, moyenne 2010–2021	107
2.25	Taille des projets approuvés par la Banque dont la part de financement climatique est d'au moins 30 %, 2018–2022	108

2.26	Flux d'IDE en provenance d'Afrique, 2017–2021	111
2.27	Répartition géographique du financement climatique privé mobilisé par les institutions officielles de financement du développement, moyenne 2018–2020	113
3.1	Valeur du capital naturel par région	135
3.2	Répartition de la valeur du capital naturel en Afrique entre 1995 et 2018 par région	136
3.3	Valeur du capital naturel en Afrique par type	137
3.4	Valeur du capital naturel par habitant	137
3.5	Évolution de la valeur du capital naturel par habitant	138
3.6	Évolution de la valeur du capital naturel pour les pays africains, 1995–2018	139
3.7	Évolution de la valeur du capital naturel par habitant dans les pays africains, 1995–2018	140
3.8	Prix réels de certains produits de base, 1960–2020	141
3.9	Valeur ajoutée par hectare de terres agricoles, 2021	143
3.10	Brûlage annuel de gaz à la torche, 2012–2021	145
3.11	Valeur de la richesse minérale de l'Afrique, 1995–2018	147
3.12	Richesse en combustibles fossiles de l'Afrique, 1995 et 2018	148
3.13	Instruments fiscaux dans le secteur minier africain et année de promulgation	150
3.14	La valeur des pêches de capture en Afrique	152
3.15	Évolution des scores des activités de pêche INN entre 2019 et 2021	153
3.16	Augmentation de la valeur de la richesse des mangroves de l'Afrique entre 1995 et 2018	155
3.17	Perte de couvert forestier en Afrique entre 2001 et 2021	156
3.18	Prix par tonne de réduction d'émissions dans l'EU-ETS et sur les marchés volontaires, 2016–2021	159
3.19	Transferts potentiels d'émissions et de ressources financières fondés sur la mise en œuvre coopérative de filières universelles d'émissions nettes de CO ₂	160
3.20	Couverture nationale de l'Initiative de la Grande Muraille verte	161
3.21	Pertes et dommages liés aux changements climatiques	163
3.22	Taille du marché en fonction de la valeur négociée des compensations volontaires des émissions de carbone	165

Tableaux

A1.1	Croissance du PIB réel (en pourcentage)	64
A1.2	Groupes de pays	65
2.1	Instruments financiers innovants émergents pour le financement privé de la lutte contre les changements climatiques en Afrique	83
3.1	Instruments fiscaux utilisés pour les revenus tirés de l'extraction des ressources naturelles	149

REMERCIEMENTS

Les Perspectives économiques en Afrique (PEA) 2023 ont été préparées au sein de la Vice-présidence pour la gouvernance économique et la gestion des connaissances (ECVP), sous la direction générale et la supervision du professeur Kevin Chika Urama, économiste en chef et vice-président du complexe ECVP, avec le soutien d'Eric Ogunleye, Emmanuel Pinto Moreira, Amadou Boly et Amah Koffi.

Les chapitres ont été rédigés sous la supervision d'Abdoulaye Coulibaly, directeur du Département de la gouvernance et des réformes économiques et directeur du Département des politiques macroéconomiques, des prévisions et de la recherche (ECMR). L'équipe de base était composée d'Anthony Simpasa (responsable de division, ECMR.1), Hammed Amusa, Francis Leni Anguyo, Lacina Balma, Alexandre Kopoin, Adamon Mukasa, Dawit Tessema, Andinet Woldemichael, tous d'ECMR.1, et Innocent Onah, du Centre africain de gestion et d'investissement des ressources naturelles (ECNR). Le chapitre 1 a été conjointement dirigé par Hammed Amusa, Francis Leni Anguyo et Alexandre Kopoin. Le chapitre 2 a été dirigé par Adamon Mukasa et Jessica Omukuti (Université d'Oxford). Andinet Woldemichael et Innocent Onah ont conjointement dirigé la rédaction du chapitre 3 avec le professeur Gunnar Kohlin (Université de Göteborg). Promise Bolutife Aderibigbe et Michael Abah ont apporté un soutien administratif à l'équipe de base.

Les informations statistiques ont été compilées par le Département des statistiques, dirigé par Louis Kouakou (directeur par intérim

du Département des statistiques et chef de la Division des statistiques économiques et sociales). L'équipe statistique était composée de Rosa Bora, Anouar Chaouch, Slim Jerbi, Soumaila Karambiri, et Hauhouot Stephane Regis.

Plusieurs experts appartenant ou non à la Banque africaine de développement ont fourni de précieuses contributions aux chapitres 2 et 3. Au sein de la Banque, les experts provenaient d'ECMR.1 et comprenaient Yaye Betty Camara, Zeineb Cherif, Blaise Gnimasoun, James Ochieng, Assi Okara, Zackary Seogo, Julian Slotman et Sosson Tadadjeu. Les contributions d'ECNR ont été fournies par Vanessa Ushie (directrice par intérim), Fred Kabanda (chef de division), Jerry Kwame Ahadjie, Koffi Kpognon, Charles Nyirahuku, Julius Chupezi Tieguhong, et Philippe Dominique Julius Tous. L'équipe du Département changement climatique et croissance verte était dirigée par Anthony Nyong (directeur) et comprenait Gareth Phillips (chef de division), Gerald Esambe Njume, Fekadu Shimelis et Audrey-Cynthia Yamadjako. Neema Siwngwa et Nana-Efua Spio Garbrah, appartenant tous deux au Département syndicats et solutions clients, ont également apporté d'intéressantes suggestions. Des contributions externes ont été reçues de Tracy Tunge (South Pole), Alissa Kleinnijenhuis (Stanford University), Prof. Anil Markandya (Université du Pays basque), Prof. Wisdom Akpalu (Ghana Institute of Management and Public Administration), Thabot Jacob (Université de Gothenburg), et Obrian Ndhlovu (University of Cape Town).

Le rapport a également bénéficié des commentaires du personnel interne de la Banque et d'experts externes. Au sein de la Banque, des commentaires et suggestions ont été reçus d'une équipe d'économistes du Département de l'économie pays (ECCE), dirigée par Ferdinand Bakoup (directeur par intérim) et composée de Sara Bertin, Iyad Dhaoui, Rachidi Kotchoni et Ibrahim Sawadogo. Les autres experts internes de la Banque étaient Hazem Mohamed Mokhtar Elwassimy (chef de division, Département des opérations non souveraines et de l'appui au secteur privé), Emmanuel Pinto Moreira (ECVP), Kevin Lumbila (ECGF), Eric Ogunleye, chef de la Division de la gestion des politiques (ECAD.2), et Njeri Wabiri (ECAD). Des commentaires et suggestions ont également été reçus d'ECMR.2, dirigé par Fadel Jaoui (chef de division, responsable) et comprenant Omolola Amoussou, Yang Liu, Michael Machokoto, et Eugene Nyantakyi. Ont également contribué Ezekiel Odiogo (responsable du Développement des infrastructures régionales) ; Aristide Tekeu et Emmanuel Olet du Département de l'eau et de l'assainissement, dirigé par Oswald Chanda (directeur) ; le Département du capital humain, de la jeunesse et du développement des compétences, dirigé par Martha Phiri (directrice) et composé de Tapera Muzira (responsable du capital humain, de la jeunesse et du développement des compétences), Rosemond Offei-Awuku et André-Marie Taptue. Kevin Chika Urama, économiste en chef et vice-président, a apporté des contributions techniques considérables à tous les chapitres.

Les pairs examinateurs externes comprenaient Prof. Léonce Ndikumana (University of Massachusetts at Amherst), Prof. Christopher Adam (University of Oxford), Prof. Perrine Toledano (Columbia University), Steffen Bjarne (ETH Zurich), Baysa Naran (Climate Policy Initiative), Prof. Edward B.

Barbier (University of Colorado) et Prof. Rashid Hassan (University of Pretoria).

Les fiches pays ont été préparées par les économistes pays (voir le tableau ci-dessous) sous la direction et la supervision générales de Ferdinand Bakoup, directeur par intérim (ECCE). La révision en interne et la coordination générale de la préparation des fiches pays ont été assurées par Audrey Chouchane (chef de division par intérim, ECCE.1) et Hervé Lohoues (chef de division par intérim, ECCE.2), avec le soutien et la validation des économistes principaux de chaque région : Afrique centrale (Hervé Lohoues) ; Afrique de l'Est (Marcellin Ndong Ntah et Edward Sennoga) ; Département pays du Nigéria (Anthony Simpasa) ; Afrique du Nord (Audrey Verdier-Chouchane) ; Afrique australe (George Kararach) ; et Afrique de l'Ouest (Guy-Blaise Nkamleu, assisté d'Olivier Manlan et de Zerihun Gudeta Alemu). Le personnel des divisions ECMR.1 et ECMR.2 (Fadel Jaoui, chef de division par intérim, Sahawal Alidou, Omolola Amoussou, Mamadou Bah, Orieta Covi, Francis Kemeze, Yang Liu, Patrick Mabuza, Michael Machokoto, Eugene Nyantakyi et James Omotilewa) a également revu toutes les fiches pays. Toutes les fiches pays ont été validées par les responsables pays. Tricia Baidoo a apporté un soutien administratif à l'équipe ECCE.

La couverture du rapport a été conçue par Laetitia Yattien-Amiguet et Justin Kabasele du Département de la communication et des relations extérieures de la Banque. L'édition, la traduction et la mise en page ont été réalisées par une équipe de Communications Development Incorporated, dirigée par Bruce Ross-Larson et comprenant Joe Caponio, Meta de Coquereau, Mike Crumplar, Christopher Trott et Elaine Wilson, avec le soutien de Jean-Paul Dailly et d'une équipe de JPD Systems pour la traduction.

AUTEURS DES NOTES PAYS

Afrique australe	Économiste en chef	George Kararach	Afrique du nord	Économiste en chef	Audrey Verdier-Chouchane	
	Afrique du Sud	Kelvin Banda		Algérie	Abdoulaye Konate	
	Angola	Tulio Antonio Cravo		Égypte	Kaouther Abderrahim	
	Botswana	Caroline Bernice Akishule Ntumwa		Libye	Iyad Dhaoui et Kaouther Abderrahim	
	Eswatini	Bothwell Nyajena		Maroc	Sara Bertin	
	Lesotho	Suwareh Darbo		Mauritanie	Ibrahim Sawadogo	
	Madagascar	Hamacire Dicko		Tunisie	Rachidi Kotchoni	
	Malawi	Vera Kintu Oling		Afrique de l'ouest	Économiste en chef	Guy Blaise Nkamleu (avec le soutien de Zerihun Alemu et Olivier Manlan)
	Maurice	Philippe Trape et George Kararach			Bénin	Dayo Tankien
	Mozambique	Romulo Correa			Burkina Faso	Ibrahim Sawadogo
	Namibie	Caroline Bernice Akishule Ntumwa			Cabo Verde	Joel Muzima
	São Tomé-et-Príncipe	Felisberto Alexandre Lourenco Mateus			Côte d'Ivoire	Jean Marie Vianney Dabire
	Zambie	Nathaniel Oluoch Agola			Gambie	Joel Muzima
	Zimbabwe	Kelvin Banda			Ghana	Zerihun Alemu
Afrique centrale	Économiste en chef	Hervé Lohoues	Guinée		Richard Antonin Doffonsou	
	Cameroun	Claude N'kodia et Godwill Kan Tange	Guinée-Bissau		Elisabeth Diatou Diouf	
	République centrafricaine	Sébastien Mangele	Libéria		Yusuf Foday	
	Tchad	Alassane Diabate	Mali		Ameth Saloum Ndiaye et Issiaka Coulibaly	
	Congo	Sie Antoine-Marie Tioye	Niger		Kalidou Diallo	
	Congo, Rép. dém. du.	Etaki Wadzou	Nigéria		Anthony Simpasa	
	Guinée équatoriale	Toussaint Houeninvou	Sénégal		Olivier Beguy et Elisabeth Diatou Diouf	
	Gabon	Bernice Savy	Sierra Leone	Wolassa Lawisso Kumo		
Afrique de l'est	Économistes en chef	Marcellin Ndong Ntah et Edward Sennoga	Togo	Yapo Leonce		
	Burundi	Seydou Coulibaly				
	Comores	Samarinina Andrambelosoa				
	Djibouti	Garad Malik Mohamed				
	Érythrée	Edisira Nseera				
	Éthiopie	Paul Mpuga et Admit Zerihun				
	Kenya	Zerihun Alemu et Martin Nandelenga				
	Ouganda	Peter Rasmussen				
	Rwanda	Walter Odero Owour et Bernis Byamukama				
	Seychelles	Tilahun Temesgen				
	Somalie	Vera Oling Kintu				
	Soudan	Ouma Duncan et Bashir M.A Yousif Eltahir				
	Soudan du Sud	Flavio Soares da Gama et David Thiang				
	Tanzanie	Jacob Oduor et Prosper Charle				

COUVERTURE THÉMATIQUE DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

Edition	Thematic title
2003	Privatisation
2004	Offre et demande d'énergie
2005	Financement du développement des petites et moyennes entreprises (PME)
2006	Promotion et financement des infrastructures de transport
2007	Accès à l'eau potable et à l'assainissement en Afrique
2008	Formation technique et professionnelle
2009	Technologies de l'information et des communications en Afrique
2010	Mobilisation des ressources publiques et aide publique
2011	L'Afrique et ses partenaires émergents
2012	Promouvoir l'emploi des jeunes
2013	Transformation structurelle et ressources naturelles
2014	Chaînes de valeur mondiales et industrialisation de l'Afrique
2015	Développement régional et inclusion spatiale
2016	Villes durables et transformations structurelles
2017	Entrepreneuriat et développement industriel
2018	Les infrastructures et leur financement
2019	L'intégration pour la prospérité économique de l'Afrique
2020	Former la main d'œuvre africaine de demain
2021	De la résolution de la dette à la croissance : une feuille de route pour l'Afrique
2022	Soutenir la résilience climatique et une transition énergétique juste en Afrique

POINTS SAILLANTS

CHAPITRE 1 PERFORMANCES ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE

Les économies africaines restent résilientes face aux multiples chocs, avec une croissance moyenne qui devrait se stabiliser à 4,1 % en 2023–2024, soit plus que les 3,8 % estimés pour 2022

La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de l'Afrique a été estimée à 3,8 % en 2022, en baisse par rapport aux 4,8 % de 2021, mais supérieure à la moyenne mondiale de 3,4 %. Le ralentissement de la croissance a été principalement attribué au resserrement des conditions financières mondiales et aux perturbations des chaînes d'approvisionnement exacerbées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie¹, qui ont freiné la croissance mondiale. La croissance a également été affectée par les effets résiduels de la pandémie de COVID-19, ainsi que par l'impact croissant du changement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes. En dépit d'un ralentissement généralisé, avec 31 des 54 pays africains affichant des taux de croissance plus faibles en 2022 qu'en 2021, la performance du continent en 2022 a été meilleure que celle de la plupart des régions du monde. La résilience du continent devrait permettre à cinq des six économies les plus performantes avant la pandémie — le Bénin, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Rwanda et la Tanzanie — de réintégrer la ligue des 10 économies à la croissance la plus rapide au monde en 2023–2024.

La croissance devrait rebondir à 4,0 % en 2023 et se consolider à 4,3 % en 2024, reflétant la résilience continue de l'Afrique aux chocs (figure 1 et tableau A1.1 en annexe). Les prévisions pour 2023 ont été maintenues telles qu'elles figurent dans l'édition de janvier 2023 des *Performance et perspectives macroéconomiques de l'Afrique* (MEO) publiée par le Groupe de la Banque africaine de développement. Toutefois, en raison de la légère amélioration des conditions économiques mondiales et régionales attendue à moyen terme — principalement grâce à la réouverture de la Chine et au ralentissement du rythme des ajustements des taux d'intérêt — les prévisions pour 2024 ont été révisées à la hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport aux projections des MEO de janvier 2023. Malgré cela, le changement climatique, l'inflation mondiale élevée et les fragilités persistantes des chaînes d'approvisionnement resteront sur la liste de surveillance comme facteurs potentiels de ralentissement de la croissance sur le continent.

1 Termes convenus lors des assemblées annuelles 2022 du Groupe de la Banque africaine de développement au Ghana. L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Chine, l'Égypte, l'Eswatini, la Namibie et le Nigeria ont entré une réserve et proposé « Conflit entre la Russie et l'Ukraine ».

La croissance devrait rebondir à 4 % en 2023 et se consolider à 4,3 % en 2024, reflétant la résilience continue de l'Afrique aux chocs

Les perspectives de croissance à moyen terme varient selon les différentes régions de l'Afrique

- La dynamique de croissance devrait diminuer en **Afrique centrale**, passant d'une estimation de 5,0 % en 2022, à 4,9 % en 2023 et 4,6 % en 2024. Ce ralentissement reflète une tendance à la baisse des prix des produits de base par rapport au sommet atteint en 2022. L'Afrique centrale comprend principalement des exportateurs de produits de base, et les fluctuations des prix de ceux-ci reflètent les risques associés à la dépendance à l'égard des exportations de produits de bases dans ces pays.
- La croissance devrait se renforcer en **Afrique de l'Est**, passant de 4,4 % en 2022 à 5,1 % en 2023 et 5,8 % en 2024. À l'exception du Soudan du Sud, la croissance devrait augmenter dans tous les pays de cette région en 2023, sept d'entre eux atteignant une croissance du PIB de 5 % ou plus, grâce à des structures de production assez diversifiées et à une baisse des prix des produits de base. De nombreux pays d'Afrique de l'Est sont importateurs de produits de base et la baisse des prix serait bénéfique pour la croissance de leur PIB. Toutefois, il subsiste des poches de sécheresse et d'insécurité qui pourraient constituer un obstacle à la réalisation de la croissance supérieure prévue.
- En **Afrique du Nord**, la croissance devrait passer de 4,1 % en 2022 à 4,6 % en 2023 et à 4,4 % en 2024. En 2023, l'augmentation proviendra en grande partie des fortes reprises au Maroc et en Libye, la première après une sécheresse dévastatrice, la seconde en raison de la fluctuation de la production pétrolière.
- En **Afrique australe**, la croissance devrait ralentir de 1,1 point de pourcentage, passant d'une estimation de 2,7 % en 2022 à 1,6 % en 2023. Toutefois, avec des interventions de politiques appropriées, la croissance pourrait remonter à 2,7 % en 2024. La forte baisse prévue en 2023 reflète en grande partie la faiblesse persistante de la croissance en Afrique du Sud, la plus grande économie et le partenaire commercial le plus important de la région, qui passera de 2,0 % en 2022 à 0,2 % en 2023, en raison de l'impact sur l'activité

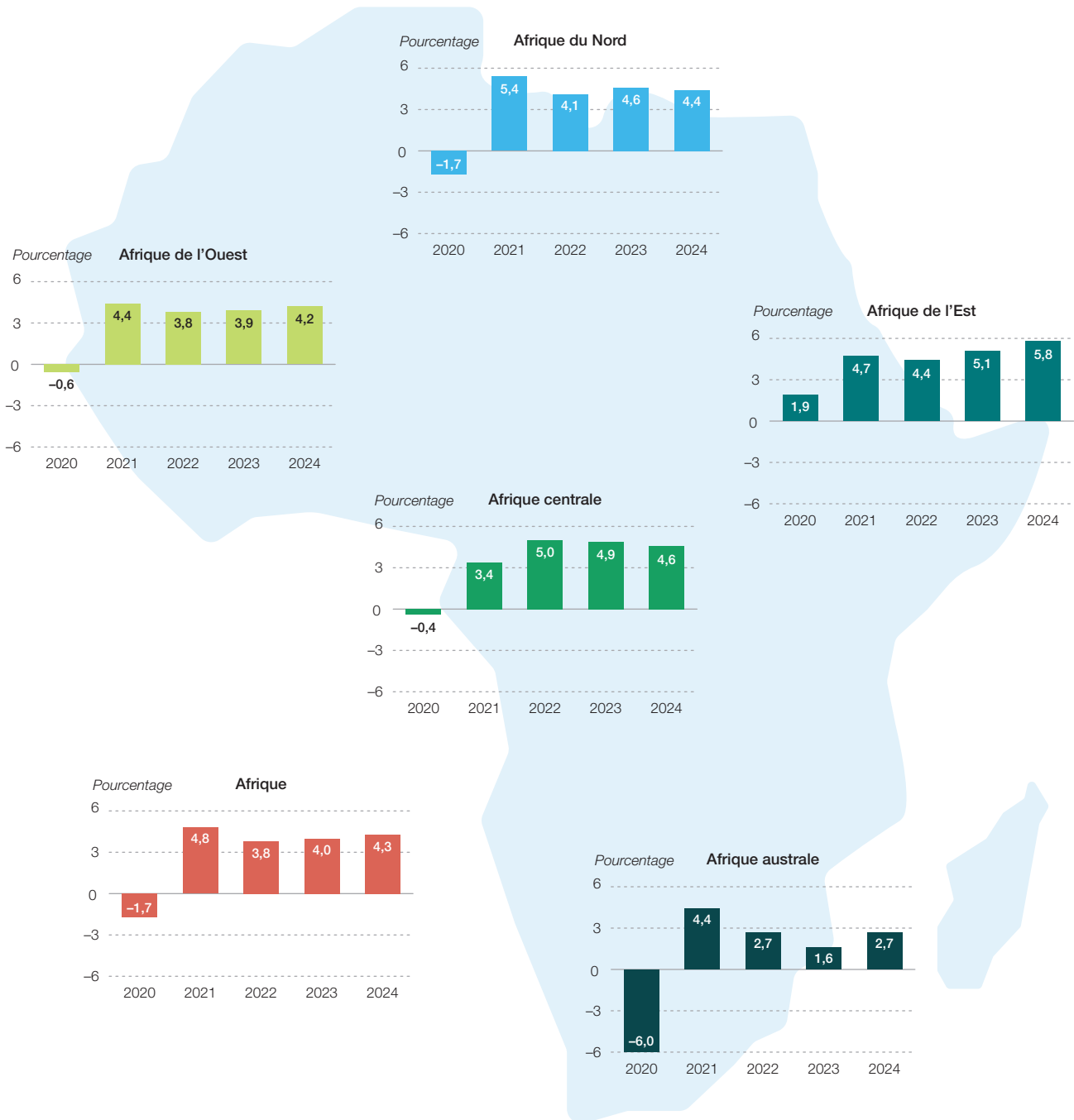
économique des taux d'intérêt élevés et des pannes d'électricité persistantes.

- Malgré les défis macroéconomiques auxquels sont confrontées certaines grandes économies de la région, la croissance en **Afrique de l'Ouest** devrait passer d'une estimation de 3,8 % en 2022 à 3,9 % en 2023 et 4,2 % en 2024. Ces perspectives favorables reflètent une croissance plus forte dans les petites économies de la région. Sur les neuf pays dont les taux de croissance projetés sont égaux ou supérieurs à 5 % en 2023, huit sont de petites économies, représentant 15 % du PIB de la région et 22 % de la croissance projetée.

Les perspectives de croissance varient également selon les groupes économiques, reflétant une exposition variable aux incertitudes économiques sous-jacentes

- La croissance des économies **dépendantes du tourisme** devrait diminuer, passant de 8,4 % en 2022 à 4,9 % en 2023 et 4,4 % en 2024, en raison de l'atténuation de l'effet de base et des ralentissements de la croissance dans d'importants marchés d'origine des touristes, en particulier l'Europe et l'Amérique du Nord.
- Malgré la baisse, les prix du pétrole sont restés supérieurs à la tendance sur cinq ans, stimulant la croissance des **pays exportateurs de pétrole** depuis la récession survenue au plus fort de la crise de la COVID-19. Estimée à 4,0 % en 2022, la croissance de ce groupe devrait se renforcer pour atteindre une moyenne de 4,2 % en 2023 et 2024. L'effet de la production pétrolière, notamment en Libye et au Nigeria, pourrait également soutenir la croissance économique à mesure que la production s'améliore à la suite des efforts déployés pour lutter contre l'insécurité.
- La croissance dans **d'autres économies à forte intensité en ressources** devrait toutefois diminuer, passant d'un taux estimé à 3,0 % en 2022 à 2,4 % en 2023, avec une reprise à 3,5 % en 2024. Le ralentissement de la croissance en 2023 est largement imputable à une diversification limitée et à la baisse des prix des principaux produits de base, notamment

FIGURE 1 Growth performance and outlook, by region, 2020–24



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

des minerais, dans un contexte de faible croissance mondiale.

- **Les économies à faible intensité en ressources**, principalement les pays dotés de structures économiques plus diversifiées, devraient continuer à faire preuve de résilience.

La croissance moyenne de ce groupe devrait s'accélérer pour atteindre 5,0 % en 2023 et 5,6 % en 2024, contre 4,4 % en 2022. C'est ce groupe qui s'est le mieux remis des effets de la COVID-19. L'augmentation prévue de la croissance souligne l'importance de la

diversification économique pour surmonter les effets des chocs exogènes.

Le resserrement soutenu des conditions financières mondiales a exercé une pression sur les monnaies nationales africaines.

Les monnaies nationales des pays africains exportateurs nets de matières premières ont perdu beaucoup de valeur en 2022, principalement en raison du resserrement de la politique monétaire aux États-Unis, qui a soutenu le dollar américain, et les déséquilibres macroéconomiques nationaux historiques. Le dollar zimbabwéen, le cedi ghanéen et le leone sierra-léonais ont été parmi les monnaies africaines les plus dévaluées par rapport au dollar américain en 2022, avec des taux de dépréciation respectifs d'environ 323,4 %, 42,5 % et 34,0 %. Bien que la plupart des monnaies africaines se soient affaiblies, d'autres se sont appréciées ou sont restées stables. Les pays dont la monnaie s'est appréciée comprennent l'Angola (27,1 %), les Seychelles (15,6 %) et la Zambie (15,3 %). Les taux de dépréciation pourraient diminuer en 2023 et 2024, mais le renforcement continu du dollar américain maintiendra la pression sur les monnaies africaines. Les faiblesses monétaires de certaines des économies africaines les plus intégrées au niveau mondial (Kenya, Nigeria et Afrique du Sud) devraient persister en 2023, en grande partie en raison des sorties de capitaux potentielles, les investisseurs recherchant des actifs sûrs dans les économies avancées.

L'inflation moyenne des prix à la consommation en Afrique devrait passer de 14,2 % en 2022 à 15,1 % en 2023, avant de retomber à 9,5 % en 2024. L'augmentation prévue en 2023 reflète les faiblesses structurelles dans la plupart des pays africains : contraintes d'approvisionnement pour compenser les effets des prix élevés des denrées alimentaires, dépendance à l'égard des importations d'énergie, même chez les principaux producteurs de pétrole tels que le Nigeria, et effets de la répercussion sur les taux de change de l'appréciation du dollar américain. L'augmentation du coût de la vie qui en résultera pourrait encore intensifier les troubles sociaux provoqués par la hausse des prix sur tout le continent. Parmi les autres facteurs, on peut citer l'impact persistant des perturbations

des chaînes d'approvisionnement, l'excès de demande alimenté par les dépenses publiques massives consécutives à la pandémie et les retombées de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le retour à une inflation à un chiffre en 2024, après quatre années d'augmentation soutenue des pressions inflationnistes, reflète les avantages du resserrement de la politique monétaire et les efforts déployés par les pays pour s'attaquer aux obstacles structurels à l'approvisionnement alimentaire national. Le nombre de pays ayant au moins une inflation à deux chiffres en 2024 devrait diminuer de moitié, contre 16 en 2023 et 18 en 2022. Les pays dotés d'un cadre de ciblage de l'inflation ont mieux réussi à maîtriser celle-ci que leurs homologues n'en ayant aucun. Chez les premiers, avec 10,9 % en 2022, l'inflation moyenne était deux fois moins élevée que celle des seconds (23,1 %), et cette tendance devrait se poursuivre en 2024. En 2024, le taux d'inflation des pays ciblant l'inflation devrait atteindre 7,9 %, contre 13,6 % dans les pays ne la ciblant pas. La figure 2 présente les perspectives détaillées des principaux indicateurs macroéconomiques des pays en 2023–2024.

Les performances budgétaires se sont améliorées en 2022, reflétant l'inversion des dépenses expansionnistes induites par la pandémie sur l'ensemble du continent.

Selon les estimations, le déficit budgétaire global s'est réduit à 4 % du PIB en 2022, contre 4,9 % en 2021. Le déficit budgétaire en 2022 montre également une amélioration de 0,4 point de pourcentage par rapport à l'estimation précédente de 4,4 % du PIB rapportée dans les MEO 2023. Il s'agit de la deuxième année consécutive d'amélioration de la situation budgétaire après la forte détérioration à 6,8 % du PIB en 2020, due au soutien budgétaire important destiné à atténuer les impacts socio-économiques de la pandémie. L'amélioration soutenue a été généralisée et le déficit budgétaire moyen de l'Afrique devrait se stabiliser à 4,1 % du PIB en 2023 et pourrait se réduire à 3,8 % en 2024, en deçà des 4 % enregistrés en 2019 avant la pandémie.

L'amélioration de la situation des comptes courants dans les pays exportateurs de pétrole n'a pas suffi à atténuer les faiblesses dans les autres économies. Les exportateurs

L'inflation moyenne des prix à la consommation en Afrique devrait passer de 14,2 % en 2022 à 15,1 % en 2023, avant de retomber à 9,5 % en 2024

FIGURE 2 Perspectives pour les principaux indicateurs macroéconomiques, moyennes, 2023–2024

	GDP growth	Inflation	Current account balance	Fiscal balance		GDP growth	Inflation	Current account balance	Fiscal balance
Afrique du Sud	0,8	5,2	-2,3	-6,5	Madagascar	4,6	8,9	-5,5	-3,3
Algérie	2,7	7,2	2,7	-4,8	Malawi	2,7	19,1	-12,0	-7,8
Angola	3,7	11,4	4,1	-0,1	Mali	5,2	2,5	-6,7	-4,4
Bénin	6,1	2,5	-3,9	-4,3	Maroc	3,4	4,5	-4,2	-4,3
Botswana	3,9	7,0	3,4	1,5	Maurice	4,6	6,3	-6,4	-5,1
Burkina Faso	3,8	4,9	-3,0	-5,6	Mauritanie	5,1	8,5	-9,8	-1,7
Burundi	4,6	9,7	-9,2	-4,2	Mozambique	6,6	8,2	-25,0	-3,8
Cabo Verde	6,0	7,1	-6,2	-4,0	Namibie	2,8	5,2	-4,3	-5,2
Cameroun	4,3	4,6	-3,0	-0,7	Niger	9,4	2,5	-14,0	-4,9
Comores	3,7	2,6	-4,7	-2,7	Nigéria	3,3	16,6	-0,2	-4,8
Congo	4,3	2,9	6,2	6,0	Ouganda	6,6	6,3	-8,9	-4,2
Côte d'Ivoire	7,1	3,2	-6,0	-4,7	Rép. centrafricaine	2,4	6,2	-11,4	-4,0
Djibouti	5,9	3,0	22,2	-2,1	Rép. dém. du Congo	7,6	9,9	-4,0	-2,4
Égypte	4,8	14,0	-3,0	-5,4	Rwanda	7,8	6,5	-11,0	-7,4
Érythrée	2,9	5,6	10,5	-1,6	São Tomé-et-Príncipe	1,8	11,5	-15,0	-5,0
Eswatini	4,2	5,3	0,9	-4,1	Sénégal	7,7	3,0	-11,3	-5,2
Éthiopie	6,0	24,1	-3,7	-2,8	Seychelles	4,7	4,3	-5,1	-1,0
Gabon	2,8	3,3	-2,0	1,4	Sierra Leone	4,0	24,0	-7,7	-2,8
Gambie	5,4	10,4	-11,2	-2,2	Somalie	3,2	4,1	-14,6	-1,1
Ghana	2,4	32,5	-2,7	-9,0	Soudan	2,9	79,4	-2,4	-1,4
Guinée	5,6	10,6	-5,6	-2,7	Soudan du Sud	2,1	13,7	6,8	4,9
Guinée équatoriale	-3,9	3,1	-8,6	-3,2	Tanzanie	5,8	4,3	-4,6	-3,5
Guinée-Bissau	4,9	4,3	-4,4	-4,4	Tchad	3,7	3,3	-2,8	5,7
Kenya	5,8	7,3	-5,1	-5,8	Togo	6,4	3,2	-6,2	-5,9
Lesotho	2,3	6,0	-5,5	-5,3	Tunisie	2,3	8,0	-5,9	-5,0
Libéria	4,5	7,4	-16,4	-4,0	Zambie	4,1	7,8	-0,5	-7,7
Libye	13,0	4,6	23,7	20,5	Zimbabwe	3,2	84,2	0,6	0,1

Note : Cette carte thermique présente les perspectives des pays pour une sélection d'indicateurs macroéconomiques clés. Les pays en vert ont de bons résultats, en jaune des résultats moyens et en rouge de mauvais résultats. En vert, la croissance du PIB réel est supérieure à 6 % ; en jaune, elle est comprise entre 4 et 6 % ; et en rouge, elle est inférieure à 4 %. L'inflation inférieure à 5 % est en vert, celle allant de 5 et 9,9 % est en jaune, et celle supérieure à 10 % est en rouge. L'excédent de la balance courante est en vert, les déficits inférieurs à 5 % sont en jaune et ceux supérieurs à 5 % sont en rouge. Les excédents et déficits budgétaires inférieurs à 3 % sont en vert, ceux compris entre 3 et 5 % en jaune et ceux supérieurs à 5 % en rouge. Source : Calculs des services de la Banque.

nets de pétrole ont enregistré un excédent des comptes courants de 1,4 % du PIB en 2022, bénéficiant d'une hausse des prix du pétrole qui a permis d'inverser le déficit de 1,1 % enregistré l'année précédente. Toutefois, les comptes courants des pays à faible intensité en ressources ou à forte intensité en ressources autres que le

pétrole se sont encore détériorés, érodant les gains réalisés par leurs homologues exportateurs de pétrole. Le déficit dans les économies à faible intensité en ressources est passé d'une estimation de 5,4 % du PIB en 2021 à 7,6 % en 2022 et à 2,8 % du PIB dans les économies à forte intensité en ressources autres que le pétrole, contre un

À court terme, une politique monétaire anti-inflationniste clairement communiquée, soutenue par une politique budgétaire prudente, permettra de réduire l'inflation plus rapidement et à moindre coût pour l'économie

excédent de 0,5 % l'année précédente. Malgré une amélioration dans les économies dépendantes du tourisme (21,5 % en 2021), le déficit des comptes courants est resté élevé (14,4 % du PIB en 2022), renforçant la détérioration dans les économies disposant d'autres ressources que le pétrole et leurs homologues non dépendantes de ressources. En conséquence, le déficit moyen des comptes courants de l'Afrique s'est creusé pour atteindre 2,1 % du PIB en 2022, contre 1,7 % en 2021.

La poursuite de la mise en œuvre des mesures correctives visant à rétablir les équilibres extérieurs et l'augmentation des recettes d'exportation pourraient soutenir le compte courant, son déficit devant se stabiliser autour de 2,3 % en 2023–2024, soit une amélioration de plus de 1,5 point de pourcentage par rapport aux 3,8 % d'avant la pandémie. Les mesures correctives visant à rétablir l'équilibre extérieur comprennent l'assainissement budgétaire et des actions de politique monétaire pour freiner l'inflation intérieure et inverser les sorties de capitaux, réduire la dépendance à l'égard des produits importés et renforcer la compétitivité extérieure des pays africains.

La dette publique devrait rester élevée, avec des vulnérabilités persistantes. Bien que la dette publique médiane en Afrique soit estimée avoir baissé à 65 % du PIB en 2022, contre 68 % en 2021, grâce à des initiatives d'allègement de la dette dans certains pays, elle restera supérieure au niveau de 61 % du PIB d'avant la pandémie. En outre, ce ratio dette-PIB devrait grimper à 66 % en 2023, puis se stabiliser autour de 65 % en 2024, en raison des besoins de financement croissants liés à l'augmentation des factures d'importation de denrées alimentaires et d'énergie, des coûts élevés du service de la dette dus aux hausses des taux d'intérêt, des dépréciations des taux de change, et des risques de refinancement. En outre, les difficultés d'accès aux marchés internationaux des capitaux, combinées à une mobilisation limitée des recettes, ont conduit de nombreux pays à émettre des emprunts en monnaie locale, qui ont considérablement augmenté, passant en moyenne de 35 % du PIB en 2019 à 42 % en 2021. La restructuration de la dette intérieure devrait donc faire partie des négociations visant la

résolution des crises de la dette publique dans les pays confrontés à des risques accrus.

Principaux vents contraires et favorables aux perspectives

Principaux vents contraires

- Une croissance mondiale en demi-teinte qui, si elle s'affaiblit encore, pourrait affecter la demande d'exportations africaines.
- La persistance des conditions financières mondiales tendues, qui pourrait exacerber le coût du service de la dette et conduire davantage de pays à une situation de surendettement ou à un risque élevé de surendettement.
- Les pertes et dommages dus à des phénomènes météorologiques extrêmes fréquents risquent de se traduire par une crise budgétaire, les pays augmentant leurs dépenses publiques pour reconstruire les infrastructures endommagées et protéger les ménages touchés.
- Les tensions géopolitiques persistantes, y compris l'invasion prolongée de l'Ukraine par la Russie, restent une source majeure de risque mondial et d'incertitude accrue. Une nouvelle escalade pourrait affecter les prix des produits de base, réduire les perspectives de croissance à moyen terme et mettre en péril la résilience de la reprise économique de l'Afrique.
- Les conflits internes non résolus dans certains pays détournent vers les dépenses militaires les ressources des investissements et activités publics favorisant la croissance.
- Les risques politiques liés aux élections nationales à venir dans certains pays pourraient affecter la confiance des investisseurs, provoquer des sorties de capitaux perturbatrices et faire baisser les investissements.

Principaux vents favorables

- Un rebond plus rapide que prévu de la croissance chinoise, qui pourrait se propager et accélérer la croissance dans le reste de l'Asie et dans l'économie mondiale, augmentant la demande d'exportations africaines et stimulant la croissance.
- Une meilleure efficacité de la politique monétaire dans la lutte contre l'inflation en Afrique et dans le monde signifierait une sortie plus rapide

du cycle de resserrement agressif de la politique monétaire vers un soutien plus important à l'économie et aux moyens de subsistance.

- La réduction du rythme de la politique monétaire restrictive pourrait également stopper l'appréciation du dollar américain, et offrir ainsi un répit aux monnaies africaines.
- Les efforts en cours de la coalition mondiale sur le changement climatique pour mobiliser des ressources pour la lutte contre les effets du changement climatique pourraient atténuer les impacts physiques et créer une marge de manœuvre budgétaire pour l'investissement dans l'écologisation des économies africaines.

Une combinaison de politiques à court terme et à moyen et long terme est nécessaire pour accélérer et soutenir la dynamique de la croissance économique de l'Afrique

À court terme :

- Une politique monétaire anti-inflationniste clairement communiquée, soutenue par une politique budgétaire prudente, permettra de réduire l'inflation plus rapidement et à moindre coût pour l'économie.
- Des politiques macroprudentielles, telles que des réserves de capitaux et de liquidités, complétant les mesures de politique monétaire, seront nécessaires pour faire face aux risques pesant sur la stabilité financière et maintenir la stabilité des prix.
- Une stratégie de traitement de la dette coordonnée entre les créanciers officiels et privés est essentielle pour éviter une crise de la dette, compte tenu du resserrement des conditions financières mondiales et de l'accumulation des paiements au titre du service de la dette.

À moyen et long terme :

- Il est essentiel d'intensifier la mobilisation des recettes nationales pour rétablir la viabilité budgétaire et financer une croissance inclusive et un développement durable.
- L'adoption de politiques industrielles stratégiques pour accélérer la diversification économique en Afrique limiterait les effets des vents contraires récurrents et des chocs mondiaux.

- La stimulation du commerce régional permettrait à l'Afrique de mieux résister aux retombées du ralentissement économique mondial et de réduire les déficits commerciaux persistants.
- La réforme de l'architecture mondiale de la finance et de la dette réduirait le coût, le temps et les complications juridiques liés à la restructuration de la dette des pays africains.
- Les réformes de la gouvernance devraient renforcer la gestion des finances publiques pour faire face à l'augmentation de la dette et à l'étroitesse de la marge de manœuvre budgétaire.

CHAPITRE 2 FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ POUR L'ACTION CLIMATIQUE ET LA CROISSANCE VERTE EN AFRIQUE

Le développement durable, la croissance économique et l'action en faveur du climat sont essentiels pour l'Afrique, et la réalisation simultanée de ces priorités nécessite des engagements en faveur de la croissance verte. Depuis le début du 21^e siècle, la population de l'Afrique a presque doublé tandis que son PIB a quadruplé. Cependant, l'Afrique ne contribue actuellement qu'à environ 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), soit bien moins que la Chine (30,9 %), les États-Unis (13,5 %), l'Union européenne (7,5 %) ou l'Inde (7,3 %). Le continent a également été gravement touché par les récents événements et risques mondiaux, notamment la pandémie de COVID-19 et les effets perturbateurs de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ainsi, malgré l'engagement de l'Afrique dans la lutte contre le changement climatique, il subsiste d'importants problèmes environnementaux et sociaux et des inégalités qui ne peuvent être résolus que par la promotion d'une croissance verte.

L'Afrique dispose d'un potentiel important pour poursuivre les objectifs de croissance verte et de lutte contre le changement climatique afin d'accélérer la croissance économique.

- Tout d'abord, son économie est l'une des plus dynamiques au monde et la croissance de son

Bien que l'Afrique se soit engagée à lutter contre le changement climatique, il subsiste d'importants problèmes environnementaux et sociaux et des inégalités qui ne peuvent être résolus que par la promotion d'une croissance verte

La participation du secteur privé au financement de l'action climatique et de la croissance verte est essentielle pour faire face aux défis climatiques et accélérer les progrès en matière de croissance verte

PIB réel devrait dépasser la moyenne mondiale en 2023–2024, malgré la persistance de vents contraires. L'intégration du changement climatique dans les cadres de politiques pourrait propulser le continent sur une trajectoire de croissance plus élevée et plus verte au cours des prochaines décennies.

- Deuxièmement, le continent dispose d'un important capital humain, sa population devant atteindre 2,4 milliards d'habitants d'ici à 2050. Sa population actuelle étant majoritairement jeune par rapport à la population vieillissante d'autres régions, l'Afrique est le marché frontière actuel et futur en matière d'opportunités de croissance verte.
- Troisièmement, l'Afrique abrite 25 % de la biodiversité naturelle et 30 % des ressources minérales de la planète, dont la plupart seront essentielles à la transition écologique.
- Quatrièmement, l'Afrique dispose d'un important potentiel en matière d'énergies renouvelables (éolienne, solaire, hydroélectrique et géothermique) et du potentiel d'énergie solaire le plus élevé au monde.
- Enfin, les pays africains présentent le plus grand potentiel d'investissement dans les infrastructures et les technologies vertes en raison de leur faible niveau de développement, du niveau réduit d'infrastructures existantes à fortes émissions, et de la faible fréquence des taux de défaillance en matière d'infrastructures et de financement de projets, estimés à 5,5 %.

Malgré tout le potentiel susmentionné et l'urgence des transitions vertes, l'Afrique a enregistré de faibles résultats en matière de croissance verte. Entre 2010 et 2021, l'Afrique comptait parmi les régions les moins performantes dans la réalisation des objectifs de croissance verte, derrière l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie de l'Est et le Pacifique, l'Amérique latine et les Caraïbes, mais au-dessus de l'Asie du Sud et du Moyen-Orient. En particulier, le continent n'a pas obtenu les résultats escomptés en matière de promotion des opportunités économiques vertes, telles que le commerce vert, l'innovation verte et l'investissement vert. La part des exportations de biens environnementaux dans les exportations totales du continent — un indicateur

du commerce vert — était la plus faible du monde, avec 1,5 % en moyenne sur la période 2010–20, bien en deçà d'une moyenne d'au moins 3 % dans d'autres régions du monde. La sous-performance est similaire pour l'emploi vert, mesuré par la part des emplois verts dans l'emploi manufacturier total, qui était en moyenne de 2,5 % en Afrique entre 2010 et 2018, soit moins de la moitié de la moyenne de 5,5 % pour le reste du monde. Malgré les progrès réalisés en matière d'utilisation efficiente et durable des ressources et de promotion de l'inclusion sociale, le continent n'est pas encore parvenu à rattraper les autres régions du monde en matière de croissance verte.

La participation du secteur privé au financement de l'action climatique et de la croissance verte est essentielle pour faire face aux défis climatiques et accélérer les progrès en matière de croissance verte. Le financement public de la lutte contre le changement climatique ne suffit pas à concrétiser le programme de croissance verte de l'Afrique. Les Nations unies estiment qu'environ 1 300 milliards de dollars américains par an seront nécessaires pour répondre aux besoins de financement de l'Afrique pour les objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030. Pour passer de milliards à des billions de financement pour l'action climatique, et compte tenu des ressources publiques déjà limitées, il est impératif de renforcer la mobilisation des ressources du secteur privé.

En outre, le secteur privé a tout intérêt à investir dans l'action climatique et les secteurs de la croissance verte, grâce aux immenses possibilités de rendement élevé qu'ils offrent. Par exemple, il existe des opportunités d'investissement climatique d'environ 1 000 milliards de dollars américains d'ici 2030 dans les bâtiments à haut rendement énergétique, les transports à faible émission de carbone et les énergies renouvelables en Afrique. En outre, l'investissement de 1 800 milliards de dollars américains entre 2020 et 2030 dans l'adaptation et la résilience au climat pourrait générer des bénéfices nets de 7 100 milliards de dollars américains pour les investisseurs du secteur privé à l'échelle mondiale. Le marché des véhicules électriques (VE) offre également des opportunités commerciales valant des billions de

dollars américains pour les investisseurs privés. L'Afrique se trouve au centre de cette chaîne d'approvisionnement en raison de ses importantes ressources en lithium, cobalt, nickel, manganèse, graphite, fer et phosphate, des minéraux essentiels à la production de batteries lithium-ion utilisées dans les véhicules électriques et le stockage de l'électricité.

Cependant, les flux de financement privé pour l'action climatique en Afrique n'ont pas été à la hauteur des besoins du continent.

Entre 2 600 et 2 800 milliards de dollars américains sont nécessaires d'ici 2030 pour mettre en œuvre les ambitions du continent en matière d'action climatique, telles qu'elles sont exprimées dans les Contributions déterminées au niveau national (CDN) soumises jusqu'en avril 2023. Sur une base annuelle, cela représente entre 234,5 et 250 milliards de dollars américains. Cependant, sur les 29,5 milliards de dollars américains de flux financiers climatiques totaux en Afrique en 2019–20, le financement privé de 4,2 milliards de dollars américains était en moyenne plus de six fois inférieur au financement public (25,3 milliards de dollars américains), soit la proportion la plus faible parmi les principales régions du monde. Compte tenu du niveau actuel des flux de financement privé, le déficit de financement privé de l'Afrique en matière d'action climatique est donc estimé à environ 213,4 milliards de dollars américains par an (environ 6,9 % du PIB projeté de l'Afrique de 3 100 milliards de dollars américains en 2023) en moyenne jusqu'en 2030, en supposant que le secteur privé couvre l'intégralité du déficit des besoins de financement pour l'action climatique. Pour combler cet déficit d'ici à 2030, le financement climatique privé en Afrique devrait donc augmenter d'environ 36 % par an.

Cependant, d'importants obstacles tant du côté de l'offre que celui de la demande continuent d'entraver le plein potentiel des investissements privés dans l'action climatique et les secteurs de la croissance verte en Afrique. L'absence de politiques de croissance verte et de stratégies à long terme (SLT) claires et solides dans de nombreux pays augmente leur profil de risque d'investissement et dissuade les

opérateurs privés d'investir dans les secteurs de la croissance verte. À ce jour, seuls sept pays africains disposent de SLT, et seuls 18 pays ont mis en place des politiques et des réglementations spécialement conçues pour attirer la participation du secteur privé dans les projets de croissance verte. Peu de projets dépassent le stade de la faisabilité ou de la planification, en raison d'un manque de capacités techniques, humaines et institutionnelles à gérer les phases critiques des cycles de projets liés au climat et à la croissance verte. En outre, le manque de réserves de projets prêts pour l'investissement dans l'action climatique et la croissance verte et le niveau élevé de la dette publique limitent la capacité de la plupart des pays à attirer davantage de financements du secteur privé. Du côté de l'offre, les investisseurs privés internationaux perçoivent les marchés africains comme des marchés à haut risque, ce qui entraîne des coûts des capitaux et des taux exigés de rendement élevés. En raison de risques jugés élevés, les pays africains se voient attribuer des notations de crédit médiocres et en grande partie subjectives sur les marchés de capitaux internationaux, dans la plupart des cas en dessous de la catégorie d'investissement. Par ailleurs, certains opérateurs privés, en particulier ceux qui se sont récemment engagés à rendre leurs investissements verts, n'ont qu'une expérience limitée des marchés africains et fondent donc leurs décisions d'investissement sur des informations asymétriques ou limitées concernant les performances des investissements sur les différents marchés africains.

Malgré l'existence d'obstacles, de nombreuses possibilités d'investissement dans l'action climatique et la croissance verte pourraient être exploitées pour débloquer le financement du secteur privé.

Les secteurs qui s'appuient sur des technologies soutenables sur le plan climatique et à faible émission de carbone, tels que les énergies renouvelables et les véhicules électriques, les bâtiments économes en énergie, les infrastructures résistantes au climat, l'amélioration de la production agricole dans les zones arides et la résilience des ressources en eau, représentent des opportunités de marché s'évaluant en billions de dollars américains pour

Entre 2 600 et 2 800 milliards de dollars américains, soit 234,5 à 250 milliards de dollars américains par an, sont nécessaires d'ici 2030 pour mettre en œuvre les ambitions du continent en matière d'action climatique

Les pays africains devraient élaborer et chiffrer des stratégies à long terme afin d'envoyer des signaux forts aux parties prenantes nationales et internationales sur leurs priorités en matière de croissance verte et de changement climatique

le secteur privé en Afrique. Le marché africain des TIC, qui devrait passer de 95,4 milliards de dollars américains en 2020 à 104,2 milliards de dollars américains en 2023, offre un bon potentiel d'investissement dans les technologies vertes, telles que les arbres robotisés, les drones parasitaires, les bus à air pur et les usines de séparation d'air. Le secteur agricole et agroalimentaire, avec une demande accrue de technologies agricoles intelligentes face au climat — telles que l'irrigation intelligente et alimentée par des énergies renouvelables, les produits de biocontrôle et les applicateurs de précision, les aliments pour bétail résistant au climat et les systèmes intelligents de lutte contre les ravageurs ou les mauvaises herbes — a le potentiel de devenir un marché de 1 000 milliards de dollars américains d'ici à 2030.

Plusieurs actions de politiques transformatrices peuvent convertir tout ce potentiel en opportunités d'investissement concrètes et mobiliser le financement du secteur privé pour la croissance verte en Afrique. L'élaboration de réglementations, de normes et de politiques — en étroite collaboration avec les banques multilatérales de développement (BMD) et les institutions de financement du développement (IFD) — pour les investissements dans le domaine de l'action climatique et de la croissance verte peut guider les investisseurs potentiels. L'utilisation accrue d'instruments de financement mixte peut réduire les risques liés aux investissements pour l'action climatique et la croissance verte. Le développement de l'utilisation d'instruments de financement durable, tels que les obligations et les prêts verts, peut contribuer à attirer les investissements privés. Le renforcement des institutions financières nationales, l'exploitation de l'intérêt croissant du capital-investissement et du capital-risque à l'échelle mondiale et nationale pour les marchés africains, ainsi qu'un engagement prudent sur les marchés émergents du carbone, les échanges dette-climat et la dette liée au climat, sont autant d'options permettant de mobiliser davantage de fonds privés pour l'action climatique sur le continent.

Les BMD et les IFD doivent être réformées afin de mobiliser davantage de financements

privés en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique. Seul un tiers environ des financements privés mobilisés par ces institutions ont ciblé l'action climatique sur la période 2018–20. En tant qu'acteurs clés du développement et du financement public international, les BMD et les IFD devraient se montrer moins averses au risque en réduisant prudemment leurs ratios d'adéquation du capital, en établissant des mécanismes en matière de capital et de liquidités taillés sur mesure et en réévaluant les normes réglementaires existantes en matière de capitaux et autres normes prudentielles. Ces institutions devraient s'écarter progressivement d'un financement par projet pour passer au financement d'une transition durable à l'échelle du système. Elles devraient renforcer leurs capacités internes afin d'intégrer des perspectives à faible émission de carbone et résilientes au changement climatique dans l'élaboration des politiques. Et leurs gouvernements actionnaires devraient leur confier des mandats plus renforcés et plus cohérents afin qu'elles puissent mettre en œuvre des actions transformatrices en matière de climat et de croissance verte.

Recommandations de politiques :

- *Les pays africains devraient élaborer et chiffrer des SLT afin d'envoyer des signaux forts aux parties prenantes nationales et internationales sur leurs priorités en matière de croissance verte et de changement climatique.* Ces stratégies doivent être décomposées en stratégies, plans et règlements aux niveaux sectoriels. Elles doivent être exhaustives, concerner l'ensemble des secteurs et être pleinement intégrées à l'ensemble de l'économie, plutôt que d'être élaborées et mises en œuvre en vase clos.
- *Les pays africains doivent également renforcer les systèmes d'appui à la gouvernance et de reddition des comptes afin de s'assurer que les fonds tirés du financement privé génèrent l'impact attendu et maximal pour la croissance verte.* Les cadres de suivi et d'évaluation de l'impact devraient comporter des paramètres clairs et des systèmes de transparence et de reddition de comptes pour les institutions qui gèrent ce financement. Ces réformes de politiques et réglementaires favorables inciteront le secteur privé à investir dans l'adaptation et l'atténuation.

- *Ces pays devraient mettre en place des véhicules de financement mixte normalisés à l'échelle nationale qui offrent des rendements attrayants.* Elles doivent utiliser ces instruments de manière efficace en veillant à ce que les dotations financières soient additionnelles et proportionnelles. L'impact potentiel de ces investissements devrait être pris en compte dans l'allocation des fonds en termes de répartition, notamment en assurant un équilibre entre le financement d'infrastructures et les projets de développement social et de gestion de l'environnement.
- *Les BMD et les IFD doivent soutenir les efforts déployés par les pays africains pour assurer la soutenabilité de la dette et créer un environnement propice aux investissements dans le domaine du climat.* Elles doivent augmenter l'émission de financements concessionnels pour les projets de croissance verte et de lutte contre le changement climatique sans pousser les pays à s'endetter davantage. Elles devraient également renforcer la mise en place de mécanismes de gestion de la dette soutenable pour les pays présentant un risque de surendettement, par exemple par le biais de marchés de capitaux nationaux basés sur les monnaies locales.
- *Ces institutions devraient jouer un rôle de précurseur dans les efforts à entreprendre au niveau mondial, visant à aider les pays africains à créer un environnement propice aux investissements climatiques et à faire progresser leur transition vers une voie à faibles émissions de carbone.* Cela nécessitera des interactions constantes et des engagements complémentaires de la part de toutes les parties prenantes afin d'évaluer objectivement le profil de risque climatique et d'investissement des pays au fil du temps, de développer des mécanismes et des outils pour y faire face et d'identifier les possibilités de renforcer la résilience.
- *Les agences de notation devraient élargir leur cadre de travail afin de mieux refléter le potentiel réel du marché africain.* Cela pourrait impliquer une réforme des procédures de notation pour s'assurer que les notations de risque ou de crédit reflètent le véritable potentiel des marchés africains de la croissance verte. Les

appels de plus en plus nombreux à la réforme des agences de notation et les progrès en cours vers la création d'une agence de notation africaine sont des mesures qui vont dans la bonne direction.

- *Les gouvernements des pays développés, qui constituent la majorité des actionnaires des BMD et des IFD, devraient promouvoir des discussions et des actions permettant à ces institutions de réduire leur aversion au risque.* Cela peut être fait en allouant davantage de capital exigible aux BMD, en abaissant les ratios prudentiels du capital des BMD et en réduisant les objectifs de rentabilité des IFD.

CHAPITRE 3 LE CAPITAL NATUREL AU SERVICE DU FINANCEMENT DU CLIMAT ET DE LA CROISSANCE VERTE EN AFRIQUE

L'Afrique dispose en abondance de ressources naturelles renouvelables et non renouvelables.

Elle compte 30 % des ressources minérales mondiales et 65 % des terres arables non cultivées ; ses forêts sont les plus productives du monde en termes de bois et de rétention de carbone ; elle est également dotée d'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique en grande quantité. Cependant, les rendements de ces ressources ont toujours été inférieurs à leur potentiel. Ainsi, alors que la part des ressources africaines dans le monde est considérable, leur valeur qui reflète leur utilisation est faible ou n'est pas mesurée de manière appropriée. Au cours du dernier quart de siècle, la valeur de son capital naturel par habitant a décliné, ce qui indique clairement que le développement n'a pas été durable. Compte tenu du défi majeur que représente le changement climatique pour l'Afrique et de l'insuffisance du financement pour lutter contre ce dernier, il est impératif que l'Afrique dont les ressources naturelles sont considérables tire parti de son capital naturel pour financer sa transition vers une économie verte.

Les richesses naturelles sont une source de bien-être pour les personnes. La Convention sur la diversité biologique définit les richesses

L'Afrique dispose de 30 % des ressources minérales mondiales et de 65 % des terres arables non cultivées, des forêts les plus productives au monde en termes de bois et de rétention de carbone. Elle est également dotée d'une grande quantité d'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique. Cependant, les rendements de ces ressources ont toujours été inférieurs à leur potentiel

Les pays africains doivent rompre le cercle vicieux de la dépendance excessive à l'égard des exportations de ressources naturelles et s'atteler à créer plus de valeur sur le continent, à renforcer les capacités de production et à développer les exportations et le commerce intra-africain grâce à la zone de libre-échange continentale africaine

naturelles comme étant le stock d'actifs naturels, à savoir l'air, le sol, l'eau, la géologie et l'ensemble des êtres vivants. Le capital naturel fait partie de la richesse d'un pays, et s'ajoute aux autres formes de capital que sont le capital humain, social et physique. Cependant, des données fiables, complètes et harmonisées sur le capital naturel font généralement défaut, en partie à cause de la difficulté et de la complexité de quantifier et d'évaluer avec précision les richesses naturelles de la planète. Des efforts concertés à l'échelle mondiale, pilotés par les Nations unies et des organisations partenaires, sont en cours pour intégrer le capital naturel et les services écosystémiques dans le système de comptabilité nationale par le biais de nouveaux cadres tels que le système de comptabilité économique environnementale (SEEA) et le système de comptabilité écosystémique du SEEA. Mais des défis subsistent.

On a estimé le capital naturel africain à 6200 milliards de dollars américains en 2018, mais il est probable que sa valeur réelle ait été beaucoup plus élevée si des données fiables étaient disponibles sur les récentes découvertes de minéraux et d'autres ressources extractives. À cause des difficultés de mesure et d'évaluation, les estimations du capital naturel ne prennent pas en compte plusieurs ressources, dont les services écosystémiques sous la forme de stocks de carbone séquestrés dans le sol, les énergies solaire et éolienne et la biodiversité, ainsi que les services écosystémiques qu'ils fournissent. Les principaux types de capital naturel mesuré en Afrique sont les ressources renouvelables, principalement les terres, les forêts, les terres cultivées, les pâturages et les zones protégées. Mais en raison de la croissance démographique et d'autres facteurs, le capital naturel par habitant en Afrique a chuté de 4374 dollars américains en 1995 à 2877 dollars américains en 2018. Cette situation est préoccupante car elle a pour effet d'accroître les inégalités et les vulnérabilités, y compris celles aux risques climatiques, d'une grande partie de la population qui dépend des ressources naturelles pour ses moyens de subsistance.

Il est parfaitement possible d'accroître la productivité du capital naturel renouvelable tout

en le préservant. Un capital humain et des politiques industrielles appropriés pourraient rehausser la valeur de la production provenant des actifs physiques et des écosystèmes sans compromettre la qualité de l'environnement. À cet égard, l'application des principes de l'économie circulaire, à savoir le recyclage et la récupération des matériaux lorsque c'est possible, pourra accroître la productivité du capital naturel. L'efficacité dans la séquestration du carbone dans les écosystèmes terrestres peut également être améliorée.

L'Afrique possède d'importantes ressources minérales qui sont essentielles à la transition mondiale vers un avenir à zéro émission de carbone, notamment la bauxite, le cobalt, le graphite, le lithium, le manganèse et le vanadium. Plus de la moitié des pays africains possèdent au moins un des métaux et minéraux essentiels à la transition énergétique, ce qui place le continent dans une position stratégique pour influencer la transition vers un avenir à zéro émissions nettes. Cependant, l'Afrique ne participe qu'aux éléments à faible valeur ajoutée de la chaîne de valeur mondiale totale. Sa participation ne représente qu'environ 10 % de la valeur mondiale totale de ces minéraux, exportant principalement des matières premières avec peu ou pas de valeur ajoutée locale. C'est pourquoi les pays africains devraient briser le cercle vicieux de la dépendance excessive à l'égard des exportations de ressources naturelles et s'atteler à créer plus de valeur sur le continent, à renforcer les capacités de production et à développer les exportations et le commerce intra-africain grâce à la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). Les réserves de gaz naturel de l'Afrique, estimées à 600 000 milliards de pieds cubes et évaluées à 210 milliards de dollars américains en 2018, pourraient également être utilisées pour accélérer l'accès du continent à l'énergie.

Les ressources extractives contribuent aux finances publiques et privées dans de nombreux pays africains, et constituent un apport essentiel des recettes publiques pour certains d'entre eux. Ces ressources contribueront à hauteur de plus de 30 milliards de dollars américains par an aux recettes publiques d'ici 2040. La valeur

du capital naturel non renouvelable du continent a été estimée à 2 400 milliards de dollars américains en 2018, dont 215 milliards de dollars américains pour les minéraux et 1 060 milliards de dollars américains pour les combustibles fossiles. Pour faire de la richesse en ressources naturelles le moteur d'un développement économique durable, les pays africains doivent s'assurer qu'ils reçoivent une part équitable de la rente des ressources et gérer efficacement les revenus générés par ces ressources. Les politiques fiscales devraient être conçues pour internaliser les coûts d'opportunité environnementaux associés à l'exploitation des ressources non renouvelables, mais les taxes négociées sur les redevances sont faibles dans de nombreux pays africains. Les gouvernements africains devraient donc déployer différents instruments fiscaux pour obtenir une part équitable des revenus tirés des ressources non renouvelables.

Les ressources renouvelables se reconstituent avec le temps et peuvent générer des bénéfices à perpétuité si le taux d'extraction ne dépasse pas le taux de reproduction. Si ces ressources sont extraites de manière durable, leur exploitation générera des flux de revenus sans épuiser le capital. Par exemple, la production annuelle de poissons capturés en Afrique est estimée à 10 millions de tonnes, dont 7 millions proviennent des pêcheries marines et 3 millions des pêcheries intérieures. Les mangroves, en tant qu'écosystème côtier des régions tropicales et subtropicales, offrent plusieurs avantages économiques et écosystémiques, notamment la séquestration du carbone, la protection contre les inondations, la conservation de la biodiversité et les avantages forestiers liés au bois et aux produits non ligneux. La couverture forestière africaine est estimée à environ 637 millions d'hectares, soit 23 % de la superficie du continent. En outre, les paysages boisés et les arbres hors forêt sont estimés à 350 millions d'hectares, soit 13 % de la superficie des terres du continent. L'écotourisme recèle également un énorme potentiel d'exploitation des ressources naturelles et de la faune. Le tourisme est une puissante source de croissance économique et de création d'emplois, avec une forte dimension environnementale et de genre. Il est donc impératif de protéger la biodiversité et les

forêts au moyen d'une approche multidimensionnelle impliquant des politiques gouvernementales, l'engagement des communautés, ainsi que l'éducation et la sensibilisation du public.

Les accords multilatéraux internationaux peuvent permettre aux pays africains d'exploiter de nouvelles ressources et de nouveaux marchés. Une transition mondiale vers zéro émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici à 2050 offre des possibilités considérables en matière de ressources. L'Afrique est déjà beaucoup plus proche de l'objectif zéro net que d'autres régions du monde et pourrait donc tirer parti de cet avantage pour attirer des financements provenant, par exemple, d'une séquestration accrue du carbone dans les forêts. L'Accord de Paris offre des possibilités d'échange de crédits carbone, car les prix des réductions d'émissions sur les marchés de conformité sont beaucoup plus élevés que sur les marchés volontaires. L'écart entre les marchés de conformité et les marchés volontaires se creuse. Par exemple, la différence entre le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (UE) et les marchés volontaires du carbone pour l'Afrique en 2017 n'était que de 3,41 dollars américains par tonne métrique d'émission, mais cette différence s'est creusée pour atteindre 52 dollars américains par tonne métrique en 2021. Une réduction potentielle des coûts annuels grâce à l'échange de crédits carbone qui remplacerait la mise en œuvre par chaque pays de sa propre CDN pourrait s'élever à environ 250 milliards de dollars américains en 2030 et atteindre 1 000 milliards de dollars américains en 2050.

Le mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières, qui vise à soutenir la transition vers une économie à faible intensité de carbone en réduisant les émissions de 55 % d'ici à 2030 et en les ramenant à un niveau net zéro d'ici à 2050, constitue une autre opportunité. Il permet le commerce de permis d'émission de carbone pour les biens qui sont produits en émettant du dioxyde de carbone (CO₂). L'Afrique peut bénéficier de ce mécanisme en raison de son énorme potentiel de séquestration du carbone. Des initiatives écologiques telles que l'initiative de

Les accords multilatéraux internationaux peuvent permettre aux pays africains d'exploiter de nouvelles ressources et de nouveaux marchés

L'Afrique a également perdu plus de 1 000 milliards de dollars américains en flux illicites au cours des 50 dernières années, et il est probable qu'elle perdra environ 89 milliards de dollars américains par an si aucune mesure corrective n'est prise

la grande muraille verte, qui offrent également des possibilités de financement pour le piégeage du carbone grâce à la plantation d'arbres, pourraient renforcer les avantages découlant des échanges de carbone. Récemment, la COP 27, qui s'est tenue à Sharm El-Sheikh, en Égypte, a abouti à un accord historique sur la création d'un fonds pour les pertes et dommages subis par les pays vulnérables, dont l'objectif est de fournir une aide financière aux pays en développement les plus touchés par les effets négatifs du changement climatique tels que les pertes et les dégâts. De même, la Convention sur la diversité biologique (CDB) offre aux pays africains des possibilités de protection de l'environnement par l'intermédiaire du Fonds pour l'environnement mondial. Parmi les autres possibilités, citons la prolifération des marchés volontaires du carbone et le Mécanisme des bénéfices de l'adaptation, un mécanisme innovant géré par la Banque africaine de développement pour mobiliser des financements nouveaux et supplémentaires des secteurs public et privé afin de renforcer les mesures d'adaptation au changement climatique.

Les pays africains doivent renforcer leurs capacités institutionnelles. La faiblesse des bénéfices tirés par l'Afrique des accords internationaux passés est due en partie à sa capacité de négociation limitée, provenant de ses capacités limitées à inventorier ses ressources et à identifier et communiquer ses lacunes en matière d'assistance. La plupart des pays africains ne parviennent pas non plus à mieux négocier avec les investisseurs privés les avantages que pourraient leur procurer leurs ressources naturelles, en partie à cause de la difficulté de réaliser des études susceptibles de déterminer la valeur des réserves de ressources.

Une exploitation satisfaisante du potentiel de leurs ressources naturelles au profit du financement du climat et de la croissance verte exige des pays africains une amélioration de la gouvernance de ses ressources. Dans de nombreux pays riches en ressources, y compris en Afrique, les rentes de ressources ont donné lieu à des luttes féroces entre les factions de l'élite dirigeante dans le processus de création, de

capture, d'allocation et de distribution des rentes. La malédiction des ressources s'est manifestée dans la plupart des pays africains par des résultats socio-économiques et politiques négatifs dus à une mauvaise gestion des rentes provenant des secteurs extractifs. L'Afrique a également perdu plus de 1 000 milliards de dollars américains en flux illicites au cours des 50 dernières années, et il est probable qu'elle perdra environ 89 milliards de dollars américains par an si aucune mesure corrective n'est prise. Les flux financiers illicites proviennent généralement d'un gaspillage de ressources par les entreprises, de la criminalité organisée, de la corruption et des pots-de-vin. Ils sont causés par des taux d'imposition élevés sur les ressources naturelles, de faibles capacités institutionnelles, l'instabilité politique et la mauvaise qualité de la réglementation.

Les options de politique et de gouvernance visant à accroître la contribution du capital naturel aux transitions vers une croissance verte en Afrique comprennent la séparation des fonctions de politique et de réglementation lorsqu'il existe des conflits entre les mandats des institutions et départements gouvernementaux. Ces options viseront également à améliorer le capital naturel et les facteurs de risque de crédit souverain afin d'obtenir une meilleure notation. La richesse du capital naturel du continent est un baromètre de la confiance et de la solvabilité des gouvernements. Finalement, les décideurs politiques devraient mettre en place une politique de contenu local appropriée afin d'ajouter de la valeur et d'investir dans le renforcement des capacités locales et d'améliorer l'intégration régionale, avec pour objectif de renforcer le commerce et la coopération dans la recherche de solutions à des problèmes transfrontaliers, tels que la contrebande de produits issus de la nature.

Recommandations de politiques

- *La communauté mondiale doit honorer les promesses et les engagements pris dans le cadre d'accords internationaux tels que l'accord sur un fonds pour les pertes et dommages, le cadre mondial pour la biodiversité post-2020 et l'accord de Paris sur le climat.* De leur côté, les pays développés doivent créer un Fonds mondial pour la nature qui intègre et encourage la

préservation de la nature et la gestion durable des ressources naturelles. Il s'agit notamment de financer le cadre mondial pour la biodiversité et de relever son ambition pour répondre aux besoins financiers de 200 milliards de dollars américains par an d'ici à 2030.

- *Renforcer la collaboration et la coordination entre les parties prenantes — y compris les organisations multilatérales internationales et régionales, les gouvernements nationaux et le secteur privé — afin d'investir dans la gestion durable des ressources naturelles de l'Afrique.* L'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles demande des efforts délibérés pour sauvegarder la biodiversité et veiller à ce que l'extraction des ressources se fasse de manière durable et équitable, en tenant compte des communautés, des populations autochtones et des droits de l'homme, en particulier dans les zones écologiquement sensibles où les menaces qui pèsent sur la biodiversité et la destruction de l'habitat sont très élevées.
- *Élaborer des options politiques à long terme afin d'établir des marchés pour des mécanismes de financement innovants.* Envisager des bio-crédits, des obligations durables, des obligations carbone, des prêts adossés à des ressources, des avantages certifiés en matière d'adaptation, des échanges dette-nature et des fonds de capital naturel. Toutefois, il est essentiel de tenir compte de la nature et de l'origine des entités qui financent les échanges dette-nature, car certaines d'entre elles peuvent avoir des intérêts autres que le développement strict ou la conservation de l'environnement. Ces mesures peuvent être prises à la fois dans le secteur volontaire et intergouvernemental, mais elles doivent éviter l'épuisement des ressources naturelles renouvelables et promouvoir une extraction et une utilisation responsables des ressources naturelles non renouvelables.
- *Promouvoir une économie circulaire dans les investissements sensibles à la nature afin d'orienter de manière responsable les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance du capital naturel.* Augmenter la réutilisation et le recyclage des matériaux dans les énergies non renouvelables (comme les minéraux verts)

et renouvelables (pêche durable et gestion forestière) peut offrir d'importantes possibilités d'investissement dans des solutions fondées sur la nature et la protection globale de la biodiversité, et avantageuses pour tous.

- *Les pays africains doivent faire preuve d'un engagement fort et durable pour mener à bien les réformes des politiques publiques afin de s'assurer que la richesse en ressources naturelles stimule le développement économique durable.* Un tel engagement permettra de déclencher des actions visant à résoudre de nombreux autres problèmes de gestion et de gouvernance, notamment l'internalisation des coûts d'opportunité environnementaux associés à l'exploitation des ressources naturelles et l'investissement dans le capital naturel. Ces actions comprennent l'élaboration de plans d'investissement dans le capital naturel en complément des plans d'action nationaux pour la biodiversité, l'intégration du capital naturel dans la planification et le financement du développement, l'intégration de la comptabilité du capital naturel dans les systèmes nationaux de comptabilité, l'élaboration d'instruments fiscaux spécifiques pour améliorer la renégociation des redevances et des taxes exceptionnelles, afin de générer davantage de revenus à partir des ressources naturelles de l'Afrique. D'autres actions consistent à réformer les entreprises publiques pour promouvoir la propriété effective et à travailler avec les institutions mondiales d'évaluation du crédit pour que le capital naturel soit mieux pris en compte dans les évaluations de crédit, afin que les pays africains puissent avoir un meilleur accès aux marchés internationaux des capitaux. Élaborer des stratégies qui donneront également aux pays africains l'impulsion nécessaire pour transformer au moins 50 % de leurs produits de base en biens de consommation d'ici à 2030. La mise en œuvre de cette série de recommandations pourrait accélérer le développement de l'Afrique, car aucun pays ne peut se développer en exportant des matières premières.
- *La réévaluation du PIB des pays à la lumière des externalités positives associées à la valeur de séquestration du carbone des écosystèmes*

L'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles demande des efforts délibérés pour sauvegarder la biodiversité et veiller à ce que l'extraction des ressources se fasse de manière durable et équitable, en tenant compte des communautés, des populations autochtones et des droits de l'homme

forestiers pourrait élargir leur base économique et l'aligner sur l'agenda de la croissance inclusive. Les avantages de la séquestration du carbone pour le PIB global et en tant que valeur à des fins de notation de crédit est un domaine que les agences de notation du risque et les universitaires africains pourraient explorer davantage en utilisant les possibilités croissantes de big data et de modèles innovants qui intégreront la tarification de ces externalités positives en tant que biens publics mondiaux.

- *Les comptes du capital naturel de l'Afrique doivent être développés, transparents et ouverts au public afin de renforcer la confiance des investisseurs dans le rôle du capital naturel dans le financement d'une croissance économique inclusive.* Il s'agirait d'une première étape vers la création d'indicateurs appropriés de gestion macroéconomique et de durabilité dans le cadre du système habituel de comptabilité nationale. Il pourrait également contribuer à la production de données géologiques et géospatiales en investissant une partie de la rente des ressources naturelles pour soutenir l'exploration régionale, réaliser les évaluations environnementales requises et renforcer le pouvoir de négociation avec les investisseurs.
- *La richesse de l'Afrique en minéraux verts nécessaires à la chaîne de valeur des batteries nécessitera une approche régionale, une coopération et un renforcement des capacités afin de garantir une valeur ajoutée efficace.* En outre, la production de batteries lithium-ion à partir des ressources minérales substantielles de l'Afrique sera nécessaire pour décarboniser les chaînes d'approvisionnement tout en créant des emplois décents et de qualité sur le continent. Toutefois, de tels investissements nécessitent des politiques et des institutions stables et favorables pour encourager les collaborations régionales.
- *Les partenaires multilatéraux du développement pourraient aider les pays africains en soutenant la conception d'instruments et de politiques fiscales appropriés pour extraire les revenus des ressources et des services écosystémiques, investir dans le capital humain et renforcer les capacités dans les négociations internationales.* Afin d'accroître le financement international de l'adaptation au climat, de l'atténuation et de la nature, les BMD devraient jouer un rôle dans la réduction des risques liés aux investissements dans le domaine du climat et de la nature, comme le fait le Mécanisme des bénéfices de l'adaptation.

PERFORMANCES ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE

1

MESSAGES CLÉS

- **Les économies africaines restent résilientes face aux multiples chocs, avec une croissance moyenne qui devrait se stabiliser à 4,1 % en 2023–2024, plus que les 3,8 % estimés pour 2022.** Après la forte reprise qui a suivi l'effet débilisant de la COVID-19, la croissance de l'Afrique est tombée à 3,8 % en 2022, contre 4,8 % en 2021. Le ralentissement de la croissance a de nombreuses causes : le resserrement des conditions financières mondiales, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement exacerbées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie¹, une croissance mondiale à demi-teinte qui limite la demande d'exportations africaines, les effets résiduels de la pandémie de COVID-19, et les impacts croissants du changement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes. La stabilité prévue de la croissance en 2023 et 2024 reflète les avantages attendus d'une légère amélioration de la situation économique mondiale, principalement soutenue par la réouverture de la Chine et le ralentissement du rythme des ajustements des taux d'intérêt après une politique monétaire agressive et rigoureuse. Toutefois, l'inflation élevée, la fragilité persistante des chaînes d'approvisionnement et les effets du changement climatique resteront des obstacles potentiels à l'accélération de la croissance sur le continent.
- **Les performances de la croissance en 2022 et les perspectives à moyen terme masquent des variations interrégionales.** Soutenue par les prix élevés des produits de base, l'Afrique centrale a connu la plus forte croissance, soit 5,0 % en 2022, contre 3,4 % en 2021, mais celle-ci devrait légèrement diminuer pour atteindre 4,8 % en 2023–2024. La croissance de l'Afrique de l'Ouest a ralenti à 3,8 % en 2022 contre 4,4 % en 2021, mais devrait augmenter à environ 4,1 % en 2023–2024. De même, la croissance moyenne de l'Afrique du Nord devrait atteindre 4,5 % en 2023–2024 après une baisse à 4,1 % en 2022 contre 5,1 % l'année précédente. La croissance s'est ralentie en Afrique de l'Est, passant de 4,7 % en 2021 à 4,4 % en 2022, mais devrait atteindre 5,5 % en 2023–2024. En Afrique australe, la croissance devrait encore ralentir pour atteindre 2,1 % en 2023–2024 après une décélération à 2,7 % en 2022 contre 4,4 % en 2021, sous l'effet de la croissance modérée de l'Afrique du Sud.
- **La dynamique des fondamentaux macroéconomiques de l'Afrique reste mitigée, et il subsiste de considérables défis.** Selon les estimations, le déficit budgétaire moyen s'est réduit à 4,0 % du PIB en 2022, contre 4,9 % en 2021, et devrait se stabiliser à 3,9 %, reflétant une amélioration relative des recettes, en particulier dans les pays exportateurs de pétrole. Toutefois, selon les estimations, le déficit moyen des comptes courants s'est creusé pour atteindre 2,1 % du

1 Termes convenus lors des assemblées annuelles 2022 du Groupe de la Banque africaine de développement au Ghana. L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Chine, l'Égypte, l'Eswatini, la Namibie et le Nigeria ont entré une réserve et proposé «Conflit entre la Russie et l'Ukraine».

PIB en 2022, contre 1,7 % en 2021, et devrait continuer à se creuser pour atteindre 2,3 % en 2023–2024, en raison des sorties nettes de capitaux et de la faiblesse des recettes d'exportation, principalement dans d'autres économies riches en ressources. Les fluctuations des taux de change se sont poursuivies dans la plupart des pays, et les monnaies nationales des pays africains exportateurs nets de produits de base ont perdu beaucoup de valeur par rapport au dollar américain en raison des hausses des taux d'intérêt aux États-Unis, qui ont soutenu le dollar. Malgré cette baisse, les prix des denrées alimentaires et de l'énergie sont restés élevés, avec une inflation moyenne estimée à 14,2 % en 2022, contre 12,9 % en 2021. L'augmentation de l'inflation reflète également les effets importants de la transmission des taux de change. L'inflation devrait atteindre 15,1 % en 2023, en raison de la faiblesse structurelle de l'offre alimentaire nationale, de la volatilité des prix de l'énergie et de l'affaiblissement continu des monnaies nationales. Mais elle devrait tomber à 9,5 % en 2024, bénéficiant du cycle actuel de resserrement de la politique monétaire et de l'allègement des contraintes de l'offre alimentaire intérieure.

- **La dette publique devrait rester élevée, ce qui accroît les vulnérabilités.** Bien que la dette publique médiane en Afrique soit estimée avoir baissé à 65 % du PIB en 2022, contre 68 % en 2021, grâce à des initiatives d'allègement de la dette dans certains pays, elle restera supérieure aux 61 % du PIB d'avant la pandémie. En outre, ce ratio dette-PIB devrait grimper à 66 % en 2023, puis se stabiliser autour de 65 % en 2024, en raison des besoins de financement croissants liés à l'augmentation des factures d'importation de denrées alimentaires et d'énergie, des coûts élevés du service de la dette dus aux hausses des taux d'intérêt, des dépréciations des taux de change, et des risques de refinancement. En outre, les difficultés d'accès aux marchés internationaux des capitaux, combinées à une mobilisation limitée des recettes, ont conduit de nombreux pays, à émettre des

emprunts en monnaie locale, qui ont considérablement augmenté, passant en moyenne de 35 % du PIB en 2019 à 42 % en 2021. Si l'on tient compte du coût des subventions et des transferts en espèces destinés à atténuer les prix des denrées alimentaires et de l'énergie, les emprunts intérieurs pourraient avoir encore augmenté en 2022. La restructuration de la dette intérieure devrait donc faire partie des négociations visant la résolution des crises de la dette publique dans les pays confrontés à des risques accrus.

- **Les perspectives économiques stables de l'Afrique s'accompagnent toutefois d'un optimisme prudent, compte tenu de la grande incertitude mondiale et des tensions géopolitiques.** L'incapacité à désamorcer l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les poches de conflit en Afrique pourraient compromettre la stabilité prévue de la croissance. L'appréciation continue du dollar américain pourrait également accroître les risques de surendettement et perpétuer les vulnérabilités de la dette, freinant ainsi l'élan de la croissance. Enfin, les élections générales prévues dans plusieurs pays africains en 2023 et 2024 pourraient accroître l'incertitude politique, affaiblir la confiance des investisseurs, faire dérailler la reprise des flux d'investissement et perturber l'activité économique. Parmi les autres facteurs à risque figurent, au niveau mondial, le resserrement prolongé de la politique monétaire et le ralentissement de la croissance qui en résulterait et qui pourrait freiner la demande d'exportations et les flux d'investissement en Afrique.
- **Une combinaison de politiques à court terme et à moyen et long terme est nécessaire pour accélérer et soutenir la dynamique de croissance de l'Afrique.** À *court terme* : Une politique monétaire anti-inflationniste clairement communiquée, soutenue par une politique budgétaire prudente, permettra de réduire l'inflation plus rapidement et à moindre coût pour l'économie. Des politiques macroprudentielles visant

à constituer des réserves de capitaux et de liquidités pour compléter les mesures de politique monétaire seront nécessaires pour faire face aux risques pesant sur la stabilité financière et maintenir la stabilité des prix. Une stratégie de traitement de la dette coordonnée entre les créanciers officiels et privés est essentielle pour éviter une crise de la dette, compte tenu des conditions financières mondiales tendues et de l'accumulation des paiements au titre du service de la dette.

À moyen et long terme : Il est essentiel d'intensifier la mobilisation des recettes nationales pour rétablir la viabilité budgétaire et financer une croissance inclusive et un développement durable. L'adoption de politiques industrielles stratégiques pour accélérer la diversification économique en Afrique limiterait les effets des vents contraires récurrents et des chocs mondiaux sur la croissance. La stimulation du commerce régional permettrait à l'Afrique de mieux résister aux retombées du ralentissement économique mondial et de réduire les déficits commerciaux persistants. La réforme de l'architecture mondiale de la finance et de la dette réduirait le coût, le temps et les complications juridiques associés à la restructuration de la dette des pays africains. Les réformes de la gouvernance devraient renforcer la gestion des finances publiques pour faire face à l'augmentation de la dette et à l'étroitesse de la marge de manœuvre budgétaire.

PERFORMANCES ET PERSPECTIVES DE CROISSANCE

L'Afrique reste résiliente face aux multiples chocs, avec une croissance moyenne qui devrait se stabiliser à 4,1 % en 2023–2024, soit plus que les 3,8 % estimés pour 2022.

Le rythme de la reprise économique en Afrique a été ralenti par le resserrement des conditions financières mondiales, l'inflation élevée et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement provoquées par l'invasion prolongée de l'Ukraine par la Russie et la croissance mondiale modérée.

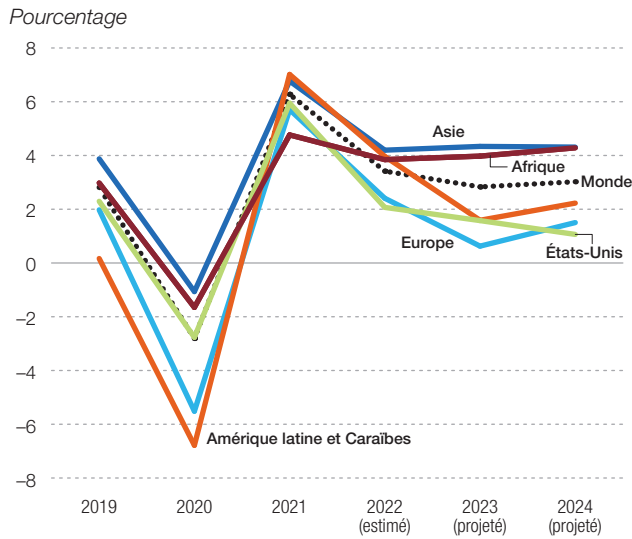
L'effet de ces facteurs a été renforcé par l'impact croissant du changement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes. La croissance moyenne du produit intérieur brut (PIB) réel a été estimée à 3,8 % en 2022, en baisse par rapport aux 4,8 % de 2021, mais supérieure à la moyenne mondiale de 3,4 %.

Les estimations actualisées montrent également que la croissance s'est affaiblie en 2022 dans 31 des 54 pays du continent, y compris les deux plus grandes économies, le Nigeria et l'Afrique du Sud, et que trois pays – la Libye, le Soudan et le Soudan du Sud – sont entrés en récession et ont été confrontés à des ralentissements prolongés de la croissance provoqués par des déséquilibres internes et la COVID-19. La Libye a également connu une baisse de sa production pétrolière en raison des blocages de plusieurs ports et champs pétroliers importants par des manifestations qui ont débuté en avril 2022. Outre les trois pays en récession, trois autres ont enregistré une décélération rapide de leur croissance : le Maroc (6,8 points de pourcentage), le Botswana (6,1 points de pourcentage) et le Zimbabwe (5,5 points de pourcentage). La décélération du Maroc a été attribuée à une sécheresse, et celle du Botswana à des baisses de la production minière et non minière, ainsi qu'à un effet de base en déclin. Au Zimbabwe, le ralentissement de la croissance a été attribué à une faible production agricole due à la sécheresse et à des déséquilibres macroéconomiques intérieurs persistants.

Malgré la persistance des chocs, l'Afrique consolidera sa reprise économique, avec une croissance qui devrait se stabiliser à 4,1 % en 2023–2024, soit 0,1 point de pourcentage de plus que la projection précédente de 4,0 % indiquée dans l'édition de janvier 2023 des *Performances et perspectives macroéconomiques de l'Afrique* (figure 1.1 et tableau A1.1 de l'annexe). La croissance devrait dépasser 5 % en 2023 dans 18 pays africains, dont 5 font partie des 10 économies affichant la croissance la plus rapide au monde avant la pandémie, et le nombre de pays ayant une croissance supérieure à 5 % devrait passer à 22 en 2024. Toutefois, la Guinée équatoriale, en récession pendant la majeure partie de la dernière décennie en raison de l'arrivée à maturité

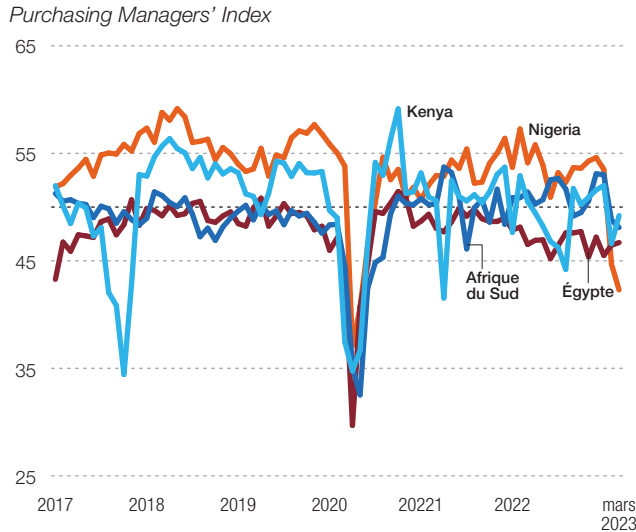
La croissance moyenne du produit intérieur brut réel en Afrique a été estimée à 3,8 % en 2022, en baisse par rapport aux 4,8 % enregistrés en 2021, mais supérieure à la moyenne mondiale de 3,4 %

FIGURE 1.1 Croissance du PIB réel, 2019–2024



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement et FMI 2023.

FIGURE 1.2 Indice des directeurs d'achat en Afrique, 2017–mars 2023



Source : Haver Analytics et IHS Markit.

des gisements de pétrole et de la faiblesse des investissements, pourrait le rester en 2024.

La croissance prévue en Afrique pour 2023–2024 sera plus forte que celle de l'Europe et de la moyenne mondiale, mais inférieure à celle de l'Asie (4,3 %), qui devrait bénéficier du rebond de la Chine. L'édition d'avril 2023 des Perspectives de

l'économie mondiale du Fonds monétaire international prévoit une baisse de la croissance mondiale de 3,4 % en 2022 à 2,8 % en 2023 (voir figure 1.1). La faiblesse prévue de la croissance mondiale reflète la persistance des chocs que nous venons de souligner et devrait continuer à peser sur les flux d'investissement vers l'Afrique et sur la demande de ses exportations. Toutefois, la réouverture et le rebond économique de la Chine, ainsi que l'impact associé sur la croissance globale de l'Asie, pourraient soutenir la demande de produits de base de l'Afrique. L'Asie représente près de la moitié des exportations de marchandises du continent.

Le pouls de l'activité économique, mesuré par l'évolution de principaux indicateurs à haute fréquence tels que l'indice des directeurs d'achats (PMI), suggère également une décélération en 2022 dans quatre des six principales économies africaines (figure 1.2). Les valeurs du PMI pour l'Égypte, le Kenya, le Nigeria et l'Afrique du Sud, qui représentent la moitié du PIB du continent, sont généralement orientées à la baisse depuis mars 2022, signe d'une activité économique en demi-teinte. Les valeurs du PMI confortent l'estimation d'un ralentissement de la croissance en Afrique en 2022. Par exemple, entre mars et décembre 2022, le PMI de l'Égypte a diminué de 4,3 % en glissement annuel, alors qu'il avait augmenté de 6,4 % au cours de la même période en 2021. De même au Kenya, les valeurs du PMI en glissement annuel ont également diminué de 3,2 % en 2022, contre une croissance de 5,2 % en 2021. La baisse annuelle (0,5 %) a été moins sévère au Nigeria que dans les autres pays, par rapport à l'augmentation de 9,6 % en 2021. En Afrique du Sud, le taux de croissance du PMI a diminué de 11,3 points de pourcentage au cours de la même période, passant de 12,9 % à 1,6 %.

Les médiocres performances du PMI reflètent en partie les faiblesses structurelles et les hausses des taux d'intérêt visant à maîtriser l'inflation galopante dans ces pays. En Afrique du Sud, les pannes d'électricité ont touché pratiquement tous les secteurs de l'économie, depuis le commerce de détail et les autres services jusqu'à l'industrie manufacturière et minière, exacerbant encore les effets d'une demande extérieure mitigée et d'une politique monétaire restrictive. L'économie sud-africaine pourrait échapper de justesse à la

récession, avec une croissance prévue à 0,2 % en 2023. Les problèmes d'infrastructure et la montée de l'insécurité au Nigeria ont affecté la production pétrolière, avec des répercussions sur les secteurs non pétroliers. La faible production pétrolière a érodé l'effet positif des prix élevés du pétrole au niveau mondial, tandis que la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires et des engrais a alimenté une inflation déjà élevée. La croissance au Nigeria devrait rester modérée, à environ 3,3 % en 2023–2024.

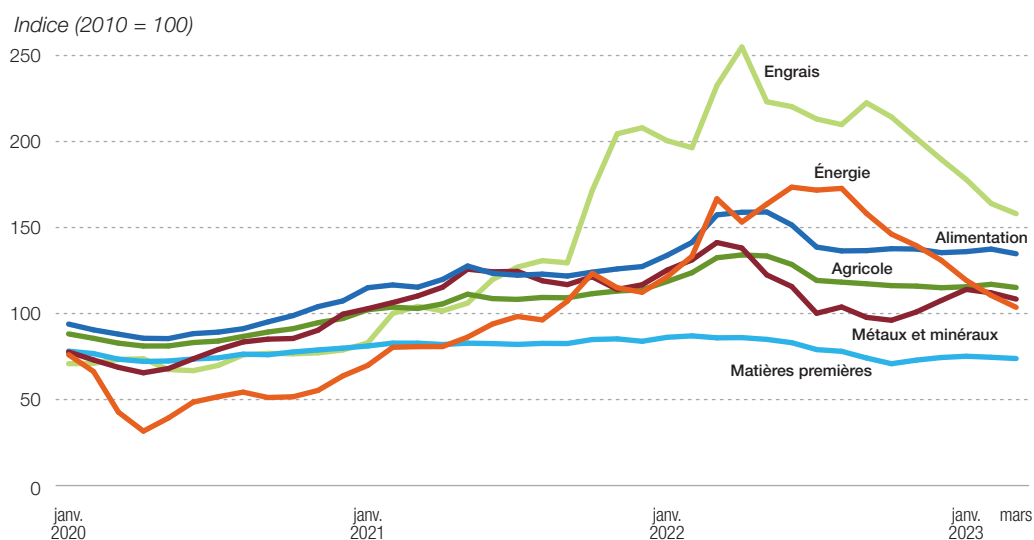
Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, les prix des produits de base ont immédiatement augmenté en mars 2022 (figure 1.3) et ont atteint le sommet en quelques mois. Les prix ont toutefois baissé depuis lors jusqu'en dessous des niveaux d'avant l'invasion. Cette baisse est largement imputable à la faiblesse de la demande mondiale. Fin mars 2023, l'indice des prix de l'énergie était inférieur de 69,9 points de pourcentage à son pic de juin 2022, tandis que l'indice des prix des produits alimentaires était inférieur de 24,3 points de pourcentage à son sommet de mai 2022. L'indice des prix des engrais a suivi une tendance similaire, diminuant de 77 points de pourcentage, passant d'un pic de 255 en avril 2022 à 178 en janvier 2023. Les prix des métaux et minéraux

ont, par contre, augmenté depuis le creux atteint en octobre 2022, principalement en raison de la reprise de la demande en Asie et en particulier en Chine, stimulée par l'augmentation des activités de construction et de fabrication après la réouverture du pays. L'évolution des prix mondiaux des matières premières reste toutefois incertaine et les niveaux actuels pourraient rapidement s'inverser si l'invasion de l'Ukraine par la Russie devait s'aggraver. Début avril 2023, la décision surprise de l'OPEP+ de réduire la production de pétrole de plus d'un million de barils par jour pourrait également provoquer une hausse des prix du pétrole.

Les marchés financiers des économies avancées restent volatils en réaction à l'inflation et aux actions des banques centrales (figure 1.4). Les principaux marchés d'actions ont légèrement augmenté en raison des attentes de réductions des taux d'intérêt, alors que les craintes d'une inflation persistante et d'une récession s'apaisent et améliorent les perspectives, bien qu'avec une considérable incertitude. Les gains en capital résultant de la hausse des marchés boursiers dans les économies avancées ne se sont pas traduits par des améliorations correspondantes de l'activité économique, comme le montre le ralentissement prévu de la croissance dans les économies avancées en 2023 et 2024.

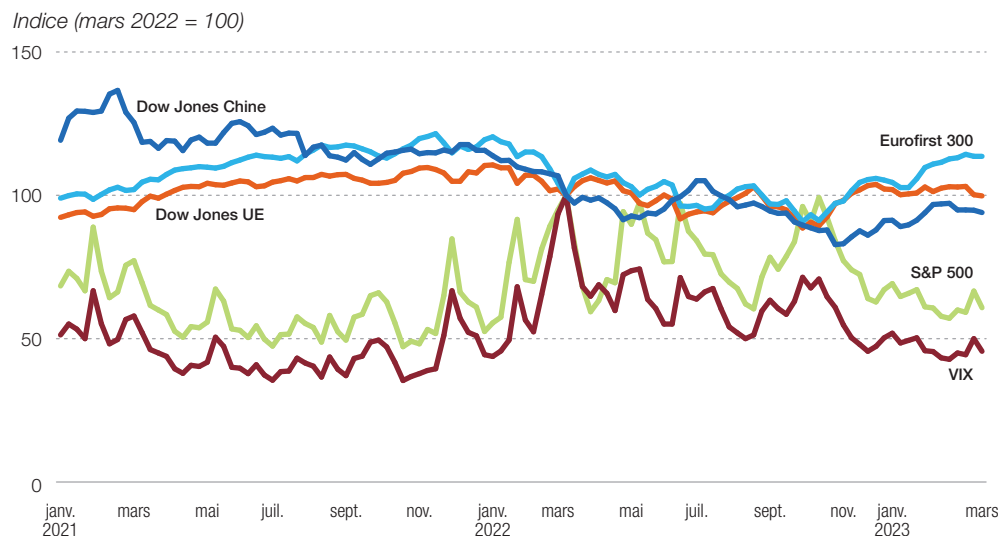
Le puits de l'activité économique suggère une décélération en 2022 dans quatre des six principales économies africaines

FIGURE 1.3 Indices mondiaux des prix des produits de base, janvier 2020–mars 2023



Source : Calculs des services de la Banque fondés sur la base de données des produits de base de la Banque mondiale.

FIGURE 1.4 Principaux indices des marchés financiers mondiaux, janvier 2020-mars 2023



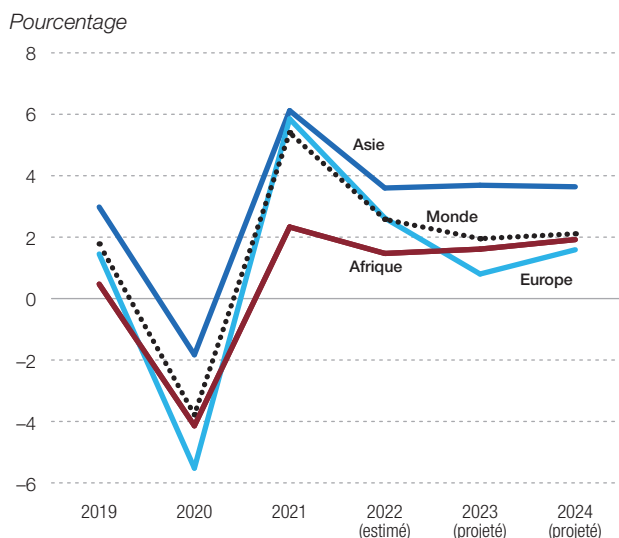
VIX = indice de volatilité du CBOE (*Chicago Board Options Exchange*).

Source : Statistiques de la Banque africaine de développement et Haver.

La dynamique de croissance du revenu par habitant reste faible en Afrique (figure 1.5), et le continent est confronté à une menace majeure qui l'empêche d'inverser l'augmentation de la pauvreté intervenue au cours des trois dernières années. En 2022, le revenu par habitant a augmenté de

1,5 %, soit 0,8 point de pourcentage de moins que les 2,3 % enregistrés en 2021. Il devrait remonter à environ 1,8 % en 2023–2024, mais sera inférieur à la croissance en Asie (3,7 %) et dans le monde (2 %). Le taux de croissance démographique élevé de l'Afrique – estimé à 2,4 % par an – continue de peser sur la croissance du revenu par habitant, en particulier dans un environnement où la croissance économique est restée faible pendant une longue période. Au rythme actuel de croissance du revenu par habitant, la convergence de l'Afrique avec l'Asie et d'autres régions à croissance rapide restera difficile à atteindre. Sa transformation socioéconomique restera donc encore à la traîne par rapport à celle des autres régions, à moins que la croissance ne s'accélère et ne se maintienne à des taux plus élevés que ceux enregistrés dans les années 1990 et 2000.

FIGURE 1.5 Croissance du PIB réel par habitant, 2019–2024



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement, mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale, avril 2023, et estimations de la Division de la population des Nations Unies.

Décomposition de la croissance par secteur et du côté de la demande

Le ralentissement de la croissance en 2022 reflète en partie la faiblesse de la consommation privée et de l'investissement du côté de la demande et dans le secteur industriel du côté de l'offre. Les dépenses de consommation des ménages, qui constituent historiquement le principal moteur de la croissance du côté de la demande, se sont

affaiblies en 2022. Elles ont contribué à hauteur de 3,3 points de pourcentage (soit 86 %) à la croissance estimée à 3,8 % (figure 1.6). Ce chiffre est toutefois inférieur à la contribution de 5,3 points de pourcentage (équivalant à 112 %) à la croissance pour cette année-là. Malgré cette baisse, la contribution est une amélioration par rapport aux niveaux d'avant la pandémie – 50,0 % en 2019 et une moyenne de 58,2 % en 2014–2018. La baisse des dépenses privées est due en grande partie aux prix relativement élevés des produits de base et à la politique monétaire restrictive, qui ont érodé le pouvoir d'achat des ménages. Ces facteurs pourraient encore réduire la contribution des dépenses de consommation des ménages à 2,4 points de pourcentage en 2023–2024.

Le ralentissement des dépenses de consommation des ménages a été compensé par une légère amélioration de la contribution des exportations nettes à la croissance, tandis que la part de l'investissement privé a diminué. Les exportations nettes ont contribué à la croissance à hauteur de 0,8 %, soit moins que les 2,1 % prévus pour 2021. En revanche, la contribution de la formation brute de capital, bien que positive, est tombée à 1,1 % contre 1,4 % l'année précédente. La combinaison des dépenses de consommation de l'État est restée stable, à 0,2 %, pour la deuxième année consécutive. Il s'agit d'un recul par

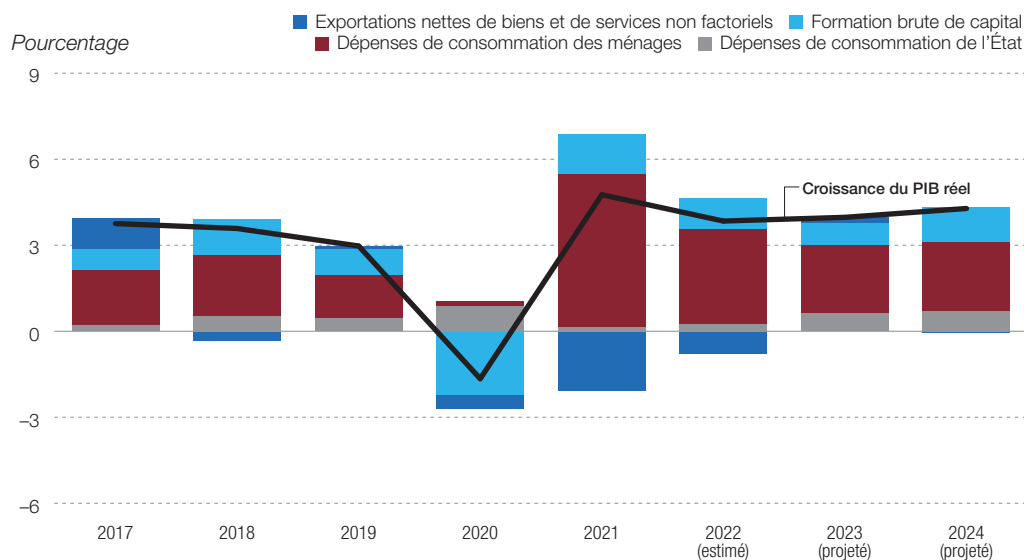
rapport à la politique budgétaire expansionniste induite par la pandémie, lorsque les dépenses de consommation de l'État ont ajouté près de 1 % à la croissance en 2020. L'amélioration continue des recettes publiques est de bon augure pour une reprise de la contribution des dépenses publiques à la croissance globale, prévue à 0,6 % en 2023 et encore en augmentation à 0,7 % en 2024. La contribution de l'investissement à la croissance pourrait ne se redresser qu'en 2024, à 1,2 %, après avoir chuté à 0,8 % en 2023, contre 1,1 % en 2022.

Du côté de l'offre, la contribution des services à la croissance est restée stable en 2022, à 2,6 points de pourcentage. Elle représente environ 68,9 % de la contribution des secteurs et constitue le principal moteur de la croissance (figure 1.6). La contribution du secteur des services devrait rester plus élevée que celle des autres secteurs, mais sa part diminuera pour atteindre environ 2,3 points de pourcentage en 2023 et 2024, principalement en raison de la persistance de conditions financières restrictives. Les taux d'intérêt élevés ont affecté la croissance du crédit au secteur privé, avec pour effet net une diminution de la contribution des services financiers à la croissance des services.

Après un fort rebond en 2021, la contribution de l'industrie à la croissance a plus que diminué

Les dépenses de consommation des ménages, qui sont historiquement le principal moteur de la croissance du côté de la demande, se sont affaiblies en 2022. Elles ont contribué à hauteur de 3,3 points de pourcentage, soit 86 %, à la croissance estimée à 3,8 %

FIGURE 1.6 Décomposition de la croissance du PIB du côté de la demande, 2017–2024



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

Après un fort rebond en 2021, la contribution de l'industrie à la croissance a plus que diminué de moitié, passant de 1,2 point de pourcentage en 2022 à 0,5 point de pourcentage en 2022

de moitié, passant de 1,2 point de pourcentage à 0,5 point de pourcentage en 2022. Cette baisse de la part de l'industrie est principalement imputable aux prix élevés des intrants énergétiques et au coût plus important d'autres matières premières importées, alimentés par la répercussion des taux de change et les perturbations des chaînes d'approvisionnement. Les faiblesses structurelles nationales persistantes, telles que les pannes d'électricité et les coûts de transport, ont ajouté des défis supplémentaires à l'activité industrielle. L'amélioration des chaînes d'approvisionnement et la baisse des prix des produits de base pourraient atténuer certains de ces problèmes et ramener la contribution de l'industrie à une moyenne de 1,2 point de pourcentage en 2023 et 2024. La contribution de l'agriculture à la croissance est restée stable à 0,6 point de pourcentage pendant la majeure partie des six dernières années et devrait rester inchangée à moyen terme.

Performances et perspectives de croissance dans les régions et les pays

Les performances économiques de l'Afrique présentent des variations interrégionales marquées

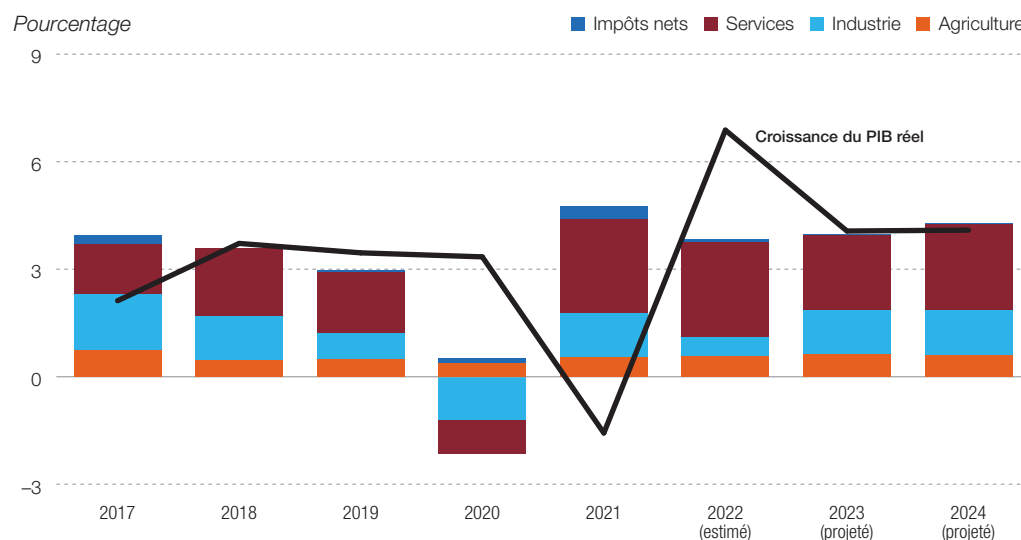
Les performances économiques de l'Afrique présentent des variations interrégionales qui reflètent

en grande partie les différences de structure économique, la dépendance à l'égard des produits de base, les différents chocs exogènes et les réponses politiques nationales visant à atténuer l'impact de ces chocs (figure 1.7).

Afrique centrale

Selon les estimations, en Afrique centrale, la croissance devrait atteindre 5 % en 2022, contre 3,4 % en 2021, grâce aux prix élevés des produits de base. L'Afrique centrale comprend principalement des exportateurs nets de pétrole brut, de minerais et d'autres produits de base tels que le bois. La croissance devrait se modérer à 4,9 % en 2023 et se stabiliser à 4,6 % en 2024, grâce à la reprise de la demande mondiale de produits de base et à l'amélioration des conditions intérieures soutenant l'investissement, après les faibles performances induites par la pandémie de COVID-19. La croissance projetée en 2023–2024 sera appuyée par une croissance soutenue en République démocratique du Congo (36 % du PIB de l'Afrique centrale), le pays le plus performant de la région, avec une croissance du PIB réel supérieure à 6 % depuis 2021. Cette croissance a bénéficié de l'augmentation des investissements et des exportations dans le secteur minier. Le Cameroun et le Congo maintiendront également leur dynamique de croissance, à des taux supérieurs

FIGURE 1.7 Décomposition sectorielle de la croissance du PIB, 2017–2024



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

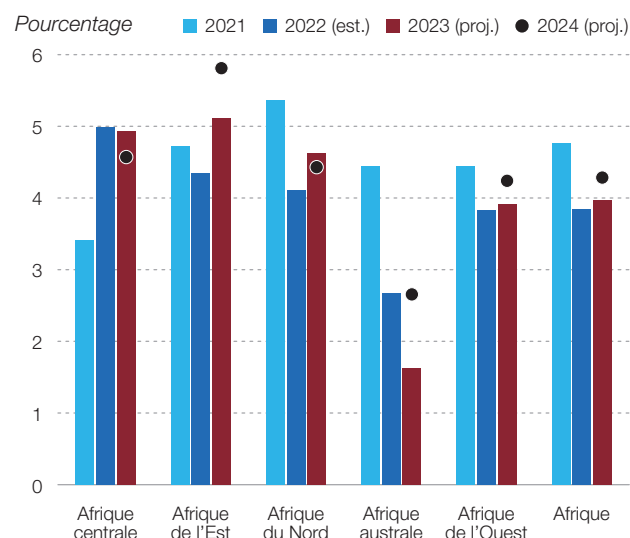
à en moyenne 4 % à moyen terme. En revanche, après une reprise en 2021, la Guinée équatoriale est confrontée à une récession prolongée qui s'étendra jusqu'en 2024, le pays étant aux prises avec une baisse de la production d'hydrocarbures provenant de champs pétroliers opérationnels arrivant à maturité et avec un resserrement des conditions financières mondiales qui entrave les investissements dans de nouveaux champs pétroliers et gaziers.

Afrique de l'Est

L'Afrique de l'Est a connu de meilleures performances économiques et a été la seule région à échapper à la récession pendant la pandémie, grâce à une structure de production plus diversifiée. Sa dynamique de croissance s'est ralentie, passant de 4,7 % en 2021 à 4,4 % en 2022, mais elle devrait fortement augmenter pour atteindre 5,1 % en 2023 et se raffermir à 5,8 % en 2024. Étant donné que la plupart des pays de la région sont des importateurs nets de produits de base et subissent de plein fouet la hausse des prix internationaux, en particulier ceux de l'énergie et des denrées alimentaires, les prix élevés des produits de base se traduisent souvent par un ralentissement de la croissance, comme en 2022, et cela reste un sujet de préoccupation pour les perspectives à moyen terme. La région est également sujette à des chocs climatiques récurrents tels que la sécheresse, en particulier dans la Corne de l'Afrique, et à des poches de fragilité, notamment des conflits internes. Le ralentissement de 2022 a été principalement attribué à ces chocs, exacerbés par les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales. Le resserrement des politiques monétaire et budgétaire visant à maîtriser l'inflation a également freiné la consommation intérieure, déjà atteinte par la contraction des activités agricoles et manufacturières, la faible croissance du crédit au secteur privé et l'augmentation de la dette publique.

La croissance devrait se consolider à plus de 5 % à moyen terme dans la région. La croissance élevée sera ancrée en Éthiopie, au Rwanda et en Ouganda (qui représentent ensemble 41 % du PIB de la région). Le Rwanda a toujours connu une croissance de 7 % ou plus, sauf en 2020, et devrait maintenir cette dynamique en 2023 et

FIGURE 1.8 Croissance du PIB en Afrique, par région, 2021–2024



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

2024. La croissance du Rwanda sera tirée par l'augmentation des dépenses publiques d'infrastructure et des exportations de minerais, stimulées par la valeur ajoutée des minerais grâce à des investissements accrus. L'Ouganda et l'Éthiopie devraient également connaître en 2023 et 2024, une croissance supérieure à 5 %, grâce à l'évolution du secteur pétrolier pour l'Ouganda et à la poursuite des dépenses d'infrastructure pour l'Éthiopie. Djibouti, le Kenya et la Tanzanie devraient également maintenir leurs gains récents. La croissance plus élevée du Soudan, prévue à 2 % en 2023 et à 3,8 % en 2024, est soumise à des risques de détérioration, notamment l'impasse politique. Le Soudan du Sud pourrait ne pas retrouver une croissance positive avant 2024.

Afrique du Nord

Selon les estimations, la croissance en Afrique du Nord a diminué de 1,3 point de pourcentage pour atteindre 4,1 % en 2022. Elle a été affectée par la forte contraction en Libye (6 % du PIB de la région) et les effets de la sécheresse au Maroc (13 % du PIB de la région). Une croissance plus élevée est prévue en 2023–2024, avec une moyenne de 4,5 %, soutenue par une forte reprise dans ces deux pays et la consolidation des gains dans d'autres. Par exemple, la croissance

L'Afrique de l'Est est la seule région à avoir échappé à la récession pendant la pandémie de COVID-19, grâce à une structure de production plus diversifiée.

La croissance est tombée à 2,7 % en 2022, contre 4,4 % en 2021, en Afrique australe, et à 3,8 % en 2022, contre 4,4 % en 2021, en Afrique de l'Ouest

de la Libye devrait augmenter à 8,0 % en 2024, par rapport à la contraction de 12,1 % en 2022, stimulée par une meilleure production de pétrole. De même, le taux de croissance du Maroc devrait plus que doubler pour atteindre 3,5 % en 2024, contre 1,1 % en 2022, reflétant l'atténuation des effets du précédent choc de l'offre sur l'économie.

La région reste toutefois vulnérable à d'importants vents contraires, tels que les chocs climatiques et la fluidité de la situation politique en Libye. Ces facteurs et les problèmes sociaux persistants font peser des risques importants sur les perspectives économiques de la région. La région dispose pourtant d'un immense potentiel lui permettant de satisfaire ses propres besoins énergétiques et de servir de source alternative pour les besoins en pétrole et en gaz de l'Union européenne, compte tenu de sa proximité avec l'Europe et du fait que l'Union européenne se détourne du pétrole et du gaz de la Russie.

Afrique australe

L'Afrique australe est confrontée à d'importants vents contraires qui entravent sa croissance : faiblesse structurelle en Afrique du Sud, endettement élevé en Zambie et au Zimbabwe, et conditions météorologiques défavorables, notamment des cyclones au Malawi et au Mozambique. On estime donc que la croissance est restée faible en 2022, passant de 4,4 % en 2021 à 2,7 %. L'Afrique du Sud, la plus grande économie de la région (60 % du PIB de la région) et son principal partenaire commercial, a enregistré une croissance du PIB réel de 2 % en 2022, soit moins de la moitié du taux de croissance de 2021 (4,9 %), en raison de la faiblesse de la demande mondiale, des pannes d'électricité et des inondations dévastatrices qui ont affecté la production industrielle dans le KwaZulu-Natal.¹ L'augmentation des pressions inflationnistes a également affecté les dépenses de consommation des ménages, un moteur essentiel de la croissance en Afrique du Sud. En raison des liens commerciaux étroits de l'Afrique du Sud avec d'autres pays de l'Afrique australe, les chocs subis par celle-ci se sont transmis au reste de la région. Les pays de la zone monétaire commune² et de l'union douanière de l'Afrique australe³ subissent des chocs pratiquement symétriques à ceux affectant l'Afrique du Sud.

Les retards prolongés dans la résolution de la crise énergétique qui s'aggrave en Afrique du Sud, associés aux faiblesses opérationnelles et financières des entités publiques et à la lenteur des progrès dans la mise en œuvre des réformes, maintiendront la croissance du pays à un niveau inférieur à celui des marchés émergents comparables. La croissance restera donc faible dans la région, avec une production réelle qui devrait décélérer à 1,6 % en 2023 avant de remonter à 2,7 % en 2024. Une croissance plus élevée est prévue pour l'ensemble de la région en 2024, reflétant en grande partie la reprise post-Idai au Mozambique, qui devrait augmenter de 3,5 points de pourcentage pour atteindre 8,3 %. En Zambie, une résolution plus rapide de la dette pourrait également débloquer les investissements à l'arrêt et renforcer la stabilité macroéconomique, donnant ainsi un coup de fouet à la croissance du pays, qui devrait s'accélérer pour atteindre une moyenne de 4,1 %, soit plus que l'estimation de 3,0 % pour 2022. Après une série de sécheresses, des conditions météorologiques favorables pourraient venir soutenir la croissance à Madagascar, qui pourrait atteindre 4,2 % en 2023 et 5 % l'année suivante.

Afrique de l'Ouest

La croissance en Afrique de l'Ouest est estimée à 3,8 % en 2022, contre 4,4 % en 2021. À l'exception du Cabo Verde, de la Gambie, de la Guinée, du Mali et du Niger, tous les pays ont enregistré une décélération de la croissance en 2022. Les économies plus petites de la région ancreront donc la croissance régionale moyenne à 3,9 % en 2023 et à 4,2 % en 2024. Sur les neuf pays dont les taux de croissance projetés sont égaux ou supérieurs à 5 % en 2024, huit sont de petites économies, représentant 15 % du PIB de la région et 21,9 % de la croissance projetée. Cela compensera la faible croissance de deux des plus grandes économies de la région, le Ghana et le Nigeria.

En raison de profonds déséquilibres macroéconomiques (inflation élevée, dépréciation de la monnaie locale, et dette publique élevée estimée à 91 % du PIB), la croissance au Ghana devrait descendre à une moyenne de 2,4 % en 2023–2024, contre 3,3 % en 2022. De même, la croissance du Nigeria devrait se stabiliser à 3,3 % en 2023–2024,

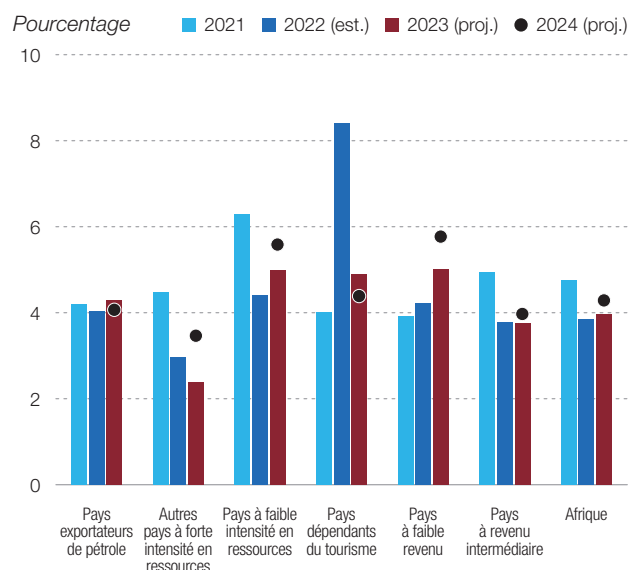
sans changement par rapport à 2022, en raison des faiblesses structurelles du secteur pétrolier et des profonds déséquilibres macroéconomiques – une inflation élevée depuis près de 20 ans, des pénuries de devises étrangères qui ont entraîné une dépréciation rapide de la monnaie nationale, et les effets des pénuries de monnaie locale qui ont frappé le pays au cours du premier trimestre de l’année. En Côte d’Ivoire, l’investissement dans l’infrastructure logistique stratégique, les projets de construction élargis pour répondre à l’urbanisation croissante et l’infrastructure en préparation pour accueillir la 34^e édition de la Coupe d’Afrique des Nations en janvier 2024, et les projets énergétiques prévus pour renforcer le secteur des énergies renouvelables du pays, devraient stimuler la croissance, qui devrait passer de 6,7 % en 2022 à 7,1 % en 2023–2024.

Groupes de pays

Les économies dépendantes du tourisme ont connu une croissance estimée à 8,4 % en 2022, maintenant la dynamique de 2021 (figure 1.9). La croissance a été favorisée par l’assouplissement des restrictions sur les voyages qui a libéré la demande touristique contenue, comme en témoigne le rebond plus important que prévu du nombre de visiteurs. En 2022, les arrivées de touristes aux Seychelles ont atteint un total de 334 552, soit 82 % de plus qu’en 2021 et plus que les prévisions des autorités qui tablaient sur 258 000 arrivées.⁴ Les données de l’Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies indiquent qu’en 2022, les arrivées de touristes internationaux étaient plus élevées de 140 % que les 19,4 millions de 2021.

Les arrivées de touristes dans les principales destinations africaines ont également été stimulées par des stratégies nationales, notamment l’octroi de permis de résidence temporaire à long terme et la suspension de l’obligation de visa pour les marchés touristiques haut de gamme tels que Maurice et les Seychelles. Ces stratégies reflètent les efforts déployés par les pouvoirs publics pour promouvoir le secteur afin de garantir des revenus et des emplois durables dans le secteur du tourisme. Le plein impact de la reprise des activités touristiques et de l’assouplissement des restrictions minimales qui subsistent dans le domaine

FIGURE 1.9 Croissance du PIB en Afrique, par groupe de pays, 2021–2024



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

des voyages internationaux pourrait toutefois être contrecarré par la persistance d’une inflation élevée et l’effet des conditions financières restrictives sur les revenus discrétionnaires dans les principaux marchés sources de touristes. Compte tenu de ces risques potentiels, la croissance devrait ralentir à 4,9 % en 2023 et, si les conditions mondiales défavorables persistent, elle pourrait encore ralentir à 4,4 % en 2024.

La croissance moyenne des économies à faible intensité en ressources est, selon les estimations, tombée de 6,3 % en 2021 à 4,4 % en 2022, sous l’effet de la hausse de l’inflation sur la consommation des ménages et de la faible demande mondiale d’exportations. Ces économies représentent environ un quart du PIB de l’Afrique et la plupart d’entre elles sont relativement plus diversifiées que celles dépendant des produits de base. L’agriculture reste toutefois le fondement de la plupart d’entre elles. Le Cabo Verde, la Côte d’Ivoire, Maurice, le Rwanda et les Seychelles ont affiché des taux de croissance supérieurs à 6,5 %, et le maintien de taux plus élevés dans ces pays accélérera la croissance moyenne à moyen terme des économies à faible intensité en ressources à 5 % en 2023 et à 5,6 % l’année suivante. Cette expansion reflète la reprise prévue des investissements

Les économies dépendantes du tourisme ont connu une croissance estimée à 8,4 % en 2022, maintenant la dynamique de 2021

Toute nouvelle escalade de l'invasion prolongée de l'Ukraine par la Russie pourrait affecter les chaînes d'approvisionnement déjà tendues et inverser le récent déclin des prix mondiaux des produits de base. Cela pourrait affecter la croissance des pays africains importateurs nets de ces produits

dans les infrastructures publiques dans l'ensemble du groupe et la résilience due à la structure diversifiée des économies.

Les pays exportateurs de pétrole se sont remis graduellement des effets de la pandémie, mais la dynamique s'est légèrement affaiblie en 2022, avec une croissance estimée à 4 %, contre 4,2 % en 2021. Ce ralentissement est largement imputable à une forte baisse en Libye et à une croissance plus faible au Nigeria. Les pays africains exportateurs de pétrole représentent environ 51 % du PIB du continent, de sorte que leur croissance a une influence significative sur la performance moyenne de celui-ci.

Le Nigeria, première économie de l'Afrique et premier producteur de pétrole, représente environ 30 % de la production de ce groupe de pays et environ 15 % du PIB de l'Afrique. Mais il a souffert d'une baisse constante de sa production de pétrole, due au vieillissement de ses infrastructures et à l'augmentation des actes de vandalisme sur les oléoducs. L'effet négatif sur la production a donc annulé tous les gains liés à la hausse des prix du pétrole brut, entravant ainsi la contribution du secteur à la croissance du pays.

La croissance à moyen terme du Nigeria devant rester mitigée, une grande partie des 4,2 % de croissance moyenne prévue pour le groupe en 2023–2024 sera tirée par la forte reprise en Libye (13 % en moyenne pour la période) et la consolidation dans d'autres pays. Les efforts visant à renforcer la stabilité politique en Libye et à stimuler les investissements catalytiques dans le secteur pétrolier pourraient contribuer à la croissance des exportateurs de pétrole africains. La lutte contre l'insécurité et la remise en état des infrastructures, ainsi que la prochaine entrée en service de la raffinerie pétrolière Dangote au Nigeria, pourraient impulser un nouvel élan à la croissance à venir du groupe. Les exportateurs de pétrole africains, dotés de vastes réserves, ont la possibilité de conquérir les marchés européens ainsi que d'autres marchés dépendants du pétrole russe. Des risques considérables subsistent toutefois à long terme, avec la transition vers une consommation nette nulle qui se profile à l'horizon.

La chute des prix des matières premières, en particulier des métaux et autres minéraux, a freiné les performances des économies à forte

intensité en ressources autres que le pétrole. La croissance moyenne du groupe est, selon les estimations, tombée de 4,5 % en 2021 à 3 % en 2022. Les facteurs clés de cette croissance plus faible sont notamment une production d'électricité inadéquate, des dépenses de consommation des ménages modérées en raison d'une inflation élevée, une demande mondiale faible et un endettement élevé. C'est au Botswana que la croissance a le plus ralenti (6,1 points de pourcentage), suivi par le Zimbabwe (5,5 points), le Burkina Faso (3,7 points), l'Afrique du Sud (2,9 points) et le Ghana (2 points). Compte tenu de la situation économique difficile de l'Afrique du Sud, la croissance moyenne de ce groupe devrait rester faible (2,4 % en 2023), avant de remonter à 3,5 % en 2024, soit nettement moins que la moyenne du continent. La croissance dans les autres pays du groupe – Guinée, Liberia, Mali, Niger et Tanzanie – sera favorisée par la reprise de l'exploitation minière à grande échelle.

Risques et facteurs d'amélioration des perspectives de croissance

La stabilisation de la croissance en Afrique prévue en 2023 et 2024 est soumise à des vents contraires et à des vents favorables qui pourraient modifier les perspectives. Les risques de détérioration demeurent toutefois prépondérants. Le risque de tensions géopolitiques persiste au niveau tant régional que mondial et pourrait affecter les projections de croissance à moyen terme de l'Afrique. Au niveau mondial, l'invasion prolongée de l'Ukraine par la Russie reste une source d'incertitude majeure, et toute nouvelle escalade pourrait affecter les chaînes d'approvisionnement déjà tendues et inverser le récent déclin des prix mondiaux des produits de base. Cela pourrait affecter la croissance des pays africains importateurs nets de ces produits. En Afrique, les conflits dans certains points chauds du continent – tels que le Burkina Faso, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Mali et le Mozambique, ainsi que la situation de la sécurité au Soudan – posent des problèmes de stabilité politique et continuent d'exercer une pression indue sur les budgets de ces pays en raison de l'augmentation des dépenses de sécurité, tout en perturbant les flux d'investissement et l'activité

touristique. L'augmentation du coût de la vie due à la hausse des prix a également déclenché des troubles sociaux (encadré 1.1) et pourrait compromettre la stabilité durement gagnée du continent. Des risques politiques accrus liés aux élections générales prévues en 2023 et 2024 pourraient perturber l'activité économique dans plusieurs pays africains. Les autres risques à la baisse pesant sur les perspectives de croissance comprennent le resserrement prolongé des conditions de financement au niveau mondial, une reprise mondiale plus lente que prévu qui pourrait freiner la demande d'exportations africaines, voire inverser les flux financiers et accroître les risques de surendettement.

Parmi les vents favorables, on peut citer une reprise plus rapide que prévu de la croissance chinoise, qui pourrait se propager et accélérer la

croissance dans le reste de l'Asie et dans l'économie mondiale. Cela augmenterait la demande d'exportations africaines et stimulerait la croissance. Une politique monétaire plus efficace dans la lutte contre l'inflation en Afrique et dans le monde signifierait une sortie plus rapide du cycle de resserrement agressif des politiques monétaires et un soutien plus important à l'économie et aux moyens de subsistance. La réduction du rythme de la politique monétaire restrictive des États-Unis pourrait également mettre stopper l'appréciation du dollar américain, et offrir ainsi un répit aux monnaies africaines. Les efforts en cours de la coalition mondiale sur le changement climatique visant à mobiliser des ressources pour la lutte contre les effets du changement climatique pourraient atténuer les impacts physiques et créer une marge de manœuvre budgétaire pour

ENCADRÉ 1.1 L'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie a entraîné une aggravation des troubles sociaux en Afrique

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a provoqué d'importantes perturbations dans des chaînes d'approvisionnement mondiales déjà mises à rude épreuve, ce qui a eu un impact sur les prix des denrées alimentaires et de l'énergie à l'échelle mondiale et sur l'ensemble du continent. La hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie a érodé le pouvoir d'achat des ménages et augmenté l'incidence de la pauvreté. Cette situation a alimenté des troubles sociaux dans toute l'Afrique, les populations protestant contre l'augmentation du coût de la vie et l'insuffisance (ou l'absence) de réponses de politiques pour protéger les citoyens. Plus de 400 épisodes de troubles sociaux enregistrés en Afrique en 2022 étaient directement liés à la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. À la fin du mois de février 2022, on comptait 45 incidents liés aux prix, presque trois fois plus qu'en janvier 2022 (encadré figure 1.1.1, volet de gauche).

Entre mars et juillet 2022, au plus fort de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et des perturbations des prix mondiaux des produits de base, les troubles sociaux liés aux prix ont été les plus importants, représentant environ 1 % de l'ensemble des troubles sociaux enregistrés en Afrique (encadré figure 1.1.1, volet de droite). Bien que les troubles sociaux liés aux prix aient temporairement augmenté en octobre et novembre 2022, ils n'ont pas atteint les niveaux moyens du premier semestre 2022, car les prix mondiaux et nationaux se sont stabilisés et les réponses de politiques annoncées par la plupart des gouvernements africains au cours du premier semestre 2022 ont eu un certain effet.

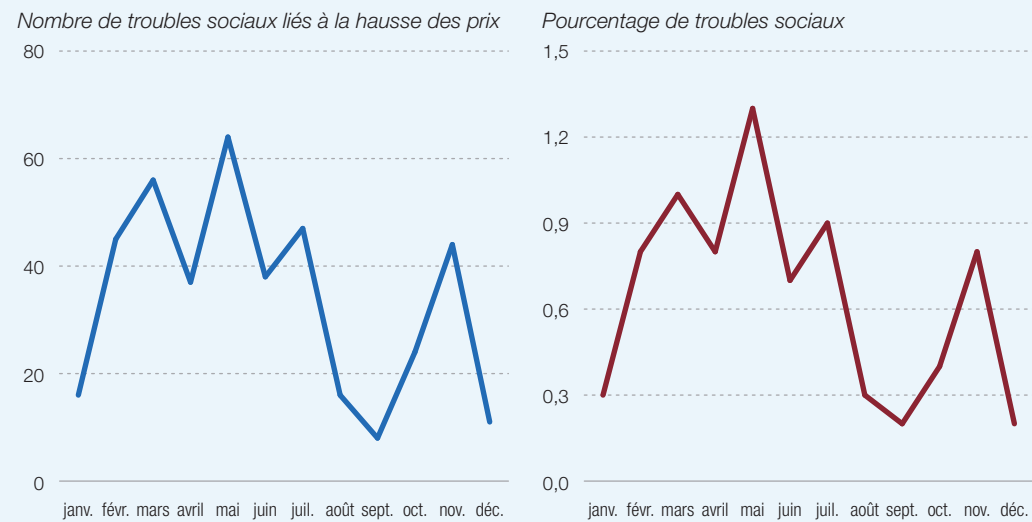
La plupart des troubles sociaux liés aux prix ont pris la forme de protestations (80 %), tandis que 17 % de celles-ci se sont transformées en émeutes et que moins de 1 % ont donné lieu à des violences des forces de sécurité à l'égard des civils. La plupart des manifestations étaient pacifiques (84 %), tandis qu'environ 16 % d'entre elles ont nécessité l'intervention de la police et d'autres forces de sécurité. Sur l'ensemble du continent, la plupart des émeutes liées aux prix étaient des manifestations violentes (94 %) qui ont conduit à l'arrestation et/ou à des blessures de manifestants, et quelques-unes ont déclenché des violences collectives. *(suite)*

Compte tenu de la forte appréciation du dollar américain, la dynamique des taux de change a été mitigée en Afrique, dont la majorité des monnaies se sont dépréciées par rapport au dollar en 2022

ENCADRÉ 1.1 L'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie a entraîné une aggravation des troubles sociaux en Afrique (suite)

Avec une inflation nationale qui devrait augmenter en Afrique à 15,1 % en 2023 contre 14,2 % en 2022, il est probable que la fréquence des protestations, des émeutes et d'autres formes de troubles sociaux dus à l'augmentation du coût de la vie augmentera. Pour réduire la fréquence de ces événements, il faudra que les pouvoirs publics réagissent plus rapidement et plus efficacement à l'inflation croissante qui a érodé les conditions de vie. Des filets de sécurité sociale supplémentaires et d'autres programmes de protection sociale seront nécessaires de toute urgence pour soutenir les ménages vulnérables, y compris ceux touchés par les réformes des politiques.

ENCADRÉ FIGURE 1.1.1 Troubles sociaux liés à la hausse des prix en Afrique, par mois, 2022



Source : Calculs effectués par les services de la Banque à partir des bases de données du projet de données sur les lieux et événements des conflits armés.

l'investissement dans l'écologisation des économies africaines.

AUTRES DÉVELOPPEMENTS ET PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES

Taux de change, inflation et politique monétaire

Le resserrement des conditions financières mondiales a déstabilisé les marchés des changes de la plupart des pays africains

Le dollar américain étant une monnaie de réserve mondiale et un moyen d'échange international de

premier plan, son appréciation pendant la majeure partie de l'année 2022 (figure 1.10) en réponse à la détermination de la Réserve fédérale américaine de continuer à relever les taux d'intérêt pour juguler une inflation toujours élevée continue d'avoir des conséquences négatives sur les économies du monde entier. Plus de la moitié des pays africains étant tributaires des importations de céréales et de grains, et le continent étant un importateur net d'hydrocarbures pour ses besoins énergétiques, le renforcement du dollar américain amplifie les tensions inflationnistes résultant des fortes hausses des prix mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie consécutives à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La perspective d'une prolongation de cette invasion et la récente

augmentation des prix du pétrole laissent présager une pression continue sur les monnaies africaines et des pressions inflationnistes croissantes, en particulier dans les pays où les catastrophes climatiques ont eu un impact négatif sur la saison de croissance.

Compte tenu de la forte appréciation du dollar américain, la dynamique des taux de change a été mitigée en Afrique, dont la majorité des monnaies se sont dépréciées par rapport au dollar américain en 2022 (figure 1.11). Au-delà du pic des pressions inflationnistes, les hausses agressives des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine en 2022 ont accru l'incertitude mondiale et contribué à ce que les investisseurs délaissent les actifs des économies de marché émergentes, y compris les monnaies africaines, pour se tourner vers les bons du Trésor américain, plus sûrs.

Tous les principaux pays africains exportateurs de matières premières, à l'exception de l'Angola dont la monnaie locale s'est appréciée de 27,1 %, ont subi des dépréciations importantes de leurs taux de change malgré la hausse des prix internationaux des matières premières en 2022. La dépréciation va de 75 % au Soudan du Sud – dont

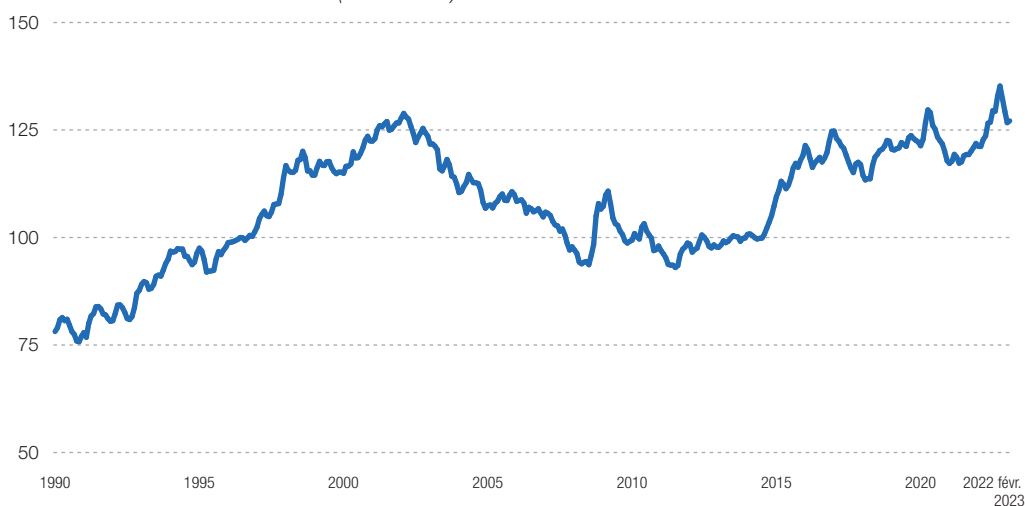
la monnaie s'est affaiblie à la suite de la réunification des taux de change et d'une nouvelle détérioration de sa situation économique et politique – à 22,5 % en Égypte, 6,2 % au Nigeria et 5,1 % en Algérie. En Égypte, la décision des autorités de passer à un régime de taux de change plus flexible dans le cadre des réformes du programme soutenu par le FMI a entraîné une forte baisse de la livre égyptienne. En Algérie, après une dévaluation, le dinar a commencé à s'apprécier en valeur nominale et réelle. Au Nigeria et au Soudan du Sud, les contraintes d'approvisionnement en devises ont entraîné une augmentation de l'écart entre le taux de change officiel (communément appelé taux des investisseurs et des exportateurs au Nigeria) et le taux de change du marché parallèle. Au Nigeria, le taux de change du marché parallèle s'est déprécié de près d'un tiers en glissement annuel, éclipsant la dépréciation de 6,2 % du taux officiel. L'écart entre les deux taux s'est donc creusé d'environ 70 %.

Parmi les monnaies des pays à forte intensité en ressources autres que le pétrole, le dollar zimbabwéen, le cedi ghanéen et le leone sierra-léonais ont été parmi les plus faibles d'Afrique en 2022, se

Tous les principaux pays africains exportateurs de matières premières, à l'exception de l'Angola dont la monnaie locale s'est appréciée de 27,1 %, ont subi des dépréciations importantes de leurs taux de change malgré la hausse des prix internationaux des matières premières en 2022

FIGURE 1.10 Évolution du taux de change effectif nominal du dollar américain

Indice mensuel du TCEN américain (2010 = 100)

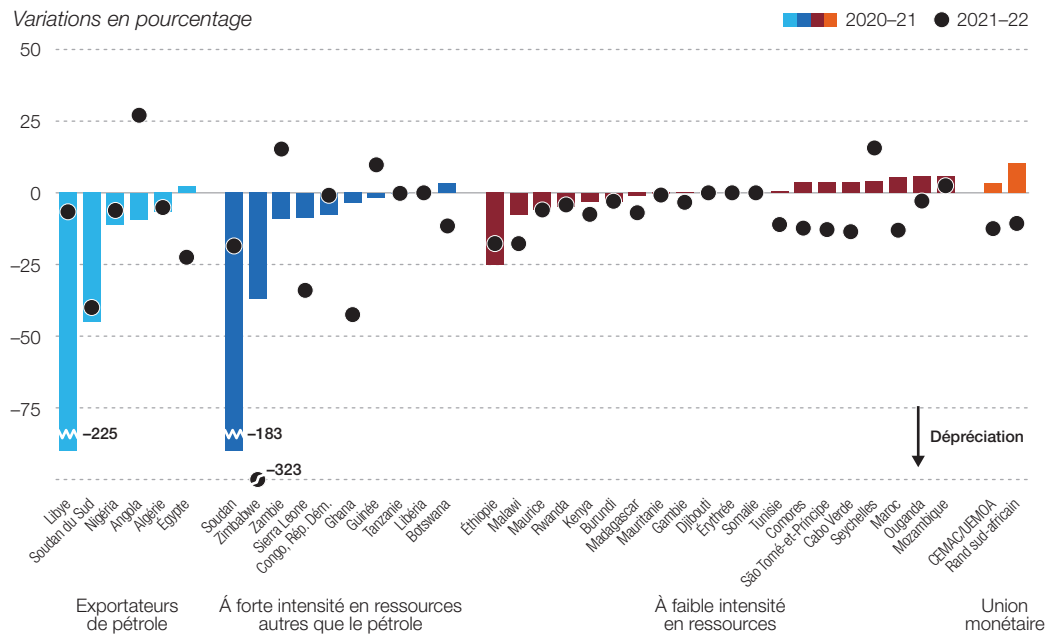


Note : L'indice TCEN est une mesure de la valeur d'une monnaie par rapport à une moyenne pondérée de plusieurs devises étrangères. Une augmentation du TCEN indique une appréciation de la monnaie locale par rapport au panier pondéré des monnaies de ses partenaires commerciaux.

Source : Calculs des services de la Banque basés sur les données des statistiques financières internationales (IFS) du FMI.

Les faiblesses actuelles de la chaîne d'approvisionnement mondiale sont encore amplifiées en Afrique par les goulets d'étranglement structurels existant dans plusieurs pays

FIGURE 1.11 Variations des taux de change, 2020–2021 et 2021–2022



Note: La CEMAC est la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. L'UEMOA est l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

dépréciant respectivement d'environ 323,4, 42,5 et 34 % par rapport au dollar américain. La chute rapide de la valeur du dollar zimbabwéen est principalement due aux effets des sanctions économiques imposées par les États-Unis et l'Union européenne et à la conjoncture économique mondiale. Au Ghana, les effets de premier ordre de la baisse de confiance des investisseurs dans la viabilité de la dette du pays et de la conclusion de sa stratégie de restructuration de la dette ont entraîné une forte dépréciation du cedi. Les pressions exercées par la dépréciation des monnaies ont été importantes sur le leone de la Sierra Leone (moins 34 % par rapport au dollar américain) et la livre soudanaise (moins 18,5 %). Ces deux pays connaissent de graves déséquilibres macroéconomiques, notamment des recettes limitées et de faibles flux d'investissement.

Les monnaies du Botswana, du Cabo Verde, des Comores, de l'Éthiopie, du Malawi, du Maroc, de São Tomé-et-Principe, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie et de l'Union monétaire (CEMAC/UEMOA⁵) se sont dépréciées de plus de 10 % par rapport au dollar américain, en raison de

l'aversion mondiale pour le risque et de la perte de confiance des investisseurs. Les faiblesses monétaires de certaines des principales économies africaines – le Kenya, le Nigeria et l'Afrique du Sud – devraient persister en 2023, en grande partie à cause du resserrement des conditions financières mondiales et de la faiblesse de la demande extérieure. Les dépréciations monétaires constituent un risque important pour la gestion et la viabilité de la plupart des dettes africaines libellées en dollars américains, sur un continent où l'encours de la dette extérieure – y compris les obligations, les prêts syndiqués et les emprunts bilatéraux – a grimpé à 466 milliards de dollars américains en 2022. Cette vague de dépréciations peut être contenue si les pays continuent à renforcer leurs politiques monétaires face au resserrement des conditions financières dans les pays avancés, bien qu'un nouveau resserrement pourrait exacerber le coût déjà élevé du capital et mettre un terme à la reprise économique.

Bien que la plupart des monnaies africaines aient perdu beaucoup de valeur par rapport au dollar américain en 2022, certaines en ont gagné

ou sont restées stables. Parmi les monnaies les plus performantes, le kwanza angolais s'est apprécié de plus de 27,1 % en glissement annuel par rapport au dollar américain en 2022, reflétant les effets combinés de l'augmentation des recettes pétrolières, de l'amélioration de la cote de crédit par les principales agences de notation et d'une politique monétaire plus accommodante. Le kwacha zambien a également été soutenu par l'accord des créanciers sur la restructuration de la dette extérieure du pays, qui a déclenché l'approbation de la facilité de crédit élargie de 1,3 milliard de dollars américains sur trois ans du Fonds monétaire international. Les perspectives favorables des investisseurs à l'égard de la situation macroéconomique de la Zambie ont stimulé le kwacha, qui s'est apprécié de 15,3 % en glissement annuel par rapport au dollar américain en 2022. Le taux de change des Seychelles s'est apprécié d'environ 15,6 % par rapport au dollar américain en 2022, principalement en raison de la reprise des activités touristiques et de l'augmentation des entrées de devises qui en découle.

L'accumulation des pressions inflationnistes en 2022 devrait s'atténuer progressivement à moyen terme, à mesure que les interventions de politique monétaire restrictive gagneront en vigueur

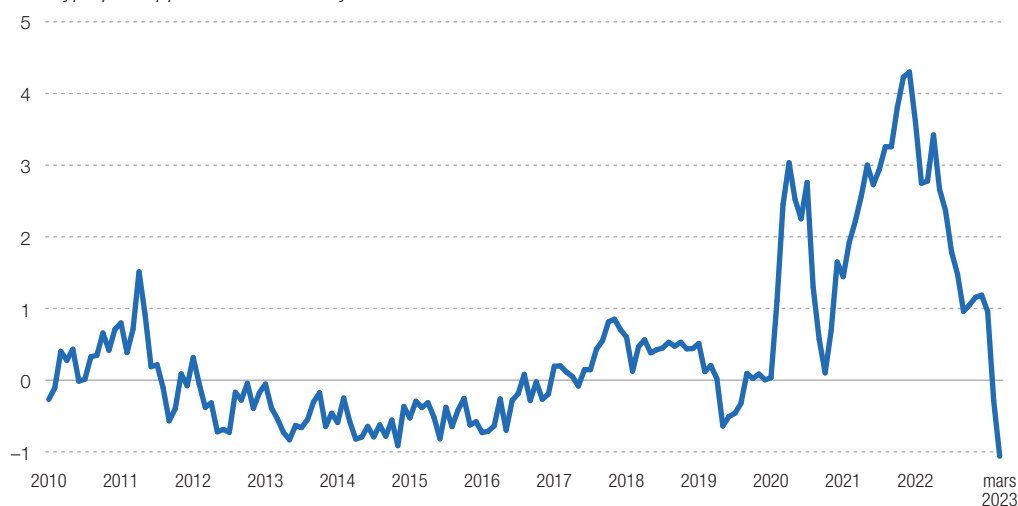
Les chaînes d'approvisionnement mondiales restent faibles (figure 1.12), reflétant en partie l'invasion persistante de l'Ukraine par la Russie, qui maintient à un niveau élevé les prix mondiaux des produits de base et l'inflation. L'écart-type de l'indice de pression sur la chaîne d'approvisionnement mondiale s'est établi en moyenne à 2,10 en 2022, nettement plus que la moyenne de -0,07 enregistrée en 2019 avant la pandémie de COVID-19. La pression sur la chaîne d'approvisionnement mondiale reste une préoccupation majeure pour les prix mondiaux des produits de base et l'inflation, même avec une faible demande mondiale. Les faiblesses actuelles de la chaîne d'approvisionnement mondiale sont encore amplifiées en Afrique par les goulets d'étranglement structurels existant dans plusieurs pays.

L'inflation des prix à la consommation a augmenté en Afrique d'environ 1,3 point de pourcentage, passant de 12,9 % en 2021 à

L'accumulation des pressions inflationnistes en 2022 devrait s'atténuer progressivement à moyen terme

FIGURE 1.12 Indice de pression sur la chaîne d'approvisionnement mondiale

Écart-type par rapport à la valeur moyenne



Note : L'indice est déterminé par son écart-type. L'indice de pression sur la chaîne d'approvisionnement mondiale (GSCPI) est une nouvelle mesure de la situation de la chaîne d'approvisionnement, fournie par la *Federal Reserve Bank of New York*. Il est calculé en combinant les variables de plusieurs indices de transport et de fabrication, tels que ceux liés aux délais de livraison, aux prix et aux stocks.

Source : Bureau of Labor Statistics ; Harper Petersen Holding GmbH ; Baltic Exchange ; IHS Markit ; Institute for Supply Management ; Haver Analytics ; Refinitiv ; calculs des services de la Banque.

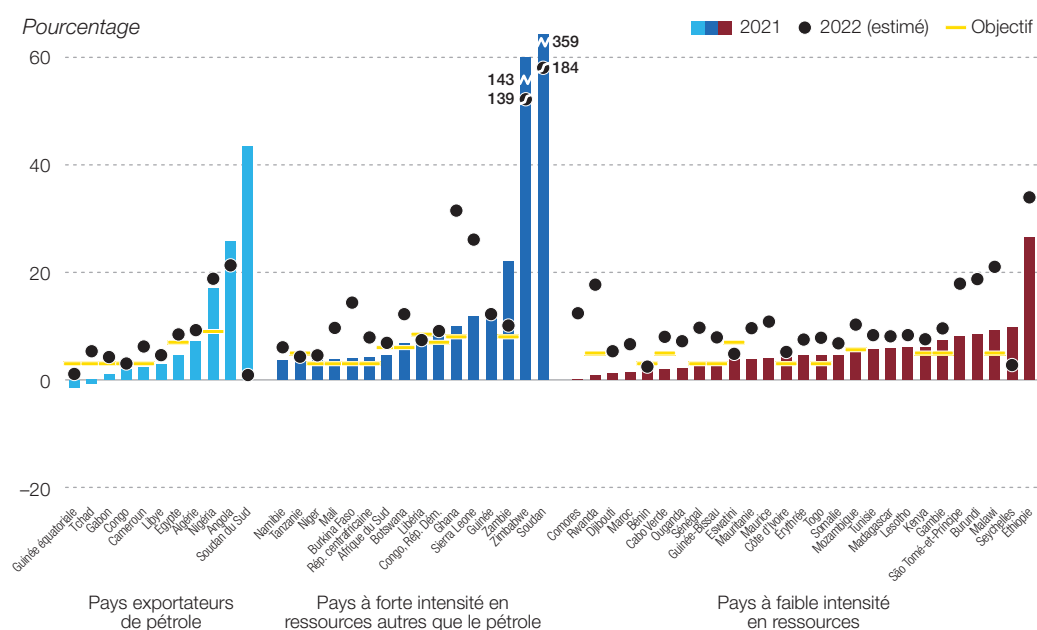
L'inflation en Afrique devrait encore augmenter pour atteindre un niveau record de 15,1 % en 2023, mais diminuer à 9,5 % en 2024, ce qui est proche des niveaux prépandémiques de 9 % en 2019 et de 9,7 % en 2014–2018

14,2 % en 2022, soit une révision de 0,5 point de pourcentage par rapport aux 13,8 % estimés dans les Perspectives macroéconomiques de l'Afrique 2023 publiées en janvier. La forte hausse de l'inflation en Afrique est due à des facteurs intérieurs tels que la sécheresse, l'expansion de l'investissement public et, plus important encore, l'effet direct de l'inflation importée, ainsi qu'à des facteurs extérieurs tels que la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires, exacerbée par les perturbations de la chaîne d'approvisionnement. La hausse de l'inflation a été généralisée, dépassant les taux cibles des banques centrales dans la plupart des pays ayant des fourchettes explicitement définies, à l'exception du Bénin, du Congo, de l'Égypte, de l'Esuatini, du Libéria et de la Tanzanie. L'inflation a atteint au moins deux chiffres dans 18 pays, dont 7 disposant d'objectifs d'inflation explicitement définis, les taux les plus élevés étant enregistrés au Zimbabwe, au Soudan, en Éthiopie et au Ghana, dans cet ordre (figure 1.13). L'inflation à deux chiffres a persisté en 2022 en Afrique de l'Est (28,9 %), en Afrique de l'Ouest (17 %) et en Afrique australe (12,6 %), et devrait progressivement diminuer en 2024 pour atteindre respectivement 17,7 %, 11,3 % et 6,7 %. Même

si l'inflation est faible en Afrique centrale et en Afrique du Nord, elle a presque doublé en 2022 pour atteindre 6,7 % et 8,2 %, contre 3,9 % et 4,6 %, respectivement, en 2021.

L'inflation devrait encore augmenter en Afrique pour atteindre un niveau record de 15,1 % en 2023, mais elle devrait diminuer à 9,5 % en 2024, proche du niveau prépandémique de 9 % en 2019 et de 9,7 % en 2014–2018. L'augmentation de l'inflation prévue en 2023 est largement imputable aux faiblesses structurelles existant dans la plupart des pays africains – y compris les contraintes de la chaîne d'approvisionnement, les écarts de production, l'inflation importée – et à la répercussion sur le taux de change de l'appréciation du dollar américain intervenue en dépit de la baisse des prix internationaux des produits de base. En 2023, elle devrait augmenter en Afrique du Nord (6 points de pourcentage), en Afrique centrale (1 point) et en Afrique de l'Ouest (0,5 point), et diminuer en Afrique de l'Est (7,1 points) et en Afrique australe (2,6 points). Cette forte augmentation en Afrique du Nord est principalement due à l'évolution de la situation en Égypte, où les dévaluations monétaires, les pénuries de devises étrangères et les déficits d'importation continuent de provoquer une flambée des prix.

FIGURE 1.13 Inflation des prix à la consommation, 2021 et 2022



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

Une baisse de l'inflation est attendue en 2024 dans toutes les régions et dans la plupart des pays, en raison des bénéfices attendus du cycle actuel de resserrement monétaire. En 2024, l'inflation pourrait descendre à un chiffre en Afrique, mais pourrait rester à deux chiffres en Afrique de l'Est (17,7 %), en Afrique de l'Ouest (11,3 %) et dans quelques pays dotés d'un passé d'inflation élevée, tels que le Soudan du Sud, le Soudan et le Zimbabwe.

Les pays d'Afrique ne ciblant pas l'inflation ont toujours connu une inflation plus élevée que leurs homologues qui le font (figure 1.14). En outre, la récente confluence de chocs a entraîné une variation significative des taux d'inflation entre les pays africains ciblant l'inflation et ceux ne le faisant pas. En 2020–2021, au plus fort de la pandémie, l'inflation dans les pays ne ciblant pas l'inflation s'élevait en moyenne à 24,2 %, soit plus de trois fois le taux moyen de 7,1 % enregistré dans les pays ciblant l'inflation, contre 10,2 % et 9,4 % respectivement au cours des six années (2014–2019) précédant la COVID-19. En outre, alors que les taux d'inflation dans les pays ciblant et ne ciblant

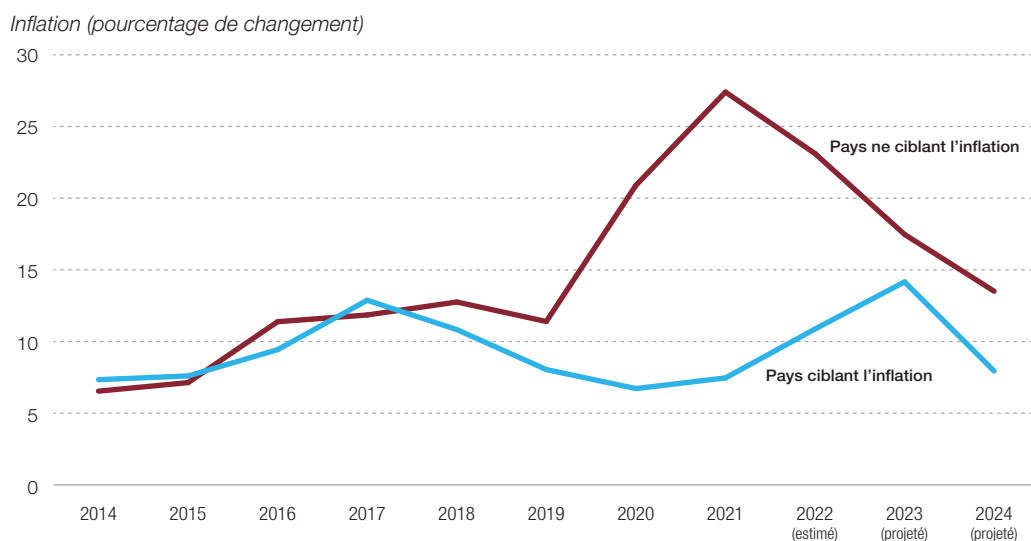
pas l'inflation se suivaient de près et montraient des signes de convergence jusqu'en 2019, la situation a considérablement changé lors du pic de la pandémie en 2020–2021, lorsque les perturbations des chaînes d'approvisionnement ont entraîné une inflation incontrôlable. Par exemple, en 2018–2019, le taux d'inflation moyen des pays dotés de cibles était inférieur d'environ 2,6 points de pourcentage à celui des pays n'en disposant pas. En 2020–2022, l'écart a été presque multiplié par six pour atteindre 15,5 points de pourcentage. Cela suggère qu'en Afrique, les régimes de ciblage de l'inflation ont, dans une large mesure, disposé de leviers d'action et d'une crédibilité solides pour mieux ancrer les anticipations d'inflation, même pendant les périodes de grande incertitude économique.

Les pressions inflationnistes restant élevées en 2023, les responsables politiques des pays développés continueront à privilégier une politique monétaire rigoureuse

En resserrant encore les conditions financières mondiales, la poursuite des hausses de taux

Les régimes de ciblage de l'inflation ont disposé de leviers d'action et d'une crédibilité solides pour mieux ancrer les anticipations d'inflation, même pendant les périodes de grande incertitude économique

FIGURE 1.14 Dynamique de l'inflation dans les pays ciblant et ne ciblant pas l'inflation



Note : Dans ce contexte, les pays ciblant l'inflation font référence aux pays disposant d'un régime complet de ciblage de l'inflation et à ceux ayant fixé un objectif ou une fourchette à l'inflation. Il s'agit des pays suivants : Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Guinée équatoriale, Eswatini, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Kenya, Liberia, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie.

Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

Les banques centrales des pays africains dont l'inflation est supérieure aux objectifs fixés se sont lancées dans une politique monétaire agressive de contraction, inspirée des autorités monétaires des économies avancées

d'intérêt laisse entrevoir des sorties perturbatrices de capitaux dans les pays en développement et les marchés émergents, des dépréciations monétaires et une augmentation du coût du service des dettes libellées en devises. L'incertitude concernant l'assouplissement des hausses de taux d'intérêt persiste, avec l'augmentation d'un quart de point de pourcentage décrétée par la Réserve fédérale américaine en mars 2023. Cela augmente le risque d'instabilité financière mondiale. Par rapport à d'autres économies avancées, la politique monétaire relativement restrictive des États-Unis pourrait contribuer à une nouvelle appréciation du dollar et à une aggravation des déséquilibres extérieurs.

Les banques centrales des pays africains dont l'inflation est supérieure aux objectifs fixés se sont lancées dans une politique monétaire agressive de contraction, inspirée des autorités monétaires des économies avancées. Des augmentations des taux directeurs ont été enregistrées au Nigeria (+50 points de base), en Afrique du Sud (+50 points de base), en Égypte (+200 points de base), au Maroc (+50 points de base) et au Kenya (+25 points de base) à la suite de la hausse des taux de la Fed américaine en mars. Ces ajustements ont poussé les taux à des niveaux record et pourraient limiter la possibilité d'ajustements importants des taux directeurs si les anticipations d'inflation étaient consolidées. Pour beaucoup de ces pays, les taux d'intérêt réels restent toutefois négatifs, ce qui implique que d'autres ajustements seraient possibles sans causer de dommages économiques.

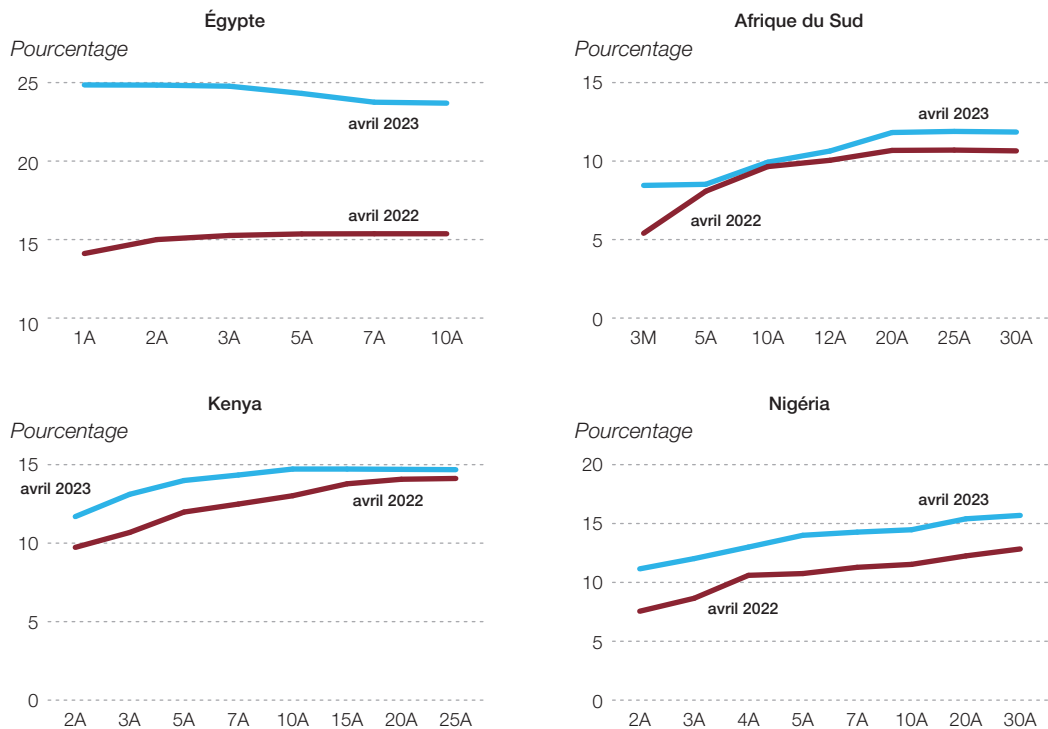
Confrontés à des pressions inflationnistes modérées, d'autres pays, tels que Maurice et les Seychelles, ont choisi de maintenir inchangés leurs taux de référence. Naturellement, le taux et la fréquence des ajustements des taux directeurs ont beaucoup varié depuis 2022. La banque centrale du Zimbabwe, par exemple, a réduit son taux directeur en 2023, invoquant une tendance à la baisse de l'inflation mensuelle, alors que la banque centrale de l'Angola a réduit ses taux directeurs à deux reprises en 2023, invoquant également une modération de l'inflation. Les perspectives mitigées et la nature structurelle des épisodes d'inflation actuels imposent des réponses politiques spécifiques à chaque pays, en fonction

de la force des sources d'inflation et des coûts sociopolitiques de l'inaction.

La hausse des taux d'intérêt a entraîné une augmentation des coûts d'emprunt pour les pays africains. Les courbes de rendement des grandes économies africaines ont continué de grimper, avec de fortes variations de taux, en particulier en Égypte, qui émet des obligations souveraines à plus court terme (figure 1.15). Depuis avril 2022, les rendements des obligations à 10 ans ont augmenté de près de 830 points de base. En outre, l'obligation nigériane à 10 ans a augmenté de près de 294 points de base. En comparaison, les obligations de référence à 10 ans de l'Afrique du Sud et du Kenya ont connu de modestes augmentations en glissement annuel, de 29 points de base et 170 points de base, respectivement. Les déplacements vers le haut des courbes de rendement des obligations impliquent que les investisseurs exigent un rendement plus élevé pour la détention de la dette publique, soit parce qu'ils s'attendent à une augmentation de l'inflation, réduisant la valeur des investissements à revenu fixe, soit parce que la banque centrale continuera à augmenter le taux directeur pour lutter contre l'inflation, ce qui augmenterait le coût du financement de l'État et réduirait la valeur des obligations existantes.

Alors que de nombreux pays africains disposent d'un nombre limité d'options de politiques pour atténuer le resserrement des conditions financières, ceux qui sont à la traîne devraient envisager de renforcer les mesures de sauvegarde pour gérer les incertitudes croissantes. La stabilité des prix est une condition préalable à la croissance économique à long terme. Face à l'augmentation des pressions inflationnistes, les banques centrales africaines devraient repenser leur politique monétaire afin de maintenir ces pressions à distance. Pour cibler l'inflation, il peut être nécessaire de relever les taux directeurs lorsqu'il existe des capacités excédentaires suffisantes. Les banques centrales devraient communiquer sur la nécessité probable de maintenir les taux d'intérêt à un niveau plus élevé pendant une période plus longue, jusqu'à ce que l'inflation soit contenue. Les interventions sur le marché des changes, lorsque les réserves sont suffisantes, peuvent contribuer à stabiliser les monnaies. Enfin, la politique macro-prudentielle et la gestion des flux de capitaux

FIGURE 1.15 Les courbes de rendement se déplacent vers le haut, 2022 (en pourcentage)



Source : Calculs des services de la Banque basés sur les données d'Investing.com.

peuvent contribuer à améliorer l'autonomie de la politique monétaire et la stabilité des prix, en particulier lorsque les prix des produits de base diminuent. Il s'agit souvent d'une tâche délicate. Des ajustements graduels et modestes peuvent prolonger les hausses de prix tout en ne contribuant guère à atténuer les anticipations d'inflation. Des hausses de taux agressives risquent, en revanche, de bloquer la reprise.

La hausse de l'inflation et des taux d'intérêt peut mettre à l'épreuve la résistance des systèmes financiers africains, mais les secteurs bancaires sont suffisamment capitalisés pour faire face aux pertes potentielles et préserver la stabilité financière, avec toutefois des variations selon les pays

Les institutions financières jouent un rôle essentiel dans l'accès au crédit et la stimulation de la croissance économique. Au lendemain de la crise financière mondiale, les institutions financières ont connu une croissance phénoménale grâce à des périodes prolongées de politiques monétaires accommodantes. Cependant, les

récents développements consécutifs à la pandémie de COVID-19 et à l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont exercé des pressions supplémentaires sur les États et le secteur financier, rappelant la crise de 2008. En effet, le resserrement des politiques monétaires, en particulier la hausse des taux d'intérêt pour endiguer l'inflation, a provoqué l'effondrement de deux banques américaines et le rachat d'autres banques aux États-Unis et en Europe. Cela a conduit à un soutien direct de plus de 400 milliards de dollars américains de la part de la Réserve fédérale américaine et de la Banque Nationale suisse.

En Afrique, les systèmes financiers, principalement articulés autour du secteur bancaire (plus de 90 % des actifs du secteur financier), ne sont pas à l'abri de ces chocs extérieurs. Tout en essayant de contenir l'inflation, les banques centrales doivent également veiller à ce que les banques soient suffisamment capitalisées pour faire face aux pertes potentielles et maintenir la stabilité financière. L'exposition élevée au risque souverain de la plupart des banques africaines devrait contribuer à la détérioration du secteur,

La hausse des taux d'intérêt a entraîné une augmentation des coûts d'emprunt pour les pays africains

Les défaillances souveraines potentielles sont une préoccupation importante pour le secteur financier, de nombreux États africains étant confrontés à un service de la dette élevé et de plus en plus lourd

compte tenu du contexte actuel de hausse des taux d'intérêt et des niveaux de surendettement. *Fitch Ratings* note que les dégradations de la dette souveraine pourraient entraîner d'autres diminutions de la notation des banques en 2023, et que les défaillances souveraines potentielles sont une préoccupation importante pour le secteur financier, de nombreux États africains étant confrontés à un service de la dette élevé et de plus en plus lourd.⁶ Les risques liés à la qualité des actifs des banques pourraient s'accroître compte tenu du ralentissement de l'activité des ménages et des entreprises dû à une inflation élevée, à la hausse des taux d'intérêt et à la pénurie de devises. Cela pourrait conduire les banques à restreindre davantage le crédit pour l'investissement dans les secteurs réels.

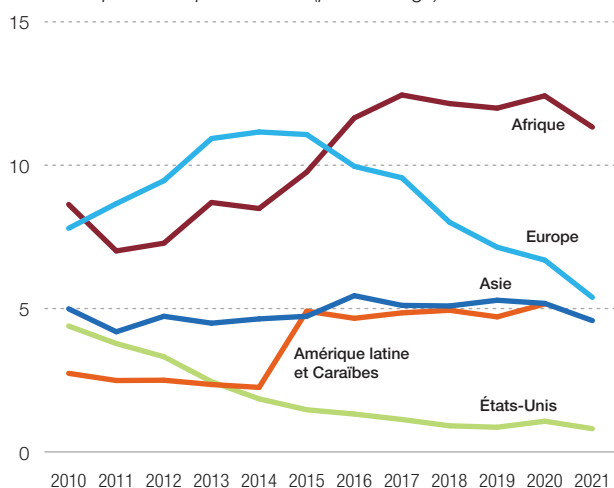
Historiquement, les prêts non performants (PNP) ont toujours été un problème qui menace la viabilité des banques dans les marchés émergents, de l'Afrique en particulier. En moyenne, les PNP augmentent en Afrique, comme dans les pays d'Amérique latine, mais en contraste frappant avec les baisses observées en Europe et aux États-Unis (figure 1.16). Compte tenu du resserrement des conditions financières à l'échelle mondiale, la tendance à la hausse des PNP sur le continent est inquiétante, car elle s'inscrit dans un contexte de diminution marquée de l'adéquation

des fonds propres et de forte concentration des actifs.

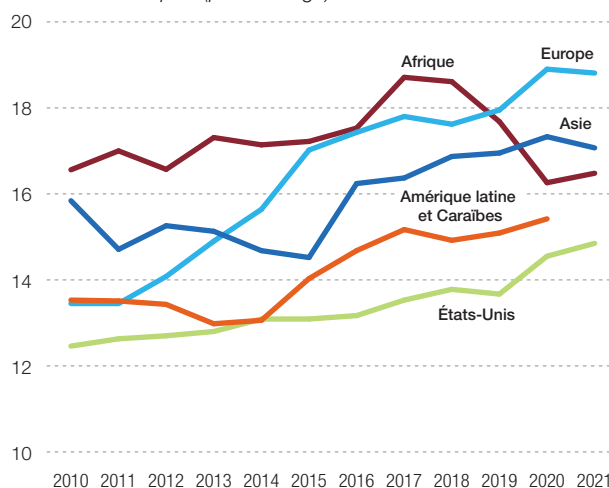
Malgré cela, la résilience affichée par les banques africaines au cours des dernières années, grâce à des tampons de capital supplémentaires et à une robuste rentabilité, devrait contribuer à atténuer certains des risques décrits ci-dessus. Par exemple, le ratio d'adéquation des fonds propres des banques de l'UEMOA est passé de 10,5 % en 2018 à 12,4 % en juin 2021, plus que l'exigence réglementaire minimale de 8,25 %.⁷ Dans les banques sud-africaines, il était de 17,9 % en janvier 2023, pour un minimum réglementaire de 10 %. Le ratio du capital réglementaire par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques présenté dans la figure 1.16 (volet de droite) pour les pays africains a toujours été supérieur à celui des États-Unis et de l'Amérique latine et Caraïbes, alors qu'il n'est tombé que récemment en dessous du ratio de l'Europe en 2018, illustrant ainsi les exigences minimales plus strictes en matière de capital sur le continent. En ce qui concerne la liquidité, les actifs des banques africaines semblent plus liquides en part du total des actifs au fil du temps que ceux de leurs homologues d'Asie, d'Europe et des États-Unis, tandis que leurs ratios de liquidité sont similaires à ceux des banques d'Amérique latine et des Caraïbes au cours des dernières années. En

FIGURE 1.16 Ratios des prêts non performants et capital réglementaire par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques

Ratio des prêts non performants (pourcentage)

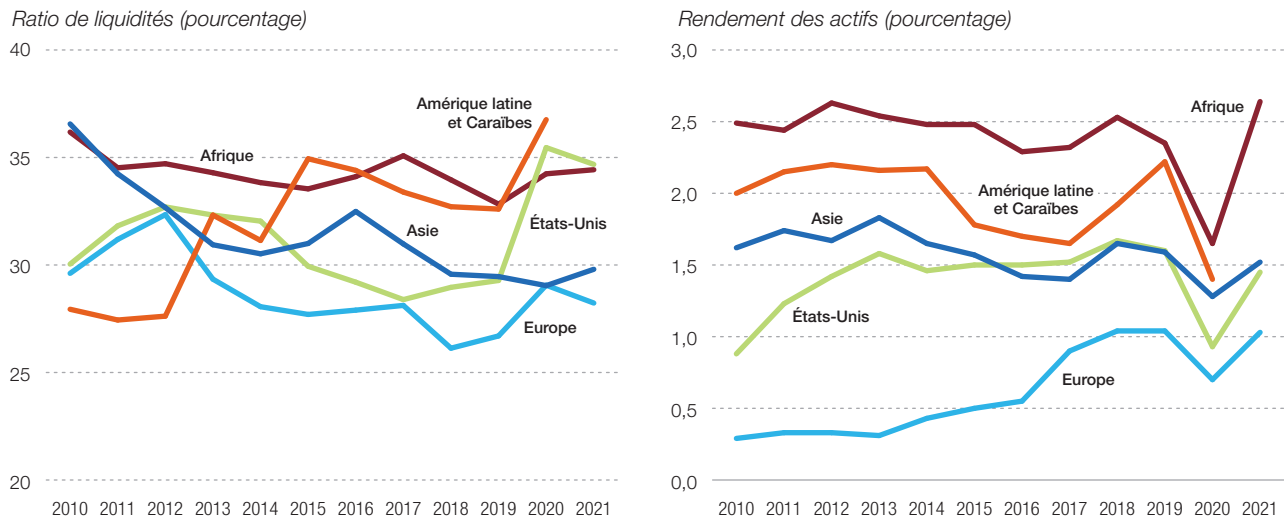


Ratio de capital réglementaire par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques (pourcentage)



Source : Indicateurs de solidité financière du FMI et calculs des services de la Banque.

FIGURE 1.17 Ratios de liquidités et rendement des actifs



Source : Indicateurs de solidité financière du FMI et calculs des services de la Banque.

Afrique, l'évolution de ces deux ratios est toutefois assez variable, avec des baisses marquées dans des pays tels que l'Algérie, la RCA, les Seychelles, le Tchad, Madagascar et la Tanzanie.

En outre, les banques d'Afrique sont en moyenne restées rentables sur la base du rendement des actifs (RDA), avec une baisse notable entre 2018 et 2020, attribuable en partie aux problèmes liés à la COVID-19 (figure 1.17, cadre de gauche). Leur RDA a toujours été supérieur à celui des autres régions (Asie, Amérique latine et Caraïbes, Europe et États-Unis). Cela s'explique en partie par l'émergence d'une classe de consommateurs et par les taux de croissance phénoménaux de certaines économies, malgré les inquiétudes persistantes liées aux défis sociaux et politiques. La baisse du RDA à partir de 2018 a poussé les banques africaines à innover pour répondre à l'énorme demande non satisfaite sur le continent, tout en essayant de rester financièrement solvables dans le difficile environnement économique actuel. De même, les données montrent que les banques africaines détenaient d'importantes réserves d'actifs liquides au cours de la décennie précédant la pandémie de COVID-19, avec un ratio d'actifs liquides supérieur à 34 %, dépassant celui de l'Europe et des États-Unis. Ce ratio a diminué vers 2019, tombant en dessous de celui des États-Unis, mais a depuis repris une tendance à la hausse.

Situation budgétaire et mobilisation des ressources intérieures

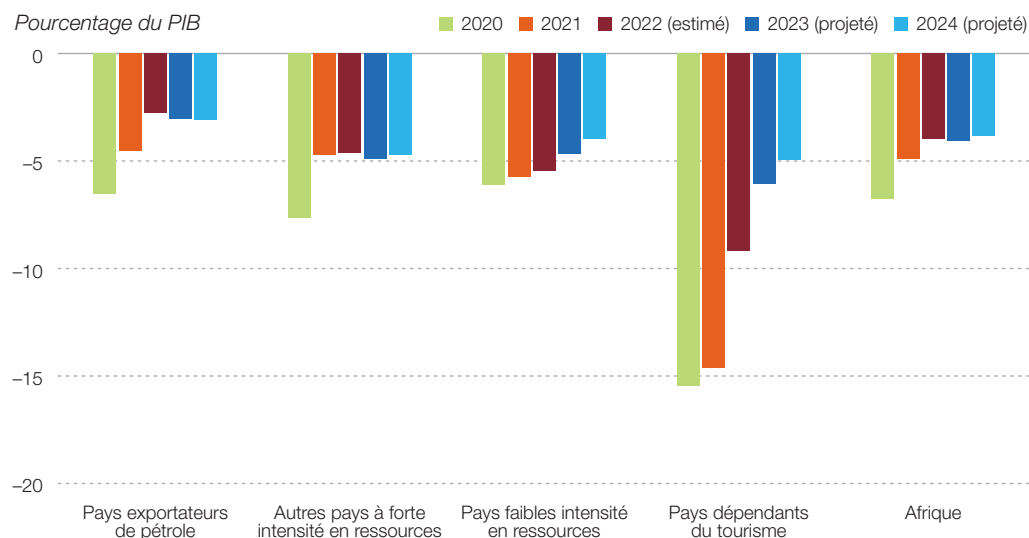
L'équilibre budgétaire de l'Afrique s'améliore et pourrait converger vers les niveaux d'avant la pandémie, mais des défis importants subsistent

Selon les estimations, le déficit budgétaire moyen s'est réduit à 4 % du PIB en 2022, contre 4,9 % en 2021 et moins (de 0,4 point de pourcentage) que dans les MEO 2023. Pour la deuxième année consécutive, le PIB s'est amélioré après sa forte détérioration à 6,8 % en 2020, grâce à un important soutien budgétaire destiné à atténuer les impacts socioéconomiques de la pandémie. Avec cette amélioration, le déficit budgétaire moyen de l'Afrique revient à son niveau prépandémique de 2019. La réduction du déficit budgétaire a été généralisée, tous les groupes de pays enregistrant des déficits plus faibles, les gains budgétaires les plus importants étant enregistrés dans les pays exportateurs de pétrole et les économies dépendantes du tourisme (figure 1.18).

Le déficit budgétaire moyen des *exportateurs de pétrole* a diminué de près de 2 points de pourcentage, passant de 4,6 % du PIB en 2021 à 2,7 % en 2022, grâce aux bonnes performances des recettes dues à l'évolution favorable des prix mondiaux de l'énergie. La figure 1.19 montre que la moitié de ces pays ont affiché des excédents budgétaires. Les excédents du Congo,

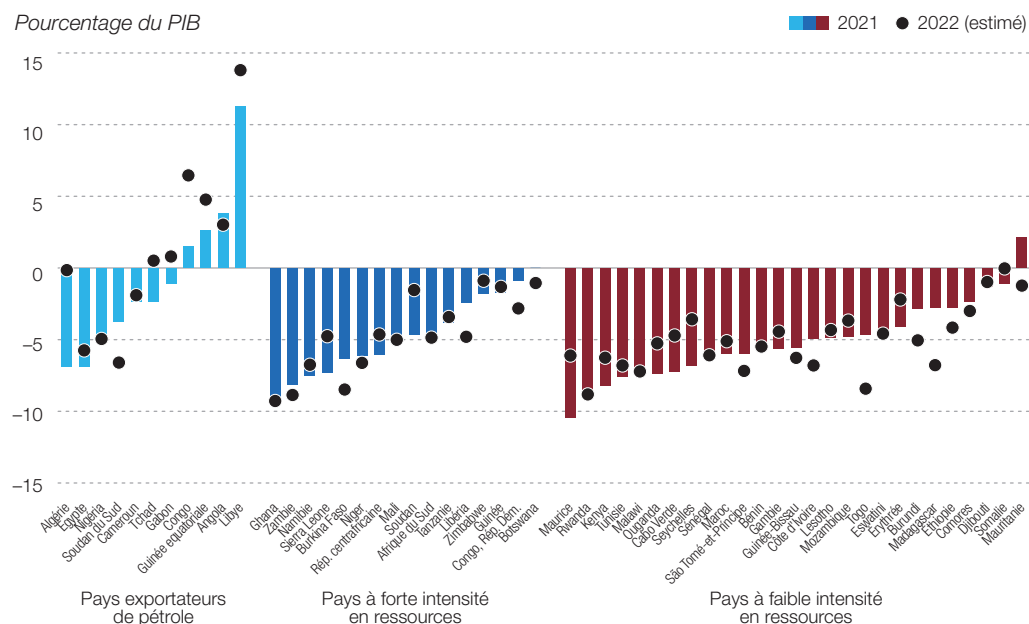
La réduction du déficit budgétaire a été généralisée, tous les groupes de pays enregistrant des déficits plus faibles, les gains budgétaires les plus importants étant enregistrés dans les pays exportateurs de pétrole et les économies dépendantes du tourisme

FIGURE 1.18 Solde budgétaire en pourcentage du PIB par groupe de pays, 2020–2024



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement et FMI 2023.

FIGURE 1.19 Solde budgétaire en part du PIB par pays, 2021–2022



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement et FMI 2023.

de la Guinée équatoriale et de la Libye étaient plus importants, allant de 4,8 % à 13,8 %, et ont presque compensé les déficits budgétaires enregistrés dans les pays ayant des déficits plus élevés, tels que le Nigeria (5 %). Conjuguée aux fortes dépenses consacrées aux subventions des carburants (estimées à environ 3 % du PIB),

la faiblesse de la production pétrolière du Nigeria a réduit les avantages fiscaux découlant de la hausse des prix internationaux du pétrole. Le déficit budgétaire moyen des pays exportateurs de pétrole devrait se creuser légèrement pour atteindre 3,1 en 2023–2024, reflétant une amélioration des recettes due à la hausse des prix du

pétrole qui compense dans une certaine mesure le déficit important et persistant attendu au Nigeria, la principale économie du groupe.

Les déficits budgétaires des *économies à forte intensité en ressources autres que le pétrole* se sont stabilisés autour de 4,6 % du PIB en 2022. Les pays de ce groupe ont utilisé les recettes des exportations favorables de matières premières pour soutenir les dépenses sociales consenties pour répondre à la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, et les mesures d'assainissement budgétaire ciblant les dépenses non essentielles ont contribué à stabiliser le déficit. Le déficit budgétaire moyen de ce groupe devrait se creuser légèrement et se stabiliser à 4,8 % du PIB, soit 0,2 point de pourcentage de plus qu'avant la pandémie, reflétant ainsi la poursuite du soutien budgétaire destiné à faire face à l'impact des prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie.

Les *pays à faible intensité en ressources* ont également enregistré une baisse marginale des déficits budgétaires de 0,3 point de pourcentage en 2022. La hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires a mis à rude épreuve les budgets publics de pays tels que le Malawi, le Rwanda, São Tomé-et-Príncipe et le Togo, dont les déficits budgétaires dépassent 7 % du PIB. En revanche, d'autres pays tels que Djibouti, la Mauritanie et la Somalie ont réussi à maintenir leurs déficits budgétaires à moins de 1,3 % du PIB malgré un environnement économique et financier difficile. Ces pays ont contribué à contenir le déficit moyen du groupe à 5,5 % du PIB en 2022. Le déficit budgétaire moyen des pays à faible intensité en ressources devrait diminuer pour atteindre 4,7 % du PIB en 2023 et 4 % en 2024, car la baisse attendue des prix des denrées alimentaires et de l'énergie exercera une pression moindre sur les recettes du groupe.

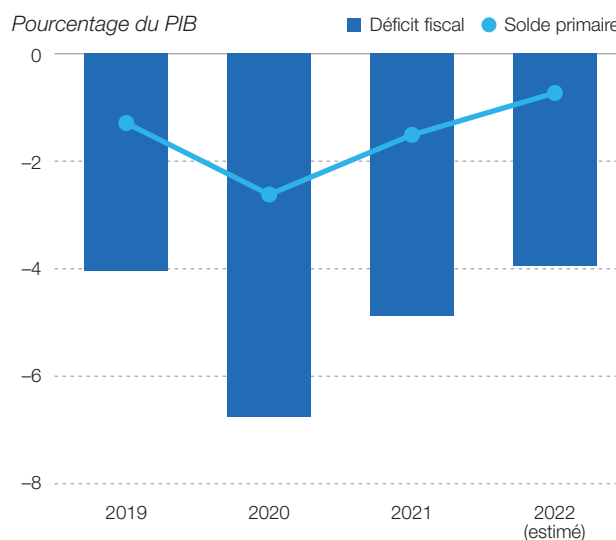
Après d'importantes détériorations budgétaires au lendemain de la pandémie de COVID-19, les *économies dépendantes du tourisme* se sont fortement redressées, le déficit budgétaire moyen du groupe se réduisant à 9,2 % du PIB en 2022, contre 14,6 % l'année précédente. L'amélioration de la performance fiscale a bénéficié de l'augmentation des recettes touristiques après la réduction progressive des dépenses publiques liées

à la COVID-19. Malgré cette amélioration remarquable, le déficit moyen reste important, dépassant de 1,7 point de pourcentage le niveau pré-pandémique de 2019. À moyen terme, l'incertitude croissante quant aux perspectives économiques mondiales et la faiblesse des économies avancées augmentent les risques pour la demande de tourisme en Afrique. Les recettes pourraient donc diminuer et, même si le déficit devrait se réduire progressivement pour atteindre 6 % du PIB en 2023 et 4,9 % l'année suivante, la perspective de cette performance reste éloignée sans restrictions budgétaires en raison de l'évolution rapide des forces extérieures.

L'amélioration du solde budgétaire global en Afrique a été soutenue par la réduction du déficit primaire. En 2020, l'appui budgétaire supérieur à la ligne budgétaire a doublé le déficit primaire, qui est passé à 2,6 % du PIB, représentant près de 40 % du déficit global, contre 32 % l'année précédente. Une reprise économique plus forte et plus rapide que prévu a soutenu l'assainissement budgétaire, aboutissant à une réduction de l'écart entre les dépenses et les recettes récurrentes, le déficit primaire diminuant parallèlement pour atteindre une moyenne de 1,2 % du PIB en 2021–2022, ce qui représente environ 26 % du solde budgétaire global (figure 1.20).

Une reprise économique plus forte et plus rapide que prévu a soutenu l'assainissement budgétaire, aboutissant à une réduction de l'écart entre les dépenses et les recettes récurrentes

FIGURE 1.20 Solde budgétaire global et solde budgétaire primaire (en pourcentage du PIB), 2019–2022



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

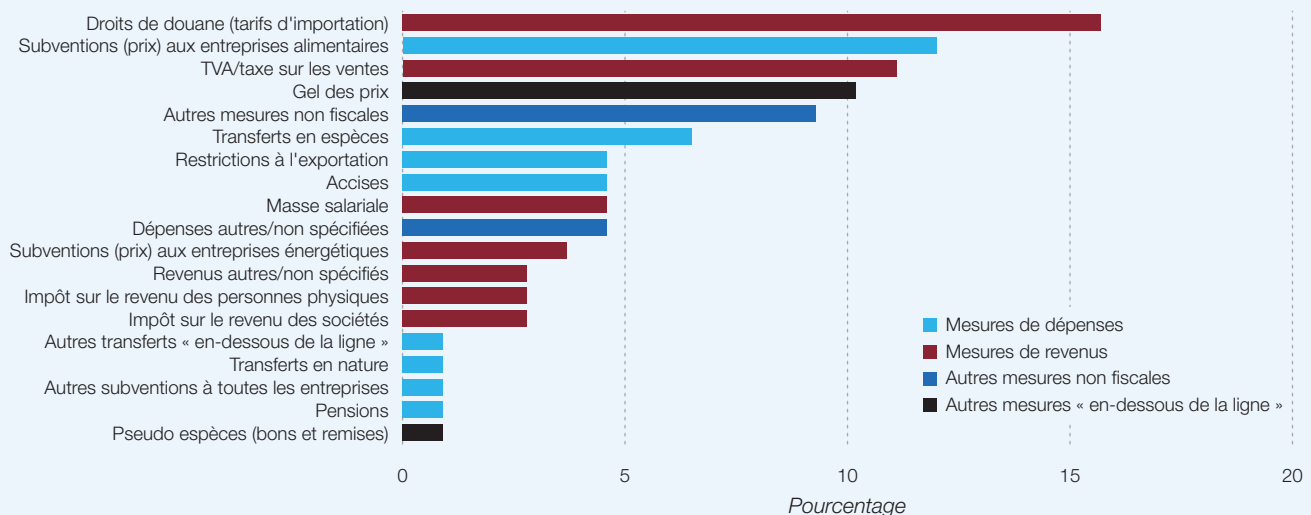
Alors que les États s'efforcent de compenser la baisse du pouvoir d'achat des groupes les plus vulnérables de leur population – due au triple défi de l'inflation élevée, du changement climatique et de l'impact de la COVID-19 –, l'amélioration de l'efficacité des dépenses et de l'administration fiscale devrait être la principale priorité de l'assainissement budgétaire. Les pays disposent d'une marge de manœuvre budgétaire plus ou moins importante, et leurs stratégies d'assainissement seront

différentes, mais les gains d'une politique budgétaire saine et prudente visant à améliorer l'efficacité des dépenses pourraient être substantiels. La contraction des dépenses d'investissement a été la principale victime des restrictions budgétaires dans un contexte de pressions sur les dépenses visant à protéger les populations des prix élevés de l'énergie et des denrées alimentaires (encadré 1.2). La part des dépenses d'investissement dans les dépenses totales des administrations

ENCADRÉ 1.2 Mesures politiques prises par les États africains pour protéger les ménages et les entreprises contre la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie

La flambée des prix internationaux de l'énergie et des denrées alimentaires en 2022, amplifiée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, a déclenché une crise du coût de la vie dans le monde entier et fait basculer 15 millions supplémentaires d'Africains dans l'extrême pauvreté, le revenu réel des ménages ayant chuté de manière brutale, en particulier pour les acheteurs nets.¹ Pour atténuer l'impact de la hausse des prix des matières premières sur les ménages et les entreprises, la plupart des États du monde entier ont rapidement annoncé un large éventail de mesures politiques, certaines liées aux recettes et aux dépenses, d'autres à des mesures « en-dessous de la ligne » et non fiscales. Un examen des mesures de politiques annoncées par 37 pays africains au cours du premier semestre 2022 révèle que sur 108 réponses de politiques (environ 14,4 % des 750 réponses de politiques totales annoncées dans le monde), environ 40 % étaient liées aux recettes, telles que la suspension, la suppression ou la réduction des droits de douane sur les denrées alimentaires et les carburants, la suspension ou la réduction des taxes (TVA/ventes, accises, revenu personnel et revenu des sociétés) (encadré figure 1.2.1). Les mesures de dépenses – subventions aux prix des entreprises alimentaires et énergétiques, transferts en espèces, en pseudo espèces ou en nature, augmentations des salaires de base ou des salaires minimums et augmentations des pensions – ont représenté 35,2 % de l'ensemble des nouvelles mesures. D'autres mesures politiques ont été prises, notamment des mesures « en-dessous de la ligne » (telles que le gel des prix) ou des restrictions à l'exportation de certains produits agricoles.

ENCADRÉ FIGURE 1.2.1 Réponses politiques annoncées à la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie en Afrique, en 2022



Source : Calculs des services de la Banque à partir de la base de données Food and Energy Price Action (DEFPA) du FMI.

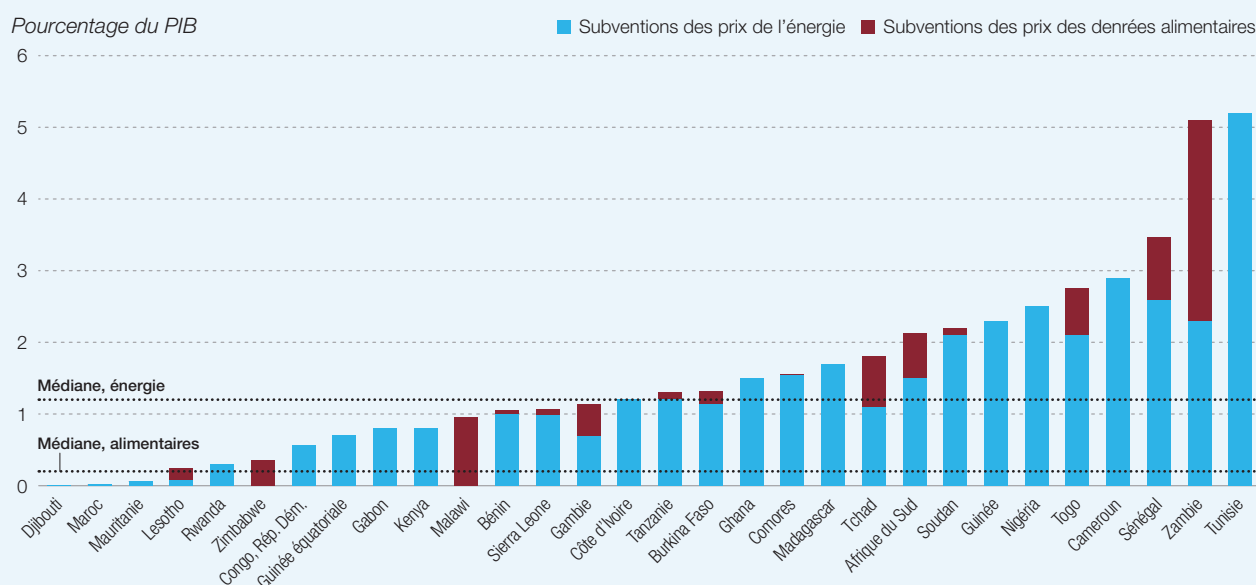
(suite)

ENCADRÉ 1.2 Mesures politiques prises par les États africains pour protéger les ménages et les entreprises contre la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie (suite)

Alors que les annonces de politiques prédominantes en Afrique étaient liées à la fiscalité (21,3 %) ou aux subventions directes (15,7 %), les économies avancées, en particulier en Europe, ont mis en œuvre un nombre important de transferts monétaires ainsi que de bons et remises en plus des réductions des taxes à la consommation telles que la TVA/taxe sur les ventes et les accises. Ces différences de politique peuvent s'expliquer par le fait que les économies avancées disposent de filets de sécurité sociale et de programmes de protection sociale bien développés et solides, avec des registres sociaux et des systèmes de paiement transparents facilitant déjà la mise en œuvre rapide et économique de politiques de ciblage bien conçues. En outre, dans les économies avancées, la plupart des nouvelles mesures annoncées ont tendance à se concentrer sur l'impact de la hausse des prix de l'énergie (plus de 60 % de l'ensemble des mesures), tandis qu'en Afrique, elles se concentrent principalement sur la réponse à la hausse des prix des denrées alimentaires (plus de 50 % de l'ensemble des mesures), reflétant ainsi la part importante des dépenses alimentaires dans le budget des ménages.

Outre le fait que les dépenses alimentaires représentent une part importante du budget des ménages en Afrique, l'attention limitée portée à l'énergie pourrait être due aux subventions déjà élevées des prix de l'énergie dans la plupart des pays africains. Environ deux tiers des pays ont annoncé des réponses de politiques à la hausse des prix de l'énergie dépassant 1 % du PIB, les plus importantes étant celles de la Tunisie (5,2 %), suivie de la Guinée (4,6 %), de l'Afrique du Sud (3 %) et du Cameroun (2,9 %) (encadré figure 1.2.2). Ces mesures liées à l'énergie nouvellement annoncées ainsi que d'autres mesures de dépenses ont toutefois exercé une pression supplémentaire sur les budgets publics de la plupart des pays, déjà confrontés à une marge de manœuvre budgétaire restreinte.

ENCADRÉ FIGURE 1.2.2 Taille des subventions annoncées pour les produits alimentaires et énergétiques en Afrique, en 2022



Note : Les subventions énergétiques comprennent : subventions énergétiques totales, diesel, kérosène, électricité, gaz naturel et pétrole, produits dérivés et gaz, essence, LPG. Les subventions alimentaires comprennent : pain/blé/céréales/farine, engrais, aliments de base, aliments (transferts monétaires inconditionnels), sucre, riz et huile végétale, graines de maïs/viande. Les subventions médianes énergétiques et alimentaires représentent respectivement 1,2 % et 0,2 % du PIB.

Source : Calculs des services de la Banque à partir de la base de données Food and Energy Price Action (DEPPA) du FMI.

Note:

1. BAD 2023.

Le déficit budgétaire de l'Afrique devrait continuer à se réduire à moyen terme, car les économies maintiennent l'assainissement budgétaire postpandémique malgré les taux d'intérêt plus élevés et les dépréciations monétaires, ainsi que les augmentations des paiements du service de la dette qui y sont associées

publiques a diminué dans plus de la moitié des pays africains (28) en 2020–2021, par rapport à la moyenne des cinq années précédant la pandémie (figure 1.21). Parmi les pays ayant enregistré les plus fortes réductions du ratio des dépenses en capital par rapport aux dépenses totales en 2020–2021 figurent la Guinée équatoriale (36,4 points de pourcentage), le Congo (16,1 points de pourcentage) et la Guinée (15,6 points de pourcentage). Ces pays sont des économies à forte intensité en ressources affichant un excédent budgétaire important ou un faible déficit en 2022, ce qui devrait leur offrir une marge de manœuvre budgétaire pour des dépenses d'investissement plus élevées, soulignant la nécessité d'améliorer l'efficacité des dépenses et l'allocation des ressources.

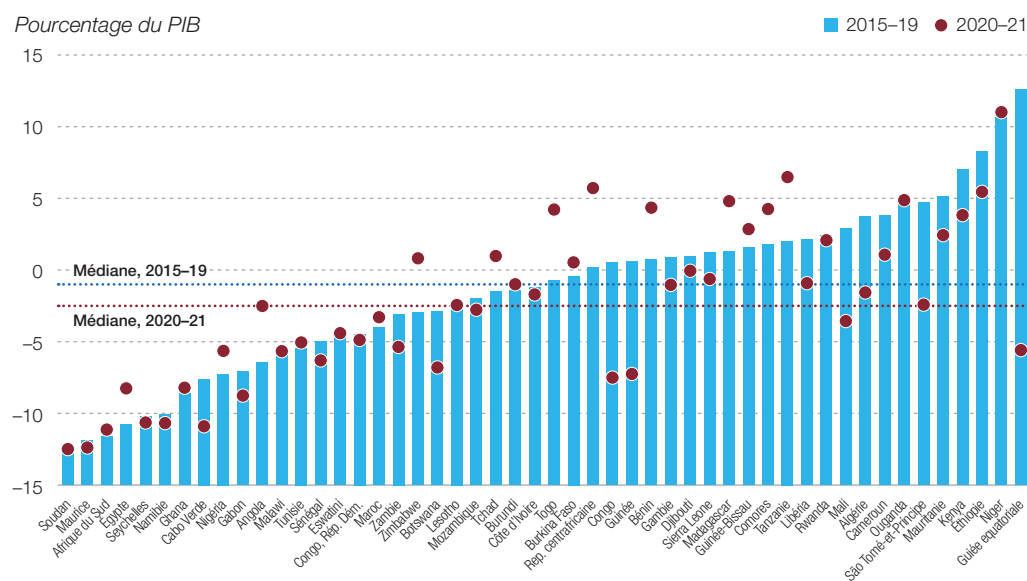
Environ 22 pays ont réussi à préserver les dépenses de développement dans un contexte de défis budgétaires importants, les plus importantes augmentations en points de pourcentage étant enregistrées en Tanzanie, au Togo et en République centrafricaine, dans cet ordre. Cependant, contrairement à ce qui s'est passé en Tanzanie qui a enregistré un modeste déficit fiscal d'environ 2,9 % du PIB en 2020–2021, l'accroissement des dépenses en capital a été associé à des déficits budgétaires plus importants dans les deux autres

pays. Cela souligne la nécessité d'adopter une position budgétaire saine et prudente en encourageant les dépenses d'investissement à l'aide de certains ajustements des dépenses récurrentes discrétionnaires afin d'assurer la viabilité budgétaire. Le report des dépenses d'investissement ne doit pas être une option, car il menacerait une croissance soutenue et plus forte et pourrait accroître les vulnérabilités de la dette à mesure que les dépenses productives susceptibles de rembourser la dette ralentissent.

Le déficit budgétaire de l'Afrique devrait continuer à se réduire à moyen terme, car les économies maintiennent la consolidation fiscale postpandémique malgré les taux d'intérêt plus élevés et les dépréciations monétaires, ainsi que les augmentations des paiements du service de la dette qui y sont associées. Le ratio moyen du déficit budgétaire par rapport au PIB devrait converger progressivement vers le niveau pré-pandémique de 4 % en 2019, se stabiliser à 4,1 % en 2023 et se réduire à 3,8 % en 2024. La marge de manœuvre budgétaire supplémentaire attendue à moyen terme dépendra du renforcement de la mobilisation des ressources intérieures.

Comme l'ont souligné les MEO 2023, le continent affiche toujours des ratios recettes/PIB

FIGURE 1.21 Part moyenne des dépenses en capital dans les dépenses publiques totales (pourcentage)



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

inférieurs à ceux de la plupart des autres régions du monde. Les recettes publiques moyennes en pourcentage du PIB, hors subventions, ont diminué au cours de la décennie qui a précédé la pandémie de COVID-19. Entre 2010 et 2019, le ratio a considérablement diminué, passant de 23,9 % à 19 % (figure 1.22). Représentant cette tendance, le ratio recettes fiscales/PIB a également diminué d'environ 1,3 point de pourcentage, pour atteindre 15,3 % du PIB. Ce chiffre est nettement inférieur à la moyenne de l'Asie-Pacifique (21 %), de l'Amérique latine (22,9 %) et des membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (33,8 %). La pandémie a encore réduit le ratio des recettes fiscales à 14,7 % en 2022, ce qui est inférieur au minimum de 15 % requis pour qu'un pays en développement puisse financer de manière adéquate les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

Seuls les pays à forte intensité en ressources, autres que ceux dépendant du pétrole et du tourisme, ont enregistré un ratio de recettes fiscales plus élevé en 2019, à savoir 18,1 % du PIB. Avec un ratio de recettes fiscales de 15,6 % du PIB, les pays à faible intensité en ressources atteignent à peine le seuil de la cible de financement du développement des Objectifs de développement durable pour les pays en développement, mais

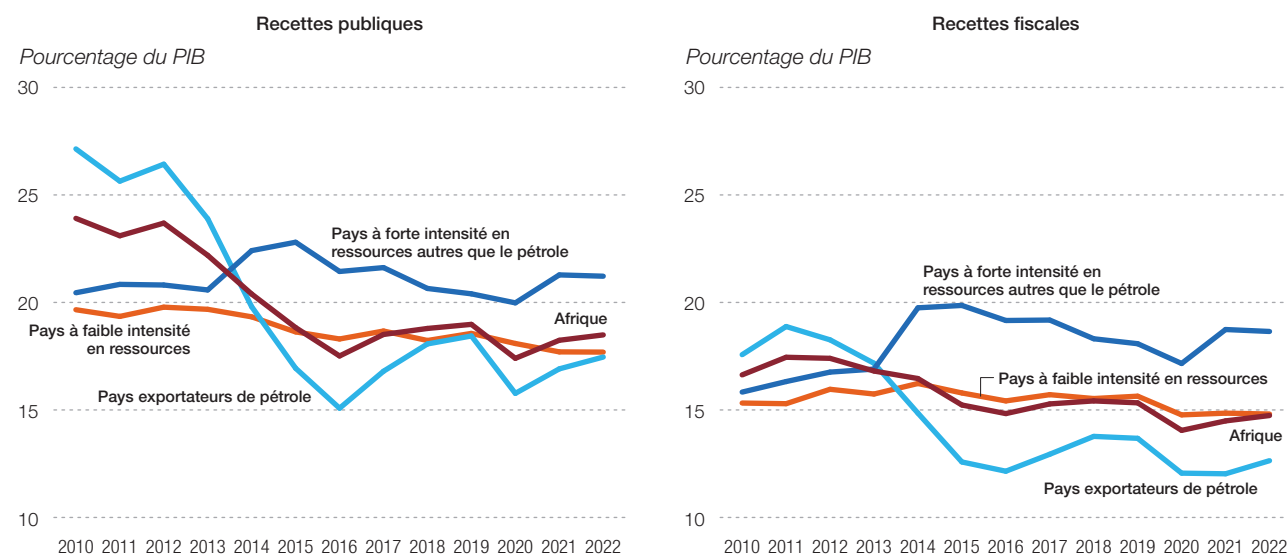
il est possible d'accroître leurs performances en améliorant la capacité de collecte de l'impôt. Ces économies dépendent largement de l'impôt direct sur le revenu, notamment de l'impôt sur le revenu des sociétés et de l'impôt sur les salaires. Compte tenu de l'inefficacité des systèmes de collecte des impôts, la part des recettes fiscales dans le PIB total a progressivement diminué.

Dans toute l'Afrique, la pandémie de COVID-19 a encore aggravé la situation budgétaire déjà fragile, et les recettes des administrations publiques en pourcentage du PIB ont baissé de 1,6 point de pourcentage, passant de 19 % en 2019 à 17,4 % en 2020. La consolidation de la reprise économique pourrait permettre aux recettes moyennes des États de dépasser les 18,4 % du PIB estimés en 2022.

Lorsque les déficits budgétaires sont importants et dépassent les niveaux viables à moyen terme, la promotion du rééquilibrage extérieur peut nécessiter un assainissement budgétaire afin d'éviter des arrêts soudains et des crises de la balance des paiements. L'austérité budgétaire doit être mise en œuvre d'une façon n'exacerbant pas les conséquences à long terme de la pandémie, notamment en préservant les investissements favorables à la croissance dans les infrastructures, les soins de santé et l'éducation. Des politiques doivent être maintenues pour

Lorsque les déficits budgétaires sont importants et dépassent les niveaux viables à moyen terme, la promotion du rééquilibrage extérieur peut nécessiter un assainissement budgétaire afin d'éviter des arrêts soudains et des crises de la balance des paiements

FIGURE 1.22 Recettes publiques par groupe économique en Afrique, 2010–2022



Source : Calculs des services de la Banque.

Pour les pays riches en pétrole, la dette devrait diminuer pour atteindre 64 % du PIB en 2022, contre 66,5 % en 2021, malgré l'augmentation de la dette au Nigeria

protéger les ménages vulnérables des effets de la hausse des prix des denrées alimentaires et du pétrole. La mise en place d'un assainissement budgétaire favorable à la croissance progressif, mais significatif, contribuerait au rééquilibrage des comptes courants et à l'accumulation de réserves internationales à des niveaux plus appropriés, en particulier dans les économies dont la position extérieure est plus faible que justifié. Les pays présentant des déséquilibres extérieurs structurels devraient davantage s'efforcer de résoudre les problèmes de compétitivité en procédant à des réformes progressives des marchés du travail et des produits. Même en période de difficultés économiques, les décideurs politiques doivent trouver des moyens d'accroître l'investissement et le développement économique tout en réduisant les pressions fiscales. La mise en œuvre de réformes structurelles améliorant le climat des affaires et favorisant la concurrence est une approche. Cela peut non seulement accroître l'investissement, mais aussi les recettes fiscales. La mise en œuvre de politiques fiscales ciblées, telles que des incitations fiscales pour les partenariats public-privé, peut également encourager l'investissement privé tout en minimisant la charge fiscale de l'État.

Comme indiqué dans les MEO 2023, compte tenu de la faiblesse de l'assiette fiscale et de la modération de l'aide due aux pressions budgétaires dans les économies avancées, il est impératif de faire respecter les règles et d'améliorer l'administration fiscale de manière plus générale pour mobiliser les ressources nationales afin de soutenir la reprise économique et d'engendrer une croissance durable, inclusive et résiliente pour le continent. L'amélioration de l'efficacité de la collecte des recettes à l'aide de réformes institutionnelles, telles que l'amélioration de la gouvernance et l'accélération des investissements dans la numérisation et la gouvernance électronique, améliorera la transparence, réduira les flux financiers illicites et renforcera la crédibilité fiscale. Bien séquencées et correctement mises en œuvre, ces politiques pourraient renforcer la mobilisation des ressources nationales pour compléter les ressources privées afin de répondre aux besoins de financement de la croissance verte et du développement durable.

Dynamique de la dette et implications pour la croissance

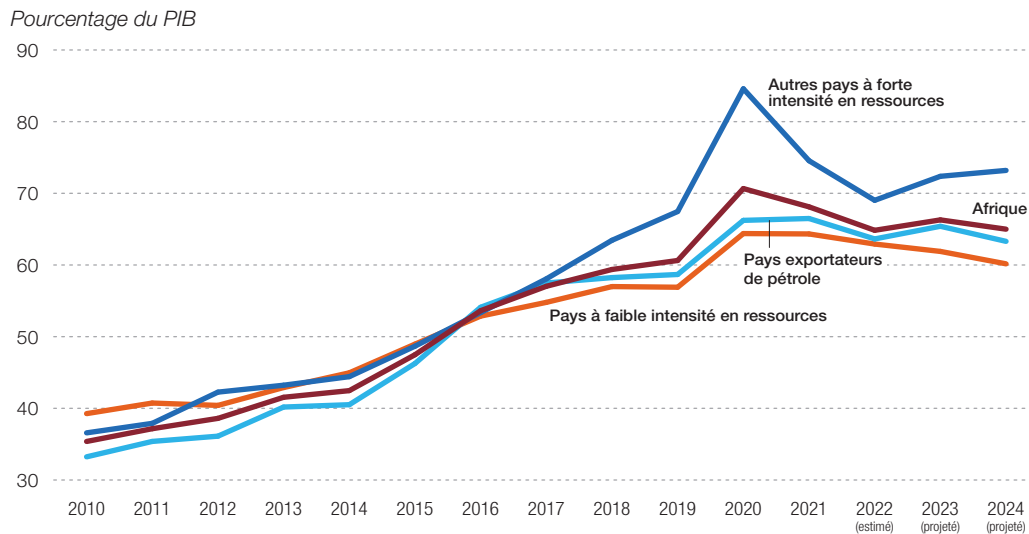
La dette publique devrait rester élevée, avec des vulnérabilités persistantes

Comme indiqué dans les MEO 2023, la dette publique médiane devrait avoir baissé en Afrique à 65 % du PIB en 2022, contre 68 % en 2021, grâce aux initiatives d'allègement de la dette qui aident les pays à résister à la conjugaison des chocs mondiaux, y compris la pandémie de COVID-19. Ce ratio reste supérieur au niveau de 61 % du PIB atteint avant la pandémie, et il devrait encore augmenter pour atteindre 66 % en 2023, puis se stabiliser autour de 65 % en 2024 (figure 1.23). L'augmentation attendue de la dette reflète des besoins de financement croissants, associés à l'augmentation des factures d'importation de denrées alimentaires et d'énergie, aux coûts élevés du service de la dette dus aux hausses des taux d'intérêt, aux dépréciations du taux de change et aux risques de refinancement.

Les ratios de la dette publique par rapport au PIB sont particulièrement élevés dans les économies à forte intensité en ressources autres que le pétrole. Pour ce groupe de pays, le ratio médian dette publique/PIB a diminué en 2022, passant de 74,5 % à 69 % du PIB, principalement en raison d'une baisse de plus de 60 points de pourcentage de la dette du Soudan, qui a atteint le point de décision de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés en 2021 et devrait bénéficier d'un allègement substantiel de sa dette extérieure. Toutefois, la dette publique reste supérieure au niveau prépandémique de 67,5 % du PIB et devrait augmenter respectivement à 72 % et 73 % en 2023 et 2024, principalement en raison de l'augmentation des coûts d'intérêt de la dette, de la dépréciation des monnaies nationales et de l'accroissement des besoins de financement.

Pour les pays riches en pétrole, la dette devrait baisser à 64 % du PIB en 2022, contre 66,5 % en 2021, malgré l'augmentation de la dette publique du Nigeria. Celle-ci n'a cessé d'augmenter en raison de la faiblesse des recettes du pays et des dépenses importantes liées aux subventions aux carburants, estimées à environ 3 % du PIB. Pour les autres pays de ce groupe, les gains provenant des recettes d'exportation stimulées par les prix

FIGURE 1.23 Dette publique brute en pourcentage du PIB, 2010–2024



Source : Calculs des services de la Banque fondés sur la base de données des Perspectives de l'économie mondiale du FMI.

élevés du pétrole ont renforcé leurs monnaies et amélioré leur position extérieure. Ces facteurs ont atténué l'effet de la hausse des taux d'intérêt et réduit le fardeau de la dette dans ces pays. On estime que la dette a connu une baisse à deux chiffres en Angola (20 points de pourcentage), en Guinée équatoriale (15 points de pourcentage) et au Congo (9 points de pourcentage). En Angola, l'appréciation de la monnaie nationale et l'augmentation des recettes issues des exportations de pétrole expliquent la forte baisse de la dette publique en 2022. À l'exception du Gabon et du Soudan du Sud, tous les pays de ce groupe devraient voir leur ratio dette publique/PIB diminuer en 2023 et 2024.

Les pays à faible intensité en ressources présentent un schéma similaire d'évolution de la dette publique, qui devrait être ramenée à 63 % du PIB en 2022, contre 64 % l'année précédente, en raison d'une croissance économique plus forte. Les prévisions de croissance économique plus élevée et les efforts de réduction du déficit budgétaire par l'assainissement budgétaire et la limitation des dépenses devraient ramener le ratio de la dette à 62 % du PIB en 2023 et à 60 % du PIB en 2024.

En ce qui concerne les principaux moteurs de la dynamique de la dette au cours de la

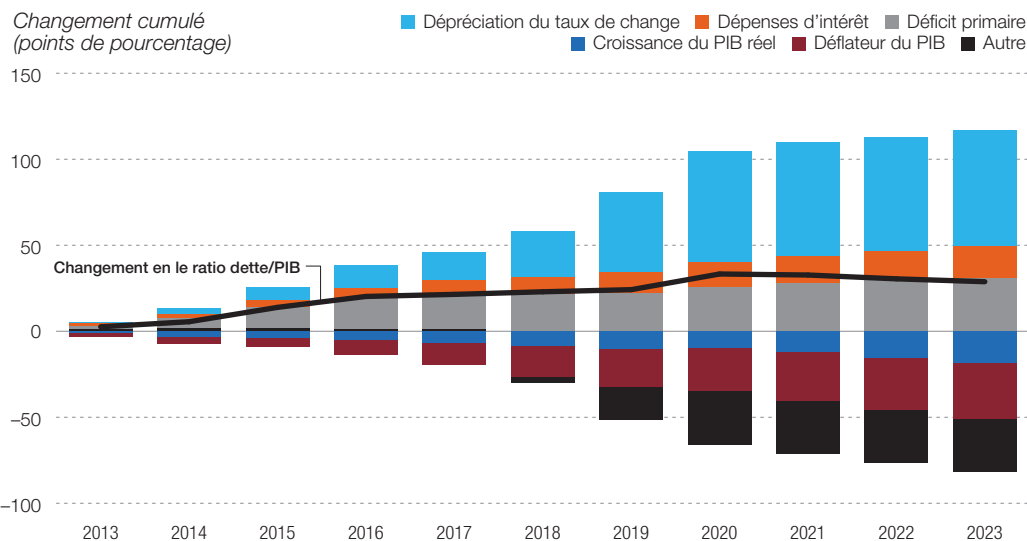
période 2013–2023, la décomposition des flux générateurs de dette indique que la dépréciation prévue du taux de change et les déficits primaires élevés auront un impact cumulatif plus important sur la dynamique de la dette extérieure que les moteurs historiques tels que la croissance du PIB réel (figure 1.24). De même, les dépenses d'intérêt, par le biais de l'augmentation des taux d'intérêt nominaux, devraient contribuer de manière significative à l'augmentation de l'accumulation de la dette par rapport aux valeurs passées, en raison de la normalisation actuelle de la politique monétaire à travers le monde, inversant l'environnement de taux d'intérêt historiquement très bas.

Le resserrement des conditions financières mondiales pèse sur les coûts des emprunts souverains

Le resserrement de la politique monétaire mondiale a alimenté la fuite des capitaux et la vente des euro-obligations, et a conduit simultanément à l'affaiblissement des monnaies nationales et à l'augmentation des écarts de rendement des obligations souveraines dans les pays ayant accès au marché (figure 1.25). Les obligations souveraines du Ghana, par exemple, étaient déjà en difficulté avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie en raison des préoccupations budgétaires du pays, et les

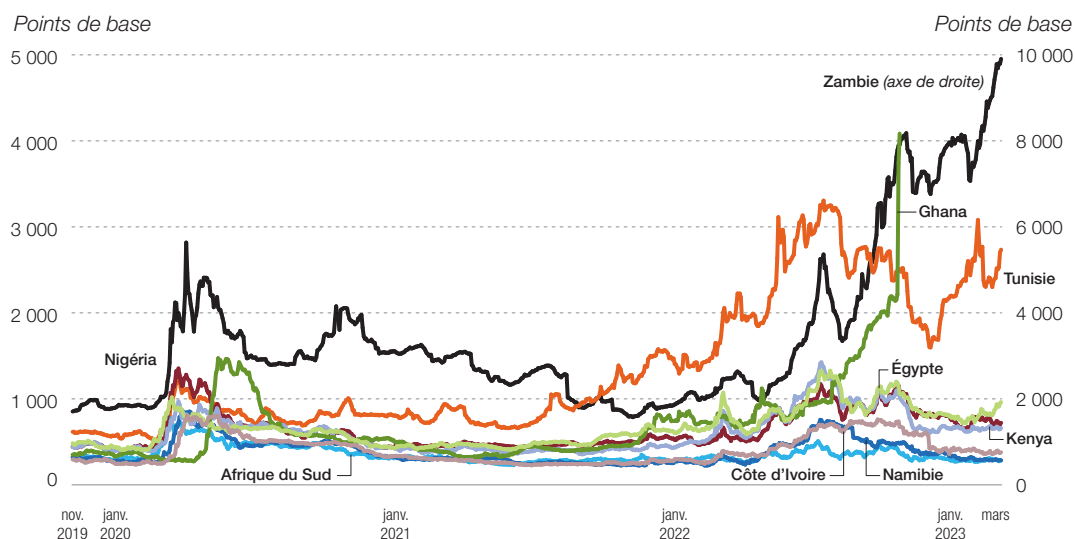
En ce qui concerne les principaux moteurs de la dynamique de la dette au cours de la période 2013–2023, la décomposition des flux générateurs de dette indique que la dépréciation prévue du taux de change et les déficits primaires élevés auront un impact cumulatif plus important sur la dynamique de la dette extérieure que les moteurs historiques tels que la croissance du PIB réel

FIGURE 1.24 Facteurs de la dynamique de la dette publique en pourcentage du PIB, 2013–2023



Source : Calculs des services de la Banque fondés sur la base de données des Perspectives de l'économie mondiale du FMI.

FIGURE 1.25 Écarts de rendement des obligations souveraines à 10 ans en Afrique, novembre 2019–mars 2023



Source : Calculs des services de la Banque fondés sur Haver Analytics.

écarts se sont creusés de plus de 1 500 points de base (pb) depuis août 2022. Touchée par la hausse des prix du blé, l'Égypte a vu son écart souverain s'élargir de plus de 900 points de base depuis février 2023. De même, le Nigeria, qui n'a pas pleinement bénéficié de la hausse des prix du

pétrole en raison de contraintes de production, a été confronté à des écarts de plus de 1 000 points de base entre juillet et novembre 2022. En Afrique du Sud, les écarts de rendement des obligations à 10 ans ont augmenté de manière moins spectaculaire et restent inférieurs à 300 points de base.

Les coûts du service de la dette ont augmenté, ce qui réduit la marge de manœuvre des dépenses publiques et accroît les vulnérabilités

Les finances publiques sont de plus en plus sollicitées en raison de l'augmentation des charges d'intérêt de la dette. Les paiements d'intérêts sur la dette extérieure par rapport aux recettes publiques ont dépassé le niveau d'avant la pandémie dans de nombreux pays (figure 1.26). Pour les 35 pays, le pourcentage médian des paiements d'intérêts de la dette extérieure par rapport aux recettes publiques est passé de 2,2 % en 2015–2019 à 2,7 % en 2020–2022.⁸ Cette augmentation indique que les recettes publiques n'ont pas suivi la hausse des paiements d'intérêts et met en évidence l'érosion de la marge de manœuvre budgétaire, qui limite la capacité des pouvoirs publics à financer les dépenses récurrentes nationales et l'investissement public. Les charges d'intérêt étaient plus élevées en 2020–2022 qu'en 2015–2019, dans les 35 pays, à l'exception de la Zambie, de la Mauritanie, du Tchad et de la République démocratique du Congo. Pour la Zambie, la baisse de la part des paiements d'intérêts dans les recettes totales est due à des paiements

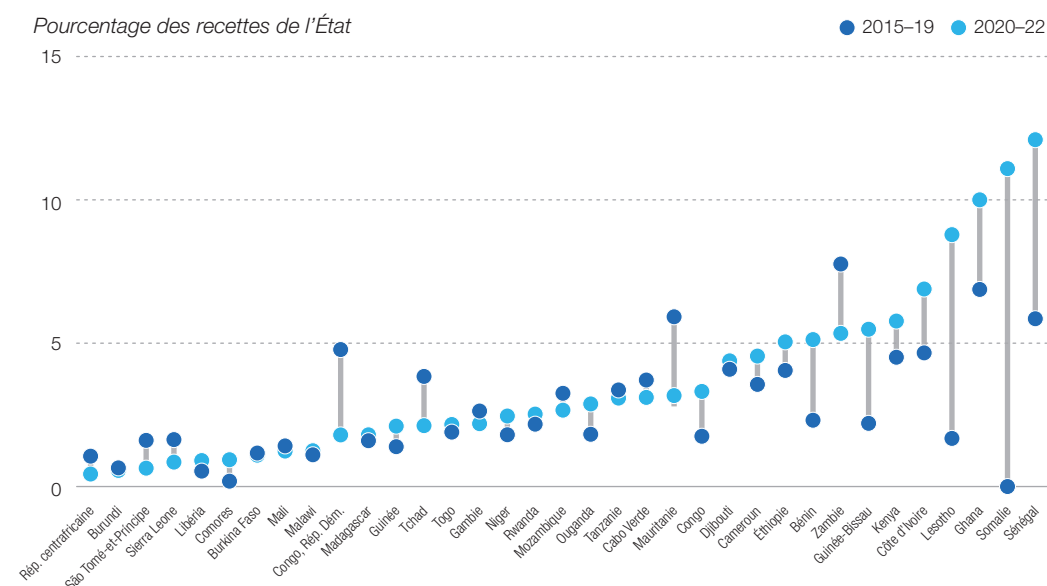
d'intérêts non effectués ou à des défauts de paiement pendant la pandémie.

La hausse des frais d'intérêt a été aggravée par l'augmentation des paiements du principal libellés en dollars américains, qui a entraîné des paiements du service de la dette globalement élevés. Les paiements totaux du service de la dette extérieure en pourcentage des recettes publiques ont augmenté entre 2015–2019 et 2020–2022 dans de nombreux pays (figure 1.27). Le ratio médian du service de la dette par rapport aux recettes des pays était d'environ 6,8 % en 2015–2019, nettement en dessous du seuil de viabilité de la dette de 18 % fixé par le FMI et la Banque mondiale. Le ratio a augmenté pour atteindre environ 10,9 % en 2020–2022, toujours en dessous du seuil. Même dans les quatre pays où les paiements d'intérêts ont diminué – Tchad, République démocratique du Congo, Mauritanie et Zambie – le service total de la dette a augmenté par rapport à la période pré-pandémique, soulignant que les paiements du principal constituaient la composante dominante du service de la dette en 2020–2022 dans ces pays.

Les 25 pays africains présentant un risque élevé de surendettement ou déjà en situation de

Dans de nombreux pays, les paiements d'intérêts sur la dette extérieure, en proportion des recettes publiques, ont dépassé le niveau d'avant la pandémie

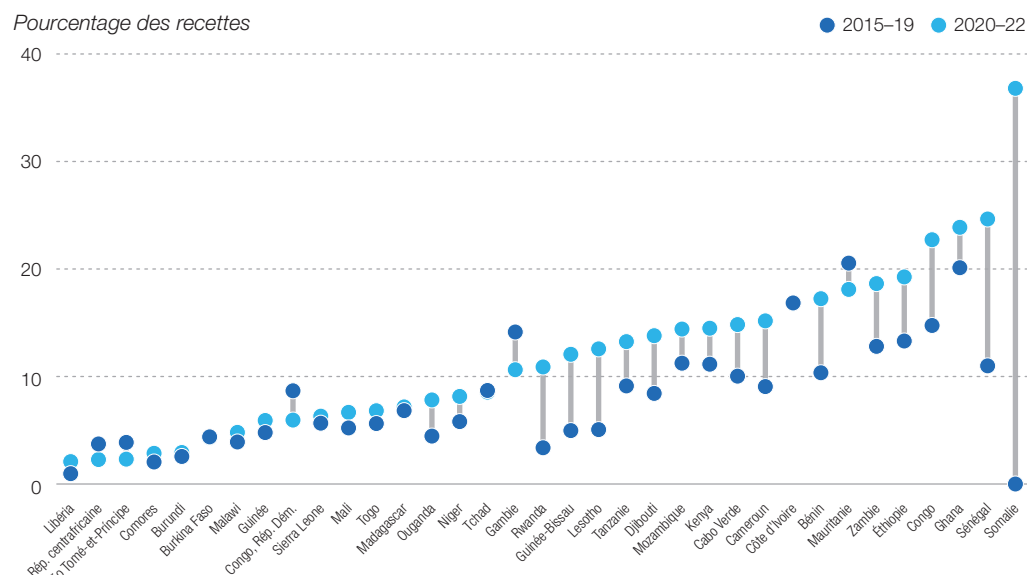
FIGURE 1.26 Paiements d'intérêts sur la dette extérieure, publique et garantie par l'État



Note : Les pays indiqués sont des pays africains à faible revenu pour lesquels une analyse de viabilité de la dette et des données sur les paiements d'intérêts sur la dette extérieure sont disponibles.

Source : Calculs des services de la Banque fondés sur la base de données des statistiques sur la dette internationale de la Banque mondiale.

FIGURE 1.27 Service de la dette extérieure, publique et garantie par l'État



Note : Les paiements du service de la dette sont la somme des remboursements du principal et des paiements d'intérêts au cours de l'année spécifiée. Les pays indiqués sont des pays africains à faible revenu pour lesquels une analyse de viabilité de la dette et des données sur le service de la dette extérieure sont disponibles.

Source : Calculs des services de la Banque fondés sur la base de données des statistiques sur la dette internationale de la Banque mondiale.

La hausse des frais d'intérêt a été aggravée par l'augmentation des paiements du principal libellés en dollars américains, qui a entraîné des paiements du service de la dette globalement élevés

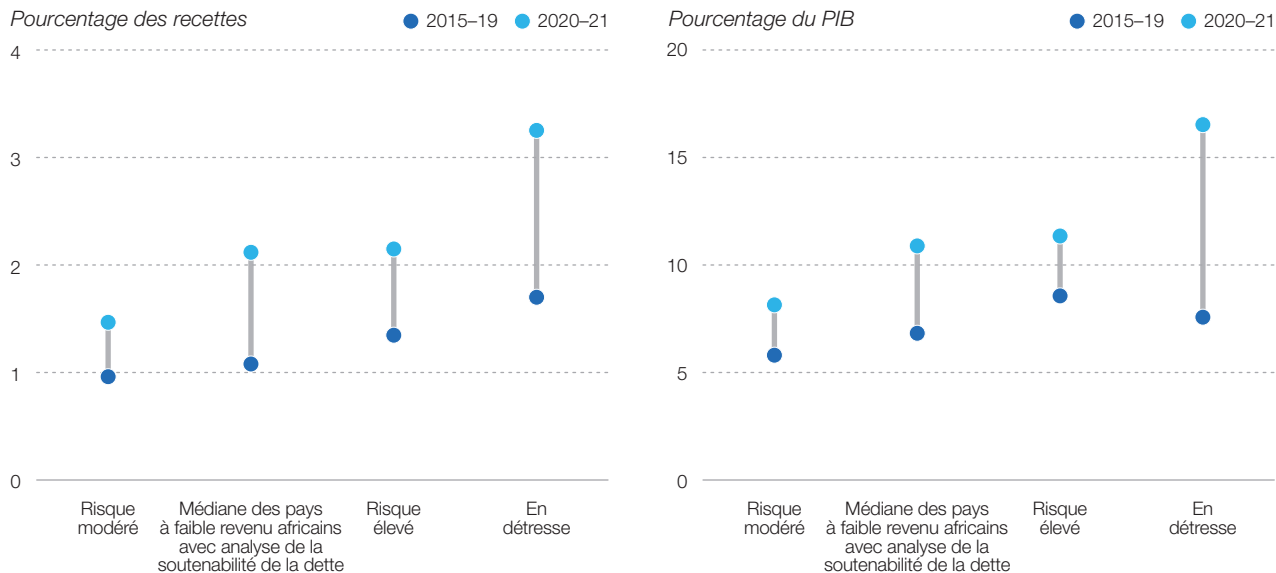
surendettement en février 2023 (compte tenu de l'endettement total, extérieur et intérieur)⁹ ont connu la plus forte augmentation du fardeau du service de la dette. La médiane des paiements du service de la dette extérieure dans les pays présentant un risque élevé de surendettement représentait plus de 11,3 % des recettes en 2020–2022, contre 8,6 % en 2015–2019 (figure 1.28). Le ratio médian a plus que doublé pour les pays déjà en situation de surendettement, passant de 7,6 % en 2015–2019 à 16,5 % en 2020–2022. Un nouvel accroissement des paiements au titre du service de la dette extérieure pourrait réduire considérablement la marge de manœuvre budgétaire de ces pays, ce qui rendrait plus difficile la reprise des économies touchées par les multiples crises qui ont secoué les pays au cours des trois dernières années.

Le risque d'insolvabilité pourrait se transformer en crise de liquidité en raison des pénuries potentielles de devises étrangères pour assurer le service de la dette. De plus, le détournement de ressources vers le paiement du service de la dette au détriment des dépenses sociales et

d'investissements publics essentiels pourrait créer un cercle vicieux d'une économie en difficulté renforçant les vulnérabilités préexistantes en matière d'endettement. Cela souligne la nécessité d'un allègement plus rapide et substantiel de la dette afin d'aider les pays africains à libérer des ressources pour les dépenses d'éducation, de santé et d'infrastructures physiques publiques.

Les paiements du service de la dette arrivant à échéance en 2023–2025 pourraient encore accroître le risque de détresse. Un regroupement des paiements du service de la dette dus en 2023–2025 augmentera encore la vulnérabilité de la dette et aggravera les risques. Le total des paiements du service de la dette extérieure dus en 2023 pour 16 pays africains augmentera d'environ un milliard de dollars américains, passant de 21,4 milliards de dollars américains en 2022 à 22,3 milliards de dollars américains en 2023 (figure 1.29).¹⁰ Le Nigeria est confronté au paiement de 500 millions de dollars américains en juillet 2023, et le Rwanda devra payer 61 millions de dollars américains en mai. En décembre, la Côte d'Ivoire et le Gabon devront payer respectivement 56 et 37 millions de dollars

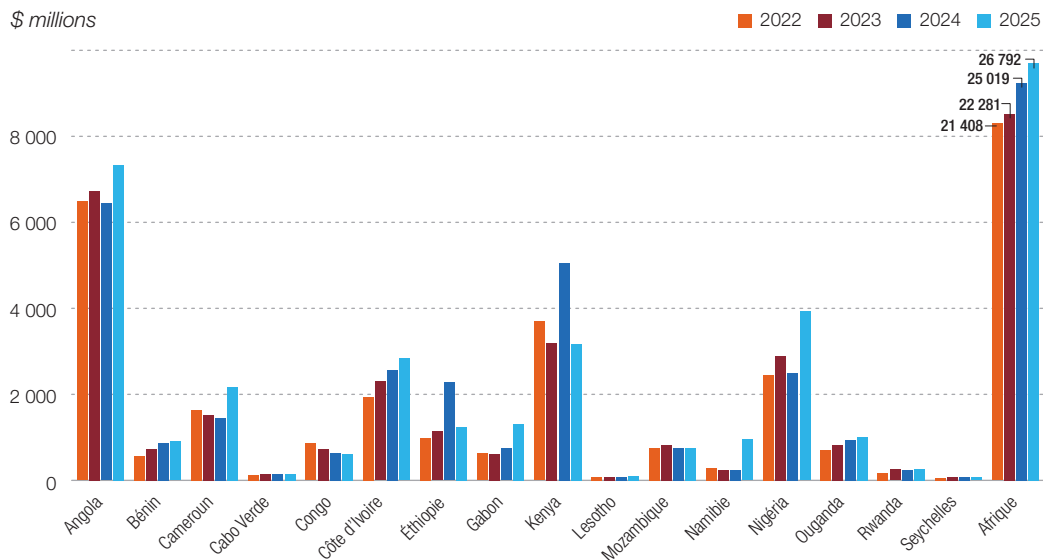
FIGURE 1.28 Service de la dette extérieure, publique et garantie par l'État par risque de surendettement



Note : Les pays indiqués sont les pays africains à faible revenu pour lesquels une analyse de viabilité de la dette (AVD) et des données sur le service de la dette extérieure sont disponibles.

Source : Calculs des services de la Banque fondés sur la base de données des statistiques sur la dette internationale de la Banque mondiale.

FIGURE 1.29 Dettes souveraines africaines, service total de la dette extérieure due



Source : Calculs des services de la Banque fondés sur la base de données des statistiques sur la dette internationale de la Banque mondiale.

La médiane des paiements du service de la dette extérieure en 2020–2022 pour les pays présentant un risque élevé de surendettement représentait plus de 11,3 % des recettes, contre 8,6 % en 2015–2019

américains, tandis que le Cameroun devra rembourser 50 millions de dollars américains par an en 2023–2025. Si la politique monétaire mondiale reste stricte et que la dépréciation des monnaies nationales par rapport au dollar américain persiste, les pays feront face à un arbitrage difficile entre le remboursement de la dette et le paiement de leurs factures d'importation de denrées alimentaires et d'énergie, ce qui pourrait exercer une pression sur les réserves de change. En l'absence d'une stratégie globale de réduction de la dette et d'un soutien financier similaire à l'allocation de DTS, la vulnérabilité de la dette continuera d'augmenter et les pays pourraient être confrontés à une crise de la balance des paiements.

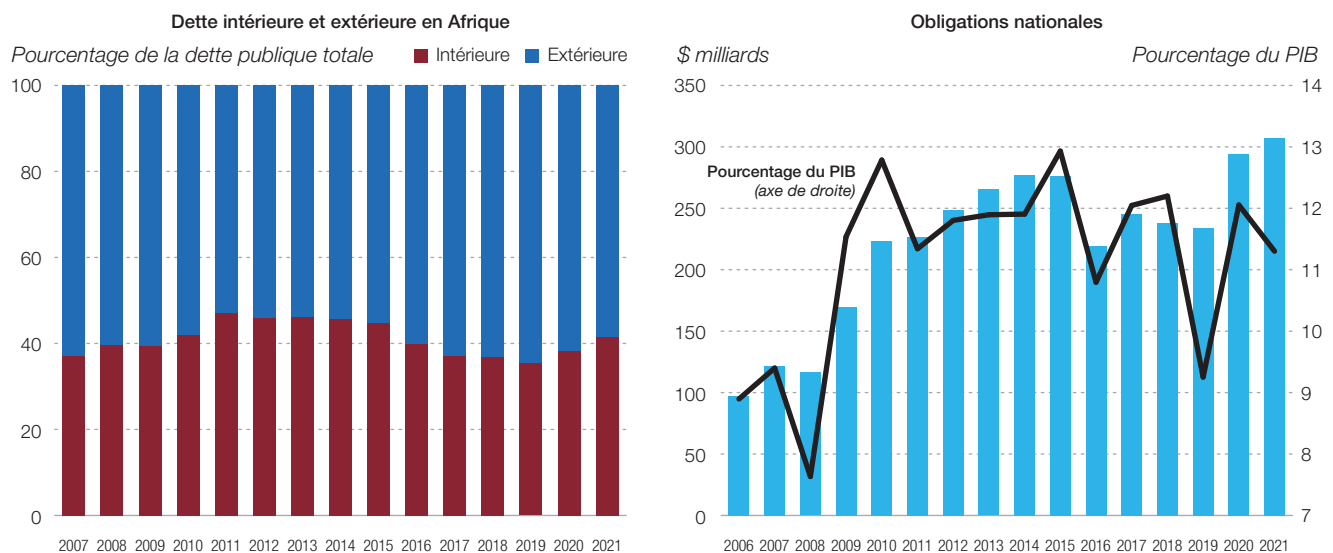
La part croissante de la dette intérieure dans la dette publique de l'Afrique pourrait exacerber les risques budgétaires et d'endettement, avec des répercussions sur la stabilité financière et la croissance économique

Face à la diminution des possibilités de financement extérieur, les pays africains comptent de plus en plus sur la dette intérieure pour financer les déficits budgétaires, et cette tendance devrait s'accroître à court terme.¹¹ Avant la pandémie de COVID-19, la part de la dette intérieure dans la dette publique totale était en baisse, mais depuis 2020, cette tendance s'est inversée (figure 1.30,

volet de gauche). En 2019, la dette extérieure représentait environ 65 % de la dette publique totale de l'Afrique. Cette part est tombée à 62 % en 2020 et, à la fin de 2021, la dette extérieure représentait environ 58 % de la dette totale. La composition de la dette s'est déplacée vers la dette intérieure, dont la part est passée de 35 % en 2019 à environ 42 % en 2021. Cette tendance reflète une augmentation des besoins de financement, ainsi que la difficulté pour de nombreux pays d'accéder aux marchés internationaux des capitaux qui, associée à une mobilisation limitée des recettes fiscales, les a incités à se tourner vers l'émission de dettes en monnaie locale.

Le tableau général de l'évolution de la dette publique vers le marché intérieur masque d'importantes différences entre les pays et groupes de pays. Pour les économies de marchés frontières dotées de marchés obligataires locaux relativement profonds, les émissions d'obligations nationales ont bondi depuis le début de la pandémie de COVID-19 en 2020 (figure 1.30, volet de droite). En moyenne, les pays africains ont émis des obligations nationales pour une valeur de 294 milliards de dollars américains en 2020 (12,1 % du PIB), contre 234 milliards de dollars américains en 2019 (9,3 % du PIB). Il s'agit d'une augmentation d'un quart en un an, due aux besoins de financement induits par la pandémie et aux possibilités limitées

FIGURE 1.30 Dette intérieure et extérieure et émissions d'obligations nationales



Source : Calculs des services de la Banque fondés sur la base de données AFMI et les bases de données du FMI et de la Banque mondiale.

de financement extérieur provenant de sources privées et multilatérales, ainsi qu'à l'évolution des banques nationales vers la détention d'actifs du secteur public à mesure que les risques liés aux prêts aux entreprises s'accroissent. L'émission moyenne d'obligations en 2021 est passée à 307 milliards de dollars américains, soit une augmentation plus faible de 4 %, reflétant la fin de la période la plus difficile de la COVID-19.

Dans les économies des marchés frontières dont les obligations extérieures se négocient actuellement à des niveaux d'écart de rendement défavorables, la dette intérieure représentait plus de 50 % de la dette publique totale en 2021. Pour les économies africaines de marché non frontalières fortement endettées, la dette intérieure constitue encore une proportion relativement faible de la dette publique, sauf au Burundi et à São Tomé-et-Príncipe, où la dette intérieure représente plus de 50 % de la dette publique totale.¹² Les financements publics restant élevés et susceptibles d'encore augmenter, et les conditions financières mondiales restant serrées, les avoirs des banques nationales en dette souveraine continueront d'augmenter. Cela aura pour effet d'évincer encore davantage le crédit du secteur privé et de présenter des risques pour la stabilité financière nationale.¹³ La restructuration de la dette intérieure devrait faire partie des négociations pour

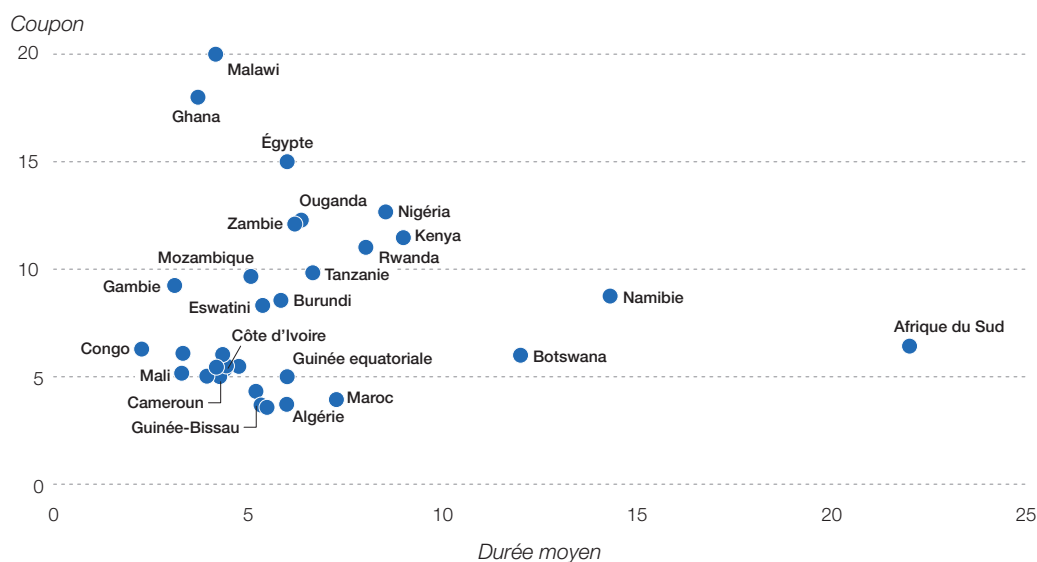
la résolution des crises de la dette publique dans les pays confrontés à des risques accrus, la dette intérieure représentant une part substantielle de la dette publique. Les négociations devraient impliquer toutes les parties, y compris les prêteurs bilatéraux, le secteur privé, les prêteurs nationaux et les institutions financières multilatérales.

La durée plus courte des émissions d'obligations nationales et les taux de coupon relativement élevés dans de nombreux pays peuvent exacerber la vulnérabilité de la dette. Les marchés obligataires souverains nationaux de nombreux pays africains se caractérisent par des durées plus courtes et des coupons élevés à l'émission. En effet, les obligations souveraines sont souvent considérées comme les instruments de dette les plus liquides et les plus sûrs, ce qui explique leur échéance plus courte. En outre, les banques centrales s'appuient sur des obligations souveraines à échéance plus courte pour mener leurs opérations de politique monétaire.

La majorité des 40 pays africains disposant de données entre 2000 et 2022 ont des échéances comprises entre deux et sept ans et des taux d'intérêt nominaux compris entre 4 et 12 % (figure 1.31). Des pays comme le Ghana et le Malawi ont des taux d'intérêt nominaux de l'ordre de 20 %. À l'inverse, le Botswana, la Namibie et l'Afrique du Sud ont des durées plus longues avec

La majorité des 40 pays africains disposant de données entre 2000 et 2022 ont des échéances comprises entre deux et sept ans et des taux d'intérêt nominaux compris entre 4 et 12 %

FIGURE 1.31 Coupon et durée moyens des obligations d'État en Afrique sur la période 2000–2022



Source : Calculs des services de la Banque fondés sur la base de données AFMI.

Comme les économies continuent de mettre en œuvre des mesures correctives pour rétablir les soldes extérieurs, ces derniers devraient se stabiliser autour de 2,3 % en 2023–2024, soit une amélioration de plus de 1,5 point de pourcentage par rapport au niveau prépandémique de 3,8 %

des taux de coupon inférieurs à la moyenne africaine. Par exemple, la durée moyenne des obligations en monnaie locale en Afrique du Sud est de 22 ans avec des taux d'intérêt nominaux d'environ 6 %. Ces pays ont des marchés obligataires nationaux primaires relativement plus développés et plus liquides, ce qui leur permet d'emprunter à des échéances plus longues, réduisant ainsi le risque de refinancement par rapport à d'autres pays. Le marché secondaire de ces pays permet également d'accroître les échanges et la formation des prix de la dette en monnaie locale. Dans la plupart des pays, les échéances plus courtes et les coupons élevés sont une bonne chose pour les banques. Mais ils sont également préoccupants, car ils augmentent le risque de refinancement et les coûts d'emprunt et peuvent exacerber la vulnérabilité de la dette dans les pays dont la dette intérieure est relativement élevée, les pouvoirs publics pouvant être tentés de se tourner vers la restructuration de la dette intérieure.

La restructuration de la dette intérieure pourrait donc devenir plus fréquente à l'avenir. Avec l'accumulation des remboursements des prêts extérieurs et intérieurs arrivant à échéance dans les prochaines années, les difficultés de restructuration de la dette extérieure et les retards dans la mise en œuvre du cadre commun du G20, il est probable que la restructuration de la dette comprendra également des discussions sur la restructuration de la dette intérieure et une implication de toutes les parties prenantes. Cette dernière pourrait être plus facile à réaliser, car la dette est émise en vertu du droit national.

Par exemple, de nombreux pays pourraient reconduire leur dette intérieure à l'aide de stratégies d'échange de dette. La récente stratégie de restructuration de la dette du Ghana est instructive. Début décembre 2022, en raison des retards et des difficultés rencontrés dans la restructuration de sa dette extérieure, le Gouvernement¹⁴ a annoncé une restructuration de la dette en monnaie locale – qui représentait environ 50 % de la dette totale en 2021 – par le biais d'un programme volontaire d'échange de la dette intérieure. Jusqu'à présent, les négociations avec les détenteurs d'obligations nationales sont au point mort, les investisseurs craignant que l'échange de dette n'entraîne des pertes financières importantes.

L'expérience du Ghana infructueuse à ce jour montre que la restructuration de la dette intérieure peut également être difficile. Pour réussir, les pays doivent concevoir leurs stratégies de restructuration de la dette intérieure de manière à atteindre l'objectif de réduction de la dette tout en minimisant les risques pour le système financier national et l'économie en général.

Position extérieure et balance du compte courant

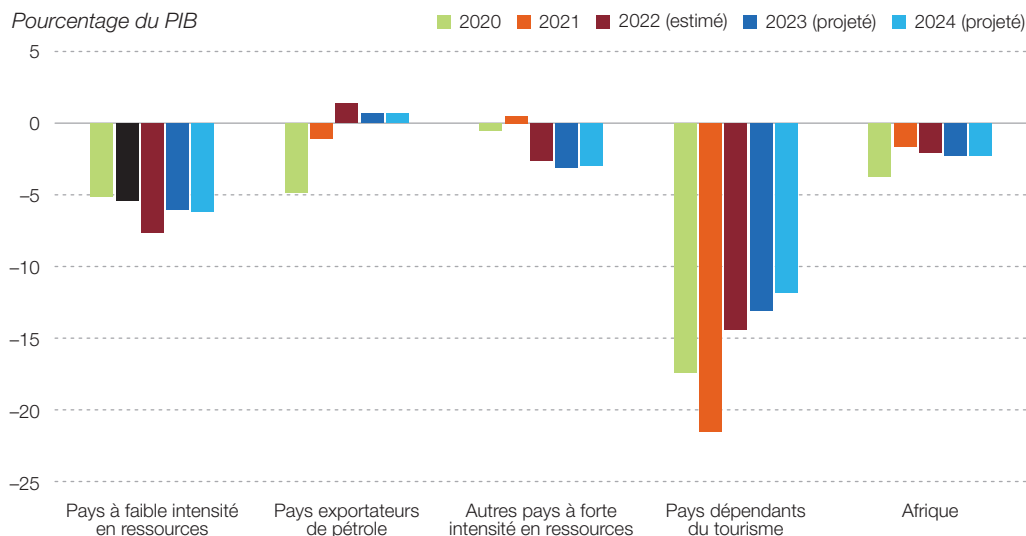
Selon les estimations, la position extérieure globale de l'Afrique s'est affaiblie en 2022 et devrait continuer à se dégrader à moyen terme, en raison des sombres perspectives du secteur des exportations

Selon les estimations, le déficit moyen du compte courant s'est creusé pour atteindre 2,1 % du PIB en 2022, contre 1,7 % en 2021. Comme les économies continuent de mettre en œuvre des mesures correctives pour rétablir les soldes extérieurs, ces derniers devraient se stabiliser autour de 2,3 % en 2023–2024, soit une amélioration de plus de 1,5 point de pourcentage par rapport au niveau prépandémique de 3,8 % (figure 1.32).

Bien que les positions extérieures soient favorables par rapport à la période d'avant la pandémie, une combinaison de déficits des comptes courants et de positions négatives en matière d'investissements internationaux pourrait créer des boucles de rétroaction, en particulier là où il existe des vulnérabilités en matière d'endettement. Des déficits persistants des comptes courants peuvent entraîner d'importantes sorties de revenus d'investissement, creusant encore plus de déficits à financer. Cela constitue un risque de ralentissement important pour les pays qui se sont appuyés sur le financement de la dette pour faire face aux effets négatifs de la pandémie, tels que les économies à faible revenu et à faible intensité en ressources. Une croissance plus faible et des taux d'intérêt plus élevés devraient accélérer la détérioration des positions nettes des investissements internationaux.

Les économies africaines exportatrices de produits de base ont enregistré des positions extérieures mitigées. Alors que les exportateurs de pétrole, qui ont bénéficié de la hausse des prix

FIGURE 1.32 Soldes des comptes courants par type de ressources, 2020–2024



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

du pétrole, ont enregistré une amélioration de leur compte courant avec un excédent de 1,4 % du PIB en 2022, contre un déficit de 1,1 % l'année précédente, les pays à forte intensité en ressources autres que le pétrole ont enregistré un déficit de 2,6 % du PIB, contre un excédent de 0,5 % au cours de la même période. Cette détérioration est principalement due à la faiblesse de la demande de produits de base non pétroliers, qui a compensé l'augmentation des prix cette année-là. L'excédent de la balance courante des pays exportateurs de pétrole devrait tomber à 0,7 % du PIB en 2023–2024, en raison de la baisse attendue des prix du pétrole et de l'atonie de l'activité mondiale. De même, la demande mondiale modérée prévue pourrait affecter la demande de produits de base non pétroliers et provoquer un creusement du déficit du compte courant pour ce groupe de pays à 3,1 % du PIB en 2023–2024.

Les économies à forte intensité en ressources ont vu leur position extérieure s'affaiblir davantage en 2022 en raison de l'augmentation des factures d'importation des denrées alimentaires et de l'énergie et de la dépréciation des monnaies nationales. Selon les estimations, le déficit de leurs comptes courants s'est creusé, passant de 5,4 % en 2021 à 7,6 % en 2022. Si la récente phase de faiblesse des monnaies nationales persiste, elle pourrait alourdir la facture des importations et

éroder les positions extérieures des pays, créant des effets d'entraînement dans l'économie réelle à travers une augmentation de l'inflation importée. Le déficit moyen des comptes courants des économies à forte intensité en ressources devrait se réduire à 6,1 % du PIB en 2023 et se stabiliser à 6,2 % du PIB en 2024.

Le compte courant moyen des économies dépendantes du tourisme reste faible, avec un déficit de 14,4 % du PIB en 2022, bien qu'il se soit considérablement amélioré par rapport aux 21,5 % de 2021. Il devrait se réduire encore à 13,1 % en 2023 et à 11,8 % en 2024 grâce à l'augmentation progressive des arrivées de touristes. Selon l'Organisation mondiale du tourisme, on estime que 700 millions de touristes ont voyagé à l'étranger entre janvier et septembre 2022, soit plus de deux fois (133 %) leur nombre durant la même période en 2021, et une forte reprise de près de 61 % des niveaux d'avant la pandémie.

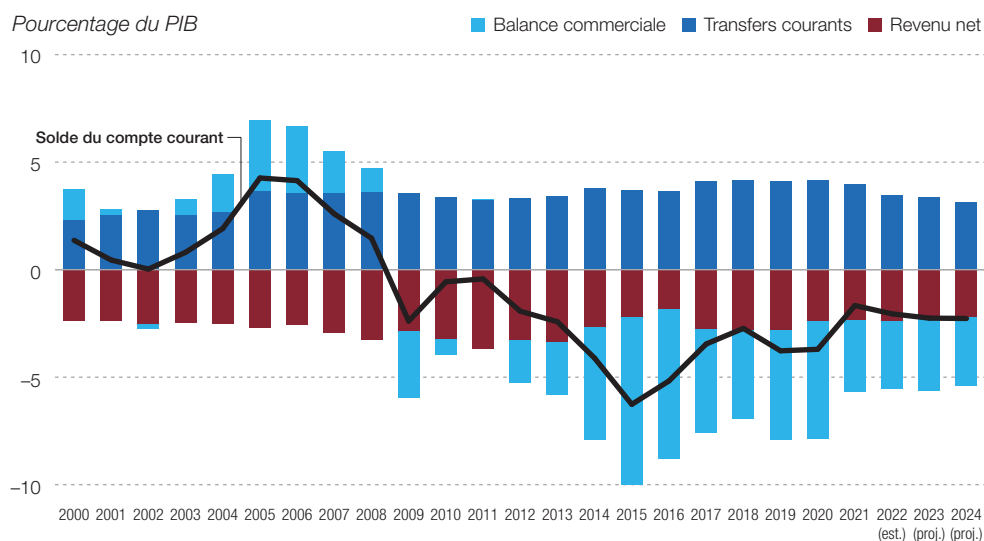
Les déficits des comptes courants de la plupart des pays africains continuent d'être alimentés principalement par les déficits commerciaux et les paiements nets des facteurs, tandis que les transferts courants nets, y compris les envois de fonds et l'aide étrangère, les soutiennent (figure 1.33).

Le déficit moyen des comptes courants du continent, qui a culminé à 6 % du PIB en 2015, s'est régulièrement réduit pour se stabiliser à un

Les déficits des comptes courants de la plupart des pays africains continuent d'être alimentés principalement par les déficits commerciaux et les paiements nets des facteurs, tandis que les transferts courants nets, y compris les envois de fonds et l'aide étrangère, les soutiennent

Le total des flux financiers extérieurs vers l'Afrique – investissements directs étrangers, investissements de portefeuille, aide publique au développement et envois de fonds – a rebondi d'environ 20 % pour atteindre 216,5 milliards de dollars américains en 2021

FIGURE 1.33 Décomposition de la balance des comptes courants : moyennes continentales sur 2000–2024



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

peu plus de 2 % depuis 2020. La contribution des sorties nettes de revenus a diminué au fil du temps, en particulier à la suite de la pandémie de COVID-19, alors que les conditions économiques mondiales moins favorables ont pesé sur les dividendes et les paiements d'intérêts aux investisseurs étrangers. Mais le déficit du commerce des marchandises s'est creusé depuis 2012, atteignant un pic d'environ 57 % en 2015, les exportateurs nets de produits de base ayant subi des pertes commerciales à cause de la baisse des prix.

Aidée par des prix des matières premières bien supérieurs aux niveaux d'avant la pandémie, la contribution du déficit commercial a diminué depuis lors, mais reste supérieure à 35 % en moyenne et devrait se maintenir au même niveau à moyen terme, car le ralentissement de la croissance de l'économie mondiale freine la demande et fait baisser les prix à l'exportation. En revanche, les transferts courants nets (envois de fonds des travailleurs, transferts officiels entre États, entre autres) ont été positifs et résistants tout au long de la période, atténuant l'impact du déficit commercial et des sorties de revenus sur le compte courant. Cette dynamique devrait persister au moins à moyen terme, compte tenu de la reprise de l'aide publique au développement et d'autres transferts.

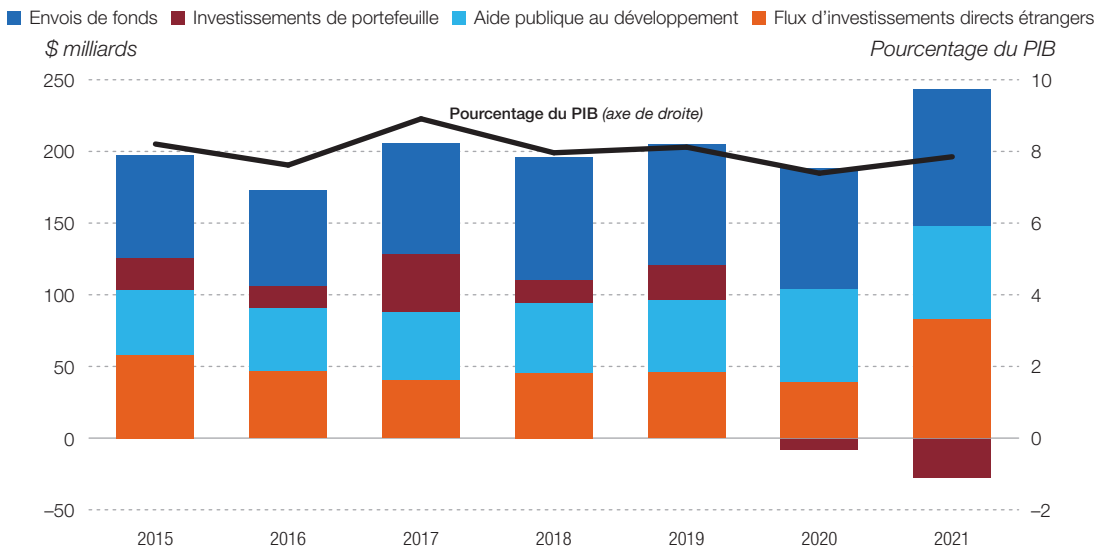
Même si ces projections indiquent un rééquilibrage progressif des positions extérieures, les pays doivent continuer à s'attaquer aux déficits persistants de manière proactive plutôt que réactive. Malheureusement, de nombreux pays africains disposent d'une marge de manœuvre limitée pour faire face aux déséquilibres macroéconomiques à court terme, en raison de perspectives économiques mondiales peu encourageantes, d'un resserrement persistant de la chaîne d'approvisionnement et d'un durcissement des conditions financières mondiales.

Flux financiers extérieurs vers l'Afrique, implications et perspectives

Le rebond des flux financiers après le déclin de 2020 s'est avéré solide, mais plusieurs incertitudes subsistent en raison du resserrement des conditions financières mondiales

Le total des flux financiers extérieurs vers l'Afrique – investissements directs étrangers (IDE), investissements de portefeuille, aide publique au développement (APD) et envois de fonds – a rebondi d'environ 20 % pour atteindre 216,5 milliards de dollars américains en 2021 (figure 1.34). Cette augmentation a été tirée par l'IDE, qui a plus que doublé pour

FIGURE 1.34 Flux financiers externes vers l'Afrique, 2015–2021



Source : Statistiques et calculs des services de la Banque africaine de développement supposant une APD constante entre 2020 et 2021.

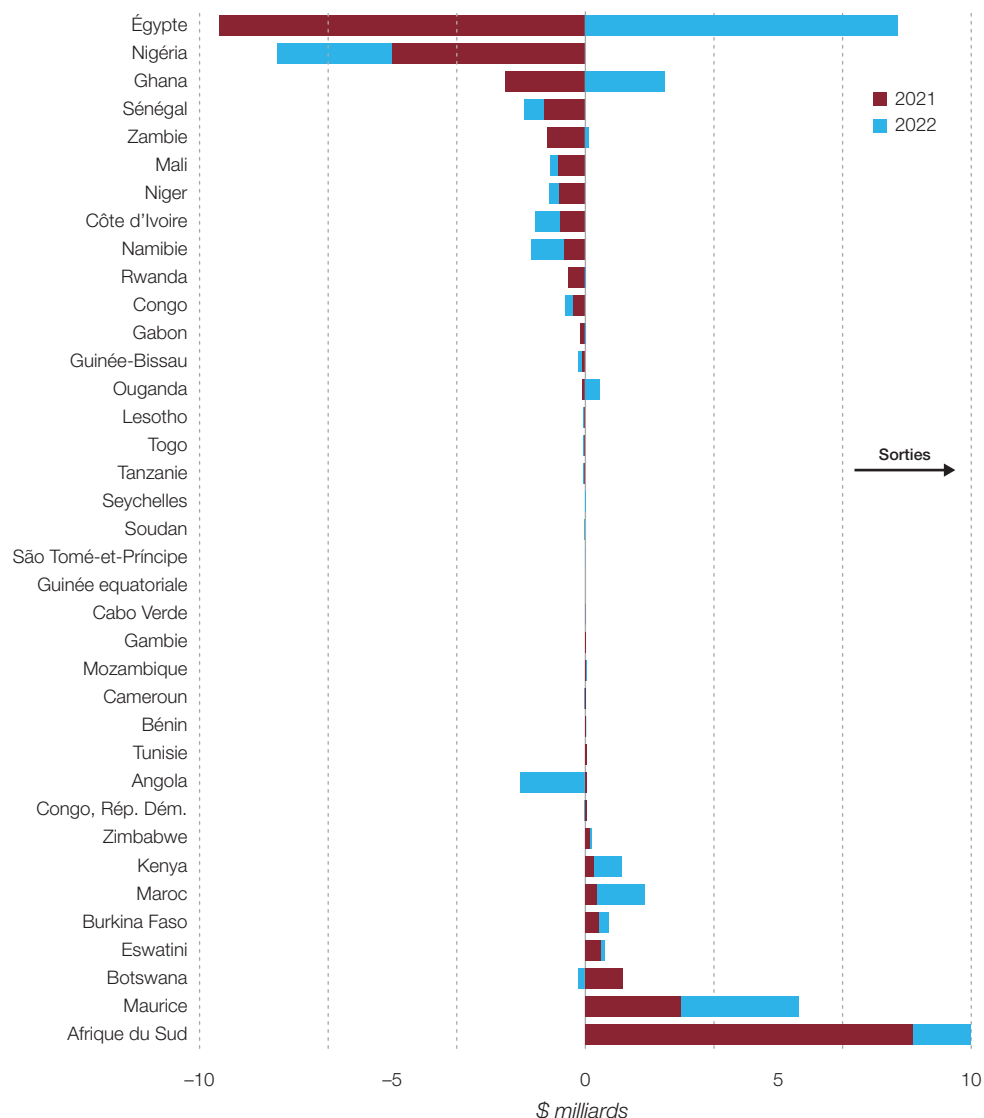
atteindre 83 milliards de dollars américains en 2021, contre 39 milliards de dollars américains en 2020, où la pandémie a lourdement pesé sur l'investissement. Malgré la forte expansion en 2021, les flux d'IDE vers l'Afrique n'ont représenté que 5,2 % de l'IDE mondial, contre 4,1 % en 2020. Bien que faible, l'importance croissante de l'Afrique en tant qu'hôte des flux mondiaux d'IDE met en évidence l'appétit accru des investisseurs pour les opportunités d'investissement sur le continent. Comme souligné dans les MEO 2023, le plus grand bénéficiaire d'IDE en 2021 a été l'Afrique du Sud, avec plus de 40,9 milliards de dollars américains d'investissements, soit près de la moitié du total des afflux vers l'Afrique de cette année-là, suivie par l'Égypte et le Mozambique, qui ont chacun attiré près de 5,1 milliards de dollars d'IDE, soit environ 6,2 % du total. Au Mozambique, l'IDE, qui a augmenté de 68 % en 2021, est largement orienté vers des projets nouveaux dans le secteur de l'énergie. D'autres pays tels que le Nigeria (5,8 % des afflux d'IDE en Afrique) et l'Éthiopie (5,1 %) ont également réussi à attirer d'importants flux d'IDE malgré les difficultés économiques. La majeure partie de l'IDE destiné à ces pays est de plus en plus orientée vers des projets dans le domaine des ressources énergétiques propres.

Le renversement des investissements de portefeuille en 2020 s'est poursuivi en 2021, avec un record de 27,5 milliards de dollars américains de sorties, après 8,1 milliards de dollars américains en 2020. Cette chute soutenue des actifs met en évidence la sensibilité des investissements de portefeuille aux changements de l'environnement financier mondial et national, contrairement aux IDE qui se sont avérés plus résistants aux chocs économiques. Les récentes hausses des taux d'intérêt des banques centrales, principalement dans les économies avancées, et le resserrement des conditions financières mondiales pèsent sur les sorties de capitaux, avec des pressions sur les monnaies et les taux d'intérêt dans les économies émergentes et en développement, qui sont particulièrement vulnérables à la fuite des capitaux. Les récentes défaillances bancaires pourraient renforcer l'instabilité financière mondiale et exacerber les sorties de capitaux du continent.

Les investissements de portefeuille varient toutefois fortement entre les pays d'Afrique. Des pays comme Maurice et l'Afrique du Sud, dont les marchés des actions et de la dette sont plus matures, ont enregistré les sorties de capitaux les plus importantes en 2021 (figure 1.35). Quelques pays africains ont néanmoins enregistré des

L'inversion des investissements de portefeuille en 2020 s'est poursuivie en 2021 avec un record de 27,5 milliards de dollars américains de sorties, après 8,1 milliards de dollars américains de sorties en 2020

FIGURE 1.35 Investissements de portefeuille, 2021 et 2022



Note : Un chiffre négatif signifie une entrée d'investissements de portefeuille en Afrique et un chiffre positif une sortie d'investissements de portefeuille.

Source : Calculs des services de la Banque.

entrées nettes en 2021. Il s'agit notamment de l'Égypte (18 milliards de dollars américains), du Nigeria (5,9 milliards de dollars américains, inversant la fuite des capitaux en 2020) et du Ghana (2,1 milliards de dollars américains, renforçant ses entrées de portefeuille de 1,6 milliard de dollars américains en 2020). La fuite de capitaux à l'aide des sorties nettes d'investissements de portefeuille devrait se poursuivre en 2022, à 28 milliards de dollars américains, soit un niveau proche de celui de 2021, en raison de la hausse des taux

d'intérêt associée au resserrement des politiques monétaires dans les pays avancés.

L'aide publique au développement (APD) en faveur de l'Afrique s'est stabilisée à 65 milliards de dollars américains en 2021, après le bond de 28 % enregistré en 2020. L'augmentation de l'APD depuis 2020 reflète le soutien de la communauté internationale visant à aider les États africains à faire face aux impacts humanitaires et socioéconomiques de la pandémie et à naviguer dans un environnement mondial difficile. Les pays

africains pour lesquels l'augmentation de l'APD a été la plus forte en 2021 sont l'Égypte (428 %), la Guinée équatoriale (115 %), l'Angola (109 %), le Gabon (82 %) et le Soudan (60 %). La majeure partie de l'APD destinée à l'Afrique en 2021 était concentrée sur Égypte (8,2 milliards de dollars américains), l'Éthiopie (4 milliards de dollars américains), le Soudan (3,8 milliards de dollars américains), la RDC (3,5 milliards de dollars américains), le Nigeria (3,4 milliards de dollars américains) et le Kenya (3,1 milliards de dollars américains). Les principaux pays africains bénéficiaires de l'aide en 2021 représentaient plus de la moitié des flux totaux de l'APD vers le continent. Les pays africains doivent tirer parti de ce soutien extérieur pour remédier aux vulnérabilités existantes et construire des économies plus résilientes, compte tenu notamment du risque que les économies avancées réaffectent des ressources à la reconstruction et à l'aide humanitaire en Ukraine au détriment du respect de leurs engagements en matière d'APD à l'égard de l'Afrique.

En 2022, les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) ont fourni 204 milliards de dollars d'APD totale au reste du monde, soit une augmentation de 13,6 % par rapport aux niveaux de 2021. L'APD nette en faveur de l'Ukraine a contribué à cette augmentation à hauteur de 16,1 milliards de dollars américains, soit 7,8 % du total des ressources d'APD mises à disposition en 2022. En comparaison, les flux nets d'APD bilatérale des pays du CAD vers l'Afrique ont diminué de 7,4 % en valeur réelle, passant de 36,6 milliards de dollars américains en 2021 à 34 milliards de dollars américains, soit le niveau le plus bas depuis 2010 et la troisième baisse consécutive depuis 2019.¹⁵ Les flux nets d'APD vers l'Afrique ne représentent qu'une petite fraction des engagements financiers de plus de 91 milliards de dollars américains, entre janvier 2022 et février 2023, des États occidentaux (principalement les pays membres du G7 et de l'Union européenne) et des donateurs non bilatéraux (notamment le FMI, la Banque mondiale et la Banque européenne pour la reconstruction) pour aider à maintenir la stabilité économique et financière en Ukraine après l'invasion de la Russie.¹⁶

Les envois de fonds ont rebondi de 13,5 % pour atteindre 95,5 milliards de dollars américains

en 2021, après une baisse modeste de moins de 1 % qui les a fait descendre à 84,2 milliards de dollars américains en 2020. La résistance relative des envois de fonds en 2020 est en grande partie due à l'augmentation des transferts personnels vers l'Angola, l'Égypte, le Kenya, le Maroc, la Zambie et le Zimbabwe, qui a compensé la forte baisse dans d'autres pays tels que le Nigeria. La hausse des envois de fonds est due à une conjoncture économique plus favorable que prévu dans les principaux pays africains de destination des migrants, y compris les pays de l'OCDE et ceux du Golfe, à la dépréciation des taux de change par rapport au dollar américain et au passage des transferts en espèces (informels) aux transferts numériques (formels). L'augmentation des envois de fonds en 2021 a été tirée par l'Égypte (31,5 milliards de dollars américains, soit 33 %), le Nigeria (19,5 milliards de dollars américains, soit 20 %) et le Maroc (10,7 milliards de dollars américains, soit 11 %). Les envois de fonds sont devenus une source vitale de financement étranger pour de nombreux pays africains et servent de mécanisme privé d'adaptation aux crises, réduisant la vulnérabilité des populations aux chocs graves. Cela souligne l'importance d'améliorer les conditions d'acheminement de ces flux afin d'atténuer les impacts socioéconomiques sur les ménages africains des récents chocs qui se chevauchent.

Comme le souligne le chapitre 2, l'augmentation des flux financiers extérieurs doit être soutenue dans un contexte de besoins de financement importants sur le continent, y compris pour l'action climatique, estimés entre 2,6 et 2,8 billions de dollars américains pour la période 2020–2030, soit entre 234,5 et 250 milliards de dollars américains par an. Il est encore plus important que les pays africains augmentent la portée et la profondeur des options de financement disponibles. Cela est essentiel pour permettre à l'Afrique d'atteindre les objectifs de développement durable et d'accélérer ses progrès vers une croissance plus verte et plus inclusive. Dans ce contexte, le chapitre 2 est consacré au financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte en Afrique et le chapitre 3 au capital naturel pour le financement destiné au climat et à la croissance verte en Afrique.

L'augmentation des flux financiers extérieurs doit être soutenue dans un contexte de besoins de financement importants pour le continent, y compris pour l'action climatique

OPTIONS DE POLITIQUES

Les pays africains continuent de ressentir les effets des récents chocs mondiaux et nationaux qui ont affaibli les fondamentaux macroéconomiques. Dans un contexte d'inflation élevée, de resserrement des conditions de financement et de risques élevés liés à la dette et au climat, la lutte contre les vents contraires affectant l'Afrique nécessitera une combinaison de politiques à court et à moyen et long terme susceptibles de stimuler la désinflation tout en accélérant et soutenant la dynamique de croissance.

Politiques à court terme

Une politique monétaire anti-inflationniste clairement communiquée, soutenue par une politique budgétaire prudente, permettra de réduire l'inflation plus rapidement et à moindre coût pour l'économie

L'inflation reste significativement élevée dans toute l'Afrique, même en tenant compte des données historiques, et les perspectives indiquent qu'elle augmentera de manière soutenue cette année avant de diminuer et de revenir à un taux à un chiffre l'année prochaine. Bien que le risque de récession mondiale se soit estompé et que la croissance en Afrique devrait se stabiliser autour de 4 %, la lutte contre l'inflation élevée permettrait de relancer les perspectives d'une croissance plus rapide et plus soutenue. Mais cela nécessite un examen attentif des options de politiques afin de s'assurer que les anticipations d'inflation ne s'enracinent pas et n'imposent pas de coûts à la croissance.

Ces choix de politiques varieront d'un pays à l'autre, en fonction de la situation économique et politique du moment et des perspectives de croissance. Dans les pays où les taux d'inflation devraient rester nettement supérieurs aux objectifs ou à deux chiffres, le relèvement des taux directeurs et leur maintien à un niveau plus élevé à court terme contribueront à ancrer les anticipations d'inflation et à faire baisser celle-ci. Ce choix de politiques doit toutefois tenir compte des coûts implicites pour la croissance et d'autres défis socioéconomiques. Il est donc important que les pays adoptent de telles politiques pour que leurs

banques centrales disposent d'une stratégie de communication forte et crédible susceptible d'accélérer la désinflation et d'ainsi réduire le coût d'une politique monétaire agressive. Une telle orientation de la politique monétaire devra être coordonnée avec une politique budgétaire plus stricte restreignant les dépenses publiques dans les domaines non critiques afin d'obtenir plus rapidement les résultats souhaités en matière d'inflation. Dans les pays dont les perspectives d'inflation sont relativement faibles et bien ancrées, et qui disposent de capacités inutilisées, les réponses appropriées de la politique monétaire devraient être coordonnées avec la politique budgétaire pour s'assurer que le soutien à la croissance reste fermement sur la bonne voie.

Des politiques macroprudentielles complétant les mesures de politique monétaire seront nécessaires pour faire face aux risques pesant sur la stabilité financière et maintenir la stabilité des prix

Une agressive politique monétaire anti-inflationniste visant à réaligner l'inflation actuelle sur son objectif à moyen terme pourrait mettre à l'épreuve la résilience du secteur bancaire en Afrique. Les tensions dans le système financier pourraient à leur tour compliquer la tâche des banques centrales. Dans ce cas, les politiques macroprudentielles telles que les réserves de capital et de liquidité seraient essentielles pour faire face aux risques pour la stabilité financière et devraient aider les banques centrales à gérer l'arbitrage entre le double objectif de maintien de la stabilité des prix et de stabilité du système financier. Cela permettra aux banques centrales de continuer à mener une politique monétaire stricte pour faire face aux pressions inflationnistes. Si des tensions financières apparaissent, obligeant les banques centrales à aligner leur politique monétaire sur leur mandat de préservation de la stabilité financière, elles devraient le faire rapidement et de manière crédible, tout en communiquant clairement leur engagement à contenir l'inflation à mesure que les tensions financières s'atténuent. Cette communication claire est nécessaire à la crédibilité de la politique monétaire.

Alors que les conditions financières mondiales se durcissent et que les besoins de financement

Les pays ont besoin d'une stratégie de communication forte et crédible de la part de la banque centrale, qui accélérerait la désinflation et réduirait ainsi le coût d'une politique monétaire agressive

augmentent, les autorités se tournent de plus en plus vers les banques nationales pour financer leur déficit. L'exposition accrue aux marchés financiers nationaux augmente le risque que le financement de bilans bancaires importants par des fonds publics crée entre les banques et les États, une boucle de rétroaction négative susceptible de menacer la stabilité financière en cas d'escalade des risques budgétaires. Pour éviter que les risques budgétaires contaminent le secteur bancaire, un mécanisme global de restructuration de la dette intérieure impliquant les banques nationales et d'autres détenteurs de dettes nationales sera nécessaire pour atteindre l'objectif requis de réduction de la dette tout en minimisant les risques pour la stabilité financière qui y sont associés.

Une stratégie coordonnée de traitement de la dette entre les créanciers publics et privés est essentielle pour éviter une crise de la dette, compte tenu des conditions financières mondiales tendues et de l'accumulation des paiements au titre du service de la dette

Les pays confrontés à un risque élevé de surendettement doivent mettre en œuvre avec fermeté des politiques, y compris un assainissement budgétaire axé sur les dépenses, visant à rétablir la santé budgétaire et la viabilité de la dette. Les réformes doivent toutefois être progressives afin d'épargner les réductions de dépenses aux ménages les plus pauvres. Pour les pays actuellement en situation de surendettement ou dont la dette est sur le point de devenir insoutenable, il est primordial d'envisager rapidement un traitement de la dette et de s'engager auprès des créanciers pour rétablir la viabilité de la dette. Des politiques d'accompagnement telles que l'assainissement budgétaire, axé à la fois sur la mobilisation efficace des recettes et sur les dépenses publiques, seront nécessaires pour renforcer la confiance des marchés et rétablir la stabilité macroéconomique. L'alignement sur le cadre commun du G20 de la nouvelle table ronde mondiale sur la dette souveraine¹⁷ contribuera à renforcer la collaboration entre les prêteurs bilatéraux et multilatéraux ainsi que les créanciers privés, et à asseoir la crédibilité d'une restructuration réussie de la dette.

Politiques à moyen et long terme

Il est essentiel d'intensifier la mobilisation des recettes intérieures pour rétablir la viabilité budgétaire et financer une croissance inclusive et un développement durable

La mobilisation des ressources nationales est un impératif pour les pays africains confrontés à d'énormes besoins de financement pour une croissance et un développement inclusifs et durables. La mobilisation des ressources nationales nécessite un engagement politique fort en faveur de réformes axées, à long terme, sur l'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement de la formalisation des activités informelles, l'amélioration de la transparence et de l'efficacité des administrations fiscales grâce à la numérisation et à la simplification des procédures, et l'endigement des flux financiers illicites.

Les pays devraient améliorer leur capacité de mise en application et promouvoir le respect volontaire de l'impôt par une meilleure utilisation des recettes fiscales pour le bien-être public – en fournissant des biens et des services publics de qualité – et par des campagnes de sensibilisation à l'importance du paiement des impôts. L'approfondissement des marchés financiers nationaux est essentiel pour débloquer le financement du secteur privé pour le développement. La mobilisation des ressources pourrait également être renforcée par l'amélioration de la gouvernance institutionnelle et l'adoption de politiques susceptibles de tirer parti du financement privé, en particulier dans le cadre de nouveaux projets à l'épreuve du climat et de pandémies, et en mobilisant les ressources naturelles de l'Afrique.

Il est impératif d'adopter des politiques industrielles stratégiques pour accélérer la diversification économique en Afrique afin de limiter les effets des vents contraires récurrents et des chocs mondiaux

Les variations interrégionales de la croissance montrent que les régions les plus diversifiées affichent une croissance plus soutenue. Bien que le coût à court terme de la diversification puisse sembler élevé pour les pays fortement dépendants des exportations de matières premières, en particulier les pays producteurs de pétrole,

Il est essentiel d'intensifier la mobilisation des recettes intérieures pour rétablir la viabilité budgétaire et financer une croissance inclusive et un développement durable

La réforme de l'architecture mondiale de la finance et de la dette aiderait les pays en développement, en particulier en Afrique, à accéder aux ressources internationales à des conditions abordables pour financer les investissements dans les infrastructures essentielles et le développement du capital humain

elle reste l'option la plus viable pour maintenir une croissance plus élevée et inclusive à moyen et long terme. En outre, l'évolution des opportunités économiques vers une croissance verte constitue un solide argument commercial en faveur de la conception de politiques industrielles stratégiques visant à exploiter les minéraux essentiels de l'Afrique tout au long de la chaîne de valeur pour un développement vert afin de réduire l'empreinte carbone et de diminuer le coût des chocs.

La diversification dans des secteurs porteurs de croissance et créateurs d'emplois peut être renforcée par des réformes structurelles, notamment en soutenant les investissements dans les infrastructures matérielles et immatérielles afin de stimuler le commerce régional et de se prémunir contre la volatilité des échanges commerciaux et des comptes courants. Il est important de développer des politiques industrielles stratégiques pour stimuler la diversification afin de corriger les défaillances du marché, de favoriser l'orientation vers l'exportation et d'encourager une concurrence saine dans les secteurs clés. Parmi les exemples de politiques industrielles stratégiques, on peut citer les politiques de contenu local et de franchisage visant à promouvoir la valeur ajoutée et à renforcer la compétitivité des exportations de produits de base de l'Afrique. Ces politiques sont examinées plus en détail au chapitre 3.

Stimuler le commerce régional pour renforcer la résistance de l'Afrique aux retombées du ralentissement de la croissance économique mondiale et réduire le déficit commercial persistant

L'accélération de la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) offre la possibilité de créer une Afrique sans frontières. Une population totale de 1,4 milliard d'habitants, soit 16,7 % de la population mondiale, et un PIB d'environ 3 000 milliards de dollars américains pourraient soutenir un marché continental compétitif pour développer le commerce intra-africain et amortir les chocs multiples sur les économies. Mais pour ce faire, il faudra augmenter les investissements dans les infrastructures matérielles et immatérielles, en particulier dans les centres régionaux de transport et de logistique, et faire tomber les barrières commerciales et non commerciales

qui continuent d'entraver la libre circulation des biens, des services et des personnes.

En outre, l'harmonisation et le renforcement des systèmes de paiement transfrontaliers grâce aux progrès technologiques et l'accélération des efforts en vue d'une stabilité macroéconomique coordonnée faciliteraient l'intégration régionale et le commerce. Pour minimiser les effets des perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et de l'émergence des relocalisations du commerce et du *friendshoring*, il faut construire des économies régionales plus intégrées et plus résistantes.

Réformer l'architecture mondiale de la finance et de la dette afin de réduire les coûts, les délais et les complications juridiques liés à la restructuration de la dette des pays en développement

La capacité de l'architecture mondiale actuelle des finances et de la dette à relever les défis émergents est sérieusement compromise par la part croissante de la dette non concessionnelle, provenant principalement de prêteurs privés et de pays non membres du Club de Paris. C'est la principale raison des retards dans la résolution des problèmes de dette souveraine au titre du cadre commun du G20. Cette réalité ne peut plus être ignorée et appelle à une réforme urgente de l'architecture mondiale actuelle de la finance et de la dette afin d'éviter des coûts élevés de résolution de la dette et de limiter la probabilité d'une réémergence de la crise de la dette.

La réforme de l'architecture mondiale de la finance et de la dette aiderait les pays en développement, africains en particulier, à accéder aux ressources internationales à des conditions abordables pour financer les investissements dans les infrastructures essentielles et le développement du capital humain en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. Ces réformes devraient inclure le renforcement de la capacité des institutions financières multilatérales régionales à mieux répondre aux nouveaux défis. Il est essentiel de soutenir l'initiative conjointe de la Banque africaine de développement et de la Commission de l'Union africaine visant à mettre en place un mécanisme africain de stabilité financière (MASF) afin d'aider le continent à renforcer

sa capacité de gestion de la dette et de résolution des crises. Le MASF aiderait les pays africains à mettre en commun leurs ressources pour faire face aux chocs idiosyncrasiques qui frappent le continent.

D'autres réformes pourraient inclure la révision du paysage mondial de la notation, dominé par trois agences, qui tend à augmenter les coûts de financement et à réduire les flux financiers vers l'Afrique. La formule actuelle d'allocation des droits de tirage spéciaux (DTS), qui favorise les pays riches dont les besoins en ressources sont faibles en période de crise mondiale, doit également être revue afin de canaliser ces ressources vers les pays en développement qui en ont le plus besoin.

Réformer la gouvernance pour renforcer la gestion des finances publiques afin de faire face à l'augmentation de la dette et à l'étroitesse de la marge de manœuvre budgétaire

La dette de l'Afrique reste élevée, les flux financiers sont au point mort et la marge de manœuvre budgétaire s'est considérablement réduite, les

pays consacrant en moyenne près d'un cinquième de leurs recettes annuelles au service de la dette. Dans ces conditions, les États africains doivent donner la priorité à la gestion des dépenses publiques et veiller à optimiser l'utilisation des ressources limitées. Cela doit s'accompagner de réformes de la gouvernance et d'une amélioration des pratiques de gestion des finances publiques et de la dette en tant que mesures immédiates remédiant aux vulnérabilités croissantes de la dette.

La couverture de la dette de l'Afrique doit aller au-delà de la dette des pouvoirs publics nationaux pour englober les entités infranationales, les entreprises publiques, les partenariats public-privé et l'accumulation des arriérés nationaux. L'amélioration de la transparence et l'élargissement de la couverture du passif de la dette permettraient d'identifier la nature exacte du fardeau de la dette et le type d'allègement requis. Enfin, les pays doivent renforcer leurs capacités institutionnelles afin de mieux gérer les finances publiques, de bloquer les fuites et d'améliorer l'efficacité des investissements et la sélection des projets.

ANNEXE 1.1 APPENDICE STATISTIQUE

TABLEAU A1.1 Croissance du PIB réel (en pourcentage)

	2021	2022 (estimé)	2023 (projeté)	2024 (projeté)		2021	2022 (estimé)	2023 (projeté)	2024 (projeté)
Afrique australe	4,4	2,7	1,6	2,7	Afrique de l'Ouest	4,4	3,8	3,9	4,2
Afrique du Sud	4,9	2,0	0,2	1,5	Bénin	7,2	6,0	6,2	6,0
Angola	1,1	3,0	3,5	3,9	Burkina Faso	6,9	3,2	3,7	3,9
Botswana	11,9	5,8	4,0	3,9	Cabo Verde	7,0	10,5	5,7	6,2
Eswatini	7,9	3,6	3,5	4,9	Côte d'Ivoire	7,4	6,7	7,2	7,0
Lesotho	1,6	2,5	2,1	2,6	Gambie	4,3	4,4	5,2	5,6
Madagascar	5,7	4,2	4,2	5,0	Ghana	5,4	3,3	1,7	3,0
Malawi	2,2	0,8	2,0	3,5	Guinée	4,4	4,8	5,5	5,6
Maurice	3,4	8,7	5,0	4,2	Guinée-Bissau	6,4	3,7	4,6	5,1
Mozambique	2,3	3,8	4,8	8,3	Liberia	5,0	4,0	4,3	4,8
Namibie	3,5	4,6	2,6	3,0	Mali	3,1	3,7	5,1	5,3
São Tomé-et-Príncipe	1,9	0,9	1,6	1,9	Niger	1,4	7,2	7,0	11,8
Zambie	4,6	3,0	4,0	4,2	Nigéria	3,6	3,3	3,4	3,2
Zimbabwe	8,5	3,0	3,2	3,2	Sénégal	6,5	4,0	5,5	9,8
Afrique centrale	3,4	5,0	4,9	4,6	Sierra Leone	4,1	2,8	3,1	4,8
Cameroun	3,6	3,4	4,2	4,5	Togo	6,0	5,5	6,3	6,6
Congo	1,5	3,2	4,2	4,4	Afrique du Nord	5,4	4,1	4,6	4,4
Congo, Rép. dém.	6,2	8,5	8,0	7,2	Algérie	3,4	3,0	3,1	2,4
Guinée équatoriale	-0,9	3,1	-1,4	-6,3	Égypte	3,3	6,6	4,4	5,1
Gabon	1,5	3,0	2,7	2,8	Libye	28,3	-12,1	17,9	8,0
République centrafricaine	1,0	0,5	2,0	2,9	Maroc	7,9	1,1	3,3	3,5
Tchad	-1,1	2,4	3,6	3,7	Mauritanie	2,4	5,3	4,3	5,9
Afrique de l'Est	4,7	4,4	5,1	5,8	Tunisie	4,3	2,4	1,9	2,8
Burundi	3,1	4,0	4,5	4,6	Afrique	4,8	3,8	4,0	4,3
Comores	2,2	2,9	3,5	4,0	Afrique (hors Libye)	4,3	4,1	3,7	4,2
Djibouti	4,8	3,7	5,4	6,5	Afrique (hors Nigeria)	5,0	4,0	4,1	4,5
Érythrée	2,5	2,3	2,6	3,1	<i>Memorandum items</i>				
Éthiopie	5,6	5,3	5,8	6,2	Afrique du Nord (Soudan compris)	4,9	3,8	4,5	4,4
Kenya	7,5	5,5	5,6	6,0	Afrique subsaharienne	4,4	3,7	3,6	4,2
Ouganda	5,6	6,3	6,5	6,7	Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud)	4,3	4,1	4,3	4,8
Rwanda	10,9	8,2	7,6	8,0	Exportateurs de pétrole	4,2	4,0	4,3	4,1
Seychelles	7,9	9,5	5,1	4,2	Importateurs de pétrole	-2,4	5,3	3,7	4,1
Somalie	2,9	1,7	2,8	3,5	Pays à forte intensité en ressources autres que le pétrole	4,5	3,0	2,4	3,5
Soudan	-1,9	-0,7	2,0	3,8	Pays à faible intensité en ressources	6,3	4,4	5,0	5,6
Soudan du Sud	-4,9	-2,9	-0,4	4,6	Pays dépendants du tourisme	4,0	8,4	4,9	4,4
Tanzanie	4,9	4,7	5,3	6,3	Faible revenu	3,9	4,2	5,0	5,8
					Revenu intermédiaire	4,9	3,8	3,8	4,0

Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

TABLEAU A1.2 Groupes de pays

Pays exportateurs de pétrole	Autres pays à forte intensité en ressources	Pays à faible intensité en ressources	Pays dépendants du tourisme	Faible revenu	Revenu intermédiaire
Algérie	Afrique du Sud	Bénin	Cabo Verde	Burkina Faso	Afrique du Sud
Angola	Botswana	Burundi	Comores	Burundi	Algérie
Cameroun	Burkina Faso	Cabo Verde	Maurice	Érythrée	Angola
Congo	Ghana	Comores	São Tomé-et-Príncipe	Éthiopie	Bénin
Égypte	Guinée	Côte d'Ivoire	Seychelles	Gambie	Botswana
Gabon	Libéria	Djibouti		Guinée	Cabo Verde
Guinée équatoriale	Mali	Érythrée		Guinée-Bissau	Cameroun
Libye	Namibie	Eswatini		Libéria	Comores
Nigéria	Niger	Éthiopie		Madagascar	Congo
Soudan du Sud	Rép. centrafricaine	Gambie		Malawi	Côte d'Ivoire
Tchad	Rép. Dém. du Congo	Guinée-Bissau		Mali	Djibouti
	Sierra Leone	Kenya		Mozambique	Égypte
	Soudan	Lesotho		Niger	Equatorial Guinée
	Tanzanie	Madagascar		Ouganda	Eswatini
	Zambie	Malawi		Rép. centrafricaine	Gabon
	Zimbabwe	Maroc		Rép. Dém. du Congo	Ghana
		Maurice		Rwanda	Kenya
		Mauritanie		Sierra Leone	Lesotho
		Mozambique		Somalie	Libye
		Ouganda		Soudan du Sud	Maroc
		Rwanda		Soudan	Maurice
		São Tomé-et-Príncipe		Tchad	Mauritanie
		Sénégal		Togo	Namibie
		Seychelles		Zambie	Nigéria
		Somalie			São Tomé-et-Príncipe
		Togo			Sénégal
		Tunisie			Tanzanie
					Tunisie
					Zimbabwe

NOTES

1. Selon *Statistic South Africa*, le KwaZulu-Natal représentait un cinquième de l'industrie manufacturière sud-africaine en 2019.
2. Zone monétaire commune : Afrique du Sud, Lesotho, Namibie et Eswatini. Les monnaies du Lesotho et de la Namibie s'échangent à parité égale avec le rand sud-africain et circulent librement dans ces pays.
3. La SACU (Union douanière d'Afrique australe), qui comprend le Botswana, l'Eswatini, le Lesotho, la Namibie et l'Afrique du Sud, prévoit des tarifs extérieurs et des droits d'accise communs pour cette zone douanière et les recettes collectées dans la zone sont partagées entre les membres selon une formule de partage des recettes, décrite dans l'accord d'établissement du bloc.
4. Bureau national des statistiques des Seychelles, 2022.
5. La CEMAC désigne la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et l'UEMOA l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). En raison du taux de change fixe entre le CFA et l'euro, la dépréciation de la monnaie de l'union monétaire CEMAC et de l'UEMOA reflète principalement la dépréciation de l'euro par rapport au dollar américain.
6. Fitch Ratings, 2022.
7. FMI, 2022a.
8. Les 35 pays sont des pays africains à faible revenu pour lesquels une analyse de soutenabilité de la dette ainsi que des données sur le service de la dette extérieure sont disponibles.
9. Si l'on considère uniquement la dette extérieure, le nombre total de pays africains présentant un risque élevé de surendettement ou déjà en situation de surendettement est de 22 en février 2023.
10. La Zambie et le Ghana sont exclus de ces chiffres, en raison de l'incertitude quant à l'impact de la restructuration de la dette sur leurs paiements du service de celle-ci. Les paiements de service de la dette du Ghana seront de 149 millions de dollars américains en août 2023 et de 333 millions de dollars américains en janvier 2024, mais ils pourraient être affectés par la restructuration actuellement en discussion.
11. La dette intérieure utilisée ici est limitée à l'émission de bons du Trésor et d'obligations, et exclut les arriérés dus aux fournisseurs de biens et de services à l'État. Elle exclut également la dette intérieure garantie des entreprises publiques et/ou les engagements conditionnels.
12. IDA et FMI, 2020 ; FMI, 2022b.
13. Les banques détiennent de la dette souveraine pour plusieurs raisons, notamment parce que la dette souveraine est considérée comme un actif sûr et de haute qualité qui leur permet de répondre aux besoins de liquidités, un solide actif de garantie pour les opérations des banques centrales et une référence pour l'évaluation des actifs financiers.
14. Le gouvernement cherche à échanger environ 137,3 milliards de GHS (11,45 milliards de dollars américains, soit environ 15 % du PIB de 2021) de notes et d'obligations nationales existantes détenues par divers investisseurs locaux contre un ensemble de 12 nouvelles obligations assorties de différentes dates de paiement. Cependant, pour que l'exercice de restructuration réussisse, une majorité qualifiée (généralement 75 %) des détenteurs de la dette doit accepter de modifier les principales conditions financières du contrat. Cela permet d'éviter qu'un groupe d'investisseurs minoritaires ne s'oppose à la restructuration de la dette. En janvier 2023, la participation à ce programme était inférieure à 50 %, bien en deçà de l'objectif de 75 %.
15. OCDE, 2023.
16. Institut Kiel, 2023. Au cours de la même période, les engagements financiers, humanitaires et militaires des États occidentaux et des donateurs non bilatéraux se sont élevés à plus de 183 milliards de dollars américains. En mars 2023, le FMI a approuvé un nouvel accord de 48 mois d'un montant de 15,6 milliards de dollars américains au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) pour l'Ukraine. Cet accord fait partie d'un programme de soutien global de 115 milliards de dollars américains par lequel le Fonds cherche à soutenir la stabilité budgétaire, extérieure, des prix et financière et à appuyer la reprise économique en Ukraine, tout en favorisant la croissance à long terme dans le contexte de la reconstruction d'après-guerre du pays. Entre février 2022 et avril 2023, la Banque mondiale a mobilisé plus de 23 milliards de dollars américains de soutien financier, dont 20 milliards de dollars américains ont été décaissés pour aider l'État ukrainien à soutenir les capacités administratives et de prestation de services du secteur public.
17. <https://www.imf.org/en/About/FAQ/gsd-roundtable>.

RÉFÉRENCES

- Banque africaine de développement. 2021. *Perspectives économiques en Afrique 2021 – De la résolution de la dette à la croissance : une feuille de route pour l'Afrique*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Banque africaine de développement. 2022. *Perspectives économiques en Afrique 2022 : Favoriser la résilience climatique et une transition énergétique juste en Afrique*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Banque africaine de développement. 2023. *Rapport sur les performances et les perspectives macroéconomiques de l'Afrique 2023*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Banque mondiale et KNOMAD (Partenariat mondial pour les connaissances sur les migrations et le développement). 2022. « Remittances Brave Global Headwinds. ». Migration and Development Brief 37, Banque mondiale, Washington, DC.
- Bureau national des statistiques des Seychelles. 2022. « Monthly Visitors, Arrivals, 2022. » National Bureau of Statistics database. <https://www.nbs.gov.sc/downloads/economic-statistics/monthly-visitors-arrivals/2022>.
- Fitch Ratings. 2022. *Perspectives des banques africaines 2023*. <https://www.fitchratings.com/research/banks/african-banks-outlook-2023-07-12-2022>.
- FMI (Fonds monétaire international). 2022a. « West African Economic and Monetary Union Financial Sector Assessment Program, Technical Note on Stress Tests, Credit Concentration, and Interest Rate Risks, August 2022. » Washington, DC : FMI.
- FMI (Fonds monétaire international). 2022b. Burundi : 2022 Article IV Consultation Press Release ; Staff Report ; and Statement by the Executive Director for Burundi. Country Report No. 2022/257. Washington, D.C. : Fonds monétaire international.
- FMI (Fonds monétaire international). 2023. *Perspectives de l'économie mondiale, avril 2023 : Une reprise cahoteuse*. Washington, DC : FMI.
- IDA (Association internationale de développement) et FMI (Fonds monétaire international). 2020 « Democratic Republic of São Tomé and Príncipe: Request for Disbursement under the Rapid Credit Facility – Debt Sustainability Analysis ». Washington, D.C. : FMI.
- Institut de Kiel pour l'économie mondiale. 2023. *Ukraine Support Tracker Database*. Kiel, Germany: Kiel Institute for the World Economy. <https://www.ifw-kiel.de/publications/data-sets/ukraine-support-tracker-data-17410/>.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2023. « ODA Levels in 2022 – Preliminary Data: Detailed Summary Note ». Avril. Paris : OCDE. <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/ODA-2022-summary.pdf>.

FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ POUR L'ACTION CLIMATIQUE ET LA CROISSANCE VERTE EN AFRIQUE

2

MESSAGES CLÉS

- **L'Afrique a un grand potentiel et un grand intérêt à atteindre une croissance verte.** Toutefois, malgré son engagement politique croissant en faveur de la croissance verte et la richesse de son capital naturel, le continent est à la traîne par rapport à d'autres régions sur de nombreux aspects de la croissance verte, notamment en ce qui concerne l'offre d'opportunités économiques vertes. Les progrès en matière d'utilisation efficiente et durable des ressources et de promotion de l'inclusion sociale n'ont pas été suffisants pour rattraper les autres régions du monde.
- **Pour combler le déficit de financement climatique de l'Afrique à l'horizon 2030, il faudra mobiliser environ 213,4 milliards de dollars américains chaque année auprès du secteur privé, en complément des ressources publiques limitées.** L'Afrique a bénéficié de 4,2 milliards de dollars de financement privé pour le climat en 2019–2020, soit 14 % du total des flux de financement pour le climat, qui s'élève à 29,5 milliards de dollars américains. Ses besoins sont estimés à 242,4 milliards de dollars américains par an en moyenne jusqu'en 2030 – 2 700 milliards de dollars américains sur la période 2020–2030 – pour mettre en œuvre son action climatique exprimée dans les dernières contributions déterminées au niveau national (CDN) soumises.
- **En outre, l'Afrique aura besoin d'environ 1 300 milliards de dollars américains par an pour répondre à ses besoins en matière de développement durable à l'horizon 2030, et parvenir ainsi à une croissance verte.** Le secteur privé devrait fournir la majeure partie de ce financement. Pour répondre à ces besoins et compte tenu des niveaux actuels de financement public pour la lutte contre les changements climatiques, le financement climatique privé devrait augmenter d'environ 36 % chaque année jusqu'en 2030.
- **Cependant, des obstacles du côté de l'offre et de la demande empêchent d'atteindre le plein potentiel des investissements privés dans les secteurs du climat et de la croissance verte en Afrique.** La mise en œuvre inefficace des stratégies de croissance verte, la faiblesse des structures réglementaires et des institutions, la perception de risque d'investissement élevé et l'absence de projets bancables continuent d'entraver les investissements privés dans les projets de croissance verte et de lutte contre le changement climatique en Afrique.
- **Malgré les obstacles, de nombreuses possibilités d'investissement dans l'action climatique et la croissance verte pourraient débloquer des financements privés.** Les secteurs qui s'appuieront sur des technologies intelligentes sur le plan climatique et à faible émission de carbone, tels que les énergies renouvelables et les véhicules électriques, les bâtiments économes en énergie, les infrastructures résilientes face aux changements climatiques, l'amélioration de la

Les nouveaux instruments de financement innovants dans le domaine de la finance verte et durable, la tarification du carbone, les échanges dette-climat et le financement mixte sont prometteurs pour la mobilisation du financement privé

production agricole dans les zones arides et la résilience des ressources en eau, représentent des possibilités de marché qui se chiffrent en milliards de dollars américains pour le secteur privé en Afrique. La mise en œuvre de cadres réglementaires, politiques et institutionnels appropriés est essentielle pour transformer ces technologies en marchés en plein essor pour les investisseurs privés.

Mobiliser les milliards de dollars de financement pour lutter contre le changement climatique et répondre aux besoins de croissance verte de l'Afrique nécessitent d' :

- *Équilibrer l'allocation des investissements du secteur privé entre les domaines qui génèrent des résultats économiques, sociaux et environnementaux.* Des volumes de financement importants sont nécessaires pour les infrastructures durables (systèmes d'énergie et de transport propres, bâtiments écologiques et industrie). Toutefois, pour réaliser des transitions justes vers une croissance verte, les pays devront également orienter les investissements vers d'autres infrastructures qui génèrent des résultats en matière de développement social et environnemental, telles que la santé, l'éducation et la protection sociale, afin de catalyser l'investissement privé.
- *Utiliser des instruments et des mécanismes de financement innovants pour mobiliser les nouvelles sources de financement du secteur privé.* Les nouveaux instruments de financement innovants dans le domaine de la finance verte et durable (obligations sociales, obligations et prêts verts, obligations durables et obligations et prêts liés au développement durable), la tarification du carbone, les échanges dette-climat et le financement mixte sont prometteurs pour la mobilisation du financement privé.

Pour accélérer les progrès vers la croissance verte en mobilisant le financement du secteur privé, les acteurs du développement et du changement climatique en Afrique doivent travailler ensemble :

- *Les gouvernements africains devraient formuler, chiffrer et mettre en œuvre des stratégies à long terme afin de fournir des orientations*

politiques de haut niveau et prévisibles aux acteurs privés et publics nationaux et internationaux dans les secteurs d'investissement prioritaires. Ils devraient également concevoir et mettre en œuvre des politiques et des réglementations favorables et développer les marchés pour attirer les investissements privés, en particulier dans les secteurs prioritaires pour l'action climatique et la croissance verte, tout en déployant stratégiquement les financements publics disponibles pour orienter les investissements vers ces secteurs. Compte tenu de leur importance dans la création d'emplois, les micro, petites et moyennes entreprises devraient faire partie intégrante de toute stratégie nationale de lutte contre le changement climatique et de croissance verte, par exemple à travers des programmes de financement et de développement des compétences à un coût abordable. L'intégration régionale par la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) permettra également de tirer parti des possibilités transfrontalières d'investissements privés.

- *Les banques multilatérales de développement (BMD) et les institutions financières de développement (IFD) devraient accélérer leur alignement sur le cadre de la démarche conjointe d'alignement des BMD sur l'Accord de Paris et s'engager à mettre en œuvre l'initiative de Bridgetown en tirant parti de leur pouvoir de mobilisation pour réduire les risques liés aux investissements en faveur de la croissance verte en Afrique.* Cela peut se faire par des subventions, des financements concessionnels et de garanties de crédit et de risque qui soutiennent le développement des capacités et l'innovation afin d'accroître la confiance du secteur privé dans les marchés africains. Pour ce faire, les BMD et les IFD devront se transformer en institutions plus attentives aux risques afin d'accroître les investissements dans les secteurs prioritaires.
- *Les investisseurs privés nationaux et internationaux devraient faire preuve de vigilance pour identifier les obstacles, les risques d'investissement et les possibilités de croissance verte dans différents contextes africains afin d'éclairer les décisions d'investissement.* Ils devraient s'engager à aligner leurs investissements sur l'Accord de Paris en prenant toutes

les dispositions utiles pour que les allocations financières destinées à l'Afrique intègrent les risques climatiques et contribuent aux transitions vertes, à la durabilité et à la résilience face aux changements climatiques.

- *Les agences de notation pourraient étendre leur cadre de travail de manière à mieux refléter le potentiel du marché africain.* Réformer les procédures de notation pour s'assurer que les risques et les notations de crédit rendent compte fidèlement du potentiel des marchés africains de la croissance verte pourrait jouer un rôle catalisateur afin d'attirer les financements du secteur privé vers le climat et la croissance verte. Les appels de plus en plus nombreux à réformer les agences de notation et les progrès réalisés en vue de la création d'une agence de notation africaine sont des pas dans la bonne direction.
- *Les gouvernements des pays développés devraient honorer les engagements qu'ils ont pris dans le cadre de l'Accord de Paris de mobiliser 100 milliards de dollars américains de financement climatique par an pour les pays en développement.* Ils devraient également s'engager à atteindre un objectif de financement climatique post-2025 plus élevé, suffisant pour répondre aux besoins des pays en développement et cibler les flux vers l'action climatique et la croissance verte.

L'IMPÉRATIF DE CROISSANCE VERTE ET LE RÔLE DU FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

L'engagement mondial en faveur de la croissance verte

Le monde est confronté à des crises complexes qui se chevauchent et qui exigent un examen minutieux des synergies entre la croissance économique, le développement social et la protection de l'environnement

Les changements climatiques et les récents événements et risques mondiaux, tels que la pandémie de COVID-19 et la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, ont amplifié les risques

multiples auxquels le monde est confronté. Il est d'autant plus nécessaire d'apporter des réponses qui non seulement atténuent ces risques, mais favorisent également la relance en accordant la priorité aux résultats sociaux, économiques et environnementaux. La croissance économique et le développement durable sont au cœur des objectifs de nombreux acteurs étatiques et non étatiques. Parallèlement à ces objectifs, l'Accord de Paris vise à limiter le réchauffement à bien moins de 2°C grâce à des actions transformatrices qui permettent des transitions vers de faibles émissions de carbone.

Cependant, les interventions en matière de développement ont toujours exacerbé les risques climatiques tout en ne parvenant pas à réduire les inégalités sociales. Par exemple, l'utilisation de combustibles fossiles a stimulé la croissance économique dans de nombreux pays développés, mais elle a également augmenté les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la dégradation de l'environnement en raison d'une extraction des ressources, de processus de production et d'une consommation non durables¹. Et bien que l'action climatique protège les acquis du développement, certaines interventions peuvent menacer les objectifs de développement durable, comme lorsque les transitions des combustibles fossiles ne tiennent pas compte des moyens de subsistance des populations locales ou des pays². Il est donc essentiel d'exploiter les complémentarités entre l'action climatique, le développement durable et la croissance économique.

La croissance verte est positivement corrélée avec la croissance économique, la résilience climatique, le développement à faible intensité de carbone et la préparation à la croissance verte

La Banque africaine de développement (BAD ou la Banque) définit la croissance verte comme « la promotion et la maximisation des opportunités de la croissance économique par le renforcement de la résilience, la gestion efficiente et durable des actifs naturels, l'amélioration de la productivité agricole et la promotion d'infrastructures durables »³. Les voies de la croissance verte identifient et traitent donc les externalités sociales et environnementales et les défaillances du marché qui émergent

La croissance verte en Afrique est positivement corrélée avec la croissance du PIB réel, à la résilience et à la préparation au changement climatique, mais négativement à la vulnérabilité climatique

Depuis le début du XXI^e siècle, la population africaine a presque doublé, son PIB a quadruplé et ses émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 50 % – mais l'Afrique ne contribue actuellement qu'à environ 4 % des émissions mondiales

de la poursuite de la croissance économique et de l'action climatique, par exemple à travers l'efficacité matérielle et énergétique⁴. La croissance verte contribue donc à l'alignement sur l'Accord de Paris et à l'accès au soutien qu'il fournit. Les pays en développement qui obtiennent de bons résultats en matière de croissance verte enregistrent également de bons résultats pour d'autres indicateurs de développement économique et de résilience climatique⁵. En effet, le score de croissance verte des pays africains sur la période 2010–2021 a été corrélé positivement avec la croissance du PIB réel, la résilience face aux changements climatiques et la préparation au climat, mais négativement avec la vulnérabilité climatique (figure 2.1).

Les politiques de croissance verte ont donc été mises en évidence en tant qu'objectif intégré dans des cadres internationaux clés pour les changements climatiques et le développement, notamment la Conférence des Nations Unies sur le développement durable RIO+20 en 2012, les objectifs de développement durable (ODD) en 2015, la déclaration d'Addis-Abeba en 2015 sur le financement du développement, l'Accord de Paris et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

Engagements et progrès de l'Afrique en matière de croissance verte

Le développement durable, la croissance économique et l'action climatique sont essentiels pour l'Afrique, et leur réalisation nécessite des engagements en faveur de la croissance verte

Depuis le début du XXI^e siècle, la population africaine a presque doublé, son PIB a quadruplé et ses émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 50 %. Malgré cela, l'Afrique ne contribue actuellement qu'à environ 4 % des émissions mondiales de GES, soit beaucoup moins que la Chine (30,9 %), les États-Unis d'Amérique (13,5 %), l'Union européenne (7,5 %) et l'Inde (7,3 %)⁶. Elle a également été gravement touchée par les récents événements et risques mondiaux, notamment la pandémie de COVID-19 et les effets perturbateurs de l'invasion de l'Ukraine par la Russie (chapitre 1). Ainsi, bien que le continent se soit engagé à lutter contre les changements climatiques, seule une

croissance verte permettra de résoudre d'importants problèmes environnementaux et sociaux ainsi que les inégalités.

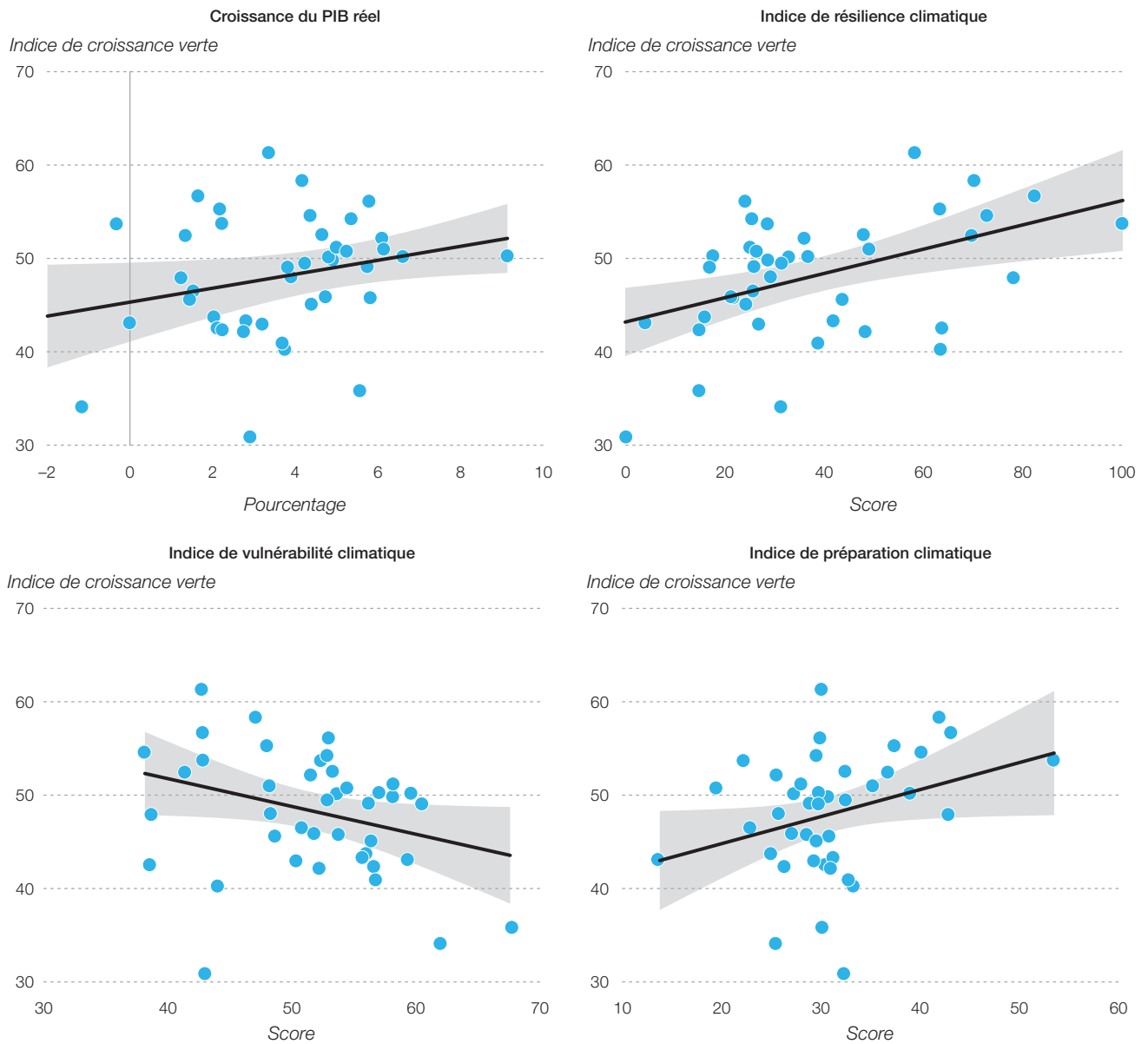
L'Afrique dispose d'un potentiel important pour poursuivre les objectifs en matière de climat et de croissance verte afin d'accélérer la croissance économique.

- Tout d'abord, ses économies comptent parmi les plus dynamiques au monde et la croissance de son PIB réel devrait dépasser la moyenne mondiale en 2023–2024, même si des vents contraires persistent. L'intégration des changements climatiques dans les cadres de politiques pourrait catapulte le continent sur une trajectoire de croissance plus élevée et plus verte.
- Deuxièmement, la base du capital humain du continent. La population africaine devrait atteindre 2,4 milliards d'habitants à l'horizon 2050⁷. La majorité de sa population actuelle étant jeune, contrairement aux populations vieillissantes d'autres régions, l'Afrique est le marché frontière actuel et futur en matière d'opportunités de croissance verte.
- Troisièmement, l'Afrique abrite 25 % de la biodiversité naturelle mondiale et 30 % des ressources minérales de la planète, dont la plupart sont essentielles à une transition verte.
- Quatrièmement, l'Afrique dispose d'un important potentiel en matière d'énergies renouvelables, notamment éoliennes, solaires, hydroélectriques et géothermiques⁸, son potentiel solaire étant le plus élevé au monde⁹.
- Enfin, les pays africains présentent le plus grand potentiel d'investissement dans les infrastructures et les technologies vertes en raison de leur faible niveau de développement, de leur faible héritage en matière d'infrastructures à fortes émissions et de la fréquence la plus faible des taux de défaillance en matière d'infrastructures et de financement de projets (estimés à 5,5 %)¹⁰.

Mais les progrès de l'Afrique en matière de croissance verte ont été lents

Les transitions vers la croissance verte et les actions climatiques souhaitées nécessitent une préparation et un financement adéquat. Une évaluation de la préparation à la croissance verte

FIGURE 2.1 Quelques corrélats de la croissance verte en Afrique, moyenne 2010-2021



Note : La moyenne de l'indice de résilience face aux changements climatiques est calculée sur la période 2010-2019, et la moyenne des indices de vulnérabilité et de préparation aux changements climatiques est calculée sur la période 2010-2020.

Source : Statistiques de la Banque africaine de développement, l'Initiative mondiale d'adaptation de Notre Dame et les bases de données de l'Institut mondial pour la croissance verte.

réalisée par la Banque et l'Institut mondial pour la croissance verte (GGGI) dans sept pays africains – Gabon, Kenya, Maroc, Mozambique, Rwanda, Sénégal et Tunisie – a révélé un engagement politique fort en faveur de la croissance verte, principalement soutenu par des politiques et des stratégies relatives au climat et à la croissance verte¹¹. Mais dans plusieurs autres pays, peu d'éléments

permettait d'établir que les stratégies relatives au climat et à la croissance verte étaient alignées sur les politiques et stratégies sectorielles. Les politiques ne comportaient pas non plus de plans de mise en œuvre entièrement chiffrés, les capacités techniques et les lacunes de financement ainsi que la faiblesse des réglementations limitant l'état de préparation de certains pays à la croissance verte.

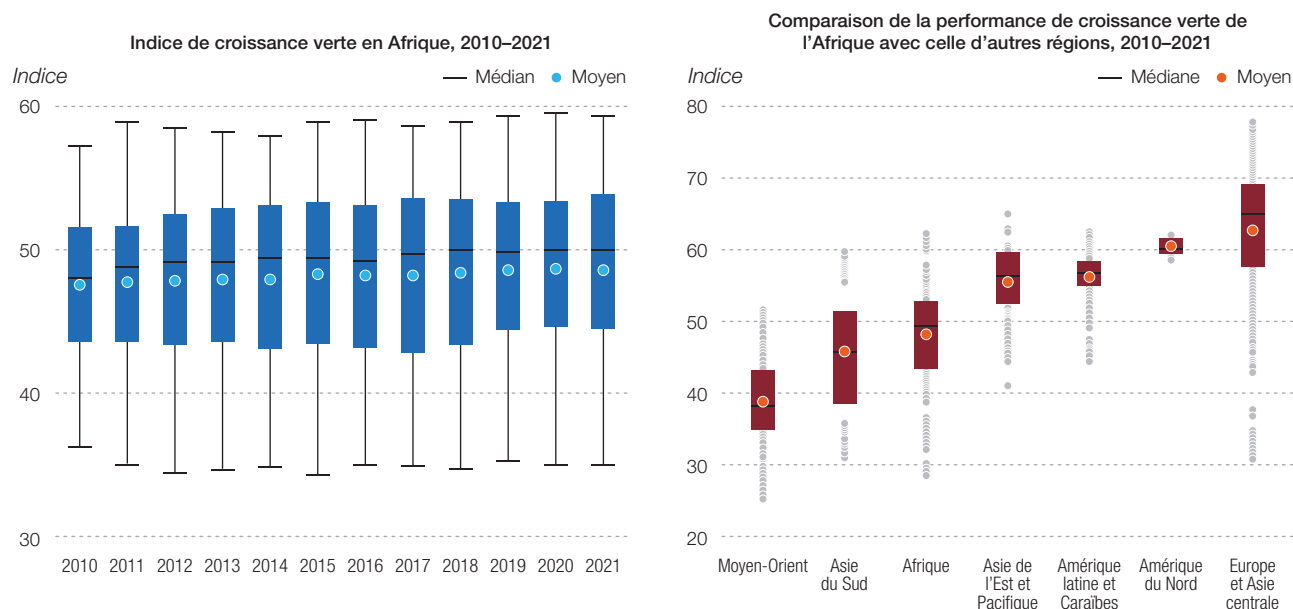
Le score de l'indice de croissance verte de l'Afrique a oscillé entre 48 et 50 (sur une échelle de 0 à 100) entre 2010 et 2021, passant d'une médiane de 48 en 2010 à tout juste 50 en 2021, avec une importante hétérogénéité entre les pays

Outre le faible niveau de préparation, les analyses effectuées dans le cadre de ce rapport montrent que les performances de l'Afrique sont généralement faibles dans la plupart des domaines de la croissance verte. Pour mesurer les progrès de l'Afrique dans la réalisation de la croissance verte, ce rapport a utilisé un indice de croissance verte (GGI) élaboré par le GGGI. L'IGG, lié aux ODD, est un indice composite d'environ 40 indicateurs subdivisés en quatre dimensions principales¹². Le score de l'IGG est normalisé entre 0 et 100 et comparé aux objectifs de durabilité, de sorte que plus le score est élevé, plus le pays ou la région est proche d'atteindre les objectifs de croissance verte ou de durabilité. Le score IGG de l'Afrique a oscillé entre 48 et 50 sur la période 2010–2021, passant d'une médiane de 48 en 2010 à tout juste 50 en 2021, l'importante hétérogénéité entre les pays étant indiquée par la taille relative de l'écart interquartile au fil des ans (figure 2.2, volet de gauche). En ce qui concerne les réalisations de croissance verte, l'Afrique est à la traîne de l'Amérique latine et des Caraïbes, de l'Amérique du Nord, de l'Asie de l'Est et du

Pacifique, et de l'Europe, mais obtient de meilleurs résultats que le Moyen-Orient et l'Asie du Sud (figure 2.2, volet de droite).

Les progrès de l'Afrique ont été lents dans la plupart des domaines de la croissance verte (figure 2.3). Elle est moins performante en matière d'opportunités économiques vertes, avec un score moyen de 18,1 sur la période 2010–2021, soit l'avant-dernière place parmi les régions du monde. Sa part des exportations de biens environnementaux dans les exportations totales – une approximation du commerce vert, qui se réfère à la compétitivité d'un pays pour produire et exporter des biens environnementaux qui contribuent à la protection de l'environnement, à l'action climatique, à la croissance verte et au développement durable¹³ – était en moyenne de 1,5 % sur la période 2010–2020, contre un minimum de 3 % pour les autres régions. La part des emplois verts dans l'emploi manufacturier total – une mesure de l'emploi vert – était en moyenne de 2,5 % en Afrique entre 2010 et 2018, soit moins de la moitié de la moyenne pour le reste du monde (5,5 %)¹⁴. L'Afrique est également à la traîne des autres régions en matière d'innovation

FIGURE 2.2 Indice de croissance verte de l'Afrique et ambitions de croissance verte, moyenne 2010–2021



Note : Volet de gauche : Les valeurs aberrantes, inférieures au 5^e et supérieures au 95^e centiles, ont été ignorées. Volet de droite : Le graphique montre les scores médians et moyens de l'indice de croissance verte par région avec écart interquartile EI pour la période 2010–2021. Les dispersions représentent les valeurs en dehors de l'EI.

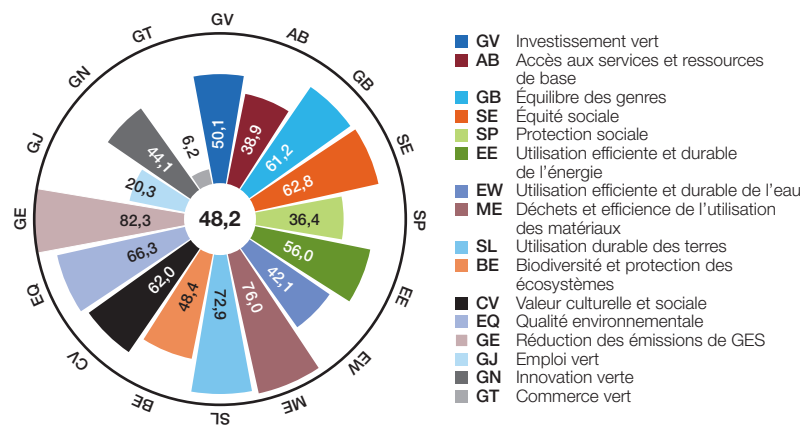
Source : Statistiques de la Banque africaine de développement à partir de la base de données de l'Institut mondial pour la croissance verte.

verte, notamment en ce qui concerne les économies d'énergie, la prévention de la pollution, le recyclage des déchets, la conception de produits verts ou la gestion de l'environnement par les entreprises¹⁵. Le continent est également moins performant en matière d'investissements verts en raison de l'insuffisance des investissements publics et privés visant à promouvoir l'utilisation durable des ressources et la protection du capital naturel. Le ratio de l'épargne nette ajustée de l'Afrique, y compris les dommages causés par les émissions de particules, par rapport au revenu national brut (RNB), une approximation de l'investissement vert¹⁶, était de 3,6 % en moyenne entre 2010 et 2021, par rapport à un minimum de 6 % dans le reste du monde.

L'inclusion sociale s'est néanmoins améliorée au cours de la dernière décennie, passant d'un score de 44,3 en 2010 à 47,2 en 2021, en grande partie grâce à l'amélioration de l'accès aux services et ressources de base tels que l'eau, l'assainissement, l'électricité et les combustibles propres, l'augmentation de l'équilibre des genres et l'équité sociale. Mais ces progrès n'ont pas été suffisants pour que le continent rattrape les autres régions du monde. L'extrême pauvreté, les inégalités et la sous-alimentation restent élevées. Les filets sociaux de sécurité et les régimes de protection sociale continuent d'exclure une grande partie de la population, en particulier les travailleurs du secteur informel et d'autres personnes vulnérables. En conséquence, l'Afrique affiche le score d'inclusion sociale le plus bas au monde.

Le continent obtient des résultats relativement bons dans d'autres dimensions de la croissance verte. En ce qui concerne l'utilisation efficiente et durable des ressources, il est presque au même niveau que les autres régions du monde (avec un score moyen de 57,5 sur la période 2010–2021), ce qui s'explique par de bonnes performances en matière d'utilisation efficiente et durable de l'énergie et de l'eau, en raison de l'augmentation des investissements dans ces domaines. Par exemple, les investissements annuels moyens dans les énergies renouvelables ont été multipliés par dix, passant d'environ 0,5 milliard de dollars américains en 2000–2009 à 5 milliards de dollars américains en 2010–2020, bien que l'Afrique ne représente encore que 2 % des investissements annuels mondiaux dans les énergies renouvelables¹⁷. Malgré les

FIGURE 2.3 Distance par rapport aux objectifs des indicateurs de croissance verte en Afrique, moyenne 2010–2021



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement à partir de la base de données de l'Institut mondial pour la croissance verte.

efforts publics pour réduire les émissions de GES, améliorer la qualité de l'environnement, protéger la biodiversité et les écosystèmes nationaux et promouvoir la valeur culturelle et sociale, l'Afrique se classe au 4^e rang en matière de progrès en matière de protection du capital naturel (score de 61,4 sur 2010–2021), derrière l'Europe et l'Asie centrale (69,7), l'Amérique latine et les Caraïbes (66,2), et l'Asie de l'Est et le Pacifique (62,4), car les pays africains continuent de lutter pour freiner le commerce illicite et les flux financiers provenant des ressources naturelles (chapitre 3).

Justification du financement du secteur privé pour l'action climatique et la croissance verte en Afrique

L'urgence de la lutte contre les changements climatiques et de la transition vers une économie plus verte requiert la participation active de tous les acteurs, y compris le secteur privé

Les effets des changements climatiques augmentent en intensité et en fréquence dans le monde entier, en particulier en Afrique, ce qui souligne l'urgence d'investir dans l'action climatique et la croissance verte. Des rapports récents, tels que les Perspectives économiques en Afrique 2022 et le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), ont réaffirmé que la crise climatique

allait probablement s'aggraver et qu'il était temps d'agir. Le coût global de l'inaction en matière de climat s'est avéré bien plus élevé que le coût de l'action. Le sixième rapport d'évaluation du GIEC indique que les avantages économiques mondiaux d'une limitation du réchauffement à 2°C sont supérieurs aux coûts d'investissement¹⁸. En tant que problème mondial commun, les changements climatiques et les transitions plus larges vers une croissance verte requièrent la participation active de toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé, qui peut tirer parti de son expertise et de ses ressources pour investir dans la réalisation d'une transition nette zéro et d'une transition verte.

Les finances publiques ne suffisent pas à elles seules à réaliser le programme de croissance verte de l'Afrique

Les Nations Unies estiment qu'il faudra environ 1 300 milliards de dollars américains par an pour répondre aux besoins de l'Afrique en matière de développement durable à l'horizon 2030¹⁹. De même, les besoins de financement pour les secteurs et les investissements nécessaires à la transition vers des économies vertes sont trop importants pour être supportés par le seul secteur public. La Banque estime qu'assurer l'accès à l'électricité à l'échelle du continent à l'horizon 2030 nécessitera 32 à 40 milliards de dollars américains par an²⁰, tandis qu'environ 45 milliards de dollars américains sont nécessaires par an pour atteindre les objectifs de l'Afrique en matière d'énergie renouvelable²¹. La superposition de ces objectifs avec ceux du développement social, de la réduction des inégalités et de la durabilité environnementale intersectorielle augmente considérablement le coût anticipé des transitions vers la croissance verte.

Le financement de l'action climatique et de la croissance verte doit donc être mobilisé à hauteur de milliards et de billions. Étant donné que la situation budgétaire de l'Afrique est déjà tendue en raison d'une confluence de chocs nationaux et internationaux (chapitre 1), il est impératif de mobiliser le financement du secteur privé pour réaliser les ambitions de croissance verte du continent exprimées dans les CDN et d'autres stratégies nationales. Les pays qui ont adopté des stratégies de lutte contre les changements climatiques et de croissance verte se sont déjà engagés à en financer une partie à l'aide de ressources publiques.

Par exemple, environ 15 % des besoins des pays en matière de CDN devraient être couverts par des sources publiques nationales. Toutefois, ces sources ne suffiront pas à répondre aux besoins de financement actuels et futurs. Le financement privé sera dès lors essentiel pour combler l'écart et pour mobiliser des ressources supplémentaires afin de répondre aux besoins croissants.

L'investissement dans des secteurs de développement à faibles émissions de carbone et résilients face aux changements climatiques en Afrique offre de grandes opportunités de rendements plus élevés pour le secteur privé

L'Afrique dispose d'un bon potentiel pour générer des rendements élevés sur les investissements privés, compte tenu de son capital naturel, de la composition et de la taille de sa population, et de ses perspectives de croissance rapide. Les technologies intelligentes sur le plan climatique, dont le coût est déjà compétitif par rapport à celles liées aux combustibles fossiles, présentent le plus grand potentiel d'investissement et de rendement en Afrique. Par exemple, sur un total d'environ 23 000 milliards de dollars américains d'investissements à l'horizon 2030 dans les bâtiments à haut rendement énergétique, les transports à faibles émissions de carbone et les énergies renouvelables dans les marchés émergents, 1 030 milliards de dollars américains se trouvent en Afrique²². La demande de batteries pour véhicules électriques devrait augmenter d'environ 22 % par an, passant d'environ 8 millions d'unités vendues en 2022 à 39 millions d'unités en 2030. L'Afrique est au centre de cette chaîne d'approvisionnement, car de nombreux pays africains disposent d'au moins un des métaux critiques – lithium, cobalt, nickel, manganèse, graphite, fer et phosphate – nécessaires à la production de batteries lithium-ion pour les véhicules et le stockage de l'électricité.

Les investisseurs privés peuvent contribuer à l'adaptation et à la résilience climatiques tout en générant des retours sur investissement intéressants. Par exemple, investir 1 800 milliards de dollars américains entre 2020 et 2030 dans les systèmes d'alerte précoce, les infrastructures résilientes face aux changements climatiques, l'amélioration de la production agricole dans les zones arides, la protection des mangroves et la résilience des ressources en eau à

Environ 15 % des besoins des pays en matière de contributions déterminées au niveau national devraient être couverts par des sources publiques nationales. Toutefois, ces sources ne suffiront pas à elles seules à répondre aux besoins de financement actuels et futurs

l'échelle mondiale, peut générer 7 100 milliards de dollars américains de bénéfices nets pour les investisseurs privés²³. Par ailleurs, le potentiel d'investissement privé initial pour s'adapter aux sécheresses et aux inondations pourrait représenter jusqu'à 4 % du PIB de l'Afrique, soit près de 100 milliards de dollars américains par an jusqu'en 2040, soit environ 5 milliards de dollars américains par an (figure 2.4).

LE PAYSAGE DU FINANCEMENT PRIVÉ DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN AFRIQUE

Flux de financement pour l'action climatique et la croissance verte en Afrique

Les flux de financement du climat en Afrique sont dominés par les sources de financement publiques, qui sont six fois plus importantes que les sources de financement privées

Les flux de financement de l'action climatique en Afrique ont atteint en moyenne 29,5 milliards de dollars américains en 2019–2020, soit 4,5 % du total des financements climatiques mondiaux de

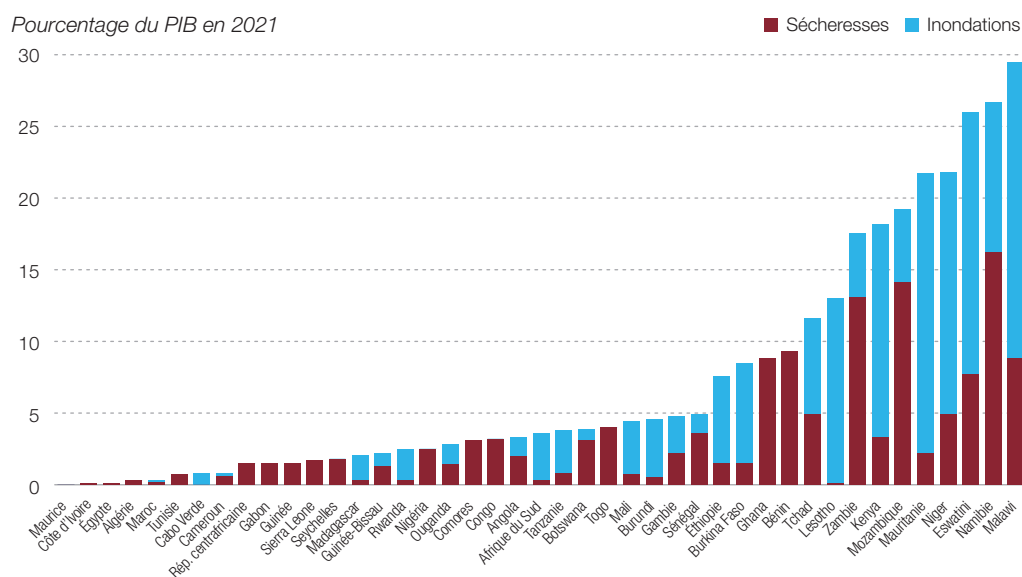
652,6 milliards de dollars américains²⁴. Les financements publics en Afrique (25,3 milliards de dollars américains, soit 86 % du total) ont été en moyenne plus de six fois supérieurs aux financements privés (4,2 milliards de dollars américains, soit 14 %) en 2019–2020 (figure 2.5). L'Amérique du Nord, l'Europe occidentale, l'Amérique latine et les Caraïbes ont mobilisé une plus grande proportion de financements climatiques provenant de sources privées, qui représentaient respectivement 96 %, 59 % et 49 % du total des financements climatiques. L'effet de levier de l'Afrique (le rapport entre le financement privé et le financement public pour le climat) est, à seulement 0,16, le plus faible parmi les régions du monde. Cela signifie que pour chaque dollar américain de financement public mobilisé pour l'action climatique, les pays africains n'ont pu mobiliser que 0,16 dollar américain de financement privé. En Amérique du Nord, le ratio de levier est de 18,5, et en Asie du Sud et en Amérique latine, il est d'au moins 0,5.

Le financement privé de la lutte contre les changements climatiques est orienté vers une poignée de pays africains qui concentrent plus de la moitié de tous les flux financiers.

Plus de la moitié des apports de financement privé pour le climat en Afrique en 2019–2020 (56,2 %)

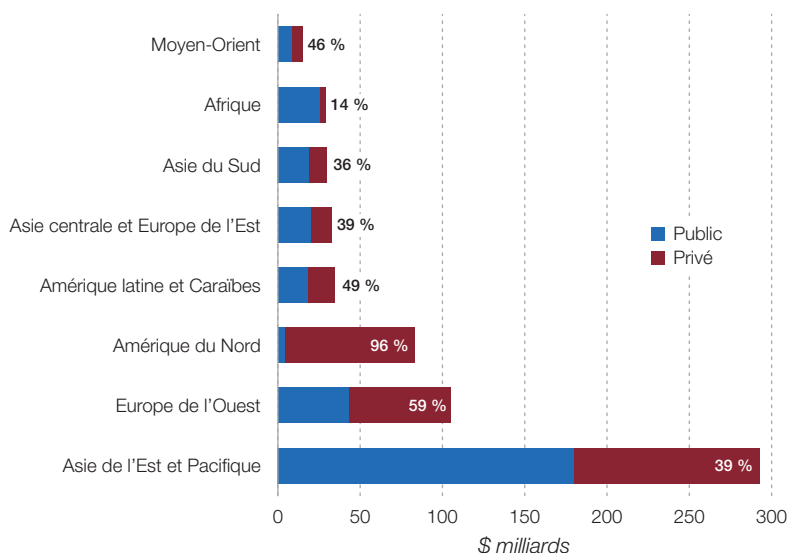
Les flux de financement privé pour le climat en Afrique ont atteint une moyenne de 4,2 milliards de dollars américains en 2019/2020, soit 14 % du financement climatique total de 29,5 milliards de dollars américains, et six fois moins que le financement public pour le climat

FIGURE 2.4 Opportunités d'investissements privés initiaux pour s'adapter aux sécheresses et aux inondations en Afrique entre 2021 et 2040



Source : Bari et Dessus 2022.

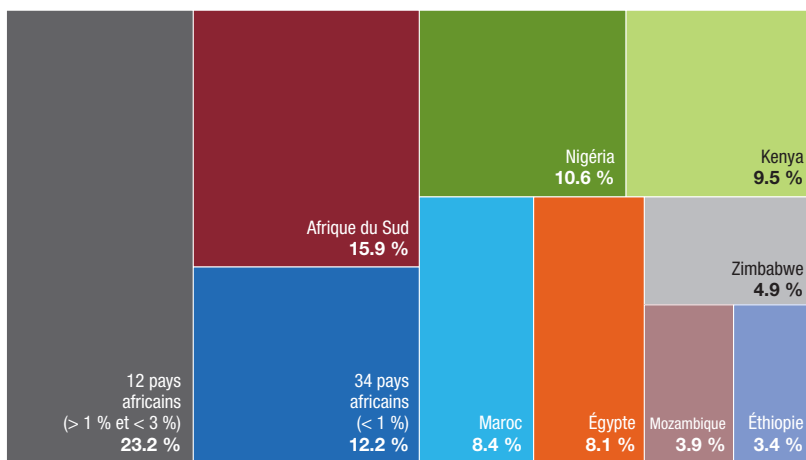
FIGURE 2.5 Financements privés et publics dans le total des financements climatiques, par grandes régions, 2019–2020



Note: Les labels montrent la part du financement climatique provenant de sources privées pour chaque région.

Source : Statistiques de la Banque africaine de développement à partir de la base de données Landscape of Climate Finance in Africa du Climate Policy Institute.

FIGURE 2.6 Répartition du financement privé de la lutte contre les changements climatiques en Afrique, moyenne 2019–2020



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement à partir de la base de données Landscape of Climate Finance in Africa du Climate Policy Institute.

sont allés à l'Afrique du Sud, à l'Égypte, au Kenya, au Maroc et au Nigeria, les plus grandes économies du continent dotées de marchés financiers plus développés. À l'autre extrême, 34 pays africains représentaient chacun moins de 1 % du

total des financements climatiques provenant de sources privées, avec une part combinée de seulement 12,2 % (figure 2.6). La plupart de ces pays sont très vulnérables au changement climatique, sont moins résilients aux chocs climatiques et ne sont pas suffisamment préparés à l'adaptation aux changements climatiques.

Certains pays ont attiré davantage de financements privés en proportion de leurs flux climatiques totaux : Le Zimbabwe (48 %), l'Afrique du Sud (40 %), Djibouti (37 %), l'Algérie (30 %) et l'Érythrée (29 %). Mais dans 30 pays, la contribution du secteur privé au financement total de la lutte contre les changements climatiques a été inférieure à 10 %, et 9 pays n'ont bénéficié d'aucun financement privé pour la lutte contre les changements climatiques. Ainsi, la plupart des pays africains financent déjà l'action climatique au moyen de ressources publiques nationales, la plupart d'entre eux consacrant de 2 à 9 % de leur PIB à l'adaptation aux effets des changements climatiques²⁵.

La plus grande partie du financement privé de la lutte contre les changements climatiques en Afrique a été allouée à l'atténuation, en particulier à travers le secteur de l'énergie, laissant d'autres secteurs très vulnérables auxdits changements avec seulement un quart des flux totaux de financement

Les projets d'atténuation tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les transports durables ont représenté environ 81 % des flux de financement privé pour le climat en Afrique, principalement de la part d'entreprises et d'institutions financières commerciales. Très peu de fonds privés ont été investis dans l'adaptation, principalement parce que ces investissements sont considérés comme étant risqués en raison de la faiblesse et de l'instabilité des rendements. Bien que les investissements dans les systèmes énergétiques, principalement les énergies renouvelables, constituent la plus grande part du financement privé pour le climat en Afrique (3,1 milliards de dollars américains, soit 74 %), ils ne représentent qu'environ 13 % des 24 milliards de dollars américains investis chaque année dans les entreprises africaines de combustibles fossiles²⁶. Les bâtiments et les infrastructures de transport

ont reçu 0,3 milliard de dollars américains (7 %). Ces deux secteurs sont essentiels pour la croissance verte, mais le capital élevé requis, les barrières de gouvernance, la longueur des processus de construction et le manque d'incitations empêchent ces secteurs d'attirer davantage de financements privés²⁷.

L'agriculture, la foresterie et les autres utilisations des terres (AFOLU) et l'eau sont les secteurs les plus vulnérables aux changements climatiques. Mais ils n'ont reçu respectivement que 0,3 et 0,4 milliard de dollars américains d'investissements privés en 2019–2020, plus de 90 % provenant de sources de financement publiques internationales (figure 2.7). Bien que les investissements privés dans ces secteurs ne soient pas bien suivis, ils restent relativement faibles car les projets sont souvent de petite taille, intersectoriels, difficiles à valoriser et dans lesquels les financiers ont du mal à investir²⁸. La plupart des projets liés à l'AFOLU qui ont reçu un financement (comme l'irrigation solaire) sont liés aux systèmes énergétiques et à l'eau. D'autres domaines transversaux tels que le renforcement des capacités, l'éducation, la santé et l'alimentation sont largement tributaires des subventions et du financement des donateurs et n'ont reçu que 0,4 milliard de dollars

américains. Les investissements dans l'industrie et les bâtiments TIC restent très faibles.

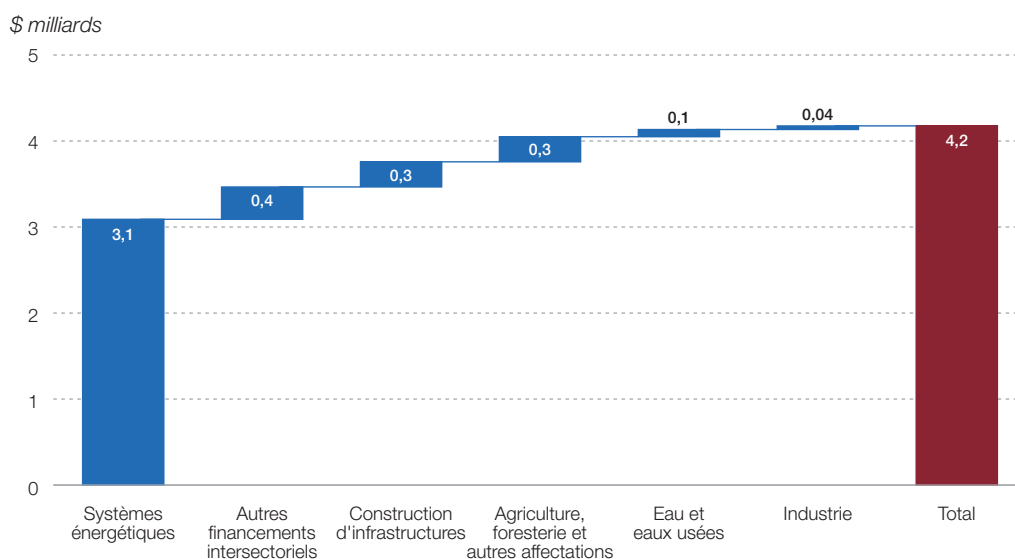
Les besoins de l'Afrique en matière de financement de la lutte contre les changements climatiques et de croissance verte

L'Afrique a besoin d'environ 242,4 milliards de dollars américains par an entre 2020 et 2030 pour mettre en œuvre ses CDN et d'au moins 1,3 billion de dollars américains par an pour répondre aux besoins en matière de développement durable, et donc aux objectifs de croissance verte

Sur la base des dernières CDN soumises jusqu'en avril 2023, la Banque estime que les besoins de financement moyens de l'Afrique pour répondre de manière adéquate aux changements climatiques s'élèvent à environ 2 700 milliards de dollars américains cumulés sur la période 2020–2030, avec une limite inférieure de 2 600 milliards de dollars américains et une limite supérieure de 2 800 milliards de dollars américains. En termes annuels, cela revient à 242,4 milliards de dollars américains en moyenne par an, avec des limites inférieure et supérieure de 234,5 milliards

Les besoins de financement moyens de l'Afrique pour répondre de manière adéquate au changement climatique s'élèvent à environ 2 700 milliards de dollars américains cumulés sur la période 2020–2030

FIGURE 2.7 Répartition sectorielle du financement privé de la lutte contre les changements climatiques en Afrique, moyenne 2019–2020



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement à partir de la base de données Landscape of Climate Finance in Africa du Climate Policy Institute.

Les Nations Unies estiment qu'au moins 1 300 milliards de dollars américains seront nécessaires chaque année entre 2020 et 2030 pour atteindre les objectifs de développement durable en Afrique, la plupart pour la croissance verte

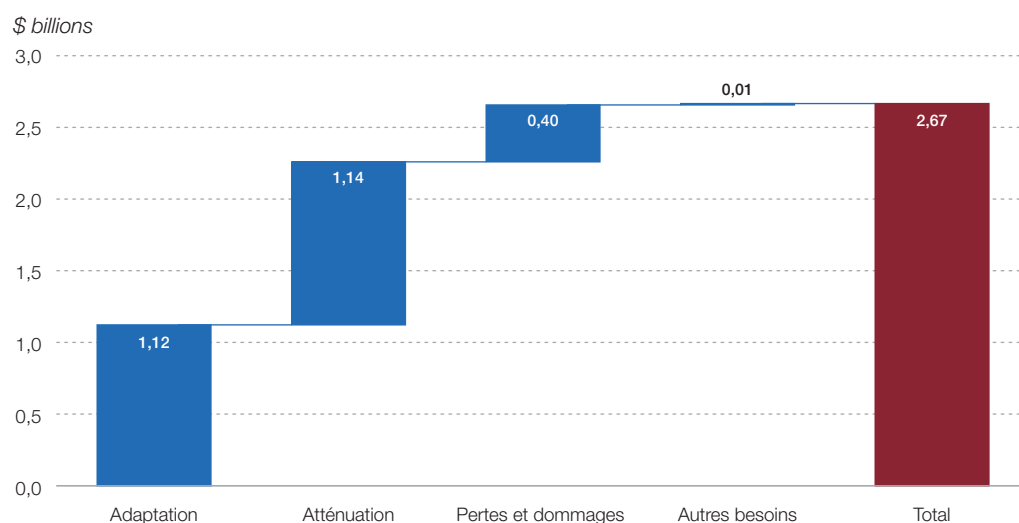
de dollars américains et 250 milliards de dollars américains, respectivement. Les besoins des CDN sont répartis comme suit : 42 % pour l'atténuation, 44 % pour l'adaptation, 13 % pour les pertes et dommages et moins de 1 % pour d'autres besoins (en particulier le développement des capacités) (figure 2.8). Ce chiffre représente environ le double des besoins de financement moyens indiqués dans les PEA 2022 (1 400 milliards de dollars américains). Cette augmentation reflète les révisions à la hausse des soumissions initiales de certains pays, tandis que d'autres ont fourni des estimations quantitatives de divers besoins climatiques qui n'avaient pas été pris en compte lors des calculs effectués dans le rapport des PEA 2022.

Ces besoins actualisés en matière de financement de la lutte contre les changements climatiques pourraient encore être sous-estimés en raison des capacités statistiques limitées de certains pays. Certains pays pourraient avoir sous-estimé leurs besoins réels jusqu'à 60 %, principalement dans les domaines de l'adaptation et d'autres besoins tels que le renforcement des capacités, le suivi, la notification et la vérification (MRV)²⁹, qui sont rarement quantifiés. En outre, les lacunes dans les données relatives aux besoins par secteur sont énormes, car plus de 20 pays

ne désagrègent pas davantage les besoins en matière d'atténuation et d'adaptation. Toutefois, sur la base des données sectorielles communiquées dans le cadre de l'atténuation, 41 % sont alloués aux transports (uniquement définis par l'Afrique du Sud), 17 % à l'énergie, 5 % à l'industrie et moins de 1 % aux bâtiments³⁰. Les lacunes en matière de données sont encore plus importantes pour l'adaptation, mais les quelques pays qui ont fourni des informations à ce sujet ont alloué la plupart des besoins d'adaptation aux secteurs de l'AFOLU et de l'eau (y compris les eaux usées).

L'estimation des besoins de financement pour la croissance verte est plus difficile que pour l'action climatique, car de nombreux pays africains n'ont pas encore élaboré et chiffré leurs stratégies à long terme. Les pays dotés de stratégies de croissance verte n'ont pas non plus quantifié leurs besoins de financement. Les Nations Unies estiment qu'au moins 1 300 milliards de dollars américains seront nécessaires chaque année entre 2020 et 2030 pour atteindre les objectifs de développement durable en Afrique, la plupart pour la croissance verte. Selon une autre estimation, il faudra investir 280 milliards de dollars américains d'ici à 2050 pour rendre 35 grandes villes d'Afrique du Sud, d'Éthiopie et du Kenya plus propres, plus compactes et plus connectées³¹.

FIGURE 2.8 Besoins cumulés actualisés de financement climatique dans les CDN de l'Afrique, 2020–2030



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement sur la base des contributions déterminées au niveau national (CDN) soumises jusqu'en avril 2023, divers pays africains.

Sources actuelles de financement du secteur privé

Les entreprises et les institutions financières commerciales représentent la plus grande part du financement privé de la lutte contre les changements climatiques en Afrique, dont une grande partie est acheminée vers le secteur de l'énergie

Les entreprises et les institutions financières commerciales représentent la plus grande part du financement privé pour le climat en Afrique, mais les investisseurs institutionnels, les particuliers et les fonds (capital-investissement, capital-risque et fonds d'infrastructure) commencent à investir davantage dans l'espace climatique (figure 2.9). Par exemple, les investissements en capital-risque (certains alloués aux secteurs de la croissance verte) ont augmenté entre 2018 et 2021 (figure 2.10). Bien que les investissements en capital-risque aient repris en 2019 pour atteindre 850 millions de dollars américains – plus de cinq fois la valeur annuelle moyenne sur la période 2014–2018 – la pandémie de COVID-19 a créé des perturbations qui ont entraîné une réduction des investissements en 2020 d'environ 43 %. À

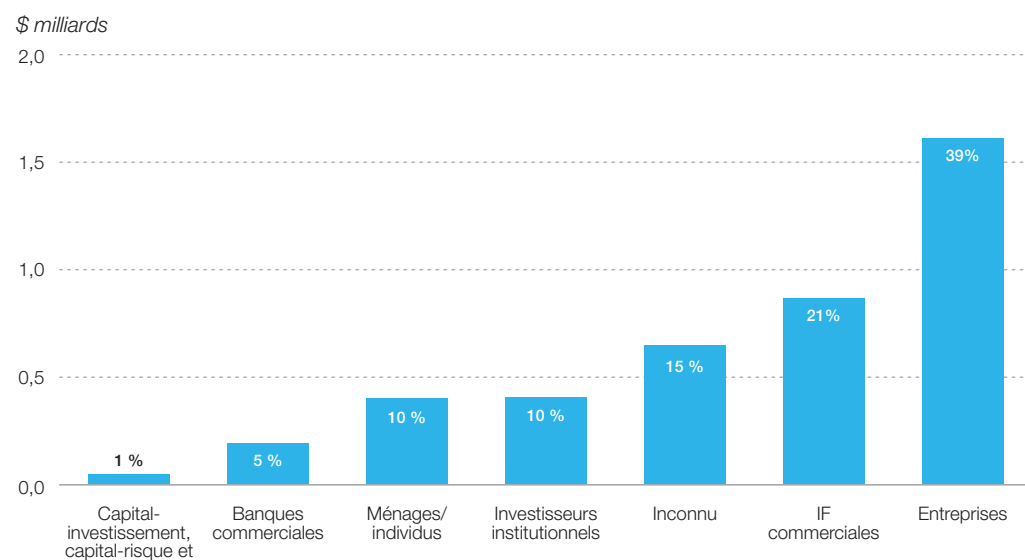
mesure que les économies africaine et mondiale se développent et se remettent des effets du COVID-19 et d'autres chocs, le financement par le capital-risque a rebondi, atteignant son plus haut niveau en plus de huit ans en 2021, avec des investissements de 3 milliards de dollars américains et 308 transactions. Le secteur de l'énergie a été le principal bénéficiaire des financements privés en Afrique, les entreprises, les institutions financières commerciales et les ménages y consacrant plus de 80 % de leurs fonds. Parmi les investisseurs privés, ce sont les investisseurs institutionnels qui ont canalisé la plus grande part des fonds vers le secteur de l'AFOLU.

En l'absence d'interventions politiques et commerciales substantielles, la plupart des financements privés destinés à l'action climatique et à la croissance verte seront probablement alloués sous la forme de fonds propres et de dettes non concessionnelles

Le secteur privé utilise différents instruments de financement pour ses investissements climatiques en Afrique (figure 2.11), dont 90 % par la dette non concessionnelle et des fonds propres (financement du bilan et projets). Les autres

Le secteur privé utilise différents instruments de financement pour ses investissements climatiques en Afrique, dont 90 % par le biais de la dette non concessionnelle et des fonds propres

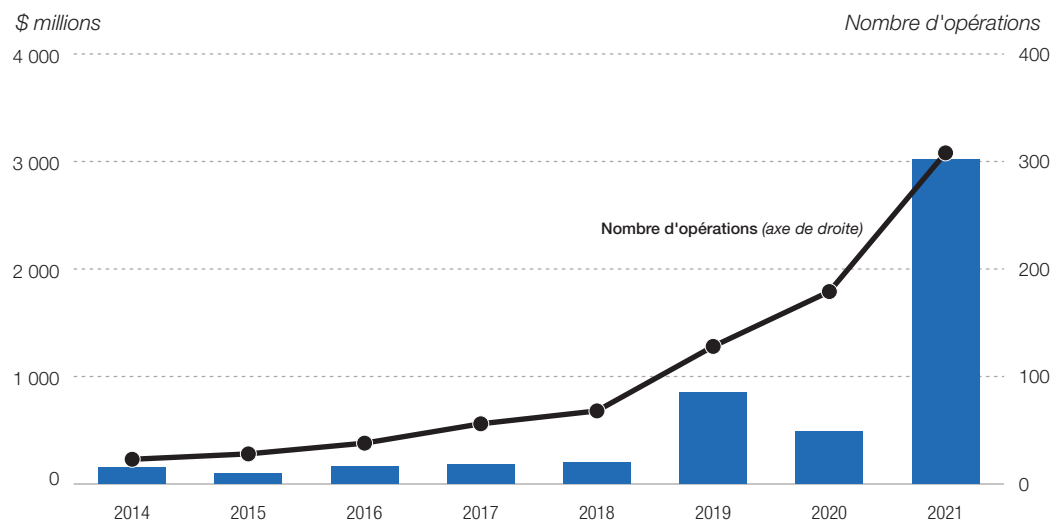
FIGURE 2.9 Sources de flux de financements climatiques privés en Afrique, moyenne 2019–2020



Note : Le pourcentage correspond à la part de chaque type de source de financement dans le total du financement privé pour le climat.

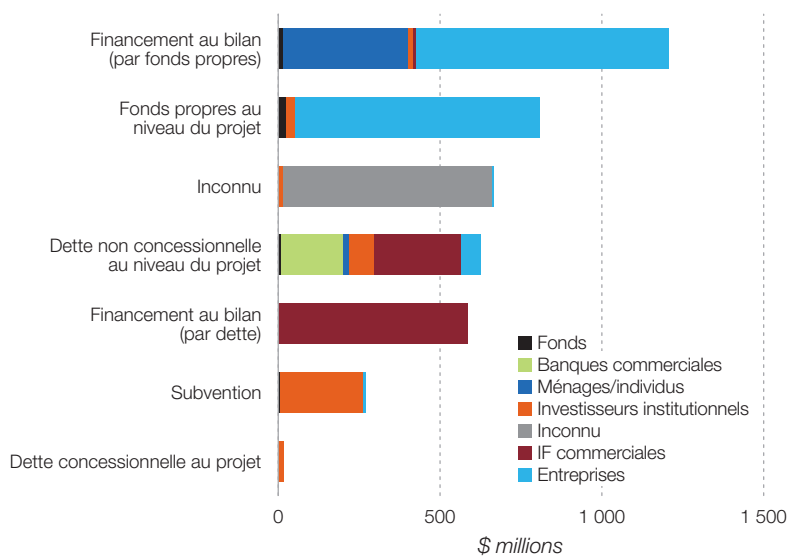
Source : Statistiques de la Banque africaine de développement à partir de la base de données Landscape of Climate Finance in Africa de CPI.

FIGURE 2.10 Investissements en capital-risque en Afrique, 2014–2021



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement de la Banque sur la base de Katz (2022).

FIGURE 2.11 Financement privé de la lutte contre les changements climatiques par instruments et sources, 2020



Note : Les « fonds » désignent les fonds de capital-investissement, les fonds de capital-risque et les fonds d'infrastructures.

Source : Statistiques de la Banque africaine de développement à partir de la base de données Landscape of Climate Finance in Africa de CPI.

instruments sont les subventions (6 %) et la dette concessionnelle (1 %). Cette situation est différente de celle des finances publiques, où les subventions et la dette de projet à faible coût représentent plus de 60 % du financement climatique total en Afrique. La moitié des 250 premières

entreprises africaines cotées en bourse se sont fixé des objectifs d'émissions de carbone, et les autres devraient le faire dans les trois années à venir³². Pour atteindre ces objectifs, nombre d'entreprises prennent des mesures pour réduire leur empreinte carbone en améliorant directement leurs activités et leur chaîne d'approvisionnement en Afrique. Jusqu'à présent, plus de 90 % de ces investissements ont été réalisés dans des systèmes énergétiques, principalement des projets d'énergie renouvelable³³. La création d'incitations et de conditions permettant de catalyser les investissements privés dans d'autres secteurs limitant les changements climatiques et favorisant la croissance verte, tels que les infrastructures, les transports et l'agriculture, sera importante pour le programme de croissance verte et inclusive de l'Afrique.

Sources innovantes de financement privé pour le climat et la croissance verte en Afrique

Bien que le paysage mondial de la finance verte durable privée se développe, l'Afrique a encore du mal à tirer pleinement parti de cette expansion et à accroître sa part

Les flux financiers privés durables vers les économies en développement ont atteint 250 milliards

de dollars en 2021, dont 59 % sous forme d'obligations vertes³⁴. Les prêts verts, les obligations durables, les prêts liés à la durabilité, les obligations liées à la durabilité et les obligations sociales représentaient le reste. Bien que la majeure partie de cette somme soit allée à l'Asie et à l'Amérique

latine, l'émergence et la croissance de ce marché montrent qu'il est possible d'étendre ces instruments et d'autres instruments innovants pour stimuler l'action climatique et la croissance verte en Afrique (tableau 2.1). Pour les émissions d'obligations vertes en 2022, l'Afrique ne représentait que

TABLEAU 2.1 Instruments financiers innovants émergents pour le financement privé de la lutte contre les changements climatiques en Afrique

Type d'instruments	Obligations vertes, financement de la dette durable, comme les obligations durables, les prêts/obligations liés à la durabilité, les obligations sociales	Dette pour les swaps, tels que les swaps de dette contre climat/nature	Instruments de financement mixtes, tels que les garanties, la première perte	Marchés du carbone
Définition	Instruments de dette dont le produit est affecté à des projets environnementaux et sociaux éligibles ou à une combinaison des deux	Remise de la dette à condition que les remboursements de la dette soient investis dans l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets	Instruments qui utilisent les financements publics/donateurs pour réduire les risques et augmenter les investissements privés dans le domaine du climat	Financement généré par des investissements dans des projets qui réduisent les émissions de GES. Achetées par des entreprises ou des acteurs internationaux pour réduire ou compenser leur empreinte CO ₂
Performances actuelles	<ul style="list-style-type: none"> 0,1 % des émissions mondiales d'obligations vertes. Emises dans 9 pays, dont 3 représentent plus de 90 %. Les autres instruments de financement vert représentent moins de 1 % des émissions mondiales 	Peu d'investissements au cours des trois dernières décennies (généralement moins de 10 millions de dollars américains par an)	En tête au niveau mondial (moyenne de 1,5 milliard de dollars américains) par an. La plupart des transactions sont concentrées dans 5 pays seulement	11 % du total des crédits carbone générés proviennent d'Afrique (marché mondial : 2 milliards de dollars américains)
Cas d'utilisation	<ul style="list-style-type: none"> Programme d'obligations vertes de la BAD Obligation ODD du Bénin garantie par le FAD 	Portugal : 150 millions de dollars américains d'échange de dettes contre nature en faveur du Cap-Vert	Fonds Africa Go Green, Fonds Acumen, Initiative de la Banque verte africaine	Initiative sur les marchés du carbone en Afrique
Potentiel estimé	3 000 milliards de dollars américains sur la période 2020–2030 ^a	Plus de 500 millions de dollars américains pour chaque transaction	Ratios d'endettement élevés (5 à 10 fois le financement public)	De 5 à 30 milliards de dollars américains ^b
Les défis de la mise à l'échelle	<ul style="list-style-type: none"> Conditions du marché, politique Insuffisance de la réglementation et de la gouvernance Possibilités de projets de moindre envergure Capacité technique limitée L'écoblanchiment 	<ul style="list-style-type: none"> Coûts de transaction élevés et longs délais de négociation Défis liés à la libération des ressources nationales Additionnalité – substitutions de dépenses publiques déjà planifiées 	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs acteurs, d'où une coordination inefficace et un impact parfois peu clair Dépendante du financement public/donateur 	<ul style="list-style-type: none"> Marché non réglementé et très volatil Intégrité des crédits Défis liés à la libération des ressources nationales Forte intensité capitalistique pour le développement et la certification des projets
Facteurs clés de succès	<ul style="list-style-type: none"> Des groupes d'investisseurs plus larges Données climatiques de qualité/étiquetage climatique Des projets attrayants et finançables à faible émission de carbone Bonus/pénalité si l'objectif de durabilité est atteint ou non Assistance technique aux gouvernements, aux institutions financières locales et nationales et aux projets 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de la complexité et du temps Doit être suffisamment important pour alléger le fardeau de la dette Un cadre efficace de suivi, d'établissement de rapports et de vérification (MRV) 	<ul style="list-style-type: none"> Atténuation des risques/Fonds de première perte, garantie des acteurs publics/internationaux Assistance technique/renforcement des capacités Impact et additionnalité clairs 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la tarification du carbone Intégrer les sauvegardes sociales et environnementales Renforcer la stratégie et la réglementation du marché VCM Renforcer les capacités et les compétences des promoteurs pour développer les projets, y compris l'assistance technique pour le MRV

Notes:

a. <https://allafrica.com/stories/202211170458.html>.

b. McKinsey & Co. 2021a.

Source : Statistiques de la Banque africaine de développement sur la base des données de la Banque africaine de développement, Climate Bonds Initiative et McKinsey & Co.

Les flux financiers privés durables vers les économies en développement ont atteint 250 milliards de dollars en 2021, dont 59 % sous forme d'obligations vertes

0,1 % du total mondial, ce qui est bien inférieur à sa taille économique (2,8 % du PIB mondial et 17 % de la population mondiale)³⁵. Trois pays seulement – l'Afrique du Sud, le Bénin et l'Égypte – ont dominé le marché, représentant plus de 90 % du total des obligations vertes en 2022, l'Afrique du Sud représentant à elle seule plus de 66 % et le Bénin et l'Égypte 25 % ensemble³⁶. Outre le Nigeria et le Maroc, qui ont également émis des obligations vertes, le Kenya, la Namibie et la Tanzanie sont récemment entrés sur le marché, élargissant les possibilités d'amélioration de la liquidité et de la tarification.

Malgré cette tendance optimiste, la taille des transactions est bien inférieure à la moyenne mondiale (moins de 100 millions de dollars américains, contre 500 millions de dollars américains et plus)³⁷. L'énergie reste le secteur privilégié pour les investissements en obligations vertes, bien que les transports, les bâtiments, l'eau et la gestion des déchets reçoivent progressivement plus d'attention. Les entreprises émettent de plus en plus d'obligations vertes en Afrique, en plus des prêteurs multilatéraux tels que la BAD et la Banque mondiale, qui étaient jusqu'à présent les principaux émetteurs. En raison des réglementations plus strictes en matière de prêts bancaires, les obligations de projet pourraient permettre aux développeurs de projets de s'endetter auprès d'entreprises et d'investisseurs institutionnels à des coûts et des rendements ajustés au risque potentiellement plus faibles³⁸.

Bien que les instruments de financement vert soient encore balbutiants en Afrique, représentant moins de 1 % du total des émissions mondiales, ils suscitent un intérêt croissant sur le continent

Le marché d'autres instruments de financement durable, tels que les prêts et obligations liés à la durabilité, les prêts et obligations liés à la durabilité et les obligations sociales, reste concentré dans les pays développés et dirigé par le secteur des entreprises. Mais les banques africaines commencent à s'intéresser davantage aux prêts verts et à adopter les principes qui les accompagnent, ce qui pourrait favoriser l'émergence d'une base d'investisseurs plus large – investisseurs institutionnels, philanthropiques et investisseurs

d'impact, et institutions financières internationales – plus désireux d'investir dans la finance durable en Afrique. Les clés de l'expansion de la finance verte dans les banques africaines comprennent l'adoption d'outils pour évaluer le risque climatique, le partage des meilleures pratiques et l'adaptation des produits aux projets d'action climatique et à divers clients, y compris les micro, petites et moyennes entreprises.

Les échanges dette-nature et climat existent sous différentes formes depuis des décennies, mais ils ont gagné en popularité ces dernières années, notamment parce que le coût des emprunts souverains est devenu prohibitif pour les pays africains. Ces instruments peuvent réduire le fardeau budgétaire de la dette extérieure et ont été utilisés dans des pays tels que le Cameroun, le Ghana et Madagascar. La plupart des swaps émis en Afrique l'ont été pour des montants inférieurs à 10 millions de dollars américains par an, soit beaucoup moins que dans d'autres régions. Depuis 1987, 318 millions de dollars américains de dette totale en valeur nominale ont été échangés par des swaps bilatéraux ou multipartites de dette contre nature en Afrique³⁹. Pour que ces instruments permettent des flux financiers significatifs en faveur de l'action climatique et de la croissance verte, il faut davantage d'acteurs et des transactions plus importantes (100 à 500 millions de dollars américains). En outre, l'amélioration des conditions financières – telles que la réduction des coûts de transaction, les délais de négociation des échanges de dette et l'élimination d'autres obstacles – peut améliorer de manière significative le profil de la dette extérieure d'un pays.

Le marché mondial du carbone volontaire (VCM) a quadruplé en l'espace d'un an, principalement en raison de l'augmentation des engagements des entreprises et de la hausse des prix, et a été évalué à 2 milliards de dollars américains en 2021⁴⁰. En Afrique, la valeur des crédits carbone retirés cette année-là était de 123 millions de dollars. Bien qu'il s'agisse d'une bonne contribution au financement du climat dans la région, elle est bien inférieure au potentiel estimé (voir tableau 2.1)⁴¹. Le VCM représente une bonne opportunité économique pour l'Afrique de générer de nouvelles sources de revenus et d'attirer des investissements étrangers pour des projets

durables. Mais il est confronté à des problèmes d'intégrité tels que le manque de normalisation, les difficultés à déterminer l'additionnalité, le double comptage et le risque d'écoblanchiment. Ces problèmes peuvent rendre difficile pour les acheteurs et les vendeurs de déterminer la qualité et la fiabilité des crédits carbone et peuvent limiter l'échelle et l'impact du marché. Un autre problème majeur est que les projets de réduction des émissions sont généralement financés par des développeurs de projets carbone du Nord, qui paient aux développeurs de projets africains des montants relativement faibles pour les crédits, qui sont ensuite agrégés et vendus à un prix nettement plus élevé. Les mécanismes de préfinancement peuvent permettre à un plus grand nombre de promoteurs de projets africains de participer à ce marché et de vendre des crédits carbone à un prix plus élevé.

DÉFICIT DE FINANCEMENT PRIVÉ POUR L'ACTION CLIMATIQUE ET LA CROISSANCE VERTE

Les contraintes liées aux données empêchent de réaliser des estimations précises du déficit de financement du secteur privé pour l'action climatique et la croissance verte

L'estimation du déficit de financement privé de la lutte contre les changements climatiques en Afrique se heurte à des difficultés considérables en raison d'importantes lacunes dans les informations contenues dans les CDN des pays. Il existe peu d'informations sur la désagrégation des besoins de financement climatique provenant de sources publiques ou privées. Par exemple, dans leurs soumissions de CDN, tous les pays africains ne font pas la distinction entre les besoins inconditionnels (à couvrir par des sources publiques nationales) et les besoins conditionnels (nécessitant un soutien privé ou international). Il en va de même pour le financement de la croissance verte, car les pays n'ont pas encore fourni d'estimations complètes de leurs besoins ou de leur répartition entre les secteurs. En raison de ces lacunes dans les données, les estimations du

déficit de financement privé pour le climat et la croissance verte ne peuvent être obtenues que sous certaines hypothèses, ce qui conduit à une surestimation ou une sous-estimation potentielle du déficit réel (annexe 2.1).

Le déficit de financement privé de la lutte contre les changements climatiques en Afrique est estimé à environ 213,4 milliards de dollars américains en moyenne annuelle jusqu'en 2030, avec d'importantes différences entre les pays et les régions

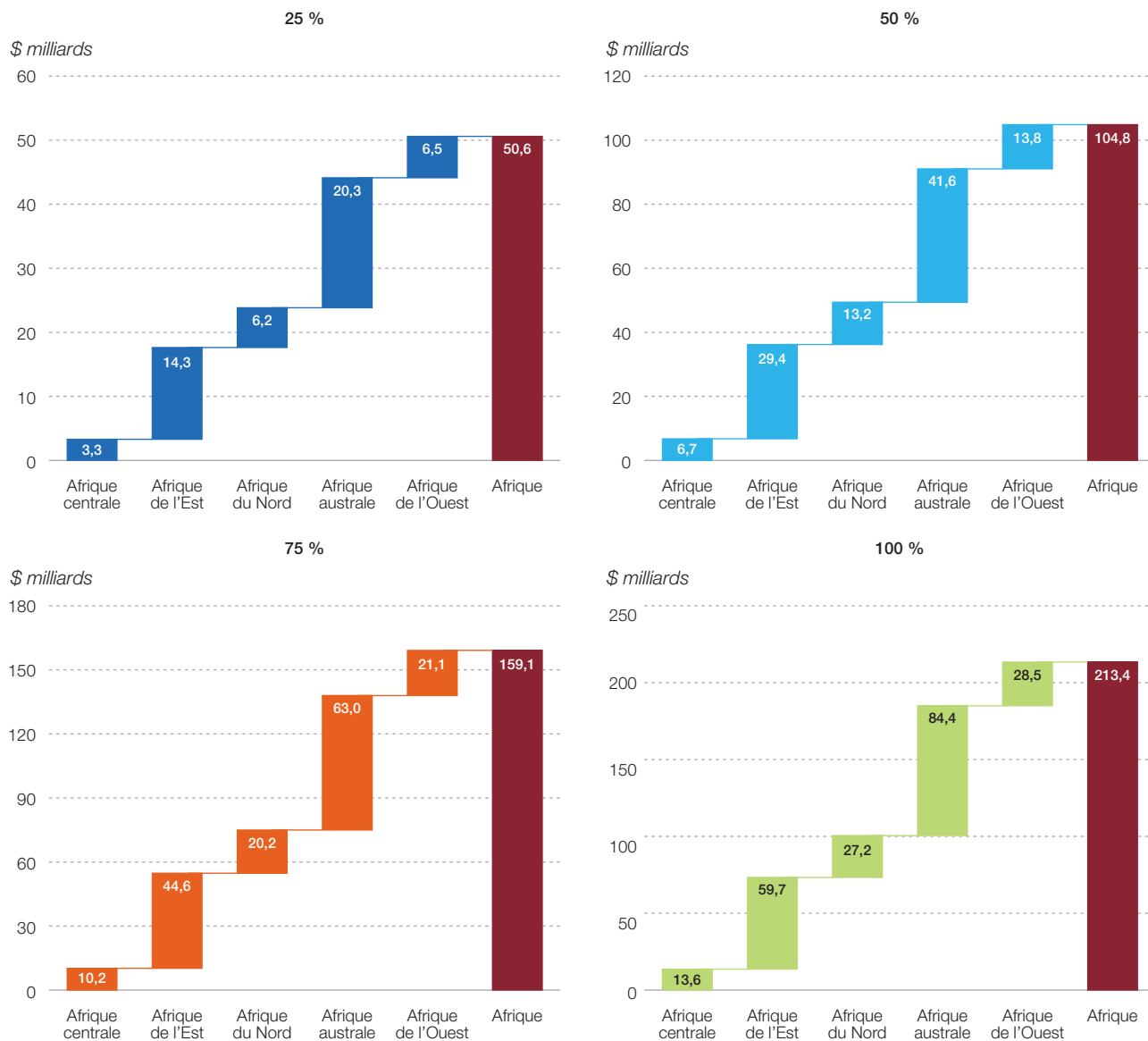
Compte tenu de leurs énormes besoins de financement climatique et de leurs ressources publiques limitées, les pays africains pourraient viser une contribution du secteur privé d'au moins 25 % des besoins de financement résiduels – la différence entre les besoins de financement climatique et les flux de financement climatique public. Dans ce cas, quatre scénarios peuvent être envisagés :

- *Un scénario prudent* dans lequel le secteur privé contribue à combler 25 % des besoins résiduels de financement de la lutte contre les changements climatiques. C'est environ 10 points de pourcentage de plus que son niveau actuel dans le mix de financement.
- *Un scénario modéré* avec une contribution de 50 % des investissements privés, conforme à la contribution moyenne actuelle dans d'autres régions.
- *Un scénario ambitieux*, dans lequel les acteurs publics ne représentent qu'un quart du total des flux financiers liés au climat.
- *Un scénario très ambitieux*, dans lequel le secteur privé couvre tout le déficit actuel des ressources publiques pour répondre aux besoins de financement de l'Afrique en matière de climat (annexe 2.1).

Par conséquent, le déficit de financement privé pour le climat est estimé à environ 213,4 milliards de dollars par an en moyenne pour l'ensemble du continent si le secteur privé est censé couvrir tous les besoins de financement résiduels (figure 2.12). Dans le cadre du scénario prudent, le déficit est estimé à 50,6 milliards de dollars américains par an, passant à 104,8 milliards de dollars américains si le secteur privé contribue à couvrir la moitié des besoins de financement résiduels, et

Le déficit de financement privé de la lutte contre les changements climatiques en Afrique est estimé à environ 213,4 milliards de dollars américains en moyenne annuelle

FIGURE 2.12 Ventilation régionale du déficit annuel estimé de financement climatique privé pour différents taux de la contribution potentielle du secteur privé aux besoins résiduels de financement climatique



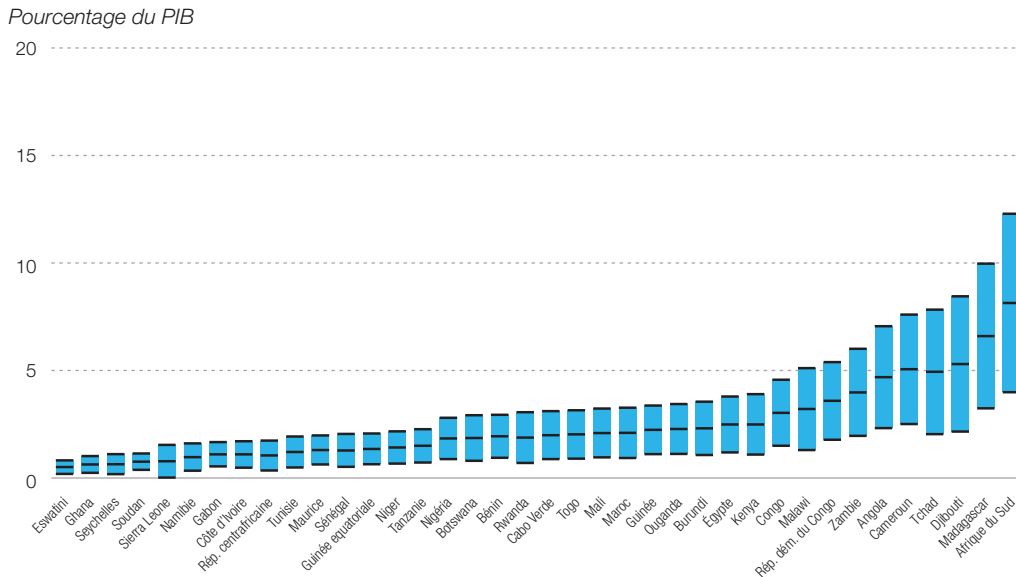
Source : Statistiques de la Banque africaine de développement à partir de données provenant des CDN soumises (à partir d'avril 2023) et de la base de données Landscape of Climate Finance in Africa de CPI.

à 159,1 milliards de dollars américains si sa part augmente jusqu'à 75 %.

L'Afrique australe présente le déficit de financement climatique le plus élevé, l'Afrique du Sud représentant à elle seule les trois quarts de la moyenne régionale. Outre la taille de son économie et de son empreinte carbone, l'important déficit de financement climatique de l'Afrique du Sud pourrait également provenir de l'estimation détaillée des coûts dans sa CDN, qui s'appuie sur une

méthodologie d'estimation basée sur les objectifs avec des scénarios d'atténuation faibles et modérément élevés, contrairement à la plupart des autres pays africains. D'autres pays de cette région ont des besoins de financement et des empreintes carbone beaucoup plus faibles, avec des déficits de financement privé allant de 1 % à 10 % du PIB (figure 2.13). L'Afrique de l'Est a le deuxième déficit de financement privé le plus élevé du continent. Tandis que tous les autres pays d'Afrique de l'Est

FIGURE 2.13 Déficit de financement du secteur privé pour le climat dans certains pays africains



Note: Les chiffres indiquent la limite supérieure (100 % – scénario très ambitieux) et la limite inférieure (25 % – scénario prudent) du déficit de financement privé en pourcentage du PIB. Le scénario modéré (50 %) se situe au milieu. Les valeurs sont exprimées en pourcentage du PIB projeté pour 2023.

Source: Calculs des services de la Banque à partir des statistiques de la Banque africaine de développement, des CDN soumises (jusqu'en avril 2023), et de la base de données CPI Landscape of Climate Finance in Africa.

ont un déficit de financement allant jusqu'à 14 % de leur PIB, il atteint 39,5 %, 54,8 % et 129,2 % du PIB en Érythrée, en Somalie et au Soudan du Sud, respectivement. L'Afrique centrale, l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest présentent des déficits de financement plus faibles que les autres régions en termes absolus. La plupart des pays de ces régions présentent également les déficits de financement les plus faibles en termes relatifs (2 à 10 % du PIB). Ces déficits de financement offrent d'importantes possibilités d'investissement dans des secteurs spécifiques, tels que l'élimination progressive des combustibles fossiles comme le charbon (encadré 2.1).

Les flux de financement privé pour le climat vers l'Afrique doivent augmenter de 36 % par an pour combler le déficit de financement climatique estimé d'ici à 2030

Si l'on s'en tient aux tendances actuelles, les flux de financement privé pour le climat ne suivent

pas les besoins des pays en matière de climat, ce qui compromet les objectifs du continent en matière d'action climatique. Il est donc urgent d'intensifier les efforts visant à débloquer le financement privé. Cette tâche herculéenne n'est toutefois pas impossible si l'on s'attaque aux obstacles qui entravent la participation du secteur privé dans les secteurs du climat et de la croissance verte. Pour combler le déficit de financement climatique, les flux de financement climatique privé vers l'Afrique devraient augmenter annuellement de 36 % au cours de la période actuelle de mise en œuvre des CDN (2020–2030) (figure 2.14), en supposant que le financement climatique public enregistré en 2019–2020 reste constant jusqu'en 2030 et que le secteur privé couvre la totalité des besoins de financement résiduels. Le taux de croissance annuel requis tombe à 21 %, 28 % et 32 % si la contribution du secteur privé est réduite à 25 %, 50 % et 75 %, respectivement⁴².

Les flux de financement privé de la lutte contre les changements climatiques vers l'Afrique doivent augmenter de 36 % par an pour combler le déficit de financement climatique estimé d'ici à 2030

ENCADRÉ 2.1 Le grand arbitrage des émissions carbone

Il est préférable que le monde contribue au financement de l'abandon progressif du charbon et de son remplacement par des énergies renouvelables en Afrique

L'un des principaux piliers de la transition vers la croissance verte est l'abandon progressif des combustibles fossiles et leur remplacement par des énergies renouvelables. Mais pour un continent encore caractérisé par des niveaux élevés de pauvreté énergétique, il est important de prendre en compte les coûts et avantages économiques potentiels de la transformation en énergie verte. Les projections indiquent que, si l'on tient compte des réductions annuelles totales au cours de la période pendant laquelle le charbon devrait être progressivement éliminé (2024–2100) dans les sociétés minières en Afrique, la réduction totale des émissions de carbone obtenue grâce à l'élimination progressive du charbon en Afrique serait de 120 GtCO₂.

Du point de vue des coûts, l'élimination progressive du charbon nécessite de nouveaux investissements pour construire une capacité d'énergie renouvelable suffisante pour compenser la réduction de la production de charbon en Afrique et suivre la croissance prévue de la demande d'énergie en Afrique. Il existe également des coûts d'opportunité du charbon, qui consistent au minimum en la perte de flux de trésorerie, de moyens de subsistance et de revenus provenant des désinvestissements liés à l'abandon progressif du charbon. La valeur totale des besoins de financement climatique pour l'Afrique afin de remplacer le charbon par des sources d'énergie renouvelables est estimée à environ 2 800 milliards de dollars américains sur la période 2024–2100. Sur une base annuelle, ce coût s'élève en moyenne à 36,4 milliards de dollars américains (encadré figure 2.1.1, volet de gauche).

Du côté des avantages, l'abandon progressif du charbon permet d'éviter les dommages climatiques liés à la réduction des émissions de charbon dans le monde entier. En utilisant l'estimation la plus prudente de Pindyck (2019) du coût social moyen du carbone, soit 80 \$/tCO₂, et une réduction des émissions de 120 GtCO₂, les avantages mondiaux des émissions de charbon évitées en Afrique sont estimés de manière prudente à 9 600 milliards de dollars américains, soit 124,7 milliards de dollars américains par an. Si l'on soustrait la valeur actuelle des coûts (2 800 milliards de dollars américains), on obtient un gain net pour le monde de l'élimination progressive du charbon et de l'introduction progressive des énergies renouvelables en Afrique d'environ 6 400 milliards

de dollars américains, soit 83,1 milliards de dollars américains par an, ce qui génère en outre 500 milliards de dollars américains en termes de dommages évités pour le climat. Il est donc préférable que le monde contribue au financement de l'élimination progressive de l'Afrique. En effet, dans le cadre d'une approche coasienne, la logique économique veut que l'on compense le manque à gagner lié à la fermeture anticipée des mines de charbon et les dépenses d'investissement nécessaires à la construction d'énergies renouvelables de remplacement, et que l'on associe ces dépenses aux avantages sociaux liés aux émissions évitées.

L'un des moyens de générer ces fonds consiste à conclure des *accords conditionnels mixtes de financement du climat* avec des coalitions de bonnes volontés qui *n'ont pas d'intérêts mondiaux*, avec un pays ou une région à la fois, afin d'obtenir un *accord global*. Si le financement des énergies renouvelables est subordonné à l'engagement d'éliminer progressivement le charbon, les fuites de carbone (le problème du transfert de la production de charbon à l'étranger lorsqu'un pays élimine progressivement le charbon) sont limitées. Le financement conditionnel de la lutte contre les changements climatiques garantit donc que les réductions d'émissions sont intégrées dans un accord national.

Si l'Afrique éliminait progressivement le charbon et le remplaçait par des énergies renouvelables, quels seraient les avantages pour elle et pour les pays qui la financent ? L'Afrique est confrontée à un déficit de bénéfices parce que ses coûts sont supérieurs à ses bénéfices si elle abandonne unilatéralement le charbon (encadré figure 2.1.1a, point rouge ouvert), même si, dans le cadre d'un accord global, ses bénéfices auraient été supérieurs à ses coûts (point rouge fermé). En revanche, d'autres régions, telles que les États-Unis (point vert) et l'Europe (point bleu clair), tirent des avantages considérables de l'abandon progressif du charbon par l'Afrique (voir l'encadré de gauche). Ainsi, l'offre de financement climatique des économies avancées pour l'Afrique n'est pas seulement équitable (compte tenu des inégalités de richesse et des émissions historiques plus importantes des économies avancées) ou caritative, elle est dans leur propre intérêt ! L'Amérique et l'Europe, par exemple, pourraient bénéficier d'environ 3 000 milliards de dollars et 1 500 milliards de dollars américains de l'abandon unilatéral du charbon par l'Afrique, alors que les besoins de financement pour la transition de l'Afrique vers l'abandon du charbon ne sont que d'environ 2 800 milliards de dollars américains. (suite)

ENCADRÉ 2.1 Le grand arbitrage des émissions carbone (suite)

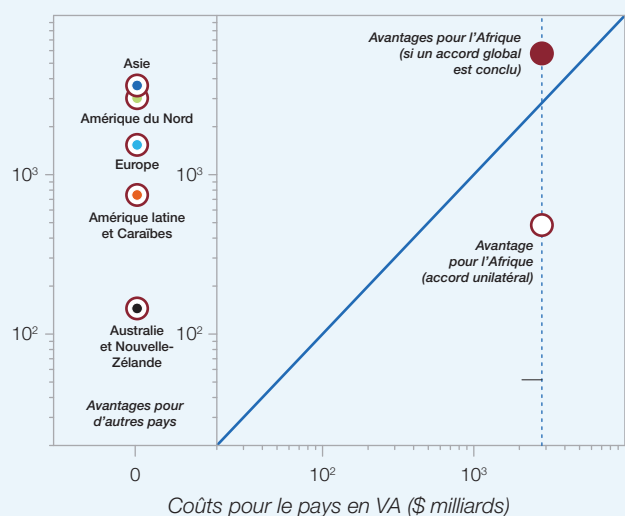
L'idée de Coase est qu'il est économiquement logique de payer le pollueur (payer une partie des coûts d'investissement dans les énergies renouvelables et les coûts d'opportunité du charbon) pour qu'il arrête de polluer si cela améliore sa situation (celle du pays qui finance). La plupart des besoins de financement de la lutte contre les changements climatiques peuvent être couverts par les marchés de capitaux si les gouvernements réduisent le risque des investissements en utilisant des mécanismes de financement mixte à cet effet. Les marchés des capitaux interviennent alors simplement parce qu'il s'agit d'une bonne affaire. Les communautés charbonnières ont tout intérêt à participer à de tels accords si elles reçoivent une compensation au moins égale au coût d'opportunité du charbon. Les accords de financement climatique conditionnel mixte récemment conclus (dans le cadre du Partenariat pour une transition énergétique juste) en Afrique du Sud (novembre 2021), en Indonésie (novembre 2022) et au Viêt Nam (décembre 2022) montrent que l'élimination progressive du charbon dans les pays en développement pourrait être financée par les pays développés. L'encadré figure 2.1.1b de l'encadré donne la valeur actuelle des besoins de financement climatique pour remplacer le charbon par des énergies renouvelables dans les neuf principaux pays d'Afrique où l'on extrait du charbon, ainsi que dans l'ensemble de l'Afrique.

ENCADRÉ FIGURE 2.1.1 L'accord d'arbitrage pour le charbon

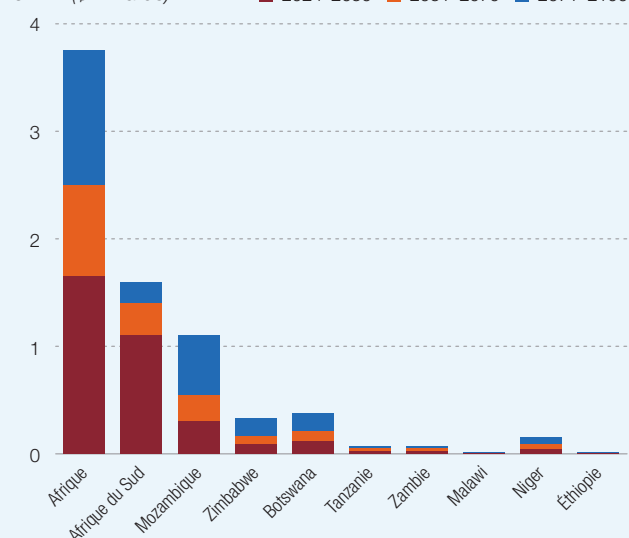
Avantages et coûts de l'abandon progressif du charbon et de son remplacement par des énergies renouvelables en Afrique, ainsi que les avantages pour d'autres régions de l'élimination progressive de l'Afrique

Valeur actuelle des besoins de financement de la lutte contre le changement climatique pour éliminer progressivement le charbon et le remplacer par des énergies renouvelables

Avantages par pays en VA (\$ milliards)



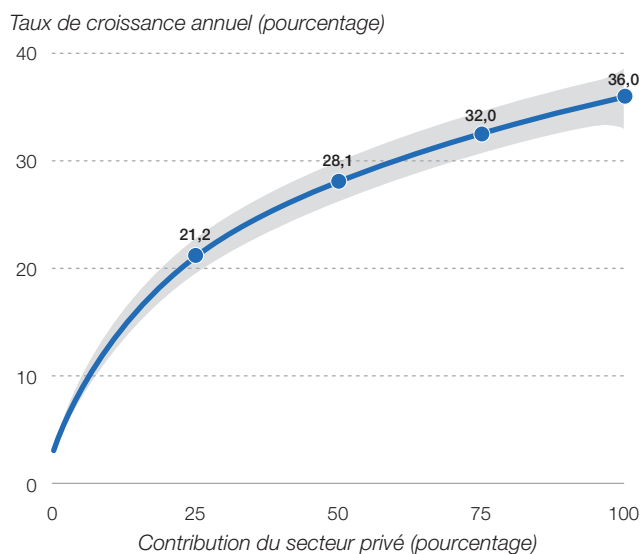
Financement climatique en VA (\$ milliards)



Note : « VA » signifie la valeur actuelle des besoins de financement pour le climat. Le point plein en rouge dans le volet de droite de l'encadré figure 2.1.1 montre les avantages pour l'Afrique, en termes de dommages climatiques évités, si un accord mondial – et donc des réductions d'émissions mondiales résultant de l'abandon progressif du charbon – avait été conclu.

Source : Adrian et coll. 2022 ; Way et coll. 2022 ; Pindyck et coll. : Adrian et coll. 2022 ; Way et coll. 2022 ; Pindyck et coll. 2019 ; Rauner et coll. 2020 ; Ricke et coll. 2018 ; Coase 1960 ; et <https://greatcarbonarbitrage>.

FIGURE 2.14 Taux de croissance annuel requis pour que les flux de financement climatique privé couvrent le déficit de financement climatique en Afrique d'ici 2030



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement à partir des CDN soumises et de la base de données Landscape of Climate Finance de CPI.

OBSTACLES ET POSSIBILITÉS DE MOBILISER LE FINANCEMENT PRIVÉ POUR LA CROISSANCE VERTE EN AFRIQUE

Déterminants du financement privé de la lutte contre le changement climatique en Afrique

Les flux de financement privé pour le climat sont principalement déterminés par le financement public déjà existant, le niveau de développement et la taille du marché d'un pays, son profil de risque climatique et d'investissement, et la qualité des infrastructures et des institutions publiques

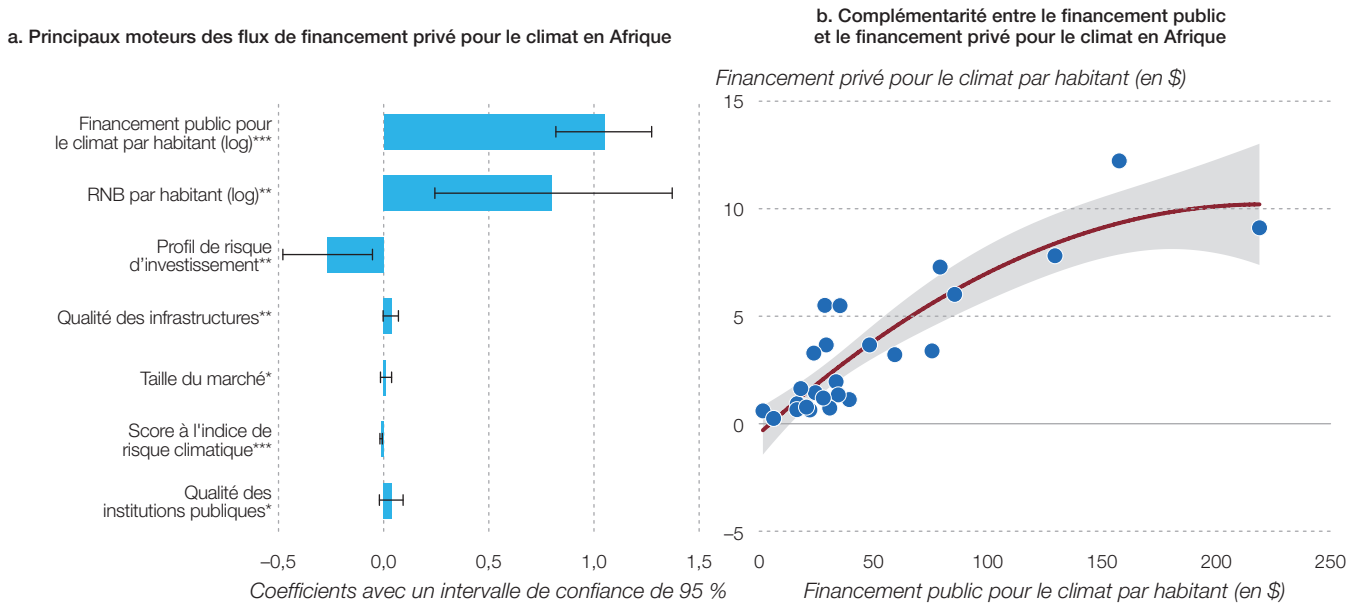
Globalement, les investissements privés dans l'action climatique et la croissance verte sont influencés par des facteurs macroéconomiques et structurels tels que le niveau d'investissement dans les finances publiques pour le changement climatique et la croissance verte, le niveau de développement, les niveaux de risque politique, la qualité de l'infrastructure, le niveau de revenu, l'inflation et les taux d'intérêt déterminent les niveaux d'investissement du secteur privé.⁴³ Ce rapport

identifie différents facteurs qui influencent le développement des systèmes financiers nationaux, la stabilité macroéconomique, l'adoption des TIC, la qualité des infrastructures et des institutions publiques nationales ou le score de risque climatique des pays africains. La moyenne de ces facteurs est calculée entre 2010 et 2018, afin d'estimer l'impact qu'ils auraient pu avoir sur les financements privés pour le climat reçus en 2019/2020.

Les pays africains au financement public pour le climat par habitant le plus élevé et ceux au revenu par habitant le plus élevé sont plus susceptibles d'attirer des investissements privés dans le domaine du climat (figure 2.15). Cette situation met en évidence le rôle important des interventions et des politiques du secteur public qui se traduisent par des engagements publics élevés en matière de financement climatique, et envoie ainsi des signaux positifs aux investisseurs du secteur privé sur l'attrait des investissements dans des secteurs spécifiques.

Le niveau de développement, représenté par le RNB par habitant, atteint au cours de la décennie précédente est également associé de manière positive aux niveaux actuels de financement privé pour le climat par habitant, dans la mesure où il constitue un bon signal de dynamisme de l'économie. Sans surprise, les pays qui présentent un profil de risque d'investissement plus élevé – l'un des indicateurs du risque politique – sont moins susceptibles d'attirer les investissements privés pour le climat. L'amélioration de la qualité des infrastructures d'un pays a une incidence positive sur le niveau des investissements privés dans les secteurs du climat et de la croissance verte, car elle réduit le coût de l'activité dans le pays et augmente les bénéfices et le potentiel de croissance de l'entreprise. La taille du marché d'un pays, qu'il s'agisse du marché intérieur ou des marchés étrangers, est un autre facteur déterminant du financement privé de la lutte contre le changement climatique en Afrique. En effet, les investisseurs citent régulièrement l'étroitesse des marchés des pays africains comme l'un des principaux obstacles à la mobilisation des financements privés, ce qui entraîne un manque de projets aptes à bénéficier d'un concours bancaire et de possibilités d'investissement importantes.⁴⁴ Aussi, le niveau de l'indice de risque climatique

FIGURE 2.15 Principaux déterminants des flux de financement privé pour le climat en Afrique et complémentarité entre le financement public et le financement privé pour le climat



Note: Pour le volet a, (***) (**), et (*) indiquent les coefficients à des niveaux de signification de 1, 5, et 10 %, respectivement. La variable dépendante est le (log) financement climatique privé par habitant. Les barres représentent le minimum et le maximum de l'intervalle de confiance. Les variables non significatives (adoption des TIC, développement du système de financement, inflation, etc.) ont été omises sur la figure. Les moindres carrés ordinaires (MCO) avec des erreurs standard robustes ont été utilisés pour l'estimation.

Source: Statistiques de la Banque africaine de développement à partir de la base de données Landscape of Climate Finance in Africa du CPI, des indicateurs de développement mondial et les indicateurs de gouvernance mondiale de la Banque mondiale, de données de l'International Country Risk Guide, de données Global Climate risk index de GermanWatch, et de bien d'autres.

d'un pays – mesuré à l'aide de l'indice mondial de risque climatique de GermanWatch⁴⁵, calculé en moyenne sur la période 2000–19, et axé sur le niveau d'exposition et de vulnérabilité aux événements extrêmes tels que les tempêtes, les inondations et les vagues de chaleur – est un facteur d'incitation pour les flux de financement privé liés au climat, en raison des implications financières des risques liés au changement climatique sur les investissements du secteur privé.

Obstacles à la mobilisation des financements du secteur privé pour l'action climatique et la croissance verte en Afrique

Les obstacles du côté de la demande limitent la capacité des pays africains à s'engager avec des investisseurs potentiels du secteur privé, tandis que les obstacles du côté de l'offre limitent la capacité des secteurs privés à s'engager avec des

marchés potentiels et des bénéficiaires du financement privé pour le changement climatique et la croissance verte. Certains facteurs sous-jacents à ces obstacles sont structurels, ancrés dans les institutions, et affectent les investissements du secteur privé, qu'ils soient verts ou non.

Obstacles du côté de la demande

La grande majorité des pays africains ont mis en œuvre des stratégies de lutte contre le changement climatique, y compris les CDN. Mais tous ces pays n'ont pas de stratégie de croissance verte et la plupart d'entre eux ne disposent pas de plans d'action concrets pour mobiliser les financements du secteur privé vers des secteurs prioritaires spécifiques. Malgré la présentation des arguments en faveur des investissements privés dans l'action climatique et la croissance verte sur le continent, de nombreux pays ne sont pas dotés d'outils et de stratégies pour définir une orientation politique

Les obstacles du côté de la demande limitent la capacité des pays africains à s'engager avec d'investisseurs potentiels du secteur privé, tandis que les obstacles du côté de l'offre limitent la capacité des secteurs privés à s'engager avec des marchés potentiels et des bénéficiaires du financement privé pour le changement climatique et la croissance verte

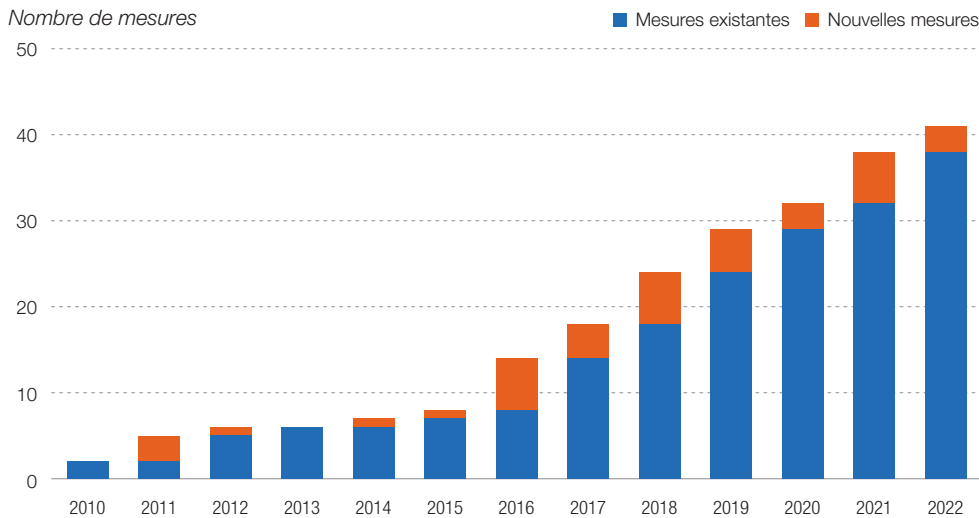
à long terme sur les besoins et les opportunités d'investissement dans la croissance verte. Par exemple, les stratégies à long terme décrivent des visions pour l'action climatique et la croissance verte sur le long terme. Mais en mars 2023, seuls sept pays africains avaient élaboré et communiqué ces stratégies. Il en résulte une absence de clarté sur les besoins et les lacunes en matière de transition vers la croissance verte dans la plupart des pays du continent, ce qui pourrait accroître les profils de risque d'investissement des pays et dissuader les acteurs privés d'investir dans les secteurs de la croissance verte. Et bien que les CDN existantes identifient les activités et les voies d'adaptation et d'atténuation prioritaires, les projets prioritaires et les coûts des actions pour atteindre les objectifs de l'action climatique restent totalement ou partiellement non quantifiés.⁴⁶ Les investisseurs ne disposent donc pas de signaux clairs et cohérents sur les besoins et les coûts des investissements dans les secteurs de l'action climatique et de la croissance verte.

L'absence de réglementations normalisées aux niveaux national, régional et continental constitue un autre obstacle et une occasion manquée d'encourager les investissements transfrontaliers du secteur privé. Les réglementations encouragent les investissements du secteur privé en signalant la stabilité et la volonté politique de s'engager dans la croissance verte et dans un environnement propice à l'établissement de ces investissements. Certains pays africains ont essayé de développer et de rationaliser les politiques et les structures réglementaires pour les investissements privés, y compris les incitations financières ciblées pour permettre la conformité avec les mesures de croissance verte. L'absence de politiques et de stratégies solides en matière de croissance verte et de normalisation des réglementations à l'échelle de l'économie de la région est due à des problèmes structurels tels que la fragmentation entre les institutions nationales et le manque d'intégration régionale.⁴⁷ Par conséquent, lorsqu'un secteur donne la priorité aux investissements à forte intensité d'émissions tandis qu'un autre privilégie les investissements à faible intensité d'émissions, cette répartition fragmente les financements disponibles du secteur privé et limite l'optimisation de l'impact des investissements.

Entre 2010 et 2022, seuls 18 pays africains disposaient de politiques et de réglementations sur la participation du secteur privé à la croissance verte. Depuis 2010, le nombre de politiques et de réglementations émises par les autorités publiques africaines – y compris les gouvernements, les banques centrales, les régulateurs financiers et les institutions financières publiques – pour attirer les investissements et les financements privés dans les secteurs du changement climatique et de la croissance verte a augmenté régulièrement. Leurs objectifs vont de la réaffectation et de la mobilisation des capitaux à la gestion des risques, en passant par les responsabilités des institutions financières, l'établissement de rapports et la divulgation d'informations, et les remises à zéro stratégiques. Le nombre de réglementations et de politiques en Afrique est ainsi passé de 2 en 2010 à 41 en 2022 (figure 2.16), soit environ 5,2 % des 784 mesures politiques et réglementaires prises au niveau mondial. Seul un tiers des pays africains disposent d'au moins une politique ou d'un règlement ciblant spécifiquement la participation du secteur privé aux initiatives de croissance verte. Près de la moitié de ces politiques et règlements mettent l'accent sur la réaffectation des capitaux, et très peu d'entre elles concernent la gestion des risques, les rapports et la divulgation, ainsi que les responsabilités des institutions dans la gestion des investissements du secteur privé. La couverture limitée des politiques et règlements à travers le continent implique la nécessité d'un développement plus complet des politiques et règlements qui peuvent aider à répondre aux différents besoins d'investissement du secteur privé dans différents contextes.

On peut s'attendre à ce que les besoins en matière de croissance verte varient d'un pays à l'autre et que les priorités évoluent au fil du temps, en fonction de la réussite de la mobilisation des financements et de la mise en œuvre des projets destinés à répondre à ces besoins. Cependant, l'absence de politiques et de stratégies claires pour orienter le programme de croissance verte signifie que les besoins de nombreux pays restent inconnus et que leurs besoins de financement ne sont pas quantifiés. En outre, la plupart des pays africains à faible revenu et ceux qui se trouvent dans des contextes fragiles (en conflit ou sortant

FIGURE 2.16 Évolution des réglementations et des politiques en faveur de la croissance verte dans les pays africains depuis 2010



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement à partir de la base de données Green Finance Measures de la Green Finance Platform.

d'un conflit) sont les moins susceptibles d'avoir des politiques ou des règlements en matière de croissance verte, même s'ils ont tout autant besoin de transitions vers la croissance verte.

Compte tenu du risque élevé perçu pour les investissements privés, l'absence de règlement pour gérer le risque de sortie reste un obstacle pour les investisseurs privés nouveaux et existants. **Le risque de sortie** apparaît lorsque les investisseurs n'ont pas de voies claires ou de garanties pour sortir facilement des marchés en vendant leurs participations dans des projets et en récupérant leurs investissements.⁴⁸ Dans l'ensemble, le nombre de sorties du continent entre 2014 et 2021 a été inférieur à 52 opérations par an, sauf en 2019, où 59 opérations de sortie ont été enregistrées, et en 2021, où la valeur totale des sorties a rapidement augmenté pour atteindre 11,6 milliards de dollars américains.⁴⁹ Mais au premier semestre 2022, 22 sorties ont été enregistrées, soit une augmentation de 29 % par rapport à 2021.⁵⁰ Même en 2020 et 2021, au cours de la crise de la pandémie de COVID-19, alors que les investisseurs ont fait face à des problèmes de liquidité à l'échelle mondiale, les sorties enregistrées au niveau du continent ont été moindres qu'en 2017.⁵¹

Les difficultés de sortie sont liées à plusieurs facteurs structurels. Malgré la croissance des

investissements privés africains et des marchés obligataires, l'Afrique dispose de marchés de capitaux étroits et insuffisamment développés, qui ne garantissent pas aux investisseurs des sorties en cas de besoin. Les difficultés de sortie résultent de la faiblesse des cadres juridiques, de responsabilité et de transparence qui ne permettent pas de clarifier les droits des investisseurs et de résoudre rapidement les problèmes liés aux investissements, tels que le droit du travail et la propriété des actifs. Il y a également un manque de normalisation des réglementations, des méthodologies et des taxonomies à travers le continent, de sorte qu'il est difficile de déterminer ce qui est considéré comme des investissements verts dans les différentes juridictions.

La différence de définition existant entre la croissance verte ou des investissements qui sont pris en compte pour la croissance verte signifie également que les investisseurs considèrent ces définitions projet par projet, plutôt que sur la base d'un portefeuille, ce qui augmente les coûts de transaction. Les coûts de transaction élevés résultent également de la taille relativement petite et de la dispersion des bourses de valeurs mobilières. Malgré la présence de 27 bourses de valeurs sur le continent, ces dernières sont fragmentées car les valeurs mobilières sont

Seuls sept pays africains ont élaboré et communiqué sur leurs stratégies à long terme jusqu'à présent. Et seulement un tiers des pays africains disposent d'au moins une politique ou d'une réglementation visant spécifiquement la participation du secteur privé aux initiatives de croissance verte

Malgré la croissance des investissements privés africains et des marchés obligataires, l'Afrique dispose de marchés financiers étroits et sous-développés, qui ne garantissent pas aux investisseurs des sorties de capitaux lorsque le besoin s'en fait sentir

considérées comme détenues au niveau national, ce qui augmente les coûts de transaction lors de la vente d'investissements⁵², en particulier dans les pays sans bourse. Tous ces éléments sont caractérisés par la nature des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels dans les pays africains et au niveau régional, dont la plupart sont insuffisants et incapables de répondre aux exigences d'investissement du secteur privé.

La plupart des pays africains disposent de **faibles capacités techniques, humaines et institutionnelles**, ce qui limite les progrès globaux du continent en matière d'action climatique et de croissance verte. Les pays font face à toute une série de lacunes qui limitent leur capacité à identifier les investisseurs du secteur privé et à s'engager avec eux sur l'ensemble de la chaîne de valeur des projets. Un rapport de 2020 a révélé que 80 % des projets d'infrastructure en Afrique ne dépassent pas le stade de la faisabilité/planification parce qu'ils n'ont pas accès aux ressources financières et aux capacités requises pour mener à bien les analyses de faisabilité et de planification commerciale nécessaires.⁵³ Même dans les pays qui ont enregistré des progrès dans la mise en place de réformes juridiques et réglementaires pour relever ces défis, les rapports indiquent la capacité limitée des institutions et des ressources humaines à les mettre en œuvre.⁵⁴

Les lacunes en matière de capacités techniques, humaines et institutionnelles sont plus marquées dans les secteurs de l'action climatique et de la croissance verte. Par exemple, la disponibilité limitée de personnel local qualifié (ou son absence) tout au long de la chaîne de valeur peut poser des problèmes importants aux investisseurs privés pour mettre en œuvre les projets d'énergie renouvelable prévus, ce qui entraîne des retards au cours du développement et de la construction du projet. Les projets d'agriculture intelligente face au climat requièrent souvent des compétences en techniques agricoles et forestières avancées, dont le manque pourrait restreindre la capacité du secteur privé à accroître la qualité et la quantité de sa production et à obtenir des retours élevés sur investissement.

Une évaluation de la BAD et du GGGI sur la préparation à la croissance verte a révélé que le Maroc, le Rwanda et la Tunisie disposaient

d'infrastructures souples plus avancées qui leur permettraient de faire progresser leur ambition en matière de croissance verte. Mais d'autres pays étudiés, qui ne disposaient pas de ressources humaines suffisantes pour répondre à leurs ambitions en matière de croissance verte, ont dû mettre en œuvre des moyens novateurs pour combler ces lacunes, par exemple en mobilisant des spécialistes étrangers pour former le personnel local. Certains de ces pays n'avaient pas non plus la capacité technique de mettre en œuvre des systèmes de suivi, de notification et de vérification pour la croissance verte. Ces limitations de capacité sont présentes principalement parce que certains pays africains, notamment ceux qui se trouvent en situation précaire, sont relativement nouveaux dans la mise en œuvre de projets d'action climatique et de croissance verte qui contribuent au renforcement de ces capacités. D'un point de vue structurel, les lacunes en matière de capacités sont dues à la fuite générale des capacités techniques vers les pays développés. Comme la plupart des grands projets du secteur privé en Afrique sont financés et mis en œuvre par des investisseurs étrangers, l'expertise pour les tâches techniques a été largement importée dans ces pays au lieu d'être produite localement, puisque les habitants ont émigré vers les pays développés.⁵⁵

Les coûts de préparation des projets sont élevés pour de nombreux pays africains, principalement en raison des lacunes en matière de capacités qui doivent être comblées avant la mise sur le marché d'un projet. Par conséquent, trop peu de projets atteignent le stade du bouclage financier, l'une des principales raisons étant la difficulté à convenir d'une répartition des risques équilibrée et susceptibles d'attirer un financement.⁵⁶ Il en résulte des coûts de préparation des projets et des charges contractuelles considérables qui sont finalement supportés de manière disproportionnée par les institutions publiques et privées africaines, ce qui limite leur capacité à s'engager davantage auprès du secteur privé international et à mobiliser des ressources supplémentaires. Les lacunes en matière de capacités affectent particulièrement les MPME détenues par des femmes et se manifestent généralement sous la forme d'un accès limité au crédit et à d'autres formes

de financement. Par exemple, on a constaté que plus de 37 % des micro-entreprises en Afrique sont partiellement ou totalement soumises à des contraintes financières, contre 26 % des PME. En outre, 16 % et 36 % des MPME détenues par des femmes sont respectivement totalement ou partiellement soumises à des contraintes financières, contre 14 % et 34 % des MPME détenues par des hommes.⁵⁷ Ces lacunes en matière de capacités concernent également l'alphabétisation, la mauvaise tenue des registres (essentielle pour l'accès au financement, en particulier pour les micro et petites entreprises), la connaissance limitée de la situation en matière de financement et de ses exigences, et l'accès limité aux technologies avancées pour faciliter les opérations commerciales et la gestion des risques.

Le manque de réserves de projets prêts à bénéficier d'investissement est un autre obstacle important au déblocage de fonds privés. Dans la plupart des pays d'Afrique, de nombreux plans ou stratégies de projets de croissance verte en sont encore au stade de l'idée. Ils manquent de jalons et d'objectifs concrets à court terme, ainsi que des besoins d'investissement chiffrés nécessaires à l'évaluation de l'impact des investissements. Les investisseurs potentiels considèrent donc que nombre d'entre eux ne sont pas encore prêts à investir.⁵⁸ L'état d'avancement de nombreux investissements a des conséquences sur les antécédents des pays en matière de réalisation de projets dans les secteurs clés de la croissance verte et sur les liquidités.

La plupart des financements privés, en particulier les financements climatiques, sont alloués au secteur de l'énergie. D'autres secteurs essentiels pour la croissance verte, tels que la recherche et le développement, l'eau et l'agriculture, reçoivent des financements moins importants. Il en résulte que les opportunités de financement de la croissance verte dans ces secteurs restent largement à un stade précoce, ce qui augmente les risques et les coûts des projets que les financeurs privés pourraient supporter. Cette situation entraîne des conséquences sur la liquidité de ces projets, qui deviennent peu attrayants pour les investisseurs privés, en particulier ceux qui cherchent à récupérer leurs investissements dans un bref délai. Le moteur structurel sous-jacent de cette lacune est

le manque de capacités humaines et techniques pour développer et accompagner les projets de manière adéquate, de l'idée à la maturité.

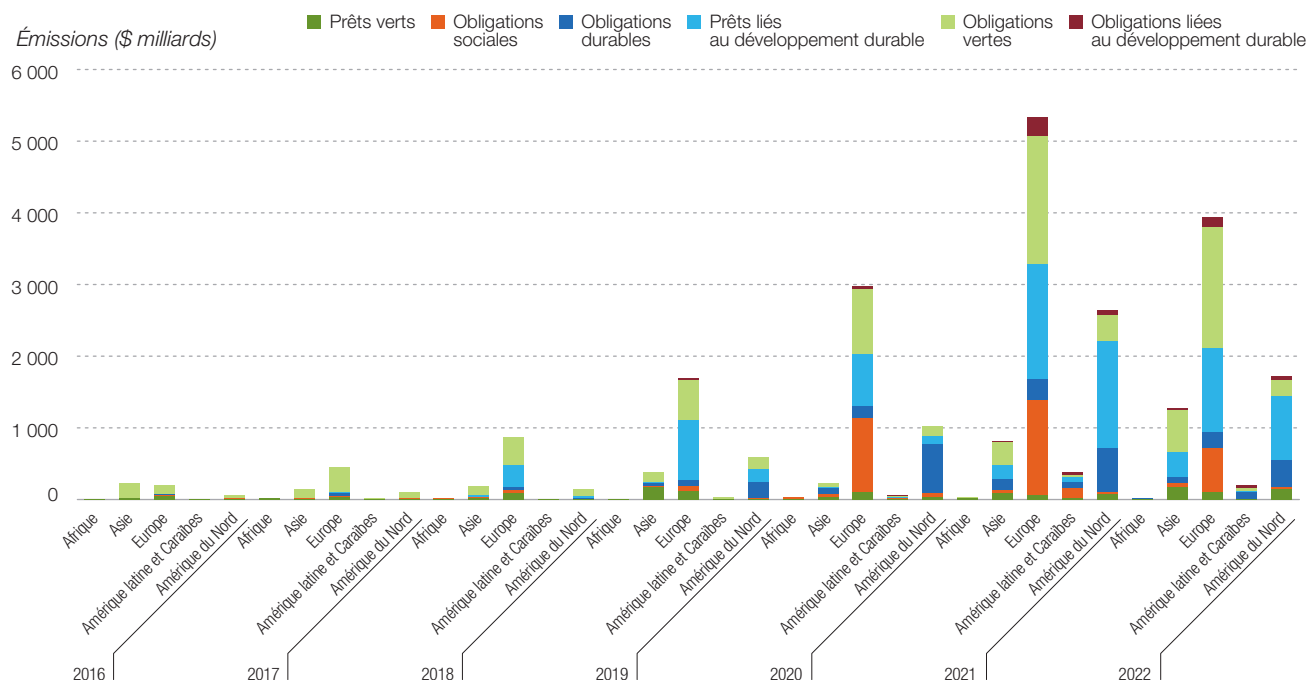
Un autre obstacle structurel majeur à la mobilisation du financement du secteur privé en Afrique est **l'accès limité aux marchés internationaux des capitaux**. Entre 2007 et 2020, seuls 21 pays africains ont accédé aux marchés mondiaux des capitaux, souvent pour la première fois.⁵⁹ Nombre de ces pays ont émis des euro-obligations afin de lever des fonds pour différents projets d'infrastructure, souvent « bruns » (préexistants). Leur accès à ces marchés a également permis de débloquer des prêts plus importants de la part de prêteurs bilatéraux et de renforcer leur accès aux financements des institutions financières multilatérales. Cependant, les émissions d'euro-obligation destinées à soutenir l'agenda vert sont limitées, voire inexistantes. Par conséquent, l'accès au financement vert, notamment du secteur privé, offert par les marchés de capitaux internationaux, est limité pour les pays africains. L'une des conséquences est la faible performance du continent africain dans le domaine de la finance durable.

Malgré l'augmentation rapide de l'émission de financements durables pour le climat (en particulier les prêts et les obligations) au cours des cinq dernières années, les économies avancées et les économies de marché émergentes, qui dominent les marchés de capitaux internationaux, sont les plus grands bénéficiaires. Les pays africains sont les plus petits bénéficiaires, représentant moins de 0,01 % des émissions d'obligations et de prêts au niveau mondial (figure 2.17). Par conséquent, les pays africains qui cherchent à mobiliser des financements privés durables pour la croissance verte auprès du secteur privé international par le biais de ces plateformes internationales ne pourront pas le faire.

La dette publique élevée à laquelle sont confrontés de nombreux pays africains limite davantage les fonds publics disponibles pour les investissements dans les instruments de financement mixte, qui sont importants pour mobiliser des fonds privés supplémentaires en faveur de l'action climatique et de la croissance verte. Elle représente également un problème structurel, car la dette accumulée pour les investissements verts et non verts affecte les prêts pour les deux types

Les coûts de préparation des projets sont élevés pour de nombreux pays africains, principalement en raison des lacunes en matière de capacités qui doivent être comblées avant qu'un projet ne soit mis sur le marché

FIGURE 2.17 Financement durable lié au climat par région, 2016–2022



Source: Calculs des services de la Commission à partir des données de BloombergNEF.

Les pays africains sont les plus petits bénéficiaires de la finance climatique durable, représentant moins de 0,01 % des émissions d'obligations et de prêts verts au niveau mondial

d'investissement. Les niveaux élevés d'endettement s'accompagnent d'une plus grande responsabilité dans le service de la dette, principalement en raison des intérêts élevés et des conditions de remboursement à court terme de la dette extérieure contractée par ces pays.⁶⁰

Comme nous l'avons vu au chapitre 1, de nombreux pays africains qui présentent une probabilité moyenne à élevée de surendettement ou déjà en situation de surendettement ont connu pareille situation au cours de la dernière décennie. Par conséquent, ces pays doivent faire face à des coûts d'emprunt plus élevés de la part des prêteurs nationaux et internationaux, mais ils risquent également de perdre l'accès aux marchés financiers mondiaux. La restructuration de la dette entraînera probablement une augmentation des taux d'imposition afin de générer des recettes pour rembourser cette dette et une réaffectation des recettes publiques aux obligations liées à la dette extérieure. Certains pays africains consacrent plus de 50 % de leurs recettes publiques au service de la dette extérieure, tandis que dans les pays très endettés, le service de la dette absorbe plus de 90 % des recettes publiques.

Le détournement de ressources au détriment de secteurs clés, notamment ceux essentiels à la croissance verte à long terme, ainsi que la réduction des taux de croissance économique et de la résilience globale aux risques climatiques et économiques, pourraient faire fuir les investisseurs potentiels qui craignent le défaut de paiement de la dette des pays très endettés. Et comme les pays africains se sont engagés à satisfaire inconditionnellement environ 15 % de leurs besoins de financement des CDN en utilisant des fonds nationaux, les dépenses publiques élevées pour le service de la dette signifient que les pays ont une marge de manœuvre limitée pour investir dans l'action climatique identifiée dans leurs CDN par le biais d'investissements de financement mixte. Ces pays ont donc une capacité limitée à réduire le risque des investissements dans les secteurs et les projets qui sont particulièrement importants pour l'action climatique et la croissance verte, tels que ceux permettant d'obtenir des résultats en matière de développement social, mais qui sont généralement trop risqués ou qui offrent de faibles retours sur investissement pour le secteur privé.

Obstacles du côté de l'offre

Les investisseurs internationaux du secteur privé perçoivent les marchés africains comme très risqués, ce qui se traduit par un coût du capital et des taux de rendement exigés élevés. Le risque élevé est un obstacle structurel pour la plupart des pays africains. La plupart des investisseurs privés, notamment les grands investisseurs internationaux, cherchent à investir dans des projets de portefeuille qui s'étendent généralement au-delà des frontières nationales – et non dans des projets uniques – afin de tirer parti des économies d'échelle en matière d'investissement et de rendement et de limiter ainsi les coûts d'investissement. Comme de nombreux pays d'Afrique ne disposent pas encore de canal d'investissements au-delà des secteurs de l'infrastructure et de l'énergie, il leur est difficile d'attirer ce type d'investisseurs. De plus, les types d'investissements de portefeuille nécessitent des réglementations, des normes et des politiques communes, qui font défaut sur le continent en raison des différences en termes de progrès dans la définition des voies de la croissance verte. Ainsi, les investisseurs qui souhaitent investir au-delà des frontières ne disposent pas de définitions comparables de ce qui constitue un investissement vert, ni de cadres de suivi, ce qui accroît les risques liés aux projets.

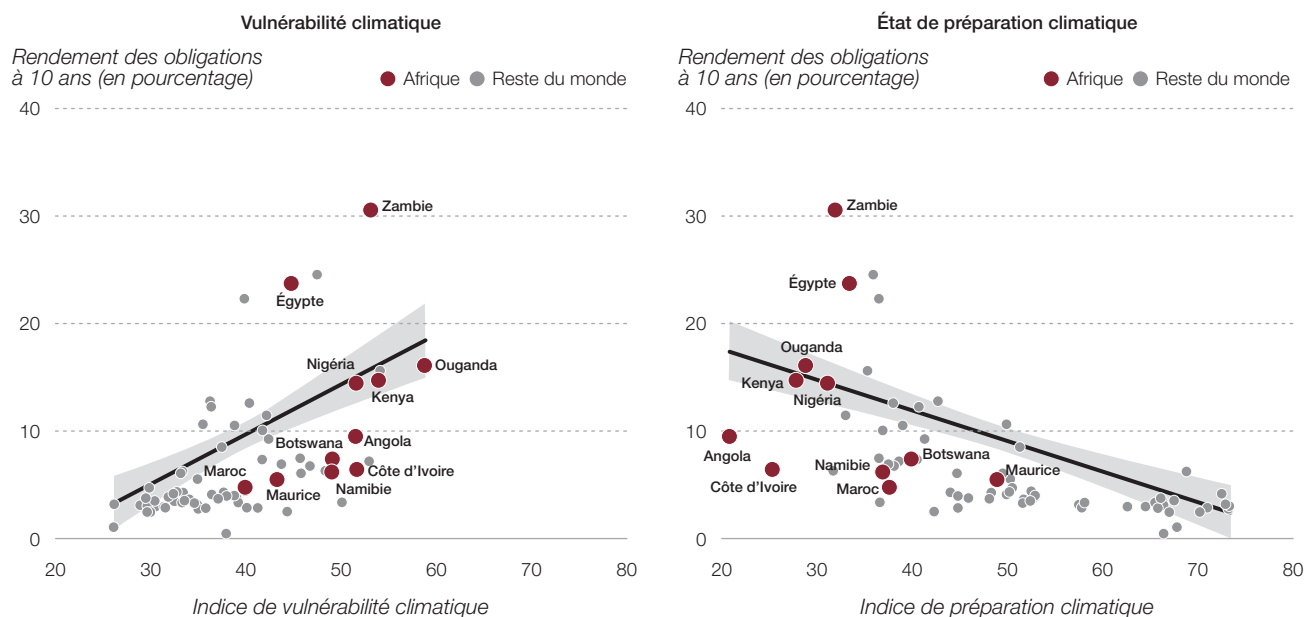
Les risques perçus élevés se traduisent par des notations de crédit médiocres et largement subjectives pour les pays africains sur les marchés internationaux. Par exemple, la plupart des émetteurs africains de dette, y compris ceux de la finance durable et verte, sont notés en dessous de la catégorie d'investissement par les agences de notation externes, ce qui rend les émetteurs presque entièrement dépendants de la demande d'investisseurs prêts à réaliser des investissements à haut risque.⁶¹ Cette situation entraîne des coûts de financement élevés pour les investissements des pays africains, ce qui réduit les rendements des investissements potentiels par rapport à ceux des pays développés et des marchés émergents. Les notations de crédit sont sensibles aux changements, même minimes, des conditions du marché, ce qui signifie qu'elles ne peuvent pas être utilisées pour faire des projections à long terme sur les investissements.⁶²

Les pays africains pourraient réaliser près de 74,5 milliards de dollars américains d'économies sur les coûts d'intérêts additionnels si les notations de crédit étaient établies sur des évaluations plus objectives du risque.⁶³ Ils pourraient bénéficier d'une agence de notation panafricaine qui s'engagerait auprès des agences de notation internationales pour s'assurer que les notations sont fondées sur les conditions macroéconomiques de l'Afrique.⁶⁴ Cela sera également particulièrement important pour réduire le coût des emprunts pour les pays africains, qui reste prohibitif par rapport à d'autres régions du monde et n'est souvent pas en phase avec le niveau de vulnérabilité et de préparation des pays au changement climatique. En effet, les pays africains, qui sont plus vulnérables aux effets du climat, ont tendance à avoir des coûts d'emprunt souverains plus élevés, alors que les pays bien préparés à faire face aux risques du changement climatique, principalement les pays développés, bénéficient de faibles coûts d'emprunt. Les pays africains, en revanche, sont souvent grevés par un coût d'endettement élevé (figure 2.18).

Certains acteurs privés, notamment ceux qui se sont récemment engagés à « écologiser » leurs investissements, n'ont qu'une **expérience limitée des marchés africains**. Malgré l'engagement de nombreuses institutions privées à canaliser leurs investissements vers des secteurs qui génèrent des résultats de développement à faible émission de carbone, la plupart d'entre elles n'ont qu'une expérience limitée dans le domaine de la croissance verte et en particulier sur le marché africain. Elles seront donc probablement prudentes lorsqu'elles investiront dans la croissance verte en Afrique et donneront la priorité aux investissements dans des marchés, des technologies ou des secteurs qui ont fait leurs preuves, tout en évitant d'autres marchés qui pourraient avoir un impact plus important pour la croissance verte sur le continent. Pour les investisseurs qui découvrent les marchés africains, les risques perçus et les notations de crédit internationales jouent un rôle important dans la décision d'investir (ou non) dans les marchés africains de l'action climatique et de la croissance verte. Pour beaucoup, ces risques constituent un obstacle, car les investisseurs ne parviennent pas à avoir confiance dans les

Les pays africains pourraient bénéficier d'une agence de notation de crédit africaine autonome qui s'engagerait auprès des agences de notation de crédit internationales pour s'assurer que les notations soient mieux informées des conditions macroéconomiques de l'Afrique

FIGURE 2.18 Coûts des emprunts souverains, vulnérabilité climatique et état de préparation



Note: Les points de dispersion non libellés se réfèrent à des pays non africains.

Source: Statistiques de la Banque africaine de développement à partir du site <http://www.worldgovernmentbonds.com/> (extrait le 21 avril 2023) et de la base de données de l'Initiative mondiale d'adaptation de Notre Dame.

L'inefficacité technique et opérationnelle de la plupart des pays africains augmente le coût des investissements

performances du marché. Un facteur structurel sous-jacent est l'asymétrie ou le manque d'informations sur les performances des investissements dans les différents marchés africains. Ainsi, les investisseurs internationaux qui veulent investir en Afrique s'appuient sur les notations de crédit élaborées par les institutions internationales de notation, qui se basent sur des données éparées et des évaluations subjectives pour attribuer ces notations. Et ceux-ci exigent des taux de rendement extrêmement élevés, lors de leurs investissements en Afrique et sur les marchés d'autres pays en développement, (figure 2.19).

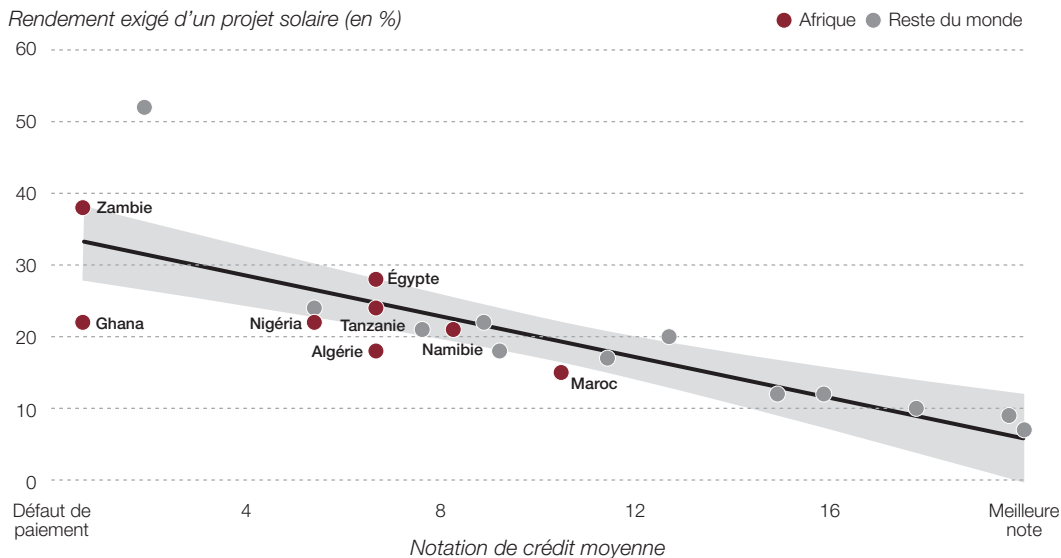
L'inefficacité technique et opérationnelle de la plupart des pays africains augmente également le coût des investissements. Le risque élevé est imputable en partie au manque d'infrastructures physiques – mauvaise connectivité des routes et des autres moyens de transport, accès limité à une énergie fiable et à une eau sûre, et faible connectivité aux services de TIC. Ces facteurs augmentent les coûts d'exploitation des investisseurs potentiels, réduisant ainsi leur taux de rendement probable. Le niveau de développement des marchés africains comporte des risques liés

aux difficultés techniques au cours du développement des projets : retards dans la construction des projets, accès physique retardé aux technologies en raison de la longueur des procédures d'importation ou de l'inefficacité des mécanismes de résolution des conflits. La plupart des dépassements de coûts des projets sont susceptibles d'être transférés à l'investisseur, qui cherche à éviter ces coûts supplémentaires.

Obstacles transversaux

La plupart des investissements dans le domaine de l'action climatique et de la croissance verte étant nouveaux et émergents, il manque des données et des informations sur les performances des investissements dans certains marchés spécifiques, notamment dans les pays les moins avancés. En outre, compte tenu de la disponibilité limitée de données et d'informations historiques complètes sur les risques liés au changement climatique, il est difficile de comprendre comment les risques liés au changement climatique affectent les différents types d'investissements. Par conséquent, ni les parties prenantes africaines ni les investisseurs privés ne sont en mesure

FIGURE 2.19 Notations de crédit des États souverains et rendement requis des projets solaires



Note: L'axe des abscisses mesure la note de crédit moyenne de trois grandes agences : S&P, Fitch et Moody's, les notations étant converties sur une échelle de 0 (défaut) à 21 (meilleure notation).

Source: Calculs des services de la Commission à partir du Trading Economics (2023) et du CPI (à paraître).

de définir clairement et de mettre en œuvre des mécanismes pour faire face à ces risques.

Opportunités sectorielles d'accroître les investissements privés dans les secteurs du climat et de la croissance verte

Agriculture et eau

Le secteur agricole est sans doute le plus grand levier pour générer des résultats en termes de croissance verte à partir des investissements du secteur privé. En tant que principal générateur de revenus du continent et ayant le plus fort potentiel de transition vers de faibles émissions, il représente pour le secteur privé l'opportunité de participer à cette transition. Le secteur agricole et les entreprises agroalimentaires d'Afrique sont estimés à 300 milliards de dollars américains (en 2022) et ont le potentiel de se transformer en un marché de 1 000 milliards de dollars américains d'ici à 2030.⁶⁵ D'autres évaluations indiquent un potentiel d'investissement de plus de 79 milliards de dollars américains dans seulement 13 pays africains.⁶⁶ Les technologies offrant des possibilités d'investissement dans l'agriculture intelligente face au climat comprennent l'irrigation

intelligente et alimentée par des énergies renouvelables, les produits de biocontrôle, les applicateurs de précision qui améliorent l'efficacité des intrants agricoles, les solutions d'entreposage frigorifique et de traitement post-récolte à base d'énergies renouvelables, et les plateformes numériques qui regroupent les informations sur les biens et services intelligents face au climat et contribuent à minimiser les coûts de transaction pour les consommateurs et les fournisseurs tout en augmentant l'échelle de la portée. Il s'agit également d'aliments pour le bétail résilients au climat, de systèmes intelligents de lutte contre les ravageurs et les mauvaises herbes, de technologies de gestion du bétail pour différentes tailles de troupeaux et de solutions de gestion des sols, ainsi que d'investissements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Technologies de l'information et de la communication

L'investissement dans les technologies de la quatrième révolution industrielle (telles que les arbres robotisés, les drones parasites, les bus purificateurs d'air et les usines de séparation de l'air) est certes à la hausse, mais il a le potentiel de s'étendre, car l'Afrique n'est pas qu'un

Le secteur agricole et les entreprises agroalimentaires de l'Afrique ont le potentiel de se transformer en un marché de 1 000 milliards de dollars américains d'ici à 2030, tandis que l'économie de l'internet pourrait atteindre 180 milliards de dollars américains d'ici à 2025

L'augmentation prévue de la population sur le continent, associée aux risques prévus du changement climatique qui affectent la santé, signifie qu'il existe d'importantes opportunités d'investissement dans des systèmes de santé à faibles émissions de carbone et résilients au changement climatique en Afrique

consommateur de technologies, mais également un producteur. Le marché des TIC en Afrique (hors Afrique du Nord) devrait passer de 95,4 milliards de dollars en 2020 à 104,2 milliards de dollars américains d'ici à 2023, et l'économie de l'internet pourrait atteindre 180 milliards de dollars américains d'ici à 2025.⁶⁷ Mais il importe de s'assurer que le continent dispose du potentiel nécessaire pour utiliser ces technologies, en investissant dans les infrastructures et les compétences. Le passage prévu de la consommation pure à une combinaison de production et de consommation signifie que les investissements privés peuvent être utilisés pour développer les compétences et les systèmes entrepreneuriaux qui stimulent l'innovation.

Développement urbain et transports

Le continent africain s'urbanise rapidement. Cette urbanisation s'accompagne d'une demande croissante d'options de transport à faible émission de carbone et d'opportunités d'investissement du secteur privé qui favorisent la résilience climatique dans ces zones. Malgré les différences régionales dans les taux d'urbanisation prévus, on estime que 50 % de la population africaine sera urbaine d'ici à 2030 et 65 % d'ici à 2060.⁶⁸ L'augmentation de la population urbaine s'accompagne d'opportunités d'investissements privés dans l'approvisionnement de services de base tels que l'accès à l'eau, l'assainissement, le logement, les transports résistants au climat et les infrastructures, ce qui permet de réduire les inégalités et de contribuer à la croissance verte. Par exemple, les possibilités d'investissement dans 35 grandes villes d'Éthiopie, du Kenya et d'Afrique du Sud pour la création de villes plus compactes et connectées pourraient générer plus de 1,1 billion de dollars américains de bénéfices pour le secteur privé d'ici à 2050.⁶⁹

L'énergie

Les investissements privés peuvent également être orientés vers la production et la fourniture de sources d'énergie à faibles émissions afin de parvenir à un accès universel à l'énergie et de répondre à la demande croissante d'énergie de l'industrie. Le secteur privé a donc la possibilité d'investir dans des technologies d'énergie solaire qui réduisent la dépendance à

l'égard de la biomasse. Ces technologies sont déjà compétitives en termes de coûts dans de nombreuses régions d'Afrique, par conséquent, elles offrent des rendements très intéressants. L'Afrique possède 44.8 % du potentiel technique mondial en matière d'énergies renouvelables, plus que tout autre continent (chapitre 3), de sorte que les investissements privés dans ce secteur peuvent alimenter le reste du monde. Cette situation, associée au retard en matière d'accès à l'énergie à l'échelle du continent, constitue une opportunité importante pour le secteur privé tout au long de la chaîne de valeur de l'énergie, de la production à la consommation en passant par le stockage.

L'éducation

Pour répondre aux besoins du continent en industrialisation verte, il faudra des compétences, en particulier chez les jeunes Africains qui constituent la plus grande partie de la population et le pivot de l'économie africaine. Des compétences vertes sont nécessaires pour répondre aux exigences en matière d'innovation et de technologie qui accompagnent la transition vers la croissance verte, et le financement privé jouera un rôle important dans la création de centres d'innovation et dans l'offre de formations qualifiantes. L'acquisition de compétences vertes par la main-d'œuvre peut être intégrée dans le système éducatif, tout comme l'acquisition de compétences et d'expertise en dehors de la salle de classe.

Santé

L'industrie pharmaceutique africaine a atteint 28,6 milliards de dollars américains en 2017, contre 5,5 milliards de dollars dix ans plus tôt, et devrait valoir entre 56 et 70 milliards de dollars américains d'ici à 2030.⁷⁰ Cependant, 70 à 90 % des médicaments consommés dans la plupart des pays africains sont importés.⁷¹ L'augmentation prévue de la population sur le continent, associée aux risques du changement climatique qui affectent la santé, montre qu'il existe des opportunités significatives d'investissement dans des systèmes de santé à faibles émissions de carbone et résilients au changement climatique en Afrique. Ce potentiel représente une opportunité pour le secteur privé d'investir dans la production de produits

pharmaceutiques et la prestation de services de santé de manière à être rentable et à générer un rendement maximum. Les opportunités d'investissement dans le secteur de la santé résident dans la fourniture de technologies intelligentes pour le dépistage et le traitement des maladies, dans la création de services qui améliorent le bien-être, dans la production de produits pharmaceutiques à partir de produits locaux et dans la formation du personnel de santé afin de répondre à la demande croissante de soins de santé.

Des pistes pour exploiter les opportunités d'investissement existantes et accroître le financement privé de l'action climatique et de la croissance verte en Afrique

Politiques, structures réglementaires et incitations fiscales en faveur du climat et de la croissance verte

L'élaboration de réglementations, de normes et de politiques en faveur des investissements dans le domaine de l'action climatique et de la croissance verte et la poursuite de la normalisation intercontinentale des politiques, des mesures et des taxonomies donnent des signaux positifs aux investisseurs privés. Tout d'abord, les pays africains ont besoin de cadres solides pour la croissance verte afin de façonner les récits et les progrès en matière d'action climatique et de croissance verte. Ces cadres se composent de cadres juridiques, réglementaires et institutionnels qui créent des effets de synergie entre l'action climatique et la croissance verte. Ils doivent garantir la transparence, la stabilité et la prévisibilité, et sont utiles pour renforcer la confiance des investisseurs sur les marchés nationaux et régionaux.⁷² Ils doivent également être mis en œuvre pour tous les secteurs de l'économie qui contribuent à la croissance verte, et pas seulement pour le secteur de l'énergie.

Deuxièmement, les pays africains doivent élaborer des feuilles de route pour les investissements dans l'action climatique et la croissance verte en articulant et en chiffrant leurs stratégies à long terme afin d'orienter les investisseurs privés sur les secteurs et les domaines prioritaires de la croissance verte. Ces feuilles de route et stratégies devraient être établies sur

des recommandations de bonnes pratiques. Elles devraient être élaborées en consultation avec diverses parties prenantes nationales et internationales, être claires sur les besoins en financement et autres ressources nécessaires à leur mise en œuvre, être intégrées dans les systèmes de planification nationaux et sectoriels de manière à pouvoir informer au sujet de l'attribution des ressources, et faire preuve d'une forte appropriation par le pays et les institutions.⁷³ Outre l'élaboration de stratégies de croissance verte et de plans d'action pour le climat, les pays doivent mettre au point des réglementations comparables dans les différents secteurs de la croissance verte. Ainsi, il sera plus facile pour les investisseurs de déterminer ce qui est considéré comme des investissements contribuant à l'action climatique et à la croissance verte sur le continent. Les taxonomies sont essentielles pour définir les termes, décrire les attentes et développer des systèmes de classification plus complets.⁷⁴

Malgré les études qui sont menées sur des taxonomies vertes depuis un certain temps sur le continent, seule l'Afrique du Sud a jusqu'à présent développé une taxonomie pour les investissements verts. Les pays devraient développer des taxonomies vertes nationales, des normes et des cadres de financement vert et durable qui complètent ceux développés par les organisations internationales afin de s'aligner sur les meilleures pratiques internationales. Ce faisant, les pays peuvent s'assurer que la gouvernance du financement privé est rationalisée, tout en faisant preuve de transparence et de responsabilité dans la mobilisation et l'utilisation des investissements privés et dans l'attribution des retombées.

Même si de nombreux pays africains n'ont pas encore mis en œuvre d'incitations fiscales globales pour le financement privé, certains montrent qu'il est encore possible pour d'autres de le faire. Le Ghana, le Kenya, le Maroc, l'île Maurice, le Rwanda et la Tunisie ont élaboré des politiques et des mécanismes qui visent à offrir des incitations fiscales pour attirer les investissements privés extérieurs. Par exemple, le Kenya, le Maroc, le Rwanda et la Tunisie ont mis en place des exonérations de droits de douane et de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les investissements liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité

Les pays africains doivent élaborer des feuilles de route pour les investissements dans l'action climatique et la croissance verte en articulant et en chiffrant leurs stratégies à long terme afin d'orienter les investisseurs privés sur les secteurs et les domaines prioritaires de la croissance verte

La gestion du risque de sortie et la confiance globale du secteur privé dans les marchés africains de la croissance verte nécessiteront des mécanismes de gouvernance plus solides, fondés sur la responsabilité et la transparence, afin de garantir que les besoins des pays africains et des investisseurs privés sont satisfaits

énergétique. Le Ghana, Maurice, l'Afrique du Sud, l'Ouganda et la Zambie ont eu recours à la vente aux enchères pour augmenter la production d'énergie renouvelable. Le Kenya et le Maroc ont supprimé les incitations préexistantes pour les activités qui ont un effet dissuasif sur la croissance verte, telles que les subventions sur les produits pétroliers.

Dans certains cas, les incitations fiscales pourraient avoir des coûts supérieurs aux avantages. Par exemple, elles peuvent être proposées à des investisseurs qui auraient de toute façon investi ou dont les décisions d'investissement sont influencées par d'autres facteurs, tels que la situation géographique, et non par le fait de bénéficier (ou non) de ces incitations.⁷⁵ Les pays africains doivent donc réfléchir attentivement à la manière dont ces incitations doivent être conçues et proposées. Les incitations fiscales accordées aux entreprises sont l'un des facteurs déterminants des décisions d'investissement privé, mais pas le seul. Certains investisseurs (comme ceux à la recherche de gains d'efficacité) peuvent être plus sensibles aux incitations que d'autres (comme ceux en recherche de débouchés ou de ressources naturelles). Mais l'effet de ces incitations sur les investissements dans les pays à faible revenu est inférieur dans les pays à revenu élevé, et la plupart des entreprises investiraient même en l'absence d'incitations.⁷⁶ Les incitations fiscales destinées aux secteurs qui produisent pour les marchés intérieurs ou les industries extractives ont généralement peu d'impact, tandis que celles destinées aux secteurs orientés vers l'exportation et aux capitaux mobiles semblent plus efficaces.⁷⁷ Cette situation s'explique principalement par le fait que les investissements du secteur privé en général, et dans la croissance verte en particulier, dépendent davantage de la qualité des cadres institutionnels et politiques et d'autres facteurs de production tels que l'infrastructure et la main-d'œuvre.

L'idée communément admise est que les pays africains doivent éliminer les subventions néfastes, alors qu'il faudrait plutôt parler de la nécessité d'aligner les réformes fiscales sur les objectifs de croissance verte à court et à long terme. Ces stratégies devraient définir des rôles clairs pour les différentes sources d'énergie et les mécanismes permettant de les introduire ou de les supprimer

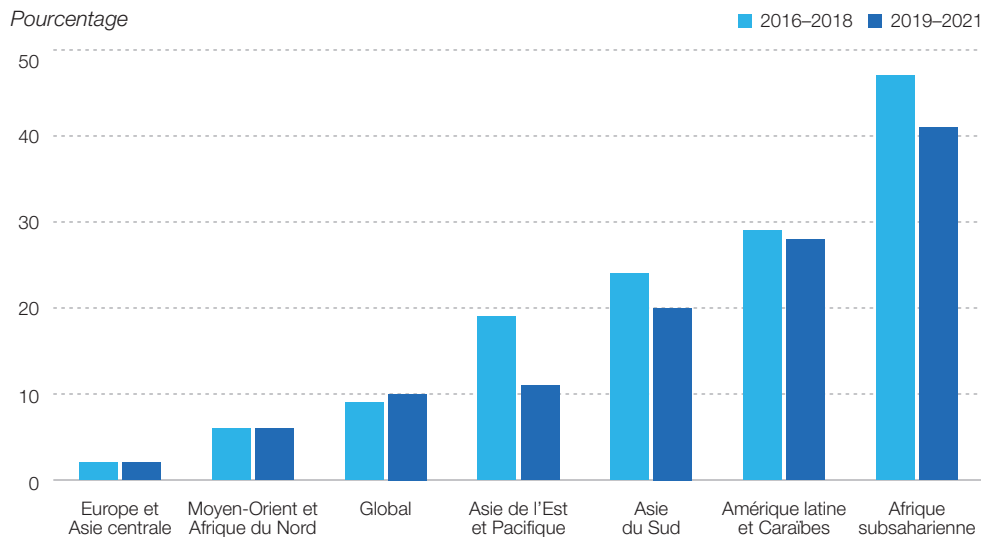
progressivement. Dans certains pays, d'autres types d'incitations ont également été proposés. Par exemple, certains pays africains offrent des incitations à la R&D aux investisseurs du secteur privé dans des secteurs ou des industries qui ont des liens étroits avec la croissance verte ou qui sont conditionnées à l'obtention de résultats spécifiques. Le Soudan du Sud accorde une réduction de 100 % de l'impôt sur la R&D pour les investissements privés. La Tunisie accorde une prime de 50 % aux entreprises qui investissent dans la R&D dans des secteurs qui sont au cœur de ses objectifs de croissance verte.

La gestion du risque de sortie et la confiance globale du secteur privé dans les marchés africains de la croissance verte nécessitent des mécanismes de gouvernance plus solides, fondés sur la responsabilité et la transparence, afin de garantir que les besoins des pays africains et des investisseurs privés soient satisfaits. De nombreux pays africains ne disposent pas de systèmes robustes de transparence et de responsabilité et ne parviennent donc pas à clarifier les droits et les responsabilités des différents groupes d'acteurs impliqués dans le financement privé de la croissance verte. Pour renforcer la responsabilité et la transparence, ces pays doivent améliorer la capacité et l'efficacité des systèmes de tribunaux commerciaux, rationaliser l'environnement des affaires pour garantir l'efficacité, élaborer des politiques claires dans des domaines tels que les marchés du travail et la propriété d'actifs étrangers, et promouvoir la transparence des procédures tant pour les investisseurs que pour les gouvernements.

Accroître le recours au financement mixte

Dans l'ensemble, les investissements dans le domaine de l'action climatique et de la croissance verte peuvent être trop risqués pour les investisseurs privés, principalement parce qu'ils s'appuient sur de nouvelles technologies et de nouveaux modèles d'entreprise. Dans de tels cas, il est sous-optimal de s'appuyer uniquement sur les marchés pour éliminer ou réduire ces risques. Le financement mixte peut réduire ces risques et garantir qu'ils atteignent les résultats souhaités. Les instruments de financement mixte associent généralement des ressources financières publiques concessionnelles avec d'autres formes

FIGURE 2.20 Part des opérations de financement mixte pour le climat par région



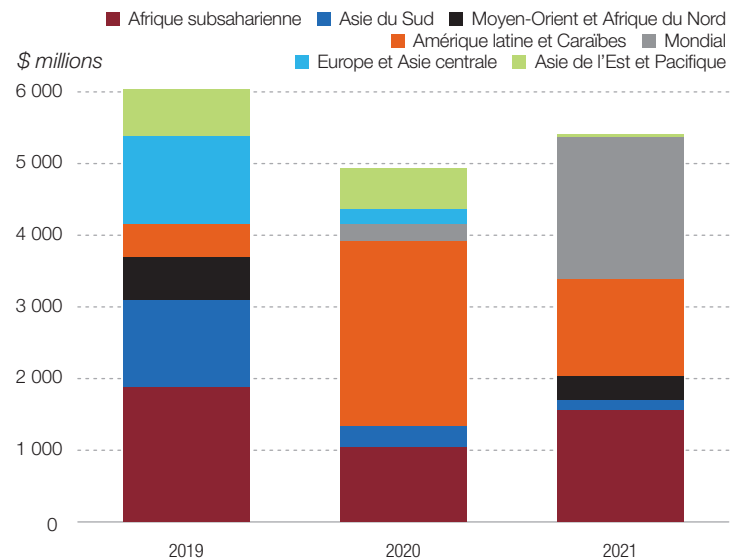
Source : Convergence 2022.

de financement privé. Entre 2016 et 2021, l'Afrique a représenté plus de 41 % de l'ensemble des opérations de financement mixte dans le monde, ce qui prouve qu'il est possible de développer ces instruments. Au cours des sept dernières années, l'Afrique a enregistré le plus grand nombre d'opérations de financement mixte pour la lutte contre le changement climatique. L'Afrique subsaharienne représente 41 % du total des transactions, suivie par l'Amérique latine et les Caraïbes avec 28 % (figure 2.20). Le volume des financements mixtes a donc également été plus élevé. L'Afrique subsaharienne, à elle seule, a mobilisé plus de 4,5 milliards de dollars américains auprès de véhicules de financement mixte pour le climat en 2019–2021 (figure 2.21), juste derrière les transactions à vocation mondiale (5 milliards de dollars américains). Le Kenya, le Rwanda, le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Ghana et la Côte d'Ivoire, dans cet ordre, se classent parmi les 10 premiers pays à avoir mobilisé des financements mixtes à l'échelle mondiale.

Augmenter les ratios de levier des financements mixtes, ainsi que l'impact des investissements, pour débloquer des milliards et des milliers de milliards de financements privés pour le climat

L'un des principaux défis du financement mixte est le faible effet de levier: les investissements de fonds publics dans des projets ne génèrent pas

FIGURE 2.21 Financement mixte pour le climat par région, 2019–2021



Source : Convergence 2022.

une plus grande proportion de fonds privés. Les instruments de financement mixte jouent un rôle clé dans l'augmentation du financement privé de la lutte contre le changement climatique. Ces instruments ont permis aux acteurs publics, tels que les BMD et les IFD, de mobiliser davantage de financements privés en assumant une partie des risques politiques, économiques et de gouvernance associés aux projets sur le climat. Sur les

À elle seule, l'Afrique subsaharienne a mobilisé plus de 4,5 milliards de dollars américains auprès de véhicules de financement mixtes pour le climat en 2019–2021

4,5 milliards de dollars américains de financement mixte pour le climat en Afrique subsaharienne sur la période 2019–2021, plus des trois quarts ont été alloués à des projets d'énergie renouvelable. Mais même à cette échelle, le ratio de levier du financement privé par rapport au financement public reste très faible.

Outre l'augmentation des ratios de levier, les pays doivent veiller à la prise en compte de l'impact dans les financements mixtes pour le climat, d'autant plus que le secteur privé mondial est en passe de transition vers des investissements axés sur l'impact. Le continent africain, en tant que frontière géographique, offre de grandes possibilités de générer de l'impact, ce qui peut être la base d'un engagement avec le secteur privé. Comme les pays se sont déjà engagés à couvrir inconditionnellement 15 % des coûts de leur CDN par des financements publics, ils peuvent orienter une partie de ces financements vers des instruments de financement mixte afin de mobiliser des financements privés vers des secteurs clés pour le climat et la croissance verte. Les fonds engagés étant rares, ils devront être utilisés de manière efficace. L'un des moyens d'améliorer l'efficacité des financements publics utilisés pour les instruments mixtes est de veiller à ce que les besoins (impact souhaité de l'action climatique et de la croissance

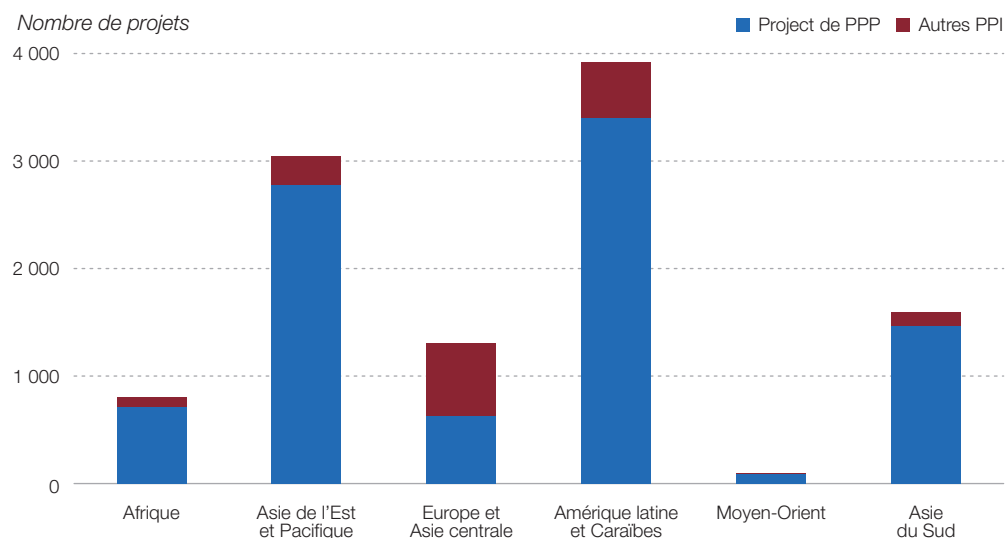
verte) et les marchés (appétence du secteur privé pour le risque) informent au sujet de l'attribution des financements.

Pour maximiser les opportunités offertes par le financement mixte, les pays doivent s'assurer que ce financement génère de l'additionnalité et de la proportionnalité en développant à l'échelle nationale des outils et des méthodologies robustes pour l'attribution des fonds publics aux différents instruments et opérations de financement mixte.⁷⁸ Au niveau mondial, le financement mixte par le biais de projets, de fonds et de facilités représente 95 % du financement mixte mobilisé entre 2016 et 2021.⁷⁹ Les pays africains peuvent tirer parti de cette tendance pour générer les financements privés dont ils ont grand besoin.

Le financement mixte peut accroître la participation du secteur privé aux infrastructures pour la croissance verte

Le financement mixte peut être particulièrement utile pour accroître la participation du secteur privé aux projets d'infrastructure en Afrique, qui est l'une de plus faibles du monde (figure 2.22) et dont la tendance est à la baisse. La participation privée existante est aujourd'hui principalement axée sur le financement des infrastructures énergétiques, avec des investissements limités dans

FIGURE 2.22 Nombre de projets de partenariat public-privé par région, 1990–2022



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement à partir de la base de données des projets de participation privée aux infrastructures (PPI) de la Banque mondiale.

les infrastructures sociales et d'autres infrastructures lourdes dans des secteurs tels que l'agriculture, qui sont tout aussi importants pour la croissance verte (figure 2.23). En outre, bien que la plupart des projets de participation privée aux infrastructures (PPI) en Afrique soient des projets entièrement nouveaux, le volume total des investissements est inférieur à celui d'autres régions en développement. Les projets PPI nécessitent des structures juridiques nationales solides qui définissent les relations entre les gouvernements et les investisseurs privés dans ces projets. Les cadres de partenariat public-privé doivent être adaptés aux contextes et aux besoins locaux, en ciblant les secteurs et les régions où les besoins sont les plus importants et les acteurs privés qui ont le plus grand potentiel pour contribuer aux projets. Les cadres appropriés fournissent des informations sur la manière dont les projets seront lancés, achetés, mis en œuvre, gérés et exploités. Ils indiquent également comment les risques seront partagés et démontrent la présence de mécanismes financiers et institutionnels qui garantissent aux investisseurs l'accès aux capitaux dont ils ont besoin pour investir dans ces projets. Pour

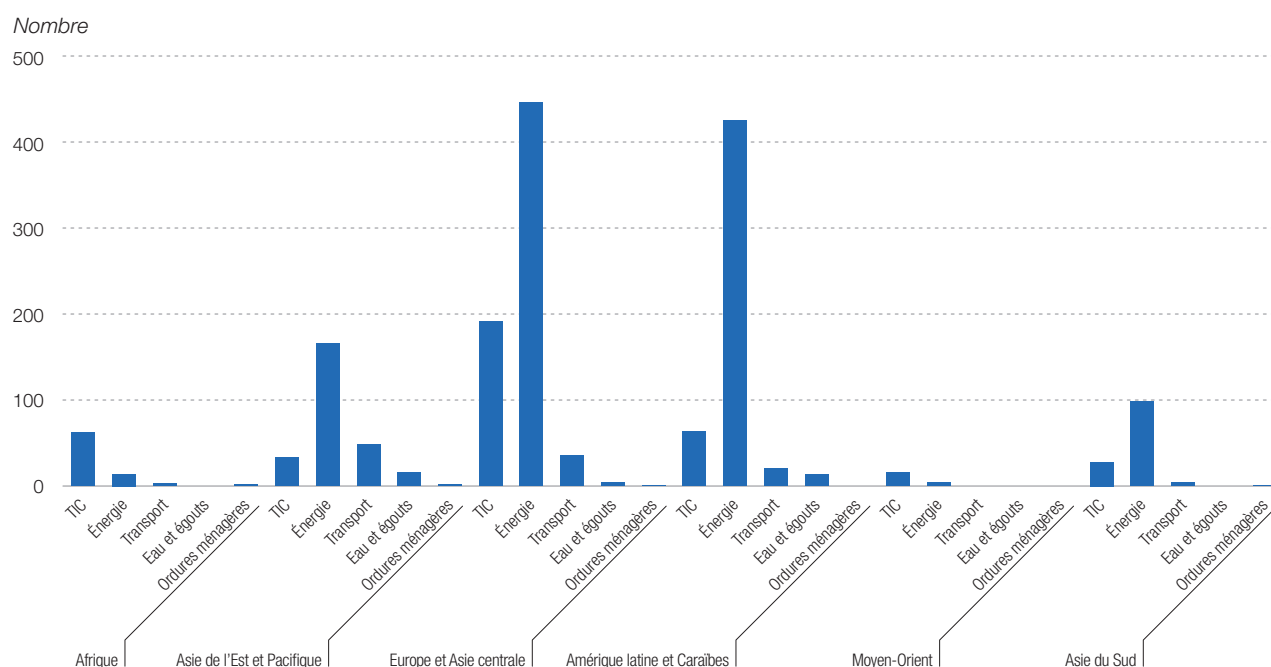
attirer les investissements privés vers les projets verts locaux, il convient d'abord de légiférer pour permettre la création de fonds d'infrastructure par les gestionnaires de fonds. Les fonds d'infrastructure devraient avoir des seuils d'entrée bas pour les souscripteurs, pour permettre à ceux d'entre eux à revenus faibles ou moyens d'y investir.

Diversifier les investissements publics vers d'autres types de secteurs et utiliser d'autres types de ressources

Bien que les infrastructures reçoivent la plus grande part des financements mixtes pour le climat, en particulier dans les pays en développement, les attributions devraient être diversifiées vers d'autres secteurs sociaux importants pour la croissance verte, tels que l'agriculture, la pêche et la santé. Selon la base de données PPI de la Banque mondiale, sur les 495 PPP entièrement nouveaux conclus ou en cours en Afrique (entre 2019 et 2022 pour une valeur totale de 113 milliards de dollars américains), 371 concernaient le secteur de l'énergie (78 milliards de dollars américains), bien plus que les ports et les routes et chemins de fer. En outre, les investissements

Le financement mixte peut être particulièrement utile pour accroître la participation du secteur privé aux projets d'infrastructure en Afrique, qui est l'une de plus faibles du monde

FIGURE 2.23 Nombre de participations privées dans des projets d'infrastructure par secteur, 1990–2022



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement à partir de la base de données des projets de participation privée aux infrastructures (PPI) de la Banque mondiale.

Bien que l'infrastructure reçoive la plus grande part du financement mixte pour le climat, en particulier dans les pays en développement, les allocations doivent être diversifiées vers d'autres secteurs sociaux importants pour la croissance verte, tels que l'agriculture, la pêche et la santé

ont été réalisés sous la forme d'actions et non de dettes, même si les marchés mondiaux de la dette sont les plus profonds au monde pour le financement des infrastructures. Les infrastructures africaines attirent le financement par actions parce que la plupart des projets sont des projets de type « greenfield », où un financement initial est nécessaire pour rendre le projet opérationnel, ce qui décourage les investisseurs dans les instruments de dette parce que le risque est trop élevé (en raison du risque de construction et du risque politique).

Les gouvernements africains devraient déployer stratégiquement les financements publics tout en tirant parti des plateformes multipartites pour générer des financements mixtes

L'augmentation du financement privé pour l'action climatique et la croissance verte par le biais d'instruments mixtes nécessite que les gouvernements déploient de façon stratégique le financement disponible pour le climat. Ce déploiement nécessite à son tour des systèmes de gouvernance et de responsabilité qui permettent l'attribution et l'utilisation des fonds publics pour des objectifs d'action climatique et de croissance verte pré-identifiés. Au cœur de ce déploiement se trouve la nécessité pour les pays africains de renforcer leurs systèmes de gestion des finances publiques en consolidant les bases fiscales et le contrôle législatif de l'attribution et des dépenses budgétaires.⁸⁰ Un autre élément important est la nécessité d'intégrer l'action climatique et la croissance verte dans la gestion des finances publiques tout au long du cycle des finances publiques, depuis la planification stratégique jusqu'à la préparation et l'approbation du budget, l'exécution du budget, la comptabilité et le suivi, l'évaluation et l'audit, l'examen des politiques et d'autres interfaces politiques telles que la décentralisation budgétaire sensible au climat.⁸¹

De nombreux pays mettent en œuvre certaines de ces mesures. Le Bénin, le Cap-Vert et l'Ouganda disposent de politiques et de plans en matière de changement climatique, et l'Éthiopie, le Mozambique et le Rwanda ont des plans qui communiquent les implications financières de leur mise en œuvre. Le Mozambique aurait élaboré des prévisions macroéconomiques tenant

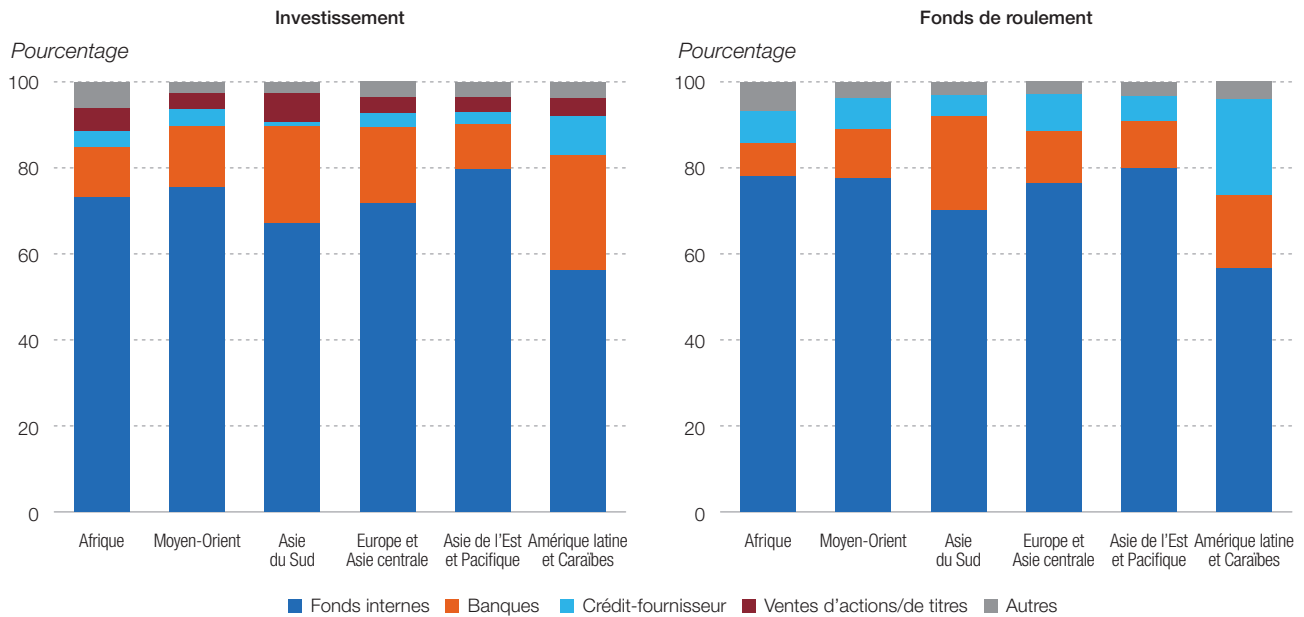
compte du climat, tandis que le Cap-Vert met en œuvre le marquage du budget pour le climat. Les pays devraient développer ou tirer parti des plateformes multipartites existantes pour combiner les financements en faveur de l'action climatique et de la croissance verte. Les plateformes d'investissement créent un marché pour les investisseurs publics et privés, et ainsi, elles accélèrent le processus de mixage. Ces plateformes devraient être conçues pour permettre le développement de projets commercialement viables, tout en veillant à ce que les attributions financières réduisent le risque pays et le risque de change des investissements, et en encourageant les investissements de portefeuille et pas seulement les investissements dans un seul projet.

Renforcer les institutions financières nationales pour pallier l'insuffisance de financement de l'action climatique et de la croissance verte

Les entreprises africaines, quels qu'en soient la taille ou le secteur, dépendent le plus souvent de fonds internes, tels que les bénéfices non distribués et les sources informelles, pour financer à la fois leurs investissements et leurs fonds de roulement. L'Afrique a la plus faible proportion d'entreprises qui obtiennent un financement auprès de banques commerciales privées pour leur fonds de roulement (7,7 %), soit un peu plus de la moitié de la moyenne de 14,6 % dans les autres régions du monde (figure 2.24). Entre 2010 et 2021, environ 32 % des entreprises africaines ont identifié l'accès au financement comme un obstacle majeur pour leurs activités, contre 21,8 % en Amérique latine et dans les Caraïbes, 17,5 % en Asie du Sud, 15,5 % en Europe et en Asie centrale, et 11,1 % en Asie de l'Est et dans le Pacifique. Pour remédier à cette difficulté, les institutions du secteur public africain devront créer des conditions favorables pour inciter les bailleurs de fonds du secteur privé à servir les entreprises nationales, en particulier celles des secteurs du climat et de la croissance verte.

Le secteur bancaire national peut être développé pour pallier l'insuffisance de financement de l'action climatique et de la croissance verte. La plupart des financements privés nationaux en Afrique sont obtenus auprès des banques, de sorte que le renforcement de la contribution du secteur privé

FIGURE 2.24 Sources de financement des investissements et des fonds de roulement des entreprises par région, moyenne 2010–2021



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement à partir des enquêtes sur les entreprises de la Banque mondiale.

national à la croissance verte devra tirer parti de cette opportunité. En Afrique, les banques de détail et d'affaires détiennent plus de 90 % des actifs du secteur financier.⁸² Pour tirer parti de ce potentiel de croissance verte, les pays devront s'efforcer d'élargir l'éventail des instruments de financement, de renforcer l'inclusion financière et d'encourager les innovations bancaires.

Les institutions financières commerciales, principalement les banques, investissent davantage dans les systèmes énergétiques et les secteurs transversaux. Mais puisqu'elles sont tenues de rechercher des retours sur investissement conformes au marché ou même supérieurs au marché, elles sont très réticentes au risque, ce qui les oblige à investir dans des projets de plus grande envergure avec des retours sur investissement élevés. En outre, la plupart des banques ont des capacités (techniques et de diligence raisonnable) limitées et n'ont pas de mandat officiel pour intégrer le climat et la croissance verte dans leurs décisions d'investissement.⁸³ Les bénéficiaires potentiels de ces financements, en particulier les MPME, sont souvent incapables de supporter le coût élevé de ces prêts. De plus, les MPME du secteur AFOLU ne sont pas souvent en mesure de

fournir les documents financiers et les garanties nécessaires pour accéder à ces prêts. Le secteur informel est susceptible d'être négligé par les institutions financières, et il est donc nécessaire de renforcer l'offre de financement privé à ces acteurs.

Les mécanismes de réduction des risques pour le financement vert, tels que les garanties émises par les acteurs publics, pourraient permettre d'augmenter le financement vert à des conditions plus avantageuses pour les différents acteurs. En 2020, des garanties émises par les IFD ont mobilisé 44 % des flux privés vers les pays les moins avancés.⁸⁴ Cette mobilisation montre qu'il existe des possibilités pour les acteurs publics d'utiliser des garanties pour catalyser davantage de financements privés pour le climat en faveur d'une croissance verte abordable et inclusive. Et en raison de la nature à long terme de certains projets liés au climat et à la croissance verte, le capital patient est essentiel pour réaliser leurs avantages.

Les banques centrales africaines sont particulièrement importantes pour garantir que les politiques et les réglementations relatives à la gestion des risques, notamment par les investisseurs

L'Afrique a la plus faible proportion d'entreprises qui obtiennent un financement auprès de banques commerciales privées pour leur fonds de roulement (7,7 %), soit un peu plus de la moitié de la moyenne de 14,6 % observée dans les autres régions du monde

Les mécanismes de réduction des risques pour le financement vert, tels que les garanties par les acteurs publics, pourraient permettre d'augmenter le financement vert à de meilleures conditions pour les différents acteurs

privés et ceux qui mettent en œuvre des projets d'action climatique et de croissance verte financés par le secteur privé, soient respectées. Tout comme les banques centrales sont responsables du suivi et de la gestion des risques liés au changement climatique dans les systèmes financiers, elles peuvent également renforcer les systèmes financiers durables en créant des systèmes financiers et des réglementations plus respectueux de l'ESG. Par exemple, les banques centrales déterminent également les politiques et les incitations monétaires des pays afin de s'assurer qu'elles favorisent les investissements dans l'action climatique et la croissance verte.

Les institutions de soutien à l'innovation sont essentielles pour identifier les domaines dans lesquels les investissements du secteur privé peuvent être les plus bénéfiques. Les facilités pour l'industrie verte et les banques vertes sont une option pour faire progresser l'accès au financement de l'action climatique et de la croissance verte sur le continent. Le Centre d'innovation climatique du Kenya et le Centre d'innovation climatique du Nigeria montrent comment les pays créent des opportunités d'investissement pour le secteur privé et encouragent les start-ups et les

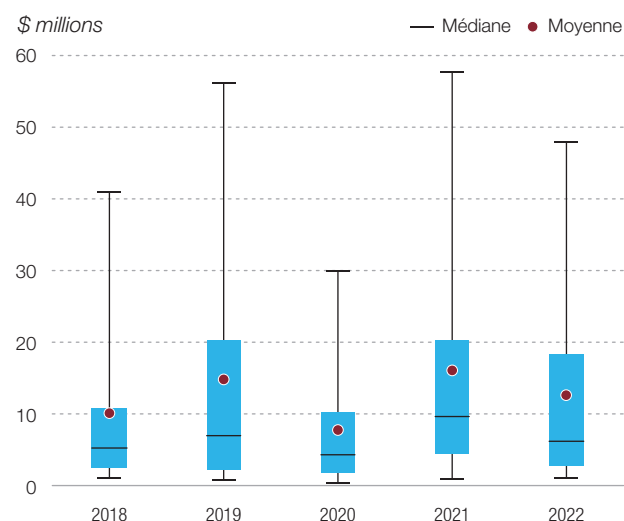
investissements des MPME dans l'action climatique. Ces institutions suscitent de l'intérêt, mais des efforts restent à faire pour s'assurer qu'elles sont réparties dans différentes parties du continent en fonction des besoins en matière d'action climatique et de croissance verte.

Développer les instruments de financement durable, tels que la finance verte

Les investisseurs institutionnels ont fourni plus de 90 % des subventions et la totalité de la dette du projet et ont canalisé la plupart des fonds vers les secteurs de l'énergie et de l'AFOLU. Mais les fonds de pension, les compagnies d'assurance et les fonds souverains considèrent l'Afrique comme l'un des marchés d'investissement les moins attractifs. Les tickets d'entrée ont tendance à se situer entre 10 et 100 millions de dollars américains (assez élevés), ce qui rend difficile l'investissement dans les opportunités de financement pour le climat de plus petite taille (moins d'un million de dollars américains) qui existent actuellement en Afrique.⁸⁵ Pour la Banque, la taille moyenne du ticket des projets approuvés comportant au moins 30 % de financement climatique, a été de 18 millions de dollars américains en moyenne sur 2018–2022, avec une médiane de 6,5 millions de dollars américains et un maximum de 268,5 millions de dollars américains (figure 2.25).

La mobilisation de capitaux supplémentaires auprès des investisseurs institutionnels reste un élément essentiel du financement non seulement de l'action climatique et de la croissance verte, mais aussi des objectifs de développement durable. Cependant, le financement par les fonds souverains doit être basé sur des garanties macroéconomiques et politiques solides afin de s'assurer que les réserves financières sont affectées à la croissance verte. Les investisseurs institutionnels seront très importants pour mobiliser le financement du secteur privé national par l'intermédiaire des marchés de capitaux nationaux. Ils s'intéressent de plus en plus aux actifs alternatifs, qui ne font pas partie des catégories d'actifs traditionnelles et qui comprennent le capital-investissement, le capital-risque, les valeurs mobilières et d'autres véhicules dont les produits sont destinés au financement des infrastructures.⁸⁶ Bien que les actifs alternatifs représentent

FIGURE 2.25 Taille des projets approuvés par la Banque dont la part de financement climatique est d'au moins 30 %, 2018–2022



Note : Les valeurs supérieures au 95^e centile (75 millions de dollars américains) ont été omises.

Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

une part encore plus faible des actifs gérés sur les marchés africains, cette proportion a augmenté au cours des dernières années. Cette croissance s'explique principalement par les initiatives nationales visant à orienter les investisseurs institutionnels vers les actifs alternatifs. Mais le développement de ces investissements – en particulier dans les catégories d'actifs directement liées à l'action climatique et à la croissance verte – nécessitera des environnements réglementaires et des conditions macroéconomiques favorables. En outre, ces investisseurs devront disposer d'informations fiables pour pouvoir évaluer les risques et les rendements potentiels de ces catégories d'actifs⁸⁷.

Les marchés de capitaux internationaux et nationaux offrent aux pays africains la possibilité de développer l'utilisation d'obligations vertes nationales tout en s'attaquant au risque de change lié aux obligations libellées en devises étrangères. De nombreux pays proposent déjà des obligations en monnaie nationale tout en ciblant le secteur privé national. Les marchés des capitaux en Afrique sont principalement des bourses et des marchés obligataires, car les émissions d'obligations sont principalement le fait des gouvernements et seules quelques grandes entreprises sont cotées sur les bourses nationales.⁸⁸ Il existe aujourd'hui 28 bourses de valeurs et marchés obligataires en Afrique, qui ont levé plus de 1 000 milliards de dollars américains de fonds par le biais d'obligations.⁸⁹ Mais ces bourses sont plus petites que d'autres marchés frontières dans les pays en développement : hormis les bourses de Johannesburg et de Casablanca, les autres bourses de valeur n'ont que des niveaux d'échange très limités.

Le continent compte déjà des expériences positives en matière d'engagement dans des mécanismes innovants de financement du climat, et celles-ci peuvent éclairer les orientations futures du financement innovant de l'action climatique et de la croissance verte. On peut mentionner comme exemples les émissions d'obligations vertes au Kenya, en Namibie, au Nigeria et en Afrique du Sud⁹⁰, la première offre publique initiale sur la plateforme de financement durable Blu-X au Cap-Vert (première obligation bleue au Sommet de l'Océan) en janvier 2023, et le financement des services publics pour l'efficacité

énergétique et l'accès à l'énergie au Kenya, par le biais de ventes aux enchères pour financer les énergies renouvelables. On peut également citer les obligations vertes en monnaie locale au Nigeria et en Afrique du Sud. Dans les deux cas, les gouvernements ont créé des cadres réglementaires et institutionnels pour permettre l'utilisation de ces mécanismes innovants.

Accéder aux ressources du capital-investissement et du capital-risque

Bien que modestes, les acteurs africains du capital-investissement et du capital-risque constituent une source essentielle de financement pour les entreprises jeunes et innovantes.⁹¹ Si le capital-risque africain demeure encore modeste, il s'est cependant développé au cours de la dernière décennie. Plus précisément, le nombre de transactions de capital-risque en Afrique a atteint le chiffre record de 308 transactions en 2021, soit une augmentation de 34 % par rapport à 2020 (voir figure 2.10). Toutefois, compte tenu de la demande croissante de l'Afrique en technologies vertes et innovantes, et de l'intérêt manifeste des investisseurs en capital-risque et en capital-investissement pour l'Afrique, il est possible d'accroître le volume des financements. Une base d'investisseurs plus diversifiée permettrait de pallier l'insuffisance de financement des MPME et de stimuler la croissance verte dans les secteurs qui contribuent au développement social. La conception du capital-investissement et du capital-risque permet de fournir un financement patient et adapté au risque, essentiel pour soutenir les énergies renouvelables et l'économie numérique.

Outre le capital-investissement et le capital-risque, il est nécessaire de créer des opportunités pour permettre aux MPME de s'engager avec d'autres types d'investisseurs, tels que les investisseurs providentiels, et d'accéder à d'autres mécanismes de financement tels que les instruments de garantie, le financement basé sur les revenus, etc. En plus de l'accès au financement, le secteur privé national, pour débloquer le financement du secteur privé sur le continent, doit bénéficier d'un soutien technique non financier qui est essentiel pour développer la capacité de ces institutions à devenir compétitives dans le contexte d'expansion de l'action climatique et de la croissance verte. Ce

Les marchés de capitaux nationaux et internationaux offrent aux pays africains la possibilité de développer l'utilisation d'obligations vertes nationales tout en réduisant le risque de change lié aux obligations émises en devises étrangères

Les expériences passées de l'Afrique en matière de participation aux marchés du carbone n'ont pas produit les résultats escomptés. Il est donc nécessaire de changer de cap si l'on veut que le continent tire pleinement parti du potentiel émergent des marchés du carbone

soutien peut être apporté par le biais du mentorat, du coaching, du partage de connaissances et d'expériences, la mise en place de cadres propres à promouvoir les entreprises et les investisseurs locaux et régionaux et de la mise en place de réseaux pour le développement de partenariats. Cela peut se faire par le biais de mécanismes qui soutiennent la mise en réseau de différents types d'institutions qui pourraient tirer potentiellement parti les unes des autres, tels que les incubateurs et les accélérateurs pour catalyser la croissance de l'écosystème du secteur privé africain. Les pays africains, par l'intermédiaire de leurs gouvernements, peuvent également être le fer de lance du soutien aux MPME en acquérant une compréhension plus approfondie du secteur privé national et régional et des risques afin d'éclairer les politiques et les actions.

S'engager avec prudence sur les marchés émergents du carbone

L'initiative des marchés du carbone en Afrique permet aux pays d'orienter leurs investissements vers la protection et la croissance de leur capital naturel. Le stock de puits de carbone de l'Afrique peut être exploité pour générer des financements et permettre des investissements dans des secteurs tels que les ressources naturelles et la conservation de la biodiversité, qui ont des effets sur le développement environnemental et social. Avec les méthodologies existantes, l'Afrique pourrait générer environ 2 000 MtCO₂eq, d'une valeur de 40 milliards de dollars américains par an d'ici à 2030.⁹² Grâce à des méthodologies nouvelles ou émergentes, elle pourrait générer 400 MtCO₂eq supplémentaires sur l'ensemble du continent, d'une valeur de plus de 7 milliards de dollars américains par an d'ici à 2030, dont les avantages les plus importants proviennent de la gestion du bétail et de la séquestration du carbone dans l'agriculture et les sols. Lorsque les marchés du carbone seront pleinement développés, ils pourraient offrir aux pays africains des possibilités importantes en matière de mobilisation des fonds climatiques pour le développement et d'amélioration de leur cote de risque en réévaluant leur PIB à la lumière des externalités positives associées à la valeur de séquestration du carbone des écosystèmes forestiers.

Cependant, les expériences passées de l'Afrique en matière de participation aux marchés du carbone n'ont pas produit les résultats escomptés, et il est donc nécessaire de changer de cap si le continent veut tirer pleinement parti du potentiel émergent des marchés du carbone. L'Afrique n'a représenté que 10 % de tous les projets du Mécanisme pour un développement propre (MDP) lancés dans les pays en développement entre 2010 et 2021.⁹³ Le financement privé généré par les marchés du carbone en pleine expansion dépend en fin de compte du prix mondial du carbone. Mais les pays africains peuvent accroître leurs bénéfices sur les marchés actuels en élargissant la portée de production des crédits, en renforçant les structures réglementaires pour les crédits et en veillant à ce que les crédits répondent à la qualité sociale et environnementale requise pour le marché mondial. En outre, la mise en place de plans nationaux pour les marchés du carbone soutiendra la production et la vente de crédits carbone par l'identification et l'attribution de responsabilités aux différentes institutions nationales et locales, l'identification des différents ensembles d'incitations à la participation aux marchés du carbone et l'identification des conditions de participation à l'espace du marché du carbone.

Tirer parti de la collaboration intra-africaine pour renforcer les investissements privés continentaux

L'Afrique a besoin de dispositifs régionaux de préparation de projets pour bénéficier des possibilités d'investissement privé en faveur du climat et de la croissance verte, à l'échelle du continent. Étant donné que de nombreux investisseurs nationaux et internationaux cherchent à investir au niveau régional pour tirer parti de la taille du marché, les réserves de projets régionaux seront importantes. L'un des moyens de faire progresser la collaboration panafricaine consiste à mettre en place des mécanismes régionaux spécifiques de financement, de préparation de projets et de développement des capacités. Ces mécanismes devraient être dotés d'unités spécialisées dans le soutien aux pays à faible revenu et à ceux qui se relèvent d'un conflit, car les obstacles et les besoins de ces pays sont bien plus nuancés.

Les collaborations régionales les plus fortes de l'Afrique offrent aux pays l'opportunité de travailler ensemble pour générer une compréhension plus

nuancée des obstacles et des opportunités pour les investissements privés au sein des États et à travers les marchés communs. Cela impliquerait de tirer parti des institutions économiques et de recherche régionales pour développer des liens plus étroits entre la recherche, la gouvernance et le secteur privé. Par exemple, l'Alliance pour les infrastructures vertes en Afrique, un partenariat entre l'Union africaine, le Groupe de la Banque africaine de développement et Africa50, lancé en 2022, vise à mobiliser jusqu'à 500 millions de dollars en fonds de développement et de préparation de projets pour générer jusqu'à 10 milliards de dollars d'infrastructures durables vertes.⁹⁴ Le Forum sur l'investissement en Afrique (AIF) – une plateforme transactionnelle multipartite et une place de marché d'investissement – se consacre à la promotion des projets en vue de leur faire bénéficier d'un concours financier, à la levée de capitaux, à la mobilisation du secteur privé et à l'accélération du bouclage financier des transactions.⁹⁵ Par l'intermédiaire de l'UA, les pays africains œuvrent à la mise en place de l'Agence africaine de notation, un partenariat panafricain qui pourrait permettre aux pays d'accéder aux financements du secteur privé et de renforcer les liens entre le continent et les marchés financiers mondiaux.⁹⁶

Alors que les pays se remettent des conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 et de la crise énergétique et alimentaire de 2022, ces installations régionales peuvent tirer parti des

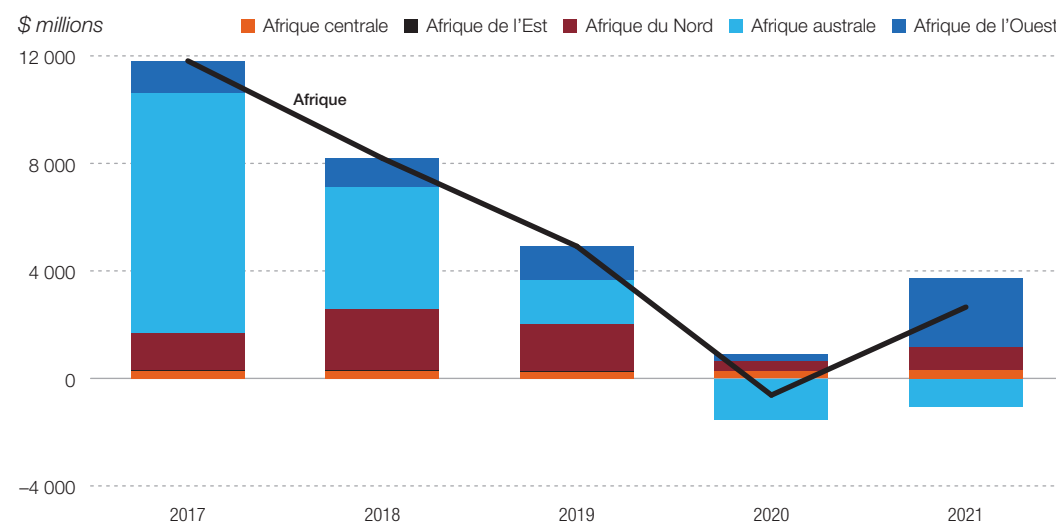
flux d'IDE en provenance des pays africains. Bien que l'Afrique bénéficie nettement des flux d'IDE, certains pays africains se sont révélés, au cours de la dernière décennie, être des sources potentielles de sorties d'IDE. Et même si les récentes crises économiques ont réduit le volume total des sorties d'IDE sur le continent, les pays montrent des signes de reprise (figure 2.26). Avant la pandémie de COVID-19, l'Afrique du Sud, le Togo, l'Égypte, le Maroc et le Ghana étaient les principales sources de sorties d'IDE sur le continent. Mais leurs sorties ont chuté de deux tiers en 2020, passant de 4,9 milliards de dollars en 2019 à 1,6 milliard de dollars en 2020.⁹⁷ Les flux sortants du Togo, la source la plus élevée pour cette période, ont été dirigés vers d'autres pays africains.

À mesure que les pays se remettent de la pandémie et que les bilans des entreprises privées commencent à montrer une amélioration de leur niveau de liquidités, on s'attend à ce que les sorties d'IDE commencent également à augmenter. Les investisseurs africains peuvent être encouragés à investir sur le continent par le biais d'accords commerciaux spéciaux. Le renforcement de l'intégration régionale par le biais de la ZLECAf est un bon point de départ pour faire avancer ces accords commerciaux.

Les pays africains devraient s'engager à soutenir la programmation transfrontalière, en particulier dans les secteurs de la croissance verte, afin d'augmenter la taille du marché pour les petits pays et d'attirer

Les pays africains devraient s'engager à soutenir la programmation transfrontalière, en particulier dans les secteurs de la croissance verte, afin d'augmenter la taille du marché pour les petits pays et d'attirer davantage d'investissements du secteur privé

FIGURE 2.26 Flux d'IDE en provenance d'Afrique, 2017–2021



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement à partir des données UNCTADStat.

Sur les 48,6 milliards de dollars américains de financements privés annuels mobilisés par les institutions officielles de financement du développement en moyenne sur la période 2018–20, environ 15,5 milliards de dollars américains (32 %) ont ciblé des actions en faveur du climat

davantage les investissements du secteur privé. Les cinq premiers pays de destination – l’Afrique du Sud, le Nigeria, le Kenya, le Maroc et l’Égypte – ont concentré environ 56 % de tous les flux entrants reçus sur le continent en moyenne en 2019/20 (en considérant uniquement les flux entrants par pays). Les projets multi-pays pourraient donc être une voie prometteuse à explorer pour les pays africains dont les marchés locaux sont étroits. Mais le financement privé multi-pays pour le climat est encore balbutiant en Afrique, et ne représente qu’environ 8 % de l’ensemble du financement privé pour le climat en 2019/2020. La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) changera la donne en créant la plus grande zone de libre-échange du monde et un marché unique de biens et de services d’une valeur de 3 400 milliards de dollars américains pour plus de 1,3 milliard d’Africains.

Le soutien technique à la mise en œuvre des politiques et des projets sera également important si les pays africains veulent mobiliser davantage les financements du secteur privé pour l’action climatique et la croissance verte. Pour ce faire, des fonds doivent être mis de côté pour soutenir l’élaboration des politiques et le lancement des projets. Les BMD prévoient de créer une facilité d’environ 250 millions de dollars américains pour soutenir la préparation de stratégies à long terme. Lorsque ce mécanisme sera opérationnel, les pays africains pourront utiliser ces fonds pour développer leurs capacités et accélérer la mise en place de leurs stratégies.

LE RÔLE DES BMD ET DES IFD DANS LA MOBILISATION DU FINANCEMENT PRIVÉ

Les institutions de financement du développement (IFD) et les banques multilatérales de développement (BMD) sont des acteurs clés pour débloquer le financement international et du développement

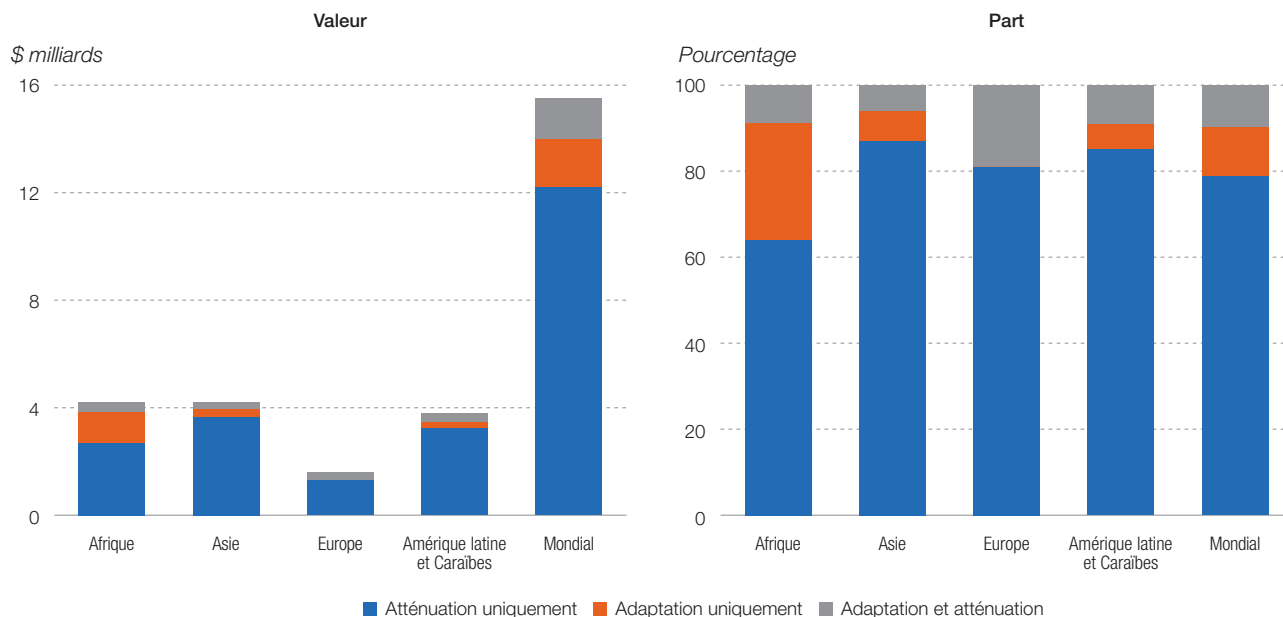
Environ un tiers des financements privés mobilisés par les IFD et les BMD ont ciblé l’action climatique en 2018–2020 ; l’Afrique figurait parmi les principaux bénéficiaires

Sur les 48,6 milliards de dollars américains de financements privés annuels mobilisés en moyenne par

les institutions de financement du développement officielles sur 2018–2020, environ 15,5 milliards (32 %) étaient consacrés à des actions climatiques – dont 12,2 milliards de dollars américains (25 %) destinés à l’atténuation uniquement, 1,8 milliard de dollars américains (4 %) à l’adaptation uniquement, et 1,5 milliard de dollars américains (3 %) à l’atténuation et l’adaptation (figure 2.27). Ce montant était réparti presque uniformément entre les principales régions du monde ; l’Afrique, l’Asie, l’Amérique latine et les Caraïbes ayant reçu les parts les plus importantes. L’Afrique a obtenu environ 4,2 milliards de dollars américains par an (comme l’Asie), tandis que l’Amérique latine et les Caraïbes ont bénéficié de 3,8 milliards de dollars américains. Les pays européens éligibles à l’aide publique au développement ont reçu en moyenne 1,6 milliard de dollars américains par an, et le reste, soit 1,7 milliard de dollars américains, n’a pas été alloué. Les cinq principaux bénéficiaires africains sont le Mozambique avec 839 millions de dollars américains (20 % du total africain), l’Afrique du Sud avec 365 millions de dollars américains (8,7 %), l’Égypte avec 331 millions de dollars américains (7,9 %), le Kenya avec 314 millions de dollars américains (7,5 %) et le Nigeria avec 274 millions de dollars américains (6,5 %). La concentration dans ces pays pourrait essentiellement découler de la dynamique des marchés locaux, de la disponibilité d’opportunités d’investissement et du développement de projets industriels à grande échelle.

Malgré l’augmentation du financement du développement officiel alloué aux projets liés au climat, le total mobilisé semble modeste et il est loin de répondre aux besoins de l’Afrique en matière de financement climatique. Il est donc essentiel d’élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des instruments qui améliorent la redistribution du financement privé de l’action climatique, sur le plan géographique comme sectoriel. Ces instruments pourraient fournir des prêts commerciaux concessionnels aux développeurs de projets de compensation carbone africains, afin qu’ils génèrent des réductions d’émissions et les vendent au prix du marché. Il pourrait s’agir de garanties qui facilitent l’octroi de prêts à ces développeurs en réduisant les risques liés aux projets climatiques. Des instruments non fondés sur le marché, tels que le Mécanisme des bénéfices de l’adaptation lancé à titre expérimental par la

FIGURE 2.27 Répartition géographique du financement climatique privé mobilisé par les institutions officielles de financement du développement, moyenne 2018–2020



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement d'après des données de l'OCDE (2023).

Banque, pourraient également orienter les financements du secteur privé vers des projets d'adaptation. Le partage des risques reste essentiel pour encourager les investissements du secteur privé ; par conséquent, les politiques qui contribuent à identifier et à gérer les risques sont pertinentes. Par exemple, les prêts concessionnels, les garanties, les fonds de capital en première perte et les subventions sont tous importants, et les BMD et les IFD pourraient faciliter leur mise en œuvre.

Outre le financement du secteur privé, il existe des sources potentielles d'augmentation du financement public fourni par les institutions officielles de financement du développement. Certaines ont été mises en évidence dans la récente Initiative de Bridgetown, présentée par le gouvernement de la Barbade, et font l'objet d'un examen plus approfondi à la lumière des appels à la réforme de la Banque mondiale et partant, d'autres BMD. Les paragraphes 40 et 41 du Plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh appellent les BMD et leurs actionnaires à réformer la mobilisation de financement climatique et à en améliorer l'efficacité. Les exemples spécifiques incluent l'accès à des Droits de tirage spéciaux, qui pourraient financer des échanges dette-nature ou dette-climat. Par ailleurs, un appel pressant est lancé pour demander l'introduction

de clauses de catastrophe climatique dans les contrats de prêt, afin de retarder le paiement des intérêts en cas de catastrophe climatique ou autre. Ces clauses pourraient ne pas affecter la VAN si les délais de remboursement sont prolongés, ou si des fonds publics sont apportés. L'équipe de l'agenda de Bridgetown a estimé que ces clauses de catastrophe auraient pu libérer 1 billion de dollars américains de liquidités dans les pays en développement lors de l'épidémie de COVID-19 ; les BMD sont encouragées à déployer ce type de clauses.

Cinq actions et politiques pour permettre aux IFD et aux BMD d'attirer davantage de financements climatiques privés

L'Initiative de Bridgetown, dévoilée lors de la COP27 en Égypte, propose un processus en trois étapes pour que les BMD (et les IFD) aillent plus loin et répondent aux besoins de financement des pays en développement. Premièrement, il s'agirait de fournir des liquidités d'urgence aux pays en développement pour mettre fin à la crise de la dette. La deuxième étape consisterait à élargir les prêts multilatéraux aux gouvernements. Et dans un troisième temps, l'épargne privée serait mobilisée en faveur de l'action climatique et de

Les banques multilatérales de développement et les institutions de financement du développement devraient être moins adverses au risque, car les donateurs et la communauté financière internationale prennent les mesures nécessaires pour permettre aux institutions financières de conserver leur cote de crédit et de continuer à financer la lutte contre le changement climatique aux taux les plus bas

la croissance verte.⁹⁸ Cinq actions et politiques seront nécessaires pour atteindre ces objectifs.

Diminuer l'aversion aux risques

Les BMD et les IFD devraient se montrer moins adverses aux risques, car les bailleurs de fonds et la communauté financière internationale prennent les mesures nécessaires pour permettre à ces institutions financières de conserver leurs notations de crédit et de continuer à fournir des financements climatiques aux taux les plus bas. Il est d'abord nécessaire de réviser les ratios d'adéquation du capital des BMD, un indicateur de leur aversion au risque. Un examen d'experts indépendants a constaté que ces ratios sont trop conservateurs et qu'ils pourraient être réduits sans affecter la notation de crédit de ces institutions.⁹⁹ Cela permettrait d'augmenter le montant des capitaux disponibles pour les prêts aux pays en développement, en particulier en faveur de l'action climatique et de la croissance verte. La nécessité pour les pays donateurs de fixer des objectifs de rentabilité réalistes et réalisables pour les IFD, qui déterminent le coût du capital pour les pays en développement, est étroitement liée à cette question.¹⁰⁰

Ensuite, comme le souligne le Rapport du groupe d'experts de haut niveau sur le financement climatique,¹⁰¹ les BMD doivent passer du financement de projets au financement d'une transition durable à l'échelle du système. Pour ce faire, elles doivent principalement tirer parti du potentiel largement inexploité de mise en commun et de diversification des risques sur l'ensemble du système de financement du développement, afin de créer de nouvelles classes d'actifs destinés aux investisseurs institutionnels privés. Cela impliquera l'utilisation de mécanismes de financement plus innovants, tels que la mobilisation de capitaux sans droits de vote et les transferts de risques au secteur privé, afin d'augmenter les capitaux disponibles des BMD.¹⁰²

Dans l'ensemble, la réduction de l'aversion au risque nécessite des cadres sur mesure en matière de capital et de liquidité pour réévaluer les exigences de capital réglementaires et d'autres normes prudentielles pour les BMD et les IFD. Par exemple, les actionnaires devraient encourager les BMD et les IFD à exploiter l'effet de levier de

leurs propres ressources en se fixant des objectifs ambitieux de mobilisation de capitaux privés par le biais d'une série de mesures de réduction des risques. Ils devraient également convenir d'un plan assorti de délais pour mettre en œuvre les recommandations de l'Examen des cadres d'adéquation du capital du G20¹⁰³, y compris le recours accru aux garanties d'actionnaires pour leur permettre de prêter davantage avec le capital existant sans menacer leur intégrité financière à long terme.

Enfin, les pays donateurs devraient réduire les objectifs de rentabilité des IFD. British International Investment (BII, auparavant CDC) a ainsi abaissé ses objectifs de rentabilité, qui sont passés de 10,6 à 3,5 % pour son portefeuille principal, le portefeuille de croissance, et à l'équivalent du seuil de rentabilité au minimum pour l'ensemble de son portefeuille. Cela lui permet d'investir dans des domaines présentant des risques et des probabilités de pertes plus élevés.¹⁰⁴ Le financement des transformations à l'échelle du système par les BMD exige également d'identifier les domaines prioritaires de chaque pays pour la croissance verte, et de les privilégier pour le financement aux étapes du montage, de la planification, du développement et de l'exploitation.

Les mécanismes de financement alternatifs – par exemple, par le biais des marchés volontaires du carbone, des mécanismes des bénéfices de l'adaptation et des échanges dette-nature – peuvent également être un moyen pour les BMD et les IFD d'augmenter leur aversion au risque. Pour s'engager dans des mécanismes de marché et non fondés sur le marché, volontaires et relevant de l'Article 6, les IFD et les BMD devront reconnaître et évaluer les flux de trésorerie provenant de la vente d'actifs non conventionnels, y compris les réductions d'émissions volontaires, les résultats en matière d'atténuation et les avantages d'adaptation certifiés. Une flexibilité similaire sera nécessaire pour que ces institutions puissent financer des échanges dette-nature et valoriser la biodiversité. En 2016, la conversion dette-nature des Seychelles, d'un montant de 21 millions de dollars américains, a permis à ce pays d'affecter l'allègement du service de la dette obtenu au financement de projets d'adaptation au changement climatique, de pêche durable et de conservation marine. Le succès récent de la garantie de

la Société financière de développement des États-Unis pour conclure des échanges dette-nature à la Barbade et au Belize a multiplié les appels pour que d'autres BMD comme la BAD élargissent cet outil de financement à des pays tels que le Gabon et le Kenya. La Banque évalue actuellement comment déployer sa garantie partielle de crédit pour appuyer l'émission souveraine.

Les pays membres des BMD et des IFD doivent consolider leur participation à l'Accord de Paris et la documentation correspondante, en particulier leurs stratégies à long terme (SLT), leurs CDN et leurs Plans nationaux d'adaptation. Cet ensemble de documents indiquera à la communauté internationale vers quelles voies de croissance verte et de résilience climatique à faibles émissions les pays s'orienteront à l'avenir. Ces informations faciliteront aussi grandement la planification et l'investissement pour le secteur privé. Les actionnaires devraient encourager les BMD et les IFD à exploiter l'effet de levier de leurs propres ressources en se fixant des objectifs ambitieux de mobilisation de capitaux privés grâce à une série de mesures de réduction des risques. Les BMD et les IFD devraient également convenir d'un plan assorti d'un calendrier pour mettre en œuvre les recommandations de l'examen de l'adéquation des fonds propres du G20, y compris un recours accru aux garanties des actionnaires pour leur permettre de prêter davantage avec le capital existant sans menacer leur intégrité financière à long terme.

Accroître l'utilisation des instruments de paiement basés sur les résultats

Comme le soulignent les *PEA 2022*, l'architecture mondiale du financement climatique est tout simplement trop compliquée et bureaucratique, ce qui limite considérablement son efficacité, en particulier dans les pays à faible revenu et vulnérables au changement climatique. Les fonds climatiques internationaux n'accordent généralement pas de subventions aux opérateurs privés. La plupart des femmes et des jeunes en Afrique sont « non-bancables », car les actifs pouvant servir de garantie ou les compétences techniques pour la préparation de projets leur font défaut. Et de nombreux projets d'adaptation sont perçus comme n'étant pas économiquement viables,

soit parce qu'ils contribuent à l'intérêt général et ne génèrent aucun revenu ou des revenus suffisants, soit parce qu'ils ciblent les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables qui vivent au niveau de subsistance et ne peuvent pas investir ou rembourser des prêts commerciaux. Il existe un regain d'intérêt pour l'utilisation d'instruments de paiement basés sur les résultats, dans lesquels le secteur privé assume tous les risques liés à la mise en œuvre et reçoit le paiement lorsqu'il fournit les résultats convenus. Les marchés volontaires du carbone, le Mécanisme de développement durable dans le cadre de l'Accord de Paris et le Mécanisme des bénéfices de l'adaptation sont des exemples d'instruments de paiement basés sur les résultats. Comme indiqué, les projets relevant de ces mécanismes ont néanmoins besoin d'un financement à court terme, ce que les BMD et les IFD devraient être en mesure de fournir.

Renforcer la capacité à intégrer des perspectives à faible émission de carbone et résilientes au changement climatique dans l'élaboration des politiques

Le financement de l'action climatique devient de plus en plus important dans la mobilisation et l'engagement de fonds. Les BMD, les IFD et d'autres institutions financières publiques et privées doivent renforcer leur capacité à inclure des paramètres de faible émission de carbone et de résilience au changement climatique dans les décisions d'investissement et d'élaboration des politiques. Il faut pour cela former et sensibiliser l'ensemble du secteur, et renforcer l'enseignement supérieur afin que les nouveaux diplômés soient bien préparés pour faire face à la nouvelle réalité de la prise de décision concernant l'investissement. Les processus décisionnels des BMD et des IFD doivent être revus pour garantir que les bons types de projets sont évalués et soutenus. La mise en place des facteurs favorables pour que les BMD puissent satisfaire les besoins de financement climatique a des conséquences en termes de personnel et de structure organisationnelle. Pour participer aux approches de marché et non fondées sur le marché de l'Article 6, les pays membres régionaux ont besoin de soutien sur le renforcement de leurs capacités internes. La création d'institutions

Les banques multilatérales de développement et les institutions de financement du développement devraient convenir d'un plan assorti d'un calendrier pour mettre en œuvre les recommandations de l'examen de l'adéquation des fonds propres du G20, y compris un recours accru aux garanties d'actionnaires pour leur permettre de prêter davantage avec le capital existant sans menacer leur intégrité financière à long terme

Pour permettre aux banques multilatérales de développement et aux institutions de financement du développement d'attirer davantage de cofinancements pour le climat, en particulier de la part du secteur privé, leurs gouvernements actionnaires doivent leur confier des mandats plus solides et plus cohérents afin qu'elles produisent des résultats en matière d'action transformatrice pour le climat et de croissance verte

financières locales telles que des banques vertes et des banques de développement nationales (avec des mandats de financement en faveur du climat et de la croissance verte) peut contribuer à créer un écosystème d'investissement adapté à un avenir de contraintes climatiques.

Renforcer les mandats, les incitations et les capacités internes

Les activités des BMD et des IFD sont souvent dépendantes de leurs gouvernements actionnaires et clients et fortement influencées par ceux-ci, par exemple au travers de l'apport de capitaux et de l'examen des politiques et des projets.¹⁰⁵ Pour permettre à ces institutions d'attirer davantage de cofinancements du climat, notamment de la part du secteur privé, leurs gouvernements actionnaires doivent leur confier des mandats renforcés et plus cohérents afin qu'elles puissent mettre en œuvre des actions transformatrices en matière de climat et de croissance verte. Pour ce faire, elles doivent intégrer systématiquement les cibles relatives au climat et à la croissance verte dans leurs objectifs de développement sous-jacents, les refléter dans leurs ICP généraux et mettre en place des systèmes internes d'incitation pour encourager le personnel à intensifier l'action en faveur du climat. Les BMD et les IFD doivent disposer en interne des capacités et des ensembles de compétences du personnel nécessaires pour aller au-delà des projets traditionnels d'infrastructure, de transport et d'énergie lorsqu'elles évaluent les opportunités d'investissement. Elles doivent également être en mesure de consacrer des efforts à d'autres domaines d'intervention axés sur le changement climatique et la croissance verte.

Travailler en étroite collaboration avec les gouvernements pour élaborer des politiques et des réglementations favorables à l'augmentation des investissements privés dans le domaine du climat

Compte tenu de l'ampleur des besoins actuels, il est urgent que les BMD et les IFD se concentrent davantage sur les nouveaux investisseurs et les nouvelles sources de financement climatique. Pour ce faire, elles devront travailler en tandem avec les gouvernements africains afin d'élaborer

des politiques et des réglementations favorables à l'intensification des investissements privés, de proposer des instruments d'atténuation des risques tels que des garanties, et de donner la priorité aux financements concessionnels par le biais du financement mixte. Cette collaboration permettra aussi d'agréger facilement des projets d'investissement climatique à petite échelle pour former des projets à grande échelle bancables et susceptibles d'attirer le secteur privé dans le cadre, par exemple, de véhicules de financement mixte. En travaillant plus étroitement avec leurs gouvernements actionnaires, les BMD et les IFD pourraient faciliter la standardisation des conditions générales relatives aux projets à faible émission de carbone et de croissance verte afin de débloquent des investissements privés, y compris ceux qui impliquent des instruments, des approches et des accords contractuels différents.

Réaliser ces actions exigera que les BMD et les IFD intègrent dans leurs opérations les six éléments constitutifs du Cadre commun des BMD pour l'alignement sur l'Accord de Paris¹⁰⁶. Ces principes soulignent la nécessité d'assurer la transition des pays en développement vers un développement à faible émission de carbone, en mettant l'accent sur l'atténuation, l'adaptation et la résilience. Ils reconnaissent également que le financement climatique, l'engagement, le soutien à l'élaboration des politiques et l'établissement de rapports sont intégrés aux opérations des BMD et des IFD. Mais pour atteindre ces objectifs, les pays africains devront d'abord mettre en place leurs SLT afin d'orienter ces institutions sur les domaines d'investissement prioritaires.

Le rôle transformateur de la Banque africaine de développement dans le déblocage de financement privé pour l'action climatique

La Banque africaine de développement est déjà fortement impliquée dans la lutte contre le changement climatique et la croissance verte
La Banque s'est engagée à aligner ses opérations sur l'Accord de Paris et, en novembre 2021, elle a approuvé sa stratégie et son cadre d'action sur le changement climatique et la croissance verte. En outre, la Banque s'est fixé des objectifs en matière

de financement climatique et a conçu plusieurs initiatives phares pour les atteindre. Parmi les initiatives les plus importantes, on peut citer :

- L'utilisation du système d'analyse des sauvegardes climatiques pour s'assurer que tous les projets sont alignés sur les objectifs de l'Accord de Paris ;
- Le Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique, qui vise à doubler le financement de l'adaptation en Afrique pour atteindre 25 milliards de dollars américains d'ici 2025 ;
- L'objectif propre de la Banque, qui consiste à mobiliser 25 milliards de dollars américains d'ici 2025, répartis à parts égales entre l'atténuation et l'adaptation ;
- Le guichet d'action climatique dans le cadre du FAD-16, qui mobilisera des montants importants de financement climatique nouveau et supplémentaire ;
- D'autres initiatives phares telles que l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique, le Fonds pour l'énergie durable en Afrique, l'Alliance financière africaine sur le changement climatique, l'initiative Desert to Power, la Grande muraille verte, et bien d'autres encore.

À travers sa Stratégie de développement du secteur privé 2021–2025, la Banque cherche à lever les obstacles à l'implication du secteur privé dans le financement de la croissance verte au moyen du soutien politique, du développement d'infrastructures et de l'appui aux entreprises privées ciblant l'ensemble des chaînes de valeur, des PME, des entrepreneurs et des multinationales. En outre, la Banque s'efforce d'« écologiser » le secteur financier au travers de ses prêts et de la création d'une facilité de crédit spécifique pour aider les institutions financières et les PME africaines à accéder au financement climatique et à promouvoir les investissements verts sur le continent. Elle soutient également le secteur financier africain pour qu'il identifie et gère les risques liés au climat dans son portefeuille et ses nouveaux prêts. Enfin, elle a mobilisé des investisseurs souverains, des fonds de pension et des pools d'investissement d'assurance africains en signant une lettre d'intention avec Africa50 (une plateforme d'investissement dans les infrastructures de premier plan en Afrique) et le Forum des investisseurs souverains africains, dans le but de coopérer au

développement et au financement d'infrastructures (plus) vertes et résilientes au changement climatique sur tout le continent.

La Banque dispose de plusieurs mécanismes innovants pour intensifier le cofinancement des actions climatiques sur le continent

Au cours de la dernière décennie, la Banque a de plus en plus cherché à exploiter l'effet de levier de ses fonds propres et de son bilan pour aider les pays africains sur le financement du climat par le biais de plusieurs mécanismes/initiatives clés, notamment le financement mixte, la réorientation des DTS vers les BMD, l'émission de capital hybride, les initiatives d'optimisation du bilan, la reconstitution des ressources du FAD-16, et l'usage de l'option de levier de marché du FAD pour lui permettre d'accéder directement aux marchés des capitaux. Par exemple, à travers ses initiatives d'optimisation du bilan, la Banque cherche à attirer des partenaires privés pour financer le développement, notamment les projets climatiques. Grâce à cette approche, la Banque a mis en œuvre en 2018 le programme Room2Run,¹⁰⁷ la première structure intermédiaire entre une institution multilatérale et le marché des investisseurs privés. Le programme prévoyait une opération de titrisation synthétique (SST – Synthetic securitization transaction) d'un milliard de dollars américains, couvrant environ 45 prêts au secteur privé du portefeuille existant de la Banque. Dans le cadre de cette opération, des investisseurs privés ont assumé les risques liés aux marchés émergents sur un portefeuille de projets d'infrastructure en Afrique, créant ainsi une marge de décaissement supplémentaire d'au moins 650 millions de dollars américains pour les prêts de la Banque afin de cibler spécifiquement, selon le principe du meilleur effort, des transactions portant sur les énergies renouvelables en utilisant le capital-risque débloqué.

Fort de ce succès initial, la Banque a depuis lors lancé deux autres cycles du programme Room2Run. Lors de la deuxième opération, la Banque, en collaboration avec des investisseurs institutionnels, a créé une assurance-crédit structurée de manière à couvrir une partie de son portefeuille d'opérations non souveraines en Afrique. Cette transaction a libéré suffisamment de capital

À travers sa Stratégie de développement du secteur privé 2021–2025, la Banque vise à lever les obstacles à la participation du secteur privé au financement de la croissance verte par le biais d'un soutien politique, d'un développement des infrastructures et d'un soutien aux entreprises privées à travers les chaînes de valeur, aux petites et moyennes entreprises, aux entrepreneurs et aux multinationales

La Banque a cherché à mobiliser des ressources supplémentaires pour le financement du climat en déployant stratégiquement sa garantie partielle de crédit pour aider les États et les entreprises à accéder aux marchés internationaux des capitaux en vertu des cadres environnementaux, sociaux et de gouvernance récemment adoptés, par le biais d'obligations vertes

pour permettre à la Banque de disposer d'une marge de décaissement supplémentaire de près de 500 millions de dollars américains, grâce aux effets de substitution des notations. En outre, l'autre facilité de prêt a permis à la Banque et aux investisseurs institutionnels d'allonger les durées d'assurance et de réduire les coûts d'assurance et de financement, ce qui a entraîné une augmentation des échanges et des investissements au sein du secteur privé et de la région africaine, et entre ceux-ci.

Avec la troisième et dernière offre, la Banque, le gouvernement du Royaume-Uni et trois compagnies d'assurance mondialement reconnues ont lancé une nouvelle transaction innovante de partage des risques, dénommée Room2Run Sovereign. Cette transaction est structurée de façon à permettre à la Banque de réduire le capital-risque actuellement consommé par ses opérations souveraines, créant ainsi une marge de décaissement pour habilitier des opérations de prêt supplémentaires d'une valeur de jusqu'à 1,8 milliard de dollars américains dans les secteurs prioritaires, notamment le financement climatique. L'opération vise à soutenir les engagements de la Banque consistant à développer des projets d'atténuation et d'adaptation sur l'ensemble du continent.

Au-delà des initiatives d'optimisation du bilan, la Banque a cherché à mobiliser des ressources supplémentaires pour le financement du climat en déployant stratégiquement sa garantie partielle de crédit (GPC) de manière à aider les États souverains et les entreprises à accéder aux marchés internationaux des capitaux au titre des Cadres environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) récemment adoptés, via les obligations vertes. Plusieurs pays, de l'Angola à l'Égypte en passant par le Bénin, adoptent déjà des Cadres ESG dans le but de mobiliser des ressources destinées spécifiquement à des projets d'investissement durables et résilients au changement climatique. La GPC de la Banque aide les États souverains à attirer les liquidités des banques commerciales pour financer ce type de projets avec des échéances plus longues et des taux d'intérêt nettement plus avantageux. Tous les financements obtenus dans le cadre de cette structure proposée seront exclusivement destinés à des dépenses admissibles dans des secteurs

alignés sur le cadre vert de leur pays. En outre, en travaillant avec des BMD telles que la Banque en l'absence de subventions, le client et les autres parties prenantes bénéficient souvent du soutien de la Banque pour mettre en avant les meilleures pratiques environnementales et sociales dans ces opérations. La Banque est également pionnière dans le développement de banques vertes à travers le continent, afin d'attirer les financements du secteur privé destinés au climat et à la croissance verte (encadré 2.2).

Plusieurs options sont en cours d'élaboration pour réorienter les DTS vers le Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du FMI, destiné à aider les pays à faible revenu, ainsi que vers le Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité. La Banque plaide activement en faveur d'un troisième mécanisme, la réaffectation d'une nouvelle allocation générale par la voie des BMD, qui offrirait à la Banque une occasion unique de tirer parti des ressources et de les canaliser vers des programmes visant à mobiliser le financement du développement en faveur de projets axés sur le changement climatique et la croissance verte. Les avantages de l'option de réaffectation via les BMD sont nombreux et convaincants, car les BMD présentent la meilleure proposition de valeur et le véhicule le plus efficace pour réorienter les DTS vers les pays en développement.

Collaboration entre les différentes BMD et IFD afin de créer des cadres communs pour l'allocation des fonds

La Banque travaille en étroite collaboration avec d'autres banques de développement régionales et multilatérales pour partager connaissances et expérience en matière d'alignement sur l'Accord de Paris et mobiliser des ressources de lutte contre le changement climatique. Par exemple, les banques travaillent à la création d'un mécanisme de stratégie à long terme destinée à mobiliser des ressources pour permettre aux BMD de travailler ensemble à l'élaboration de ces stratégies dans de nombreux pays en développement. Les BMD collaborent pour améliorer l'accès aux financements climatiques internationaux, qu'il s'agisse du Fonds vert pour le climat, des Fonds d'investissement climatiques ou du Fonds d'adaptation.

ENCADRÉ 2.2 L'initiative de la Banque verte africaine

Parmi les principaux obstacles au financement climatique en Afrique figurent le manque d'investissements adaptés aux conditions spécifiques des pays, la capacité limitée des institutions financières locales et la confiance insuffisante des investisseurs privés dans les investissements verts. À cet égard, des modèles de banques vertes se sont montrés très prometteurs pour aider les pays africains à accéder au financement climatique et à le mobiliser, notamment celui provenant de sources privées. Le modèle des banques vertes, initialement développé au Royaume-Uni et aux États-Unis, s'est depuis étendu à d'autres régions du monde telles que l'Asie et l'Amérique du Sud. Avec la Facilité de financement pour le climat FVC-Banque de développement de l'Afrique australe et la Facilité d'investissement vert du Rwanda, l'Afrique crée également des facilités de financement vertes régionales/nationales.

Dans le cadre de son nouveau cadre stratégique sur le changement climatique et la croissance verte adopté en octobre 2021, la Banque s'est engagée à fournir des solutions concrètes et innovantes qui augmenteront la part du financement climatique mondial bénéficiant au continent africain. Pour accélérer le développement de mécanismes locaux de financement vert sur l'ensemble du continent, elle a lancé l'Initiative de la Banque verte africaine lors de la COP27.

Soutenue par le Fonds de la Facilité africaine de financement vert (AG3F – African Green Finance Facility Fund), l'initiative est pleinement intégrée à l'architecture de la BAD en tant que pilier de l'Alliance financière africaine sur le changement climatique (AFAC), qui vise à s'engager avec les institutions financières africaines pour promouvoir des investissements dans la transition climatique sur l'ensemble du continent. Conformément aux grands objectifs de l'AFAC, l'Initiative contribuera à approfondir le dialogue politique actuel avec les principales contreparties au sujet du changement climatique, à renforcer les capacités des institutions financières africaines pour qu'elles soient capables d'intégrer les investissements verts et à aborder les risques climatiques dans leurs processus décisionnels.

L'Initiative de la Banque verte africaine cherche à structurer un environnement politique favorable et un écosystème de facilités de financement vertes (FFV) locales. Basé sur une approche de financement mixte à la fois pour les utilisations et les sources des fonds, ce réseau de FFV aidera à adapter les investissements aux besoins locaux et à créer une réserve de projets bancables pour permettre une mobilisation majeure du financement climatique en faveur d'une croissance résiliente au changement climatique, alignée sur l'Accord de Paris, verte et durable.

La Banque participe à la préparation de plans d'investissement et de plateformes nationales. Le partage d'informations deviendra important, en particulier à mesure que la pression pour développer des stratégies à long terme s'accroît. Les BMD et les IFD peuvent également collaborer pour attirer les banques commerciales, qui évitent généralement d'investir dans les secteurs du climat et de la croissance verte. Ces banques sont souvent conscientes des nouvelles possibilités offertes par les transitions de la croissance verte, mais elles se heurtent à des obstacles qui ont trait à la faible demande des clients pour des produits liés aux risques climatiques, au manque

de données, d'outils et de modèles pour comprendre et évaluer les risques climatiques, ainsi qu'au déficit de compétences techniques dans le secteur des banques commerciales.

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES

Les différentes parties prenantes peuvent prendre une série de mesures à court, moyen et long terme pour contribuer collectivement à la mobilisation du financement privé en faveur de l'action climatique et de la croissance verte.

Gouvernements nationaux africains

Développer une architecture nationale pour mobiliser le financement privé en faveur de l'action climatique et de la croissance verte, notamment celui provenant des institutions financières nationales

- À court terme, les gouvernements nationaux africains devraient, conformément aux recommandations du Groupe d'experts de haut niveau sur le financement climatique,¹⁰⁸ élaborer et chiffrer des stratégies à long terme afin d'envoyer des signaux forts aux parties prenantes nationales et internationales sur leurs priorités en matière de croissance verte et de lutte contre le changement climatique. Ces SLT doivent être traduites en stratégies, plans et règlements au niveau sectoriel, et être exhaustives, concerner l'ensemble des secteurs et être pleinement intégrées à l'ensemble de l'économie, plutôt qu'élaborées et mises en œuvre en vase clos.
- Les gouvernements devraient également renforcer les systèmes de gouvernance et de reddition de comptes afin de s'assurer que les fonds tirés du financement privé génèrent l'impact attendu et maximal pour la croissance verte. Pour ce faire, les cadres de suivi et d'évaluation de l'impact devraient comporter des paramètres clairs et des systèmes de transparence et de reddition de comptes pour les institutions qui gèrent ce financement. Comme le souligne le Guide de Charm el-Cheikh sur le financement climatique équitable, ces réformes politiques et réglementaires favorables inciteront le secteur privé à investir dans l'adaptation, un secteur souvent négligé.¹⁰⁹
- Les pays doivent en outre mettre en place des systèmes de gestion des finances publiques afin de garantir que des fonds publics suffisants sont alloués et déployés en faveur de l'action climatique et de la croissance verte.
- À moyen terme, ils devraient renforcer l'expansion des institutions financières et non financières nationales au sein des pays et au niveau régional, y compris les centres d'innovation verte, afin de fournir des produits financiers spécialisés et ciblés qui rendent possibles et renforcent les investissements verts dans différents

groupes d'acteurs privés, y compris les grandes entreprises et les MPME formelles et informelles.

Promouvoir l'utilisation d'instruments de financement mixtes afin d'obtenir des fonds privés supplémentaires

- À court terme, les pays africains devraient développer une compréhension approfondie et contextuelle des différents types d'investisseurs du secteur privé (actuels et potentiels), des obstacles spécifiques, ainsi que des profils de risque et des seuils de rentabilité du secteur privé.
- Une stratégie à moyen terme pourrait consister à mettre en place des véhicules nationaux de financement mixte normalisés à l'échelle nationale qui offrent des rendements attrayants et à utiliser ces instruments de manière efficace en veillant à ce que les dotations financières soient additionnelles et proportionnelles. L'impact potentiel de ces investissements devrait être pris en compte dans l'allocation des fonds du financement mixte, notamment en assurant un équilibre entre le financement d'infrastructures et les projets de développement social et de gestion de l'environnement.

BMD et IFD (y compris la BAD)

Soutenir les efforts déployés par les pays pour assurer la viabilité de la dette et créer un environnement propice aux investissements dans le domaine du climat

- À court terme, ces institutions doivent s'engager à aligner leurs opérations sur le programme de l'Initiative de Bridgetown, en réorientant leurs bilans vers le financement du climat et du développement, tout en soutenant des mécanismes de financement innovants susceptibles de débloquer des capitaux supplémentaires abordables provenant du secteur privé pour les pays africains.
- Elles devraient également, à court et moyen terme, augmenter l'émission de financements concessionnels pour les projets de croissance verte et de lutte contre le changement climatique sans pousser les pays à s'endetter davantage, tout en renforçant la mise en place de mécanismes de gestion de la dette

À court terme, les gouvernements africains devraient élaborer et chiffrer des stratégies à long terme afin d'envoyer des signaux forts aux parties prenantes nationales et internationales sur les priorités des pays en matière d'action climatique et de croissance verte, et les traduire en stratégies, plans et réglementations sectoriels

soutenable pour les pays présentant un risque de surendettement, par exemple par le biais de marchés de capitaux nationaux basés sur les monnaies locales.

- Elles doivent en outre, à moyen et long terme, jouer un rôle de précurseur dans les efforts à entreprendre au niveau mondial, visant à aider les pays africains à créer un environnement propice aux investissements climatiques et à faire progresser leur transition vers une voie à faibles émissions de carbone. Cela nécessitera des interactions constantes des BMD et des IFD avec les pays africains, ainsi que des engagements complémentaires de la part de toutes les parties prenantes afin d'évaluer objectivement le profil de risque climatique et d'investissement des pays au fil du temps, de développer des mécanismes et des outils pour y faire face et d'identifier les possibilités de renforcer la résilience.

Fournir un capital catalytique indifférent au risque qui peut démontrer le potentiel du paysage africain de la croissance verte pour les investissements privés.

- Les BMD et les IFD devraient accroître, à court et à moyen terme, l'utilisation d'instruments indifférents aux risques, tels que les instruments de garantie, afin de réduire le niveau de risque assumé par les investisseurs privés et de fournir des capitaux abordables, en particulier pour les investissements à un stade précoce. Elles devraient élaborer et déployer des mécanismes de financement du développement de projets afin de combler le déficit en la matière – par le biais de subventions, de garanties et de financements concessionnels pour soutenir le développement des capacités.
- Elles devraient de plus investir, à moyen et long terme, pour pallier les lacunes de données, notamment en matière de risques climatiques et de renforcement des capacités, afin de permettre une élaboration des politiques plus efficace.

Secteur privé national et international

Exercer un rôle d'intendance pour favoriser une identification précise des obstacles, des

risques d'investissement et des opportunités de croissance verte dans différents contextes africains, afin d'éclairer les décisions d'investissement

- À court et à moyen terme, le secteur privé doit identifier les obstacles et les opportunités d'investissement et les articuler avec les gouvernements des pays africains et d'autres parties prenantes ; et travailler avec les BMD et les gouvernements nationaux pour gérer, réduire et partager les risques liés aux investissements.
- Les agences de notation devraient éteindre leur cadre de travail afin de mieux refléter le potentiel réel du marché africain. À moyen et long terme, cela implique de réformer les procédures de notation pour s'assurer que les notations de risque ou de crédit reflètent le véritable potentiel des marchés africains de la croissance verte. Les appels de plus en plus nombreux à la réforme des agences de notation et les progrès en cours vers la création d'une agence de notation africaine autonome sont des mesures qui vont dans la bonne direction.

Gouvernements des pays développés

Respecter les engagements internationaux en matière de financement climatique et accroître les investissements en faveur de la croissance verte

- Les pays développés devraient sans délai atteindre l'objectif de financement climatique mondial de 100 milliards de dollars établi par l'Accord de Paris, et prendre des mesures pour équilibrer les investissements entre l'adaptation et l'atténuation. Ils doivent se préparer à s'engager sur un objectif de financement climatique post-2025 plus élevé et suffisant pour répondre aux besoins des pays en développement.
- Dans la mesure où les gouvernements des pays développés constituent la majorité des actionnaires des BMD et des IFD, ils devraient d'urgence promouvoir des discussions et des actions permettant à ces institutions de réduire leur aversion au risque. Cela peut être fait en allouant davantage de capital exigible aux BMD, en abaissant les ratios prudentiels des BMD et en réduisant les objectifs de rentabilité des IFD.

Les banques multilatérales de développement et les institutions de financement du développement devraient accroître, à court et à moyen terme, l'utilisation d'instruments de diagnostic des risques, tels que les instruments de garantie, afin de réduire le niveau de risque supporté par les investisseurs privés et de fournir des capitaux abordables, en particulier pour les investissements à un stade précoce

ANNEXE 2.1 MÉTHODOLOGIE DE CALCUL DU DÉFICIT DE FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

Dans ce rapport, le financement privé du climat est présumé être une option complémentaire au financement public ; les acteurs publics (tels que les IFD nationales, bilatérales et multilatérales, les BMD, les gouvernements et les Fonds climatiques nationaux et multilatéraux) assumant la responsabilité principale de mener et de mettre en œuvre les actions nationales en faveur du climat. Pour estimer la contribution du secteur privé, le financement climatique mobilisé par les entités publiques a d'abord été déduit des besoins de financement climatique de chaque pays. Cela permet de déterminer le déficit résiduel qui doit être comblé par des ressources non publiques, dont le secteur privé et d'autres acteurs tels que les fondations philanthropiques ou d'autres formes de soutien international. Dans les deux cas extrêmes, nous avons considéré que respectivement 0 % et 100 % des besoins résiduels – la différence entre les besoins et les flux de financement climatique publics – seraient financés par le secteur privé. Les cas intermédiaires font référence à un mélange de ressources privées et non privées. Les hypothèses pour les cas principaux sont les suivantes :

Scénario conservateur. La contribution du secteur privé s'élève à 25 % des besoins de financement résiduels, tandis que les acteurs publics en couvrent 75 %. Dans ce cas, la contribution du secteur privé devrait augmenter d'environ 10 points de pourcentage par rapport aux niveaux actuels pour revenir à un niveau proche de celui d'avant la pandémie en Afrique subsaharienne (22,5 % en moyenne entre 2018 et 2019).

Scénario modéré. La contribution du secteur privé au financement des besoins climatiques de l'Afrique est équivalente à celle des acteurs publics (50 % chacun). Cela correspond à la contribution actuelle du secteur privé au financement climatique au niveau mondial, de 49 % en moyenne sur 2019/2020.¹¹⁰

Scénario ambitieux. La contribution du secteur privé est fixée à 75 % de l'ensemble des besoins de financement, et les acteurs publics ne représentent qu'un quart de ce total. Cette hypothèse est en ligne avec les conditions financières imposées aux pays africains pour remplir leurs CDN. En effet, les pays africains se sont engagés à mobiliser en moyenne 15 % des besoins de financement climatique auprès de sources publiques, tandis que les 85 % restants doivent provenir du soutien international ; et on estime que 75 % de la conditionnalité financière devrait provenir du secteur privé.¹¹¹

Scénario très ambitieux. 100 % des besoins résiduels de financement climatique sont couverts par le secteur privé. Ce scénario suppose que les investisseurs privés tirent pleinement parti de toutes les possibilités d'investissement existantes dans tous les secteurs liés au climat et à la croissance verte sur le continent, et que les pays africains mettent en place un environnement des affaires favorable pour éliminer les obstacles existants qui freinent les investissements privés.

NOTES

1. IRP 2019.
2. <https://www.ipcc.ch/sr15/faq/faq-chapter-5/>.
3. BAD 2016.
4. de Serres et coll. 2010.
5. OCDE 2013.
6. Basé sur la base de données *Our World In Data*.
7. UN DESA (2022).
8. IRENA et BAD 2022.
9. AIE 2022.
10. Moody's Investors Service 2022.
11. BAD et GGGI 2022.
12. Les 4 dimensions sont, chacune avec plusieurs sous-indicateurs : i) *l'utilisation efficace et durable des ressources*, liée à l'utilisation efficace et durable de l'énergie, de l'eau et des terres ainsi qu'à l'efficacité de l'utilisation des matériaux ; ii) *la protection du capital naturel*, comprenant des indicateurs capturant la qualité de l'environnement, les réductions d'émissions de GES, la biodiversité et la protection des écosystèmes, et la valeur culturelle et sociale ; iii) *les opportunités économiques vertes*, se référant à l'investissement vert, au commerce, à l'emploi et à l'innovation ; et iv) *l'inclusion sociale*, englobant des indicateurs reflétant l'accès aux services et ressources de base, l'équilibre entre les sexes, l'équité sociale et la protection sociale. Pour plus de détails sur l'indice, voir Acosta et coll. (2022).
13. PNUE 2021.
14. Moll de Alba et Todorov 2022.
15. Schiederig et coll. 2011.
16. Eugenio et Sabado Jr. 2021.
17. IRENA et BAD 2022.
18. GIEC 2022.
19. UNECA 2020.
20. BAD 2022a.
21. AIE 2022.
22. IFC 2016.
23. CMA 2019.
24. IPC 2022a.
25. AAI 2022.
26. Geuskens et Butijn 2022.
27. Wodajo 2021.
28. <https://businessfightspoverty.org/africa-farmers-climate-finance/>.
29. <https://unfccc.int/annualreport>.
30. IPC 2022c.
31. Coalition pour les transitions urbaines 2021.
32. Net Zero Climate 2022.
33. Net Zero Climate 2022.
34. Ehlers et coll. 2022.
35. Initiative sur les obligations climatiques 2022.
36. Initiative sur les obligations climatiques 2022.
37. Initiative sur les obligations climatiques 2022.
38. <https://www2.deloitte.com/za/en/pages/finance/articles/project-bonds-an-alternative-to-financing-infrastructure-projects.html>.
39. Centre africain de gestion des ressources naturelles et d'investissement 2022.
40. <https://climatetrade.com/voluntary-carbon-market-value-tops-us2b/>.
41. ACMI 2022.
42. Si l'on ne considère que la période 2023-2030, le taux de croissance annuel requis serait de 30,9 %, 41 %, 48 % et 53 % si la contribution du secteur privé était respectivement de 25, 50, 75 et 100 %.
43. Pour une revue détaillée de la littérature sur les déterminants macroéconomiques de l'investissement du secteur privé, se référer entre autres à Suhendra et Anwar (2014), Groh et coll. (2018) et Osei-Kyei et Chan (2017).
44. OCDE 2023.
45. Eckstein et coll. 2021.
46. IPC 2022e.
47. Oloyede et coll. 2021.
48. Eyraud et coll. 2021.
49. Katz 2022.
50. AVCA 2022.
51. AVCA 2022.
52. Katz 2022.
53. McKinsey & Co. 2021b.
54. BAD et GGGI 2022.
55. Cha'ngom 2020.
56. Le Forum des chefs d'entreprise d'Afrique 2022.
57. IFC (2017).
58. Eyraud 2022.
59. <https://www.imf.org/en/Publications/fandd/issues/2021/12/Africa-Hard-won-market-access>.
60. Équipe spéciale interinstitutions des Nations unies sur le financement du développement 2021.
61. BEI 2022.
62. BEI 2022.
63. PNUD 2023a.
64. PNUD 2023b.
65. AUDA-NEPAD (2022).
66. Il s'agit de l'Éthiopie, du Nigeria, du Kenya, de Madagascar, du Ghana, du Rwanda, du Sénégal, du

- Cameroun, du Mozambique, de la Côte d'Ivoire, de la Tanzanie, du Congo et de la Zambie. Mungai et coll. (2021).
67. IFC et Google (2020)
68. BAD (2022c)
69. Coalition pour les transitions urbaines (2021)
70. <https://www.goldsteinresearch.com/report/africa-pharmaceutical-industry-market-size-forecast>
71. Hottz (2021).
72. Aydos et coll. 2022.
73. Waisman et coll. 2021 ; Carval et coll. 2022.
74. OCDE 2020a.
75. Johnson et Toledano 2022.
76. FMI et coll. 2015.
77. FMI et coll. 2015.
78. Laboratoire One Planet 2021.
79. Convergence 2022.
80. Opalo 2021.
81. Allan 2022.
82. UNECA 2020.
83. CMA et IPC 2021.
84. OCDE 2020b.
85. <https://www.bcg.com/publications/2022/institutional-investors-should-embrace-social-impact-investment>.
86. BAD et coll. 2022.
87. BAD et coll. 2022.
88. Soumaré et coll. 2021.
89. Tyson 2021.
90. Marbuah 2020.
91. BEI 2021.
92. ACMI 2022.
93. BAD 2022b.
94. BAD 2022e.
95. <https://www.africainvestmentforum.com>.
96. BAD 2022c.
97. CNUCED 2021.
98. Initiative Bridgetown, 2022.
99. Renforcer la capacité d'investissement des BMD, 2022.
100. Kaufman et coll., 2021.
101. Songwe et coll., 2022.
102. Kaufman et coll., 2021.
103. Renforcer la capacité d'investissement des BMD, 2022.
104. Commission indépendante sur l'impact de l'aide, 2019.
105. OCDE et coll., 2018.
106. Banque mondiale, s.d.
107. BAD, 2018.
108. Songwe et coll., 2022.
109. Ministère égyptien de la coopération internationale, 2022.
110. BAD, 2018.
111. BAD, 2021.

RÉFÉRENCES

- AAI (Africa Adaptation Initiative). 2022. *State of Adaptation in Africa Report 2022: Summary of the Key Findings*.
- ACMI (Africa Carbon Market Initiative). 2022. *The Africa Carbon Market Initiative (ACMI) Roadmap Report: Harnessing Carbon Markets in Africa*.
- Acosta, L., I. Nzimanya, R. Sabado Jr., R. Munezero, A. Nantulya, K. Shula, S. Quiñones, H. Luchtenbelt, T. Czvetkó, S. Lee, et G. Adams. 2022. « Green Growth Index 2022: Measuring performance in achieving SDG targets. » Technical Report 27, Green Growth Performance Measurement Program, Global Green Growth Institute, Seoul, South Korea.
- Adrian, T., P. Bolton, et A. Kleinnijenhuis. 2022. « The Great Carbon Arbitrage. » Document de travail 2022/107, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- African Natural Resources Management and Investment Centre. 2022. *Debt for Nature Swaps: Feasibility and Policy Significance in Africa's Natural Resources Sector*. Abidjan, Côte d'Ivoire: Banque africaine de développement.
- AIE (Agence internationale de l'énergie). 2021. *World Energy Investment 2021 Special Report: Financing Clean Energy Transitions in Emerging and Developing Economies*. Paris: AIE
- AIE (Agence internationale de l'énergie). 2022. *Africa Energy Outlook 2022*. Paris: AIE
- Allan, S. 2022. « Inclusive Budgeting and Financing for Climate Change in Africa. » CABRI Secretariat.
- Arimoro, A.E. 2021. « Private Sector Investment in Infrastructure in Sub-Saharan Africa Post-COVID-19: The Role of Law. » *Public Works Management & Policy* 0 (0): 1–19. DOI:
- AUDA-NEPAD (Agence de développement de l'Union africaine – Nouveau partenariat économique pour le développement de l'Afrique). 2022. « The Need for a Private Sector Coalition on Agriculture. » Communiqué de presse, 08 septembre.
- AVCA (African Private Equity and Venture Capital Association). 2022. *2022 H1 Africa Private Capital Activity*

- Report*. Septembre. Londres : African Private Equity and Venture Capital Association.
- Aydos, M., P. Toledano, M. Dietrich Brauch, L. Mehranvar, T.G. Iliopoulos, et S. Sasmal. 2022. « Scaling Investment in Renewable Energy Generation to Achieve Sustainable Development Goals 7 (Affordable and Clean Energy) and 13 (Climate Action) and the Paris Agreement: Roadblocks and Drivers. »
- BAD (Banque africaine de développement) 2016. *Transitioning the African Continent Toward Green Growth: An Introductory Guide to Understanding AfDB's Green Growth Framework*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement) 2017. « frica Infrastructure Fund Secures US\$ 100 Million Loan from African Development Bank. » Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement) 2018. « frican Development Bank and Partners' Innovative Room2Run Securitization Will Be a Model for Global Lenders. » Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement) 2019. *Perspectives économiques en Afrique 2019: Integration for Africa's Economic Prosperity*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement) 2021. *NDC Implementation in Africa through Green Investments by Private Sector: A Scoping Study*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement) 2022a. *Perspectives économiques en Afrique 2022: Supporting Climate Resilience and A Just Energy Transition in Africa*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement) 2022b. *East Africa Economic Outlook 2022: Supporting Climate Resilience and A Just Energy Transition*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement) 2022c. *Africa's Urbanisation Dynamics 2022: The Economic Power of Africa's Cities*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement) 2022d. *Project Summary Note: Emerging Africa Infrastructure Fund Project (EAIF3)*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement) 2022e. *COP27: African and Global Partners Launch Multi-billion Alliance for Green Infrastructure*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement) 2023. *Africa's Macroeconomic Performance and Outlook*. Édition de janvier 2023 Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement) et GGGI (Global Green Growth Initiative). 2021. *Africa Green Growth Readiness Assessment*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement ; Séoul, Corée du Sud : Global Green Growth Institute.
- BAD (Banque africaine de développement), MFW4A (Making Finance Work for Africa), et IFC (International Finance Corporation). 2022. *Gauging Appetite for African Institutional Investors for New Asset Classes*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Banque mondiale n.d. « The MDBs' Alignment Approach to the Objectives of the Paris Agreement: Working Together to Catalyse Low-emissions and Climate-resilient Development. » <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/784141543806348331-0020022018/original/JointDeclarationMDBsAlignmentApproachtoParisAgreementCOP24Final.pdf>.
- Banque mondiale. 2012. *Inclusive Green Growth the Pathway to Sustainable Development*, Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2019. *The Role of the Public Sector in Mobilizing Commercial Finance for Grid-Connected Solar Projects: Lessons Learned and Case Studies*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2022. *Off-Grid Solar Market Trends Report 2022: State of the Sector*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Barbier, E.B. 2015. « Is Green Growth Relevant for Poor Economies? » Document de travail 44, FERDI, Clermont-Ferrand, France.
- Bari, M., et S. Dessus. 2022. « Adapting to Natural Disasters in Africa: What's in it for the Private Sector? » Document de travail, International Finance Corporation, Washington, DC.
- BEI (Banque européenne d'investissement) 2021. *Finance in Africa: For Green, Smart and Inclusive Private Sector Development*. Luxembourg : Banque européenne d'investissement, Luxembourg.
- BloombergNEF. 2021. *The Cost of Producing Battery Precursors in the DRC*. New York : Bloomberg.
- Boosting MDBs' Investing Capacity. 2022. *An Independent Review of Multilateral Development Banks' Capital Adequacy Frameworks*.

- Bowel, A., S. Cochrane, et. Fankhauser. 2012. « Climate Change, Adaptation and Economic Growth. » *Climate Change* 113: 95–106.
- Carvajal, P., A. Miketa, N. Goussous, et P. Fulcheri. 2022. « Best Practice in Government Use and Development of Long-term Energy Transition Scenarios. » *Energies* 15 (6): 2180.
- Casey, J., A. Bisaro, A. Valverde, M. Martinez, et M. Rokitzki. 2021. « Private Finance Investment Opportunities in Climate-smart Agriculture Technologies. » Commercial Agriculture for Smallholders and Business.
- Cassim, A., J. Radmore, N. Dinham, et S. McCallum. 2021. *South African Climate Finance Landscape 2020*.
- CDC Group. 2021. *What's the Impact of Investing in Urban Infrastructure in Africa?* Londres.
- CEA/ONU (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique). 2020. *Economic Report on Africa 2020: Innovative Finance for Private Sector Development in Africa Development in Africa*. Addis Ababa: CEA/ONU
- Cha'ngom, N. 2020. « African Countries and the Brain Drain: Winners or Losers? Beyond Remittances. » Africa Economic Research Consortium.
- Climate Bonds Initiative. 2022. « Interactive Data Platform. » <https://www.climatebonds.net/market/data/>.
- CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement). 2021. *World Investment Report 2021: Investing in Sustainable Recovery*. New York: CNUCED.
- Coalition for Urban Transitions. 2021. « Financing Africa's Urban Opportunity The 'Why, What and How' of Financing Africa's Green Cities. » Londres: Coalition for Urban Transitions.
- Coase, R. 1960. « The Problem of Social Cost. » *The Journal of Law & Economics* 3 (October): 1–44.
- Convergence. 2022. *State of Blended Finance 2022: Climate Edition*. Toronto, Canada.
- CPI (Climate Policy Initiative). 2022a. *Global Landscape of Climate Finance: A Decade of Data: 2011–2020*. San Francisco, CA: CPI.
- CPI (Climate Policy Initiative). 2022b. *Landscape of Climate Finance in Africa*. San Francisco, CA: CPI.
- CPI (Climate Policy Initiative). 2022c. *The State of Climate Finance in Africa: Climate Finance Needs of African Countries*. San Francisco, CA: CPI.
- CPI (Climate Policy Initiative). 2022d. *Climate Finance Innovation for Africa*. San Francisco, CA: CPI.
- CPI (Climate Policy Initiative). 2022e. *Climate Finance Needs in African Countries*. San Francisco, CA: CPI.
- CPI (Climate Policy Initiative). 2023. *Managing Cost of Capital for Climate/Green Investments*. San Francisco, CA: CPI.
- de Serres, A., F. Murtin, et G. Nicoletti. 2010. « A Framework for Assessing Green Growth Policies. » Documents de travail 774 du département économique de l'OCDE, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- Deloitte. 2022. *The Turning Point: A Global Summary*. Deloitte.
- Eckstein, D., V. Künzel, et L. Schäfer. 2021. « Global Climate Risk Index 2021: Who Suffered the Most from Extreme Weather Events? Weather-related Loss Events in 2019 and 2000–2019. » Document d'information de Germanwatch.
- Ehlers, T., C. Gardes-Landolfini, E. Kemp, P. Lindner, et Y. Xiao. 2022. « Scaling Up Private Climate Finance in Emerging Market and Developing Economies: Challenges and Opportunities. » In *Global Financial Stability Report 2022*. Washington, DC: Fonds monétaire international.
- Eugenio, J., et R. Sabado. 2021. *Metadata – Green Growth Index 2021: Measuring Performance in Achieving SDG Targets*. Seoul: Green Growth Performance Measurement, Global Green Growth Institute.
- Eyraud, L., C. Pattillo, et A. Selassie. 2021. « How to Attract Private Finance to Africa's Development. » Blog FMI <https://www.imf.org/en/Blogs/Articles/2021/06/14/blog-how-to-attract-private-finance-to-africa-s-development>.
- Fadly, D. 2019. « Low-carbon Transition: Private Sector Investment in Renewable Energy Projects in Developing Countries. » *World Development* 122 (October): 552–569.
- FMI (Fonds monétaire international), OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), ONU (Nations unies) et Banque mondiale. 2015. *Options for Low Income Countries' Effective and Efficient Use of Tax Incentives for Investment: A Report to the G-20 Development Working Group*.
- FMI (Fonds monétaire international). 2022a. *Regional Economic Outlook, Sub-Saharan Africa: Living on the Edge*. Édition d'octobre. Washington, DC: Fonds monétaire international.
- GCA (Global Center on Adaptation) and CPI (Climate Policy Initiative). 2021. *Financing Innovation for Climate Adaptation in Africa*. <https://gca.org/wp-content/uploads/2021/10/GCA-CPI-Financial-Innovation-for-Climate-Adaptation-in-Africa.pdf>.

- GCA (Global Center on Adaptation). 2019. « Adapt Now: A Global Call for Leadership on Climate Resilience. »
- Geuskens, I., et H. Butijn. 2022. *Locked Out of a Just Transition: Fossil Fuel Financing in Africa*. BankTrack, Milieudéfense, and Oil Change International.
- Goel, R., D. Gautam, et F. Natalucci. 2022. « Sustainable Finance in Emerging Markets: Evolution, Challenges, and Policy Priorities. » Document de travail 182, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Groh, A., H. Liechtenstein, K. Lieser, et M. Biesinger. 2018. *The Venture Capital and Private Equity Country Attractiveness Index 2018*. 9^e édition. <https://blog.iese.edu/vcpeindex/files/2018/02/report2018.pdf>.
- Groupe de travail inter-institutions des Nations unies sur le financement du développement. 2021. *Financing for Sustainable Development Report 2021*. <https://developmentfinance.un.org/fsdr2021>.
- Hailu, D. B., et F. Debele. 2015. « The Effect of Monetary Policy on the Private Sector Investment in Ethiopia: ARDL Co-Integration Approach. » *Economics* 4 (2): 22–33.
- Holtz, L. 2021. « Figure of the week: Africa's trade in pharmaceuticals ». Africa in Focus. Brookings Institution. <https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2021/12/09/figure-of-the-week-africas-trade-in-pharmaceuticals/>.
- IFC (International Finance Corporation). 2016. *Climate Investment Opportunities in Emerging Markets: An IFC Analysis 2016*. Washington, DC: Banque mondiale.
- IFC (International Finance Corporation). 2017. *MSME Finance Gap Report, 2017: Assessment of the Shortfalls and Opportunities in Financing Micro, Small and Medium Enterprises in Emerging Markets*. Washington, DC: Banque mondiale.
- IFC and Google (2020). *E-Economy Africa 2020: Africa's \$180 billion internet economy future*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Independent Commission for Aid Impact. 2019. *Report: CDC's Investments in Low-Income and Fragile States*. <https://icai.independent.gov.uk/html-version/cdc/>.
- IPCC (Intergovernmental Panel for Climate Change). 2022. « Summary for Policymakers. » In *Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge, Royaume-Uni: Cambridge University Press.
- IRENA (Agence internationale pour les énergies renouvelables) et (Banque africaine de développement). 2022. *Renewable Energy Market Analysis: Africa and Its Regions*. Abu Dhabi, Émirats arabes unis: Agence internationale pour les énergies renouvelables
- IRP (International Resource Panel). 2019. *Global Resources Outlook 2019: Natural Resources for the Future We Want*. Nairobi, Kenya: International Resource Panel, United Nations Environment Programme.
- Johnson, L., et P. Toledano. 2022. *Investment Incentives: A Survey of Policies and Approaches for Sustainable Investment*. Columbia Center on Sustainable Investment.
- Katz, S. 2022. « 2022 Africa Data Insight. » GPCA (Global Private Capital Association). <https://www.globalprivatecapital.org/app/uploads/2022/03/2022-Africa-Data-Insight.pdf>.
- Kaufman, J., J. Keller, et R. Silverman. 2021. « Exploring How the US International Development Finance Corporation Can Support Health Sector Investments: Is the Glass Half Full or Half Empty? » <https://www.cgdev.org/sites/default/files/exploring-how-us-international-development-finance-corporation-can-support-health-sector.pdf>.
- Kumar, R. 2017. « Targeted Financing for SME's and Employment Effects: What Do We Know and What Could Be Done Differently? » Jobs Working Paper 3, Banque mondiale, Washington, DC.
- Lee, N., et A. Sami. 2019. « Trends in Private Capital Flows to Low-Income Countries: Good and Not-So-Good News. » Policy Paper 151, Center for Global Development, Washington, DC.
- Marbuah, G. 2020. « Scoping the Sustainable Finance Landscape in Africa: The Case of Green Bonds. » Stockholm Environment Institute. https://www.stockholmsustainablefinance.com/wp-content/uploads/2022/05/SSFC_greenbonds_africa_report_updated.pdf.
- McKinsey & Co. 2021b. *Solving Africa's Infrastructure Paradox*. <https://www.mckinsey.com/capabilities/operations/our-insights/solving-africas-infrastructure-paradox>.
- McKinsey & Co. 2022. *Nature and Financial Institutions in Africa: A First Assessment of Opportunities and Risks*. <https://www.mckinsey.com/capabilities/sustainability/our-insights/nature-and-financial-institutions-in-africa-a-first-assessment-of-opportunities-and-risks/>.
- McKinsey & Company. 2021a. *Putting Carbon Markets to Work on the Path to Net Zero*. <https://www.mckinsey.com/capabilities/sustainability/our-insights/putting-carbon-markets-to-work-on-the-path-to-net-zero/>.

- McKinsey and Vivid Economics. 2022. Carbon Credit Database, drawing on Verra, Gold Standard, ACR, CAR, Plan Vivo. New York.
- Ministère Égyptien de la coopération internationale. 2022. *Sharm el-Sheikh Guidebook on Just Financing*. New Cairo, Égypte.
- Moll de Alba, J., et V. Todorov. 2022. « Measuring Green Industrial Performance: A Regional Outlook of Eastern Asia and Europe. » *Economic Change and Restructuring*. <https://link.springer.com/article/10.1007/s10644-022-09436-x>.
- Mumtaz Y. 2022. « Bold Action Is Needed for a Water-secure Africa. » The Water Blog, Banque mondiale, 17 mars. <https://blogs.worldbank.org/water/bold-action-needed-water-secure-africa>.
- Mungai, E., S. Ndiritu, et I. Da Silva. 2021. « Unlocking Climate Finance Potential for Climate Adaptation: Case of Climate Smart Agricultural Financing in Sub-Saharan Africa. » In *African Handbook of Climate Change Adaptation*. Cham, Suisse: Springer International Publishing.
- NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) 2022. « Unlocking The Potential Of Africa's SME's Using Emerging Technologies In Africa. » Blog du NEPAD, 1^{er} août. <https://www.nepad.org/blog/unlocking-potential-of-african-smes-using-emerging-technologies-africa>.
- Net Zero Climate. 2022. « New ONZ Report on Net Zero Commitments by Businesses in Africa. » <https://netzeroclimate.org/new-onz-report-on-net-zero-commitments-by-businesses-in-africa/>.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2011. *Towards Green Growth: Monitoring Progress. OECD Indicators*. Paris: OECD Publishing.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2020a. *Developing Sustainable Finance Definitions and Taxonomies*. Paris: OECD Publishing.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2020b. *Blended Finance in the Least Developed Countries 2020 Supporting a Resilient COVID-19 Recovery*. Paris: OECD Publishing.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2021a. *Middle East and North Africa Investment Policy Perspectives*. Paris: OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/6d84ee94-en>.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2021b. *Scaling up Green, Social, Sustainability and Sustainability-linked Bond Issuances in Developing Countries*. Paris: OECD Publishing.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2023. *Private Finance Mobilised by Official Development Finance Interventions*. Development Co-operation Directorate. Paris: OECD Publishing. <https://www.oecd.org/dac/2023-private-finance-odfi.pdf>.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), Banque mondiale et ONU Environnement. 2018. *Financing Climate Futures: Rethinking Infrastructure*. Paris: OECD Publishing.
- Ofori-Mensah Ababio, J., E. Kumankoma, et K. Osei. 2018. « Financing Cost and Private Investment in Ghana. » *Advances in Economics and Business* 6 (2): 99-113.
- Oloyede, B., E. Osabuohien, et J. Ejemeyowwi. 2021. « Trade Openness and Economic Growth in Africa's Regional Economic Communities: Empirical Evidence from ECOWAS and SADC. » *Heliyon* 7 (5).
- One Planet Lab. 2021. *Blended Finance for Scaling up Climate and Nature Investments*. <https://www.lse.ac.uk/granthaminstitute/wp-content/uploads/2021/11/Blended-Finance-for-Scaling-Up-Climate-and-Nature-Investments-1.pdf>.
- Opalo K. 2021. « It's Time to Democratize Public Finance Management Systems in African States. » Finance and Development Special Feature, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Osei-Kyei, R., et A. Chan. 2017. « Factors Attracting Private Sector Investments in Public-private Partnerships in Developing Countries: A Survey of International Experts. » *Journal of Financial Management of Property and Construction* 22 (1): 92-111.
- Pindyck, R. 2019. « The Social Cost of Carbon Revisited. » *Journal of Environmental Economics and Management* 94 (2019): 140-160.
- PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). 2021. *Green Economy Progress Measurement Framework*. Deuxième édition. Nairobi, Kenya: PNUD.
- PNUD, (Programme des Nations unies pour le développement). 2023a. *Lowering the Cost of Borrowing in Africa: The Role of Sovereign Credit Ratings*. New York: PNUD
- PNUD, (Programme des Nations unies pour le développement). 2023b. « More Objective Credit Ratings Could Save Billions for African Countries' Development. » Communiqué de presse, 17 avril. <https://>

- www.undp.org/africa/press-releases/more-objective-credit-ratings-could-save-billions-african-countries-development#:~:text=The%20event%20was%20centered%20around,based%20on%20less%20subjective%20assessments.
- Rauner, S., N. Bauer, A. Dirnaichner, R. Dingenen, C. Mutel, et G. Luderer. 2020. « Coal-exit Health and Environmental Damage Reductions Outweigh Economic Impacts. » *Nature Climate Change* 10 (4): 308–312.
- République du Sénégal. 2014. « The Sovereign Wealth Fund of Senegal For Strategic Investments Capability Statement 'Fonsis'—An Overview. » https://afdb.org.jp/wp-content/themes/meteo/pdf/50.%20Mr.%20HOTT_FONSIS.pdf.
- Ricke, K., L. Drouet, K. Caldeira, et M. Tavoni. 2018. « Country-level Social Cost of Carbon. » *Nature Climate Change* 8 (10): 895–900.
- Schiederig, T., F. Tietze, et C. Herstatt. 2011. « What Is Green Innovation? A Quantitative Literature Review. » Document de travail 63, Hamburg University of Technology (TUHH), Institute for Technology and Innovation Management (TIM), Hamburg.
- Smith, G. 2021. « Africa's Hard-won Market Access. » Washington, DC : Fonds monétaire international.
- Songwe, V., N. Stern, et A. Bhattacharya. 2022. « Finance for Climate Action: Scaling up Investment for Climate and Development. » Londres : Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment, London School of Economics and Political Science.
- Soumaré, I., D. Kanga, J. Tyson, et S. Raga. 2021. « Capital Market Development in Sub-Saharan Africa: Progress, Challenges and Innovations. » ODI Research Series Working Paper 2, Overseas Development Institute, Londres.
- Suhendra, I., et C. Anwar. 2014. « Determinants of Private Investment and the Effects on Economic Growth in Indonesia. » *GSTF Journal on Business Review* 3 (3).
- Tearfund. 2022. *Dying to Adapt: A Comparison of African Healthcare Spending and Climate Adaptation Costs*. Londres.
- Technopolis, Research ICT Africa, and Tambourine Innovation Ventures. 2019. *Potential of the Fourth Industrial Revolution in Africa*. <https://www.technopolis-group.com/wp-content/uploads/2020/02/Potential-of-the-fourth-industrial-revolution-in-Africa.pdf>.
- The Africa CEO Forum. 2022. *Six Key Recommendations on Climate Finance for African Growth: What Can Public and Private Decision-makers Do to Move Faster?* https://www.theafricaceoforum.com/wp-content/uploads/2022/09/2022_RAPPORT_FINANCE_CLIMAT_En.pdf.
- The Bridgetown Initiative. 2022. « Urgent and Decisive Action Required for an Unprecedented Combination of Crises The 2022 Bridgetown Agenda for the Reform of the Global Financial Architecture. » <https://pmo.gov.bb/wp-content/uploads/2022/10/The-2022-Bridgetown-Initiative.pdf>.
- Tideline. 2019. *Catalytic Capital: Unlocking More Investment and Impact*. Tideline. https://tideline.com/wp-content/uploads/2020/11/Tideline_Catalytic-Capital_Unlocking-More-Investment-and-Impact_March-2019.pdf.
- Tyson, J. 2021. « Capital Market Development in Sub-Saharan Africa. » Policy Brief 2, Overseas Development Institute, Londres.
- UNDESA (Département des affaires économiques et sociales des Nations unies, Division de la population). 2022. *World Population Prospects 2022: Summary of Results*. UN DESA/POP/2022/TR/NO. 3.
- Waisman H., M. Gunfaus, et A. Catala. 2021. « What Is a « Good » Long-term Low Emission Development Strategy? Six Key Features to Assess Current and Future Submissions. » Blog post, IDRRI, 24 juin. <https://www.iddri.org/en/publications-and-events/blog-post/what-good-long-term-low-emission-development-strategy-six-key>.
- Way, R., M. Ives, P. Mealy, et J. Farmer. 2022. « Empirically Grounded Technology Forecasts and the Energy Transition. » *Joule* 6 (9): 2057–2082. <https://doi.org/10.1016/j.joule.2022.08.009>.
- Wodajo, B. 2021. « Decarbonisation of Transport in Africa: A Transport Planning Perspective. » Summary Report of IAP-NASAC Workshop, 15–17 novembre.

CAPITAL NATUREL AU SERVICE DU FINANCEMENT DU CLIMAT ET DE LA CROISSANCE VERTE EN AFRIQUE

3

MESSAGES CLÉS

- **Bien que l'Afrique soit dotée d'abondantes ressources naturelles, telles que le pétrole et le gaz, les minéraux, la terre, le soleil, le vent et la biodiversité, leur valeur est mal mesurée et elles restent largement inexploitées.** Le continent possède 65 % des terres arables non cultivées de la planète, le deuxième plus long fleuve et le deuxième plus grand fleuve (le Nil et le Congo), la deuxième plus grande forêt tropicale et environ 44.8 % du potentiel technique mondial en matière d'énergies renouvelables.
- **Le capital naturel mesuré de l'Afrique était estimé à 6 200 milliards de dollars américains en 2018, ses ressources minérales et en combustibles fossiles étant estimées respectivement à 290 milliards de dollars américains et 1 050 milliards de dollars américains.** Le continent a également engrangé 38,5 milliards de dollars américains de recettes d'écotourisme en 2019. Avec environ 60 % de son PIB provenant des ressources naturelles et des services écosystémiques essentiels, l'Afrique a encore un énorme potentiel pour tirer davantage profit de ses ressources naturelles afin de financer ses objectifs de développement.
- **Les accords multilatéraux internationaux, tels que l'Accord de Paris et la Convention sur la diversité biologique, offrent aux pays africains de nouvelles possibilités d'exploiter les ressources climatiques et les marchés du carbone, ainsi que ceux des matériaux génétiques et de la biodiversité.** Le commerce mondial des permis d'émission pourrait s'élever à 1 000 milliards de dollars américains par an en 2050, avec un produit des ventes cumulé estimé à 1 500 milliards de dollars américains pour l'Afrique. De même, la Convention sur la diversité biologique, adoptée lors de la 15^e conférence des parties à Montréal, prévoit d'augmenter les flux financiers internationaux de 20 milliards de dollars américains d'ici 2025 et de 30 milliards de dollars américains d'ici 2030, des pays développés vers les pays en développement.
- **L'exploitation de l'énorme capital naturel de l'Afrique pour compléter ses besoins en matière de financement du climat et de croissance économique durable et verte nécessite les politiques et actions suivantes de la part des différentes parties prenantes et à différents niveaux :**
 - Les gouvernements africains doivent recourir à des politiques et à des instruments appropriés en matière de ressources naturelles pour financer une croissance économique durable et verte. Il s'agit notamment d'instruments fiscaux visant à accroître les

Si la part des terres agricoles et forestières de l'Afrique dans le monde est considérable, la valeur de ces ressources est faible ou n'est pas mesurée de manière appropriée

recettes tirées des ressources et les liens avec l'industrialisation ; d'augmenter le contenu local et la valeur ajoutée des ressources naturelles et leur utilisation le long des chaînes de valeur ; de créer de la valeur dans le pays et de la conserver ; de contrôler la pêche illégale, non déclarée et non réglementée et de réduire le taux élevé de déforestation ; d'investir dans le capital humain tout au long de la chaîne de valeur et de renforcer la capacité de négociation internationale ; et de mettre en place des institutions transparentes et responsables pour gérer leurs ressources et se prémunir contre le commerce illicite, les flux financiers illicites et la corruption. Il est également important de veiller à ce que les retombées soient utilisées pour construire un développement inclusif et durable. Les fonds souverains peuvent être utiles, mais ils ont aussi besoin d'une bonne gouvernance.

- Les pays africains devraient également investir dans la collecte de données pour mieux évaluer et mesurer le capital naturel, notamment en appliquant et en introduisant le capital naturel et les services écosystémiques dans le système standard de comptabilité nationale ; en appliquant des instruments fiscaux et de marché appropriés pour une utilisation optimale des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables qui tiennent compte du changement climatique et de la croissance verte ; en investissant dans les capacités, la technologie, les approches et les outils nécessaires pour bénéficier des meilleures pratiques dans le cadre des initiatives d'exploration et d'octroi de licences, et des accords internationaux ; et en procédant à la réforme des institutions pour améliorer la transparence et mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de gouvernance des ressources naturelles.
- La communauté mondiale devrait honorer les promesses et les engagements pris dans le cadre d'accords internationaux tels que l'accord sur un fonds pour les pertes et dommages, le cadre mondial pour la biodiversité après 2020 et l'accord de Paris sur le climat. Elle devrait renforcer la collaboration et la coordination entre les parties prenantes – y compris les organisations multilatérales internationales et régionales, les gouvernements nationaux et le secteur privé – afin d'investir dans la gestion durable des ressources naturelles de l'Afrique tout en garantissant l'équité dans la distribution des rentes malgré les avantages concurrentiels entre les investisseurs et les destinations d'investissement.
- Les banques multilatérales de développement, les donateurs bilatéraux et les entreprises ont un rôle à jouer dans la promotion de la transparence dans les négociations et les opérations afin de garantir que les pays africains obtiennent de bonnes affaires des contractuelles investissements dans les ressources naturelles. L'utilisation efficace des ressources naturelles implique l'amélioration de l'intégration régionale et du commerce, le partage d'informations et l'apprentissage mutuel. En outre, bien que le capital naturel soit de plus en plus pris en compte par les agences de notation et d'évaluation du risque de crédit dans le volet «durabilité environnementale» de la notation environnementale, sociale et de gouvernance, il reste encore beaucoup à faire pour refléter de manière adéquate la valeur des actifs du capital naturel dans les profils de risque de crédit des pays africains. Elles devraient également aider les pays membres régionaux à améliorer leurs profils de risque de crédit en intégrant la valeur réelle du capital naturel afin de les aider à renforcer leur solvabilité et à mobiliser des capitaux étrangers et l'émission d'obligations dans le cadre de leur financement du climat sur le marché international.

INTRODUCTION

L'Afrique dispose d'abondantes ressources naturelles renouvelables et non renouvelables, dont 30 % des ressources minérales mondiales et 65 % des terres arables non cultivées de la planète. Elle dispose d'un immense stock de terres

agricoles fertiles et de certaines des forêts les plus productives au monde, tant pour le bois que pour la rétention de carbone. Elle est également dotée d'une grande quantité d'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique. Cependant, les rendements de ces ressources ont toujours été inférieurs à leur potentiel. Alors que la part des terres agricoles

et forestières africaines dans le monde est significative, la valeur de ces ressources, qui reflète l'utilisation qui en est faite, est faible ou n'est pas mesurée de manière appropriée. En outre, l'Afrique a une productivité des terres agricoles inférieure à la moyenne et n'a développé son énergie solaire que dans des proportions très limitées. La tendance observée au cours du dernier quart de siècle montre également un déclin de la valeur du capital naturel par habitant, ce qui indique clairement que le développement n'a pas été durable. Bien que la durabilité moyenne du capital naturel ne soit pas encourageante, tous les indicateurs ne font pas état d'une absence de progrès, car certains pays ont enregistré une augmentation de la valeur et de l'efficacité de l'utilisation des ressources renouvelables et non renouvelables.

Compte tenu des défis considérables auxquels l'Afrique est confrontée en raison du changement climatique et des lacunes en matière de financement de la lutte contre le changement climatique, ce chapitre examine comment l'Afrique – un continent doté d'abondantes ressources naturelles – peut tirer parti de son capital naturel pour financer une transition verte. Il commence par définir le concept de capital naturel et examine l'évolution du stock de capital naturel dans le temps, l'efficacité et la performance. Il analyse les performances passées des rentes tirées du capital naturel afin d'identifier des points à améliorer et les avantages de la conservation des ressources. Il établit également un lien entre les accords internationaux pertinents et la base de ressources naturelles de l'Afrique, en tenant compte des maigres gains réalisés par les pays africains grâce à des mécanismes flexibles depuis le protocole de Kyoto en 1992. Il examine ensuite les possibilités offertes par les nouveaux accords, tels que le piégeage du carbone forestier conformément à l'article 6 de l'accord de Paris, et d'autres possibilités liées à la nature, telles que les échanges dette-nature, la préservation des points chauds de la biodiversité dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique, et la possibilité de négocier des compensations basées sur les ressources naturelles à partir du fonds pour « les pertes et les dommages ».

Ce chapitre aborde également les défis à relever pour mettre le capital naturel de l'Afrique au

service du développement durable, en s'interrogeant sur les raisons pour lesquelles l'Afrique n'a pas pu tirer pleinement parti de son énorme capital naturel. Enfin, il formule des recommandations concrètes à l'intention de la communauté mondiale, des pays en développement, des pays africains, des institutions bilatérales et régionales, des banques multilatérales de développement (BMD) et d'autres partenaires de développement. Ces recommandations sont formulées sous la forme d'un ensemble de mesures à court, moyen et long terme nécessaires pour exploiter le capital naturel et contribuer à combler le déficit de financement privé du climat, estimé à plus de 200 milliards de dollars américains par an d'ici à 2030 en Afrique.

En mettant l'accent sur la manière dont le capital naturel de l'Afrique peut être utilisé pour obtenir des financements pour une transition verte, le chapitre complète le rôle du financement du chapitre 2. Mais il est important de souligner que le capital naturel de l'Afrique est déjà le fondement des moyens de subsistance d'une majorité de la population du continent. Bien que l'accent soit mis sur la manière dont le capital naturel pourrait être utilisé pour lever davantage de fonds pour les investissements, il est essentiel de veiller à ce que les ressources soient gérées de manière durable et à ce que les services écosystémiques importants soient maintenus. Le capital naturel de l'Afrique est menacé par le changement climatique, la perte de biodiversité, la dégradation des sols, les exportations de matières premières non transformées, la surexploitation et d'autres formes de mauvaise gestion. Les prochains rapports devront traiter de ces défis importants afin de maintenir le rôle du capital naturel de l'Afrique dans la contribution au bien-être futur de la population croissante de l'Afrique.

LES RICHESSES NATURELLES DE L'AFRIQUE

La richesse naturelle est la partie de la nature qui génère du bien-être pour l'homme. En termes économiques, la richesse naturelle est appelée capital naturel. Le Comité du capital naturel du Royaume-Uni définit le capital naturel comme « la

Le capital naturel de l'Afrique constitue déjà le fondement des moyens de subsistance d'une majorité de la population du continent. Il est essentiel de veiller à ce que les ressources soient gérées de manière durable et à ce que les services écosystémiques importants soient maintenus

Le capital naturel de l'Afrique a été estimé à 6 200 milliards de dollars américains en 2018. La valeur réelle du capital naturel de l'Afrique pourrait être beaucoup plus élevée si l'on disposait de données fiables sur les découvertes récentes de minéraux et d'autres ressources extractives

partie de la nature qui sous-tend directement ou indirectement la valeur pour l'homme, notamment les écosystèmes, les espèces, l'eau douce, les sols, les minéraux, le pétrole et le gaz, l'air et les océans, ainsi que les processus et les fonctions naturels ». ¹ La Convention sur la diversité biologique définit le terme comme le stock d'actifs naturels, qui comprend la géologie, le sol, l'air, l'eau et tous les êtres vivants. ² Le capital naturel fait partie de la richesse d'un pays, qui comprend d'autres formes de capital – physique, humain et social. La Banque mondiale définit la valeur d'un actif de capital naturel particulier comme la somme actualisée de la valeur des rentes générées au cours de la durée de vie de cet actif. ³ Pour une ressource renouvelable, la durée de vie peut être illimitée. L'étude « Inclusive Wealth » du Programme des Nations unies pour l'environnement adopte une approche similaire pour obtenir des estimations du capital naturel ⁴. Ce chapitre a adopté la définition étroite de la Banque mondiale du capital naturel mesuré provenant des ressources naturelles les plus abondantes de l'Afrique, tout en relevant ses limites dans la pratique. Lorsque l'on utilise les rentes pour évaluer le capital naturel, il est important de reconnaître qu'elles peuvent sous-évaluer les bénéfices des ressources, en particulier pour les pauvres.

Évolution du capital naturel de l'Afrique

Des données fiables, complètes et harmonisées sur le capital naturel font généralement défaut, en partie à cause de la difficulté et de la complexité de la quantification et de l'évaluation précises de la richesse naturelle de la Terre. Des efforts concertés à l'échelle mondiale, menés par les Nations unies et des organisations partenaires, sont en cours pour intégrer le capital naturel et les services écosystémiques dans des systèmes standard de comptabilité nationale grâce à de nouveaux cadres tels que le système de comptabilité économique environnementale (SCEE) et la comptabilité écosystémique du SCEE (SCEE EA). Mais des difficultés demeurent. ⁵ En l'absence de données fiables, l'analyse présentée ici utilise les estimations les plus récentes et les plus complètes du capital naturel produites par la Banque mondiale, et qui couvrent la période 1995–2018. ⁶

Le rapport classe le capital naturel en catégories d'actifs renouvelables et non renouvelables. Alors que les actifs renouvelables comprennent les actifs forestiers ligneux, les actifs forestiers non ligneux, les mangroves, les pêcheries, les zones protégées, les terres cultivées et les pâturages, les actifs non renouvelables quant à eux sont répartis entre le pétrole, le gaz naturel, le charbon et les minerais. Il convient toutefois de noter que ces catégories ne couvrent pas l'ensemble des avantages non marchands des écosystèmes. ⁷

La valeur du capital naturel mondial mesuré a augmenté d'environ 50 % entre 1995 et 2018, bien qu'il y ait des variations significatives entre les régions du monde. L'augmentation du capital naturel total est principalement due à l'appréciation de la valeur du capital naturel non renouvelable, qui a augmenté de 80 %, tandis que la valeur du capital naturel renouvelable a augmenté de 28 %. Cette évolution peut être décomposée en augmentations de volume, de valeur unitaire et de durée de vie de l'actif. Globalement, la plus grande part de l'augmentation (58 %) est due à une augmentation du volume, tandis que l'augmentation de la valeur unitaire n'est que de 14 % en moyenne. Celle des terres cultivées diminue, et l'effet de la durée de vie est négatif (il y a eu une diminution de la durée de vie des actifs renouvelables). Le capital naturel de l'Afrique a été estimé à 6 200 milliards de dollars américains en 2018. La valeur réelle du capital naturel de l'Afrique pourrait être beaucoup plus élevée si l'on disposait de données fiables sur les découvertes récentes de minéraux et d'autres ressources extractives.

L'Asie est de loin la région la plus riche, avec une valeur estimée de son capital naturel de 25 000 milliards de dollars américains, suivie par les Amériques, qui comprennent l'Amérique du Nord, l'Amérique latine et les Caraïbes (14 400 milliards de dollars américains), et l'Europe (9 500 milliards de dollars américains). La plus forte augmentation de la valeur du capital naturel entre 1995 et 2018 a été enregistrée en Asie (71,5 %), suivie des Amériques (36,5 %), de l'Afrique (31,9 %) et de l'Europe (23,6 %). À l'exception de la région Asie, la valeur totale du capital naturel est dominée par les actifs naturels renouvelables (figure 3.1). Il convient de noter que, en raison des difficultés de mesure et d'évaluation,

les valeurs estimées du capital naturel ne tiennent pas compte de plusieurs ressources, ce qui pourrait signifier que la valeur réelle des richesses naturelles en Afrique – qu’elles soient renouvelables ou non – est largement sous-estimée. Il s’agit par exemple de ressources telles que les services écosystémiques sous la forme de stocks de carbone séquestrés dans les terres, l’énergie solaire, l’énergie éolienne et plusieurs autres types de ressources naturelles qui ne sont pas prises en compte dans les ensembles de données utilisés pour cette analyse.

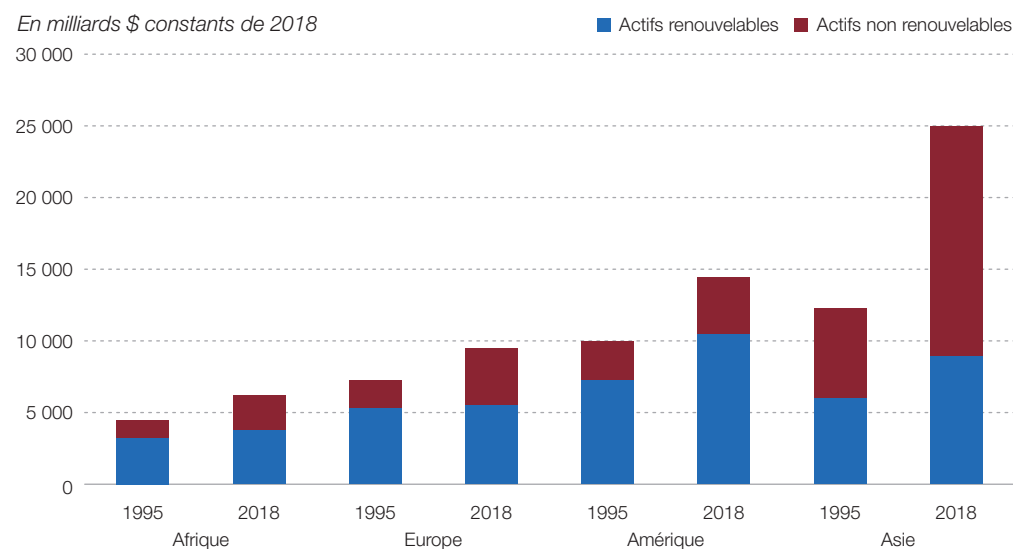
La répartition des richesses naturelles varie considérablement d’une région à l’autre de l’Afrique. L’Afrique du Nord est la région la plus riche en capital naturel, avec 27,1 % de la valeur du continent en 2018, contre 19,6 % en 1995 (figure 3.2). Cette augmentation est due en grande partie à l’augmentation de la valeur des ressources non renouvelables telles que le pétrole et le gaz. La deuxième région la plus riche est l’Afrique de l’Ouest, avec 25,5 % du capital naturel du continent. Mais par rapport à 1995, la part de cette région a diminué de 12 points de pourcentage, principalement en raison d’une forte baisse de la part des ressources renouvelables, qui est passée de 28 % en 1995 à 15 % en 2018. Avec 20 % du capital naturel du continent, l’Afrique australe est la troisième région la plus riche, suivie par

l’Afrique de l’Est (16 %) et l’Afrique centrale (11 %). Les actifs renouvelables dominent le capital naturel total de l’Afrique de l’Est et centrale, représentant respectivement environ 90 % et 78 % du total de chaque région en 2018.

Les principaux types de capital naturel de l’Afrique sont les ressources renouvelables, principalement les terres, les forêts, les terres cultivées, les pâturages et les zones protégées. Prenons un aperçu des parts estimées de la valeur du capital naturel de l’Afrique par catégories large et étroite en 1995 et 2018 (figure 3.3). Le capital naturel renouvelable – comme le bois, les produits forestiers non ligneux, les terres cultivées, les pâturages et les zones protégées, les mangroves – représentait environ 73 % du capital naturel total du continent en 2018, soit une baisse de 11 points de pourcentage par rapport à 1995. Les parts des différentes composantes en 2018 étaient les suivantes : terres cultivées (26 %), bois (19 %), pâturages (12 %), produits forestiers non ligneux (9 %) et zones protégées (7 %). La part des ressources non renouvelables, telles que les combustibles fossiles (pétrole, gaz naturel et charbon) et les minéraux (métaux et non-métaux), est passée de 19 % en 1995 à 27 % en 2018. Cette augmentation pourrait être due à l’accroissement de la part du pétrole, qui représentait 16 % de la valeur totale du capital naturel du continent en

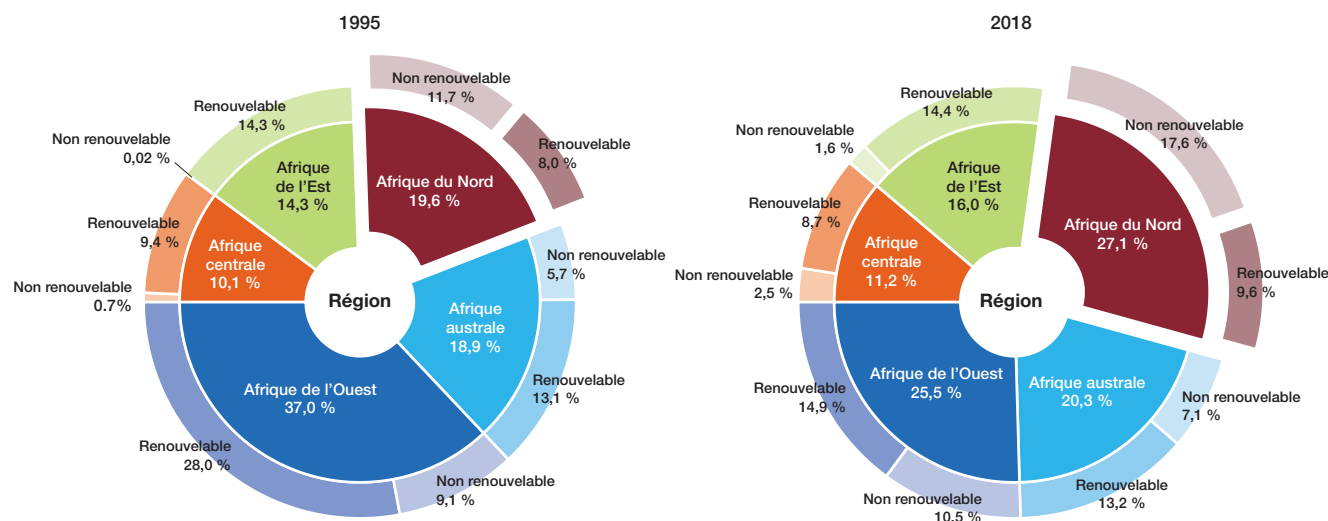
La répartition des richesses naturelles varie considérablement d’une région à l’autre de l’Afrique. L’Afrique du Nord est la région la plus riche en capital naturel, représentant 27,1 % de la valeur du continent en 2018

FIGURE 3.1 Valeur du capital naturel par région



Source: Calculs des services de la Banque à partir des données de la Banque mondiale (2021).

FIGURE 3.2 Répartition de la valeur du capital naturel en Afrique entre 1995 et 2018 par région



Source : Calculs des services de la Banque à partir des données de la Banque mondiale (2021).

Le capital naturel par habitant en Afrique est passé de 4 374 dollars américains en 1995 à 2 877 dollars américains en 2018

2018, contre 11 % en 1995. La part du gaz naturel et des minéraux a également augmenté. La richesse en combustibles fossiles a bénéficié de l'augmentation des prix unitaires, et la richesse en minéraux de l'augmentation des stocks.

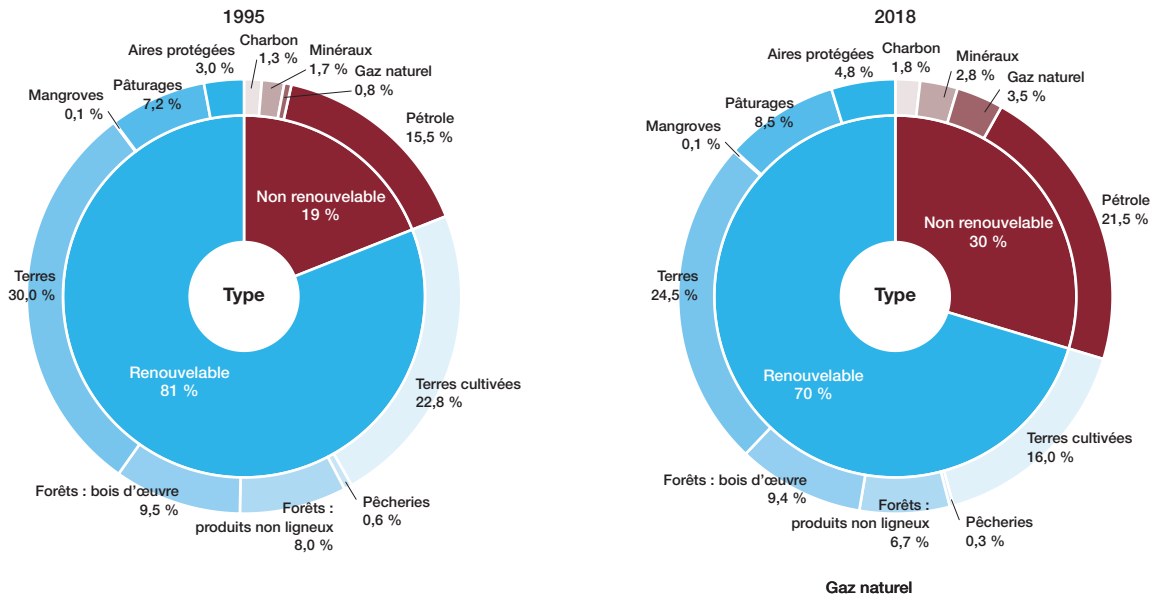
L'évolution de la valeur du capital naturel par habitant est un meilleur indicateur de la durabilité de la croissance et donne une image différente de la richesse d'un pays qui revient à ses citoyens. Alors que le concept de durabilité forte exige que le stock de capital naturel ne diminue pas physiquement, le concept de durabilité faible tel qu'il est appliqué par la Banque mondiale exige que la valeur par habitant de l'ensemble du capital ne diminue pas.⁸ L'étude de la Banque mondiale montre que cet objectif a été atteint dans toutes les régions, y compris en Afrique. Cependant, l'augmentation en Afrique a été la plus faible (18,5 % au cours de la période), mais la plus forte en Asie de l'Est (139 %). Cette différence pourrait être le résultat d'une accumulation beaucoup plus importante de capital physique en Asie par rapport à la croissance de sa population, ou d'une meilleure évaluation et d'un meilleur prix des actifs naturels.

Outre le suivi de la faible durabilité, on soutient que la durabilité de la croissance nécessite que la valeur du capital naturel ne diminue pas au fil du temps. Examinons maintenant les valeurs

estimées du capital naturel renouvelable et non renouvelable en 1995 et en 2018 par habitant (figure 3.5). Bien que, comme indiqué ci-dessus, une faible durabilité ait été réalisée par habitant dans toutes les régions au cours du dernier quart de siècle⁹, l'Afrique est la seule région qui n'a pas connu de croissance durable au cours de cette période. Le capital naturel total estimé par habitant a diminué de 21 %, passant de 6 001 dollars américains en 1995 à 4 739 dollars américains en 2018.

Le capital naturel par habitant en Afrique a chuté de 4 374 dollars américains en 1995 à 2 877 dollars américains en 2018 (figure 3.4). L'un des facteurs à l'origine de la baisse de la valeur par habitant est la croissance rapide de la population, qui est passée de 737 millions en 1995 à 1,31 milliard en 2018, soit une augmentation de près de 78 %, beaucoup plus que dans d'autres régions du monde (33,3 % en Asie, 25,6 % dans les Amériques et 2,3 % en Europe, par exemple). Parmi les autres facteurs, citons les activités illégales, une gouvernance et une gestion inadéquates du capital naturel, qui ont conduit à l'épuisement des ressources, comme nous le verrons en détail plus loin. Les marchés des ressources naturelles sont également un facteur important. En Afrique subsaharienne, tous les actifs fonciers ont diminué par habitant. À l'exception des terres

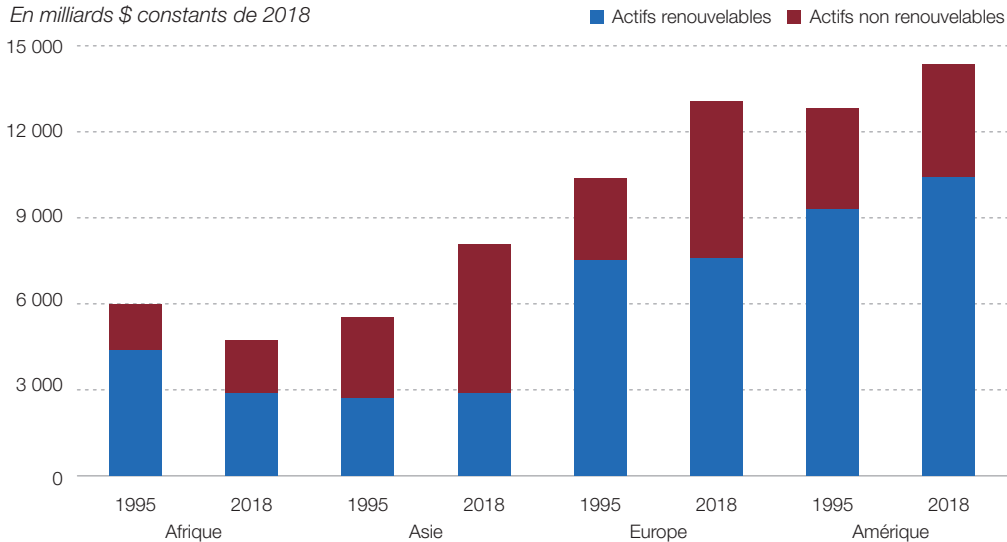
FIGURE 3.3 Valeur du capital naturel en Afrique par type



Source: Calculs des services de la Banque à partir des données de la Banque mondiale (2021).

FIGURE 3.4 Valeur du capital naturel par habitant

En milliards \$ constants de 2018



Source: Calculs des services de la Banque à partir des données de la Banque mondiale (2021).

cultivées, dont la richesse totale a augmenté, les autres ressources n'ont pas progressé assez rapidement pour compenser la croissance de la population. Alors que la plupart des ressources non renouvelables sont des produits commercialisables sur des marchés mondiaux bien développés, bien que volatiles, comme le pétrole, le gaz

et les minéraux, la plupart des ressources non renouvelables ne sont pas commercialisables, car les marchés peuvent être sous-développés, voire inexistantes. Une série chronologique de la valeur du capital naturel par habitant pour l'Afrique montre que la diminution de la valeur du capital naturel renouvelable est approximativement

La valeur par habitant du capital naturel renouvelable pour l'Afrique présente un déclin approximativement linéaire, tandis que celle des ressources non renouvelables montre des tendances cycliques, reflétant la volatilité des conditions du marché entre autres facteurs

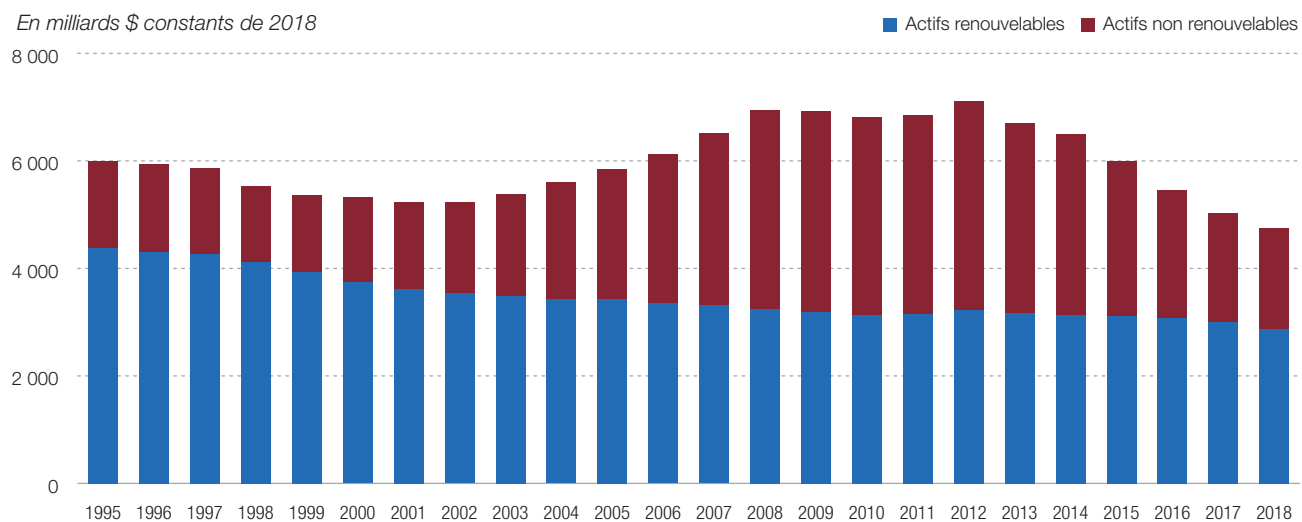
linéaire, alors que celle des ressources non renouvelables affiche des tendances cycliques, ce qui traduit la volatilité des conditions du marché entre autres facteurs (figure 3.5).

Certains pays disposent d'un capital naturel abondant, d'autres non. La figure 3.6 montre le niveau et l'évolution de la valeur du capital naturel pour les pays africains entre 1995 et 2018 et par type. La République démocratique du Congo est le pays africain le plus riche en ressources renouvelables, avec une valeur estimée à 282,9 milliards de dollars américains en 2018, suivie du Nigeria (260,1 milliards de dollars américains), de l'Afrique du Sud (213,8 milliards de dollars américains) et de l'Éthiopie (195,8 milliards de dollars américains). Alors que la plupart des pays africains ont connu une augmentation de la valeur globale du capital naturel entre 1995 et 2018, six pays ont enregistré une baisse. La plus remarquable est celle du Nigeria, avec une baisse de 67 % de la valeur de ses ressources renouvelables entre 1995 et 2018 (principalement en raison de la déforestation). Les autres pays africains ayant connu une baisse sont le Burundi, la Namibie, Maurice, la Tanzanie et la Somalie. L'augmentation du capital renouvelable global résulte en grande partie d'une augmentation de la superficie des terres cultivées et des pâturages. Le reste des pays a connu une augmentation des deux formes de capital naturel.

Le Nigeria reste le pays le plus riche en termes de valeur des ressources non renouvelables, grâce à ses importantes réserves de combustibles fossiles (pétrole et gaz), dont la valeur totale est estimée à 582,4 milliards de dollars américains en 2018, suivi de l'Algérie (485,4 milliards de dollars américains), de la Libye (372,3 milliards de dollars), de l'Angola (205,8 milliards de dollars américains) et de l'Afrique du Sud (186,1 milliards de dollars américains). Cependant, alors que certains pays riches en ressources ont connu une augmentation de la valeur de leurs ressources non renouvelables, d'autres ont enregistré une baisse. Dans l'ensemble, sur 53 pays africains disposant de données, la valeur du capital naturel non renouvelable a diminué pour 14 d'entre eux, ce qui pourrait indiquer l'épuisement de certains minéraux – les diamants et l'or, par exemple, comme au Botswana.

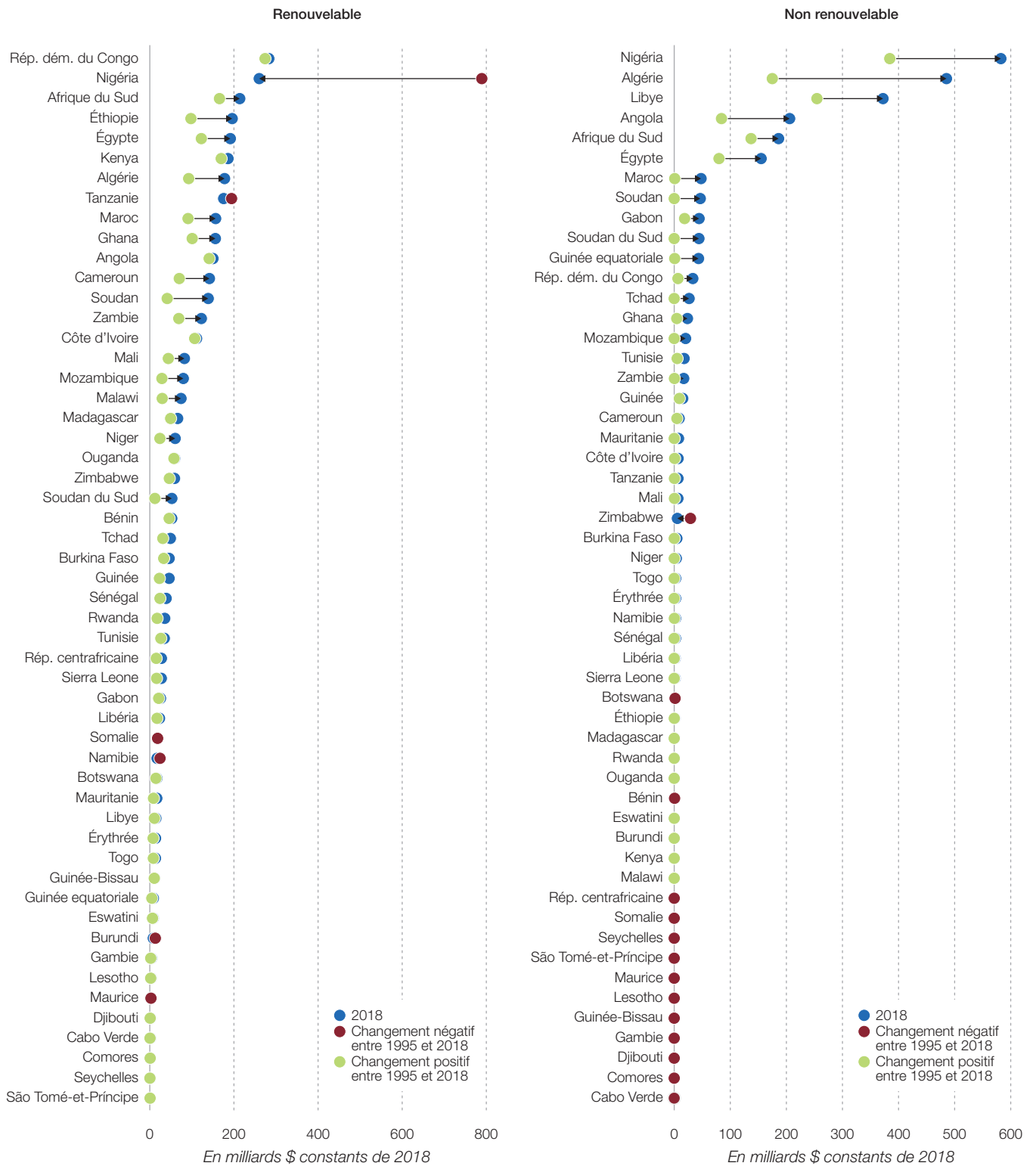
En revanche, l'évolution du capital naturel par habitant est beaucoup moins encourageante. Entre 1995 et 2018, 36 des 53 pays ont enregistré une baisse du capital naturel renouvelable par habitant (figure 3.7).¹⁰ Et 25 pays ont connu une baisse du capital naturel par habitant pour les deux types de ressources. Certains pays ont connu des baisses assez importantes pour les deux types de capital, notamment le Nigeria (82 %), le Burundi (66 %), la Namibie (53 %), l'Angola (52 %), la Somalie (52 %), la Tanzanie (52 %) et l'Ouganda (51 %). Outre l'augmentation

FIGURE 3.5 Évolution de la valeur du capital naturel par habitant



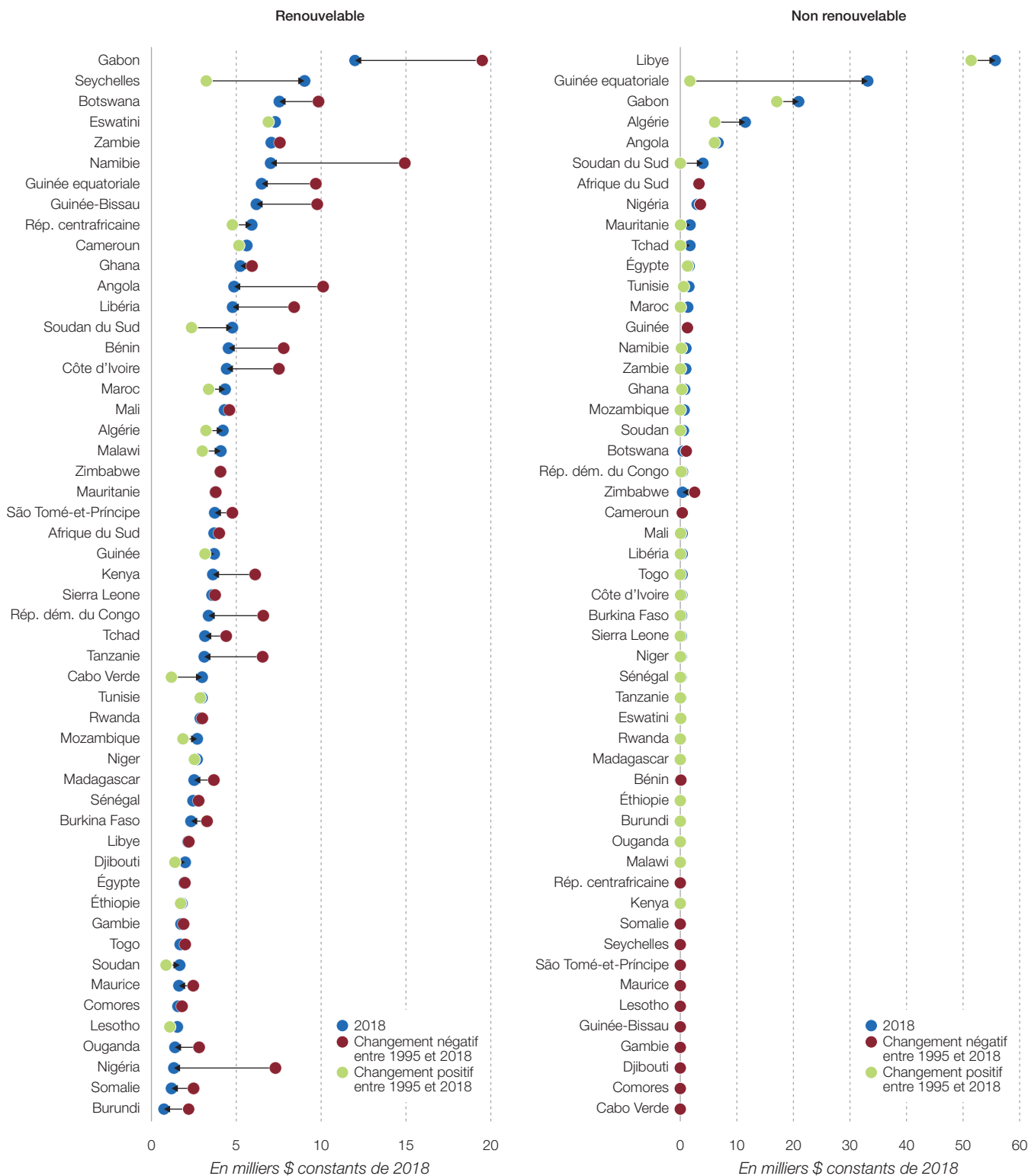
Source : Calculs des services de la Banque à partir des données de la Banque mondiale (2021).

FIGURE 3.6 Évolution de la valeur du capital naturel pour les pays africains, 1995–2018



Source: Calculs des services de la Banque à partir des données de la Banque mondiale (2021).

FIGURE 3.7 Évolution de la valeur du capital naturel par habitant dans les pays africains, 1995–2018



Source: Calculs des services de la Banque à partir des données de la Banque mondiale (2021).

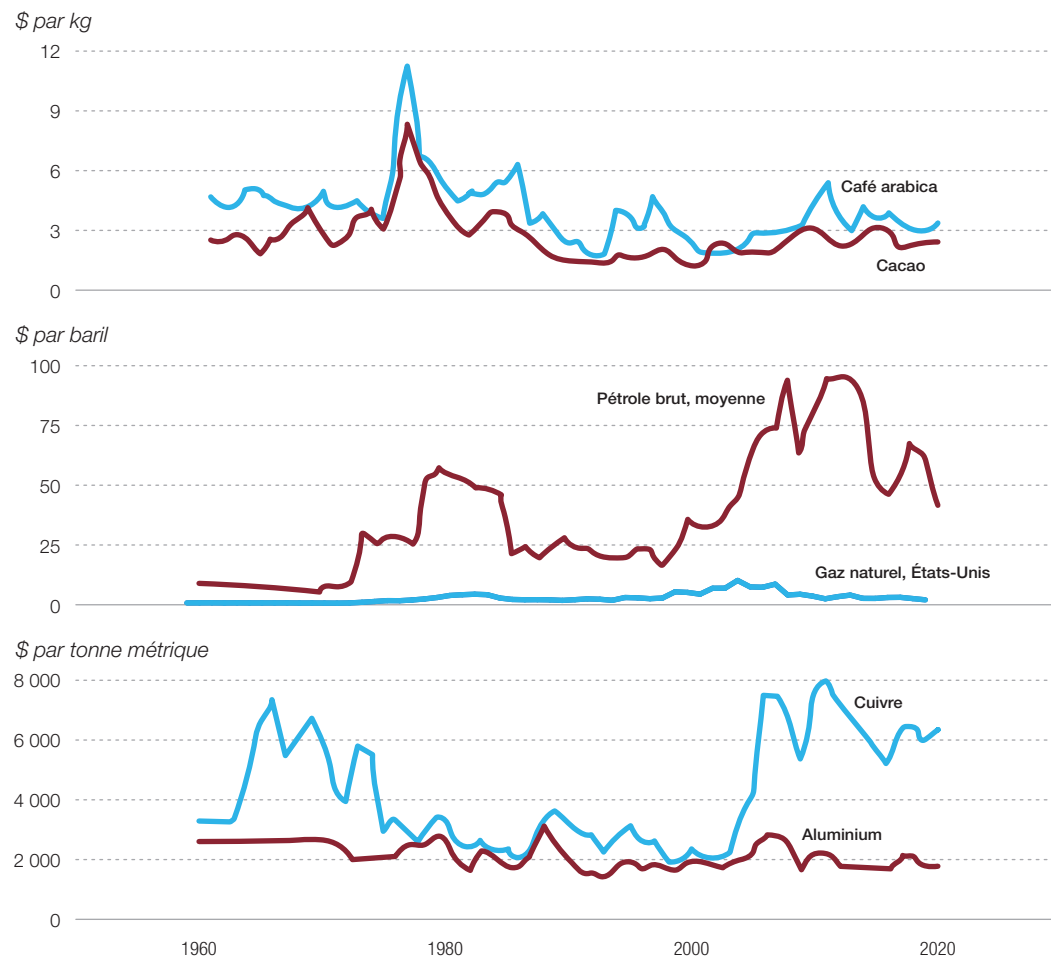
de la population, plusieurs facteurs sont en jeu, notamment la forte croissance démographique, la baisse des rentes unitaires de certaines formes de capital naturel, l'absence de régime foncier et la mauvaise gestion, comme nous le verrons plus loin. Bien que 18 pays sur 53 aient connu une baisse de la valeur de leurs ressources non renouvelables, la majorité d'entre eux ont enregistré une augmentation significative entre 1995 et 2018.

La baisse de la valeur par habitant est un problème pour la durabilité et la croissance verte dans les pays en développement où une grande partie de la population dépend des ressources naturelles pour sa subsistance. Une baisse de la valeur de ce capital, tant en quantité physique qu'en valeur unitaire, entraînera la pauvreté, exacerbera les inégalités et augmentera la

vulnérabilité aux risques climatiques. La plupart des pays africains étant excessivement dépendants des produits de base et des exportations de matières premières non transformées, la faiblesse et la volatilité des prix mondiaux des produits de base érodent leurs recettes d'exportation. Les prix des produits agricoles tels que le café et le cacao sont en baisse depuis les années 1970, tandis que les prix du pétrole brut, du gaz naturel et des minerais sont volatils (figure 3.8). Outre la promotion d'une utilisation efficace et d'une meilleure mesure du capital naturel, la croissance durable exige d'augmenter le revenu par unité au moyen de diverses politiques. Il s'agit notamment d'ajouter de la valeur aux minéraux bruts et aux produits de base, y compris sous la forme de franchise, comme nous le verrons plus loin.

La plupart des pays africains étant trop dépendants des exportations de produits de base et de matières premières non transformées, la faiblesse et la volatilité des prix mondiaux des produits de base ont érodé leurs recettes d'exportation

FIGURE 3.8 Prix réels de certains produits de base, 1960–2020



Source: Calculs des services de la Banque à partir des prix des produits de base de la Banque mondiale (*The Pink Sheet*).

L'Afrique est de loin la région du monde la plus riche en potentiel d'énergies renouvelables à faible coût, puisqu'elle représente près de la moitié (44,8 %) du potentiel technique mondial total des énergies renouvelables

La richesse naturelle non mesurée de l'Afrique

L'Afrique dispose d'un énorme potentiel de richesses naturelles non mesurées et largement inexploitées, telles que l'eau, la terre, les minéraux, le pétrole, le gaz, le soleil, le vent, la biodiversité et les services écosystémiques que ces richesses fournissent. Mais la comptabilisation du capital naturel par la Banque mondiale et les Nations unies ne couvre pas la valeur implicite des ressources naturelles essentielles au bien-être, telles que l'eau, l'air et le soleil. L'eau douce et l'air sont considérés comme des intrants illimités et peuvent donc avoir une valeur nulle. Cependant, lorsqu'ils entrent dans la production d'un bien ou d'un service, comme l'eau potable ou l'électricité, leur valeur peut être obtenue en utilisant la méthode de la valeur résiduelle. Celle-ci peut être estimée comme la différence entre les revenus annuels tirés de la vente d'électricité renouvelable et le coût annuel de sa production, dont les salaires et la rémunération du capital produit.¹¹ Alors que le débat mondial sur la transformation verte, à long terme et à faible émission de carbone et la transition énergétique est plus que jamais d'actualité, les valeurs du soleil, du vent et de l'eau pour la production d'hydroélectricité devraient être considérées comme des sources d'énergie renouvelables et évaluées en tant que telles.

L'Afrique est de loin la région du monde la plus riche en potentiel d'énergie renouvelable à faible coût, avec près de la moitié (44,8 %) du potentiel technique mondial total d'énergie renouvelable.¹² Compte tenu de ses abondantes ressources solaires et éoliennes, le continent dispose du meilleur potentiel au monde pour produire de l'hydrogène bon marché, bien qu'il n'ait pas encore tiré parti de ce potentiel. Jusqu'à présent, les projets et les investissements dans le domaine de l'hydrogène propre se sont multipliés rapidement, presque tous en dehors de l'Afrique, malgré l'avantage concurrentiel de ce continent dans plusieurs domaines. Le constat du potentiel inexploité vaut également pour l'hydroélectricité. Sur l'ensemble de sa capacité hydroélectrique exploitable, l'Afrique n'en a exploité que 11 %, contre 53 % en Europe, 39 % en Amérique du Nord, 26 % en Amérique du Sud et 20 % en Asie.¹³ L'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est, l'Afrique

australe et certaines parties de l'Afrique de l'Ouest possèdent de nombreuses étendues d'eau permanentes – rivières, ruisseaux et bassins fluviaux – qui offrent des possibilités de développement de l'énergie hydroélectrique fondées sur la nature. Par exemple, la capacité installée du projet hydroélectrique de Grand Inga en République démocratique du Congo est estimée à plus de 42 000 MW.¹⁴

Le paysage est également une forme de capital naturel qui n'est pas pleinement mesuré et valorisé en tant que partie de la richesse naturelle du continent qui génère des services tels que le tourisme. Bien qu'il apporte déjà certaines contributions, le potentiel est largement sous-développé : la part de l'Afrique dans le tourisme mondial n'est que de 5 %.¹⁵ Le tourisme sur le continent pourrait être renforcé par des investissements dans des sous-secteurs axés sur le capital naturel. Le rapport 2019 sur la compétitivité du tourisme et des voyages montre que le score régional de l'Afrique pour les ressources naturelles était de 2,9 sur 7, et qu'il chutera à 2,6 en 2022. Le rapport montre également qu'au cours de la même période, l'Afrique du Nord (regroupée avec le Moyen-Orient) a enregistré des scores de 2,2 et 2,0 en 2019 et 2022. Malgré ce déclin, l'Afrique a une énorme possibilité de tirer profit de ses abondantes ressources naturelles pour promouvoir le tourisme. Elle devrait renforcer sa compétitivité grâce à une connectivité accrue et à des investissements visant à améliorer la valeur et l'attrait du tourisme, y compris des investissements visant à mettre fin à la baisse des performances des ressources naturelles et culturelles. Comme le souligne le rapport 2019, les principaux défis à relever sont un environnement commercial défavorable, des conditions de santé et d'hygiène médiocres et des ressources humaines insuffisantes. La région dispose de catalyseurs bien développés pour soutenir le tourisme basé sur le capital naturel, tels que la connectivité numérique et l'opérationnalisation des clauses de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) qui permettent la libre circulation des personnes à travers le continent.

Il pourrait y avoir d'autres possibilités d'actualiser les mesures de la durabilité de la croissance verte, en élargissant encore les 12 catégories d'indicateurs de l'Indice de croissance verte. Le

rapport 2019 sur l'Indice de croissance verte (ICV) indique que les quatre dimensions de la croissance verte – l'utilisation efficace et durable des ressources, la protection du capital naturel, les opportunités économiques vertes et l'inclusion sociale – sont étroitement liées. L'utilisation efficace et durable des ressources implique une utilisation plus productive du capital naturel et une valeur économique cumulative plus importante avec moins de ressources afin de tenir compte également des richesses naturelles non mesurées et leur contribution relative au climat ou à la finance verte. Cela pourrait servir de base à la mise en place d'une méthodologie commune pour suivre les financements basés sur le capital naturel et leur contribution relative au financement contre le changement climatique à l'avenir.

Efficiace dans l'utilisation du capital naturel

Il existe un vaste potentiel pour accroître la productivité du capital naturel renouvelable tout en préservant les ressources naturelles. Grâce au capital humain et à des politiques industrielles appropriés, les actifs physiques et les écosystèmes pourraient fournir une valeur de production plus élevée sans compromettre la qualité de l'environnement. Mais dans toutes les régions du monde, l'écart se creuse entre la valeur réelle et la valeur potentielle

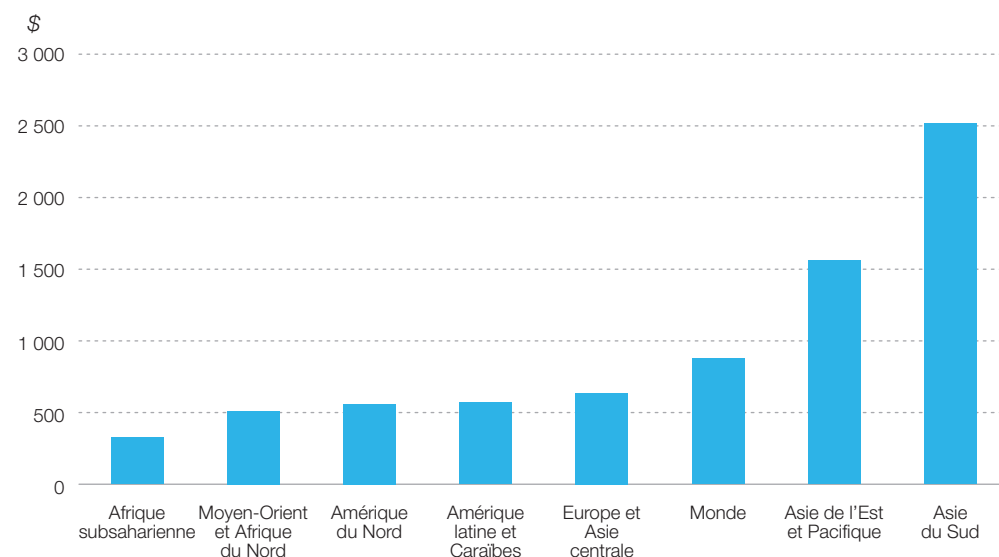
des biens et services issus des ressources naturelles, comme la séquestration du carbone, les récoltes, les pâturages et la sylviculture. C'est cependant en Afrique que l'écart entre l'efficacité réelle de l'utilisation des ressources naturelles et l'efficacité potentielle est le plus grand.¹⁶

L'efficacité réelle varie également beaucoup d'un pays à l'autre et d'un secteur à l'autre en Afrique, certains obtenant de meilleurs résultats et d'autres de piètres performances, comme dans le cas des ressources foncières agricoles. Par exemple, la productivité agricole est la plus faible d'Afrique. La valeur ajoutée par hectare de terre agricole en Afrique ne représente que 37 % de la moyenne mondiale (figure 3.9). Les régions d'Asie (principalement les pays en développement) affichent une productivité cinq à huit fois supérieure. En outre, dans de nombreuses régions d'Afrique, une grande partie des terres peut être utilisée pour l'agriculture sans entraîner de déforestation. Au Congo, seulement 2 % des terres sont utilisées pour l'agriculture, en recourant à des techniques rudimentaires.¹⁷ Des observations similaires s'appliquent à de nombreux autres pays.

L'application des principes de l'économie circulaire – qui implique le recyclage et la récupération des matériaux lorsque c'est possible – peut augmenter la productivité du capital naturel. L'extraction des ressources et la production sont

La valeur ajoutée par hectare de terre agricole en Afrique ne représente que 37 % de la moyenne mondiale

FIGURE 3.9 Valeur ajoutée par hectare de terres agricoles, 2021



Source: Calculs des services de la Banque à partir des données de la Banque mondiale (2021).

L'Afrique possède d'importantes ressources minérales qui sont essentielles à la transition mondiale vers un avenir à zéro émission nette de carbone

responsables d'environ 50 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) et de plus de 90 % des impacts sur le stress hydrique et la perte de biodiversité dus à l'utilisation des terres.¹⁸ Entre 30 et 50 % de la production de cuivre, d'or, de minerai de fer et de zinc sont concentrés dans des zones où le stress hydrique est déjà élevé.¹⁹ La promotion de la gestion des minéraux pour orienter de manière responsable la gestion des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance des minéraux verts, ainsi que l'augmentation de la réutilisation et du recyclage des matériaux dans les secteurs des minéraux et de l'eau, peuvent offrir d'importantes opportunités gagnant-gagnant pour l'investissement et la productivité des solutions basées sur la nature et la durabilité globale du capital naturel renouvelable et non-renouvelable.

L'efficacité du piégeage du carbone dans les écosystèmes terrestres peut encore être améliorée. À l'échelle mondiale, la capacité de stockage des GES était de 429 milliards de tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone (MtCO₂e) stockées dans la végétation terrestre en 2017, toutes terres confondues.²⁰ En choisissant une utilisation et une gestion des terres permettant d'accroître le stockage des GES sans compromettre leur utilisation à des fins productives, cette quantité peut être augmentée de 86 milliards de MtCO₂e, soit d'environ 20 %. Une grande partie de ce gain se situe dans quelques pays, dont certains en Afrique.²¹ Le Burundi, la Gambie et l'Ouganda sont les pays où l'écart entre la séquestration réelle et la séquestration potentielle est le plus important.

Utiliser les ressources non renouvelables pour une transition à faible intensité de carbone

L'Afrique possède d'importantes ressources minérales qui sont essentielles à la transition mondiale vers un avenir à zéro émission nette de carbone. Selon les données de l'United States Geological Survey (USGS) sur les réserves minérales mondiales, l'Afrique est abondamment dotée de cobalt (52,4 %), de bauxite (24,7 %), de graphite (21,2 %), de manganèse (46 %) et de vanadium (16 %). Plus de la moitié des pays africains possèdent au moins un des métaux essentiels à la transition

énergétique, ce qui place le continent dans une position stratégique pour influencer la transition vers zéro émission nette au niveau mondial. Par exemple, la République démocratique du Congo est au cœur de la chaîne de valeur des batteries, grâce à son énorme richesse en minéraux stratégiques qui sont des composants des batteries lithium-ion. Elle représente 70 % de la production mondiale de cobalt et au moins 51 % des réserves mondiales.²²

Malgré ses vastes ressources, l'Afrique ne participe qu'aux éléments à faible valeur ajoutée de la chaîne de valeur mondiale et n'a pas investi de manière adéquate dans les minéraux verts. On estime qu'elle ne représente qu'environ 10 % de la valeur mondiale totale de ces minéraux, exportant principalement des matières premières avec peu ou pas de valeur ajoutée locale. Les investissements dans les minéraux verts et le stockage de l'énergie émergente par électrolyse pour produire de l'hydrogène vert sont également insuffisants. L'approfondissement de la chaîne de valeur des minéraux critiques de l'Afrique nécessite des investissements dans les infrastructures, les nouvelles explorations, le renforcement des compétences et la numérisation, entre autres.²³ Il est donc important que les pays africains brisent le cercle vicieux de la dépendance excessive à l'égard de l'exportation de ressources naturelles en créant davantage de valeur sur le continent, en renforçant les capacités de production et en développant les exportations et le commerce intra-africain par le biais de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

L'Afrique peut également promouvoir la croissance verte dans le cadre de la transition vers un avenir à faible émission de carbone en exploitant davantage son gaz naturel. La transition énergétique vers zéro émission nette de carbone ne sera pas immédiate. Un processus de transition pragmatique doit être soigneusement géré pour réduire les émissions tout en permettant aux communautés d'utiliser leurs ressources naturelles de manière durable. En raison de ses faibles émissions de carbone, le gaz naturel est largement considéré comme un combustible de transition. Aujourd'hui, plus de la moitié de la population africaine n'a pas accès à l'électricité. Pour éliminer la pauvreté énergétique en Afrique d'ici 2030,

le continent doit augmenter sa capacité de production d'électricité à l'aide de sources fiables et propres de plus de 6 % par an afin de soutenir l'industrialisation et d'améliorer la qualité de vie de la population.²⁴ Le gaz naturel peut être un instrument clé dans la lutte contre la pauvreté énergétique, mais pour ce faire, les pays africains doivent élaborer des plans de transition énergétique solides afin d'attirer des investissements privés dans le secteur.

Les réserves de gaz naturel de l'Afrique, estimées à 600 milliards de pieds cubes (tcf) et évaluées à 210 milliards de dollars américains en 2018, peuvent accélérer l'accès du continent à l'énergie. Grâce à l'accessibilité du gaz naturel, la production d'électricité à partir du gaz peut contribuer à l'élimination progressive des combustibles les plus polluants et à l'intégration des énergies vertes, soutenant ainsi la transition énergétique.²⁵ L'utilisation accrue du gaz naturel contribuerait également à réduire progressivement la dépendance de l'Afrique à l'égard de la biomasse pour la cuisson des aliments, ce qui permettrait d'enrayer la déforestation et aurait des effets bénéfiques sur la santé et l'économie. Les pays ayant fait de nouvelles découvertes de gaz naturel, notamment l'Égypte, la Mauritanie, le Mozambique, le Sénégal et la Tanzanie, s'efforcent de commercialiser leurs

ressources gazières. La demande et la production de gaz ont augmenté de façon constante au cours de la dernière décennie, une tendance qui devrait se poursuivre avec l'intensification des efforts de décarbonisation au niveau mondial.

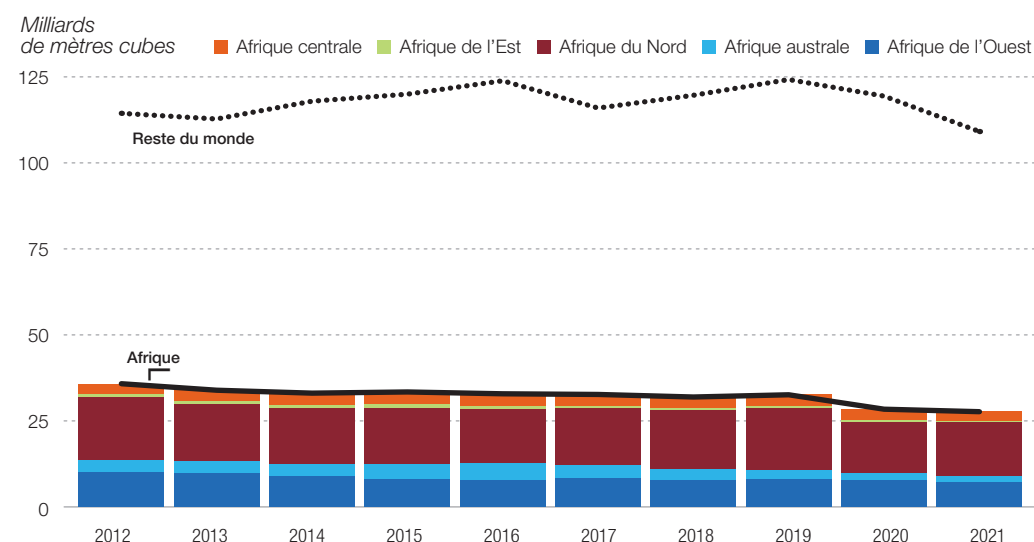
Cependant, une grande partie du gaz naturel est encore brûlée à la torche (fuite) par tous les producteurs mondiaux de pétrole. Les producteurs de pétrole africains ne figurent pas parmi les plus grands brûleurs de gaz en termes de volume (à l'exception du Nigeria, qui se classe septième)²⁶, et la quantité de gaz brûlé à la torche par baril de pétrole produit est en baisse pour le reste de l'Afrique depuis 1995. Malgré cela, la quantité de gaz brûlé à la torche par baril en Afrique est presque le double de la moyenne mondiale (figure 3.10). La récupération de ce gaz permettrait d'accroître l'utilisation du gaz comme combustible de transition et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Elle apporterait également une contribution majeure au développement des pays qui ont opté pour la récupération, qui sont souvent à court d'énergie (comme le Nigeria).

La comptabilité du capital naturel pour suivre la croissance verte durable

Les données sur le capital naturel jouent un rôle clé, dans la mesure où elles aident les gouvernements

Les réserves de gaz naturel de l'Afrique, estimées à 600 milliards de pieds cubes et évaluées à 210 milliards de dollars américains en 2018, peuvent accélérer l'accès du continent à l'énergie

FIGURE 3.10 Brûlage annuel de gaz à la torche, 2012–2021



Source : Calculs des services de la Banque à partir de données du Earth Observatory Group (Zhizhin et al. 2021 ; Elvige et al. 2016 ; Elvige 2013). https://eogdata.mines.edu/products/vnf/global_gas_flare.html.

Le torchage de gaz par baril en Afrique est presque le double de la moyenne mondiale

à s'assurer que cette forme de richesse est pleinement prise en compte dans sa contribution au bien-être national. Les rentes provenant des ressources naturelles doivent être mesurées avec précision afin de garantir la transparence et la redevabilité et d'évaluer les actions visant à améliorer l'utilisation et l'efficacité des ressources. En ce qui concerne les ressources renouvelables, le manque de données sur la contribution des écosystèmes qui constituent la base de ce capital naturel pour la génération de revenus – un domaine où les données représentent un énorme défi – peut entraîner leur dégradation. Souvent, des éléments clés des services écosystémiques fournis par le capital naturel, tels que la pollinisation, la gestion des risques de catastrophe, la protection des terres contre les événements extrêmes, l'évaluation de l'économie bleue, la faune et les parcs, se perdent parce qu'ils n'ont pas été enregistrés et que l'on n'a pas pris soin de les conserver. Le système de comptabilité environnementale et économique (SCEE) des Nations unies, actuellement en cours de modernisation, fournit des lignes directrices sur l'extension de la comptabilité des richesses au capital naturel. Cette approche permettra d'enregistrer l'évolution de la valeur des actifs ainsi que la valeur des services fournis aujourd'hui et escomptés à l'avenir dans le cadre des régimes de gestion existants ou alternatifs. Ce n'est que sur cette base que des politiques visant à accroître l'utilisation durable de ce capital naturel pourront être mises en œuvre et suivies.

Il existe suffisamment de données pour suivre la durabilité des économies en Afrique. Cette étude a utilisé des informations sur l'évolution de la richesse totale par habitant en tant qu'indicateur d'une faible durabilité et du capital naturel par habitant en tant qu'indicateur d'une croissance durable. L'analyse des tendances de la Banque mondiale comprend également des données sur les composantes physiques et la valeur unitaire du capital naturel, qui permettent de mieux suivre les progrès (ou l'absence de progrès) vers la durabilité.

Les comptes environnementaux incluant le capital naturel ont déjà été utilisés pour plusieurs pays africains, avec un certain succès. Les comptes environnementaux rassemblent des informations économiques et environnementales

dans un cadre commun afin de mesurer la contribution de l'environnement à l'économie et l'impact de l'économie sur l'environnement. Ils permettent aux gouvernements de fixer des priorités, de suivre les politiques économiques avec plus de précision, d'adopter des réglementations environnementales et des stratégies de gestion des ressources plus efficaces, et de concevoir des instruments de marché plus performants pour les politiques environnementales. L'examen des travaux dans ce domaine comprend des exemples tirés du programme régional de comptabilité environnementale en Afrique australe. Ils traitent de questions telles que l'importance économique des biens et services forestiers non marchands en Afrique du Sud et l'impact socio-économique des politiques actuelles d'allocation et de tarification de l'eau au Botswana, en Namibie et en Afrique du Sud.²⁷

La comptabilisation du capital permet notamment de déterminer dans quelle mesure la liquidation du capital naturel a été utilisée pour augmenter d'autres formes de capital (en Namibie et au Botswana). Des études ont également été menées sur la valeur de formes spécifiques de capital naturel, telles que les animaux sauvages et les pêcheries, afin de mieux évaluer les mesures de conservation et/ou d'amélioration de ces stocks.²⁸ Ces types d'études sont toutefois souvent entravés par le manque de données, un problème auquel s'attaquent les travaux présentés dans ce chapitre, mais il reste encore beaucoup à faire. En ce qui concerne les ressources non renouvelables, la disponibilité d'informations permettant d'estimer le stock des ressources minérales et la richesse totale a constitué un problème majeur. À l'exception du Botswana, il n'existe pas de données ou de statistiques complètes sur la comptabilisation de la richesse en Afrique.²⁹ Les données rassemblées par la Banque mondiale et les Nations unies au niveau national constituent un exercice majeur pour tenter de collecter de telles données, mais ce n'est qu'un début et elles doivent être développées davantage pour être plus détaillées, plus précises et plus fiables. Malgré cela, la mise en œuvre complète ou même partielle du système SCEE de l'ONU par tous les pays constituerait un premier pas important vers la préservation, la protection et l'amélioration de leur richesse nationale, jetant ainsi les bases de la prospérité de toutes les générations.

Approches visant à accroître la valeur du capital naturel

Les abondantes ressources renouvelables et non renouvelables de l'Afrique et les services écosystémiques essentiels représentent environ 62 % de son PIB et ont le potentiel de stimuler la croissance économique dont elle a tant besoin.^{30,31} Le continent possède les plus grandes terres arables au monde, le deuxième plus grand fleuve et le plus long fleuve (le Nil et le Congo) et la deuxième plus grande forêt tropicale. En outre, l'Afrique contribue de manière significative à la production mondiale de poissons de capture et abrite environ 30 % des réserves minérales mondiales. En ce qui concerne les réserves de pétrole et de gaz naturel, l'Afrique disposait de réserves prouvées estimées à 125,3 milliards de barils de pétrole en 2021³² et de gaz naturel représentant environ 7 % des réserves mondiales totales.³³ Malgré cette abondance, le capital naturel du continent n'est pas exploité efficacement pour un développement économique durable.

Possibilités offertes par les ressources non renouvelables

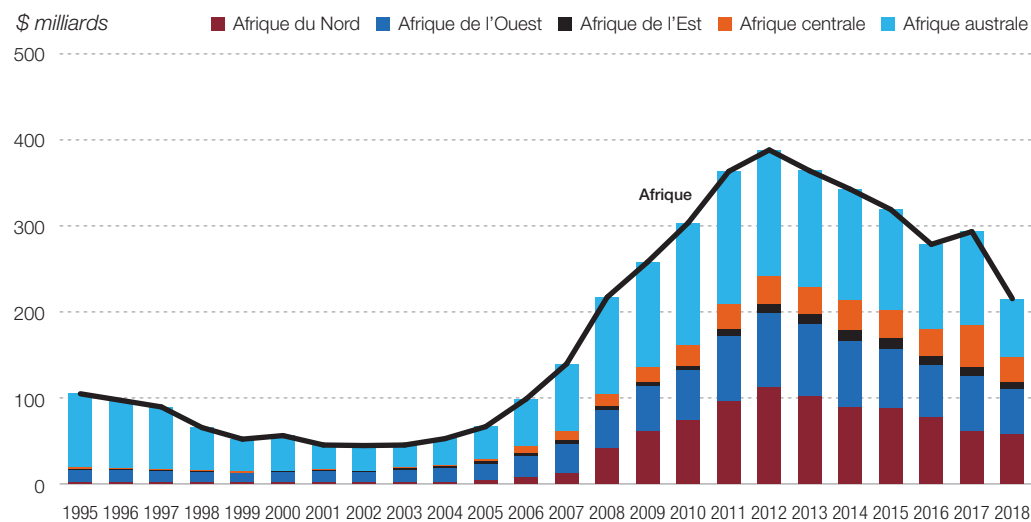
Le secteur extractif contribue largement aux finances publiques et privées dans de nombreux pays africains, certains d'entre eux dépendant fortement de ces ressources pour leurs recettes publiques. Les ressources extractives de l'Afrique

contribueront à hauteur de plus de 30 milliards de dollars américains par an aux recettes publiques d'ici 2040.³⁴ La valeur du capital naturel non renouvelable du continent a été estimée à 2 400 milliards de dollars américains en 2018, la richesse en minéraux et en combustibles fossiles étant estimée à 215 milliards de dollars américains et à 1 060 milliards de dollars américains, respectivement.³⁵ Les pays d'Afrique du Nord, dont l'Égypte, le Maroc et la Tunisie, ont contribué à hauteur d'environ 26 % et 15 % respectivement à la richesse en minéraux et en combustibles fossiles du continent. L'Afrique australe et l'Afrique de l'Ouest ont contribué le plus à la richesse minérale du continent (32 %) et aux combustibles fossiles (51 %), respectivement. L'Afrique de l'Est a contribué le moins aux deux ressources naturelles.

Dans les pays africains riches en ressources, le pétrole et l'exploitation minière représentent en moyenne plus d'un quart du produit intérieur brut (PIB) et plus de trois quarts des recettes d'exportation.³⁶ La valeur des minéraux en tant que capital naturel non renouvelable a fortement augmenté entre 2005 et 2012 avant de diminuer mais reste supérieure à la valeur de 1995 (figure 3.11). En revanche, la valeur des combustibles fossiles a augmenté de 1998 à 2014 avant de diminuer (figure 3.12). Si l'on compare la valeur maximale enregistrée des richesses naturelles provenant des minéraux en 2012 à la dernière valeur estimée

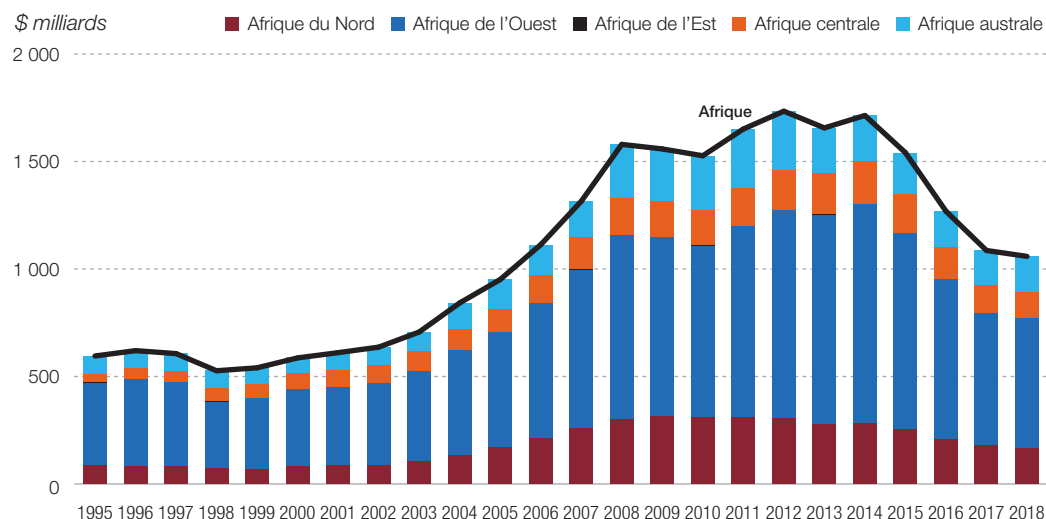
Les abondantes ressources renouvelables et non renouvelables et les services écosystémiques essentiels de l'Afrique représentent environ 62 % de son PIB et ont le potentiel de stimuler la croissance économique dont elle a tant besoin

FIGURE 3.11 Valeur de la richesse minérale de l'Afrique, 1995–2018



Source: Calculs des services de la Banque à partir des données de la Banque mondiale (2021).

FIGURE 3.12 Richesse en combustibles fossiles de l'Afrique, 1995 et 2018



Source: Calculs des services de la Banque à partir des données de la Banque mondiale (2021).

La valeur des minéraux en tant que capital naturel non renouvelable a fortement augmenté entre 2005 et 2012 avant de diminuer, tout en restant supérieure à la valeur de 1995

en 2018, on constate une différence de 44,5 % (173 milliards de dollars américains, en dollars constants de 2018). La différence correspondante dans la valeur des combustibles fossiles était de 675 milliards de dollars, ce qui équivaut à environ 37 % du PIB du continent en 2018.

Pour que l'abondance des ressources naturelles stimule le développement économique, les pays africains doivent veiller à recevoir une part équitable de la rente tirée de ces ressources et en gérer efficacement les revenus. Les politiques fiscales doivent être conçues de manière à internaliser les coûts d'opportunité environnementaux liés à l'exploitation des ressources non renouvelables. Les instruments fiscaux les plus utilisés sont les redevances, l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés. L'impôt sur le revenu peut être neutre, l'impôt sur les sociétés est généralement progressif, tandis que les redevances (un impôt ad valorem) sont régressives et peuvent entraîner une augmentation du niveau des minerais (tableau 3.1).

Lorsque l'extraction d'une ressource naturelle génère une externalité négative, telle que des dommages environnementaux, ou lorsque les coûts de l'exploitation minière constituent une information privée, les gouvernements peuvent appliquer des redevances (taxes ad valorem) pour orienter les voies d'extraction vers l'optimum.³⁷ Les recettes générées par l'impôt sur les sociétés sont généralement faibles sur l'ensemble du

continent en raison de l'asymétrie de l'information sur les coûts de production, qui sont souvent surévalués malgré les rendements économiques élevés de l'extraction du pétrole et des minerais. En 2020, les quatre principaux pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne affichaient les ratios loyer/PIB suivants : Nigeria 4,4 %, Angola 24 %, Congo 31,9 % et Guinée équatoriale 15,6 %. Les ratios de la rente minière par rapport au PIB étaient, en moyenne, encore plus faibles, allant de 7,2 % au Mali à 0,1 % au Botswana et en République centrafricaine. Le taux de rendement économique interne moyen avant et après impôt sur l'extraction pétrolière au Tchad, au Ghana et au Nigeria se situait entre 41 % et 34 %, ce qui est bien supérieur au taux critique commun compris entre 12 et 14 % que les entreprises cherchent à dépasser pour obtenir l'autorisation d'investir.³⁸

En outre, les redevances négociées sont souvent faibles dans de nombreux pays africains.³⁹ En République démocratique du Congo, les taux varient de 2,5 % à 10 %, selon le minerai. Le taux de redevance pour l'or au Ghana varie de 3 à 5 %, en fonction du prix de l'or ; celui du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud varie de 4 à 6 % et de 0,05 à 7 %, en fonction du type et du prix du minerai. Dans la plupart des pays du continent, le taux de redevance moyen est de 3 %, car les compagnies minières font valoir qu'un taux plus élevé nuirait à la rentabilité et à l'investissement dans les mines.

TABLEAU 3.1 Instruments fiscaux utilisés pour les revenus tirés de l'extraction des ressources naturelles

Redevances	Les taux de redevance sont habituellement établis comme un pourcentage fixe de la production ou des revenus bruts. Les redevances sont normalement considérées comme plus faciles à administrer, car il est plus aisé pour l'État hôte de déterminer et de surveiller la production et les prix des ressources naturelles que les coûts de production. En général, il s'agit d'un impôt régressif, car il augmente avec les revenus et non pas avec les flux de trésorerie nets. Dans certains régimes fiscaux, les taux de redevance peuvent varier en fonction de la production cumulée ou quotidienne, ou d'autres facteurs.
Primes	Les primes peuvent être payées par les investisseurs à l'État hôte au moment de la signature du contrat, de la découverte des ressources ou du lancement de la production. Leur montant peut faire l'objet d'une négociation, être établi par la loi ou découler du processus d'appel d'offres. Les primes sont relativement faciles à administrer, mais elles ont tendance à être régressives, car dans la plupart des cas, elles n'augmentent pas proportionnellement aux flux de trésorerie nets.
Taxes sur la rente des ressources/ sur les bénéfices additionnels	Les taxes sur les bénéfices additionnels visent à imposer les bénéfices excédentaires. L'impôt est donc prélevé, ou son taux accru, quand le projet dépasse un taux de rentabilité économique interne prédéfini. Les taxes sur les bénéfices additionnels sont progressives, car les recettes publiques augmentent proportionnellement à la hausse des flux de trésorerie nets.
Impôt sur le revenu des sociétés	L'impôt sur le revenu des sociétés est perçu en tant que pourcentage des bénéfices tirés de la vente de la production des ressources naturelles au niveau d'une entreprise. Cet impôt est neutre et facile à administrer pour les services fiscaux.
Droits à l'importation	Les investisseurs ont souvent besoin d'importer des équipements coûteux en vue de l'exploration et de la mise en valeur des ressources naturelles. Prélever des droits sur ces importations constitue une considérable source de revenus précoces pour le gouvernement, mais peut également décourager les sociétés d'explorer et de mettre en valeur les ressources. Dans certains pays, des inquiétudes surgissent sur le fait que les sociétés étrangères soumises à des droits à l'importation élevés risquent d'être la cible de comportements de recherche de rente.
Loyers	Les loyers sont payés par l'investisseur pour une période afin d'obtenir le droit d'explorer, de produire ou d'exploiter une mine dans une zone spécifique. Le montant du loyer est souvent fixé par la loi, mais peut parfois être négocié ou déterminé par l'appel d'offres. Les loyers sont faciles à administrer, mais aussi régressifs, car ils n'augmentent pas en fonction des flux de trésorerie nets.
Participation de l'État	Dans certains pays, les États détiennent des participations dans les projets d'exploitation des ressources naturelles, pour permettre au gouvernement d'obtenir une part des éventuelles rentes économiques ultérieures à l'impôt qui pourrait dériver du projet.

Source: Wilde 2016.

De plus, les accords de concession inéquitables signés avec les sociétés minières étrangères restreignent l'utilisation des instruments fiscaux, limitant ainsi la part des recettes tirées des ressources naturelles qui reste dans les pays.

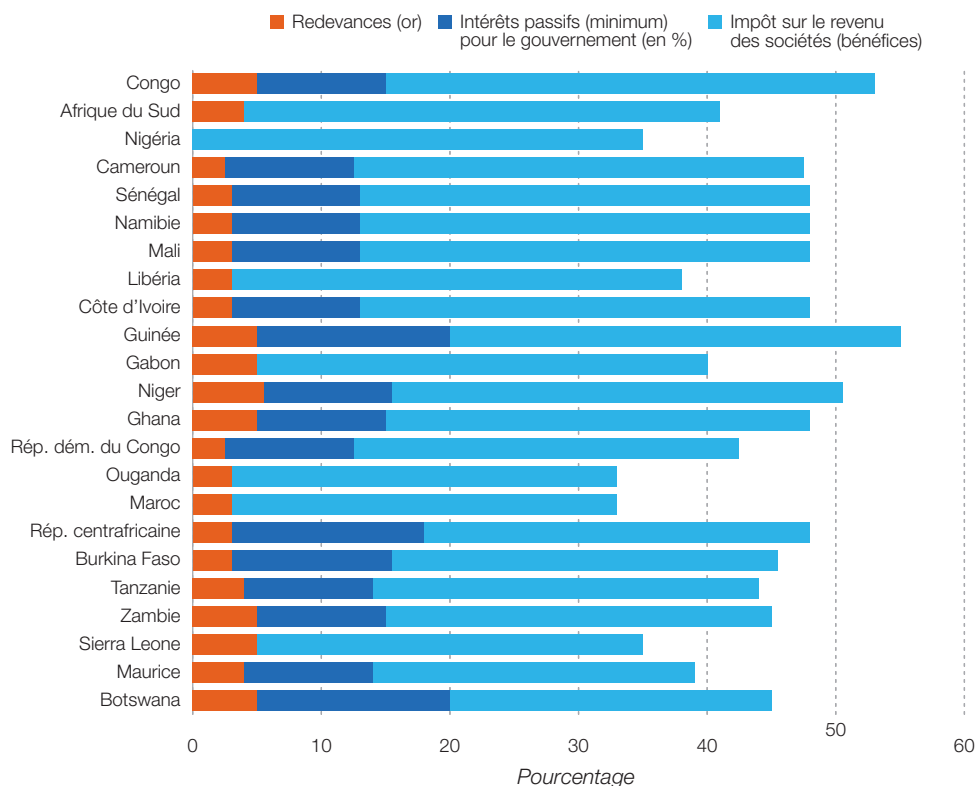
Les gouvernements africains devraient déployer différents instruments fiscaux pour obtenir une part équitable des revenus provenant des ressources non renouvelables. Les taux de redevance peuvent être utilisés et fixés à des niveaux supérieurs aux taux actuels si le système fiscal global est progressif ou si l'extraction entraîne des dommages environnementaux. Une étude n'a révélé qu'une réduction marginale (2 %) du taux de rendement financier interne des opérations minières lorsque le taux de redevance passe de 0 à 3 %.⁴⁰ En outre, étant donné que les prix internationaux des minéraux et du pétrole sont volatils, les gouvernements devraient mettre en place des taxes sur les bénéfices exceptionnels. Lorsque les prix élevés d'une ressource naturelle entraînent des bénéfices excessifs, les gouvernements

devraient être en mesure d'intervenir et d'obtenir d'une partie des rentes.

Malgré les avantages potentiels des taxes sur les bénéfices exceptionnels, leur conception peut être complexe et nécessiter des capacités techniques et administratives qui font défaut dans de nombreux pays africains riches en ressources. En attendant que les pays africains développent ces capacités à long terme, certains experts ont recommandé d'adopter des régimes de taux fixes, plus faciles à administrer, plutôt qu'un système à plusieurs niveaux. Le partage progressif de la production basé sur le facteur R utilisé par le Ghana et d'autres pays est souhaitable, tandis que les instruments fiscaux basés sur le taux de rendement utilisés en Angola et ailleurs sont considérés comme trop complexes pour être adoptés par certains pays. Le mécanisme du facteur R est une procédure standard qui permet de calculer les redevances sur la base du rapport entre les recettes cumulées et les dépenses cumulées.

Les gouvernements africains devraient déployer différents instruments fiscaux pour obtenir une part équitable des recettes provenant des ressources non renouvelables

FIGURE 3.13 Instruments fiscaux dans le secteur minier africain et année de promulgation



Source: Gajigo et coll. 2012.

Toutefois, l'obtention d'une « part équitable » des revenus provenant des ressources non renouvelables ne garantit pas le développement économique. La corruption qui sévit dans les pays où les institutions sont faibles est considérée comme la source de la malédiction des ressources en Afrique. Des pays riches en ressources en Afrique et ailleurs dans le monde en développement connaissent une faible croissance économique et une grande pauvreté.⁴¹ Par exemple, les flux financiers illicites annuels liés principalement aux ressources naturelles de l'Afrique sont estimés entre 50 et 80 milliards de dollars américains.⁴² Ainsi, en plus de veiller à ce que l'imposition des revenus tienne compte du coût de l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables, y compris des dommages environnementaux, les revenus générés devraient être réinvestis dans le capital productif afin d'approfondir la diversification économique et de mettre en place des institutions solides et transparentes pour la gouvernance des ressources naturelles.

Les nations du continent riches en ressources devraient tenir compte de la manière dont les rentes tirées des ressources non renouvelables sont utilisées. Il est souvent recommandé d'utiliser l'épargne nette ajustée (ENA) ou l'épargne véritable comme indicateur directeur. Elle est égale à la différence entre l'épargne brute et la consommation de capital fixe (amortissement), en tenant compte de l'évolution de la dégradation des ressources naturelles et de l'environnement, tels que le coût des dommages causés à la santé humaine par la pollution de l'air. Une valeur positive de l'épargne nette ajustée signifie que la richesse du pays augmente, tandis qu'une valeur négative dénote un appauvrissement du stock de capital du pays et du bien-être matériel futur.⁴³ Des estimations récentes montrent que la Guinée, le Mozambique, la Sierra Leone et le Sud-Soudan ont affiché une valeur moyenne négative de l'épargne nette ajustée sur la période 2015–19,⁴⁴ tandis que le Nigeria a affiché une valeur nulle de l'épargne nette ajustée et que le

Ghana, le Soudan et la Zambie ont affiché des valeurs positives.

Le Botswana s'est forgé une réputation en matière de gestion budgétaire prudente de ses richesses minérales, et d'autres pays africains peuvent s'en inspirer. Dans le cadre de ses efforts en faveur du développement durable et de la stabilité économique, le pays a mis en place un indice budgétaire durable (SBI), qui est le rapport entre les dépenses récurrentes (non liées à l'investissement) et les recettes non minières.⁴⁵ Si l'indice est égal à 1, les dépenses récurrentes sont financées en partie par les recettes minières. Une valeur inférieure à 1 est synonyme de durabilité puisque les recettes non récurrentes (recettes minérales) sont épargnées ou consacrées à l'investissement public dans l'éducation.

À mesure que le monde évolue vers une économie verte et à faible émission de carbone, les réserves de combustibles fossiles de l'Afrique risquent de devenir inutilisables ou non rentables. Cela pourrait entraîner une perte substantielle de valeur et de revenus potentiels. L'immobilisation de ces actifs en raison de la forte baisse attendue de la demande de combustibles fossiles au cours des trois prochaines décennies réduira la viabilité des économies des pays riches en combustibles fossiles.^{46, 47} L'ampleur de l'effet dépendra de la manière dont les risques inhérents à la transition seront gérés. Il a été estimé que, selon les orientations de la politique climatique mondiale, la richesse mondiale en combustibles fossiles pourrait diminuer de 13 à 18 % au cours de la période 2018–50.⁴⁸ Étant donné que les économies à faible revenu et riches en combustibles fossiles sont susceptibles d'en subir le plus gros de l'impact, les pays africains devront probablement convertir leur richesse énergétique souterraine en actifs alternatifs tels que le capital humain et le capital produit, et demander de l'aide pour effectuer une transition efficace.⁴⁹

Opportunités dans le domaine des ressources renouvelables

Les ressources renouvelables se reconstituent au fil du temps et peuvent générer des bénéfices à perpétuité si le taux d'extraction ne dépasse pas le taux de reproduction. Si les ressources sont extraites de manière durable, leur flux génère

des flux de revenus (moyens de subsistance, bénéfiques et recettes en devises) et n'épuise pas le capital. Il est donc important de soutenir les moyens de subsistance de plusieurs communautés et le développement économique de l'Afrique. Il y a deux raisons principales pour lesquelles ces ressources peuvent générer moins de revenus que leur potentiel : si les ressources ne sont pas extraites à un niveau qui génère les rentes économiques maximales, et si le pays riche en ressources ne reçoit pas une part équitable des rentes tirées des ressources, en particulier lorsque des capitaux étrangers sont investis dans leur extraction. Dans presque tous les pays africains, les ressources renouvelables ont une capacité d'extraction excessive (surcapitalisation) et sont surexploitées, les investissements étrangers directs contribuant de manière significative au problème. Cette surexploitation est généralement due à des pratiques de gestion des ressources en libre accès ou en commun.⁵⁰

Pêche de capture

La production annuelle de poissons de capture en Afrique est estimée à 10 millions de tonnes environ 7 millions de tonnes proviennent des pêcheries marines et 3 millions de tonnes des pêcheries intérieures.⁵¹ Le poisson fournit des protéines, des minéraux et des micronutriments indispensables à plus de 400 millions de personnes sur le continent. En Gambie, au Ghana et en Sierra Leone, plus de 60 % des protéines animales proviennent du poisson, et au Sénégal, environ 47 %. La consommation intérieure de protéines de poisson provient principalement (environ 90 %) des débarquements des flottes artisanales. Environ 13 millions de personnes sont engagées dans la pêche, la transformation et le commerce du poisson sur le continent, dont environ 46 % de femmes.⁵² Malgré le potentiel de la pêche de capture à générer ces bénéfices substantiels à perpétuité, il a été rapporté que 60 % des stocks de poissons sauvages en Afrique sont pleinement exploités, tandis que 30 % sont surexploités.⁵³ Les trois catégories de flottes de pêche sont les flottes locales à petite échelle, qui fournissent 90 % des emplois dans le secteur, les flottes industrielles, qui appartiennent à des nationaux ou à des étrangers, et les flottes en eaux lointaines, qui sont organisées par des

Le Botswana s'est forgé une réputation de gestion budgétaire prudente de ses richesses minérales, et d'autres pays africains peuvent s'en inspirer

La valeur estimée des stocks de poissons a chuté de 59 milliards de dollars américains en 2003 à 20 milliards de dollars américains en 2008, période durant laquelle l'Afrique a perdu plus de 38 milliards de dollars américains de son capital halieutique

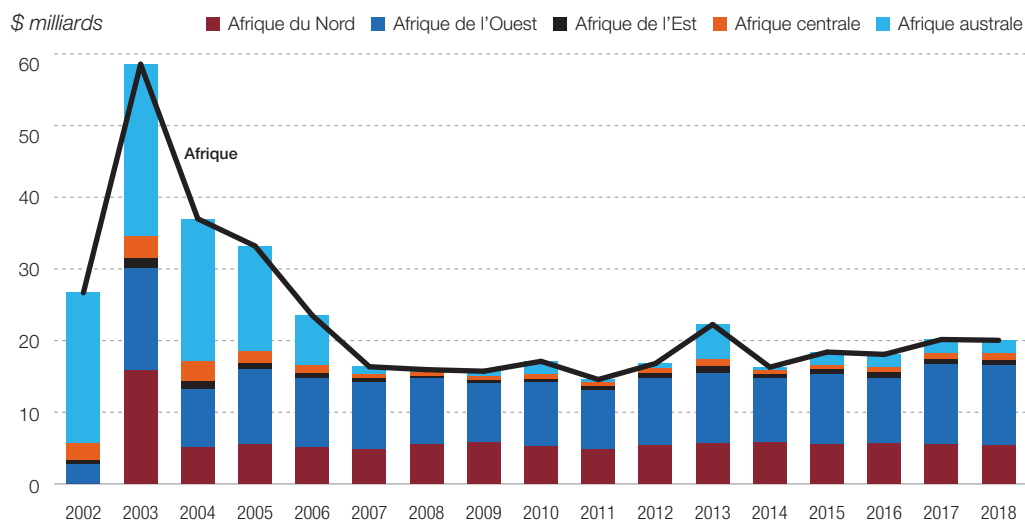
accords d'accès conclus avec le pays côtier pour autoriser la pêche dans ses zones économiques exclusives.

Cependant, les stocks de poissons de l'Afrique diminuent. La valeur estimée des stocks de poissons a chuté de 59 milliards de dollars américains en 2003 à 20 milliards de dollars américains en 2008. Au cours de cette période, l'Afrique a perdu plus de 38 milliards de dollars américains du capital de ses pêcheries (figure 3.14). Cette situation est imputable à la faiblesse des stocks de poissons de capture due à la surpêche biologique. Les principaux facteurs qui contribuent à la surpêche en Afrique sont la surcapacité, les activités de pêche illicites, non déclarées et non réglementées (INN), la mauvaise gouvernance des ressources, le manque de connaissance et la perception erronée de la dynamique biophysique, et les conditions climatiques telles que la salinité, les remontées d'eau côtière et l'élévation du niveau de la mer. Il est difficile d'évaluer l'impact économique des activités de pêche INN. En Afrique de l'Ouest, par exemple, malgré le déclin de la population de poissons, la capacité de pêche a augmenté de 50 % depuis les années 1970,⁵⁴ et le coût annuel des activités de pêche INN s'élève à 2,3 milliards de dollars américains.⁵⁵ Une étude récente estime la perte de 2 à 3 millions de tonnes de poisson par an (environ 20 % de la production totale déclarée) pour l'ensemble

des pays africains, pour une valeur brute de 3 à 5 milliards de dollars américains.⁵⁶ Elle estime les pertes de revenus pour l'industrie à 2 milliards de dollars américains et les pertes fiscales pour les gouvernements à 1,5 milliard de dollars américains supplémentaires.

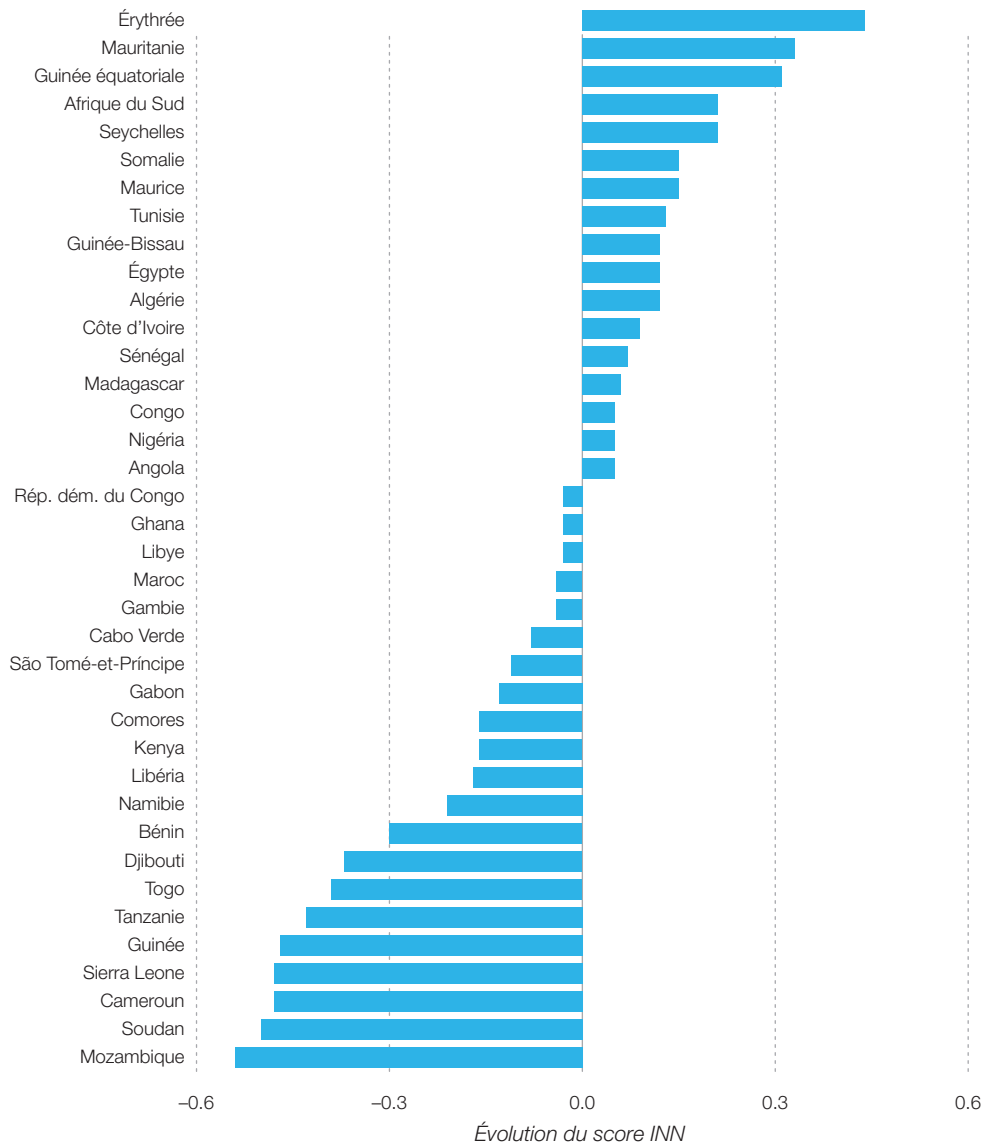
Un indice composite développé récemment pour rendre compte de l'état des pratiques de pêche INN dans les pays côtiers d'Afrique a montré que les pays côtiers d'Afrique n'ont connu qu'une légère amélioration, passant de 2,39 à 2,32 entre 2019 et 2021 sur une note allant de 1 à 5, où 1 est le meilleur et 5 le pire⁵⁷. Il existe toutefois des variations entre les pays (figure 3.15). Le Mozambique a réalisé les meilleurs progrès, tandis que l'Érythrée a régressé. Au cours de la dernière décennie, plusieurs partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux ont aidé les États africains et leurs organisations régionales de pêche à renforcer leurs capacités de lutte contre les activités de pêche INN. Par exemple, en 2014, la Banque africaine de développement a souligné l'importance d'accroître son engagement en faveur de la protection des eaux côtières contre la pêche INN. Entre 2016 et 2018, la Banque a également soutenu plusieurs pays d'Afrique centrale et de l'Ouest dans l'adoption et la mise en œuvre de l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port et soutient l'Initiative pour la transparence dans le secteur de la pêche depuis son lancement en 2017.

FIGURE 3.14 La valeur des pêches de capture en Afrique



Source: Calculs des services de la Banque à partir des données de la Banque mondiale (2021).

FIGURE 3.15 Évolution des scores des activités de pêche INN entre 2019 et 2021



Les pays côtiers d'Afrique n'ont enregistré qu'une amélioration marginale des activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée entre 2019 et 2021

Source: Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée (<https://iuufishingindex.net/>).

Outre la pêche INN, les accords d'accès ont tendance à favoriser les flottes de pêche lointaine. En permettant aux flottes de pêche étrangères d'accéder à leurs eaux, les pays africains pourraient générer des revenus qui pourraient être utilisés pour financer d'importants programmes sociaux et économiques. Les accords d'accès aux pêcheries s'appliquent généralement au cadre contractuel qui permet aux navires de pêche industrielle appartenant à des pays pratiquant la pêche lointaine de pêcher dans les eaux de pays tiers riches en ressources.

En réalité, la plupart des pays africains sont lésés. Les accords d'accès amènent les flottes étrangères à privilégier les gains économiques à court terme au détriment de la durabilité à long terme, ce qui compromet les moyens de subsistance des communautés côtières. Les flottes de pêche lointaine se livrent également à des pratiques INN en raison de la corruption politique qui sévit dans les pays riches en ressources et de leur manque de capacités et de ressources financières pour en assurer le suivi, le contrôle et la surveillance.⁵⁸

La couverture forestière de l'Afrique est estimée à 637 millions d'hectares, soit 23 % de la superficie du continent, et les paysages boisés et les arbres hors forêt sont estimés à 13 % de la superficie du continent, soit 350 millions d'hectares

Pour que les accords d'accès aux pêcheries profitent aux pays africains en générant davantage de revenus et d'emplois tout en promouvant des pratiques de gestion durable des pêcheries et en protégeant la biodiversité marine, ils doivent être structurés de manière à ce que les pays africains reçoivent une part équitable des avantages économiques. Ils devraient compoter des dispositions relatives au transfert de technologies et au renforcement des capacités afin de permettre aux pays africains de développer leur propre secteur de la pêche et de créer des emplois, ce qui peut prendre la forme de formations aux techniques de pêche modernes, à l'utilisation de l'équipement et au développement des infrastructures. Ils devraient donner la priorité aux pratiques de pêche durables afin de garantir la viabilité à long terme des stocks de poissons. Ils doivent prévoir des mesures visant à contrôler et à faire respecter les réglementations en matière de pêche, notamment le suivi par satellite des navires de pêche, la présence d'observateurs à bord et l'application de sanctions en cas de non-respect des règles. Enfin, ils doivent favoriser la coopération régionale entre les pays africains afin de relever les défis communs et d'élaborer une approche coordonnée de la gestion des pêcheries. Il peut s'agir de partager des données et des bonnes pratiques, de mener des recherches conjointes et de déployer des efforts communs en matière d'application de la réglementation.

Mangroves

Dans les régions tropicales et subtropicales, les mangroves côtières offrent plusieurs avantages économiques et écosystémiques, notamment la séquestration du carbone, la protection contre les inondations, la conservation de la biodiversité et les produits ligneux et non ligneux. La richesse totale des mangroves en Afrique subsaharienne est passée de 3,7 milliards de dollars américains à 7,6 milliards de dollars américains entre 1995 et 2018. Pour les pays africains disposant de données cohérentes entre 1995 et 2018, le Ghana a enregistré la plus forte augmentation de la valeur des mangroves, soit 975 millions de dollars américains au cours de la période (1995 à 2018) (figure 3.16). Il est suivi par le Sénégal (609 millions de dollars américains) et le Nigeria (386 millions de dollars américains), tandis que l'Égypte a enregistré

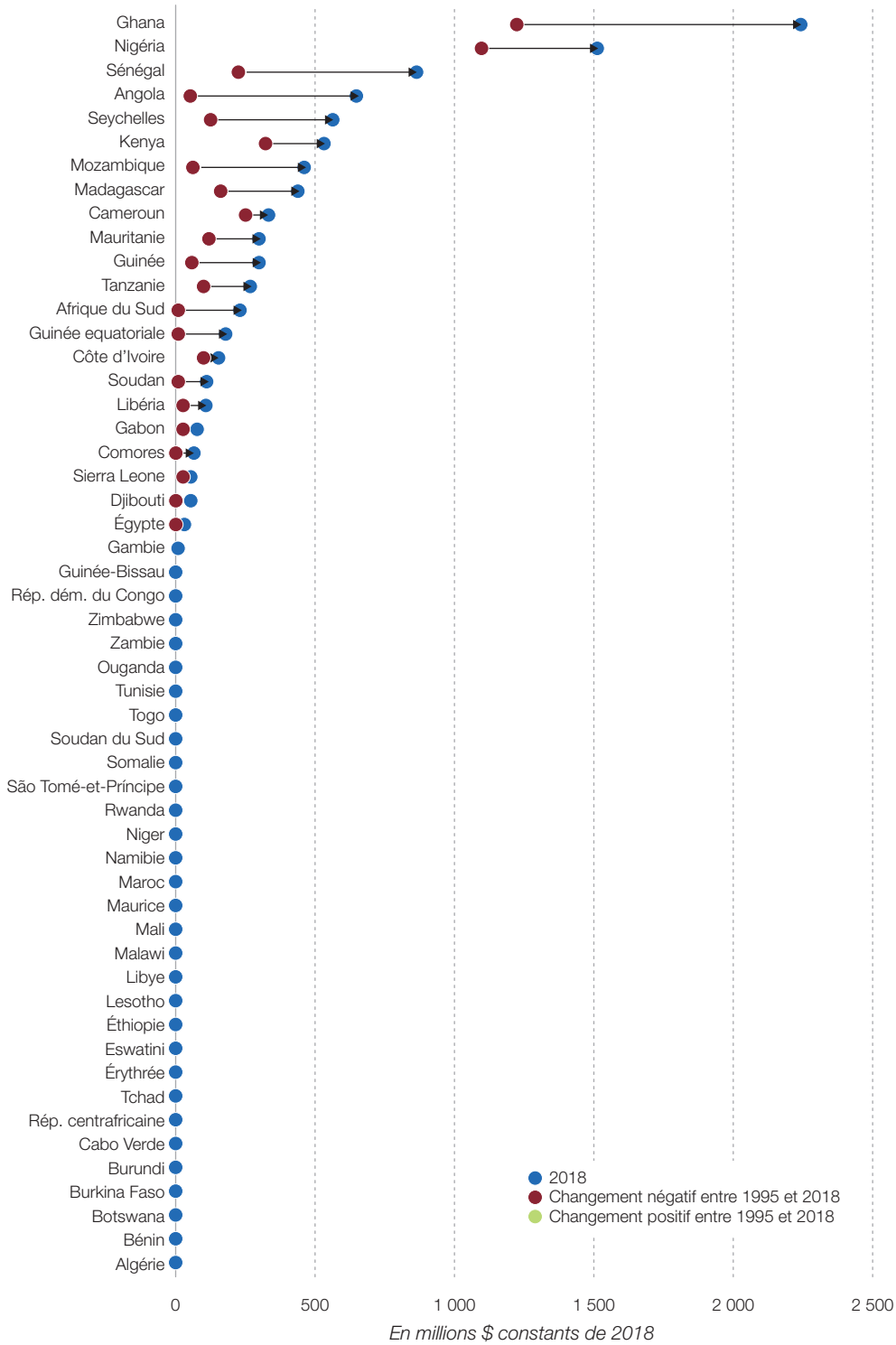
le gain le plus faible, soit 28,7 millions de dollars américains. Ces valeurs sont basées sur la taille ou l'étendue des mangroves, leur capacité de protection contre les risques d'inondation et la valeur du capital produit qui pourrait être endommagé en l'absence de mangroves.⁵⁹ Bien que la superficie ou l'étendue totale des mangroves ait diminué d'environ 2 % entre 1995 et 2018 et de moins de 1 après 2010, leur valeur de protection contre les inondations a augmenté de 150 % au cours de la période, générant une augmentation nette de la richesse des mangroves.⁶⁰

Les mangroves sont menacées par la perte et la dégradation de leur habitat en raison du développement côtier, de la pollution et de la surexploitation, du changement climatique et de l'élévation du niveau de la mer. L'élévation du niveau de la mer, associée aux changements dans l'affectation des terres et au développement côtier, peut entraver l'écoulement d'eau douce et de sédiments, ce qui constitue une menace pour les mangroves. Les stratégies visant à protéger les mangroves sont notamment la création de zones protégées contre la pêche, l'exploitation forestière et toute autre pratique destructrice, la promotion de pratiques de gestion durable des forêts, la promotion d'une gestion communautaire des ressources et la mise en place de moyens de subsistance alternatifs et supplémentaires pour les communautés locales.

Forêts

La couverture forestière de l'Afrique est estimée à 637 millions d'hectares, soit 23 % de la superficie du continent, et les paysages boisés et les arbres hors forêt sont estimés à 13 % de la superficie du continent, soit 350 millions d'hectares.⁶¹ L'Afrique centrale et l'Afrique australe sont des régions plus riches en forêts que les autres parties du continent. Au niveau continental, alors que les produits forestiers (ligneux et non ligneux) contribuent au PIB à hauteur d'environ 6 % par an, la valeur du capital naturel du bois africain était d'environ 725,5 milliards de dollars américains en 2018, contre 582,2 milliards de dollars en 1995.⁶² En plus de la richesse en bois forestier, la richesse en écosystèmes forestiers du continent a augmenté de 338,5 milliards de dollars américains à 374,1 milliards de dollars américains entre 1995 et 2018. En 2018, la valeur totale du capital forestier de l'Afrique (bois et services

FIGURE 3.16 Augmentation de la valeur de la richesse des mangroves de l'Afrique entre 1995 et 2018



Source : Calculs des services de la Banque à partir des données de la Banque mondiale (2021).

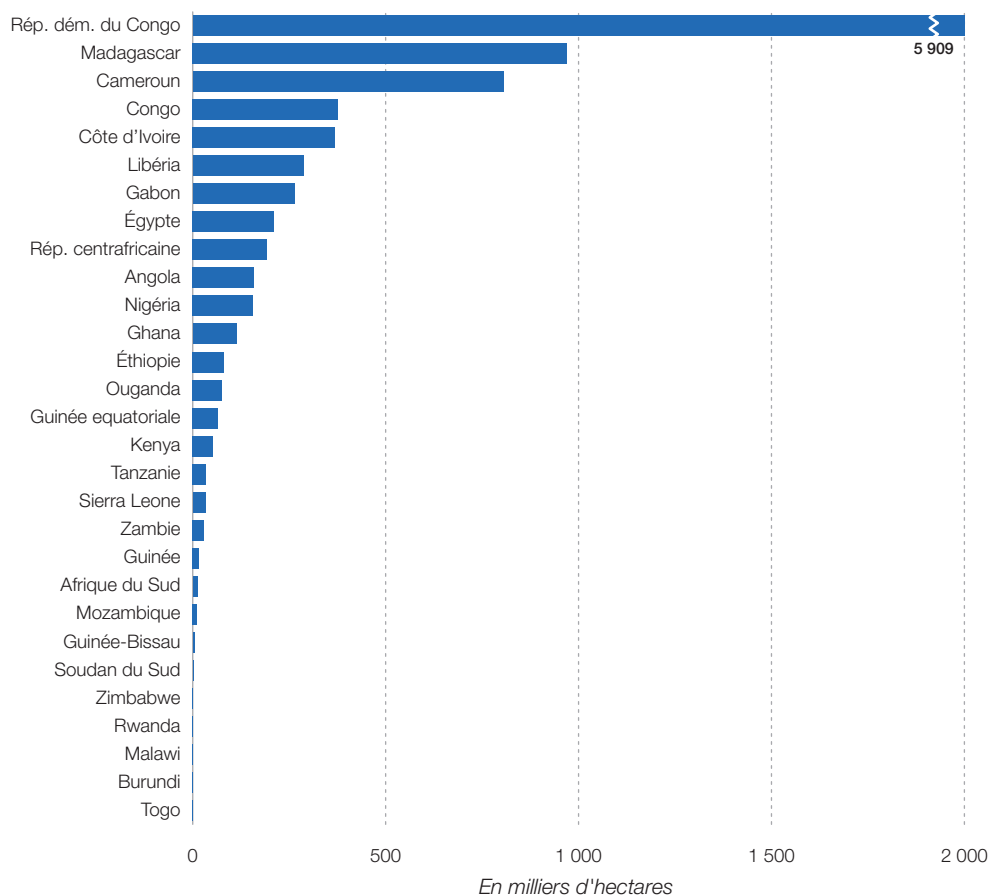
La protection des forêts africaines nécessite une approche à multiples facettes impliquant des politiques gouvernementales, l'engagement des communautés, l'éducation et la sensibilisation du public

écosystémiques) était d'environ 1 100 milliards de dollars américains. La République démocratique du Congo possède le capital forestier et écosystémique le plus élevé, évalué à 126,8 milliards de dollars américains et 51,1 milliards de dollars américains, respectivement. L'augmentation de la valeur du bois forestier – bien que l'Afrique enregistre la plus forte perte de forêts au monde, estimée à 7,9 millions d'hectares entre 2001 et 2018 – est probablement due à la hausse des cours du bois.⁶³ La perte de forêt équivaut à environ 9,0 milliards de dollars américains en capital naturel (valeur du bois), selon les estimations de 2018. Entre 2001 et 2021, la République démocratique du Congo a enregistré la plus forte perte de couvert forestier, soit plus de 5,9 millions d'hectares, en raison de l'exploitation illégale des forêts (figure 3.17).

La protection des forêts africaines nécessite une approche multidimensionnelle s faisant

appel aux politiques gouvernementales, à la participation des communautés, à l'éducation et à la sensibilisation du public. Les gouvernements devraient promouvoir et appliquer des politiques et des réglementations visant à protéger les réserves et à empêcher l'exploitation forestière illégale, en renforçant l'application des lois et en fixant des sanctions pour les cas d'exploitation forestière illégale. Les pratiques forestières durables, telles que l'exploitation sélective et le reboisement, doivent être encouragées pour réduire la déforestation. La promotion de pratiques agricoles durables peut réduire la nécessité pour les agriculteurs de défricher de nouvelles terres. La déforestation peut également être ralentie en sensibilisant le public, par le biais de campagnes d'éducation, de programmes de sensibilisation et de campagnes médiatiques, aux effets négatifs de la déforestation et en

FIGURE 3.17 Perte de couvert forestier en Afrique entre 2001 et 2021



Source: Calculs des services de la Banque à partir des données de la Banque mondiale (2021).

faisant participer les communautés locales à la gestion des forêts protégées.

L'un des moyens de réguler l'extraction excessive et de promouvoir le respect de l'environnement est de recourir à des garanties de bonne exécution, qui accordent des droits de coupe à long terme et la responsabilité de la gestion durable des forêts à un preneur à bail par voie d'appel d'offres.⁶⁴ Ces systèmes peuvent être conçus de manière à imposer le respect de normes technologiques ou de bonne exécution. Une autre solution consiste à mettre en place un mécanisme de remboursement de dépôt (subvention fiscale) dans lequel un individu paie la caution initiale mais reçoit remboursement de la caution sous forme de subvention si des actions entreprises se traduisent par une amélioration au-dessus d'un niveau de référence. Les garanties de bonne exécution peuvent effectivement modifier la structure des incitations et le comportement des exploitants forestiers,⁶⁵ en les transformant en exécutants, en appliquant des sanctions plus sévères que le simple retrait de la concession. Elles peuvent également réduire le fardeau et le coût du contrôle. Le rapport coût-bénéfice de la protection des forêts africaines est de 3:1.⁶⁶

En plus de générer des revenus, les forêts et les bois d'Afrique fournissent des services écosystémiques tels que la protection des bassins versants et du débit des cours d'eau, la lutte contre l'érosion, l'amélioration de la fertilité des sols, la régulation du climat et la protection de la biodiversité.⁶⁷ Les forêts tropicales abritent au moins deux tiers de la diversité de la flore et de la faune mondiales et stockent 25 % du carbone terrestre en surface et en sous-sol.⁶⁸ Il est donc essentiel de préserver ce capital naturel. La valeur du capital naturel des écosystèmes forestiers africains a été estimée à 374 milliards de dollars américains en 2018, le Cameroun, la République démocratique du Congo, l'Afrique du Sud, la Tanzanie et la Zambie représentant 40 % de cette valeur.

Écotourisme

L'écotourisme se développe en Afrique et de nombreux pays le promeuvent comme un moyen de développement durable. Les atouts naturels uniques du continent – sa faune emblématique, ses montagnes, ses cascades, ses rapides, ses forêts majestueuses, ses populations d'oiseaux uniques, ses plages immaculées et ses récifs

coralliens – constituent une valeur considérable qui peut être exploitée pour développer le secteur du tourisme et contribuer à la création d'emplois et de moyens de subsistance.

Ses nombreuses réserves de faune et de flore et ses parcs nationaux offrent aux amateurs de nature une destination idéale. Avec une grande variété de paysages, des vastes savanes d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe aux forêts tropicales luxuriantes d'Afrique centrale et aux déserts d'Afrique du Nord, le continent offre des paysages impressionnants. Les visiteurs peuvent observer des espèces exotiques, telles que les « Big Five » (les cinq plus grandes espèces indigènes – lions, éléphants, léopards, rhinocéros et buffles), dans leur habitat naturel grâce à des safaris en voiture, des randonnées pédestres et des safaris ornithologiques. Ils peuvent également observer les baleines sur les côtes, les fonds marins et pratiquer la pêche de loisir en mer Rouge et en Méditerranée. L'Afrique de l'Est et l'Afrique australe sont les principales destinations du tourisme axé sur la nature. En Namibie, par exemple, un cinquième des emplois est lié au tourisme vert. En Tanzanie, le tourisme axé sur la nature est la principale source de devises, en concurrence avec l'or. L'écotourisme peut encourager la croissance économique et créer des emplois dans les zones rurales et les communautés de protection de la nature. Il peut favoriser les échanges culturels entre les visiteurs et les communautés qui les accueillent, ce qui permet de mieux apprécier les différences culturelles. Les revenus tirés de l'écotourisme pourraient être réinvestis pour améliorer les services écosystémiques provisoires dérivés des ressources ornementales et du tourisme de la faune et de la flore.

Possibilités offertes par les accords internationaux

Les avantages limités que l'Afrique a tirés des accords internationaux passés sont en partie imputables à la capacité limitée des pays à négocier de meilleures positions⁶⁹, à faire le point sur leurs ressources, ou à identifier et à communiquer les lacunes en matière d'assistance. Les pays africains ne parviennent pas non plus à négocier des avantages optimaux de leurs ressources naturelles avec les investisseurs privés, en partie à cause de l'incapacité à mener des enquêtes

Les avantages limités que l'Afrique a tirés des accords internationaux passés sont en partie imputables à la capacité limitée des pays à négocier de meilleures positions, à faire le point sur leurs ressources ou à identifier et à communiquer les lacunes en matière d'assistance

ENCADRÉ 3.1 Échanges dette-nature

Les forêts, la biodiversité et les services écosystémiques sont issus d'actifs naturels et ont le potentiel de financer la lutte contre le changement climatique et la croissance verte et de soutenir la viabilité de la dette grâce à des mécanismes de financement innovants tels que les échanges dette contre nature. Un échange dette-nature est un type de transaction financière dans lequel une partie de la dette souveraine d'un pays en développement est annulée en échange de l'engagement du pays à conserver ses ressources naturelles. Ce type d'accord est conçu pour encourager le développement durable et les efforts de conservation, tout en aidant les pays à réduire le fardeau de leur dette.

Compte tenu de l'augmentation de l'encours de la dette de l'Afrique et de la pression intense exercée sur le service de la dette, les échanges dette-nature offrent une possibilité d'allègement marginal. Actuellement, moins de 3 milliards de dollars américains sont consacrés à la conservation de la biodiversité en Afrique, alors que l'on estime que le continent a besoin d'environ 1,2 milliard de dollars américains par an pour protéger la faune et la flore sauvages.¹ Il convient de noter qu'entre 1989 et 2015, l'Afrique n'a pu obtenir qu'environ 135 millions de dollars d'échanges dette-nature par le biais d'accords bilatéraux et multilatéraux. La dette extérieure totale de l'Afrique en 2021 était estimée à 1 090 milliards de dollars américains, ce qui représente environ 39,5 % du PIB du continent. On estime que le paiement du service de la dette dans 16 pays africains disposant de données sera de 22,3 milliards de dollars américains en 2023, de 25 milliards de dollars américains en 2024 et de 26,8 milliards de dollars américains en 2025. Bien que les fonds alloués aux échanges dette-nature soient très faibles jusqu'à présent, cet arrangement présente certains avantages. Si les allocations environnementales sont déployées pour capitaliser les fonds de conservation, elles pourraient croître au fil du temps et conduire à une meilleure protection de l'environnement. De plus, les pays qui reçoivent ces fonds pourraient jouir d'une certaine flexibilité budgétaire grâce à l'allongement des échéances et à la réduction des intérêts sur les dettes souveraines.² Cette flexibilité permettra aux pays d'emprunter davantage pour le développement socio-économique.

Si les échanges dette-nature peuvent être un outil puissant pour promouvoir le développement durable et la conservation en Afrique, ils ne sont pas sans poser de problèmes. Par exemple, il peut être difficile de s'assurer que les efforts de conservation sont efficaces et que les bénéfices sont répartis équitablement entre les communautés locales. En outre, on peut s'inquiéter de l'impact potentiel de l'annulation de la dette sur la cote de crédit d'un pays et sur sa capacité à accéder à des financements futurs.

Notes:

1. Centre africain de gestion des ressources naturelles et d'investissement 2022.

2. Centre africain de gestion des ressources naturelles et d'investissement 2022.

pour déterminer la valeur des réserves de ressources. Dans certains cas, les pays ont imposé des exigences en matière de contenu local sans investir dans la capacité locale à contribuer à la valeur ajoutée. Les Accords de Marrakech de 2001 ont été en partie une réponse à la prise de conscience que si l'Afrique a besoin d'un soutien international, de nombreux pays ne peuvent pas identifier et communiquer leurs besoins en

matière de capacités, d'où la nécessité d'un traitement spécial. D'autres institutions se sont également engagées à soutenir le renforcement des capacités des pays africains afin d'améliorer la capacité du continent à participer efficacement aux accords internationaux. En conséquence, de nombreux pays africains réclament aujourd'hui un renforcement de leurs capacités

afin d'améliorer les négociations dans le cadre des accords internationaux⁷⁰.

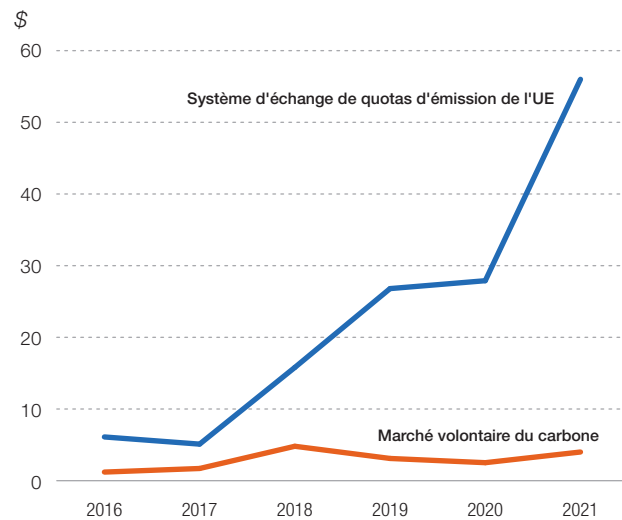
La mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique nécessite un renforcement des capacités. Il s'agissait d'un point clé de l'ordre du jour de la 15^{ème} conférence des parties qui s'est tenue à Montréal en décembre 2022 et qui a abouti à la décision de mettre en œuvre un cadre stratégique à long terme pour le renforcement des capacités et le développement. Les gouvernements africains ont beaucoup à gagner en s'engageant dans la mise en œuvre de ce cadre stratégique⁷¹. Au nombre des autres initiatives, on peut citer le Fonds vert pour le climat (FVC) qui, par l'intermédiaire du programme de préparation et de soutien préparatoire, a fourni des fonds pour aider les pays en développement à renforcer leur capacité à accéder au financement du FVC. L'Afrique reste le principal bénéficiaire de ce fonds⁷².

Échange de crédits carbone dans le cadre de l'accord de Paris

Les prix des réductions d'émissions sur les marchés de conformité sont beaucoup plus élevés que sur les marchés volontaires – une raison impérieuse pour les pays africains de se concentrer sur les marchés du carbone de conformité dans le cadre de l'Accord de Paris (figure 3.18). Le fossé entre les marchés de conformité et les marchés volontaires se creuse. En 2017, il n'était que de 3,41 dollars par tonne métrique d'émissions, mais en 2021, il sera de 52 dollars par tonne métrique. Les gouvernements africains ont donc beaucoup à gagner en investissant dans des procédures MRV appropriées dans le cadre du Règlement de Paris et en développant des mécanismes pour bénéficier du commerce dans le cadre de l'article 6 de l'Accord de Paris.

La réduction potentielle des coûts grâce au commerce des crédits de carbone, au lieu que chaque pays mette en œuvre ses CDN de son côté, est d'environ 250 milliards de dollars américains par an en 2030 et de 1 000 milliards de dollars américains par an en 2050.⁷³ Ainsi, la création de « résultats de l'atténuation transférés à l'échelle internationale » (RATI) pourrait représenter un gain énorme pour les pays africains⁷⁴. La région de l'Afrique australe a le coût marginal d'atténuation le plus faible et l'Afrique du Sud a le coût marginal d'atténuation le plus élevé, de sorte que le potentiel

FIGURE 3.18 Prix par tonne de réduction d'émissions dans l'EU-ETS et sur les marchés volontaires, 2016–2021

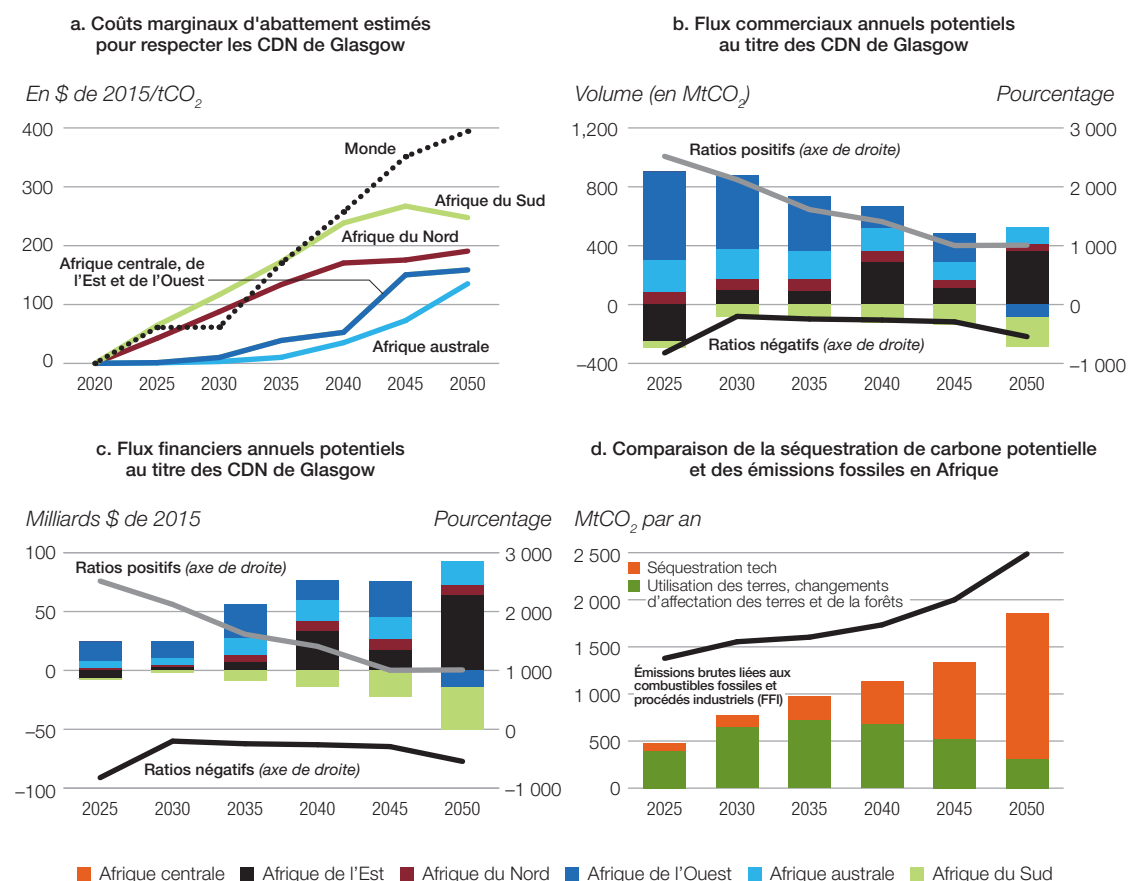


Source : Les valeurs semestrielles du système d'échange de quotas d'émission de l'UE sont tirées de <https://carboncredits.com/carbon-prices-today/> ; les valeurs du marché volontaire du carbone sont tirées des rapports annuels du marché des écosystèmes (<https://www.ecosystemmarketplace.com>).

d'échange des RATI n'est pas réparti uniformément entre les régions et les pays africains (figure 3.19, volet a). Mais l'Afrique dans son ensemble pourrait être un vendeur net de crédits d'émission (figure 3.19, volet b)⁷⁵. Les ventes pourraient s'élever à 881 MtCO₂ e par an d'ici 2030 et à un total de 18 124 MtCO₂ e d'ici 2050, pour une valeur totale estimée à 1 500 milliards de dollars américains. Les pays d'Afrique du Nord et d'Afrique du Sud achèteraient des crédits d'émission. Mais il serait plus réaliste que ces pays négocient des accords internationaux pour soutenir leurs efforts d'atténuation, à l'instar du partenariat international pour une transition énergétique juste conclu avec l'Afrique du Sud lors de la COP26 à Glasgow, qui a mobilisé un montant initial de 8,5 milliards de dollars américains pour soutenir la décarbonisation de l'économie sud-africaine⁷⁶. Les volumes financiers négatifs, estimés à 411 milliards de dollars américains cumulés d'ici 2050, devraient donc être interprétés comme le soutien financier international nécessaire à l'atténuation dans ces pays (figure 3.19, volet c). L'Afrique pourrait être un acteur majeur au début de la période, en particulier pour les ventes, mais ce rôle s'estomperait avec le temps. Le potentiel initial

Les prix des réductions d'émissions sur les marchés de conformité sont beaucoup plus élevés que sur les marchés volontaires – une raison impérieuse pour les pays africains de se concentrer sur les marchés du carbone de conformité dans le cadre de l'Accord de Paris

FIGURE 3.19 Transferts potentiels d'émissions et de ressources financières fondés sur la mise en œuvre coopérative de filières universelles d'émissions nettes de CO₂



Note: Estimation du coût marginal de réduction pour l'Afrique de l'Est, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale sont identiques (moyennés).

Source : Données de l'International Emissions Trading Association (IETA) et de l'Université du Maryland relatives à l'IETA (2021).

concerne principalement l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie, tandis que diverses formes de séquestration technique, telles que le piégeage et le stockage du carbone, devraient augmenter à l'avenir (figure 3.19, volet d).

L'initiative de la Grande Muraille verte offre également des possibilités de financement pour le piégeage du carbone par la plantation d'arbres. Cette initiative, lancée il y a plus de dix ans par le FEM et la Banque mondiale, principalement sous la forme d'un projet de plantation d'arbres, est désormais soutenue par des conventions internationales (UNCCF, UNCCD, CBD) et des initiatives (Bonn Challenge et AFR100 pour la restauration

des paysages). La vision initiale a été mise à jour et se concentre désormais sur « des approches intégrées de la gestion des ressources naturelles pour transformer les moyens de subsistance et les paysages »⁷⁷. En janvier 2021, lors du One Planet Summit, le président français Emmanuel Macron et d'autres dirigeants mondiaux ont annoncé le lancement de l'accélérateur de la Grande Muraille verte, qui a depuis levé plus de 19 milliards de dollars américains⁷⁸. Les objectifs sont de restaurer 100 millions d'hectares de terres actuellement dégradées, de séquestrer 250 millions de tonnes de carbone et de créer 10 millions d'emplois verts d'ici 2030.⁷⁹ L'initiative est mise en œuvre dans 11 pays du Sahel (figure 3.20).

FIGURE 3.20 Couverture nationale de l'Initiative de la Grande Muraille verte



Source : Fonds pour l'environnement mondial 2022.

Possibilités offertes par le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) de l'Union européenne

Le commerce des biens produits en émettant du CO₂ est une question étroitement liée au commerce des permis d'émission de carbone. L'Union européenne s'est engagée à opérer une transition vers une économie à faibles émissions de carbone en réduisant ses émissions de 55 % d'ici à 2030 et en les ramenant à zéro à l'horizon 2050. Pour y parvenir, l'Union européenne dispose, entre autres mesures, d'un système d'échange de quotas d'émission (EU-ETS) qui rend les émissions de CO₂ de plus en plus coûteuses pour les industries européennes. Mais les produits européens plus propres pourraient être remplacés par des produits importés provenant d'économies fortement émettrices. Pour limiter ce phénomène, la Commission européenne a proposé en juin 2021 de taxer le contenu en carbone des importations par le biais d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Cette proposition a été confirmée dans un accord de haut niveau par le Conseil européen des États en mars 2022, et le Parlement européen a amendé la proposition avant de l'adopter en juin 2022⁸⁰. Le MACF sera limité à l'aluminium, au ciment,

à l'électricité, aux engrais, au fer et à l'acier, à l'hydrogène, aux plastiques et aux produits chimiques organiques. Les importateurs doivent présenter des facteurs d'émission vérifiables par des tiers. Dans le cas contraire, un facteur d'émission par défaut sera appliqué, équivalent à l'intensité des émissions des 10 % de producteurs les plus polluants de l'UE. Le prix du carbone incorporé sera le même que celui des permis d'émission de carbone achetés dans le cadre du système communautaire d'échange de quotas d'émission⁸¹.

L'amendement 40 du Parlement européen stipule que « l'Union devrait financer les efforts des pays les moins avancés en vue de la décarbonisation de leurs industries manufacturières avec un montant annuel correspondant au moins au niveau des revenus générés par la vente des certificats MACF »⁸². Cela signifie que l'Afrique a le potentiel de bénéficier du MACF si ses industries dans les secteurs concernés adoptent la vérification des facteurs d'émission par une tierce partie en même temps que le continent bénéficie du financement de la lutte contre le changement climatique de l'Union européenne. L'investissement dans l'hydrogène vert est une voie prometteuse (encadré 3.2).

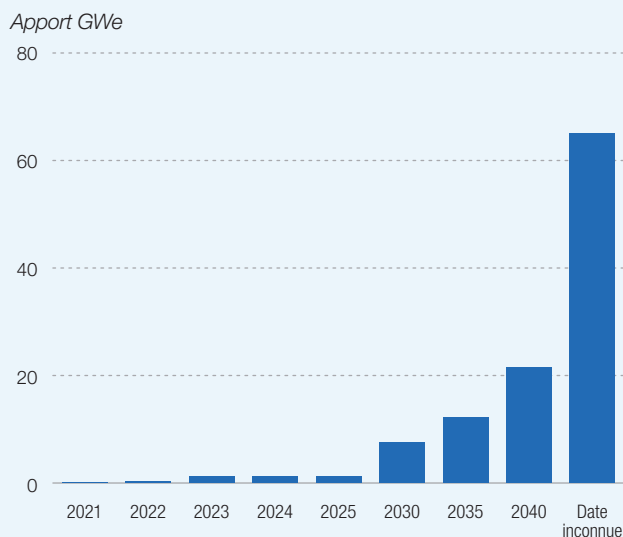
L'initiative de la Grande Muraille verte offre des possibilités de financement pour le piégeage du carbone par la plantation d'arbres dans 11 pays du Sahel

ENCADRÉ 3.2 L'Afrique peut-elle devenir le nouvel eldorado de l'hydrogène vert ?

L'Afrique peut-elle devenir un eldorado dans la nouvelle économie verte ?¹ La transition mondiale vers des sources d'énergie à plus faible teneur en carbone fait des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert des alternatives aux combustibles fossiles. La consommation d'hydrogène vert devrait augmenter de manière significative au cours des prochaines décennies à mesure que les transports (tels que l'aviation et la navigation) et l'industrie lourde (telle que l'acier, l'aluminium, le ciment et les produits chimiques) se décarbonisent. La figure 3.2.1 de l'encadré montre la capacité cumulée de production d'électricité à partir de projets verts en Afrique et au Moyen-Orient par an.

Compte tenu du potentiel d'énergie renouvelable de nombreux pays africains, l'hydrogène vert représente une grande occasion pour le continent de transformer ses secteurs énergétique et économique. En tant que source d'hydrogène vert, l'Afrique peut devenir un fournisseur mondial rentable. L'Afrique dispose d'un vaste territoire ensoleillé pour la production d'énergie verte. L'Égypte, la Mauritanie, le Maroc, la Namibie, le Niger et l'Afrique du Sud planifient des projets d'hydrogène à grande échelle, et la dynamique est en marche (figure 3.2.2 de l'encadré). La collaboration entre l'Union européenne et les parties africaines intéressées faciliterait les progrès vers des plans spécifiques aux pays et aux entreprises, alignés sur les objectifs d'émissions nettes nulles pour 2050.

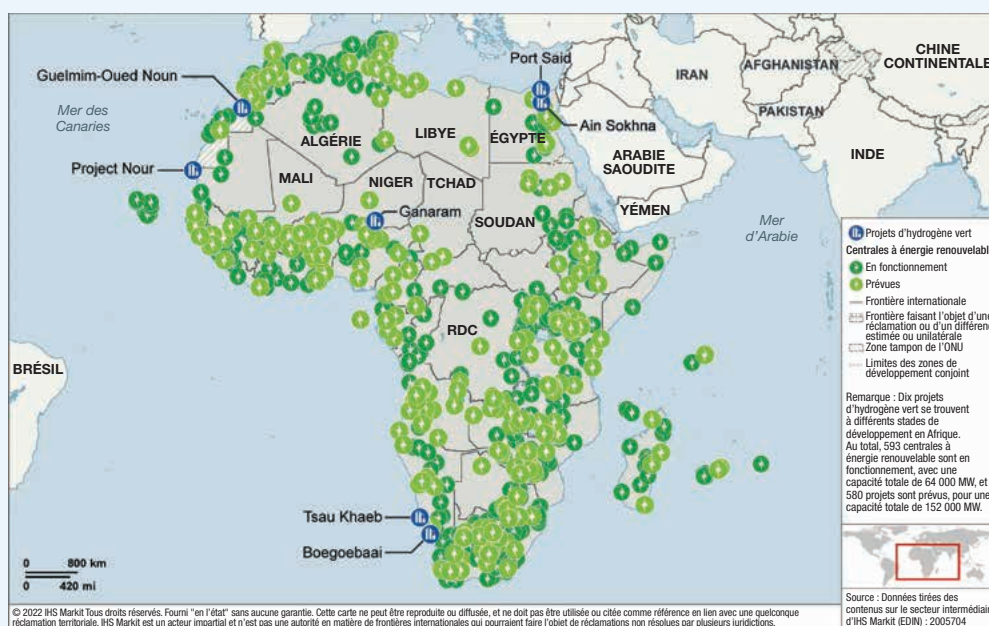
ENCADRÉ FIGURE 3.2.1 Capacité cumulée de production électrique à partir de X



Note : Le graphique présente la capacité cumulée annuelle attendue des projets d'hydrogène vert en Afrique et au Moyen-Orient. La catégorie « Inconnu » fait référence aux projets dont la date de mise en service n'a pas été divulguée. Les projets africains dont la capacité a été divulguée représentent 37 % de la capacité cumulée inconnue.

Source : IHS Markit 2022.

ENCADRÉ FIGURE 3.2.2 Projets africains d'hydrogène vert et centrales électriques renouvelables



Source: IHS Markit 2022.

Note:

1. Un eldorado est un lieu où la science de pointe peut être appliquée et contribuer à l'amélioration de l'environnement.

Le Fonds pour pertes et dommages de la COP27

La COP27, qui s'est tenue à Charm el-Cheikh, en Égypte, en 2022, a convenu de la création d'un fonds pour les pertes et dommages subis par les pays vulnérables. Ce fonds vise à fournir une assistance financière aux pays en développement les plus touchés par les pertes et dommages liés aux changements climatiques, tels que l'élévation du niveau des mers, la hausse des températures et les phénomènes météorologiques extrêmes. Il complétera les efforts d'atténuation visant à prévenir les effets des changements climatiques et les mesures d'adaptation visant à en réduire les effets négatifs. Les pays vulnérables sont confrontés à des coûts économiques et sociaux importants liés aux changements climatiques, tels que les mauvaises récoltes, la perte de biodiversité et le déplacement de communautés (figure 3.21). Les principes de solidarité et de responsabilité commune, mais différenciée devraient guider le fonctionnement du Fonds. La manière dont le Fonds distribue les fonds doit être guidée par des critères de vulnérabilité et les projets doivent être menés au niveau local. Pour que le Fonds soutienne les pays et les communautés les plus vulnérables, il doit être géré de manière transparente et responsable.

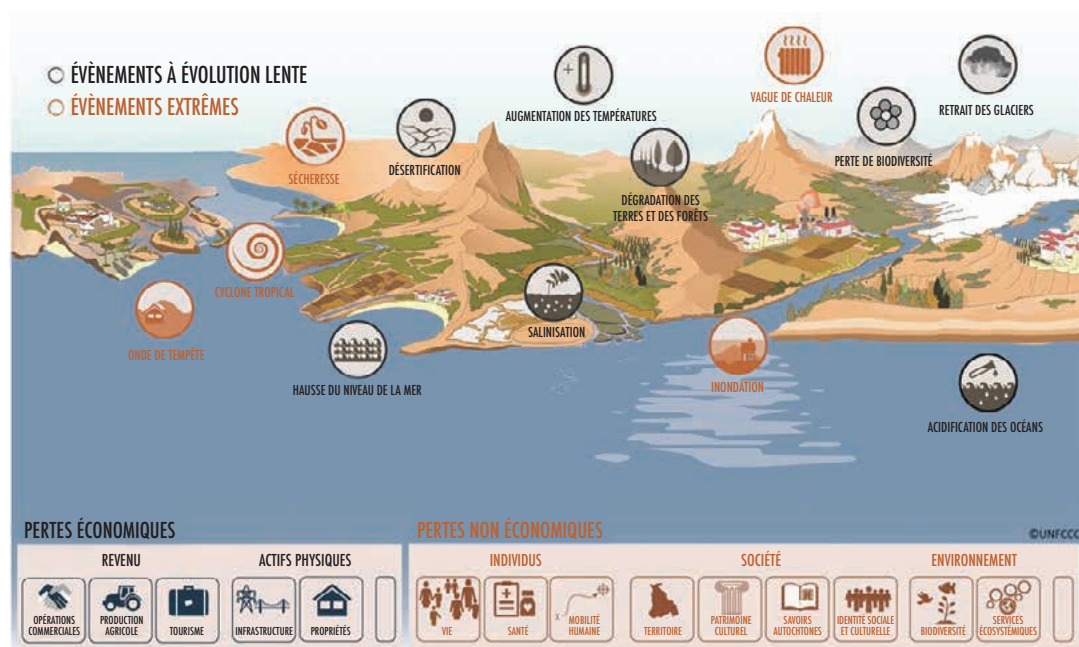
La Convention sur la diversité biologique

Un autre accord international étroitement lié à la base de ressources naturelles africaines est la Convention sur la diversité biologique (CDB). Le mécanisme de financement le plus important de la CDB dont les pays africains peuvent bénéficier est géré par le Fonds pour l'environnement mondial. Par exemple, la programmation du FEM-6 pour le domaine d'intervention de la biodiversité était d'environ 1 milliard de dollars américains sur une période de quatre ans, 2014–2018. Les conclusions des cycles de programmation du FEM-6 et du FEM-7 indiquent que les programmes qui s'attaquent aux facteurs de dégradation de l'environnement à l'aide d'un cadre intégré ont plus d'impact par unité d'investissement que les investissements comparables du FEM et créent les conditions d'une transition vers une transformation durable des systèmes.

Récemment, le programme intégré du FEM-8 a été mis en place pour investir dans des projets conçus par les pays pour répondre à des objectifs spécifiques et à l'intégration entre les secteurs, les domaines thématiques et les moteurs. Des partenariats stratégiques avec des organisations spécialisées, tels que la collaboration interinstitutionnelle dans le cadre d'un projet de programme intégré de développement des infrastructures de

Les pays vulnérables sont confrontés à des coûts économiques et sociaux importants liés au changement climatique, tels que les mauvaises récoltes, la perte de biodiversité et le déplacement des communautés

FIGURE 3.21 Pertes et dommages liés aux changements climatiques



Source : CCNUCC (<https://www.climateforesight.eu/seeds/loss-and-damage/>).

Géré par la Banque africaine de développement, le mécanisme des bénéfices de l'adaptation est un mécanisme innovant qui permet de mobiliser des financements publics et privés nouveaux et supplémentaires pour renforcer les mesures d'adaptation au changement climatique

transport écologique du FEM-8, sont nécessaires pour tirer parti des ressources attendues afin de soutenir la planification intégrée de systèmes respectueux de la nature et résilients face aux changements climatiques. La COP 15 de la CDB, qui se tiendra à Montréal en décembre 2022, a adopté le Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) pour l'après-2020, avec l'ambition de mobiliser au moins 200 milliards de dollars américains par an à l'horizon 2030. Pour augmenter les flux financiers internationaux en faveur de la biodiversité dans les pays en développement et les économies en transition, il faudra au moins 20 milliards de dollars américains par an à l'horizon 2025 et au moins 30 milliards de dollars américains par an à l'horizon 2030. Pour que l'Afrique puisse bénéficier de ces dispositions, il pourrait être nécessaire de créer un Fonds africain pour la biodiversité afin d'attirer des capitaux privés.

Marchés volontaires du carbone

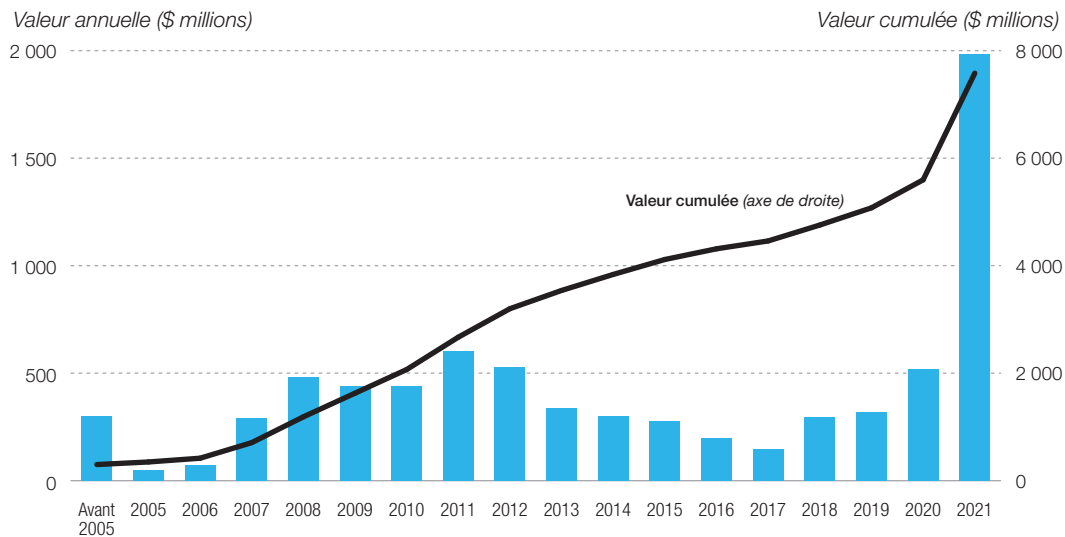
Alors que le commerce du carbone au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris est lié au respect des CDN par les pays, d'autres acteurs – tels que les grandes entreprises s'engagent également à compenser leurs émissions de CO₂ – ont opté pour le Cadre mondial pour la biodiversité post-2020, avec l'ambition de mobiliser des ressources financières pour la mise en œuvre. En plus des 150 milliards de dollars actuels, 800 milliards de dollars supplémentaires provenant d'investissements privés (environ 0,7 % du PIB mondial) et au moins 60 milliards de dollars provenant de financements publics sont nécessaires, par an, pour mettre en œuvre le CMB, afin d'intensifier la restauration des écosystèmes, de réduire le risque d'extinction des espèces et de protéger 30 % des terres, des eaux douces et des zones marines d'ici à 2030. Pour que l'Afrique puisse bénéficier de ces dispositions, il pourrait être nécessaire de créer un Fonds africain pour la biodiversité afin d'attirer des capitaux privés. Pour répondre à cette demande, de nombreux développeurs de projets proposant une gamme de compensations d'émissions de gaz à effet de serre ont vu le jour, dont beaucoup sont des solutions basées sur la nature (SFN) liées à la sylviculture et à l'utilisation des terres, à l'agriculture et à la séquestration des sols, ainsi qu'au carbone bleu. Alors que les marchés volontaires africains du carbone croissent légèrement plus

vite que les marchés mondiaux⁸³, leur part de marché combinée ne représentera qu'environ 15 % du marché volontaire mondial du carbone en 2021⁸⁴. Cette situation pourrait changer. Selon l'initiative pour les marchés du carbone en Afrique (ACMI), le potentiel des crédits carbone africains est estimé à environ 2 400 MtCO₂ en 2030, pour une valeur pouvant atteindre 50 milliards de dollars américains⁸⁵. L'ACMI a été lancée lors de la COP27 avec l'ambition de produire 300 millions de crédits carbone par an d'ici 2030 et 1,5 milliard de crédits par an d'ici 2050, de débloquer 6 milliards de dollars américains de revenus d'ici 2030 et plus de 120 milliards de dollars américains d'ici 2050, et de soutenir 30 millions d'emplois d'ici 2030 et plus de 110 millions d'emplois d'ici 2050⁸⁶.

À l'instar du MRV des marchés de conformité, il est important de garantir l'intégrité de la certification des marchés volontaires du carbone. Les normes de certification ont été critiquées pour leur trop grande générosité dans le calcul de la séquestration supplémentaire résultant de la mise en œuvre des projets carbone. Les fuites et l'impermanence de la séquestration suscitent également des inquiétudes. Tous ces problèmes peuvent être résolus si des méthodes de pointe sont utilisées pour la certification⁸⁷.

Géré par la Banque africaine de développement, le Mécanisme des avantages de l'adaptation (ABM) est un mécanisme innovant qui permet de mobiliser des financements publics et privés nouveaux et supplémentaires pour renforcer les mesures d'adaptation aux changements climatiques. Il s'agit d'un mécanisme de financement non marchand, axé sur les résultats, qui canalise les ressources vers des projets permettant aux communautés, aux économies et aux écosystèmes de s'adapter et de renforcer leur résilience face aux effets négatifs des changements climatiques. Les besoins de financement pour l'adaptation aux changements climatiques sont estimés entre 249 et 407 milliards de dollars américains en 2020–2030⁸⁸. Mais les flux de financement de l'adaptation vers le continent sont bien inférieurs à ce qui est souhaité, avec une moyenne de 19 milliards de dollars américains de financement pour le climat total en 2017–2018, et seulement une petite partie allouée à l'adaptation. Il est donc essentiel de tirer parti des ressources inexploitées du secteur privé pour compléter le

FIGURE 3.22 Taille du marché en fonction de la valeur négociée des compensations volontaires des émissions de carbone



Source : Marché de l'écosystème 2022.

financement de l'adaptation. À cette fin, la Banque africaine de développement pilote l'ABM depuis 2019–2023 (encadré 3.3).

L'ABM incite le secteur privé à investir dans des projets d'adaptation en facilitant le paiement des avantages certifiés de l'adaptation, générant ainsi une source de revenus nouvelle et supplémentaire pour l'adaptation. L'ABM élimine les risques et encourage les investissements en certifiant les avantages sociaux, économiques et environnementaux des activités d'adaptation. La valeur de l'action d'adaptation, telle qu'elle ressort de ces certificats, y compris les coûts supplémentaires liés à la production de ces avantages, est présentée aux investisseurs et aux prêteurs potentiels. L'une des principales contributions de l'AMB est la vérification des certificats attestant des avantages d'activités d'adaptation spécifiques sur la base de méthodologies solides. Comme cela se fait en consultation avec les parties prenantes et avec l'approbation du gouvernement hôte, cela peut accroître la crédibilité des activités d'adaptation et leur attrait pour les investisseurs et les prêteurs potentiels.

Gouvernance des ressources naturelles en Afrique

Malgré d'importantes ressources naturelles, nombre de pays africains n'ont pas été en mesure

d'exploiter pleinement leur potentiel en vue d'une transformation économique et d'un développement durable. L'utilisation des ressources naturelles qui permet des flux de revenus durables et promeut le développement tout en préservant l'environnement stimulera une croissance soutenue, inclusive et verte, renforçant ainsi la résilience économique et l'intégration régionale. Le flux et le montant des rentes provenant des ressources naturelles sont influencés par les négociations entre les pays hôtes et les entreprises multinationales. Mais de nombreux gouvernements africains ne sont pas bien équipés pour négocier avec les grands investisseurs privés étrangers en raison de la faiblesse de leurs capacités institutionnelles et de négociation. Par conséquent, les accords entre les pays d'accueil et les entreprises sont souvent opaques. Ce manque de transparence peut conduire à des accords qui, en fin de compte, réduisent les rentes disponibles pour le développement.

Dans de nombreux pays riches en ressources, y compris en Afrique, les rentes tirées des ressources naturelles ont donné lieu à des luttes féroces entre les factions de l'élite dirigeante pour la création, la capture, l'allocation et la distribution de ces rentes. Cette contestation a alimenté un réseau de réseaux de mécénat en concurrence

L'un des défis de la bonne gouvernance dans le domaine des ressources naturelles en Afrique réside dans le fait que les élites politiques au pouvoir et d'autres acteurs nationaux influents contrôlent l'accès aux rentes tirées des ressources naturelles

ENCADRÉ 3.3 Initiatives vertes récentes de la Banque africaine de développement

La Banque africaine de développement a créé l'Alliance financière africaine sur le changement climatique (AFAC) en 2018 en tant que plateforme pour inciter le secteur financier africain à réduire les risques et à orienter les flux de capitaux vers des investissements à faible émission de carbone et résilients au changement climatique. L'AFAC est un réseau d'institutions financières africaines dont la mission est de mobiliser et d'orienter les flux de capitaux privés vers un développement à faible émission de carbone et résilient face aux changements climatiques à l'échelle du continent africain. Elle est conçue pour promouvoir l'action climatique par le partage des connaissances, les instruments financiers atténuant les risques climatiques, la divulgation des risques climatiques et la mobilisation des financements pour le climat. Cette mission est envisagée en prenant toutes les dispositions utiles pour que les risques et opportunités financiers actuels et futurs soient intégrés dans la prise de décision en matière d'investissement.

Les efforts mondiaux actuels pour faire face à la vulnérabilité climatique et au surendettement dans les pays en développement, ainsi que les enseignements tirés de la crise de la COVID-19, ont renforcé les arguments en faveur d'une AFAC renforcée pour rassembler les ressources nécessaires à la transition de l'Afrique vers un avenir durable. Les consultations des parties prenantes du secteur financier lors de la COP27 en novembre 2022 ont fourni une occasion unique de plaider en faveur d'un soutien accru au secteur financier africain afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle dans la transition vers une croissance verte et de faire entendre sa voix dans le discours mondial sur la gestion des risques climatiques et le financement du climat.

L'initiative de la Banque verte africaine (AG3F) lancée lors de la COP27 soutient l'objectif de la Banque d'augmenter le financement climatique disponible pour le continent de 3 % à 10 % et de transformer les 2 800 milliards de dollars américains de besoins de mise en œuvre des CDN d'ici 2030 en possibilités d'investissement. L'initiative s'appuie sur le modèle des véhicules de financement spécialisés locaux qui déploient un financement mixte en utilisant une petite partie des ressources publiques pour la mobilisation d'importants capitaux privés. Elle est soutenue par des partenaires stratégiques tels que le Fonds d'investissement climatique, l'un des principaux mécanismes mondiaux de financement du climat, Canada Climate Action Africa, le Green Bank Network et la société européenne de gestion d'actifs Amundi. Amundi soutient l'initiative par des activités d'assistance technique. Elle mobilisera également ses véhicules d'investissement dédiés au développement durable dans les marchés émergents et les économies en développement pour soutenir la capitalisation des installations vertes et participer ainsi au développement des investissements verts à travers le continent.

Une phase pilote est prévue pour fournir une assistance technique aux gouvernements et aux institutions financières afin de concevoir et de mettre en place les premières facilités de financement vertes en Afrique. Des discussions initiales ont eu lieu avec la Banque Nationale d'Investissement de Côte d'Ivoire et la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin. Pour sa phase pilote, l'AG3F vise à mobiliser 10 millions de dollars américains pour l'assistance technique et 90 millions de dollars américains pour soutenir la capitalisation.

pour les rentes, ce qui a conduit à une utilisation inefficace et improductive des rentes provenant des ressources naturelles⁸⁹. L'un des défis de la bonne gouvernance dans le domaine des ressources naturelles en Afrique réside dans le fait que les élites politiques au pouvoir et d'autres

acteurs nationaux influents contrôlent l'accès aux rentes provenant des ressources. Cela peut marginaliser les autres dans la distribution des revenus des ressources et parfois conduire à un agenda nationaliste étroit – et parfois à des conflits ethniques et civils. On observe également

une tendance à l'externalisation des rentes tirées des ressources naturelles, avec des flux illicites perpétrés par des élites locales puissantes collaborant avec des entreprises étrangères.

Une bonne gestion des ressources naturelles ne permet pas automatiquement de réduire la pauvreté ou de soutenir le développement. Elle nécessite un environnement politique, institutionnel et de gouvernance favorable qui permette aux pauvres, aux femmes et aux groupes marginalisés de partager les rentes. Pour que les pays puissent maximiser la capture et l'utilisation des rentes provenant des ressources naturelles, ils doivent établir les lois et règlements nécessaires, renforcer le partage des connaissances et de l'information, garantir des institutions fonctionnelles et prendre des décisions transparentes pour régir l'extraction des ressources naturelles.

Manifestations de la malédiction des ressources

Les ressources extractibles ne sont pas seulement une bénédiction, elles peuvent aussi être une malédiction en fonction de leur gouvernance⁹⁰. De nombreux pays riches en ressources connaissent une croissance lente, sont pris au piège de la dépendance vis-à-vis des ressources et peinent à diversifier leur économie. L'extraction des ressources peut créer des économies enclavées et ne pas relier le secteur des ressources au reste de l'économie. Il en résulte des performances économiques médiocres, des crises de la dette et une grande pauvreté, qui peuvent favoriser les régimes autoritaires⁹¹.

Les aspects politiques de la mauvaise gestion des rentes provenant des ressources naturelles sont associés à une faible gouvernance et à l'intervention de l'État. Une infime partie de la classe dirigeante et ses associés s'accaparent les rentes, ce qui alimente la corruption et les conflits⁹². L'augmentation des rentes provenant des ressources naturelles peut également fournir aux gouvernements des possibilités et des incitations pour rémunérer leurs partisans politiques afin de se maintenir au pouvoir. Étant donné qu'être au pouvoir signifie avoir accès aux rentes des ressources, les politiciens sont prêts à dépenser plus aujourd'hui pour y rester dans le futur. En versant de l'argent à leurs électeurs – ou en investissant dans la « sécurité » – au lieu d'apporter des

réformes, les rentes provenant des ressources naturelles peuvent affaiblir le devoir de redevabilité des dirigeants vis-à-vis de leurs citoyens⁹³. Les pays qui ont évité la malédiction des ressources y sont parvenus grâce à des gouvernements successifs dotés d'une vision à long terme qui place l'intérêt national au cœur de l'extraction des ressources naturelles⁹⁴.

Taxonomie des fuites

L'Afrique a perdu plus de 1 000 milliards de dollars en flux illicites au cours des 50 dernières années⁹⁵, et il est probable qu'elle perdra environ 89 milliards de dollars par an⁹⁶. L'argent perdu à cause des différentes fuites est plus important que le total des investissements étrangers directs et de l'aide au développement en Afrique. L'exploitation minière, pétrolière et gazière reste particulièrement sujette aux fuites : sur les 1 200 milliards de dollars américains provenant de la vente de pétrole, de gaz et de minerais, seuls 22 % des recettes aboutissent dans les trésors nationaux⁹⁷.

L'Afrique perd également d'importantes recettes provenant de ses ressources naturelles en raison de l'évasion fiscale. Le Tax Justice Network⁹⁸ a estimé que l'Afrique perdait 17,1 milliards de dollars américains en 2021 du seul fait de l'évasion fiscale. Ce montant représentait l'équivalent d'un tiers des budgets de santé publique en pleine pandémie de COVID-19. De même, une étude du FMI montre que l'évasion fiscale des multinationales extractives coûte aux pays africains jusqu'à 750 millions de dollars américains par an⁹⁹.

Accroître la contribution du capital naturel aux transitions vers une croissance verte

Dans de nombreux pays africains, la gouvernance des ressources naturelles est entravée par les mandats contradictoires des différents établissements et services publics. Certaines de ces organismes sont chargés d'exécuter des fonctions multiples et souvent conflictuelles telles que l'élaboration de politiques, la réglementation, l'octroi de licences et les aspects commerciaux qui doivent être séparés. Cette séparation permettrait de créer des autorités spéciales chargées de réglementer et de contrôler les différentes ressources naturelles, ainsi que des départements

Dans de nombreux pays africains, la gouvernance des ressources naturelles est entravée par les mandats contradictoires des différentes institutions et départements gouvernementaux

Pour que les pays africains tirent le meilleur parti des politiques de contenu local dans le domaine des ressources naturelles, celles-ci doivent être intégrées aux politiques industrielles et économiques nationales afin de faciliter les liens avec d'autres secteurs de l'économie

spéciaux responsables des questions politiques, laissant les entreprises publiques se concentrer sur les aspects commerciaux de l'ensemble de la chaîne de valeur des ressources naturelles.

Toutefois, le processus de séparation des fonctions politiques, réglementaires et commerciales des organismes se déroulera différemment selon les pays et peut aboutir à des résultats mitigés en fonction de la capacité technocratique. La mise en place de nouvelles autorités de régulation, d'entités commerciales et de divisions politiques nécessite beaucoup de capacités, peut prendre du temps, ainsi qu'un investissement en capital humain et un soutien politique de haut niveau. Si la séparation des fonctions politiques, réglementaires et commerciales du gouvernement est essentielle, le contexte est important¹⁰⁰. Pour que de telles réformes réussissent, il est essentiel de comprendre les conditions politiques qui permettent à des institutions bien délimitées de prospérer.

Capital naturel et facteurs de risque de crédit souverain

Outre les risques élevés perçus sur les marchés africains, la dépendance de l'Afrique à l'égard de ses richesses en ressources naturelles facilite l'intégration du capital naturel dans les profils de risque de crédit afin d'obtenir de meilleures notes de la part des agences de notation. Les pays africains devraient bénéficier d'une meilleure notation en raison de la richesse du capital naturel du continent. Aujourd'hui, la richesse du capital naturel des pays africains n'est pas reflétée dans leur solvabilité par les agences de notation et n'influe donc pas sur leurs coûts d'emprunt. Au contraire, les méthodes d'évaluation du crédit accordent systématiquement une importance excessive au risque politique, qui représente environ 50 % de l'évaluation composite¹⁰¹. Et tandis que les facteurs qualitatifs sont jugés uniquement en fonction de l'idéologie des analystes de crédit, leur perception des institutions politiques en Afrique est généralement négative¹⁰².

Les notes de crédit attribuées par les trois principales agences de notation du monde – Moody's, Standard & Poor's et Fitch – déterminent l'accès du gouvernement aux marchés internationaux des capitaux¹⁰³. Il y a plusieurs décennies, les facteurs

de risque de crédit souverain incluaient l'État de droit, la lutte contre la corruption, l'efficacité du gouvernement, la qualité de la réglementation, la voix et la responsabilité, la stabilité politique, la transparence et la facilité de faire des affaires¹⁰⁴. Toutefois, les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) font désormais partie intégrante du processus d'atténuation des risques, et les agences de notation ont adapté leurs méthodologies pour inclure explicitement les critères ESG, qui reflètent principalement des questions à long terme, dans leur notation. Les indicateurs reflétant les questions environnementales sont devenus très pertinents dans les notations de crédit souverain. Il est donc possible que l'approche de notation actuelle prenne en compte le capital naturel dans les méthodes de notation du crédit souverain.

De nombreux facteurs liés à la durabilité à long terme d'un pays, tels que la richesse minérale, le gaz naturel et le capital forestier, devraient être intégrés dans les évaluations du crédit souverain. L'intégration du capital naturel dans les notations de crédit souverain n'en est encore qu'à ses débuts, avec un accent sur les évaluations qualitatives, et peut être améliorée par une évaluation plus quantitative.

Contenu local, valeur ajoutée, besoins en capacités et intégration régionale

Afin d'accroître la valeur et de maximiser les bénéfices tirés des ressources naturelles, de nombreux pays africains ont mis en place une réglementation sur le contenu local. Leur popularité repose sur l'idée qu'une fois cette réglementation en place, les pays seront en mesure de favoriser les liens, de créer des emplois locaux directs et indirects et de capter davantage de revenus sur l'ensemble de la chaîne de valeur des ressources naturelles. Toutefois, les politiques en vigueur en matière de contenu local n'ont pas été suffisamment réalistes en ce qui concerne les capacités locales. En conséquence, de nombreux pays peinent à collaborer avec les investisseurs étrangers et n'arrivent pas à adopter les technologies d'avant-garde des multinationales.

Pour permettre aux pays africains de tirer le meilleur parti des politiques de contenu local dans le domaine des ressources naturelles, celles-ci

doivent être intégrées aux politiques industrielles et économiques nationales afin de faciliter les liens avec d'autres secteurs de l'économie. Les pays africains doivent adopter des politiques industrielles vertes pour encourager les transformations structurelles vers les possibilités offertes par les croissances fulgurantes du secteur des ressources naturelles, les transitions énergétiques et les efforts mondiaux de décarbonisation. Par exemple, l'augmentation prévue de la demande de minéraux essentiels (cobalt, cuivre, lithium, nickel, graphite et manganèse) et d'hydrogène vert, ainsi que les chaînes de valeur associées, pourraient être intégrées dans la conception du développement à moyen et long terme et dans la planification de la politique industrielle. Une vision panafricaine sera nécessaire pour coordonner ces efforts. Des politiques réalistes permettraient des partenariats stratégiques avec des entreprises publiques et des investisseurs étrangers, encourageraient l'innovation et créeraient un environnement propice à l'émergence et à la prospérité des entreprises africaines.

Les pays devraient également envisager des accords de franchise avec des entreprises étrangères pour compléter les politiques et les exigences en matière de contenu local, en particulier lorsque les capacités (techniques et financières) sont insuffisantes, comme c'est le cas pour un grand nombre d'entreprises locales et entreprises publiques. Le potentiel du franchisage est énorme, mais de nombreux pays l'ont négligé. Les négociations dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) devraient donc inclure les possibilités offertes par le franchisage pour stimuler le commerce continental. Pour maximiser les avantages du franchisage, les pays doivent identifier les lacunes spécifiques en matière de capacités et opter pour des modèles de franchisage adaptés à leur contexte.

L'intégration régionale aidera les pays à échanger et à apprendre les uns des autres pour construire des chaînes de valeur durables pour les batteries et les véhicules électriques¹⁰⁵. La répartition géographique des minéraux nécessaires à la chaîne de valeur des batteries limite ce que chaque gouvernement peut faire sans coopération régionale. La République démocratique du Congo, riche en cobalt, ne dispose pas de

toutes les ressources nécessaires pour ajouter de la valeur et développer une chaîne de valeur efficace pour les batteries. Elle aura besoin d'une série de minéraux provenant d'autres pays africains, notamment le cuivre de Zambie (qui produit également du cobalt), le graphite du Mozambique ou de Tanzanie, le lithium du Zimbabwe et le manganèse de Madagascar ou d'Afrique du Sud. Le récent protocole d'accord entre les États-Unis d'Amérique, la République démocratique du Congo et la Zambie sur le soutien au développement d'une chaîne d'approvisionnement ouverte et transparente pour les véhicules électriques est un exemple de ce type de collaboration et doit être élargi¹⁰⁶. Il est primordial de tirer parti de la ZLECA pour construire et soutenir la chaîne de valeur régionale dans le domaine des minéraux pour le développement vert.

Tandis que les pays africains se préparent à utiliser leurs ressources naturelles, en particulier les minéraux essentiels, pour attirer les investissements étrangers et mettre en place une chaîne de valeur nationale pour la fabrication de batteries et de véhicules électriques, l'évaluation des capacités sera importante compte tenu des faibles niveaux d'investissement dans la recherche et développement. La capacité à mener des évaluations des ressources et des études géologiques sur l'ensemble du continent sera primordiale pour obtenir une connaissance approfondie des ressources disponibles. On attend beaucoup de la richesse de l'Afrique en minerais essentiels, mais on sait très peu de choses sur la quantité exacte des réserves prouvées de ces minerais. L'établissement de réserves prouvées peut également aider les pays à renforcer leur cote de crédit si une bonne gouvernance est assurée. Il faudra également renforcer les capacités dans des domaines tels que la modélisation fiscale et financière et les aspects juridiques afin de permettre aux fonctionnaires chargés de la réglementation de bien s'entendre avec les investisseurs étrangers lors des négociations contractuelles. La cartographie de la chaîne de valeur des batteries sera nécessaire pour orienter les domaines de la chaîne de valeur où les capacités sont disponibles ou manquantes. Alors que les pays africains s'efforcent de développer leurs capacités géologiques, fiscales et juridiques, les efforts de renforcement des capacités

Alors que les pays africains se préparent à utiliser leurs ressources naturelles, en particulier les minerais essentiels, pour attirer les investissements étrangers et mettre en place une chaîne de valeur nationale pour la fabrication de batteries et de véhicules électriques, l'évaluation des capacités sera importante compte tenu des faibles niveaux d'investissement dans la recherche et le développement

Presque tous les pays d'Afrique ont adopté une législation sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement pour les projets, et un nombre croissant de pays ont également élaboré des réglementations sur l'évaluation environnementale stratégique pour les plans et programmes sectoriels afin d'assurer des sauvegardes environnementales et sociales adaptées

dépendront de la collaboration régionale. De nombreux pays sont confrontés à des défis similaires, et il sera essentiel de mobiliser des ressources pour mettre au point conjointement des solutions entre les pays et les sous-régions.

Toutefois, les pays africains doivent mettre tout en œuvre pour créer un environnement favorable à même d'attirer les capitaux étrangers et privés. Dans certains cas, les dépenses publiques devront faire preuve de responsabilité et d'appropriation, et les partenariats public-privé (PPP) pourraient offrir un répit. De nombreux gouvernements africains ne disposent pas des ressources nécessaires pour financer les projets liés aux ressources naturelles et devront dès lors repenser et, dans certains cas, réformer leurs politiques pour faire des entreprises publiques africaines une destination attrayante pour les investissements étrangers et privés. L'incertitude politique risque de bloquer les capitaux privés, ce qui sera une occasion manquée pour le continent. Dans le cadre du renforcement des capacités, les entreprises appartenant à des Africains et les champions africains doivent être incités à investir dans divers maillons de la chaîne de valeur des ressources naturelles. Cela renforcera le contenu local et favorisera les liens.

Sauvegardes environnementales et sociales

Presque tous les pays d'Afrique ont adopté une législation sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) pour les projets, et un nombre croissant de pays ont également élaboré des réglementations sur l'évaluation environnementale stratégique (EES) pour les plans et programmes sectoriels afin d'assurer des sauvegardes environnementales et sociales adaptées¹⁰⁷. Toutefois, les résultats de ces évaluations sont généralement en deçà aux attentes. Il existe un grand potentiel d'amélioration des pratiques en renforçant la participation du public au processus d'évaluation et en rendant les évaluations accessibles au public afin qu'elles puissent également contribuer à une meilleure redevabilité¹⁰⁸. Les entreprises étrangères et africaines qui extraient des ressources naturelles doivent s'efforcer d'obtenir des licences sociales d'exploitation avec le consentement préalable libre et éclairé des communautés susceptibles d'être affectées par leurs activités¹⁰⁹. L'accent doit être mis non seulement sur la manière d'accroître

la contribution économique du secteur des ressources naturelles, mais aussi sur la manière de réduire les impacts environnementaux et sociaux négatifs de l'extraction des ressources.

Fonds souverains

Les fonds souverains peuvent servir d'amortisseurs en cas de récession économique. Les revenus tirés des ressources naturelles constituent la principale source de financement de ces fonds. Selon les données du Forum international des fonds souverains, plus de 20 fonds souverains interviennent actuellement en Afrique, et des plans sont en cours dans plusieurs pays pour en créer d'autres.

Les fonds souverains liés aux ressources naturelles existant en Afrique sont censés aider les pays à bien gérer leur richesse en ressources. Toutefois, s'il n'est pas bien géré, un fonds souverain peut devenir un outil politique permettant à quelques élites dirigeantes et à leurs acolytes de tirer profit de la corruption et du favoritisme aux dépens des citoyens. Pour être un outil efficace, la transparence est essentielle pour empêcher les fonds souverains de s'emparer de l'élite et d'être corrompus. Des mesures de contrôle rigoureuses doivent être mises en place, y compris une diligence raisonnable et des rapports réguliers sur les principales transactions, notamment les dépôts, les retraits et les investissements. L'audit et le contrôle parlementaire sont particulièrement importants.

Lutte contre les flux financiers illicites et la corruption

Le processus de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) s'est avéré utile dans de nombreux pays jusqu'à présent ; les États africains doivent tirer parti des possibilités offertes par l'ITIE pour maximiser la transparence et la responsabilité et réduire les risques de corruption. En outre, les meilleures pratiques telles que la commande publique ouverte doivent être adoptées¹¹⁰. La technologie blockchain est également de plus en plus considérée comme un outil permettant de réduire les défis liés à la corruption et à la transparence dans les différentes étapes de la chaîne de valeur des ressources naturelles. Du traitement à la vente des ressources naturelles, les technologies blockchain peuvent aider à suivre les transactions

sur l'ensemble de la chaîne de valeur¹¹. Mais leur mise en œuvre en Afrique nécessitera une solide maîtrise de la technologie, de ses forces et de ses faiblesses. Il s'agit donc d'un domaine essentiel pour le renforcement des capacités.

La propriété effective, défendue par l'ITIE, permettra de fournir des informations clés sur les entreprises (étrangères et publiques, ainsi que leurs partenaires de joint-venture et leurs filiales) impliquées dans l'extraction des ressources naturelles¹². Le fait de soumettre le processus d'octroi de licences d'exploitation des ressources naturelles aux normes relatives à la propriété effective aidera de nombreux pays africains à lutter contre les flux financiers illicites, à prévenir l'évasion fiscale et à détecter les échappatoires à la corruption, en particulier dans les entreprises d'État, qui sont confrontées à des risques plus importants. La propriété effective est également l'une des exigences de la norme de l'initiative pour la transparence dans le secteur de la pêche, qui vise à décourager les pays africains de créer des coentreprises ou de battre le pavillon de navires de pêche internationaux.

Avec l'augmentation prévue de la demande de minerais essentiels, les entreprises d'État devraient jouer un rôle plus important dans l'extraction des ressources naturelles. Toutefois, nombre de ces entreprises restent inefficaces, plus endettées et moins rentables que leurs homologues privées. Elles souffrent d'interférences politiques, sont très vulnérables à la corruption et à la mainmise de l'État, et sont souvent mal gouvernées. Il est important de réformer les entreprises d'État pour que les pays africains puissent conclure de bonnes affaires en matière de ressources. Les domaines stratégiques de la réforme des entreprises d'État africaines comprennent la gouvernance d'entreprise, la transparence, la réglementation et la dépolitisation de leur gestion.

CONCLUSION ET CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

L'Afrique est un continent aux ressources naturelles abondantes. Si elles sont exploitées de manière adéquate et durable, elles peuvent générer des

revenus et des richesses pour compléter le financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de ses effets, et pour investir dans ses efforts de croissance verte. Une évaluation correcte, une gestion prudente et une gouvernance efficace du capital naturel de l'Afrique peuvent contribuer à accroître le financement de l'adaptation au climat et la croissance verte.

Plusieurs leviers politiques peuvent être déployés pour augmenter les rendements des ressources naturelles afin de financer une croissance verte durable et une transformation économique résiliente face aux changements climatiques. Pour que l'Afrique change vraiment, son chemin vers un développement basé sur le capital naturel nécessitera un traitement de choc de l'hyperinflation dans les années 80. Cela impliquerait une combinaison de recommandations politiques englobant les aspects suivants :

- Investissements dans la collecte de données pour une meilleure évaluation.
- Mise en œuvre d'une comptabilité du capital naturel afin de suivre les stocks les plus importants du capital naturel.
- Mise en œuvre d'une série d'instruments fiscaux pour les ressources renouvelables et non renouvelables.
- Investir dans la capacité, la technologie, les approches et les outils pour bénéficier des meilleures pratiques dans les initiatives de prospection et d'octroi de licences et dans les accords internationaux.
- Des réformes institutionnelles profondes pour réduire les flux financiers illicites et la corruption, améliorer la transparence et mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de gouvernance des ressources naturelles.
- Des profils de risque de crédit améliorés intégrant la valeur réelle du capital naturel afin d'accroître la volatilité financière pour la mobilisation de capitaux étrangers et l'émission d'obligations en tant que financement pour le climat sur le marché international.

Principales recommandations de politiques pour la communauté mondiale

- Honorer les promesses et les engagements pris dans le cadre d'accords internationaux tels que

Soumettre le processus d'octroi de licences d'exploitation des ressources naturelles à des normes de propriété effective aidera de nombreux pays africains à lutter contre les flux financiers illicites, à prévenir l'évasion fiscale et à détecter les échappatoires à la corruption, en particulier dans les entreprises d'État, qui sont confrontées à des risques plus importants

La communauté internationale doit développer des options politiques à long terme pour établir des marchés pour des mécanismes de financement innovants tels que les biocrédits et augmenter les investissements dans les obligations durables sans recours, les obligations carbone, les prêts garantis par les ressources, les avantages certifiés de l'adaptation, les échanges dette-nature et les fonds de capital naturel

l'Accord sur un fonds pour les pertes et dommages, le Cadre mondial pour la biodiversité après 2020 et l'Accord de Paris sur le climat. Les pays développés doivent créer un fonds mondial pour la nature qui intègre et encourage la préservation de la nature et la gestion durable des ressources naturelles. Il s'agit notamment de financer le Cadre mondial pour la biodiversité et de relever son ambition afin de répondre aux besoins financiers de 200 milliards de dollars américains par an à l'horizon 2030.

- Renforcer la collaboration et la coordination entre les parties prenantes, y compris les organisations multilatérales internationales et régionales, les gouvernements nationaux et le secteur privé, afin d'investir dans la gestion durable des ressources naturelles de l'Afrique. Pour améliorer la gouvernance des ressources naturelles, des efforts délibérés doivent être déployés pour sauvegarder la biodiversité et veiller à ce que l'extraction des ressources soit durable et équitable, en tenant compte des communautés, des populations autochtones et des droits de l'homme, en particulier dans les zones écologiquement sensibles où les menaces pesant sur la biodiversité et la destruction des habitats sont très élevées.
- Développer des options politiques à long terme afin d'établir des marchés pour des mécanismes de financement innovants tels que les biocrédits, et augmenter les investissements dans les (prêts garantis) obligations durables sans recours, les obligations carbone, les prêts adossés aux ressources, les bénéfices certifiés de l'adaptation, les échanges dette-nature et les fonds de capital naturel. Il est essentiel de tenir compte de la nature et de l'origine des entités qui financent les échanges dette-nature, car certaines d'entre elles peuvent avoir des intérêts autres que le développement ou la conservation de l'environnement. Ces échanges peuvent être réalisés dans les secteurs volontaire et intergouvernemental, mais ils doivent éviter d'épuiser les ressources naturelles renouvelables et promouvoir une extraction et une utilisation responsables des ressources naturelles non renouvelables.
- La promotion d'une économie circulaire dans les investissements tenant compte de

la nature pourrait guider de manière responsable les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance du capital naturel, tout en augmentant la réutilisation et le recyclage des matériaux dans les énergies non renouvelables (telles que les minéraux verts) et renouvelables (pêche et gestion forestière durables). Cette démarche peut offrir des possibilités d'investissement dans des solutions fondées sur la nature et la protection globale de la biodiversité, qui seraient profitables à tous.

- Les partenaires multilatéraux du développement pourraient soutenir les pays africains en les aidant à mettre en place des politiques et des instruments fiscaux appropriés pour ajouter plus de valeur aux ressources naturelles pour augmenter la valorisation des revenus et des services écosystémiques, investir dans le capital humain et renforcer les capacités dans les négociations internationales. Afin d'accroître le financement international de l'adaptation au climat, de l'atténuation et de la nature, les BMD devraient jouer un rôle dans la réduction des risques liés aux investissements dans le domaine du climat et de la nature, comme dans le cadre du mécanisme des bénéfices de l'adaptation.

Principales recommandations de politiques pour les pays membres régionaux

- Les pays africains ont besoin d'un engagement fort et durable pour mener à bien les réformes des politiques publiques afin de s'assurer que la richesse en ressources naturelles stimule le développement économique. Cela déclencherait des actions visant à résoudre une myriade d'autres problèmes de gestion et de gouvernance, y compris l'internalisation des coûts d'opportunité environnementaux associés à l'exploitation des ressources naturelles et à l'investissement dans le capital naturel. Ils devraient élaborer des plans d'investissement dans le capital naturel qui complètent les plans d'action nationaux pour la biodiversité. Ils devraient intégrer le capital naturel dans la planification et le financement du développement. Ils devraient intégrer la comptabilité du capital naturel dans les systèmes nationaux

de comptabilité. Ils doivent développer des instruments fiscaux spécifiques pour améliorer la renégociation des taux de redevances et des taxes exceptionnelles afin de générer davantage de revenus à partir des ressources naturelles de l'Afrique. Ils devraient élaborer des politiques et des instruments d'utilisation des ressources naturelles qui soient en rapport avec l'industrialisation et la planification du développement durable. Ils doivent réformer les entreprises d'État afin de promouvoir la propriété effective et travailler avec les institutions mondiales d'évaluation du crédit pour mettre davantage en évidence le capital naturel dans des évaluations de crédit plus équitables, de manière à ce qu'elles puissent avoir un meilleur accès aux marchés internationaux des capitaux. Enfin, ils devraient formuler des stratégies qui leur donneront l'élan nécessaire pour transformer au moins 50 % de leurs matières premières en biens de consommation d'ici à 2030. La mise en œuvre de ces recommandations pourrait accélérer le développement de l'Afrique, sachant qu'aucun pays ne se développe en exportant des matières premières.

- La réévaluation du PIB des pays à la lumière des externalités positives associées à la valeur de séquestration du carbone des écosystèmes forestiers pourrait élargir leur base économique et l'aligner sur l'agenda de la croissance inclusive. Les avantages de la séquestration du carbone pour le PIB global et en tant que valeur à des fins de notation de crédit est un domaine que les agences de notation du risque et les

universitaires africains pourraient explorer davantage en utilisant les possibilités croissantes de big data et de modèles innovants qui intégreront la tarification de ces externalités positives en tant que biens publics mondiaux.

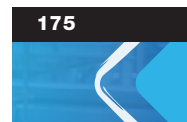
- Les comptes du capital naturel de l'Afrique doivent être transparents et ouverts au public afin de renforcer la confiance des investisseurs dans le rôle du capital naturel dans le financement de la croissance économique. Il s'agirait d'une première étape vers la création d'indicateurs appropriés de gestion macroéconomique et de durabilité dans le cadre du système habituel de comptabilité nationale. Ces pays pourraient également contribuer à la production de données géologiques et géospatiales en investissant une partie de leurs rentes de ressources naturelles pour soutenir l'exploration régionale, réaliser les évaluations environnementales requises et renforcer leur pouvoir de négociation avec les investisseurs.
- Les ressources de l'Afrique en matière de développement vert nécessaires à la chaîne de valeur des batteries nécessiteront des approches régionales, une coopération et un renforcement des capacités afin de garantir une valeur ajoutée efficace. En outre, la production de batteries lithium-ion à partir de ses ressources minérales substantielles sera nécessaire pour décarboniser les chaînes d'approvisionnement tout en créant des emplois. Toutefois, de tels investissements nécessitent des politiques et des institutions stables et favorables pour encourager les collaborations régionales.

Les pays africains ont besoin d'un engagement fort et durable pour mener à bien les réformes des politiques publiques afin de s'assurer que la richesse en ressources naturelles stimule le développement économique

NOTES

1. https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/909202/ncc-terminology.pdf.
2. https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/909202/ncc-terminology.pdf.
3. Lange et coll. 2018.
4. Managi et Kumar 2018.
5. <https://seea.un.org/ecosystem-accounting>.
6. Banque mondiale 2021. L'étude couvre 146 pays. Elle exclut ceux qui ne disposent pas de données, principalement les petits États insulaires. En Afrique, Djibouti est exclu de la liste.
7. Barbier, 2019.
8. Pearce et coll. 1989.
9. Il serait presque impossible de remplir les conditions d'une forte durabilité, et les données à ce niveau de granularité ne sont pas disponibles.
10. Aucune donnée par habitant n'est disponible pour l'Érythrée.
11. Dans le cas de l'eau douce qui n'est pas renouvelable et qui a une valeur de rareté, elle devrait être incluse dans les comptes de la richesse. C'est le cas dans certaines estimations nationales de la richesse, mais pas dans l'évaluation mondiale. Voir NCAVES et MAIA, 2022 pour des exemples des Pays-Bas et du Royaume-Uni.
12. BAD 2022a.
13. <https://www.afdb.org/en/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/sustainable-energy-fund-for-africa>
14. www.au-pida.org/view-project/324
15. <https://www.unwto.org/tourism-data/global-and-regional-tourism-performance>.
16. Damania 2022.
17. République du Congo 2021.
18. <https://www.un.org/en/actnow/facts-and-figures>.
19. Centre de gestion des ressources naturelles et d'investissement pour l'Afrique 2022.
20. GIEC 2000.
21. Damania 2022.
22. USGS 2021.
23. BAD 2022b.
24. BAD 2022a.
25. Chambre africaine de l'énergie. www.africa-energy-portal.org/sites/default/files/2022-01/AEC-Outlook-2022_b.pdf
26. <https://www.worldbank.org/en/programs/gasflaring-reduction/global-flaring-data>.
27. Lange et coll. 2003.
28. Hassan et Mungatana 2012.
29. Sopp et Leiman 2017.
30. ACBF 2013.
31. OCDE 2011.
32. <https://www.statista.com/statistics/1178138/crude-oil-reserves-in-africa/>.
33. <https://www.eia.gov/international/regions-africa/>.
34. BAD 2016.
35. Banque mondiale, 2021.
36. Porter et Anderson 2021.
37. Akpalu et Parks 2007
38. Wilde 2016.
39. Gajigo et coll. 2012.
40. Otto et coll. 2006.
41. Barbier 2011.
42. Thiao 2021.
43. Banque mondiale 2021.
44. Banque mondiale 2021.
45. Khama 2016.
46. BP Energy Outlook 2020 (<https://www.bp.com/en/global/corporate/energy-economics/energy-outlook.html>).
47. Banque mondiale 2021.
48. Banque mondiale 2021.
49. Banque mondiale 2021.
50. Hassan et coll. 2019.
51. FAO 2022b.
52. BAD 2022a.
53. FAO 2022b.
54. FAO 2002.
55. ODI 2016.
56. Sumaila et coll. 2020.
57. www.iuufishingindex.net.
58. BAD 2022.
59. Banque mondiale 2021.
60. Banque mondiale 2021.
61. Bromhead 2012.
62. Banque mondiale 2021.
63. Base de données FAOSTAT-Forestry. www.fao.org/faostat/en/#data/FO.
64. Leruth et coll. 2001.
65. Macpherson et coll. 2010.
66. BAD 2022a.
67. Jax 2005 ; MEA 2005.
68. Mulatu et coll. 2017.
69. BAD 2016.

70. BAD 2016.
71. PNUE 2022.
72. CGF 2022.
73. IETA 2021.
74. Les scénarios présentés dans cette section proviennent d'un modèle d'évaluation intégré, le Global Change Analysis Model, développé par le Joint Global Change Research Institute de l'Université du Maryland et le Pacific Northwest National Laboratory. Il s'agit d'un modèle d'équilibre de marché dynamique-récuratif à pas de temps de 5 ans qui représente l'économie mondiale en décomposant le monde en 32 régions géopolitiques, 235 bassins fluviaux et 384 régions agroécologiques d'utilisation des terres. Le prix nécessaire pour atteindre les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris est au cœur des scénarios présentés ici. C'est ce qui détermine les résultats des scénarios présentés. Voir également IETA 2021 et les liens suivants pour la description et la documentation du modèle : <https://github.com/JGCRI/gcam-core>, <http://jgcri.github.io/gcam-doc/overview.html>.
75. L'IETA a modélisé plusieurs scénarios. Nous présentons ici les résultats basés sur un scénario où il y a une mise en œuvre coopérative mondiale de l'Accord de Paris pour atteindre l'objectif de zéro net d'ici 2050 (IETA 2021).
76. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/cs/ip_21_5768.
77. Fonds pour l'environnement mondial 2022.
78. <https://www.unccd.int/our-work/ggwi/great-green-wall-accelerator>.
79. <https://www.unccd.int/our-work/ggwi>.
80. Ambec 2022.
81. Ambec 2022.
82. Parlement européen 2022.
83. ACMI 2022.
84. EM 2021.
85. ACMI 2022.
86. ACMI 2022.
87. Balmford et al 2023.
88. BAD 2022a.
89. Auty 2002 ; Stevens 2005 ; Stevens et Dietsche 2008.
90. Sachs et Warner 2001.
91. Sachs et Warner 1997.
92. Auty 2002 ; Stevens 2005 ; Stevens et Dietsche 2008.
93. Kolstad et coll. 2008.
94. Poteete 2009.
95. AU 2021.
96. UNCTAD 2020.
97. Porter et Anderson 2021.
98. <https://taxjustice.net/reports/the-state-of-tax-justice-2021/>
99. Albertin et coll. 2021.
100. Thurber et coll. 2011.
101. <https://www.moodys.com/Pages/HowMoodyRatesSovereigns.aspx>.
102. Mutize 2019.
103. Brogan 2022.
104. <https://www.moodys.com/Pages/HowMoodyRatesSovereigns.aspx>.
105. BNEF 2021.
106. <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2023/01/2023.01.13-E-4-Release-MOU-USA-DRC-ZAMBIA-Tripartite-Agreement-Tab-1-MOU-for-U.S.-Assistance-to-Support-DRC-Zambia-EV-Value-Chain-Cooperation-Instrument.pdf>.
107. Kolhoff, 2016.
108. Banque mondiale 2010 ; Slunge et Loayza 2012.
109. Le consentement libre, préalable et éclairé consiste à obtenir l'accord des communautés locales ou des peuples autochtones avant toute activité sur leurs terres. Il met l'accent sur la consultation préalable et le consentement des personnes susceptibles d'être affectées.
110. NRGi 2018.
111. NRGi 2020.
112. NRGi 2021.



RÉFÉRENCES

- ACBF (Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique). 2013. *Africa Capacity Indicators 2013: Capacity Development for Natural Resources Management*. Harare, Zimbabwe: ACBF.
- ACMI (Initiative sur les marchés du carbone en Afrique) 2022. Initiative des marchés du carbone en Afrique, rapport sur la feuille de route : Harnessing carbon markets for Africa. ACMI. https://www.seforall.org/system/files/2022-11/ACMI_Roadmap_Report_Nov_16.pdf.
- Afreximbank (Banque africaine d'import- export) 2020. Africa Franchise Report: A Study of Franchising in Africa. Le Caire: Banque africaine d'import- export.
- Akpalu, W., et P. Parks. 2007. « Natural Resource Use Conflict: Gold Mining in Tropical Rainforest in Ghana. » *Environment and Development Economics* 12(1): 55–72.
- Albertin, G., B. Yontcheva, D. Devlin, H. Devine, M. Gerard, S. Beer, I. Suljagic, et V. Thakoor. 2021. « Tax Avoidance in Sub-Saharan Africa's Mining Sector. » Document des services 2021/22, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Ambec, S. 2022. « The European Union Carbon Border Adjustment Mechanism: Challenges and Perspectives. » Toulouse School of Economics, Document de travail 1365. <https://www.tse-fr.eu/publications/european-unions-carbon-border-adjustment-mechanism-challenges-and-perspectives>.
- Auty, R. 2002. « How Natural Resources Can Generate Civil Strife: A Two-stage Process. » *Geopolitics* 9 (1).
- BAD (Banque africaine de développement) 2018. « GAP Analysis Report: African Nationally Determined Contributions (NDCs). » Abidjan, Côte d'Ivoire: Banque africaine de développement. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Events/Cop24/african_ndcs_gap_analysis_report.pdf.
- BAD (Banque africaine de développement) 2022A. *Perspectives économiques en Afrique 2022: Supporting Climate Resilience and a Just Energy Transition in Africa*. Abidjan, Côte d'Ivoire: Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement) 2022b. Document d'approche de la stratégie africaine des minéraux verts. Centre d'investissement et de gestion des ressources naturelles en Afrique (ANRC), Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement) 2023. « East Africa Regional Overview. » <https://www.afdb.org/en/countries/east-africa/east-africa-overview>.
- BAD (Banque africaine de développement). 2016. « Africa Natural Resources Center Progress Brief 2014–2016: The First 2 Years. » Abidjan, Côte d'Ivoire: Banque africaine de développement. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/anrc/AfDB_ANRC_2YEARSPROGRESSBROCHURE_ENGLISH.pdf.
- Balmford, A., A. Bruner, P. Cooper, R. Costanza, S. Farber, R. Green, M. Jenkins, P. Jefferiss, V. Jessamy, J. Madden, K. Munro, N. Myers, S. Naeem, J. Paavola, M. Rayment, S. Rosendo, J. Roughgarden, K. Trumper, et R. Turner. 2002. « Economic Reasons for Conserving Wild Nature. » *Science* 297: 950–3.
- Balmford, A., P. Brancalion, D. Coomes, B. Filewod, B. Groom, A. Guizar-Coutiño, J. Jones, S. Keshav, A. Kontoleon, A. Madhavapeddy, Y. Malhi, E. Sills, B. Strassburg, F. Venmans, T. West, C. Wheeler, et T. Swinfield. 2023. « Credit Credibility Threatens Forests. » *Science* 380: 6643.
- Banque mondiale. 2010. Strategic Environmental Assessment in Policy and Sector Reform: Conceptual Model and Operational Guidance. Washington, DC: Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2021. *The Changing Wealth of Nations 2021: Managing Assets for the Future*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Barbier, E. 2011. *Scarcity and Frontiers: How Economies Have Developed through Natural Resource Exploitation*. Cambridge, Royaume-Uni: Cambridge University Press.
- Barbier, E. 2019. The Concept of Natural Capital. Oxford Review of Economic Policy, Oxford University Press, vol. 35(1), pages 14–36.
- Baunsgaard, M., et N. Vernon. 2022. « Taxing Windfall Profits in the Energy Sector. » Washington, DC: Fonds monétaire international.
- Blejer, M., et C. Cheasty. 1988. « Some Lessons from 'Heterodox' Stabilization Programs: The Experience of Argentina, Brazil, and Israel. » *Finance & Development* 25 (3). <https://doi.org/10.5089/9781616353742.022>.
- BNEF (BloombergNEF). 2021. « Producing Battery Materials in the DRC Could Lower Supply-Chain Emissions and Add Value to the Country's Cobalt. » <https://about.bnef.com/blog/producing-battery-materials-in-the-drc-could-lower-supply-chain-emissions-and-add-value-to-the-countrys-cobalt/>.
- Broghan, D. 2022. « GGKP Explainers: Sovereign Credit Ratings and Natural Capital. » *Green Policy Platform*, 1^{er} Septembre. <https://www.greengrowthknowledge.org/blog/sovereign-credit-ratings-and-natural-capital-explainer>.

- Bromhead, M. 2012. « Forest, Trees, and Woodlands in Africa: An Action Plan for World Bank Engagement. » Washington, DC: Banque mondiale.
- Carmody, P. 2009 Cruciform Sovereignty, Matrix Governance and the Scramble for Africa's Oil: Insights from Chad and Sudan. » *Political Geography* 28: 353–361.
- CEA/ONU (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique). 2015. *Illicit Financial Flows: Report of the High Level Panel on Illicit Financial Flows from Africa*. Addis Ababa: CEA/ONU <https://repository.uneca.org/handle/10855/22695>.
- Centre d'investissement et de gestion des ressources naturelles en Afrique. 2022. Debt for Nature Swaps – Feasibility and Policy Significance in Africa's Natural Resources Sector. Banque africaine de développement. Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Centre d'investissement et de gestion des ressources naturelles en Afrique. 2022. « Approach Paper to Guide Preparation of an African Green Minerals Strategy. » Abidjan, Côte d'Ivoire: Banque africaine de développement.
- Collier, P. 2010. *The Plundered Planet: Why We Must—And How We Can—Manage Nature for Global Prosperity*. Oxford, Royaume-Uni: Oxford University Press.
- Costanza, R., R. d'Arge, R. De Groot, S. Farber, M. Grasso, B. Hannon, et M. Van Den Belt. 1997. « The Value of the World's Ecosystem Services and Natural Capital. » *Nature* 387 (6630): 253–260.
- Damania, R. 2022. « A Balancing Act: Efficiency, Sustainability, Prosperity. » Rapport non publié. Washington, DC: Banque mondiale.
- De Oliveira, R. 2007a. « Business Success, Angola-style: Postcolonial Politics and the Rise and Rise of Sonangol. » *Journal of Modern African Studies* 45 (4): 595–619.
- De Oliveira, R. 2015. *Magnificent and Beggar Land: Angola since the Civil War*. Londres: Hurst.
- De Oliveira, R.S. 2007b. *Oil and Politics in the Gulf of Guinea*. New York: Columbia University Press.
- Eicke, L., S. Weko, M. Aperi, et A. Marian. 2021. « Pulling up the Carbon Ladder? Decarbonization, Dependence, and Third-country Risks from the European Carbon Border Adjustment Mechanism. » *Energy Research & Social Science* 80: 102240.
- Elvidge, C., M. Zhizhin, F. Hsu, et K. Baugh. 2013. « VIIRS Nightfire: Satellite Pyrometry at Night. » *Remote Sensing* 5: 4423–4449 <https://doi.org/10.3390/rs5094423>.
- Elvidge, C., M. Zhizhin, K. Baugh, F. Hsu, et T. Ghosh. 2016. « Methods for Global Survey of Natural Gas Flaring from Visible Infrared Imaging Radiometer Suite Data. » *Energies* 9: 14. <https://doi.org/10.3390/en9010014>.
- EM (Ecosystem Marketplace) 2021. *Ecosystem Marketplace Insights Report: Markets in Motion: State of the Voluntary Carbon Markets 2021*. Ecosystem Marketplace. <https://www.ecosystemmarketplace.com/publications/state-of-the-voluntary-carbon-markets-2022/>.
- FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2001. *International Plan of Action to Prevent, Deter and Eliminate IUU Fishing*. Rome: FAO. <https://www.fao.org/3/y1224e/y1224e.pdf>.
- FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2002. « FISHSTAT+. Databases and Statistics. » Rome: FAO. <http://www.fao.org/fi/statist/statist.asp>.
- FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2009. *The Code of Conduct for Responsible Fisheries and Indigenous Peoples: An Operational Guide*. Rome: FAO. <https://www.fao.org/3/i0840e/i0840e.pdf>.
- FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2015. *Voluntary Guidelines on Flag State Performance*. Rome: FAO. <https://www.fao.org/3/i4577t/i4577t.pdf>.
- FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2022. « Mapping Distant-water Fisheries Access Arrangements. » Fisheries and Aquaculture Circular 1252, FAO, Rome. <https://doi.org/10.4060/cc2545en>.
- FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2022b. The State of World Fisheries and Aquaculture 2022. Towards Blue Transformation. Rome: FAO.
- Fonds pour l'environnement mondial. 2022. « The Great Green Wall Initiative: Supporting Resilient Livelihoods and Landscapes in the Sahel. » Fonds pour l'environnement mondial. https://www.thegef.org/sites/default/files/documents/2022-05/gef_great_green_wall_initiative_2022_05.pdf.
- Frynas, J., et L. Buur, L. 2020. « The Resource Curse in Africa: Economic and Political Effects of Anticipating Natural Resource Revenues. » *The Extractive Industries and Society* 74: 1257–1270.
- FVC (Fonds vert pour le climat) 2022. *2021 Annual Results Report: Raising Ambition, Empowering Action*. <https://www.greenclimate.fund/annual-results-report-2021>.
- Gajigo, O., Mutambatsere, E., Ndiaye, G. 2012. Royalty Rates in African Mining Revisited: Evidence from Gold

- Mining. Banque africaine de développement, Africa Economic Brief, vol. 3, numéro 6, juin 2012.
- GFI (Global Financial Integrity). 2015. *Illicit Financial Flows from Developing Countries: 2004–2013*. Washington, DC: Global Financial Integrity. http://www.gfintegrity.org/wp-content/uploads/2015/12/IFF-Update_2015-Final-1.pdf.
- GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). 2000. *Land Use, Land-Use Change, and Forestry*. Cambridge, Royaume-Uni: Cambridge University Press.
- GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). 2022. *Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge, Royaume-Uni: Cambridge University Press.
- Gutiérrez, M., A. Daniels, G. Jobbins, G. Gutiérrez-Almazor, et C. Montenegro. 2020. *China's Distant Water Fishing Fleet: Scale, Impact, and Governance*. Londres: ODI. https://cdn.odi.org/media/documents/chinesedistantwaterfishing_web.pdf.
- Hassan, R., E. Mungatana, et W. Akpalu. 2019. « Strategies for Managing Common Pool Natural Resources in Sub-Saharan Africa: A Review of Past Experience and Future Challenges. » *Review of Environmental Economics and Policy* 13 (2): 207–226.
- Hassan, R., et E. Mungatana. (eds.). 2012. *Implementing Environmental Accounts: Case Studies from Eastern and Southern Africa (Vol. 28)*. Springer Science & Business Media.
- IETA (International Emissions Trading Association). 2021. « The Potential Role of Article 6 Compatible Carbon Markets in Reaching Net-Zero. » Document de travail de l'IETA. https://www.ieta.org/resources/Resources/Net-Zero/Final_Net-zero_A6_working_paper.pdf.
- IFSWF (International Forum of Sovereign Wealth Funds). 2020. *Investing for Growth and Prosperity: In Africa Sovereign Wealth Funds Focus on G, S and E*. IFSWF. https://www.ifswf.org/sites/default/files/IFSWF_Africa_Paper_v2.pdf.
- Interpol. 2014. « Study on Illegal Fishing off the West African Coast. » Lyon, France: Sous-direction de la sécurité environnementale d'Interpol. <https://www.interpol.int/en/Crimes/Environmental-crime/Fisheries-crime>.
- Jacob, T., et R. Pedersen. 2018. « New Resource Nationalism? Continuity and Change in Tanzania's Extractive Industries. » *The Extractive Industries and Society* 52: 287–292.
- Jax, K. 2005. « Function and 'Functioning' in Ecology: What Does It Mean? » *Oikos* 111 (3): 641–648.
- Khama, S. 2016. « Botswana's Mineral Revenues, Expenditure and Savings Policy. » Centre des ressources naturelles d'Afrique, Banque africaine de développement.
- Kolhoff, A. 2016. *Capacity Development for Environmental Protection: Towards Better Performing Environmental Impact Assessment Systems in Low and Middle Income Countries*. Thèse de doctorat, Université d'Utrecht.
- Kolstad, I., T. Søreide, et A. Williams. 2008. « Corruption in Natural Resource Management: An Introduction. » *U4 Brief* 20082.
- Lange, G., Q. Wodon, et K. Carey (eds.). 2018. *The Changing Wealth of Nations 2018: Building a Sustainable Future*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Lange, G., R. Hassan, et A. Alfieri. 2003. « Using Environmental Accounts to Promote Sustainable Development: Experience in Southern Africa. » *Natural Resources Forum* 27 (1): 19–31.
- Leruth, L., R. Paris, et I. Ruzicka. 2001. « Complier Pays Principle: The Limits of Fiscal Approaches toward Sustainable Forest Management. » *IMF Staff Papers* 48 (2).
- Macpherson, A., D. Carter, M. Lentini, et M. Schulze. 2010. « Following the Rules: Brazilian Logging Concessions under Imperfect Enforcement and Royalties. » *Land Economics* 86 (3): 493–513.
- Managi, S., et P. Kumar (eds.). 2018. *Inclusive Wealth Report 2018*. New York: Programme des Nations unies pour l'environnement. <https://www.unenvironment.org/resources/report/inclusive-wealth-report-2018>.
- MEA (Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire). 2005. *Ecosystems and Human Well-being: Synthesis*. Washington, DC: Island Press.
- Mulatu, K., B. Mora, L. Kooistra, et M. Herold. 2017. « Biodiversity Monitoring in Changing Tropical Forests: A Review of Approaches and New Opportunities. » *Remote Sensing* 9 (10): 1059. <https://doi.org/10.3390/rs9101059>.
- Mutize, M. 2004. « Resource Curse? Governmentality, Oil, and Power in the Niger Delta, Nigeria. » *Geopolitics* 9 (1): 50–80.
- Mutize, M. 2019. « African Countries Need to Manage the Rising Power of Credit Rating Agencies. » *The Conversation*, 22 janvier. <https://theconversation.com/african-countries-need-to-manage-the-rising-power-of-credit-rating-agencies-109594>.

- NCAVES (National Capital Accounting and Valuation of Ecosystem Services) and MAIA (Mapping and Assessment for Integrated Ecosystem Accounting). 2022. « Monetary Valuation of Ecosystem Services and Ecosystem Assets for Ecosystem Accounting: Interim Version 1st edition. » Département des affaires économiques et sociales des Nations unies, Division des statistiques, New York. <https://seea.un.org/content/monetary-valuation-ecosystem-services-and-assets-ecosystem-accounting-interim-version-first>.
- Ndikumana, L. 2016. *Trade Misinvoicing in Primary Commodities in Developing Countries: The Cases of Chile, Côte d'Ivoire, Nigeria, South Africa, and Zambia*. Genève: CNUCED.
- NRGI (Natural Resource Governance Institute). 2018. *Open Contracting for Oil, Gas and Mineral Rights: Shining a Light on Good Practice*. <https://resourcegovernance.org/analysis-tools/publications/open-contracting-oil-gas-and-mineral-rights>.
- NRGI (Natural Resource Governance Institute). 2020. *The Practice and Potential of Blockchain Technologies for Extractive Sector Governance*. New York: NRGi.
- NRGI (Natural Resource Governance Institute). 2021. « Leading Companies Issue Commitments on Beneficial Ownership: Will It Help Prevent Corruption? » Blog post, 10 septembre. <https://resourcegovernance.org/blog/leading-companies-issue-commitments-beneficial-ownership-will-it-help-prevent-corruption>.
- OCCRP (Organized Crime and Corruption Reporting Project). 2019. « Angola Recovers More Than US\$5bn in Stolen Assets. » Communiqué de presse, 19 décembre. <https://www.occrp.org/en/daily/11334-angola-recovers-more-than-us-5bn-in-stolen-assets>.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2008. *DAC Guidelines and Reference Series: Natural Resources and Pro-Poor Growth – The Economics and Politics*. Paris: OECD Publishing.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2011. *Towards Green Growth: A Summary for Policy Makers*. Paris: Éditions de l'OCDE.
- ODI (Overseas Development Institute). 2016. *Western Africa's Missing Fish: The Impacts of Illegal, Unreported and Unregulated Fishing and Under-reporting Catches by Foreign Fleets*. Londres: ODI.
- OMT (Organisation mondiale du tourisme). 2019. *Global Report on Women in Tourism: Deuxième édition*. Madrid: OMT.
- Otto, J., C. Andrews, F. Carwood, M. Doggett, P. Guj, F. Stermole, et J. Stermole. 2006. *Mining Royalties: A Global Study on Their Impact on Investors, Government, and Civil Society*. Directions in Development: Energy and Mining. Washington, DC: Banque mondiale.
- Parlement européen. 2022. « Amendments Adopted by the European Parliament on 22 June 2022 on the Proposal for a Regulation of the European Parliament and of the Council Establishing a Carbon Border Adjustment Mechanism. » P9_TA(2022)0248. Bruxelles: Parlement européen. https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2022-0248_EN.html.
- Pearce, D., A. Markandya, et E. Barbier. 1989. *Blueprint for a Green Economy*. Londres: Earthscan Publications.
- Phillips, G. 2022. « Mobilising Climate Finance for Adaptation through the Adaptation Benefits Mechanism. » In A. Michaelowa et A.-K. Sacherer (eds.), *Handbook of International Climate Finance*. Cheltenham: Éditions d'Edward Elgar.
- PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). 2022. « Convention on Biological Diversity: Capacity-building and Development and Technical and Scientific Cooperation. » CBD/COP/DEC/15/8. New York: PNUE. <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-08-en.pdf>.
- Porter, D., et C. Anderson 2021. *Illicit Financial Flows in Oil and Gas Commodity Trade: Experience, Lessons and Proposals*. Paris: Éditions de l'OCDE.
- Poteete, A. 2009. « Is Development Path Dependent or Political? A Reinterpretation of Mineral-Dependent Development in Botswana. » *The Journal of Development Studies* 45: 544–571.
- République du Congo. 2021. « Contribution déterminée au niveau national (CDN) de la République du Congo. Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo. » Brazzaville. https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/CDN_Congo.pdf.
- Ross, M., 2001. « Does Oil Hinder Democracy? » *World Politics* 53: 325–361.
- Sachs, J., et A. Warner. 1997. « Sources of Slow Growth in African Economies. » *Journal of African Economies* 63: 335–376.
- Sachs, J., et A. Warner. 2001. « The Curse of Natural Resources. » *European Economic Review* 45 (4–6): 827–838.
- Saunders, R., et A. Caramento. 2018. « An Extractive Developmental State in Southern Africa? The Cases of Zambia and Zimbabwe. » *Third World Quarterly* 39: 1166–1190.

- Slunge, D., et F. Loayza. 2012. « Greening Growth through Strategic Environmental Assessment of Sector Reforms. » *Public Administration and Development* 323: 245–261.
- Sopp, L., et A. Leiman. 2017. « Mineral Resource Accounting Measures in Africa. » Document de travail 283, Banque africaine de développement, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Stevens, P. 2005. « 'Resource curse' and How to Avoid It. » *The Journal of Energy and Development* 311: 1–20.
- Stevens, P., et E. Dietsche. 2008. « Resource Curse: An Analysis of Causes, Experiences and Possible Ways Forward. » *Energy Policy* 361: 56–65.
- Sumaila, U., D. Zeller, L. Hood, M. Palomares, Y. Li, et D. Pauly. 2020. « Illicit Trade in Marine Fish Catch and Its Effects on Ecosystems and People Worldwide. » *Science Advance* 6 (9): eaaz3801.
- Thiao, A. 2021. « The Effect of Illicit Financial Flows on Government Revenues in the West African Economic and Monetary Union Countries. » *Cogent Social Sciences* 7 (1): 1972558.
- Thurber, M., D. Hults, et P. Heller. 2011. « Exporting the 'Norwegian Model:' The Effect of Administrative Design on Oil Sector Performance. » *Energy Policy* 399: 5366–5378.
- UA (Union africaine). 2021. *Illicit Financial Flows: Report of the High Level Panel on Illicit Financial Flows from Africa*. Addis Ababa: UA.
- UNCTAD (United Nations Conference on Trade and Development). 2020. *Economic Development in Africa Report 2020: Tackling Illicit Financial Flows for Sustainable Development in Africa*. Geneva: UNCTAD. https://unctad.org/system/files/official-document/aldcafrica2020_en.pdf.
- USGS (U.S. Geological Survey) 2021. Mineral commodity summaries 2021. U.S. Geological Survey, 200 p., <https://doi.org/10.3133/mcs2021>.
- Wilde, D. 2016. « Key Issues in Natural Resource Taxation and Revenue Management in the Commonwealth. » Document économique 96, Secrétariat du Commonwealth, Londres.
- World Fish Center. 2009. *Aquaculture Options for Alternative Livelihoods: The Experience of the Advasi Fisheries Project in Bangladesh*. Penang, Malaisie: World Fish Center.
- Zhizhin, M., A. Matveev, T. Ghosh, F. Hsu, M. Howells, et C. Elvidge. 2021. « Measuring Gas Flaring in Russia with Multispectral VIIRS Nightfire. » *Remote Sensing* 13: 3078. <https://doi.org/10.3390/rs13163078>.

NOTES PAYS

AFRIQUE AUSTRALE

Afrique du Sud

Développements macroéconomiques récents

La croissance du PIB réel est tombée à 2,0 % en 2022 contre 4,9 % en 2021, principalement sous l'effet de pénuries persistantes d'électricité, d'inondations dans le KwaZulu-Natal et de contraintes dans le secteur des transports, associées au ralentissement mondial qui a suivi l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'inflation est passée de 4,5 % en 2021 à 6,9 % en 2022, en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et du carburant. Pour freiner la hausse de l'inflation, la Reserve Bank of South Africa a relevé le taux d'intérêt de base à 6,25 % en septembre 2022, contre 5,5 % en juillet 2022. Le rand s'est déprécié de 15,3 pour 1 USD en janvier 2022 à 17,3 en décembre 2022.

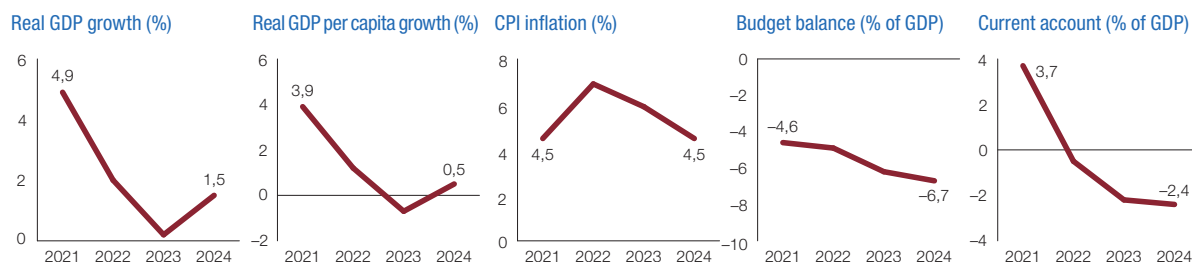
Le déficit budgétaire s'est légèrement creusé, passant de 4,6 % du PIB en 2021 à 4,9 % en 2022, en raison d'une croissance plus forte des dépenses prioritaires, y compris les dépenses liées à la COVID-19 pour les plus vulnérables. Le déficit de la balance courante s'est également réduit, passant d'un excédent de 3,7 % en 2021 à 0,5 % du PIB en 2022, selon les estimations. Cette réduction résulte principalement du fait que les prix et le volume des importations ont dépassé ceux des exportations. Les réserves extérieures ont augmenté, passant de 58,4 milliards d'USD en août 2021 à 63,4 milliards d'USD en octobre 2022 (environ 5,5 mois de couverture des importations), stimulées par la hausse des recettes d'exportation. La dette publique a légèrement augmenté, passant de 68,0 % du PIB en 2021 à 71,4 % du PIB en 2022, en raison de l'augmentation des besoins de financement du budget et des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. Le secteur financier a continué à bien se remettre des effets de la pandémie de COVID-19, le ratio des prêts non productifs passant de 4,5 % en 2021 à 4,0 % en 2022. La pauvreté reste élevée, environ 30 % de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en 2022. Les inégalités sont également importantes, avec un coefficient de Gini de 0,63 en 2021. Le taux de chômage était estimé à 32,7 % en décembre 2022.

Perspectives et risques

L'économie devrait croître légèrement de 0,2 % en 2023 et de 1,5 % en 2024, soutenue par la croissance du commerce, du tourisme, de l'exploitation minière et de l'industrie manufacturière. L'inflation devrait reculer à 5,9 % en 2023, puis à 4,5 % en 2024, en raison de la baisse des prix des carburants et des denrées alimentaires, selon l'évolution de la dynamique mondiale. Le déficit budgétaire devrait augmenter légèrement, pour atteindre 6,2 % du PIB en 2023 et 6,7 % en 2024, en raison de l'assainissement budgétaire, et notamment de l'augmentation des recettes fiscales. Le déficit de la balance courante devrait se creuser pour atteindre 2,2 % du PIB en 2023 et 2,4 % en 2024, en raison d'une baisse anticipée des prix des produits de base. Les obstacles à la croissance comprennent les contraintes persistantes d'approvisionnement en électricité, la mauvaise gouvernance des entreprises publiques et le ralentissement de l'économie mondiale.

Changement climatique et options de politiques publiques

L'Afrique du Sud a associé le secteur privé à ses efforts de lutte contre le changement climatique. Elle figurait parmi les cinq plus grands bénéficiaires du financement privé de l'action climatique en Afrique en 2019/20, avec 656 millions d'USD (40 % du financement pour le climat). Mais ces chiffres sont faibles au regard des besoins de financement climatique, d'où l'accent mis sur la mobilisation d'un financement privé plus important. Le pays a pris des mesures pour restructurer le secteur de l'énergie en s'orientant vers des sources d'énergie renouvelables et plus propres. Le capital naturel a été évalué à 400 milliards d'USD en 2018 (dont 213,8 milliards d'USD pour les énergies renouvelables). Sa politique nationale de réponse au changement climatique prévoit d'inclure le secteur des services financiers dans l'élaboration de l'architecture du financement climatique et de la finance verte.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal de l'Afrique du Sud, qui va du 1^{er} avril au 31 mars.

Développements macroéconomiques récents

La croissance du PIB réel a atteint 3,0 % en 2022 contre 1,1 % en 2021. En raison d'une forte poussée démographique (3 %), la croissance du revenu par habitant (0,2 %) est restée négative en 2022. La croissance du PIB a été stimulée cette même année par le maintien à un niveau élevé des cours du pétrole, conséquence de l'invasion de l'Ukraine par la Russie¹. Le prix moyen du baril de brut angolais a atteint 100,65 USD, bien au-dessus de l'estimation prudente de 59,00 USD sur laquelle s'appuyait le budget national de 2022, et a généré des recettes supplémentaires estimées à 17,18 milliards d'USD. Les importants revenus pétroliers ont encore accru l'excédent budgétaire qui a atteint 3,0 % du PIB en 2022 contre 1,9 % en 2021. Cependant, le faible volume des exportations de pétrole a ramené l'excédent du compte courant à 8,9 % du PIB en 2022 contre 11,2 % en 2021, tandis que le ratio dettes/PIB a encore diminué, passant de 82,9 % à 56,1 % sur la même période.

La pression inflationniste mondiale engendrée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie a été atténuée par l'amélioration des termes de l'échange. L'augmentation des recettes d'exportation et de la production agricole a réduit l'inflation des produits alimentaires et l'inflation globale est passée de 25,8 % en 2021 à environ 21,3 % en 2022. Le secteur bancaire s'est également amélioré, avec des performances économiques plus positives en 2022 et une dette du secteur privé plus faible. Néanmoins, le chômage reste élevé, à 30 %, et le pays continue d'éprouver de la difficulté à réduire le taux de pauvreté (40,6 % en 2019).

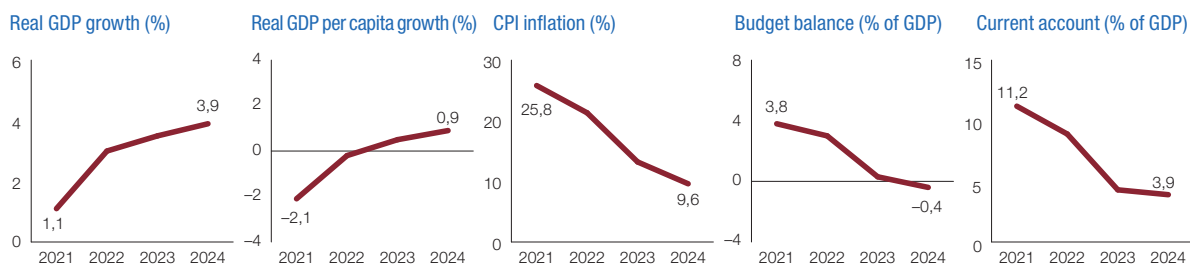
Perspectives et risques

Sous l'effet de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et de la reprise économique post-COVID-19, le prix du baril de pétrole brut devrait rester au-dessus des 75,00 USD prévus dans le budget national 2023, améliorant ainsi les perspectives de croissance à moyen terme. Le PIB devrait croître de 3,5 % en 2023, entraînant une faible croissance projetée du PIB par habitant de 0,2 %, compte tenu de la forte croissance

démographique. L'inflation devrait encore baisser pour atteindre 13,2 % en 2023 et 9,6 % en 2024, car la disponibilité des recettes d'exportation dans un régime de taux de change flexible atténuée la pression en raison de l'incidence des variations du taux de change. La volatilité des cours du pétrole est le principal risque pesant sur les perspectives. Pour atténuer ce risque, le budget national 2023 suppose un prix du pétrole stable. Dans ce contexte, il est prévu un excédent budgétaire de 0,3 % du PIB, une nouvelle diminution du ratio dette/PIB à 52,5 % et un excédent du compte courant toujours élevé, à 4,3 % du PIB en 2023.

Changement climatique et options de politiques publiques

L'Angola a développé une Stratégie nationale sur le changement climatique (2018–2030) qui pose les bases de sa vision de la lutte contre le changement climatique dans le contexte des engagements de l'Accord de Paris. Dans sa contribution déterminée au niveau national (CDN), le pays s'est engagé à réduire de 24 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025 et a mis en place un Observatoire du climat et de l'environnement chargé de contrôler les émissions. Pour stimuler le programme de croissance verte, la CDN de l'Angola identifie ses besoins de financement climatique à 44,1 milliards d'USD pour la période 2021–2025, dont 99,7 % pour l'atténuation et 0,3 % pour l'adaptation. Malgré le potentiel d'investissement privé dans l'énergie verte, en particulier les projets photovoltaïques hors réseau dans les communautés rurales, les possibilités de financement interne sont limitées. Libérer le potentiel de financement climatique nécessite des améliorations institutionnelles au sein des cadres réglementaires pour permettre la participation du secteur privé dans la production indépendante d'électricité et la structuration de partenariats public-privé dans le contexte d'un régime tarifaire de l'électricité fortement subventionné. La création d'un fonds national dédié au climat et le renforcement des systèmes de génération de ressources publiques à base d'écotaxes peuvent être essentiels à la promotion des initiatives de croissance verte et de participation privée.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

1 Termes convenus lors des assemblées annuelles 2022 du Groupe de la Banque africaine de développement au Ghana. L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Chine, l'Égypte, l'Éswatini, la Namibie et le Nigeria ont entré une réserve et proposé « Conflit entre la Russie et l'Ukraine ».

Botswana

Développements macroéconomiques récents

Le PIB réel a augmenté de 11,9 % en 2021 après s'être contracté à 8,7 % en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. La croissance générale de 5,8 % en 2022 a été tirée par un rebond du marché du diamant, des politiques gouvernementales favorables à la consommation et une campagne de vaccination efficace (plus de 67 % de la population a été vaccinée). L'inflation moyenne de 12,2 % en 2022 est restée supérieure à l'objectif à moyen terme de 3 % à 6 % de la Banque du Botswana, reflétant la répercussion sur le marché intérieur du niveau élevé des cours des matières premières sur les marchés mondiaux, conséquence de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le gouvernement a temporairement réduit le taux de la TVA de 14 % à 12 % et détaxé l'huile de cuisine et le gaz pour alléger le coût de la vie. La Banque du Botswana a relevé son taux directeur à 2,65 % en août 2022, contre 1,65 % en mai 2022.

Après le déficit budgétaire de 9,5 % du PIB en 2020/2021, le budget 2021/2022 était équilibré, avec des revenus miniers plus élevés et un budget de développement sous-exécuté. Le déficit 2022/2023 de 1,0 % du PIB a été financé par des emprunts et des prélèvements sur les réserves. La dette publique, qui a atteint 23,9 % du PIB en 2021/2022, est soutenable. L'excédent du compte courant de 2,2 % du PIB en 2022 a montré une augmentation des ventes de diamants et des recettes provenant de l'Union douanière d'Afrique australe. Les réserves internationales s'élevaient à 4,6 milliards d'USD en novembre 2022 (9,7 mois de couverture des importations), contre 4,8 milliards d'USD fin 2021 (9,9 mois). Le ratio d'adéquation des fonds propres du secteur bancaire atteignait en moyenne 19,1 % de novembre 2021 à novembre 2022, au-dessus de l'exigence prudentielle de 12,5 %. Le taux de prêts improductifs est tombé à 3,8 % en novembre 2022, contre 4,3 % en décembre 2021. Le Botswana enregistrait en 2021 un faible taux de pauvreté, 20,8 %, mais un taux de chômage élevé, 25,4 %, tiré par un chômage des jeunes s'élevant à 39,9 % en 2022.

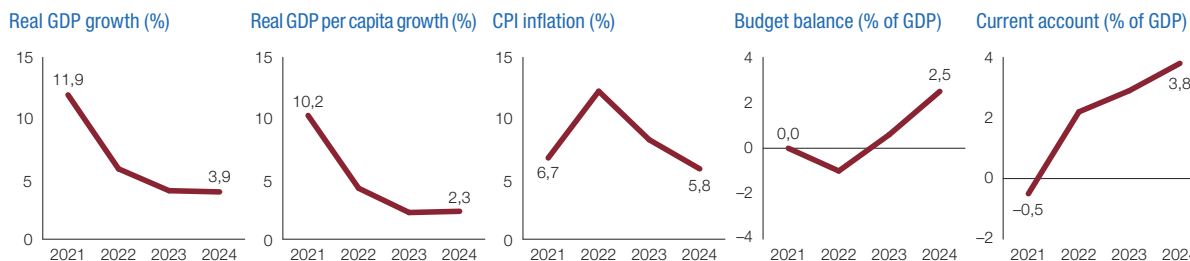
Perspectives et risques

La croissance du PIB devrait ralentir à 4,0 % pour 2023, soutenue par une prévision d'activité économique plus élevée dans le secteur libéralisé de la viande bovine, une hausse du prix du diamant et l'accroissement de la production de cuivre et de vaccins. Cette prévision dépend de la mise en œuvre accélérée du plan de relance et de transformation économiques du gouvernement. Les facteurs défavorables incluent un taux d'inflation mondiale plus élevé dû aux perturbations dans les chaînes d'approvisionnement liées à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, une baisse des recettes tirées du

commerce du diamant si les économies du marché du diamant entrent en récession, une sécheresse persistante et une baisse des exportations et des recettes provenant de l'Union douanière d'Afrique australe si la faiblesse de la conjoncture économique sud-africaine persiste. L'économie tournant en deçà des limites de sa capacité, l'inflation devrait tomber à 5,8 % en 2024, dans la fourchette ciblée par la banque centrale. L'excédent budgétaire prévu de 0,6 % du PIB peut être soutenu par la mise en œuvre intégrale des réformes d'assainissement et de gestion des finances publiques du gouvernement. Le compte courant pourrait rester excédentaire alors que les industries du diamant et du tourisme rebondissent. Le chômage peut être atténué par le système de protection sociale bien ciblé prévu par le gouvernement.

Changement climatique et options de politiques publiques

Compte tenu de son climat semi-aride, le Botswana est vulnérable aux sécheresses pluriannuelles. Le besoin estimé de financement de l'atténuation du changement climatique pour la période 2020–2030 s'élève à 9,2 milliards d'USD. Sur la période 2010–2020, le pays a reçu 570 millions d'USD de financement climatique, soit un déficit moyen de financement de 834 millions d'USD par an. Le stock de capital naturel est principalement constitué de minéraux (dont 97 % de diamants). Ses autres ressources sont l'eau et l'énergie. Compte tenu des limites du stock de minéraux, les recettes tirées du capital naturel risquent de diminuer avec le temps. La Politique nationale sur le changement climatique du Botswana prévoit la mobilisation de financements climatiques. Le financement climatique privé est faible en raison de l'évaluation moins complète des besoins de financement climatique en faveur de l'adaptation ; de l'intérêt limité des investisseurs institutionnels, pénalisé par la faiblesse de l'expertise et l'inadaptation de l'environnement réglementaire ; de la perception d'un coût de transaction plus élevé dans le développement de projets écologiques bancables ; et d'un secteur renouvelable moins développé qui soutiendrait des émissions d'obligations vertes. De meilleures données sur l'adaptation nécessiteront une expertise technique nationale suffisante pour chiffrer les voies pertinentes d'adaptation. Les 84 tonnes métriques de carbone irrécupérables du bassin de l'Okavango rendent vitale la création de marchés sécurisés du commerce du carbone, en veillant à ce que les chaînes de valeur liées aux stratégies de développement et de croissance inclusive soient efficaces. Le Botswana devrait poursuivre l'approfondissement des réformes réglementaires pour améliorer le climat de l'investissement privé.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données reflètent un exercice fiscal commençant au 1^{er} avril et se terminant à la fin de mars de l'année suivante.

Développements macroéconomiques récents

La chute de la croissance du PIB réel à 3,6 % en 2022 contre 7,9 % en 2021 a pour cause les retombées de la faible croissance de l'Afrique du Sud et les effets perturbateurs de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a provoqué une chute de la demande due à la forte hausse de l'inflation ainsi qu'à une augmentation du coût du crédit et des contraintes budgétaires. L'inflation est passée de 3,7 % en 2021 à 4,8 % en 2022, tirée principalement par le coût des produits alimentaires et des transports. Pour maîtriser cette hausse de l'inflation, la politique monétaire a été resserrée, le taux d'escompte passant progressivement de 3,75 % en janvier 2022 à 7,25 % en mars 2023. Le lilangeni et le rand se sont dépréciés en 2022 de 9,5 % par rapport au dollar américain, surtout en raison du manque de confiance des investisseurs d'Afrique du Sud face à la persistance de la crise énergétique.

Grâce à l'assainissement des finances publiques, le déficit budgétaire de 2022, similaire à celui de 2021, devrait être ramené à 4,6 % du PIB. La dette publique s'élevait à 42,7 % du PIB en décembre 2022 contre 40,4 % en décembre 2021. Le déficit du compte courant a chuté en 2022 à environ 0,9 % du PIB en raison de la faiblesse des échanges et des entrées de recettes secondaires. Les réserves internationales s'élevaient en décembre 2022 à 2,6 mois de couverture des importations, en dessous des 3 mois recommandés. Le ratio des prêts improductifs est passé de 6,5 % en janvier 2022 à 6,9 % à fin 2022, tandis que le crédit au secteur privé a augmenté de 7,8 %. Le chômage est resté élevé, à 33,3 % en 2021, exacerbant le taux de pauvreté (58,9 %) et les inégalités (coefficient de Gini de 0,546) dans un contexte de forte prévalence du VIH (27,9 %).

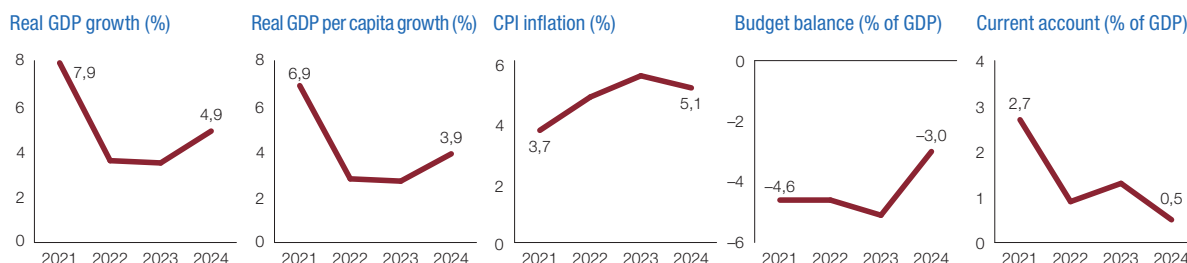
Perspectives et risques

La croissance du PIB devrait se maintenir à 3,5 % en 2023, soutenue par un rebond de la demande intérieure et une reprise de la consommation et des dépenses d'investissement. En raison d'une inflation mondiale persistante et de la baisse du rand, l'inflation devrait rester élevée et atteindre en moyenne 5,3 % sur la période 2023-2024. Grâce au fort rebond des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU), le déficit budgétaire devrait se réduire à 3,0 % du PIB en 2024 contre 5,1 % en 2023. Avec une trajectoire de croissance prévue plus élevée, le ratio dette publique/

PIB devrait tomber à 41 % en 2023 et 38 % en 2024. L'excédent du compte courant à moyen terme devrait s'établir en moyenne à 0,9 % en raison de l'augmentation des flux de recettes secondaires impulsés par la SACU. Les facteurs économiques favorables incluent l'énorme augmentation des recettes exceptionnelles provenant de la SACU et le projet de fonds de stabilisation de la SACU qui devrait favoriser la stabilité budgétaire. Les facteurs défavorables demeurent la hausse de l'inflation dans le monde, la faiblesse de la croissance en Afrique du Sud et le contexte sociopolitique difficile.

Changement climatique et options de politiques publiques

Eswatini profite de conditions terrestres et climatiques diverses, et ses ressources naturelles incluent des terres arables, de l'eau et des minéraux. La contribution des industries d'extraction au PIB est d'environ 2 % et se concentre dans l'extraction du charbon et l'exploitation des carrières. La possibilité de tirer parti du capital naturel pour financer des programmes climatiques reste donc minime. La contribution déterminée au niveau national (CDN) d'Eswatini pour 2021 suggère que le pays a besoin de 0,95 à 1,5 milliard d'USD pour atteindre ses objectifs climatiques, montant qui dépasse largement ses capacités. L'examen des dépenses publiques et institutionnelles pour le climat de 2021 a montré qu'Eswatini a reçu environ 209 millions d'USD de bailleurs de fonds internationaux sur la période 2015-2020 et que 103 millions d'USD ont été mobilisés sous forme de cofinancement, provenant en grande partie de sources nationales. Bien qu'elle soit encore embryonnaire, la participation du secteur privé aux actions de la CDN est impérative. Les banques et les grandes entreprises, comme les sociétés sucrières, sont les principaux partenaires potentiels. Eswatini a adopté une stratégie visant à renforcer la participation du secteur privé dans le financement climatique, mais un certain nombre d'obstacles demeurent : absence de financement abordable à long terme, imperfections du marché ; inadéquation des politiques favorables ; perception négative des risques financiers et technologiques ; et importance des coûts d'investissement initiaux. Il est essentiel de développer un environnement politique et réglementaire favorable à l'innovation et à l'investissement du secteur privé dans les actions de la CDN, mais aussi de créer des incitations à l'investissement qui minimisent les coûts et réduisent les risques.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal d'Eswatini, qui va du 1^{er} avril au 31 mars.

Développements macroéconomiques récents

Malgré les perturbations mondiales causées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'économie est restée résiliente, avec une croissance de 2,5 % en 2022, tirée par la croissance des services (2,6 %) et de la construction (8,1 %), les mesures de relance budgétaire et les dépenses liées à la COVID-19. Il s'agit d'une amélioration par rapport à la croissance de 1,6 % enregistrée en 2021. L'inflation a atteint 8,3 % en 2022, contre 6,1 % en 2021, en raison de la hausse de l'inflation en Afrique du Sud, principal partenaire commercial du pays. En 2022, le déficit budgétaire s'est réduit à 4,3 % du PIB, contre 4,8 % en 2021, en raison d'un rebond des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe. Il a été financé par l'épargne publique dans le secteur bancaire et par des emprunts. Le déficit de la balance courante a augmenté pour atteindre 6,8 % du PIB en 2022, contre 4,2 % en 2021, en raison de la hausse des importations. Il a été financé par des transferts de capitaux sud-africains.

Le PIB réel par habitant a augmenté de 1,5 % en 2022, contre 0,3 % en 2021, et devrait croître de 1,0 % en 2023 et de 1,5 % en 2024. Le ratio des prêts non productifs est passé de 4,1 % en 2021 à 4,4 % en 2022. Le rendement des actifs est passé de 1,0 % en 2021 à 1,4 % en 2022, et le rendement des capitaux propres est passé de 8,3 % en 2021 à 11,7 % en 2022. La pauvreté reste endémique, la moitié de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national en 2017. Le coefficient de Gini devrait passer de 0,446 en 2020 à 0,48 en 2021 et 2022. Le taux de chômage des jeunes s'élève à 33,2 %, alors que le taux de chômage global est de 24 %. Et 500 000 personnes vivent dans l'insécurité alimentaire.

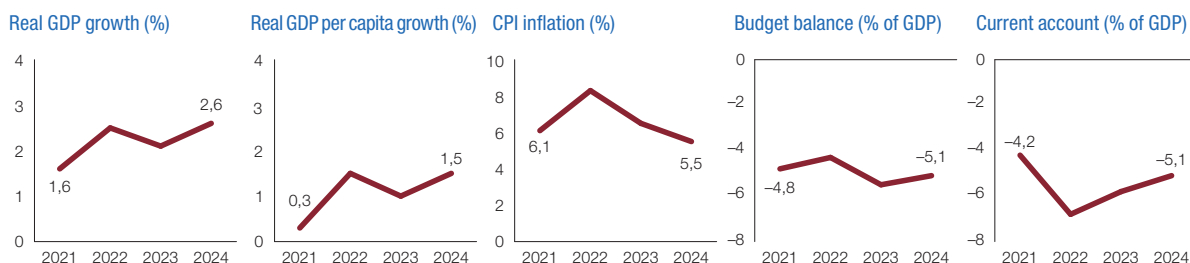
Perspectives et risques

Le PIB devrait croître de 2,1 % en 2023 et de 2,6 % en 2024, sous l'effet des très importants travaux de construction d'infrastructures, notamment de tunnels et de barrages, prévus dans le cadre du projet Highlands Water. L'augmentation des dépenses d'investissement de l'État constitue un autre facteur de soutien. L'inflation devrait tomber à 6,5 % en 2023 et à 5,5 % en 2024, en raison de nouvelles augmentations marginales prévues des prix des denrées alimentaires. Le déficit

budgétaire devrait passer à 5,5 % en 2023 et à 5,1 % en 2024, en raison d'une diminution prévue des recettes publiques due à une baisse des recettes de l'Union douanière de l'Afrique australe. Le déficit de la balance courante devrait se réduire à 5,8 % du PIB en 2023 et à 5,1 % en 2024, en raison de la reprise prévue des envois de fonds des travailleurs émigrés. Le principal risque pesant sur les perspectives macroéconomiques reste la fragilité de la situation budgétaire, compte tenu de l'énorme déficit budgétaire. L'invasion de l'Ukraine par la Russie constitue également un frein à la croissance par l'augmentation de l'inflation, l'affaiblissement de la demande pour les exportations du Lesotho et l'amointrissement de la confiance des investisseurs.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le financement privé de la lutte contre le changement climatique et son rôle dans le financement climatique et la croissance verte sont très limités. Le Lesotho a reçu en moyenne 238 millions d'USD par an au titre du financement climatique sur la période 2019–2020. Les défis à relever pour attirer le financement privé de la lutte contre le changement climatique sont notamment l'absence d'une culture de soutien au niveau national, l'inadéquation des cadres politiques et juridiques, et des conditions de marché défavorables à l'investissement privé dans les solutions de technologies propres. Le capital naturel comprend l'eau et les diamants, évalués à 3,2 milliards d'USD, soit environ 88 % du PIB du pays, en 2018. Toutefois, le Lesotho n'utilise pas ces ressources pour le financement de la lutte contre le changement climatique, et s'en remet plutôt à des fonds fiduciaires. Le financement cumulé nécessaire pour répondre de manière adéquate au changement climatique est estimé entre 511 et 582,53 millions d'USD, soit 54,71 millions d'USD par an sur la période 2020–2030, à l'exclusion du coût d'adaptation. À l'avenir, le Lesotho devrait renforcer les capacités et les systèmes du secteur privé pour soutenir la mise en œuvre des activités de financement climatique, élaborer une stratégie visant à créer un environnement propice pour attirer les investissements privés, et entreprendre des réformes fiscales ambitieuses qui couvrent les taxes et les subventions vertes.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal du Lesotho, qui va du 1^{er} avril au 31 mars.

Développements macroéconomiques récents

L'économie a été affectée en 2022 par les tempêtes tropicales et les cyclones, combinés aux effets de la COVID-19 et du conflit russo-ukrainien. La croissance du PIB réel est estimée à 4,2 % en 2022 contre des prévisions de 5,3 %, et un taux de 5,7 % en 2021. Du côté de l'offre, la croissance a été tirée par la performance du secteur des mines (+23,6 %) et la reprise du tourisme, notamment la branche hôtel et restaurant (+133,4 %). Du côté de la demande, la croissance a été portée par les investissements (23,4 % du PIB) et l'accroissement des exportations (+45 %). L'inflation a atteint 8,1 % en 2022, sous l'effet de l'augmentation des prix des produits énergétiques et alimentaires. Pour atténuer l'impact de l'inflation, le gouvernement a plafonné les prix de produits de base (riz, sucre, ciment), augmenté les salaires des fonctionnaires de 17% en moyenne, et réduit la TVA sur le carburant de 20 % à 15 %. L'accroissement des dépenses (+62 %) a creusé le déficit budgétaire à 6,8 % du PIB contre 2,8 % en 2021. Il a été financé à 58 % par des ressources extérieures et à 42 % par les bons du Trésor et les avances de la Banque centrale. Le risque de surendettement reste modéré avec un encours de la dette à 57,1 % du PIB en 2022. Le déficit du compte courant s'est détérioré à 5,7 % du PIB en 2022, du fait de la hausse de la valeur des services importés et de la baisse des envois de fonds reçus, avec des réserves de change couvrant 4,3 mois d'importation. Le secteur financier reste globalement sain avec un ratio des prêts non performants à 7,7 % en 2022. La pauvreté est élevée avec un taux estimé à 81 % en 2021 et un taux de chômage à 2,6 %, dont 70 % de jeunes de 15 à 30 ans.

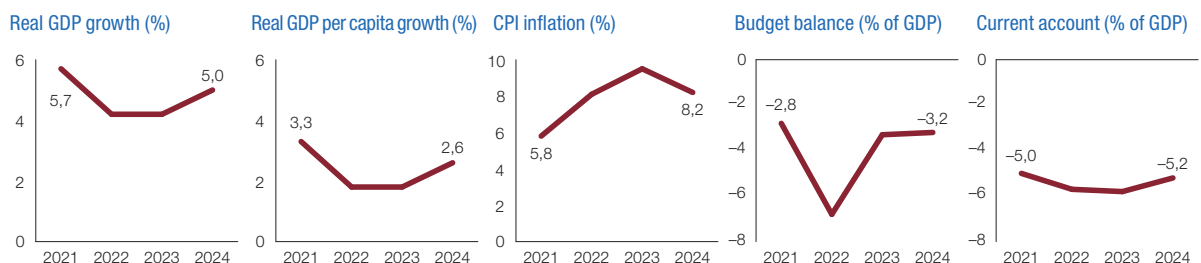
Perspectives et risques

La croissance devrait s'afficher à 4,2 % en 2023 et 5,0 % en 2024. Du côté de l'offre, elle devrait provenir d'un rebond du secteur extractif et de la reprise du tourisme, du côté de la demande, des investissements et des exportations (graphite, nickel, cobalt) en raison d'une demande mondiale soutenue pour ces minerais qui concourent à la transition énergétique. Les moteurs de la croissance demeureront les industries extractives et manufacturières, le bâtiment et les travaux publics ainsi que le tourisme. L'inflation devrait atteindre 9,5 %

et 8,2 % respectivement en 2023 et 2024. Le déficit budgétaire devrait s'améliorer à 3% du PIB en moyenne sur la période 2023–2024 grâce à l'augmentation attendue des recettes sur les produits pétroliers avec la conclusion d'un accord avec les distributeurs en décembre 2022. Le déficit du compte courant devrait se maintenir quasiment au même niveau en 2023, et s'améliorer légèrement à 5,2 % du PIB en 2024. Ces perspectives demeurent sujettes à des risques, notamment de nouvelles vagues de COVID-19, la hausse des prix des produits énergétiques et alimentaires, le durcissement des conditions financières mondiales, les chocs climatiques et les tensions sociopolitiques lors des élections présidentielles de 2023.

Changement climatique et options de politiques publiques

Les besoins de financement de Madagascar pour répondre de manière adéquate au changement climatique sont estimés à 29,05 milliards d'USD sur la période 2020–2030, soit 2,64 milliards d'USD par an en moyenne. Cependant, la contribution du secteur privé au financement du climat est faible. Sur la période 2019–2020, le montant de la finance climatique s'élevait en moyenne à 353 millions d'USD, dont seulement 4 %, soit 15 millions d'USD, sont assurés par le secteur privé, selon le Climate Policy Initiative. Cette faible contribution du secteur privé s'explique principalement par l'absence de cadre réglementaire incitant le secteur privé à valoriser le capital naturel, la non-priorisation de la valorisation du capital naturel, l'insuffisance des capacités techniques et financières, le manque de projets et d'opportunités bancables d'investissements verts, et la mauvaise gouvernance des ressources naturelles. Pourtant, des perspectives sont offertes au secteur privé malgache. Le pays possède un capital naturel riche avec des forêts denses, une longue façade littorale de 4 828 km, une zone économique exclusive de 1,22 million de kilomètres carrés, un potentiel minier important, des ressources en eau abondantes et une riche biodiversité. Mais mobiliser les financements du secteur privé pour le climat nécessite la mise en place de mesures fiscales incitatives intégrant la valorisation du capital naturel, la promotion des modèles de financement valorisant le capital naturel, la mobilisation des financements climatiques et un appui technique et financier en faveur des entreprises valorisant le capital naturel.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Malgré la réouverture de l'économie après près de deux années de mesures de confinement dues à la COVID-19, la croissance du PIB est tombée à 0,8 % en 2022 contre 2,2 % en 2021. L'invasion de l'Ukraine par la Russie, les défis logistiques mondiaux et les chocs climatiques ont freiné la croissance. Le principal contributeur à la croissance du PIB en 2022 a été l'agriculture (22,1 %), suivie du commerce de gros et de détail (12,6 %) et de l'immobilier et de la construction (6,5 %). La tendance à la baisse de la contribution de l'industrie manufacturière à la croissance s'est inversée et a atteint 12,7 % en 2022. La politique monétaire a été durcie : le taux directeur a été porté à 18 % en octobre 2022, contre 12 % en 2021. L'inflation a bondi de 9,3 % en 2021 à 21,0 % en 2022 en raison de la hausse des prix des produits alimentaires et non alimentaires. La monnaie locale a été dévaluée en mai 2022, passant de 824,8 kwachas malawites pour un dollar américain à 1036,2 pour 1 USD. La liquidité bancaire a diminué en 2022, et le ratio des prêts non performants a augmenté pour atteindre 6,1 %, contre 4,5 % à la fin de 2021.

En 2022, le déficit budgétaire s'est légèrement réduit, passant de 7,4 % du PIB en 2021 à 7,2 % selon les estimations, en raison de l'assainissement budgétaire. Le Malawi reste confronté à des problèmes structurels de balance des paiements en raison des faiblesses économiques induites par la COVID-19 en Chine et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui sont les principales destinations des exportations de tabac du pays. Les pénuries de devises étrangères ont réduit les importations, ce qui a permis de ramener le déficit de la balance courante à 12,9 % du PIB en 2022, contre 13,8 % en 2021.

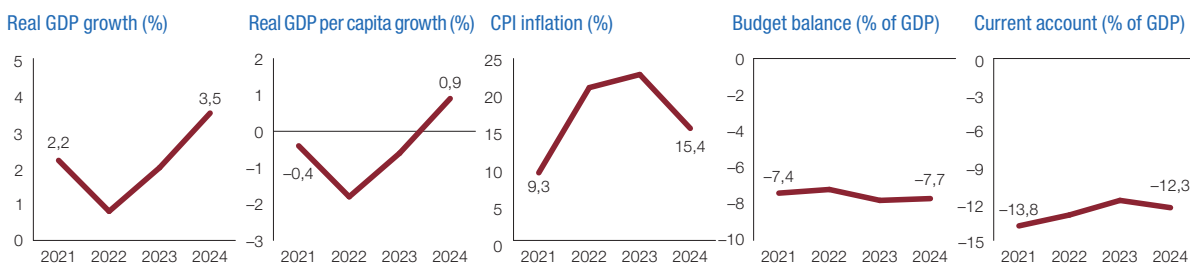
Perspectives et risques

La croissance du PIB devrait remonter à 2,0 % en 2023 et à 3,5 % en 2024, grâce à une reprise des secteurs de l'agriculture, du tourisme et des exportations ainsi que des

investissements directs étrangers. Les facteurs de risque sont les chocs liés aux conditions météorologiques et le prolongement de la guerre en Ukraine. Malgré une politique monétaire stricte, l'inflation devrait atteindre 22,8 % en 2023 avant de retomber à 15,4 % en 2024. Le déficit de la balance courante devrait se réduire à 11,7 % du PIB en 2023 et à 12,3 % en 2024 en raison de la faiblesse de la croissance et de la demande intérieure. L'assainissement budgétaire visant à assurer la viabilité de la dette à moyen terme devait permettre de réduire le déficit budgétaire, mais il en ressort un bilan mitigé. En 2023, le déficit budgétaire devrait atteindre 7,8 % du PIB en raison de l'impact du cyclone Freddy, avant de retomber à 7,7 % en 2024. Selon les hypothèses de base, le ratio dette/PIB devrait tomber à 72,6 % d'ici 2026, contre 76,6 % en 2022.

Changement climatique et options de politiques publiques

Les rentes provenant des ressources naturelles sont passées de 10,9 % du PIB en 2016 à 4,0 % en 2020. Le Malawi a mis à jour sa contribution déterminée au niveau national, en donnant la priorité à l'agriculture, aux ressources en eau, à la santé, aux infrastructures, à la planification de l'utilisation des terres, aux transports, à la population et aux villes, et à la gestion des risques de catastrophe pour l'adaptation. Le financement nécessaire pour l'atténuation et l'adaptation dans ces secteurs jusqu'en 2040 est estimé à 46,3 milliards d'USD. Le crédit au secteur privé s'est élevé en moyenne à 3,3 milliards d'USD par mois en 2022, dont 15 % seulement ont été alloués à des secteurs liés au climat. Les coûts estimés des dommages et pertes causés par les catastrophes climatiques pour la seule année 2019 s'élèvent à 220 millions d'USD. La prédominance du secteur public dans les secteurs liés au climat crée un effet d'éviction du secteur privé, qui est confronté à un manque de cadres clairs pour s'impliquer. Avec l'aide des partenaires de développement, le gouvernement devrait pouvoir élaborer des cadres pour la participation du secteur privé aux activités liées au climat.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal du Malawi, qui va du 1^{er} juillet au 30 juin.

Développements macroéconomiques récents

La croissance du PIB réel est estimée à 8,7 % en 2022, contre 3,4 % en 2021, stimulée par un soutien constant des politiques et la levée des restrictions aux voyages, et soutenue par la reprise du secteur du tourisme. La politique monétaire est restée accommodante pour soutenir l'activité économique, en profitant de la faiblesse de l'inflation. L'inflation s'est néanmoins envolée en 2022, passant de 4,0 % en 2021 à 10,8 % selon les estimations, principalement en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires importées et de l'énergie, à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les finances publiques ont été mises sous pression ces dernières années. Le déficit budgétaire s'élevait à 10,4 % du PIB en 2021 et s'est réduit à 6,1 % en 2022, selon les estimations, car l'économie a continué à se redresser et le gouvernement a repris l'assainissement budgétaire, qui avait été suspendu pendant la pandémie de COVID-19. La dette publique atteindra 100,7 % du PIB en 2021, en raison de l'augmentation des dépenses liées à la COVID-19 et de la contraction du PIB. Elle a amorcé une trajectoire baissière en 2022 grâce à une forte reprise économique et aux plans du gouvernement visant à vendre des actifs non stratégiques pour rembourser de manière anticipée la dette.

Le compte courant souffre de déficits structurels, dus à un important déficit commercial. Son financement dépend de la résilience des flux financiers et flux de capitaux dans le commerce mondial. Les réserves internationales brutes restent élevées (elles sont estimées à 10,2 mois de couverture des importations en décembre 2022), en baisse par rapport aux 17,6 mois de couverture des importations à la fin de 2021. Le paysage social est contrasté, avec un faible taux de pauvreté (9,6 % en 2017), de fortes inégalités (un coefficient de Gini de 0,40 en 2017) et un taux de chômage de 9,1 % (le taux de chômage des jeunes était de 27,7 % en 2021). Son indice de développement humain reste élevé (0,802 en 2021).

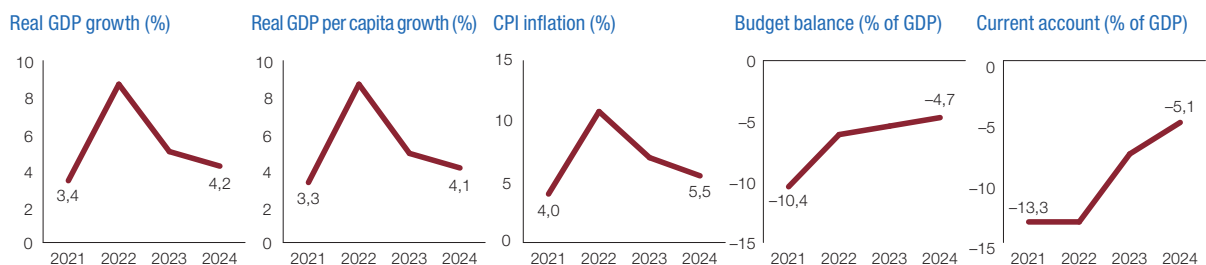
Perspectives et risques

Le PIB devrait croître de 5,0 % en 2023 et de 4,2 % en 2024 grâce au tourisme. Mais la croissance devrait ralentir en 2023, car l'Europe (un marché clé) connaît un ralentissement économique dû à l'augmentation du coût de la vie et des conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le resserrement monétaire pèsera également sur la demande intérieure.

Le déficit budgétaire devrait encore se réduire à 5,4 % du PIB en 2023 et à 4,7 % en 2024, financé principalement par des emprunts intérieurs et, dans une moindre mesure, par des emprunts extérieurs. L'inflation devrait ralentir et descendre à 7,0 % en 2023, puis 5,5 % en 2024. Le déficit commercial devrait également tomber à 7,7 % du PIB en 2023 et à 5,1 % en 2024.

Changement climatique et options de politiques publiques

Très peu d'évaluations des écosystèmes ont été réalisées à Maurice, et le niveau de détérioration ou d'amélioration de son capital naturel reste à établir. L'absence d'évaluation quantitative et la demande croissante de données sur la viabilité environnementale ont donné naissance à des projets tels que Maurice Île Durable, qui vise à faire de l'île Maurice un modèle mondial de développement durable. La gestion du capital naturel sera un facteur majeur de la réponse de Maurice au changement climatique. Le pays ne représente que 0,01 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, mais il est l'un des plus exposés aux catastrophes naturelles, et sa capacité d'adaptation est parmi les plus faibles. L'adaptation aux effets du changement climatique et leur atténuation doivent être renforcées. Il reste difficile d'estimer le coût de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique, notamment parce qu'il n'existe pas d'objectif quantitatif convenu. La contribution déterminée au niveau national de l'île Maurice indique que le pays a besoin de 2 milliards d'USD pour l'atténuation et de 4,5 milliards d'USD pour l'adaptation d'ici à 2030. Environ 35 % du total serait couvert par des fonds gouvernementaux et des contributions du secteur privé national, et le reste par des sources extérieures. Si le besoin de financement de Maurice est l'un des plus élevés en valeur absolue parmi les petits États insulaires, il est beaucoup plus faible en pourcentage du PIB. L'État recherche de nouvelles sources de financement, en particulier auprès du secteur privé, par le biais de partenariats public-privé et d'instruments de financement innovants tels que les obligations (obligations vertes, obligations bleues, obligations de résilience et obligations catastrophes) et les instruments de réduction des risques. La dette mixte, les capitaux propres et le financement par les dons peuvent être utilisés de manière stratégique pour attirer les investissements privés.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Mozambique

Développements macroéconomiques récents

La croissance du PIB réel est passée de 2,3 % en 2021 à 3,8 % (estimation) en 2022, consolidant ainsi la reprise après les chocs récents tels que la pandémie de COVID-19, les conflits et les tensions géopolitiques mondiales. La croissance a été suivie d'une hausse de l'inflation, qui est passée de 5,7 % en 2021 à 10,3 % en 2022, principalement en raison de l'augmentation des prix des carburants et des denrées alimentaires. La Banque du Mozambique a relevé le taux d'intérêt de référence de 15,25 % en 2021 à 17,25 % en août 2022. Le taux de change est resté stable. Le déficit courant s'est creusé à 39,1 % du PIB en 2022, contre 23,6 % en 2021, en raison d'une importation ponctuelle d'une plateforme offshore de gaz naturel liquéfié, estimée à 25 % du PIB. Les réserves internationales sont tombées à 3,2 mois de couverture des importations en juin 2022, en raison d'importations élevées.

Le déficit budgétaire s'est un peu comblé, passant de 4,8 % du PIB en 2021 à 3,7 % en 2022, grâce à l'augmentation des recettes, elle-même due à la hausse de l'activité économique, malgré une lourde enveloppe des salaires et un service de la dette élevé. La dette a elle aussi légèrement diminué, passant de 106,4 % du PIB en 2021 à 102,6 % en 2022, bien que les nouveaux emprunts proviennent d'un financement intérieur plus coûteux. Le secteur financier est resté stable au premier semestre 2022, avec une augmentation du taux de solvabilité de 26,6 % en juin 2021 à 27,3 % en 2022. Le taux de pauvreté a légèrement diminué : de 64,5 % en 2021 à 64,2 % en 2022, conséquence d'une augmentation de 1,0 % du PIB par habitant.

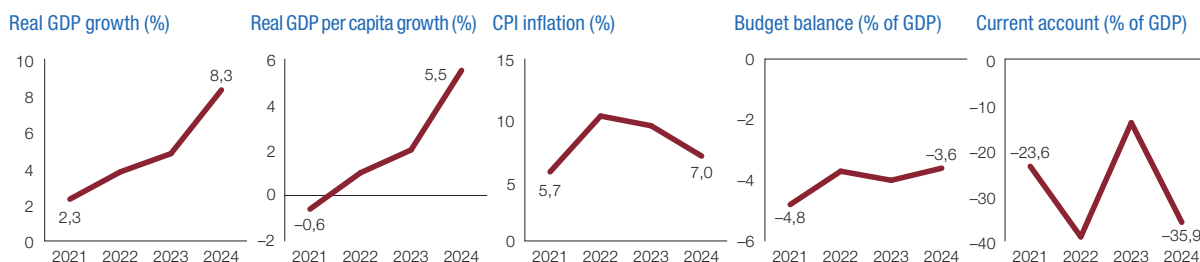
Perspectives et risques

La croissance du PIB devrait atteindre 4,8 % en 2023 et 8,3 % en 2024, sous l'impulsion des industries extractives et de l'agriculture, ce qui fera passer la croissance du PIB par habitant de 2,0 % en 2023 à 5,5 % en 2024. L'inflation devrait tomber à 9,5 % en 2023 et revenir à l'objectif de 7,0 % en 2024. Le déficit budgétaire devrait se creuser légèrement en 2023, pour atteindre 4 % du PIB, sous l'effet de l'enveloppe des salaires, avant de revenir à un déficit de 3,6 % du PIB en 2024. Le déficit courant devrait tomber à 14,0 % en 2023, puis

rebondir fortement à 35,9 % en 2024, compte tenu des projets d'importations de gaz naturel liquéfié. Les facteurs de risque comprennent les chocs climatiques et l'insurrection dans le nord du Mozambique. Les facteurs favorables sont le secteur du gaz naturel liquéfié, qui pourrait fournir de l'énergie à l'appui de l'électrification du pays ; une transition juste ; l'investissement de l'État dans la productivité agricole ; et la croissance globale dans la sous-région, qui pourrait accroître l'utilisation des corridors logistiques du Mozambique.

Changement climatique et options de politiques publiques

Bien qu'il soit l'un des pays contribuant le moins aux émissions de gaz à effet de serre, le Mozambique fait partie des dix pays les plus touchés par le changement climatique. Lors de la conférence des Nations Unies sur le changement climatique de 2021, le Mozambique s'est fixé pour objectif (sa contribution déterminée au niveau national) de réduire ses émissions de 76 tonnes d'équivalent CO₂ à 99, l'adaptation étant la priorité absolue pour garantir une trajectoire de croissance verte sur le long terme. Les besoins du pays pour la période 2020–30 s'élèvent à 53 milliards d'USD, soit bien plus que les 3,7 milliards d'USD mobilisés sur la période 2011–20 et environ trois fois son PIB. La stratégie nationale d'adaptation et d'atténuation du changement climatique 2013–2025 du Mozambique est son premier instrument global de lutte contre le changement climatique. Compte tenu du déficit de financement, il est essentiel que le gouvernement mette l'accent sur l'investissement privé, en particulier pour la croissance verte. Celle-ci doit favoriser des sources d'énergie bas carbone, l'agriculture, des infrastructures et des régimes d'assurance à l'épreuve du changement climatique, afin d'atteindre ses objectifs. Pour mobiliser les ressources plus efficacement, le pays pourrait adapter les institutions nationales aux normes internationales de gouvernance pour accéder au financement climatique mondial ; favoriser un environnement d'investissement plus attrayant, en particulier pour les petits barrages hydroélectriques, les parcs éoliens et solaires ; et promouvoir un échange de créances dette-climat, qui offre la possibilité de s'attaquer à la fois aux problèmes de la dette et du climat.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

La croissance du PIB réel a atteint 4,6 % en 2022, contre 3,5 % en 2021, grâce à la levée des restrictions liées à la COVID-19 en juillet 2022 et à la reprise continue dans les secteurs primaire et secondaire. L'inflation a atteint en moyenne 6,1 % en 2022, contre 3,6 % en 2021, sous l'effet de la hausse des prix mondiaux des produits de base liée à la pandémie de COVID-19 et à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La Banque de Namibie a progressivement augmenté le taux directeur à 7,25 % en avril 2023, contre 6,75 % en novembre 2022 et 3,75 % en 2021.

Le déficit budgétaire a atteint en moyenne 7,5 % du PIB en 2021/22, alors que les recettes de l'Union douanière de l'Afrique australe (UDAA) et les revenus tirés des diamants ont diminué. L'enveloppe des salaires du secteur public est restée élevée, portant la dette publique à 67 % du PIB. En mai 2022, la Namibie a lancé un fonds souverain de 15 millions d'USD qui soutient la viabilité de la dette en stabilisant les dépenses. Le compte courant est passé d'un excédent de 2,8 % en 2020 à un déficit de 9,8 % du PIB en 2021 et de 8,4 % du PIB en 2022, en raison de l'augmentation des paiements au titre des importations de carburant et de la baisse des recettes de l'UDAA. Les réserves internationales ont légèrement augmenté, passant de 5,6 mois en 2021 à 5,7 mois de couverture des importations en décembre 2022. Le ratio d'adéquation des fonds propres, qui s'établissait à 17,0 % en 2022, était au-dessus de l'exigence légale de 10 %. Le ratio de prêts non performants est tombé à 5,6 % à la fin de 2022, contre 6,4 % l'année précédente. Le taux de pauvreté s'élevait à 17,4 % en 2019. Le taux de chômage s'élevait à 33,4 % en 2018 : 46,1 % chez les jeunes et 48,5 % chez les femmes. Les inégalités sont fortes, avec un coefficient de Gini de 0,572 en 2015.

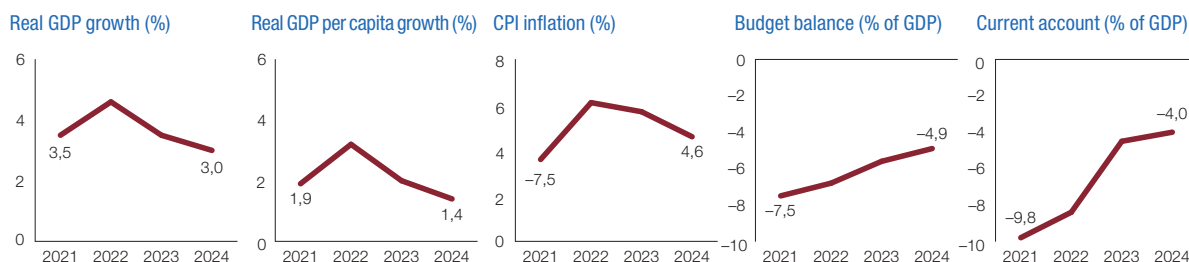
Perspectives et risques

Le PIB réel devrait augmenter de 3,5 % en 2023 et de 3,0 % en 2024, grâce à la reprise économique continue, en particulier dans le secteur de la transformation et de l'exportation des diamants, et à l'augmentation de la consommation dans les secteurs du commerce de gros et de détail ainsi que du tourisme. Les facteurs de risques sont l'envolée des montants d'importations, et une baisse des recettes de l'UDAA pour la Namibie, car l'Afrique du Sud est aux prises avec la hausse des prix mondiaux des produits de base. Cette

situation s'explique par les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, une faible couverture vaccinale contre la COVID-19 (27 % de la population était vaccinée en mai 2022), une forte inflation mondiale et des taux d'intérêt mondiaux plus élevés. Compte tenu de la politique monétaire stricte, l'inflation devrait rester inférieure à l'objectif de 6,0 % fixé par la banque centrale à moyen terme. Le déficit budgétaire devrait diminuer, grâce à une forte mobilisation des ressources nationales, aux efforts de conformité fiscale de la nouvelle Autorité fiscale namibienne et aux efforts de rationalisation des dépenses. Le déficit courant devrait réduire grâce à l'augmentation des recettes provenant des diamants et du tourisme.

Changement climatique et options de politiques publiques

Les plaines et régions désertiques du sud de la Namibie sont généralement soumises à des précipitations variables. Ses bassins fluviaux et son littoral sont sujets aux inondations. Le financement privé pour le climat est encore faible par rapport au financement public. En 2019/20, la Namibie a reçu en moyenne 202,3 millions d'USD de flux de financement climatique : 32 millions d'USD (16 %) du secteur privé et 170 millions d'USD (84 %) provenant de sources publiques. Le gouvernement a obtenu 544 millions d'USD de financement pour le climat lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2022 en novembre 2022. Le capital naturel de la Namibie est composé de minéraux (diamants, uranium, cuivre, magnésium, zinc, argent, or, plomb, pierres semi-précieuses et minéraux industriels), de terres (8,1 % de couvert forestier en 2020) et d'une économie bleue (plus de 1 570 kilomètres de littoral). Le capital naturel est évalué à 19,6 milliards d'USD, dont 17,2 milliards d'USD de ressources renouvelables. Cependant, ces ressources sont menacées à la fois par le changement climatique et par leur mauvaise gestion. Entre 2018 et 2022, plusieurs banques commerciales ont émis des obligations vertes pour financer des projets d'énergie renouvelable éligibles, montrant ainsi le potentiel du financement climatique de sources privées. La Namibie doit exploiter ce potentiel en créant un environnement propice à l'investissement privé dans le domaine du climat par le biais de réformes réglementaires soutenant les secteurs résilients au climat et réduisant les risques liés aux investissements privés dans les secteurs bas carbone.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données pour le solde budgétaire en % du PIB reflètent un exercice fiscal commençant au 1^{er} avril et se terminant à la fin de mars de l'année suivante.

São Tomé-et-Príncipe

Développements macroéconomiques récents

La croissance du PIB réel a diminué de peu, passant de 1,9 % en 2021 à une croissance estimée de 0,9 % en 2022. Cette baisse est attribuée à l'effet persistant de la pandémie de COVID-19 sur le tourisme, ainsi qu'à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a perturbé le commerce mondial. En tant que petit État insulaire en développement, le pays compte sur le tourisme, qui représentait 43,7 % des recettes en devises en 2021 et était l'un des principaux moteurs de l'économie.

Le ralentissement économique a été aggravé par l'impact, sur le marché local, de la hausse des cours internationaux des denrées alimentaires et du pétrole. São Tomé et Príncipe importe 100 % de son pétrole et la moitié de ses denrées alimentaires. En conséquence, l'inflation est passée de 8,1 % en 2021 à 17,9 % en 2022, sous l'effet durable de la pandémie de COVID-19. Selon les estimations, le déficit budgétaire a atteint environ 7,2 % du PIB en 2022, contre 5,9 % en 2021. Parallèlement, le déficit courant s'est creusé pour atteindre, selon les estimations, 19,4 % du PIB en 2022, contre 16,9 % en 2021, en raison d'une forte augmentation des prix du pétrole et des denrées alimentaires sur le marché mondial. Le déficit de la balance courante est financé principalement par des crédits pétroliers et des emprunts multilatéraux. Les réserves internationales nettes ont diminué, passant de 29,9 millions d'USD en 2021 à 14,3 millions d'USD en 2022, en raison de l'augmentation des coûts d'importation du pétrole et des produits alimentaires. Le rendement des actifs est passé de 1,0 % en septembre 2021 à 1,4 % en septembre 2022, et le rendement des capitaux propres a suivi la même tendance, croissant de 5,7 % en septembre 2021 à 8,4 % en septembre 2022.

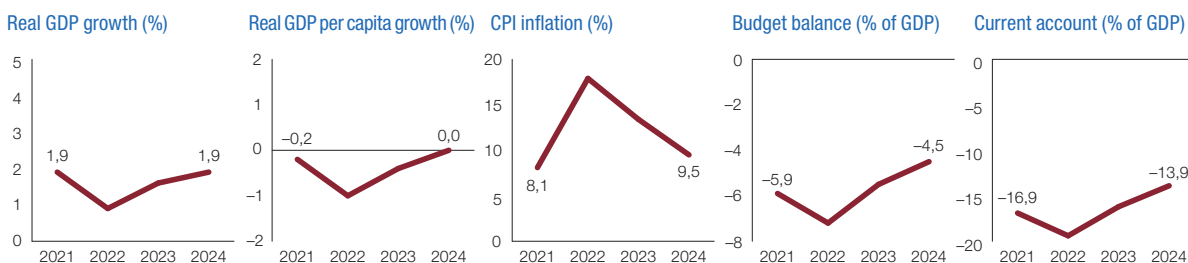
Perspectives et risques

Le PIB réel ne devrait croître que de 1,6 % en 2023 et de 1,9 % en 2024, en raison de la lenteur de la reprise du commerce mondial après la pandémie de COVID-19. Le déficit budgétaire devrait refluer, passant à 5,5 % du PIB en 2023 et à 4,5 % en 2024 grâce à des dépenses publiques prudentes et à des mesures d'austérité visant à contenir l'inflation. Les recettes tirées des exportations et du tourisme devraient rebondir, contribuant à réduire le déficit de la balance courante à 16,2 % du PIB en 2023 et à 13,9 % en 2024, tandis que les réserves internationales devraient augmenter pour

atteindre 20,3 millions d'USD en 2023 et 25,2 millions d'USD en 2024, grâce à l'afflux de prêts et de dons multilatéraux et bilatéraux. Un nouveau programme du Fonds monétaire international devrait stimuler l'activité économique et la croissance en aidant le gouvernement à atteindre la stabilité macroéconomique, à réduire la vulnérabilité de la dette, à atténuer les pressions sur la balance des paiements et à jeter les bases d'une croissance plus forte. Les facteurs de risque sont une aggravation de l'invasion de l'Ukraine par la Russie ; des événements liés au changement climatique ; l'insuffisance des infrastructures et un ralentissement du commerce mondial, ce qui risquerait de plomber la croissance économique de l'île.

Changement climatique et options de politiques publiques

En tant que petit État insulaire en développement, São Tomé et Príncipe est sujet aux chocs climatiques. Le pays a donc élaboré sa contribution déterminée au niveau national (CDN) en vue d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le réseau national, de réduire les pertes du réseau électrique et d'accroître l'efficacité énergétique, tout en réduisant de manière substantielle l'empreinte carbone du secteur des transports. Le coût estimé de la CDN entre 2020 et 2030, qui vise à réduire les émissions de 27 % d'ici 2030, est de 150 millions d'USD. Ces mesures réduiraient la vulnérabilité du pays au changement climatique tout en stimulant les investissements privés dans les secteurs de l'électricité, de l'agriculture, du tourisme et des transports. Le secteur privé peut adopter des pratiques et des technologies agricoles intelligentes sur le plan climatique afin d'améliorer l'adaptation et la résilience au changement climatique. Le pays s'est fixé comme objectif une production agricole biologique à 100 %, objectif mené par le secteur privé. Il vise à promouvoir une agriculture locale durable pour la consommation interne et l'exportation, tout en préservant la biodiversité. En outre, l'économie bleue peut être une nouvelle source de croissance basée sur la préservation du milieu marin et de la biodiversité. Le bouquet énergétique actuel, composé à 95 % de combustibles fossiles, peut évoluer, avec le soutien du secteur privé. Le gouvernement devrait adopter une nouvelle législation pour faciliter l'investissement privé dans la transition vers les énergies vertes et propres.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Le PIB réel s'est redressé pour atteindre une croissance de 4,6 % en 2021 et de 3,0 % en 2022, après s'être contracté de 2,8 % en 2020. La reprise a été tirée principalement par le commerce de gros et de détail, l'agriculture, l'extraction minière et l'exploitation des carrières. L'inflation a chuté de 22,1 % en 2021 à 10,1 % en 2022, principalement sous l'effet de la réduction des chocs sur les prix des denrées alimentaires. Le taux directeur a été maintenu à 9,0 % en 2021 et 2022, en raison des pressions inflationnistes, de la dégradation des perspectives de croissance à moyen terme ainsi que des vulnérabilités et des risques pour le secteur financier. Le déficit budgétaire était de 8,1 % du PIB en 2021 et de 8,9 % en 2022, contre 13,8 % en 2020.

Un excédent commercial de 12,1 % a été enregistré en 2021 grâce à l'augmentation des volumes et des prix des exportations et de la modération des importations de biens de consommation. Les réserves internationales sont passées de 2,4 mois de couverture des importations en 2021 à 3,6 mois en 2022, grâce à la facilité de crédit élargie et à l'allocation de droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international. La Zambie reste très endettée, avec une dette supérieure à 104 % du PIB. La performance du secteur financier s'est améliorée en 2021 et 2022, le ratio des prêts non productifs passant de 9,0 % en 2021 à 6,1 % en 2022 grâce à la reprise de l'activité. Les crédits au secteur privé représentaient 8,9 % du PIB en 2021 et 9,2 % en 2022. Un peu plus de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté national, et le taux de pauvreté est plus élevé dans les zones rurales (77 %) que dans les zones urbaines (23 %).

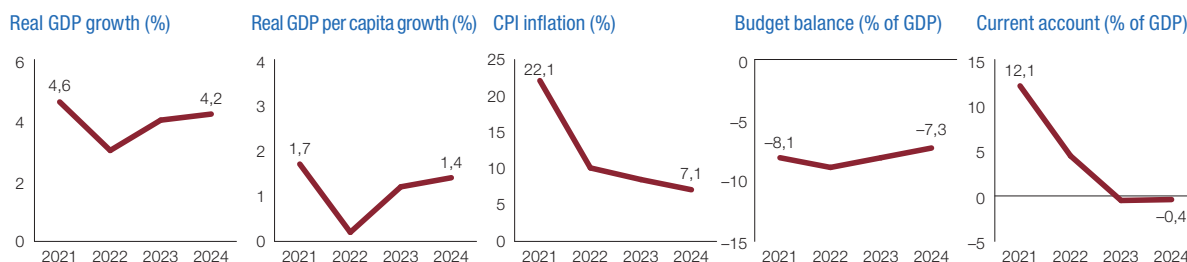
Perspectives et risques

Le PIB devrait augmenter de 4,0 % en 2023 et de 4,2 % en 2024, grâce à la poursuite de la reprise dans les secteurs de l'extraction minière, des services et de l'industrie manufacturière, à l'augmentation des prix mondiaux du cuivre et à la confiance du marché associée aux mesures d'assainissement budgétaire en cours. Une légère reprise de la croissance du

PIB réel par habitant est prévue, à 1,2 % en 2023 et 1,4 % en 2024. L'inflation devrait diminuer pour atteindre 8,5 % en 2023 et 7,1 % en 2024, dans la fourchette cible de 6 % à 8 %. Les risques de hausse comprennent l'augmentation des prix des carburants et des tarifs de l'électricité ainsi que la fluctuation des prix mondiaux des engrais. Le déficit budgétaire devrait se maintenir à 8,1 % du PIB en 2023 et à 7,3 % en 2024, en raison de l'augmentation des dépenses sociales. Les facteurs défavorables incluent la poursuite de la sécheresse, la fluctuation des prix du cuivre et l'impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur les prix des engrais et des carburants.

Changement climatique et options de politiques publiques

Les besoins globaux de la Zambie en matière de financement climatique sont estimés à 50 milliards d'USD jusqu'en 2030, qui devraient être principalement mobilisés par le biais de nouveaux mécanismes de financement climatique comme le Fonds mondial pour le climat et d'autres financements bilatéraux, multilatéraux et nationaux liés au climat. Cela inclut le secteur privé, qui fournit déjà un financement climatique par le biais de la responsabilité sociale des entreprises, outre ses investissements rentables. Un bon exemple de financement privé est le Green Outcomes Fund de 53 millions d'USD récemment créé par la Zambia National Commercial Bank, Kukula Capital et le World Wide Fund for Nature-Zambia. La Banque de développement de Zambie a également été accréditée par le Fonds vert pour le climat pour recevoir et soumettre des propositions au nom des développeurs de projets verts. Les mécanismes de financement du marché du carbone restent sous-exploités, mais présentent un grand potentiel. Des instruments d'assurance indexés sur les conditions météorologiques sont déjà utilisés et des initiatives d'obligations vertes viennent d'être lancées. La Zambie est dotée de nombreuses ressources naturelles (terres, eau, forêts et faune). Le secteur minier représente 12 % du PIB et le secteur forestier 5 à 7 %. Plus de 300 000 personnes vivent directement ou indirectement de la pêche.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Zimbabwe

Développements macroéconomiques récents

La croissance du PIB réel s'est ralentie, passant de 8,5 % en 2021 à 3,0 % en 2022, en raison principalement de chocs exogènes et endogènes. Les inondations et la sécheresse ont affecté la production agricole, qui s'est contractée de 14 % en 2022. En 2022, l'instabilité macroéconomique due à la dépréciation du taux de change et à l'hyperinflation a également pesé sur la production totale. Le dollar zimbabwéen s'est déprécié de 521 % par rapport au dollar américain en 2022, passant de 108 pour 1 USD en janvier 2022 à 671 pour 1 USD en décembre 2022. Cette dépréciation de la monnaie a alimenté l'inflation, qui est passée de 60,6 % en janvier 2022 à 285 % en juin 2022. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a exercé une pression supplémentaire sur l'économie en provoquant une augmentation des prix des carburants et des denrées alimentaires. L'inflation a ralenti à 243,8 % en décembre 2022, après que le gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour arrêter la dépréciation rapide de la monnaie, dont la vente de pièces d'or et l'augmentation des taux d'intérêt de 100 % à 200 %.

Le déficit budgétaire s'est réduit à 0,9 % du PIB en 2022, sous l'effet de l'assainissement budgétaire. L'excédent de la balance courante s'est également réduit à 1,0 % du PIB en 2022, contre 2,9 % en 2021, en raison de la hausse des prix des carburants et des produits de base importés. La dette s'élevait à 17,5 milliards d'USD en 2022 (66 % du PIB). La dette extérieure était estimée à 14 milliards d'USD, tandis que la dette intérieure s'élevait à 3,5 milliards d'USD au 30 septembre 2022. Le Zimbabwe a commencé à mettre en œuvre la stratégie d'apurement des arriérés, d'allègement de la dette et de restructuration afin de régler les arriérés extérieurs et de dette de longue date avec les créanciers. Les réserves internationales brutes étaient estimées à 540 millions d'USD (0,9 mois de couverture des importations) en 2022. En septembre 2022, le Zimbabwe avait utilisé 582 millions d'USD des 960 millions d'USD de droits de tirage spéciaux supplémentaires alloués par le Fonds monétaire international en août 2021. La pauvreté et les inégalités sont élevées en raison de la dégradation de la situation économique. Le taux d'extrême pauvreté était estimé à 44 % en 2022 et le coefficient de Gini était de 0,503 en 2023. Au 27 janvier 2023, le

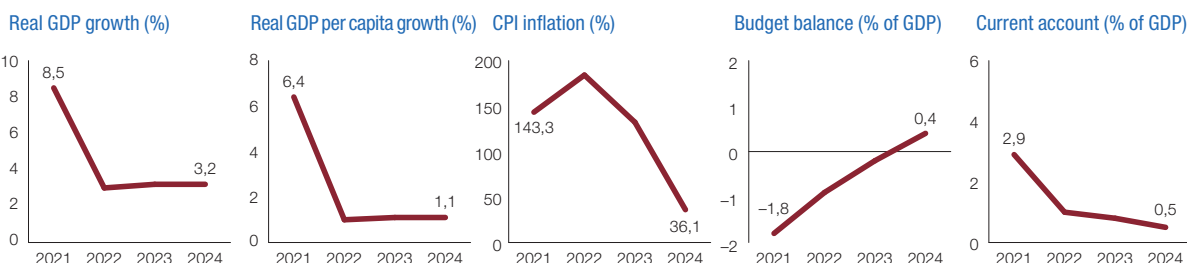
Zimbabwe avait enregistré 259 942 cas d'infection à la COVID-19 et 5 635 décès. Quelque 12,69 millions de doses de vaccin contre la COVID-19 ont été administrées et plus de 31 % de la population est complètement vaccinée contre le virus.

Perspectives et risques

La croissance du PIB réel devrait redémarrer pour atteindre 3,2 % en 2023 et 2024, surtout grâce à l'agriculture, à l'extraction minière et aux services. La rigueur de la politique monétaire et fiscale devrait renforcer la stabilité macroéconomique en 2023. L'inflation devrait continuer à diminuer pour atteindre 132,2 % en 2023 et 36,1 % en 2024, soutenue par la stabilité économique, sous réserve de l'évolution de la dynamique mondiale. Le déficit budgétaire devrait se réduire à 0,2 % du PIB en 2023 grâce à une mobilisation accrue des recettes et à une exécution budgétaire rigoureuse. La balance courante devrait afficher un excédent de 0,8 % du PIB en 2023 et de 0,5 % en 2024, grâce à l'évolution favorable des prix à l'exportation des produits de base et à l'augmentation des envois de fonds des travailleurs émigrés. Mais les incertitudes entourant les perspectives économiques mondiales dues aux tensions géopolitiques conjuguées aux chocs climatiques, aux pénuries d'électricité et à la volatilité des taux de change restent des risques majeurs.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le Zimbabwe a privilégié les financements privés pour atteindre ses objectifs en matière de changement climatique dans le cadre de la transition vers une croissance verte et inclusive. Le pays développe actuellement le Fonds national pour le changement climatique et le Mécanisme de financement du climat afin d'attirer le secteur privé par le biais de financements mixtes et des méthodes axées sur les résultats pour atténuer les risques de marché, augmenter les investissements et encourager la participation à l'intensification des actions en faveur du climat. Le Zimbabwe a reçu environ 990 millions d'USD de financement climatique entre 2010 et 2020, soit une moyenne de 90 millions d'USD par an. Il reste donc un déficit de financement de 440 à 500 millions d'USD par an, ce qui limite considérablement la capacité du pays à renforcer sa résilience climatique.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

AFRIQUE CENTRALE

Cameroun

Développements macroéconomiques récents

Le taux de croissance du PIB réel du Cameroun s'est établi à 3,4 % en 2022 contre 3,6 en 2021, en raison notamment de la poursuite des investissements et d'un regain de l'activité non pétrolière. Estimée initialement à 5,5 % en 2022, l'inflation a atteint 6,2 % – un taux supérieur à la norme communautaire fixée à 3 % – contre 2,3 % en 2021. Cette hausse s'explique en grande partie par la forte augmentation des coûts d'importation. La maîtrise des pressions inflationnistes persistantes au sein de la zone CEMAC a conduit à un resserrement de la politique monétaire de la Banque des États de l'Afrique centrale. Le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) a ainsi été augmenté à deux reprises, passant de 3,5 % à 4 % en mars 2022 et à 4,5 % en septembre 2022.

Le solde budgétaire s'est amélioré, passant de -2,4 % du PIB en 2021 à -1,9 % en 2022. Le déficit du compte courant a quant à lui atteint 1,7 % du PIB en 2022, contre 4,0 % en 2021. Le taux d'endettement public est proche de 45,8 % du PIB en 2023 et le profil de la dette continue de présenter un risque élevé de surendettement selon le FMI. Le FMI a estimé en août 2022 que le système bancaire et financier était « de plus en plus fragile » en raison notamment du pourcentage de prêts non performants atteignant près de 15 % du total des prêts bruts, et de la forte exposition du système bancaire à l'encours des crédits des entreprises publiques estimé à 478 milliards FCFA en 2021. L'incidence de la pauvreté est estimée à 37,5 % en 2014, contre 39,9 % en 2007, selon la toute dernière évaluation nationale de 2014.

Perspectives et risques

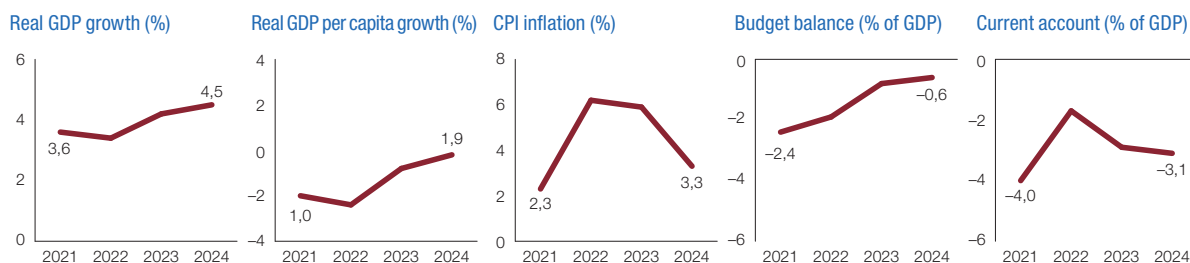
Le taux de croissance du PIB devrait atteindre 4,2 % en 2023 et 4,5 % en 2024 grâce à l'amélioration progressive de la conjoncture internationale, l'augmentation de la production nationale de gaz et des cours mondiaux des produits de base. L'inflation devrait baisser progressivement et atteindre 5,9 % en 2023 et 3,3 % en 2024 grâce à la poursuite du resserrement

de la politique monétaire par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). Le solde budgétaire pourrait s'établir à -0,8 % et -0,6 % du PIB en 2023 et 2024, avec un solde du compte courant de -2,9 % en 2023 et -3,1 % en 2024. Les perspectives toujours favorables sont susceptibles d'être affectées par les effets des tensions géopolitiques, notamment l'invasion de l'Ukraine par la Russie¹. En effet, la persistance de ce conflit et les risques et vulnérabilités qu'il génère renforcent les incertitudes pesant sur le bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement de produits, notamment énergétiques.

Changement climatique et options de politiques publiques

La contribution du secteur privé au financement de la croissance verte s'avère nécessaire au regard des défis et des montants à mobiliser. Selon la CDN actualisée du Cameroun, le coût total des investissements à réaliser pour atteindre les objectifs escomptés en 2030 s'élève à 57 640 millions USD. Sur la période 2015–2020, le Cameroun n'a pu mobiliser que 162,35 millions USD dans le cadre des engagements de l'Accord de Paris. Sur un engagement de \$380 millions pour le financement climatique au Cameroun, seulement 3 % proviennent du secteur privé. La participation de ce secteur devient l'un des principaux défis dans la mise en œuvre des actions climatiques à travers le recours à des instruments de financement climatiques tels que les obligations et les fonds verts pour le climat.

Le Cameroun pourrait également tirer profit de son important capital naturel comme alternative au financement du climat et de la croissance verte. Le pays est fortement doté en ressources naturelles, insuffisamment utilisées pour servir de levier au financement de la croissance verte. Des actions visant à réduire le commerce et les flux illicites portant sur l'exploitation des ressources naturelles et une meilleure gouvernance de ces dernières pourraient permettre de dégager des revenus plus importants pour le financement de la croissance verte au Cameroun.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

¹ Termes convenus lors des assemblées annuelles 2022 du Groupe de la Banque africaine de développement au Ghana. L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Chine, l'Égypte, l'Esuatini, la Namibie et le Nigeria ont entré une réserve et proposé « Conflit entre la Russie et l'Ukraine ».

Développements macroéconomiques récents

En 2022, la reprise de l'économie congolaise s'est renforcée avec une croissance de 3,2 %, contre 1,5 % en 2021. Cette performance résulte de la bonne tenue du secteur pétrolier en combinaison avec la remontée du prix de pétrole (+45,3 %), et du secteur non pétrolier (+3,4 %). Dans le secteur non pétrolier, le dynamisme du secteur agricole (+4,9), de l'industrie du bois (+6,5 %), l'apurement des arriérés intérieurs ainsi que les dépenses publiques d'investissement sont les principales sources de croissance. En réponse aux risques liés à la faiblesse des réserves de change et aux inquiétudes suscitées par les pressions inflationnistes observées, la BEAC a relevé le taux directeur à 4,0 % en 2022, après la hausse de 25 points de base à 3,50 % en 2021. L'inflation globale s'est établie à 3 % en 2022, et l'inflation alimentaire à 6,3 %, en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et des retombées négatives de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le crédit à l'économie a progressé de 6,2 % en 2022, contre 1,6 % en 2021, dopé par la reprise économique et la consommation des ménages et des entreprises. La baisse des prêts non productifs a réduit les vulnérabilités du système bancaire.

En 2022, les opérations de l'État se sont soldées par un excédent budgétaire de 6,5 % du PIB, contre 1,5 % en 2021, tiré par les recettes pétrolières et une meilleure mobilisation des recettes non pétrolières grâce aux réformes de l'administration fiscale. Le taux d'endettement est ressorti à 109,7 % du PIB, contre 114,4 % en 2021. L'amélioration des recettes d'exportation et la bonne tenue des cours de change du franc CFA face au dollar se sont traduites par un solde courant extérieur excédentaire de 19,2 % du PIB, contre 11,9 % en 2021. Les réserves de change ressortent à 2,6 mois d'importations contre 1,5 mois en 2021.

Perspectives et risques

Les perspectives de croissance restent bonnes à court terme, avec une accélération de la croissance au cours des deux prochaines années. Selon les prévisions, le taux de croissance s'établirait à 4,2 % en 2023 et 4,4 % en 2024, tiré du côté de la demande par la consommation, l'investissement et les exportations. Du côté de l'offre, le secteur hors pétrole progresserait en moyenne de 4,2 % par an et le secteur pétrolier de 3,8 %. L'inflation est projetée à 3 % en 2023, puis 2,9 %

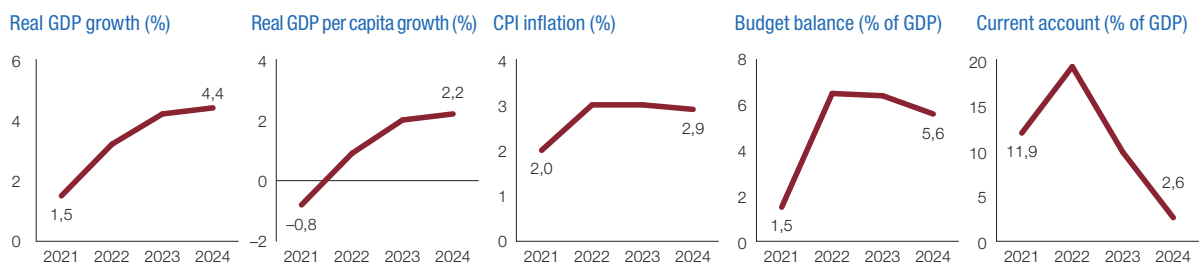
en 2024, en lien avec l'augmentation de l'activité économique et l'impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur les prix des produits de base importés. Le solde budgétaire devrait rester excédentaire à 6,4 % du PIB en 2023 et 5,6 % en 2024. De même, le solde des transactions courantes resterait excédentaire de 9,8 % en 2023 et de 2,6 % en 2024. La hausse de la demande intérieure et l'augmentation de 5 % du prix des produits pétroliers à la pompe, couplées à des conditions météorologiques défavorables, intensifiées par le changement climatique, pourraient peser sur la disponibilité des produits agricoles, voire entraîner une insécurité alimentaire et des pressions inflationnistes supplémentaires.

Changement climatique et options de politiques publiques

Pour répondre de manière adéquate aux changements climatiques, les besoins de financement cumulés estimés du Congo sont de 13 026 millions USD sur la période 2020–2030, soit une moyenne annuelle de 1 184 millions USD. En tenant compte des 62,4 millions USD reçus en moyenne par an, il se dégage un déficit de financement de 1 083 millions USD en moyenne par an.

Il n'existe pas de fonds souverains ni de fonds de pension ou de capital-investissement au Congo susceptibles de contribuer à combler le déficit de financement du climat. Toutefois, le Congo commence à mobiliser l'investissement privé à cette fin. En effet, le gouvernement et Total Nature Based Solutions ont signé une convention de partenariat pour la plantation de puits de carbone de 40 000 hectares de forêt pour un investissement de 150 milliards FCFA. Avec Renco Green Sarlu, il s'agira de créer un jardin carbone de 30 millions de tonnes pour un investissement de 53 milliards FCFA.

Les tourbières et les 23,5 millions d'hectares de forêts constituent un stock de capital naturel pouvant soutenir le financement climatique. Adossé à un marché d'obligations vertes, le Congo pourrait mobiliser des financements privés importants à travers la vente de compensations de carbone à des entreprises privées. Pour accroître le financement privé, il convient d'instaurer un système juridique relatif au marché du carbone et des mesures d'incitation fiscale favorisant l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques, et de renforcer les capacités et compétences techniques nationales en matière de finance climatique innovante.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

En 2022, l'économie gabonaise a enregistré une croissance de 3,0 % contre 1,5 % en 2021. Cette bonne performance résulte de la bonne tenue du secteur pétrolier (+7,1 %) et de celle du secteur non pétrolier (+2,3 %). Dans le secteur hors pétrole, les dynamismes du secteur agricole (+4,9 %), de l'industrie du bois (+6,5 %) et du secteur du transport (+4,2 %) sont les principales sources de la croissance. La remontée du prix du baril de pétrole (+45,3 %) associée à l'augmentation de la production pétrolière (+6,1 %) en 2022 explique l'essor du secteur pétrolier. La Banque centrale (BEAC) a resserré sa politique monétaire en 2022 en relevant ses taux directeurs à plusieurs reprises pour répondre aux pressions inflationnistes et soutenir le niveau des réserves extérieures. Ainsi, l'inflation a grimpé à 4,2 % contre 1,1 % en 2021, du fait de la hausse des prix des denrées alimentaires et des retombées négatives de l'invasion de la Russie par l'Ukraine¹. Les opérations financières de l'État en 2022 se sont soldées par une balance excédentaire de 0,8 % contre un déficit de 1,1 % en 2021 en raison de l'augmentation des recettes pétrolières (+51,8 %). Le taux d'endettement est tombé à 52,6 % du PIB contre 66 % du PIB en 2021 avec la réduction des besoins de financement. Les réserves, utilisées pour financer la dette, sont passées de 3,02 à 2,64 mois d'importation entre 2021 et 2022. Le solde du compte courant s'est établi à -1,2 % en 2022 avec l'accroissement des exportations de biens et services (+45,7 %).

Malgré la richesse en ressources naturelles et le niveau élevé du PIB/tête (8 017 USD courants en 2021) du Gabon, ses indicateurs sociaux restent faibles avec une incidence de pauvreté évaluée à 33,4 % et un taux de chômage élevé, estimé à 28,8 % en 2021.

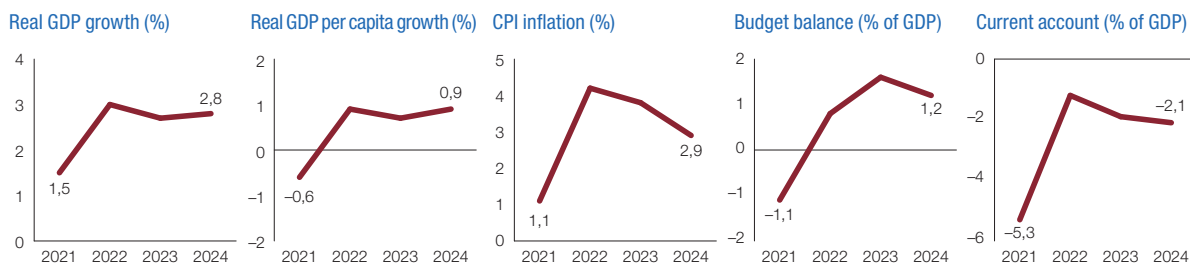
Perspectives et risques

Les perspectives économiques du Gabon sont favorables en raison de la forte demande pour les produits exportés (pétrole, manganèse, bois, huile de palme) et de la poursuite des réformes économiques. La croissance du Gabon devrait se situer à 2,7 % en 2023 et 2,8 % en 2024 ; le solde budgétaire

resterait excédentaire à 1,6 % en 2023 et 1,2 % en 2024 ; le solde du compte courant devrait diminuer à -1,9 % en 2023 et -2,1 % en 2024. L'inflation devrait rester au-dessus de la norme communautaire de 3 % en raison des répercussions de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et atteindrait 3,8 % en 2023 avant de tomber à 2,9 % en 2024. Ces perspectives pourraient être assombries par la persistance de la pandémie de COVID-19, les effets négatifs de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et l'instabilité potentielle liée aux élections présidentielles prévues pour août 2023.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le financement vert demeure limité au Gabon malgré l'important potentiel en capital naturel. Le Gabon dispose d'un énorme capital naturel constitué de forêts, terres arables, minerais, pétrole, cours d'eau, etc. La forêt recouvre 88 % du pays et constitue un véritable puits de carbone permettant au pays d'absorber 187 millions de tonnes de CO₂ entre 2010 et 2018, selon les calculs de l'initiative REDD+. À travers sa Contribution déterminée au niveau national (CDN), le pays s'est engagé en juillet 2022 à rester neutre en carbone jusqu'en 2050. Les besoins de financement pour répondre de manière adéquate au changement climatique sont estimés en moyenne annuelle à 658 millions d'USD et les flux de financement climatique reçus s'élèvent à 83 millions d'USD en moyenne par an. Ils proviennent en totalité du secteur public, dont 57 % de l'État, 37 % des partenaires multilatéraux et 5 % des fonds climatiques. La Caisse de dépôt et de consignation (CDC) et le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) sont les deux institutions financières nationales accréditées par le Fonds vert pour le climat (FVC) pour mobiliser du financement vert. À l'heure actuelle, le secteur privé gabonais participe très peu au financement des objectifs climatiques du pays en raison de la rentabilité financière limitée des projets associés. Le gouvernement pourrait encourager les investissements privés dans des projets climatiques durables en mettant en place des incitations fiscales, des mécanismes de financement innovants et une réglementation favorable.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

¹ Termes convenus lors des assemblées annuelles 2022 du Groupe de la Banque africaine de développement au Ghana. L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Chine, l'Égypte, l'Eswatini et le Nigeria ont entré une réserve et proposé « Conflit entre la Russie et l'Ukraine ».

Guinée équatoriale

Développements macroéconomiques récents

En 2022, la croissance du PIB réel a rebondi à 3,1 % après une légère contraction de 0,9 % en 2021, tirée par le dynamisme du secteur non pétrolier. Du côté de la demande, la croissance est portée par la demande des ménages. Ce taux de croissance est supérieur à celui de la République centrafricaine (0,5 %), mais inférieur à celui de la République démocratique du Congo (8,5 %). Le solde budgétaire s'est amélioré en 2022, affichant un excédent de 4,8 % du PIB contre 2,6 % en 2021. Le ratio dette publique/PIB a baissé de 42,8 % en 2021 à 27,1 % en 2022. En 2022, le taux d'inflation est estimé à 5 % contre -1,3 % en 2021 en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires résultant de l'invasion de l'Ukraine par la Russie¹. La BEAC a, entre autres, relevé en mars 2022 le taux de la facilité de prêt marginal de 5,25 % à 5,75 %, ainsi que les coefficients de réserve obligatoire à 7 % sur les exigibilités à vue et 4,5 % sur celles à terme. La reprise économique a conduit à un excédent des transactions courantes de 3,9 % du PIB en 2022 contre un déficit de 4 % du PIB en 2021. Les réserves internationales se sont améliorées, passant de 2,7 mois d'importations en 2021 à 3,5 mois en 2022, au-dessus des 3 mois ciblés par la BEAC. La hausse des prix des biens de consommation et des transports a contribué à la détérioration du pouvoir d'achat des ménages, accentuant ainsi la pauvreté urbaine qui a augmenté de 8 % durant la pandémie, conduisant à une pauvreté globale de 67 % en 2022.

Perspectives et risques

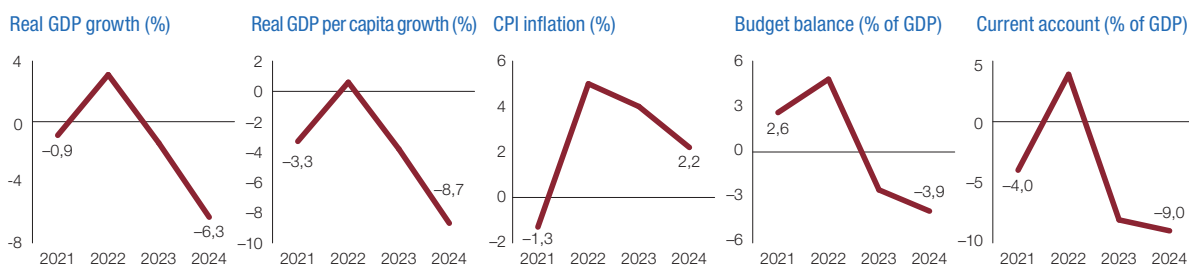
Deux années de récession sont attendues en 2023 et 2024 avec des projections de croissance de -1,4 % et -6,3 % en raison du vieillissement des puits de pétrole et des conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le solde budgétaire devrait se dégrader en 2023 (-2,5 % du PIB) et en 2024 (-3,9 % du PIB). Le déficit des transactions courantes devrait continuer à se dégrader, atteignant -8,1 % du PIB en 2023 et -9 % en 2024. Pour réduire l'impact social de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, le gouvernement négocie avec les fournisseurs étrangers

de produits alimentaires de base dans le but de faciliter leurs importations, y compris à travers une subvention des coûts de transport. En conséquence, l'inflation devrait légèrement baisser en 2023 (4 %), avant une baisse plus significative en 2024 (2,2 %), notamment avec les mesures entreprises par le gouvernement pour atténuer les conséquences de la hausse des prix des produits alimentaires. Les perspectives d'une baisse des prix du pétrole combinée au vieillissement des gisements constituent des risques pour les programmes sociaux envisagés par le gouvernement.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le besoin de financement climatique de la Guinée Équatoriale sur 2020-2030 est estimé à 6 770 millions USD avec un besoin annuel de 620 millions USD (PEA 2022). Le financement mobilisé est estimé actuellement à 41 millions USD (2020). La contribution du secteur privé est de 3 millions USD (8 %) et celle du secteur public de 37 millions USD (92 %). Le financement privé provient exclusivement des investisseurs institutionnels et celui du secteur public provient principalement des institutions multilatérales de financement du développement pour 32 millions USD (78 %) suivi des Fonds multilatéraux pour le climat pour 4 millions USD (9 %) et du gouvernement pour 2 millions USD (4 %). En termes de répartition sectorielle, l'agriculture, la foresterie et autres utilisations des terres et la pêche ont contribué pour 32 millions USD (80 %) et les actions transsectorielles pour 8 millions USD (20 %).

Le pays dispose d'un capital naturel important, dont le Bassin du Congo qui constitue une grande source de crédit carbone et de résilience climatique. En termes d'économie bleue, le pays dispose de nombreuses baies, rivières et mangroves et d'un réseau fluvial bien développé, d'un environnement maritime favorable à la productivité de ressources halieutiques de grande valeur économique qui pourraient contribuer au financement climatique et à la croissance verte. Mais pour que cela se concrétise, le gouvernement devra mettre en place un environnement réglementaire et intentionnel qui incitera à ce type de financement.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

1 Termes convenus lors des assemblées annuelles 2022 du Groupe de la Banque africaine de développement au Ghana. L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Chine, l'Égypte, l'Eswatini, la Namibie et le Nigeria ont entré une réserve et proposé « Conflit entre la Russie et l'Ukraine ».

République centrafricaine

Développements macroéconomiques récents

L'économie centrafricaine poursuit assez lentement sa reprise post-COVID-19. La croissance s'est établie à 0,5 % en 2022, contre 1 % en 2021 et 2020. Elle a été négativement affectée par la pénurie prolongée des produits des hydrocarbures et les effets persistants de l'invasion de l'Ukraine par la Russie¹. L'inflation s'est hissée à 7,9 % (2022), contre 4,3 % (2021), tirée par la hausse des prix des produits pétroliers et alimentaires. La politique monétaire est accommodante (taux directeur à 4,5 %), facilitant une augmentation du crédit intérieur de 29,7 % en 2022. Les avoirs extérieurs enregistrent une forte contraction (-102 %) en 2022 en glissement annuel, corrélée avec la baisse des financements extérieurs et la hausse des prix des importations.

Le déficit budgétaire primaire est en baisse, soit 4,6 % en 2022 contre 6 % en 2021. Il demeure marqué par une base fiscale faible et des recettes peu diversifiées. Au niveau extérieur, les déficits du compte courant sont persistants (-13,8 % en 2022, contre -10,8 % en 2021), compte tenu d'exportations peu diversifiées et faibles en volume. La dette publique est estimée en 2022 à 49 % du PIB, contre 47,77 % [2021] et 44,06 % [2020]. Le pays reste exposé à un risque élevé de surendettement extérieur et global (FMI, 2021). La situation financière est caractérisée par une augmentation des bilans des banques (14,7 % en 2022), et par la réduction des créances en souffrance, grâce à la reprise des activités économiques post-COVID-19. Au niveau social, la RCA se classe en 2022 au 188^e rang sur 191 pays dans l'IDH. Plus de huit personnes sur dix sont vulnérables à la pauvreté, dont 68,8 % en situation de pauvreté chronique et 10,1 % de non-pauvres vulnérables à la pauvreté.

Perspectives et risques

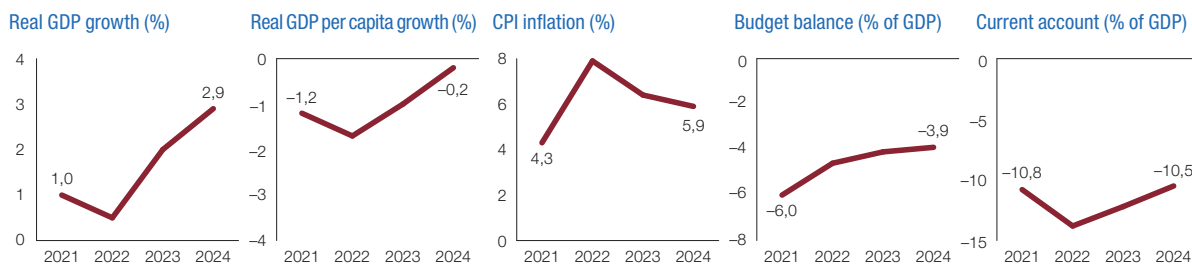
La croissance du pays devrait se poursuivre en 2023 (2,0 %) et 2024 (2,9 %), tirant particulièrement profit des perspectives prometteuses pour les secteurs primaire (+4,1 % et +5,3 %) et tertiaire (+3,2 % et +3,9 %) en 2023 et 2024, respectivement. Les sous-secteurs de l'agriculture d'exportation, extraction, industries manufacturières et alimentaires, commerce et télécommunications seront les moteurs de cette croissance. L'inflation devrait rester élevée autour de 6,4 % en 2023, poussée par l'augmentation des prix des produits pétroliers et la rigidité à la baisse des prix des produits alimentaires. Au niveau

budgétaire, le pays devrait enregistrer un redressement du solde budgétaire primaire, projeté à -4,1 % en 2023 et -3,9 % en 2024. Ce redressement sera tiré des économies budgétaires sur la réduction des subventions du gouvernement, et de l'augmentation substantielle des recettes non fiscales, notamment de service. Le solde du compte courant devrait ressortir déficitaire à 12,2 % et 10,5 % du PIB en 2023 et 2024, en recul par rapport à 2022, grâce à la redynamisation de l'exploitation forestière et à l'amélioration de la gouvernance du secteur extractif. Côté risques, ces perspectives dépendront fortement de la sécurité à l'intérieur du pays et dans le corridor avec le Cameroun, du financement du budget public et des approvisionnements en carburant.

Changement climatique et options de politiques publiques

La RCA s'étend sur une superficie de 623 000 km², bénéficiant d'un capital naturel diversement riche (terres arables, pétrole brut, gaz naturel, diamants, or, etc.), offrant une densité forestière exceptionnelle de plus de 87 millions m³ d'essences diverses exploitables. Toutefois, dans le cadre de son rapport sur les contributions déterminées au niveau national (CDN), le pays a projeté pour la décennie 2020-2030 des besoins chiffrés en moyenne annuelle à 393,79 millions USD pour l'atténuation, l'adaptation et les pertes et dommages.

Le secteur privé devrait être encouragé à devenir une alternative au secteur public pour l'accélération du financement vert en RCA. Entre 2010 et 2020, le pays, qui présente un bilan carbone positif, n'a pu mobiliser que 715 millions USD (MUSD), soit 10 % des ressources mobilisées par les pays de la CEMAC, et 50 % des volumes mobilisés par le Tchad. Entre 2019 et 2020, c'est en moyenne 101 millions MUSD, dont 97 % en provenance des institutions publiques et seulement 3 % de financements privés bancaires, qui ont été mobilisés par la RCA. Ces résultats sont certes le fait d'un secteur privé centrafricain peu dynamique et embryonnaire, notamment bancaire (quatre banques commerciales), mais ils s'expliquent aussi par l'absence d'instruments adaptés et favorables (obligations vertes, nantissement des crédits carbone, lignes de crédit et de garanties auprès des banques secondaires, lignes de refinancement ciblées auprès de la Banque centrale, etc.). Soutenus par un cadre réglementaire incitatif, de tels instruments permettraient aux entreprises d'investir dans des projets agricoles, forestiers, et extractifs et dans le secteur des énergies renouvelables.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

¹ Termes convenus lors des assemblées annuelles 2022 du Groupe de la Banque africaine de développement au Ghana. L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Chine, l'Égypte, l'Eswatini et le Nigeria ont entré une réserve et proposé « Conflit entre la Russie et l'Ukraine ».

République Démocratique du Congo

Développements macroéconomiques récents

L'activité économique est restée soutenue en 2022 avec un taux de croissance estimé à 8,5 % contre 6,2 % en 2021. Cette performance s'explique par le dynamisme de l'industrie extractive (+20,8 %) et la relance du secteur non extractif (+3,2 %) tirée par les services, malgré la détérioration de la situation sécuritaire dans l'est du pays. Au niveau de la demande, cette croissance économique est portée par des exportations (+23,8 %) et investissements (+18,6 %) soutenus, réalisés dans un contexte marqué par la crise énergétique mondiale. L'inflation est élevée (9,1 %) du fait des prix alimentaires et énergétiques importés. Le déficit budgétaire s'est accru de 2,8 % du PIB en 2022 contre 0,9 % en 2021 en raison des dépenses exceptionnelles (sécurité, élections) et malgré la hausse exceptionnelle des recettes et dons qui ont atteint 17,2 % du PIB contre 13,7 % du PIB en 2021. Le risque de surendettement du pays reste modéré malgré l'augmentation d'un point de pourcentage de la dette publique entre 2021 et 2022 (24,7 % du PIB). Afin de mobiliser l'épargne locale et financer l'économie, la BAD accompagne la RDC dans le développement du marché financier et des obligations en monnaie locale. La Banque centrale du Congo (BCC) soutient cette initiative, qui est compatible avec ses objectifs de politique monétaire. Malgré la hausse du taux directeur, passé de 7,50 % en janvier à 8,25 % en novembre 2022, le crédit au secteur privé a plus que doublé, de 17,8 % en 2021 à 39,6 % en 2022, en raison de la dynamique économique. Les réserves internationales ont aussi augmenté de 43 % pour couvrir 7,8 semaines d'importations en 2022, grâce à la hausse des exportations minières. Le déficit du compte courant s'est toutefois détérioré de 1,0 % du PIB en 2021 à 6,4 % en 2022. La pauvreté monétaire est estimée à 56,2 % en 2020.

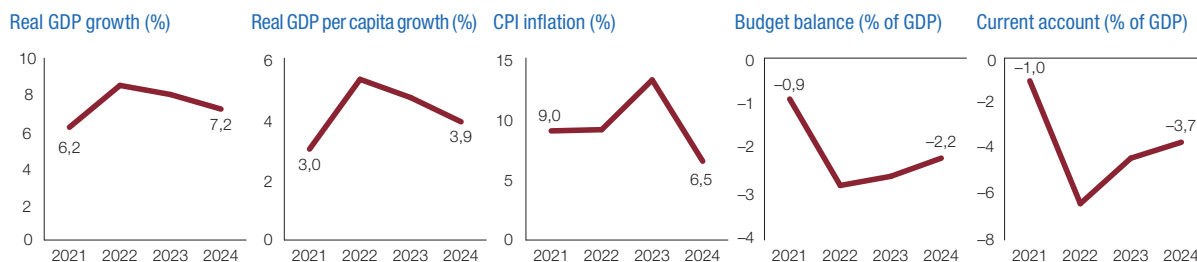
Perspectives et risques

Les perspectives économiques de la RDC restent bonnes, avec des projections de taux de croissance de 8,0 % en 2023 et 7,2 % en 2024, tirées par le secteur extractif d'au moins 12 % en moyenne entre 2023–2024. Les investissements prioritaires du programme de transformation agricole pourraient renforcer cette croissance économique. L'inflation devrait monter à 13,2 % en 2023 et descendre à 6,5 % en 2024, pour passer sous la cible de 7 % de la BCC. Afin de lutter contre

cette inflation, la BCC pourrait appliquer une politique restrictive en 2023. Le déficit budgétaire devrait baisser à 2,6 % du PIB en 2023 et 2,2 % en 2024, et le taux d'endettement moyen se stabiliser à 24,1 % du PIB entre 2023 et 2024. Le compte courant devrait enregistrer un déficit de 4,0 % du PIB en moyenne entre 2023–2024. Alors que le secteur extractif a le potentiel de booster les financements climatiques, les réserves de change pourraient atteindre 6,350 millions USD en moyenne sur 2023–2024, soit un taux de couverture de 9,3 semaines d'importations. Les risques qui menacent ces perspectives concernent les incertitudes liées à l'invasion de l'Ukraine par la Russie¹, la chute des cours des matières premières, l'inflation élevée et l'insécurité à l'est du pays.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le secteur privé a faiblement contribué (1,89 %) au financement climatique (424 millions USD) de la RDC entre 2019 et 2020. Ce financement global est affecté aux infrastructures (24 %) et à l'agriculture (13 %) et a profité à l'adaptation (66 %), l'atténuation (25 %) et à divers objectifs (9 %). Le Plan national d'adaptation aux changements climatiques (2022–2026) prévoit le développement de partenariats public-privé pour mobiliser des financements privés. L'expérience de WWF-RDC sur le marché du carbone, qui avait rapporté 1,3 million USD à la province du Nord-Kivu, est imparfaite. Selon les contributions déterminées au niveau national, le coût des mesures d'adaptation et d'atténuation retenues est de 48 680 millions USD jusqu'en 2030 alors que les recettes de l'État sont insuffisantes (11 647 millions USD en 2022). Pour soutenir la croissance verte, les besoins de financement sont estimés au total à 65 994 millions USD entre 2021–2030, soit environ 6 999 millions USD annuellement. Le déficit annuel du financement climatique de la RDC s'élève à 6 241 millions USD par an entre 2021 et 2030. Le secteur minier, qui domine l'économie congolaise (98,9 % des exportations), a le potentiel de financer ce déficit. La bonne gouvernance est prioritaire pour que l'exploitation du capital naturel (bois, cuivre, cobalt, pétrole, gaz, ressources hydrologiques, etc.) remplisse les fonctions écologiques, économiques, sociales et culturelles. Le rapport sur la richesse des nations 2021 a montré que ce capital par habitant en RDC a baissé de plus de 5 % entre 1995 et 2018. La BAD a mobilisé un projet multinational de financement climatique de 2 millions USD.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

1 Termes convenus lors des assemblées annuelles 2022 du Groupe de la Banque africaine de développement au Ghana. L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Chine, l'Égypte, l'Éswatini, la Namibie et le Nigeria ont entré une réserve et proposé « Conflit entre la Russie et l'Ukraine ».

Développements macroéconomiques récents

En 2022, l'économie tchadienne a renoué avec la croissance, après une récession en 2020 et 2021, avec un taux de croissance de 2,4 %, contre 1,1 % et -2,2 % en 2021 et 2020. Cette performance résulte principalement de la reprise de la production pétrolière tirée par la hausse des cours mondiaux et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie¹. Du côté de la demande, la croissance a été tirée principalement par les exportations et, dans une moindre mesure, par la consommation des ménages. Le taux d'inflation a été de 5,3 % en 2022 contre -0,8 % en 2021, en raison de l'inflation mondiale, plus particulièrement des denrées alimentaires. À fin décembre 2022, le taux d'inflation sur les céréales a été de 18,4 %. Le solde budgétaire a été excédentaire à 0,5 % du PIB, contre -2,4 % en 2021 grâce à d'importantes recettes pétrolières.

Avec un ratio de dette publique/PIB de 55,9 %, en 2021, dont 25,5 % de dette extérieure et 30,4 % de dette intérieure, le Tchad demeure un « pays à risque d'endettement élevé ». Le Tchad a été parmi les premiers pays à bénéficier de l'ISSD (Initiative pour la suspension du service de la dette). La composition de la dette publique extérieure a considérablement évolué avec une part importante de dette commerciale (Glencore). La deuxième renégociation de la dette Glencore en novembre 2022 a permis la conclusion du programme du FMI. Le solde courant ressort excédentaire à +0,5 % en 2022 contre -4,5 % en 2021. Il convient de noter que l'inflation mondiale est à l'origine de la dégradation des conditions de vie des ménages pauvres, aggravée par les inondations de 2022, qui ont touché plus de 340 000 personnes.

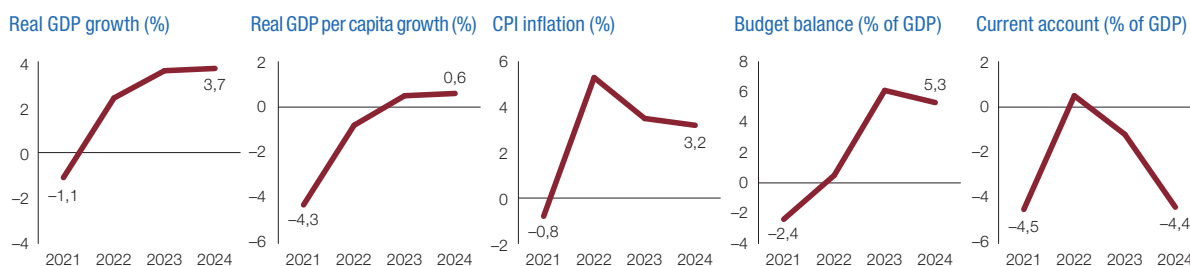
Perspectives et risques

Les perspectives économiques s'annoncent bonnes avec des taux de croissance attendus de 3,6 % en 2023 et 3,7 % en 2024, toujours nourris par la bonne dynamique du secteur pétrolier. Le Tchad enregistre depuis 2020 une position budgétaire relativement soutenable à moins de 3 % du PIB. Le solde budgétaire devrait être positif à 6,1 % et 5,3 % respectivement, en 2023 et 2024. Après la deuxième renégociation de la dette Glencore de 2022, le Tchad devrait retrouver un profil de « pays à risque d'endettement modéré » à l'horizon 2024,

selon le FMI. L'inflation entamerait une phase déclinante pour atteindre +3,5 % en 2023 et +3,2 % en 2024, proche ainsi de la norme communautaire de 3 %. Pour le compte courant structurellement déficitaire au Tchad, il ressortirait négatif en 2023 et 2024 à -1,2 % et -4,4 %, en raison d'importantes importations de produits alimentaires aux coûts élevés. Rappelons que le FMI a approuvé en janvier 2023 les première et deuxième revues de la FEC approuvée en décembre 2021 pour 570 millions d'USD. Toutefois, ces bonnes perspectives restent fragiles en raison de la dégradation des conditions de vie des ménages pauvres affectés par l'inflation mondiale et une forte exposition du pays aux effets du changement climatique, à la volatilité des cours du pétrole et aux chocs politiques et sécuritaires.

Changement climatique et options de politiques publiques

Les changements climatiques sont un problème majeur pour le Tchad, pays très exposé aux effets négatifs qui en découlent. Le Tchad a soumis sa CDN révisée en octobre 2021. L'estimation des besoins de financement cumulés pour répondre de manière adéquate au changement climatique est d'environ 16 394,88 millions d'USD, soit un besoin annuel de financement climatique de 1 490 millions d'USD. Le Tchad a déjà mis en place un Fonds spécial pour l'environnement (FSE). Le financement climatique privé est encore très faible dans le pays en dépit de l'important potentiel de financement climatique privé dont il dispose. Au-delà de la responsabilité sociale des entreprises, le secteur extractif, principal moteur de l'économie, représente un énorme potentiel de financement vert au Tchad. Par exemple, ces entreprises extractives pourraient contribuer au financement des infrastructures vertes pour combler l'énorme déficit d'offres d'électricité. En effet, le renforcement de la gouvernance du secteur extractif contribuera à améliorer les recettes publiques en vue du financement de l'économie verte. Le Tchad dispose d'importantes ressources et, par conséquent, d'un stock important de capital naturel, notamment des gisements pétroliers et gaziers, des minerais, un potentiel d'énergie solaire et éolienne et le lac Tchad, qui constitue un écosystème régional très important pour la survie des populations riveraines.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

1 Termes convenus lors des assemblées annuelles 2022 du Groupe de la Banque africaine de développement au Ghana. L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Chine, l'Égypte, l'Eswatini, la Namibie et le Nigeria ont entré une réserve et proposé « Conflit entre la Russie et l'Ukraine ».

AFRIQUE DE L'EST

Burundi

Développements macroéconomiques récents

La reprise post-COVID-19 s'est poursuivie en 2022 au Burundi, avec un taux de croissance du PIB réel estimé à 4 %, contre 3,1 % en 2021, impulsé par les investissements publics. Les répercussions de l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont aggravé le déficit budgétaire du Burundi, qui est passé à 5,1 % du PIB en 2022 contre 2,9 % du PIB en 2021. Ce déficit a été financé par des dons et des prêts extérieurs ainsi que des emprunts et arriérés internes. La dette publique a légèrement diminué en 2022, atteignant 66,4 % du PIB contre 66,6 % du PIB en 2021, mais le risque de surendettement reste élevé. Le renchérissement des coûts des importations de produits pétroliers, d'engrais et de produits alimentaires, exacerbé par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, a aggravé l'inflation et le déficit commercial. Le taux d'inflation a plus que doublé entre 2021 et 2022, passant de 8,4 % à 18,7 %. Le déficit de la balance commerciale a augmenté de 28 % du PIB en 2021 à 28,7 % du PIB en 2022, et le déficit du compte courant de 11 % du PIB en 2021 à 13,4 % du PIB en 2022. L'aggravation du déficit extérieur a accentué la pénurie de devises, entraînant une dépréciation de 2,9 % du franc burundais par rapport au dollar américain entre fin août 2021 et août 2022. Les réserves étaient estimées à 1,7 mois d'importations à fin août 2022, contre 3,1 mois un an plus tôt. Le secteur financier a été résilient, les prêts non performants diminuant de 3,2 % entre août 2021 et août 2022. La dynamique de réduction du taux de pauvreté observée entre 2014 et 2020 (de 64,6 % à 62,8 %) devrait se poursuivre entre 2021 et 2022 face aux efforts importants déployés pour combattre la pauvreté.

Perspectives et risques

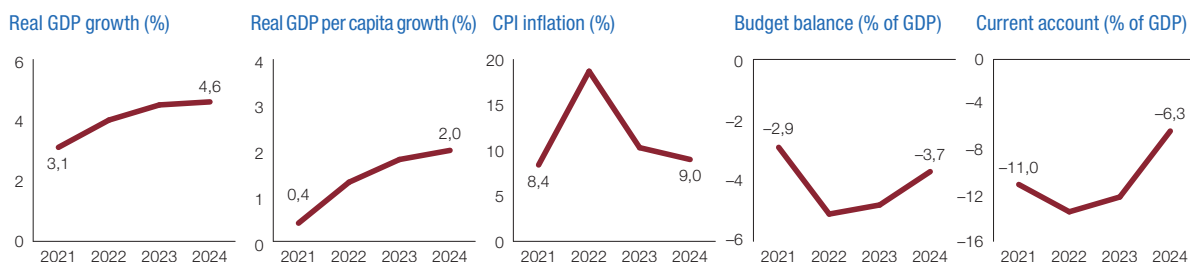
Les perspectives économiques du Burundi sont favorables, avec des projections de taux de croissance économique de 4,5 % en 2023 et 4,6 % en 2024, en raison des investissements publics dans les transports et l'énergie. Des mesures visant à stimuler la production agricole et à stabiliser le taux de change contribueront à baisser le taux d'inflation, qui devrait atteindre 10,3 % en 2023 et 9 % en 2024. L'intensification de l'exploitation minière et de la coopération économique et financière internationale et les entrées des transferts des migrants contribueront à atténuer le déficit du compte courant, estimé à 12,1 % du PIB en 2023 et 6,3 % du PIB en 2024.

Le ratio dette publique/PIB devrait croître de 1,2 point pour s'établir à 67,6 % en 2023, avant de baisser à 65,5 % en 2024 grâce aux efforts de consolidation budgétaire, d'unification du taux de change et d'accroissement des exportations minières. Cependant, les bonnes perspectives de croissance pourraient être compromises par l'instabilité sociopolitique et les perturbations dans l'accès aux engrais, qui risquent de diminuer les rendements agricoles et d'entraîner des pressions inflationnistes. Le renforcement de la sécurité et l'appui des partenaires au développement du secteur agricole devraient atténuer ces risques.

Changement climatique et options de politiques publiques

En supposant que le Burundi continue de recevoir le montant annuel de financement climatique perçu sur la période 2016–2020 (186 millions USD par an), le déficit de financement qui en résulterait pourrait aller de 178,43 à 215,03 millions USD par an sur la période 2020–2030, soit en moyenne 196,73 millions USD. Cela devrait limiter considérablement les capacités du pays à renforcer la résilience climatique et promouvoir la croissance verte. Malgré ces importants besoins de financement, le pays n'a pas encore mobilisé de fonds climatiques significatifs du secteur privé en raison du caractère peu incitatif du climat des affaires.

Toutefois, le Burundi dispose d'un riche capital naturel de 504 116 hectares, soit 17,5 % du territoire national, dont 8,65 % des écosystèmes forestiers et 9,46 % des écosystèmes aquatiques et semi-aquatiques qui pourraient être capitalisés pour contribuer au financement climatique et à la croissance verte. Cela peut passer par des accords dette contre biodiversité afin de bénéficier d'un double dividende pour la protection environnementale et l'amélioration de la soutenabilité de la dette publique. En raison de sa faible empreinte carbone, le Burundi gagnerait également à monnayer ses efforts de reboisement en participant au marché du carbone, permettant ainsi au pays de mobiliser des financements privés pour soutenir la croissance verte. L'attractivité naturelle du pays représente une opportunité pour mobiliser des investissements privés dans le secteur touristique (dont les recettes représentaient 4,3 % du PIB en 2019) à travers le développement et l'exploitation des sites touristiques par des opérateurs privés.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Amorcée en 2021, la relance économique s'est poursuivie en 2022 malgré l'envolée des prix mondiaux consécutive à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La croissance du PIB est estimée à 2,9 % en 2022, contre 2,2 % en 2021. Du côté de l'offre, l'agriculture a mieux résisté, profitant des prix élevés des principaux produits d'exportation. Du côté de la demande, la croissance économique a été tirée par la consommation finale des ménages, généralement soutenue par la vigueur des transferts de fonds de la diaspora. Du fait de la flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, l'inflation a atteint 12,4 % en 2022 contre 0,1 % en 2021. La Banque centrale a appliqué une politique monétaire restrictive en 2022 : accroissement du taux des réserves obligatoires de 10 % à 15 % et plusieurs opérations de reprise de liquidité. Le déficit budgétaire (3,0 % du PIB) s'est détérioré en 2022 en raison de la hausse des dépenses publiques engendrée par le renchérissement des prix et les subventions du gouvernement sur le riz et la farine. Le taux d'endettement est estimé à 32,7 % du PIB en 2022, mais le risque de surendettement est élevé en raison de la faible capacité de remboursement du pays face aux emprunts non concessionnels consentis. Pour 2022, les réserves de change sont estimées à 9,5 mois d'importations, contre 10,4 mois en 2021. Le déficit du compte courant est estimé à 3,2 % du PIB en 2022, contre un excédent de 0,4 % en 2021, en raison d'un déficit commercial structurellement élevé et de la baisse des aides extérieures reçues, dans un pays dépendant essentiellement de ces ressources. Le taux de créances douteuses brutes du système bancaire est passé de 16,8 % en 2021 à 13,9 % en 2022. Le taux de pauvreté est estimé à 39,8 % en 2022 contre 39,7 % en 2021.

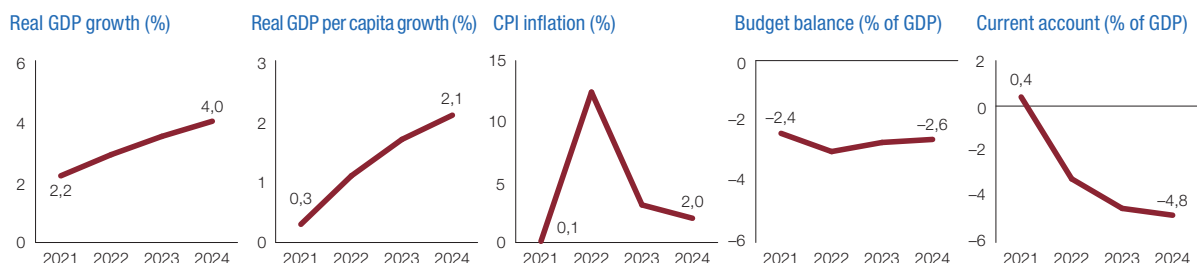
Perspectives et risques

Les perspectives économiques à moyen terme des Comores sont favorables mais fragiles, avec une croissance du PIB projetée à 3,5 % et 4,0 %, respectivement, en 2023 et 2024. Elles sont soutenues par la mise en œuvre du Plan Comores Émergent et le programme avec le FMI. Du côté de l'offre, les services et l'agriculture seraient les moteurs de la croissance, et du côté de la demande, la consommation finale des ménages. L'inflation devrait décélérer grâce à la tendance baissière des prix mondiaux. Le déficit budgétaire devrait rester relativement

élevé, en raison de la hausse des dépenses publiques liée à la poursuite des subventions gouvernementales sur certains produits et au soutien à la relance économique, notamment les investissements publics. Le déficit du compte courant devrait s'accroître pour s'établir à 4,5 % du PIB en 2023, en raison de la détérioration attendue du déficit commercial liée à la relance économique, et d'une baisse des aides extérieures reçues. La dette publique devrait augmenter modérément, et le niveau des réserves de change devrait rester élevé. Les facteurs de risque susceptibles de perturber ces perspectives sont l'escalade de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la baisse du volume des aides et financements extérieurs et les remous sociopolitiques.

Changement climatique et options de politiques publiques

Aux Comores, le financement climatique dépend des partenaires au développement. Après la série de chocs extérieurs subis par le pays, la réalisation simultanée du développement durable, de la croissance économique et de l'action climatique requièrent des engagements en faveur de la croissance verte, dont le financement nécessite un apport du secteur privé. Les Comores disposent d'un grand potentiel pour poursuivre une croissance verte, notamment sa biodiversité unique et son potentiel d'énergies renouvelables. Des promoteurs privés internationaux ont déjà commencé à investir dans la construction de mini-centrales solaires depuis 2020, à la suite de la libéralisation de la production d'électricité et de l'engagement de la société nationale de distribution de l'électricité (SONELEC) d'acheter l'électricité produite à partir de combustibles fossiles importés. Les transferts de la diaspora, qui ont atteint près de 232 millions USD en 2021, soit 16,5 % du PIB, pourraient être également utilisés comme levier pour financer des projets phares d'infrastructure à faible émission de carbone. Des conditions s'imposent néanmoins pour y parvenir, dont l'amélioration des informations sur le climat, le renforcement du cadre de la coopération public-privé et le développement d'instruments de financement innovants pour le climat. Par ailleurs, le capital naturel du pays est composé essentiellement de forêts, d'écosystèmes côtiers et de terres agricoles, dont la valeur économique a été estimée en 2018 à 1 300 millions USD. La bonne exploitation de ce capital naturel pourrait contribuer à soutenir le financement climatique et une croissance verte durable.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Djibouti

Développements macroéconomiques récents

La croissance de l'économie djiboutienne s'est repliée à 3,7 % en 2022, après une accélération de 4,8 % en 2021, avec la diminution continue du trafic portuaire imputable au conflit du Tigré, et le recul des investissements publics. En 2022, les impacts socioéconomiques de la pandémie de COVID-19 se sont estompés et l'inflation a connu une accélération à 5,3 %, contre 1,2 % en 2021, due principalement à la flambée des prix des produits alimentaires. Djibouti poursuit une politique monétaire expansionniste pour soutenir l'activité économique et contrecarrer les impacts des chocs exogènes multiples. Le déficit budgétaire s'est rétréci à 1 % du PIB en 2022, contre 1,3 % en 2021, sous l'effet conjugué de la forte contraction des dons et de l'augmentation notable des recettes fiscales. Ce déficit est largement financé par l'accumulation d'arriérés extérieurs, les prêts bancaires et les emprunts extérieurs. L'excédent du compte courant a diminué de 28 % du PIB en 2021 à 25,1 % en 2022 du fait de la baisse plus importante des exportations par rapport aux importations et du recul des transferts sans contrepartie. Djibouti présente un risque élevé de surendettement extérieur et le ratio de la dette publique a régressé de 74,1 % du PIB en 2021 à 71,6 % en 2022. Les réserves de change sont estimées à environ 3 mois d'importations en 2022. Bien que le secteur bancaire reste globalement stable et liquide, sa performance a été plutôt mitigée en 2022 avec un retrait des dépôts et une reprise des financements bancaires. Les prêts non performants du système bancaire ont été ramenés à 5,5 % des crédits en septembre 2022, contre 16,2 % fin 2019, grâce à l'application stricte d'une politique d'assainissement des créances en souffrance. Le taux de pauvreté a reculé de 16,9 % en 2021 à 16,5 % en 2022 grâce aux mesures adoptées par le gouvernement pour atténuer les chocs multiples.

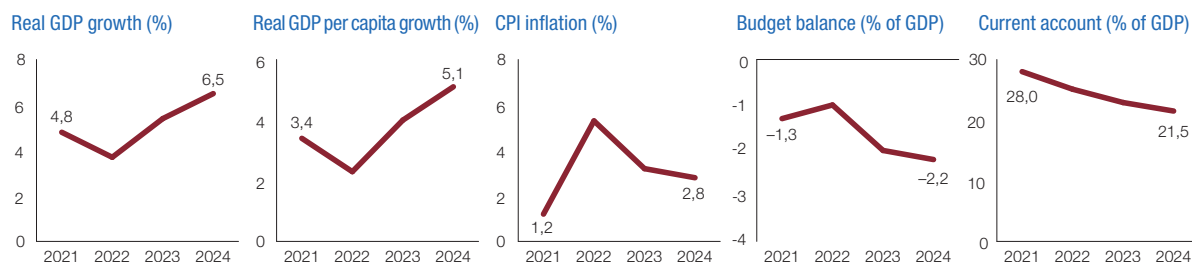
Perspectives et risques

Les perspectives économiques à moyen terme pour Djibouti sont favorables avec le retour à la paix en Éthiopie. Le taux de croissance du PIB devrait s'établir à 5,4 % en 2023 et 6,5 % en 2024. L'inflation devrait se maintenir en moyenne à 3 % sur 2023–2024 du fait du maintien des prix élevés des produits de première nécessité. Le déficit budgétaire devrait remonter à 2,1 % du PIB entre 2023 et 2024 sous l'impulsion de dépenses courantes et d'investissements accrus. L'excédent du compte

courant devrait continuer de se réduire en 2023–24 principalement en raison du recul des exportations djiboutiennes et de la stagnation des revenus tirés de la présence des bases militaires étrangères. Avec la poursuite du recours aux emprunts extérieurs pour financer les projets d'infrastructure, la dette publique devrait augmenter à 73 % du PIB sur 2023–2024. Le niveau des réserves de change devrait se maintenir autour de 3 mois d'importations sur la période 2023–2024. Les principaux risques pesant sur les perspectives économiques sont le retour de l'instabilité en Éthiopie, les difficultés de remboursement de la dette extérieure, l'invasion prolongée de l'Ukraine par la Russie, les effets récurrents des changements climatiques et la résurgence de la COVID-19.

Changement climatique et options de politiques publiques

Djibouti est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique, qui constituent notamment une menace pour la sécurité alimentaire et les ressources en eau du pays. Malgré la contribution négligeable du pays aux émissions globales de gaz à effet de serre (GES), le gouvernement djiboutien s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 40 % d'ici 2030. Cet engagement volontaire nécessite des investissements majeurs dans des mesures d'atténuation et d'adaptation afin de maintenir le niveau d'émissions du pays proche de celui de 2010. Les contributions déterminées au niveau national (CDN) ont évalué en 2015 les besoins de financement climatique de Djibouti à 5 500 millions USD, partiellement mobilisés. Les financements à rechercher pour le climat et l'économie verte de Djibouti sont de 2,2 % et 8,4 % du produit intérieur brut. Les secteurs de l'énergie, de l'eau, des transports, de l'industrie et de la gestion des déchets sont considérés comme des domaines prioritaires offrant des opportunités d'économie verte. Le financement du secteur privé pour le climat et l'économie verte est encore peu développé et limité à Djibouti. Pourtant, en dépit de ressources naturelles limitées, le pays dispose d'un fort potentiel de développement des énergies renouvelables, de l'écotourisme, de la pêche et du sel. Le renforcement du cadre légal, réglementaire et incitatif ainsi que des capacités de planification devrait permettre de mobiliser davantage de ressources financières du secteur privé. La contribution de la communauté internationale reste déterminante pour combler les besoins de financement du pays pour le climat et l'économie verte.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

La croissance du PIB réel a ralenti, environ 2,3 % en 2022 contre 2,5 % en 2021. Ce ralentissement est en partie dû aux conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et son impact sur les prix de l'énergie, des engrais et des produits alimentaires. La Russie et l'Ukraine fournissent la quasi-totalité des importations de blé de l'Érythrée, et le pétrole représente 71 % de la consommation énergétique du pays. D'autres facteurs incluent les répercussions de la COVID-19 sur les chaînes de valeur, les chocs climatiques et le conflit en cours dans le nord de l'Éthiopie. La croissance en 2022 a été tirée par les secteurs de l'industrie et des services du côté de l'offre et par la consommation privée et l'investissement du côté de la demande.

La reprise des recettes publiques (liée à la hausse des prix internationaux des métaux, le cuivre, l'or et les minerais constituant 50 % des exportations) et l'assainissement budgétaire ont réduit le déficit budgétaire à 2,2 % du PIB en 2022 contre 4,1 % en 2021. Ce déficit budgétaire a été financé par des prélèvements sur les dépôts de l'État auprès de la banque centrale. Malgré une baisse du ratio dette publique/PIB à 164,7 % en 2022 contre 176,3 % en 2021, reflétant le service de la dette, l'Érythrée reste surendettée. L'excédent du compte courant s'est réduit à 12,2 % du PIB en 2022 contre 13,5 % en 2021 et reflète l'augmentation des importations due à la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires sur les marchés mondiaux. Les réserves internationales ont été estimées à 4 mois de couverture des importations en 2022. L'inflation est passée de 4,5 % en 2021 à 7,5 % en 2022 en raison de la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires. Le secteur financier reste basé sur les banques aux produits limités. Le taux de change est de 15 nakfas pour 1 USD sur le marché officiel.

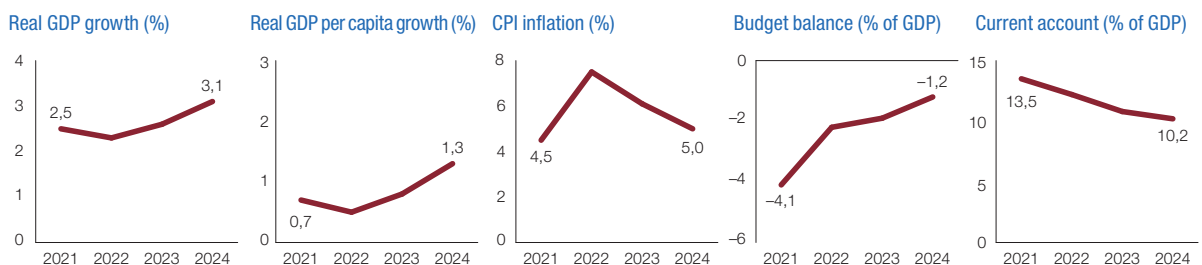
Perspectives et risques

Le PIB réel devrait croître de 2,6 % en 2023 et de 3,1 % en 2024 en raison de la hausse des prix internationaux des métaux, tiré par les secteurs de l'industrie et des services du côté de l'offre et la consommation privée et l'investissement du côté de la demande, et reflète la hausse de la consommation publique et privée compatible avec la reprise des activités économiques. Le déficit budgétaire devrait se réduire à 1,9 % du PIB en 2023 et à 1,2 % en 2024 en raison de l'assainissement

budgétaire. L'excédent du compte courant devrait tomber à 10,8 % du PIB en 2023 et à 10,2 % en 2024 en raison des fluctuations des prix internationaux des produits de base. Les facteurs défavorables incluent le changement climatique et les impacts sur les chaînes d'approvisionnement de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et du conflit dans le nord de l'Éthiopie. La pauvreté devrait rester élevée, car la part des travailleurs pauvres gagnant 3,10 USD (en parité de pouvoir d'achat) par jour était estimée à 75,2 % de l'emploi total en 2019.

Changement climatique et options de politiques publiques

L'Érythrée compte parmi les pays au monde les plus vulnérables au changement climatique et est le moins préparé. Pour la période 2020–2030, le déficit estimé de financement climatique moyen pour l'Érythrée s'élève à 1 202 milliards d'USD par an, ce qui limite considérablement les capacités du pays à renforcer sa résilience climatique. Pour la période 2009–2019, le pays a répondu aux enjeux du changement climatique en mettant en œuvre plusieurs projets financés en grande partie par des subventions et des prêts de partenaires bilatéraux et multilatéraux. La plupart des financements climatiques ont été alloués à des programmes d'adaptation, notamment des interventions visant la remise en état des terres dégradées et le renforcement des capacités. Le secteur privé reste limité, manquant de capacités et d'accès au financement. Une prise de conscience limitée et l'absence d'instruments catalytiques de partage des risques figurent parmi les principaux goulots d'étranglement du financement privé en faveur du climat et de la croissance verte. En conséquence, il est nécessaire de développer des plateformes nationales permettant d'échanger des connaissances et des informations liées à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique. L'Érythrée possède d'importantes ressources en cuivre, argent, zinc, or et potasse, qui représentaient environ 10 % du PIB et 50 % des exportations entre 2010 et 2019. Un fort potentiel existe également pour l'énergie éolienne et solaire. Dans ce contexte, il est tout aussi important de mettre en œuvre des réformes de gouvernance économique et financière qui stimuleront la compétitivité et amélioreront un environnement propice au financement privé du climat et de la croissance verte.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal de l'Érythrée, qui va du 1^{er} juillet au 30 juin.

Éthiopie

Développements macroéconomiques récents

La croissance du PIB réel est tombée à 5,3 % en 2022 contre 5,6 % en 2021, mais reste supérieure à la moyenne de l'Afrique de l'Est (4,4 % en 2022 contre 4,7 % en 2021). Les moteurs de la croissance ont été les secteurs de l'industrie et des services du côté de l'offre et la consommation privée et l'investissement du côté de la demande. L'inflation est passée de 26,6 % en 2021 à 34 % en 2022. La croissance et l'inflation ont été affectées par les conflits internes, la sécheresse et l'impact sur les cours des matières premières de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le déficit budgétaire s'est creusé à 4,2 % du PIB en 2022 contre 2,8 % en 2021 en raison de la hausse des dépenses de défense et de la faiblesse des recettes. Le secteur bancaire, dominé par les banques publiques, est resté stable, bien que le taux de prêts improductifs, de 5,4 % en 2021, soit supérieur aux 5,0 % requis en raison du blocage des projets induit par les conflits.

Le déficit du compte courant s'est creusé à 4,0 % du PIB en 2022 contre 3,2 % en 2021 en raison de la hausse des prix des importations de produits de base. Les réserves internationales sont tombées à environ 1 mois de couverture des importations en 2022, contre 2,2 mois en 2021. La dette publique et garantie par l'État a atteint 50,1 % du PIB (avec une dette extérieure de 23,6 % du PIB) en 2022, contre 51,0 % en 2021. L'Éthiopie a bénéficié en 2020–2021 de l'Initiative de suspension du service de la dette du G20. Cependant, la candidature en 2021 de l'Éthiopie au Cadre commun du G20 pour la restructuration de la dette a vu Fitch et S&P abaisser sa note souveraine de B à CCC. Le revenu par habitant a augmenté de 2,7 % en 2022, mais les conflits internes et la sécheresse ont fait passer le nombre de personnes nécessitant une aide humanitaire de 15,8 millions en 2021 à 20 millions en 2022.

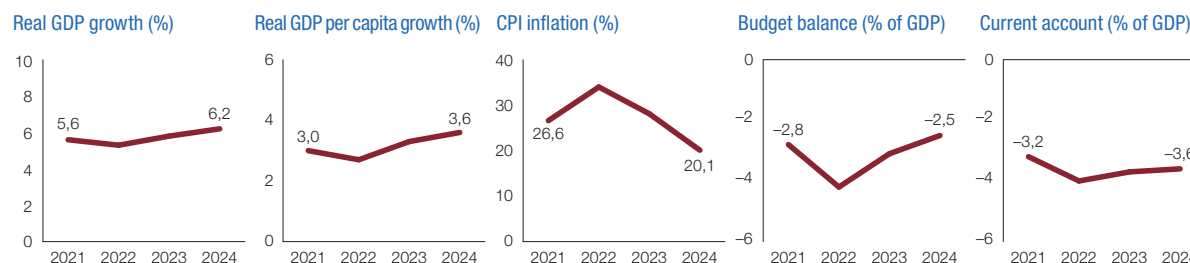
Perspectives et risques

Le PIB devrait croître de 5,8 % en 2023 et de 6,2 % en 2024, tiré par le secteur industriel, la consommation des ménages et l'investissement. Les dividendes de la paix, le rebond du tourisme et la perspective de libéraliser un plus grand nombre de secteurs devraient stimuler les perspectives de croissance. L'inflation devrait baisser à 28,1 % en 2023 et 20,1 % en 2024, suite aux dividendes de la paix. Le déficit budgétaire devrait atteindre 3,1 % en 2023 et 2,5 % en 2024 en raison de l'augmentation attendue des recettes publiques rendue

possible par l'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures, la mise en œuvre de la stratégie d'assainissement budgétaire et la reprise des apports des donateurs. Le déficit du compte courant devrait se réduire à 3,7 % du PIB en 2023–2024, à mesure que les exportations de biens et de services et l'investissement direct étranger augmentent et que les importations de biens d'équipement continuent de baisser. Les facteurs défavorables incluent les conflits interethniques dans différentes parties du pays, la sécheresse, les vulnérabilités liées à l'endettement et l'impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Changement climatique et options de politiques publiques

Plus de 316 milliards d'USD sont nécessaires pour financer les objectifs d'adaptation (87 % du total) et d'atténuation (13 %) de l'Éthiopie pour la période 2021–2030. Cependant, seuls 63,2 milliards d'USD de financement devraient être mobilisés auprès de sources nationales, le reste provenant de sources internationales. Le déficit de financement moyen pour cette même période est d'environ 33,1 milliards d'USD par an, limitant les capacités de l'Éthiopie à renforcer sa résilience climatique. Le manque de financements, l'insuffisance des capacités techniques et la mauvaise utilisation des technologies freinent l'opérationnalisation des stratégies climatiques et de croissance verte. La mise en œuvre des réformes économiques et la création de marchés monétaires et de capitaux devraient contribuer à accroître les possibilités de financement de la croissance verte. Des allègements fiscaux et d'autres incitations sont nécessaires pour encourager les entreprises privées à investir davantage dans le climat et la croissance verte dans le cadre de leurs objectifs stratégiques et de la responsabilité sociale des entreprises. L'Éthiopie a lancé son Initiative de comptabilisation du capital naturel afin de mettre en place un solide système d'information sur le capital naturel et soutenir les priorités et les stratégies nationales. Le capital naturel représente environ 40 % de la richesse du pays et les rentes provenant de l'exploitation des ressources naturelles comptent pour environ 5 % du PIB. La sensibilisation aux politiques climatiques et de croissance verte et leur prise en considération dans les investissements publics et privés, en particulier dans les secteurs des ressources naturelles, sont essentielles pour tirer parti du potentiel du capital naturel.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

La croissance du PIB réel a ralenti, passant de 7,5 % en 2021 à 5,5 % en 2022, en raison de la sécheresse, de l'augmentation des prix des produits de base et du resserrement des conditions financières mondiales. La croissance a été tirée, du côté de l'offre, par les services et, du côté de la demande, par la consommation des ménages. L'inflation est passée de 6,1 % en 2021 à 7,6 %, sous l'effet de l'inflation des denrées alimentaires et de l'énergie. L'inflation a été modérée par les subventions et le relèvement du taux directeur à 8,25 %, contre 7 % en 2021. Le déficit budgétaire a été ramené à 6,3 % du PIB, contre 8,2 % en 2021, grâce à l'amélioration de la collecte des recettes et au respect de la trajectoire de consolidation budgétaire soutenue par le Fonds monétaire international. La dette publique est passée de 68 % du PIB en 2021 à 70 %, sous l'effet de l'augmentation des paiements d'intérêts et de la dépréciation du taux de change.

Le déficit des opérations courantes s'est creusé pour atteindre 6,0 % du PIB en 2022, contre 5,5 % en 2021, sous l'effet de la baisse du déficit commercial. Il a été financé par des prélèvements sur les réserves de change, qui sont tombées à 7,42 milliards d'USD (4,2 mois de couverture des importations) à la fin de 2022, contre 9,5 milliards d'USD (5,8 mois) à la fin de 2021. Le shilling kenyan s'est déprécié, passant de 110,2 à 123,3 pour un dollar américain à la fin de 2022. Le ratio d'adéquation des fonds propres de 18,9 % et le ratio de liquidité de 55 % étaient supérieurs aux objectifs respectifs de 14,5 % et 20 %. Le ratio des prêts non productifs est resté élevé, à 14 %. La concentration du risque de crédit est élevée dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de l'énergie et de l'eau, et de l'agriculture. L'extrême pauvreté (18 %), le chômage (12,3 %) et les inégalités de revenus (coefficient de Gini de 0,408) - manifestations d'un changement structurel lent - restent des défis à relever.

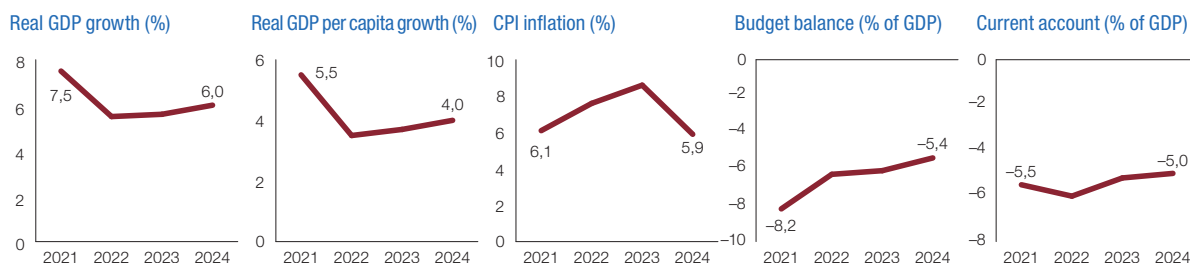
Perspectives et risques

Le PIB devrait augmenter de 5,6 % en 2023 et de 6,0 % en 2024, grâce aux services et à la consommation des ménages. L'inflation devrait atteindre 8,6 % en 2023 et 5,9 % en 2024, sous l'effet de l'inflation des denrées alimentaires et de l'énergie. La politique monétaire devrait rester ferme. Le déficit budgétaire devrait se réduire à 6,1 % du PIB en 2023 et à 5,4 % en 2024, conformément à la trajectoire d'assainissement budgétaire. Le déficit de la balance courante devrait

se réduire à 5,2 % du PIB en 2023 et à 5,0 % en 2024, en raison d'une reprise de la demande mondiale. Les perspectives sont soumises à des risques considérables, notamment les effets d'une prolongation de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur les prix des produits de base, l'étroitesse du financement mondial, le resserrement et la lenteur de la reprise économique mondiale. Les mesures possibles d'atténuation des risques comprennent la diversification des exportations et des destinations des marchés, l'amélioration de la mobilisation des ressources nationales, l'approfondissement des réformes du secteur financier et l'accélération des réformes structurelles.

Changement climatique et options de politiques publiques

L'indice de croissance verte du Kenya a stagné dans une fourchette de 48 % à 51 % au cours de la période 2010-2021, soit à peu près à mi-chemin de son objectif de croissance verte. S'il était soutenu par des politiques de croissance verte, le Kenya pourrait donc promouvoir la croissance économique tout en réduisant la vulnérabilité au changement climatique. En matière de croissance verte, les stratégies et politiques nationales et sectorielles du Kenya sont alignées sur sa contribution déterminée au niveau national (CDN). En 2019/2020, les besoins de financement de la CDN s'élèvent à 8,6 milliards d'USD. Les recettes publiques et privée se sont élevées à 1,9 milliard d'USD, dont 21 % en provenance du secteur privé. Le Kenya a la possibilité d'accroître le financement privé en faveur de la lutte contre le changement climatique grâce à des approches financières innovantes, telles que les obligations vertes, les échanges dette-nature, les financements mixtes et les marchés climatiques. Le capital naturel renouvelable a légèrement augmenté, tandis que le capital naturel non renouvelable a augmenté de 110 % entre 1995 et 2018. Cette augmentation laisse entrevoir la possibilité d'exercer un effet de levier sur le financement privé de la lutte contre le changement climatique par le biais des ressources naturelles. Les initiatives notables visant à renforcer le capital naturel comprennent la poursuite de l'exploration pétrolière, l'augmentation du couvert végétal de 8,8 % en 2022 à 30 % d'ici 2032, le passage à une cuisine 100 % propre d'ici 2028, la restauration de 10,6 millions d'hectares de paysages dégradés d'ici 2032, et l'augmentation des terres irriguées de 500 000 acres en 2021 à 1,4 million d'acres d'ici 2030. Environ 21 à 30 % du territoire national sont recouverts de forêts.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal de le Kenya, qui va du 1^{er} juillet au 30 juin.

Ouganda

Développements macroéconomiques récents

Selon les estimations, le PIB réel a augmenté de 6,3 % en 2022, soit plus que les 5,6 % enregistrés en 2021, malgré la hausse des prix des produits de base, le resserrement des conditions financières alimenté par l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les perturbations persistantes des chaînes d'approvisionnement mondiales. L'agriculture, notamment les cultures vivrières, s'est bien comportée, soutenue par une bonne pluviométrie, tandis que la croissance de l'industrie s'est affaiblie en raison de la baisse de la production dans le secteur de la construction. Les services se sont également bien comportés, le commerce et les réparations ainsi que le sous-secteur de la santé ayant enregistré une forte croissance. En 2022, le shilling ougandais s'est déprécié de 3,8 % par rapport au dollar américain. L'inflation s'est élevée à 7,2 %, sous l'effet d'une hausse de 14,9 % des prix des denrées alimentaires et de 12,7 % des prix de l'énergie. La hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie a pesé sur les ménages, en particulier sur les agriculteurs de subsistance et les habitants des villes. Pour freiner l'inflation, la Banque d'Ouganda a relevé son taux directeur à quatre reprises en 2022, de 6,5 % à 10 %. Le secteur financier reste bien capitalisé, avec un ratio d'adéquation des fonds propres de 21,7 % en 2022.

L'augmentation des investissements publics dans les routes, les coûts d'intérêt et d'autres dépenses non salariales ont alimenté les déficits budgétaires jusqu'en 2020. Depuis, le gouvernement a ralenti le rythme des investissements, ramenant le déficit à 7,4 % du PIB en 2021 et à environ 5,3 % en 2022. Le déficit a été financé par des emprunts publics, qui ont atteint 50,3 % du PIB en juin 2022. Le risque de surendettement est modéré et la dette publique reste viable. Le déficit de la balance courante reste élevé, à 8,6 % du PIB, en raison de l'augmentation des importations et de la baisse des recettes touristiques après la pandémie de COVID-19, facteurs aggravés par une brève flambée de maladie à virus Ebola en 2022.

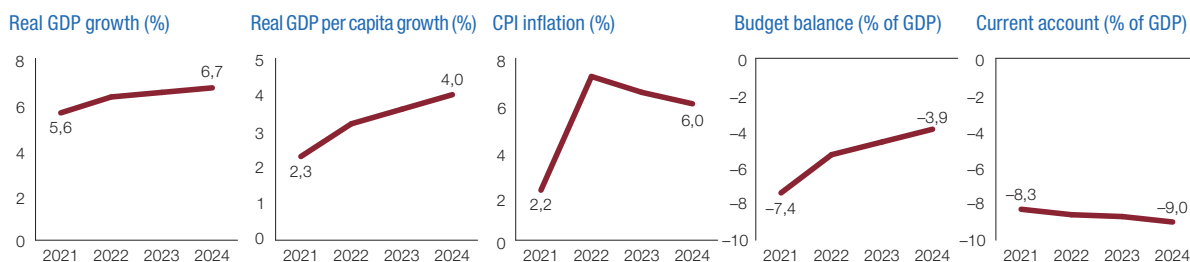
Perspectives et risques

Le PIB devrait croître de 6,5 % en 2023 et de 6,7 % en 2024, en supposant qu'un éventuel ralentissement de la croissance mondiale sera de courte durée. Cette expansion devrait être soutenue par une croissance plus forte en Afrique de l'Est, alors que l'économie chinoise a assoupli les confinements, réduisant les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et soutenant une croissance plus élevée. À la suite

des accords définitifs de 2022, le secteur pétrolier intensifie ses investissements, soutenant ainsi la croissance à moyen terme. Bien qu'un ralentissement de l'inflation soit escompté, elle devrait rester supérieure à l'objectif à moyen terme de 5 % fixé par la banque centrale. La situation budgétaire devrait s'améliorer, grâce aux efforts d'assainissement. Les risques extérieurs sont orientés à la baisse, notamment une prolongation de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et des perturbations continues des chaînes d'approvisionnement, tandis que des poches d'insécurité régionale continuent d'influer sur les dépenses liées à la sécurité. Les risques intérieurs sont liés à l'augmentation inattendue des dépenses publiques d'infrastructure dans un contexte de faibles recettes fiscales.

Changement climatique et options de politiques publiques

Les besoins de l'Ouganda en matière de financement climatique sont estimés entre 17 et 28 milliards d'USD pour la période 2020–30, avec un déficit de financement moyen de 1,3 à 2,2 milliards d'USD par an. Le gouvernement devra mobiliser des investissements privés pour combler ce déficit. Le secteur privé finance des projets dans les domaines de l'agriculture, de la sylviculture et des énergies renouvelables, mais il lui faudra faire davantage. Pour atteindre les objectifs de la contribution déterminée au niveau national, un investissement de 880 millions à 2,3 milliards d'USD est nécessaire dans le domaine des énergies renouvelables. L'Ouganda peut exploiter son capital naturel pour financer le changement climatique et la croissance verte tout en mettant l'accent sur la durabilité. Le pays est déjà confronté à une surexploitation du capital naturel renouvelable, en particulier des terres forestières, qui sont passées de 25 % en 1990 à 9 % aujourd'hui. L'exploitation durable de ces ressources naturelles renouvelables et la reconstitution des forêts doivent être placées au cœur des priorités. L'Ouganda possède d'importants gisements de capital naturel non renouvelable : pétrole et gaz, minerais de fer et métaux « verts » qui peuvent être exploités de manière durable. Le pays devrait produire 230 000 barils de pétrole brut par jour à partir de 2025, ce qui générera des revenus substantiels. Ces ressources pourraient être canalisées vers des technologies vertes. Les métaux verts et les gisements de minerai de fer pourraient être exploités à l'aide de technologies d'écologisation de la fabrication et de la construction, afin de jeter les bases d'une transformation vers une économie verte. Pour attirer les bons investisseurs, il faudra renforcer la responsabilité et la transparence.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal de l'Ouganda, qui va du 1^{er} juillet au 30 juin.

Développements macroéconomiques récents

La croissance du PIB a atteint 10,9 % en 2021 avant de retomber à 8,2 % en 2022, en raison des chocs climatiques affectant la production alimentaire nationale ; des prix élevés de l'énergie, des denrées alimentaires et des engrais ; et de la faiblesse de la demande extérieure pour les exportations. L'inflation est passée de 0,8 % en 2021 à 17,7 % en 2022, en raison de la hausse des coûts des biens importés et du faible niveau de la production alimentaire nationale. Le taux directeur a été relevé de 50 points de base, passant de 6,5 % en novembre 2022 à 7 % en février 2023, afin de freiner la hausse de l'inflation. Le gouvernement a introduit des subventions pour les engrais et les transports publics afin d'éviter une envolée du coût de la vie.

Le déficit budgétaire était estimé à 8,8 % du PIB en 2022, contre 8,5 % en 2021, ce qui s'explique par la mobilisation des recettes intérieures. Cela a permis de dégager des recettes fiscales supplémentaires à hauteur de 0,2 % du PIB, tandis que la dette publique est restée à un niveau de risque modéré. Le déficit courant était estimé à 12,6 % du PIB en 2022, contre 10,7 % en 2021, en raison d'une facture d'importation élevée. Le ratio d'adéquation des fonds propres à fin septembre 2022 était de 22,3 %, bien au-dessus de la limite prudentielle de 15 %, tandis que le rendement moyen des actifs était de 3,0 % et le rendement moyen des capitaux propres de 5,1 %. Le ratio de prêts non performants est tombé à 4,1 % en septembre 2022 contre 5,1 % en septembre 2021. Le taux d'extrême pauvreté est tombé de 47 % en 2019 à 45 % en 2021, tandis que le chômage s'est aggravé, montant à 17,9 % en 2020, contre 15 % en 2019. Le chômage des jeunes a quant à lui grimpé de 18,2 % à 22,4 % au cours de la même période.

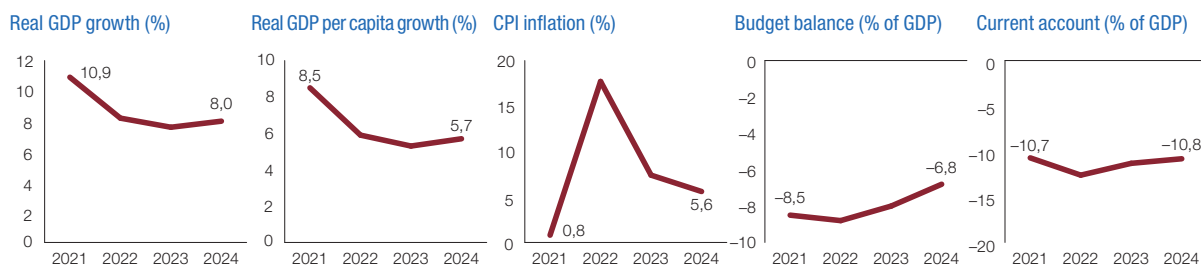
Perspectives et risques

La croissance du PIB réel devrait atteindre 7,6 % en 2023 et 8,0 % en 2024 en raison de la lente reprise de la production agricole intérieure et d'un rétablissement des exportations et du tourisme de congrès. L'inflation devrait tomber à 7,4 % en 2023, puis à 5,6 % en 2024, en raison d'une baisse de l'inflation importée. Le déficit budgétaire devrait diminuer pour

atteindre 8,0 % du PIB en 2023 et 6,8 % en 2024 en raison de la poursuite de l'assainissement budgétaire et de la hausse des recettes intérieures. La dette devrait rester à un niveau de risque modéré. Le déficit courant devrait diminuer à 11,3 % en 2023 et à 10,8 % en 2024 grâce à une réduction temporaire des entrées de capitaux, de la reprise du tourisme de congrès et de l'importance des envois de fonds de la diaspora. Dans l'ensemble, la performance économique moyennement bonne est attribuée aux risques élevés liés à l'occupation prolongée de l'Ukraine par la Russie et aux tensions politiques dans la région des Grands Lacs.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le Rwanda a défini une vision audacieuse pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, avec des interventions ambitieuses d'adaptation et d'atténuation du changement climatique, pour un coût de 11 milliards d'USD d'ici 2030. Toutefois, le Rwanda a des difficultés à mobiliser des financements privés en raison des besoins élevés en capitaux initiaux pour des projets clés, des coûts de financement des banques et des exigences en matière de garanties. Pour relever ces défis, il a lancé le Fonds d'investissement vert du Rwanda lors de la conférence des Nations Unies sur le changement climatique de 2022. Doté d'un capital de 104 millions d'USD, le fonds a financé l'élaboration de projets et fourni des prêts et des garanties à des conditions préférentielles, pour soutenir les investissements des petites et moyennes entreprises dans des projets verts. Le fonds vise à mobiliser des financements climatiques à grande vitesse et à grande échelle, qui couvriront des projets innovants dans les domaines de l'énergie propre, de la mobilité intelligente, des villes durables, de l'agriculture intelligente face au climat, de l'augmentation du couvert forestier, des déchets et de l'économie circulaire. Ces investissements devraient rapporter au moins 364 millions d'USD, créer au moins 372 000 emplois et supprimer 1 million de tonnes d'émissions de dioxyde de carbone d'ici à 2030. Le capital naturel du pays, sa valeur économique et son potentiel pour soutenir le financement climatique et la transition vers une croissance verte et durable n'ont pas fait l'objet d'estimations adéquates.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal du Rwanda, qui va du 1^{er} juillet au 30 juin.

Développements macroéconomiques récents

La croissance du PIB a rebondi à 7,9 % en 2021 et à 9,5 % en 2022, dépassant les moyennes de l'Afrique de l'Est de 4,7 % et 4,4 %. La croissance a été tirée par le tourisme et la pêche du côté de l'offre et par la consommation des ménages et l'investissement du côté de la demande. Un programme de vaccination réussi a permis de réduire l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'économie. La dépendance excessive à l'égard des importations a exposé l'économie à des chocs extérieurs. La politique monétaire est restée accommodante et l'inflation est tombée à 2,8 % en 2022, contre 9,8 % en 2021, les perturbations de l'approvisionnement s'étant atténuées, mais demeurant néanmoins plus élevées qu'avant la pandémie. La roupie seychelloise s'est appréciée de 33 % en 2022, à 14,4 pour 1 USD grâce à la hausse des revenus liés au tourisme. Le déficit budgétaire s'est réduit à 3,6 % en 2022, contre 6,8 % en 2021, grâce à l'amélioration du recouvrement des recettes. Le déficit de la balance courante s'est également réduit, passant de 10,8 % du PIB en 2021 à 7,0 % en 2022, grâce aux bonnes performances du tourisme. Ces deux déficits ont été financés par des prêts concessionnels et des emprunts nationaux. Les réserves sont restées solides, représentant environ 4 mois de couverture des importations en 2021/22. La dette est tombée à 75,0 % du PIB en 2022, contre 89,5 % en 2020, grâce au rebond du PIB et à une stratégie efficace de gestion de la dette. Bien que très concentré, le secteur financier est bien développé, les trois plus grandes entreprises détenant 80 % des actifs, des dépôts et des prêts. Le ratio des prêts non productifs est resté faible, à moins de 6 % en 2021 et 2022.

Avec 15 programmes de protection sociale, l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la pauvreté a été faible, bien que le chômage ait augmenté pour atteindre 4,8 % en 2020, contre 2,3 % en 2019. Les inégalités de revenus sont également faibles, avec un coefficient de Gini de 0,28 en 2017/18.

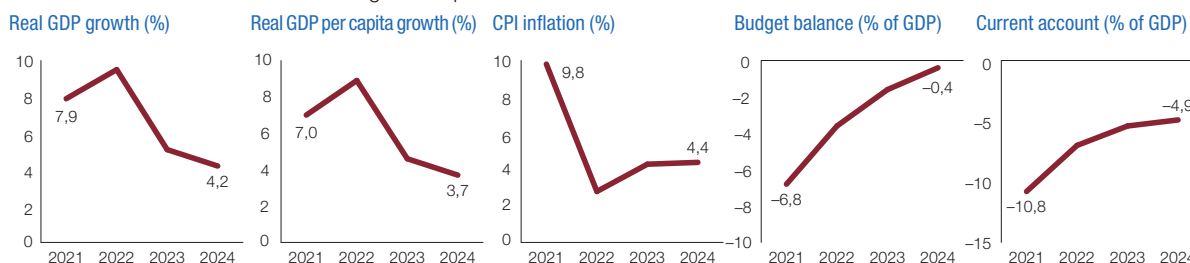
Perspectives et risques

La croissance du PIB devrait ralentir à 5,1 % en 2023 et à 4,2 % en 2024 en raison des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales dues à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le tourisme et la pêche restent les principaux moteurs de croissance, mais le potentiel offert par les services à forte intensité de connaissances (notamment la finance numérique) est inexploité. La politique monétaire devrait rester accommodante et l'inflation devrait augmenter pour atteindre

4,3 % en 2023 et 4,4 % en 2024 en raison du ralentissement de la croissance et de la hausse des prix à l'importation. Le déficit budgétaire devrait baisser à 1,6 % du PIB en 2023 et à 0,4 % en 2024, grâce à la reprise du tourisme et à l'augmentation des recettes, tandis que le déficit de la balance courante devrait se réduire à 5,4 % en 2023 et à 4,9 % en 2024, en raison du dynamisme du tourisme. La dette devrait passer sous la barre des 70 % en 2023 grâce à une croissance continue du PIB et à une gestion efficace de la dette. Les incertitudes concernant la reprise économique mondiale et les chaînes d'approvisionnement restent un risque majeur. La diversification économique et l'adaptation au climat sont essentielles pour renforcer la résilience.

Changement climatique et options de politiques publiques

La politique et les stratégies du gouvernement en matière de changement climatique donnent la priorité à la transition vers une économie à faible émission de carbone grâce à des réformes dans les domaines de l'énergie, de la réfrigération et de la climatisation, des transports et de la gestion des déchets. Pour la période 2020–30, les Seychelles ont besoin d'environ 61,3 millions d'USD par an et sont confrontées à un déficit de financement moyen de 14,4 millions d'USD par an. Le gouvernement a mis en place plusieurs dispositifs de financement en faveur de la résilience climatique. Il a levé 15 millions d'USD par le biais d'une obligation bleue soutenue par la Banque mondiale et a introduit le premier refinancement de dette au monde pour la conservation des océans, protégeant un tiers de son territoire océanique contre le changement climatique. L'État consacre plus de 4 % de son budget à l'environnement et au changement climatique et, en complément, le gouvernement a introduit la taxe de séjour pour un environnement durable en avril 2023. Si les Seychelles visent à assurer l'essentiel de leur résilience climatique par le biais de financements concessionnels, le secteur privé peut compléter ces efforts compte tenu des stratégies et des engagements clairs du pays en matière de résilience climatique, d'une loi sur les partenariats public-privé qui peut faciliter les investissements dans les énergies vertes et les transports écologiques, et du secteur financier bien développé et capitalisé du pays, capable de faciliter les investissements dans l'énergie et les transports respectueux de l'environnement. Les Seychelles devraient capitaliser sur l'image de sa beauté naturelle mondialement reconnue.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

La croissance du PIB réel est tombée à 1,7 % en 2022, contre 2,9 % en 2021, en raison de la sécheresse, de l'insécurité ainsi que de la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants déclenchée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La consommation des ménages a été stimulée par les envois de fonds, qui sont restés stables à 27,3 % du PIB en 2021 et 2022. L'investissement privé est resté dynamique malgré la chute des investissements directs étrangers (IDE) à 7,8 % du PIB en 2022, contre 8,0 % en 2021.

La politique monétaire est freinée par une dollarisation généralisée, mais des réformes sont en cours pour établir un cadre pour la politique monétaire et de change. L'inflation est passée de 4,6 % en 2021 à 6,8 % en 2022 en raison des prix élevés des importations d'énergie et de denrées alimentaires. Le secteur bancaire reste stable. Si le ratio des prêts non productifs est passé de 1 % en 2021 à 5 % en juin 2022, les ratios d'adéquation des fonds propres et de liquidité demeurent suffisants. La Somalie a équilibré son budget en 2022, conformément à ses engagements au titre du point d'achèvement dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), contre un déficit de 1,1 % du PIB en 2021, qui a été financé par l'allocation de droits de tirage spéciaux de 2021 (203 millions d'USD, soit 4,1 % du PIB). La Somalie reste surendettée, mais devrait atteindre son point d'achèvement PPTE d'ici la fin de 2023, ramenant ainsi son risque de surendettement à un niveau modéré. Le déficit de la balance courante s'est creusé pour atteindre 17,1 % du PIB en 2022, contre 10,8 % en 2021, sous l'effet de la croissance des importations de denrées alimentaires et de la suspension de l'aide budgétaire par certains partenaires au développement avant les élections de mai 2022. Le déficit de la balance courante a été financé par l'aide, les envois de fonds et l'IDE.

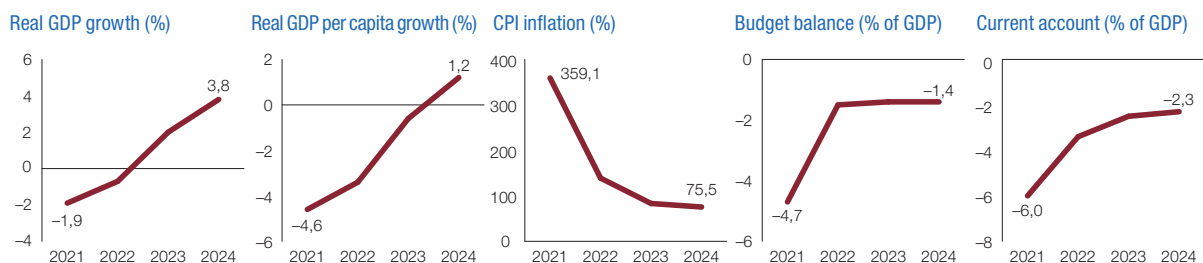
Perspectives et risques

La croissance du PIB devrait être de 2,8 % en 2023 et de 3,5 % en 2024, tirée par la consommation privée et la demande extérieure. L'inflation devrait atteindre 4,2 % en 2023 et 4,0 % en 2024, les chaînes d'approvisionnement se stabilisant. Le déficit budgétaire devrait représenter 0,3 % du PIB en 2023 et 1,9 % en 2024, ce qui appelle à une plus forte mobilisation des recettes publiques. Le déficit de la balance courante devrait rester élevé, à 15,8 % du PIB en 2023 et 14,1 % en 2024,

reflétant la facture élevée des importations due à la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Les obstacles à la croissance comprennent la vulnérabilité au changement climatique (notamment une faible pluviométrie entraînant des sécheresses persistantes), l'insécurité, les retards dans l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE d'ici la fin de 2023 et la baisse des envois de fonds des travailleurs émigrés. Une prolongation de l'invasion russe en Ukraine pourrait encore faire monter les prix mondiaux de l'énergie et des denrées alimentaires, ce qui augmenterait encore la forte dépendance de la Somalie à l'égard des importations de denrées alimentaires et de pétrole pour la production d'énergie.

Changement climatique et options de politiques publiques

La Somalie est extrêmement vulnérable au changement climatique, notamment aux sécheresses, aux inondations, aux cyclones et aux tempêtes de poussière. La sécheresse de 2022 a entraîné des problèmes d'insécurité alimentaire et des pénuries d'eau ainsi que des pertes de récoltes, de bétail et de moyens de subsistance, réduisant la croissance du PIB réel à partir de 2021 et déplaçant près de 7,8 millions de personnes. Si la Somalie reçoit encore les 280 millions d'USD par an en financement climatique qu'elle a reçus sur la période 2016–20, le déficit de financement moyen qui en résulterait serait de 4,42 milliards d'USD par an sur la période 2020–30, ce qui limiterait considérablement la capacité du pays à renforcer sa résilience au climat. La Contribution déterminée au niveau national de la Somalie pour 2021 s'élevait à 55,5 milliards d'USD et proposait plusieurs options pour un soutien privé à l'atténuation et à l'adaptation, notamment dans les domaines de l'énergie et des infrastructures de transport, de l'eau, des déchets, de l'approvisionnement alimentaire, de la sylviculture et de la réponse aux risques de catastrophe. La Somalie n'a pas encore pleinement exploité son capital naturel, notamment ses terres, ses forêts, son littoral et ses ressources marines pour la pêche, les minéraux et les hydrocarbures. Le renforcement des capacités institutionnelles permettra à la Somalie de mettre à profit sa législation pétrolière de 2020 et la Stratégie nationale pour l'économie bleue (2023–2027) en vue d'accélérer la mobilisation de financements et d'investissements privés. Il est tout aussi important de renforcer les capacités des ministères concernés à préparer des projets d'adaptation susceptibles d'être financés pour attirer des investissements et des financements privés.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Soudan

Développements macroéconomiques récents

Le PIB a augmenté de 0,7 % en 2022 après s'être contracté de 1,9 % en 2021 en raison de l'instabilité politique et des retombées de l'invasion russe de l'Ukraine. La croissance en 2022 a été tirée par l'agriculture et l'exploitation minière, du côté de l'offre, et par la consommation privée du côté de la demande. La banque centrale a adopté un système de ciblage de la monnaie de réserve, réduisant la croissance de la masse monétaire à 48 % en 2022, contre 153 % en 2021. L'inflation a diminué, passant de 359,1 % en 2021 à 139 % en 2022, en grande partie grâce à l'unification du taux de change et à la réduction de la monétisation du déficit budgétaire. Les banques dominent le secteur financier, représentant plus de 80 % des actifs. L'assainissement budgétaire et l'amélioration des recettes publiques ont permis de réduire le déficit budgétaire à 1,5 % du PIB en 2022, contre 4,7 % en 2021.

La dette extérieure du Soudan, qui s'élevait à 56 milliards d'USD (163 % du PIB) en 2020, devrait diminuer de 50 % d'ici 2022, le pays ayant atteint son point de décision dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) en juin 2021. Cependant, les progrès vers le point d'achèvement de l'Initiative PPTE ont été interrompus en raison du coup d'État militaire en octobre 2021. Le déficit de la balance courante s'est réduit à 3,4 % du PIB en 2022 en raison de l'augmentation des exportations à la suite de la normalisation des opérations à Port-Soudan. Le déficit de la balance courante a été financé par des investissements de portefeuille et des envois de fonds. Les réserves internationales ont augmenté pour atteindre 2,7 mois de couverture des importations en 2022, contre 2,3 en 2021. Le taux de pauvreté est passé de 64,6 % en 2021 à 66,1 % en 2022, et le chômage est resté élevé, à 20,6 % en 2022, en partie à cause de la réduction de l'activité économique due à l'instabilité politique.

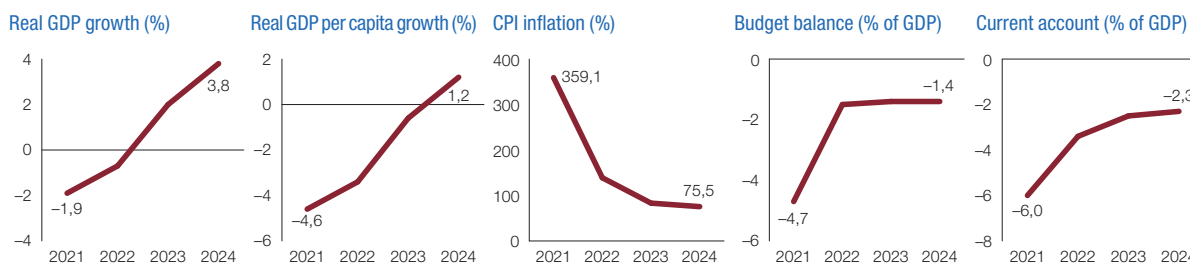
Perspectives et risques

Le PIB devrait augmenter de 2,0 % en 2023 et de 3,8 % en 2024 en raison de la réduction de l'instabilité politique à la suite de l'accord-cadre signé entre militaires et civils. La croissance devrait être tirée par l'agriculture et l'exploitation minière du côté de l'offre, et par la consommation privée et l'investissement du côté de la demande. Les facteurs défavorables comprennent l'instabilité politique, le resserrement

des marchés financiers mondiaux et les effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Toutefois, les efforts en cours pour mettre en œuvre l'accord-cadre devraient rétablir la stabilité politique et accélérer le lancement des réformes structurelles. L'inflation devrait donc se modérer à 83,2 % en 2023 et 75,5 % en 2024. La rationalisation soutenue des dépenses publiques devrait réduire le déficit budgétaire à 1,4 % du PIB en 2023 et 2024. Le déficit budgétaire sera financé par des emprunts intérieurs et extérieurs. Le déficit de la balance courante devrait se réduire à 2,5 % du PIB en 2023 et à 2,3 % en 2024 grâce à la stabilisation des exportations.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le Soudan est confronté à la dégradation des sols, à l'augmentation des températures, à des sécheresses et des inondations fréquentes, à l'irrégularité des pluies et à des invasions de criquets, qui ont réduit la production agricole, ralenti la croissance du PIB et détruit les moyens de subsistance. Si le Soudan reçoit à nouveau les 160 millions d'USD par an en financement climatique qu'il a reçus dans le cadre du financement climatique sur la période 2016–20, le déficit de financement moyen devrait s'être de 2,39 milliards d'USD par an sur la période 2020–30, ce qui limiterait sa capacité à renforcer la résilience climatique. Il est peu probable que le Soudan parvienne à mobiliser cet énorme financement à partir de sources publiques ; cet effort nécessite un engagement actif du secteur privé, qui dépense 50 millions d'USD par an pour des activités liées au climat. Le Soudan dispose d'un capital naturel important, avec d'immenses ressources naturelles, notamment des terres arables, du bétail et des minéraux. Entravé par un manque de financement, le Soudan n'a pas encore tiré parti de ces ressources pour transformer son économie, puisque moins de 40 % du PIB est généré par le capital naturel. La participation du secteur privé au financement de la lutte contre le changement climatique est freinée par le manque d'incitations publiques, l'importance des risques et le faible rendement des investissements dans les solutions fondées sur la nature. Il est donc essentiel de mettre en place des cadres politiques facilitant l'établissement de marchés fondés sur le capital naturel afin d'attirer les investissements et les financements privés. Ces politiques comprennent la taxation du carbone, les subventions aux technologies propres et les prêts bancaires liés à la réduction à zéro des émissions.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Soudan du Sud

Développements macroéconomiques récents

Dopé par le secteur pétrolier, le PIB réel s'est contracté d'environ 2,9 % en 2021/22, après une contraction de 4,9 % en 2020/21. La production de pétrole a chuté à 156 000 barils par jour en 2021/22, contre 169 000 en 2020/21, après que des inondations ont endommagé plusieurs champs pétroliers. Le secteur a été le principal contributeur du côté de l'offre (-0,6 point de pourcentage) à la contraction du PIB réel en 2021/22. L'agriculture, qui a contribué à hauteur de -0,1 point de pourcentage, a été touchée par les inondations et la sécheresse. Du côté de la demande, la contraction a été tirée par les exportations nettes (-1,3 point de pourcentage).

Le resserrement de la politique monétaire et la réduction de la monétisation du déficit budgétaire ont permis de ramener l'inflation à un niveau estimé à 0,9 % en 2021/22, contre 43,5 % en 2020/21. Les taux de prêt élevés (en moyenne 12 % en 2022) restent un défi pour l'investissement en capital. Le déficit budgétaire s'est creusé pour atteindre 6,6 % du PIB en 2021/22, contre 3,7 % en 2020/21, sous l'effet l'augmentation des dépenses publiques. Le déficit budgétaire a été financé par des emprunts intérieurs et extérieurs. La dette publique globale et extérieure reste viable, mais le risque de surendettement est élevé. Le déficit de la balance courante s'est réduit à 1,4 % du PIB en 2021/22, contre 4,9 % en 2020/21, en raison de la diminution des transferts financiers au Soudan dans le cadre de l'accord financier transitoire pour les droits de transit du pétrole. L'allocation de droits de tirage spéciaux (3,8 % du PIB) a stimulé les réserves internationales. La pauvreté reste élevée et l'on estime que 7,7 millions de personnes auront besoin d'une aide alimentaire d'urgence en 2022.

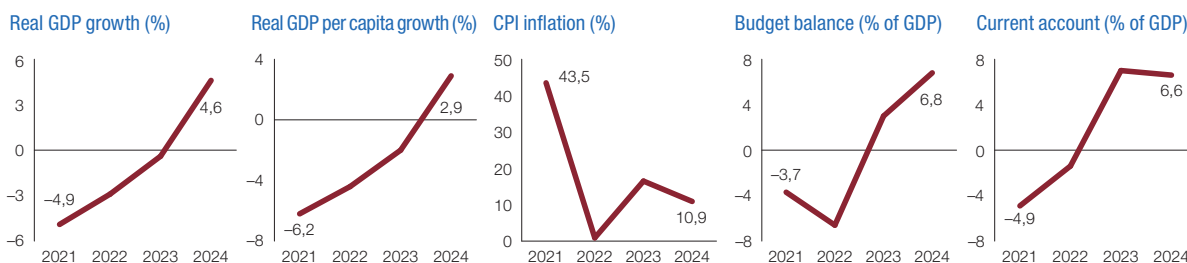
Perspectives et risques

Le PIB devrait se contracter de 0,4 % en 2022/23 et remonter à 4,6 % en 2023/24, sous l'effet de l'augmentation de la production nationale de pétrole et de la hausse des prix mondiaux du pétrole. Le secteur pétrolier devrait être le moteur de la croissance du côté de l'offre, tandis que la consommation privée et l'investissement devraient l'être du côté de la demande. Les perturbations du processus de paix et le changement climatique constituent des freins à la croissance. L'inflation devrait augmenter pour atteindre 16,5 % en 2022/23 et 10,9 % en 2023/24, en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires. Le déficit budgétaire devrait se réduire

pour atteindre un excédent de 3,0 % du PIB en 2022/23 et de 6,8 % en 2023/24 en raison de l'assainissement budgétaire et de la hausse des cours du pétrole dans le monde, bien qu'une mobilisation plus faible des recettes fiscales risque de freiner les dépenses publiques destinées à réduire la pauvreté et à stimuler la croissance. Le déficit de la balance courante devrait se réduire pour atteindre un excédent de 7,0 % du PIB en 2022/23 et de 6,6 % en 2023/24, sous l'effet de l'augmentation des recettes des exportations de pétrole.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le déficit de financement nécessaire pour réaliser les ambitions du Soudan du Sud en matière de climat et de croissance verte est estimé à 9,94 milliards d'USD par an sur la période 2020-30. Les besoins en matière d'adaptation au climat et d'atténuation des effets du changement climatique sont importants dans plusieurs domaines, dont l'agriculture, l'élevage et la gestion des risques de catastrophe. Les données sur le financement privé pour le climat et la croissance verte ne sont pas facilement disponibles. Cependant, le secteur privé est confronté à plusieurs goulets d'étranglement, notamment l'insuffisance des infrastructures, l'inadéquation des compétences, le manque de capacités pour élaborer des propositions de financement climatique bancables, un accès limité aux capitaux et le niveau élevé des taux d'intérêt. Ces obstacles freinent la contribution du secteur à la transformation économique, y compris le financement de l'action pour le climat et de la croissance verte. Il est donc essentiel de développer des cadres politiques et réglementaires en faveur du financement vert pour attirer les investissements et les financements privés. Le Soudan du Sud est doté de ressources naturelles considérables, notamment le pétrole, les minéraux, les forêts, l'eau, la terre et la biodiversité, qui, si elles sont bien exploitées, pourraient conduire à une transformation économique et à une diversification économique non tributaire du pétrole et d'autres ressources extractives. Les partenaires au développement, y compris la Banque, doivent aider le Soudan du Sud à concevoir des instruments appropriés pour mobiliser des financements en faveur des régions en conflit ou sortant d'un conflit, comme les financements indexés sur la sécurité. En outre, le gouvernement pourrait établir un cadre de comptabilisation du capital naturel pour soutenir les investissements dans des projets et des programmes écologiques.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal du Soudan du Sud, qui va du 1^{er} juillet au 30 juin.

Tanzanie

Développements macroéconomiques récents

La croissance du PIB réel a ralenti, passant de 4,9 % en 2021 à 4,7 % en 2022, en partie à cause de l'impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, notamment sur les prix des denrées alimentaires et de l'énergie. La croissance a été tirée par les services et l'agriculture, du côté de l'offre, et par l'investissement et la consommation du côté de la demande. La politique monétaire accommodante a été progressivement abandonnée en juin 2022 pour contenir les pressions inflationnistes tout en soutenant la reprise de la croissance. Mais la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants a fait grimper l'inflation à 4,3 % en 2022, contre 3,7 % en 2021. Les taux de change sont restés stables, soutenus par des exportations d'or et des recettes touristiques élevées.

Le déficit budgétaire s'est réduit à environ 3,4 % du PIB en 2022 contre 3,8 % en 2021, conformément au redressement des recettes, et a été financé par des emprunts extérieurs et intérieurs. La dette publique reste viable et s'est stabilisée à 40,4 % du PIB en 2021 et à 40,9 % en 2022. Le déficit de la balance courante s'est creusé pour atteindre 5,7 % du PIB en 2022, contre 3,4 % en 2021, sous l'effet de l'augmentation de la facture des importations due en partie à la hausse des prix du pétrole. Il a été financé principalement par la dette commerciale extérieure, les autres flux financiers, y compris les investissements directs étrangers et les dons, ayant diminué. Les réserves internationales sont tombées à 4,7 mois de couverture des importations en décembre 2022, contre 6,6 mois en décembre 2021, reflétant le resserrement de l'environnement de financement extérieur. Le taux de pauvreté a augmenté de 26,1 % en 2019 à 27,7 % en 2020 en raison du ralentissement économique induit par la pandémie de COVID-19, tandis que les inégalités, mesurées par le coefficient de Gini, ont augmenté de 0,42 en 2015 à 0,44 en 2021.

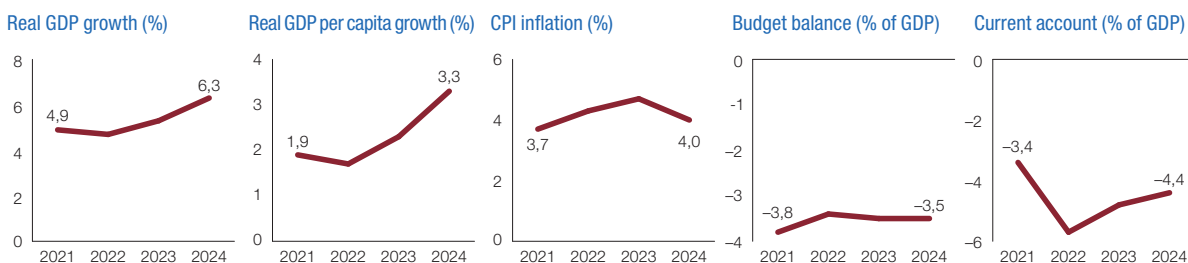
Perspectives et risques

La croissance du PIB réel devrait atteindre 5,3 % en 2023 et 6,3 % en 2024, grâce à la reprise soutenue du tourisme et à la stabilisation progressive des chaînes d'approvisionnement et de valeur. L'inflation devrait augmenter à 4,7 % en 2023 en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, avant de ralentir à 4,0 % en 2024 grâce à l'amélioration des résultats agricoles. Le déficit budgétaire devrait

se creuser pour atteindre 3,5 % du PIB en 2023 et 2024 en raison de l'augmentation des dépenses d'infrastructure, financées par des emprunts intérieurs et extérieurs. Le déficit de la balance courante devrait se réduire à 4,8 % du PIB en 2023 et à 4,4 % en 2024 sous l'effet de l'augmentation des exportations de marchandises et des recettes touristiques, et devrait être financé principalement par des emprunts extérieurs. Les freins à la croissance comprennent la possibilité persistante de l'apparition de nouvelles variantes de la COVID-19 et les effets de l'invasion russe de l'Ukraine, qui pourraient alimenter la hausse des prix des denrées alimentaires et du pétrole.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le déficit de financement de la Tanzanie pour répondre de manière adéquate au changement climatique sur la période 2020–30 est estimé à 3,4 milliards d'USD par an. Il existe un potentiel de financement privé pour combler ce déficit, notamment par le biais de taxes sur le carbone et d'actions écologiques cotées en bourse. Toutefois, peu d'investisseurs privés sont attirés par les investissements dans l'atténuation du changement climatique en raison des faibles rendements perçus et des incitations insuffisantes. Sur les 5,5 milliards d'USD de financement climatique reçus sur la période 2010–20, 3,0 milliards (environ 54 %) provenaient du secteur privé, mais les incertitudes concernant les politiques d'incitation constituent un risque majeur pour la poursuite de cette tendance sur le long terme. En outre, la Tanzanie dispose d'un vaste capital naturel qui peut compléter le financement public et privé du changement climatique et de la croissance verte. Malgré son potentiel de 7 gigawatts, l'hydroélectricité ne représente que 561 mégawatts de capacité installée. Le potentiel géothermique est estimé à 5 gigawatts ; le potentiel solaire photovoltaïque, avec un ensoleillement moyen de plus de 9 heures par jour, est estimé à 34 gigawatts ; et le potentiel éolien côtier, avec des vitesses de vent de 0,9 à 9,9 mètres par seconde dans tout le pays, est estimé à 8 gigawatts. La Tanzanie dispose d'environ 57 billions de pieds cubes de réserves découvertes de gaz naturel, dont 8,3 billions de pieds cubes sont destinés à la production de 7,09 gigawatts d'électricité. D'ici 2022, 100 millions de pieds cubes seront exploités pour produire 527 mégawatts d'électricité.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal de la Tanzanie, qui va du 1^{er} juillet au 30 juin.

AFRIQUE DU NORD

Développements macroéconomiques récents

Favorisée par la remontée du cours des hydrocarbures en 2022, la reprise économique s'est confortée en Algérie. Le PIB réel a augmenté de 3,0 % en 2022, contre 3,4 % en 2021. Les autorités monétaires ont mis en œuvre un programme de refinancement permettant d'accorder de nouveaux prêts à l'État et au reste de l'économie (représentant près de 9,3 % du PIB). Ainsi, la tendance à la hausse de l'inflation s'est poursuivie en 2022 (9,3 %, contre 7,2 % en 2021), également alimentée par l'inflation mondiale. Le déficit budgétaire s'est réduit de 6,9 % du PIB en 2021 à 0,2 % du PIB en 2022, et les recettes budgétaires ont augmenté, en particulier celles liées au secteur des hydrocarbures. Le compte courant a dégagé un surplus de 7,8 % du PIB en 2022, contre un déficit de 2,8 % en 2021, grâce à la hausse du volume et des prix des exportations d'hydrocarbures et aux mesures de compression des importations. En 2022, les réserves de change ont atteint 18 mois d'importations, contre 11,1 mois d'importations en 2021. La dette publique, essentiellement intérieure, a enregistré une baisse à 52,4 % du PIB, contre 62,1 % du PIB en 2021, favorisée par la réduction du déficit budgétaire et la croissance du PIB nominal. Des progrès ont été réalisés en 2022 dans la modernisation du système financier avec la densification du réseau des sociétés d'assurances (170 agences supplémentaires) et l'amélioration de l'inclusion financière, notamment le déploiement de produits de la finance islamique.

Selon le rapport 2021–2022 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'indice de développement humain de l'Algérie s'est amélioré. Le pays occupe désormais la 91^e place sur 191 pays. Le taux de pauvreté multidimensionnelle a baissé (1,4 % en 2019, contre 2,1 % en 2013), malgré un taux de chômage encore important (14,9 % en 2022, contre 14,5 % en 2021). Le gouvernement a institué un dispositif d'allocation chômage depuis 2021, dont le montant a été porté à 15 000 dinars algériens par mois (environ 110 USD).

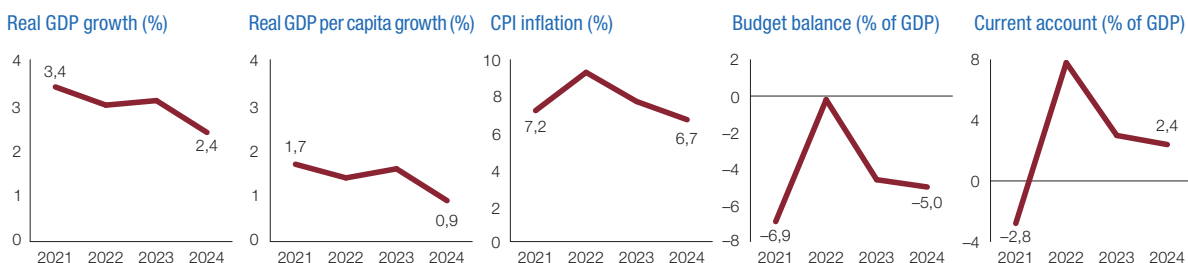
Perspectives et risques

La croissance économique devrait se maintenir à 3,1 % en 2023, avant de ralentir à 2,1 % en 2024. Les cours du pétrole brut devraient rester élevés, mais la capacité d'augmentation de la production de l'Algérie pourrait être limitée à court terme. De ce fait, la croissance risque de se tasser en raison : (i) de l'absence de politique explicite de diversification économique, et (ii) des contraintes pesant sur la capacité d'augmentation

de la production de gaz naturel à court terme. La tendance à la hausse de l'inflation pourrait s'atténuer en 2023 malgré des taux d'inflation élevés de 7,7 % en 2023 et 6,7 % en 2024. Les contraintes d'approvisionnement en céréales au niveau mondial devraient maintenir une pression sur les prix alimentaires et la politique monétaire devrait rester expansionniste dans le contexte de financement monétaire du déficit budgétaire. Le déficit budgétaire pourrait se creuser (4,6 % du PIB en 2023 et 5,0 % du PIB en 2024) avec la baisse des recettes fiscales et la hausse des dépenses budgétaires, sous la pression des dépenses sociales. Le compte courant extérieur devrait dégager un surplus (3,0 % du PIB en 2023 et 2,4 % du PIB en 2024), en deçà du surplus de 2022. La forte dépendance de l'économie algérienne à l'égard du secteur des hydrocarbures constitue un risque pour les perspectives économiques à moyen terme.

Changement climatique et options de politiques publiques

Pour répondre de manière adéquate aux changements climatiques, les besoins de financement de l'Algérie sont estimés en moyenne à 22 milliards USD sur la période 2020–2030, ce qui représente environ 2 280 millions USD par an. Cependant, la part de financement privé reste faible dans la transition énergétique et la croissance verte. Alors que les rendements des investissements sont à long terme, le secteur privé est contraint par des difficultés d'accès aux ressources longues et par un climat des affaires peu attractif pour la mobilisation des investissements directs étrangers. Toutefois, dans le cadre du Plan national pour le climat, des initiatives sont en cours comme la mise en place du Fonds national pour la maîtrise de l'énergie et pour les énergies renouvelables et de la cogénération, qui devrait inciter l'investissement privé à travers l'octroi de compensations (en raison des surcoûts de la production d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables et de systèmes de cogénération). Ces initiatives sont d'autant plus nécessaires que le stock de capital naturel de l'Algérie est important. Le pays est abondamment doté en énergies renouvelables (solaire, éolienne, géothermique), en énergie fossile (pétrole et gaz) et en ressources minérales (fer, hélium, uranium). Néanmoins, en raison de la disponibilité insuffisante de l'eau douce, de la menace de sécheresse et du risque d'épuisement de ses ressources énergétiques à moyen terme (pétrole et gaz), l'Algérie a reçu la note de 37,1 sur 100 par le Natural Capital Index 2021.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

En 2021/2022, la croissance du PIB réel a atteint environ 6,6 %, tirée par l'extraction de gaz, les communications, l'agriculture et la construction. Mais l'activité manufacturière est en dessous de son potentiel. Du côté de la demande, la croissance a été tirée par la consommation et l'investissement des ménages. Le déficit budgétaire est passé de 6,9 % du PIB en 2020/2021 à environ 5,8 % en 2021/2022, avec un excédent primaire de 1,2 % du PIB. Les dépenses totales ont augmenté, mais ont été compensées par une augmentation par rapport à l'exercice précédent de 15 % des recettes de la TVA et un bond de 40 % des recettes provenant des impôts fonciers. La dette publique a légèrement diminué, passant de 92,0 % du PIB en 2020/2021 à environ 89,6 % en 2021/2022, en raison d'un déficit budgétaire plus faible.

L'inflation est passée de 4,5 % en 2020/2021 à 8,5 % en 2021/2022, principalement en raison de la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie sur les marchés internationaux et de la dépréciation de 16 % de la livre égyptienne par rapport au dollar américain en mai 2022. Le déficit du compte courant s'est réduit à 3,5 % du PIB en 2021/2022 contre 4,4 % en 2020/2021 grâce aux recettes touristiques, qui ont progressé de 4,9 à 10,7 milliards d'USD. Le système bancaire est resté rentable et bien capitalisé, et le taux de prêts improductifs a été limité à 3,2 % en juin 2022. Les subventions et les programmes de protection sociale ont réduit l'impact sur les ménages vulnérables du prix élevé des produits alimentaires et de l'énergie. Le taux de pauvreté était de 29,7% en 2020. Le chômage restait stable, à 7,2% en juin 2022.

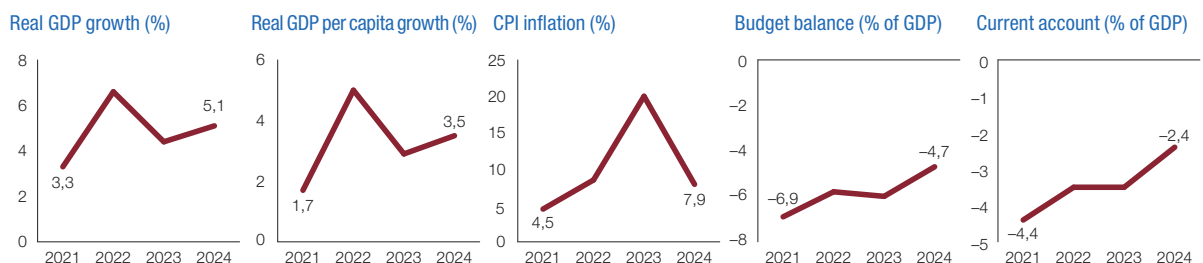
Perspectives et risques

Les perspectives restent marquées par les incertitudes liées à la conjoncture économique mondiale. La croissance devrait ralentir à 4,4 % en 2022/2023. Le déficit budgétaire devrait se creuser légèrement sur la même période, à 6,0 % du PIB, et l'inflation augmenter à 20,0 %, en raison des prix élevés des produits alimentaires et non alimentaires et de la dévaluation de la livre égyptienne par rapport au dollar américain. Le déficit du compte courant devrait rester à 3,5 % du PIB en 2022/2023 et s'améliorer à 2,4 % en 2023/2024 grâce à

la hausse des recettes touristiques et des exportations de pétrole. En décembre 2022, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international a approuvé un mécanisme élargi de crédit de 3 milliards d'USD qui vise à maintenir la stabilité économique et financière de l'Égypte et à renforcer les réformes structurelles générales. De plus, le gouvernement a annoncé la privatisation sur la période 2023–2027 d'entreprises publiques pour un total de 40 milliards d'USD afin de donner au secteur privé un plus grand potentiel de croissance. Le besoin d'importants financements extérieurs demeure un risque important.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le financement nécessaire à l'Égypte pour répondre de manière adéquate au changement climatique est estimé à 19,75 milliards d'USD par an. Si l'Égypte reçoit le même financement climatique que pendant la période 2010–2020, soit 1,25 milliard d'USD par an, le déficit de financement qui en résultera sera de 18 milliards d'USD par an sur la période 2020–2030. Le secteur privé est associé à plusieurs projets financés par le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour les technologies propres et des institutions financières multilatérales qui ont représenté environ 13 % du financement climatique en 2019–2020. Mais pour accroître sa participation à la lutte contre le changement climatique, le secteur privé doit relever plusieurs défis, notamment le manque de connaissances techniques, la limitation de l'accès aux fonds, le manque de clarté des lois et des réglementations et la faiblesse de l'argumentation en faveur de l'adaptation. Les principales perspectives stratégiques à long terme pour le secteur privé incluent la création d'un marché du carbone, l'émission d'obligations vertes, la création de 15 nouvelles villes vertes et la mise en œuvre de la stratégie intégrée pour l'énergie durable, qui fait passer les énergies renouvelables dans le mix électrique à 42 % d'ici 2035. Les minerais sont présents en grande quantité, mais tout leur potentiel n'a pas encore été exploité. En 2021, l'Égypte se classe au 28^e rang pour les réserves prouvées de pétrole et au 18^e rang pour les réserves prouvées de gaz. Le capital naturel de l'Égypte pourrait être la source d'actions climatiques et de financement de la croissance verte, avec une implication importante du secteur privé.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal de l'Égypte, qui va du 1^{er} juillet au 30 juin.

Développements macroéconomiques récents

En 2022, le PIB réel s'est fortement contracté, de 12,1 %, après avoir augmenté de 28,3 % en 2021. La récession a été provoquée par la montée des conflits et la baisse des performances dans les secteurs des hydrocarbures, des services et, dans une moindre mesure, de l'industrie manufacturière. L'inflation est passée de 2,8 % en 2021 à 4,6 % en 2022, à la suite de la hausse des prix des denrées alimentaires et des produits de première nécessité. En janvier 2023, aucun accord n'avait été conclu sur l'unification de la Banque centrale de Libye avec sa branche orientale, ce qui a affecté la politique monétaire et le système bancaire du pays. L'excédent budgétaire est passé de 11,3 % du PIB en 2021 à 13,8 % en 2022, principalement en raison de l'augmentation des recettes pétrolières. En 2022, les dépenses ont également augmenté, principalement en raison de la hausse des dépenses salariales et d'une dépense budgétaire extraordinaire pour la National Oil Corporation afin de financer les opérations et les investissements.

L'excédent de la balance courante s'est maintenu en 2022, mais a perdu près de cinq points de pourcentage par rapport à 2021, en raison de la volatilité des exportations de pétrole. La dette publique est intérieure et estimée à 33 milliards d'USD en 2021, soit 83 % du PIB. Les troubles politiques ont affecté l'environnement opérationnel et les performances du système bancaire, tandis que la crise de liquidité persiste. Le crédit intérieur au secteur privé représentait 16,6 % du PIB en 2020. En 2022, 2 % de la population étaient « multidimensionnellement » pauvres et 11,4 % risquaient de le devenir. Environ 800 000 personnes ont besoin d'une aide humanitaire. Le taux de chômage a atteint 19,6 % en 2022 et l'insécurité alimentaire aiguë continue de s'aggraver.

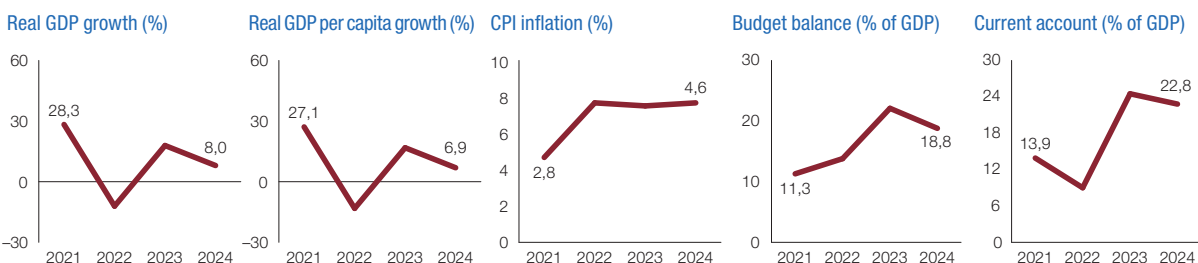
Perspectives et risques

Le PIB réel devrait croître de 17,9 % en 2023, reflétant un effet de base, et de 8,0 % en 2024, grâce à la reprise du secteur des hydrocarbures et aux cours élevés du pétrole. L'inflation devrait rester maîtrisée, à 4,5 % en 2023 et 4,6 % en 2024. Le solde budgétaire devrait afficher un excédent de 18,8 % à 22,1 % du PIB à court terme en raison de l'importance des

recettes pétrolières. La poursuite du redressement du secteur pétrolier devrait stimuler les exportations plus que les importations, ce qui pourrait accroître l'excédent de la balance courante, qui devrait atteindre 24,5 % du PIB en 2023, et entraîner une forte accumulation de réserves de change. Les obstacles comprennent une instabilité politique et une recrudescence des conflits, entraînant un blocus pétrolier et des besoins humanitaires supplémentaires. Au niveau mondial, le resserrement des conditions financières pourrait ralentir davantage la croissance économique mondiale, réduisant ainsi la demande de pétrole.

Changement climatique et options de politiques publiques

La Libye n'a élaboré ni stratégie nationale de lutte contre le changement climatique ni contribution déterminée au niveau national. Le potentiel du secteur privé national à combler le déficit de financement de la lutte contre le changement climatique reste très faible en raison d'un conflit prolongé et de l'incertitude macroéconomique. Bien que le financement privé international puisse constituer une solution de rechange, il dépend fortement de la stabilisation de la situation politique. Sur la période 2010–2020, la Libye a reçu 328,2 millions d'USD en financement climatique, principalement du Fonds pour l'environnement mondial et du Fonds vert pour le climat. En 2019–2020, 94 % du financement climatique dans le pays, soit 44 millions d'USD, provenaient du secteur privé. L'attraction du financement privé de la lutte contre le changement climatique exige des politiques réglementaires et des incitations à l'investissement appropriées. La Libye est bien dotée de ressources d'hydrocarbures, détenant 3 % des réserves prouvées de pétrole brut dans le monde à la fin de 2021, la plus grande dotation en Afrique (39 % du total du continent) et la neuvième au niveau mondial. En 2021, la Libye était le troisième producteur de pétrole brut en Afrique, après le Nigeria et l'Algérie. Seuls 25 % du territoire libyen ont été explorés pour les hydrocarbures. Le pays possède également d'importantes ressources minérales inexploitées telles que le minerai de fer, le calcaire, les sels de magnésium, les sels de potassium, l'or et l'uranium, ainsi que des gisements de phosphate et de silice.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Le PIB réel a augmenté de 1,1 % en 2022, en baisse par rapport à la reprise dynamique de 2021 (7,9 %). La valeur ajoutée agricole a chuté de 15 % par rapport à 2021 à cause de la pire sécheresse de ces 40 dernières années. Les secteurs manufacturier, du tourisme et des transports ont enregistré de bons résultats. La sécheresse et l'inflation ont plombé la consommation des ménages, tandis que les investissements directs étrangers (IDE) ont augmenté de 31,5 % et les investissements publics de 20,6 %. L'inflation a fortement augmenté, passant de 1,4 % en 2021 à 6,6 % en 2022, sous l'effet d'une inflation alimentaire de 11 % et d'une hausse des prix des produits de base. Depuis 2022, la banque centrale a relevé son taux d'intérêt directeur de 1,5 point de base, pour le porter à 3 %. Les mesures visant à atténuer les tensions inflationnistes ont entraîné une hausse des dépenses budgétaires en 2022, mais le déficit budgétaire a été ramené à 5,1 % du PIB, contre 5,9 % en 2021, grâce à des recettes fiscales importantes.

La hausse des prix des produits de base a plombé le déficit de la balance courante, qui s'est creusé pour atteindre 4,6 % du PIB en 2022, contre 2,3 % en 2021. Le crédit au secteur privé a augmenté en 2022, pour atteindre 67 % du crédit total. Cependant, les petites et moyennes entreprises, qui représentent 74 % de l'emploi, n'ont reçu que 12 % des prêts bancaires. Les réserves de change ont atteint 6 mois de couverture des importations à la fin de 2022. En 2022, les proportions de personnes vivant dans la pauvreté (4,9 %) et vulnérables à la pauvreté (12,7 %) ont retrouvé leurs niveaux de 2014 en raison de l'inflation et de l'impact de la sécheresse sur les revenus agricoles.

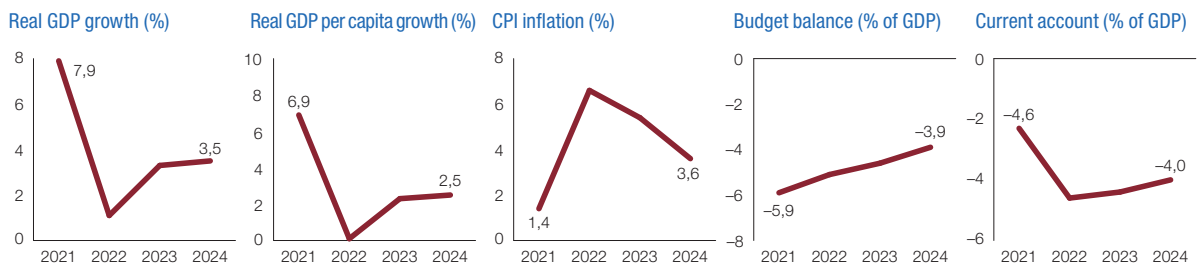
Perspectives et risques

La croissance du PIB devrait atteindre 3,3 % en 2023–24, sous l'effet d'une reprise de l'agriculture. La croissance du PIB hors agriculture devrait rester modeste, à 2,7 %, en raison du ralentissement économique mondial attendu. L'inflation devrait ralentir à 5,4 % en 2023 grâce à une production agricole plus élevée. Cependant, la banque centrale pourrait encore relever son taux directeur. Le déficit budgétaire devrait diminuer,

quoique lentement, grâce aux réformes en cours de la Sécurité sociale. Le déficit de la balance courante devrait baisser à 4,4 %, en raison de la baisse attendue des prix de l'énergie en 2023. De faibles précipitations pourraient affecter la production agricole ainsi que le taux de remplissage des barrages. Si le ralentissement attendu dans l'Union européenne s'avérait plus fort que prévu, cela pourrait entraver les exportations. De même, une envolée des prix des produits alimentaires et non alimentaires entraînerait des tensions inflationnistes et une détérioration de la situation budgétaire.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le financement cumulé nécessaire pour répondre de manière adéquate au changement climatique est estimé à 93,91 milliards d'USD sur la période 2020–30. Les coûts de l'adaptation sont estimés à 40 milliards d'USD, les coûts d'atténuation à 38,8 milliards d'USD et les coûts des dommages à 15,1 milliards d'USD. L'investissement privé a été substantiel : 17 % du financement climatique en 2019–20, principalement dans des projets d'adaptation tels que les énergies renouvelables. La plupart des projets d'adaptation au changement climatique ont été soutenus par des fonds publics, car l'investissement privé dans l'adaptation se heurte à des obstacles tels que l'estimation des coûts, les attentes de rendements et les risques, ainsi que la classification actuelle des mesures d'adaptation, trop étroite. Pour libérer le potentiel des acteurs privés dans des projets tels que le dessalement de l'eau de mer, l'agriculture intelligente face au climat et l'assurance, le pays pourrait adopter une classification nationale verte plus large et un système public de réduction des risques. En outre, le financement privé pourrait ancrer davantage la croissance verte en utilisant le capital naturel. Son littoral méditerranéen et sa façade atlantique font du Maroc l'un des premiers producteurs de poisson d'Afrique. Pour rendre le secteur de la pêche encore plus durable, le pays a développé un système de reddition de comptes environnemental et économique, et sa « Stratégie bleue » vise à développer des pôles côtiers. Le Maroc bénéficie également du plus vaste couvert forestier d'Afrique du Nord.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Mauritanie

Développements macroéconomiques récents

En 2022, l'économie mauritanienne a rebondi, malgré les conséquences négatives de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. En effet, la croissance économique s'est accélérée à 5,3 % contre 2,4 % en 2021, soutenue principalement par la hausse des productions extractive et agricole ainsi que des échanges. Du côté de la demande, la consommation des ménages et les investissements restent les principaux moteurs de la croissance. Le taux d'inflation est reparti à la hausse et s'établit à 9,6 % en 2022, contre 3,8 % en 2021, du fait de l'augmentation mondiale des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers importés. Ainsi, la Banque centrale de Mauritanie (BCM) a mené une politique monétaire restrictive en relevant de 300 points de base son taux directeur à 8 % en 2022. Toutefois, le secteur bancaire a accru son financement au secteur privé de 16,4 % comparativement à 2021.

Pour la première fois depuis 2018, la hausse des dépenses courantes (17,0 % du PIB en 2022 contre 12,0 % en 2021), notamment les subventions sur les produits énergétiques et alimentaires, a entraîné un déficit budgétaire de 1,2 % du PIB en 2022 après un excédent de 2,2 % du PIB en 2021. Les recettes fiscales (10,8 % du PIB en 2021 et 12,5 % en 2022) restent insuffisantes. Les accords de restructuration de la dette avec le Koweït et l'Arabie saoudite ont permis de ramener la dette à 48,4 % du PIB en 2022 contre 57,9 % en 2018. Le déficit du compte courant s'est creusé à 13,7 % du PIB en 2022 après celui de 7,9 % en 2021, en raison de la hausse des prix des importations de produits alimentaires et pétroliers. La pandémie de COVID-19 a affecté négativement les conditions sociales des populations, notamment le chômage (11,5 % en 2021 contre 10,4 % en 2019) et la pauvreté, 56,9 % de la population se trouvant en situation de pauvreté multidimensionnelle.

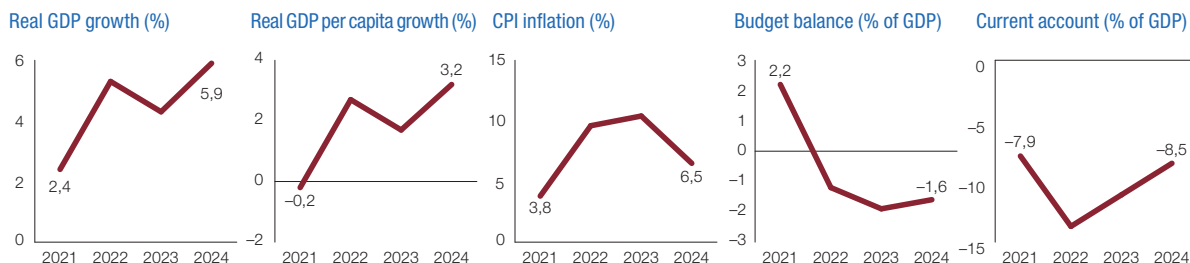
Perspectives et risques

Le taux de progression du PIB devrait atteindre 4,3 % en 2023 et 5,9 % en 2024, soutenu par le dynamisme des secteurs primaire et extractif et les retombées attendues de l'exploitation gazière. Les pressions inflationnistes devraient persister (10,4 % en 2023). Toutefois, la politique monétaire restrictive de la BCM pourrait permettre une baisse de l'inflation à 6,5 % en 2024. Le solde budgétaire resterait déficitaire (-1,9 % en 2023 et -1,6 % du PIB en 2024), en lien avec la hausse des dépenses courantes et d'investissement. La dette se

stabiliserait à 49 % du PIB à court terme, permettant de maintenir le risque de viabilité de la dette à un niveau modéré. Le déficit du compte courant devrait rester élevé à 11,1 % du PIB en 2023, avant de retomber à 8,5 % du PIB en 2024 avec les exportations attendues de gaz. Ces prévisions sont exposées à des risques majeurs, notamment les tensions sécuritaires au Sahel, les prix élevés des produits alimentaires et pétroliers importés, la volatilité des prix des matières premières exportées, principalement le fer, les sécheresses et les inondations récurrentes qui ont un impact sur la sécurité alimentaire. En outre, il convient d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques et la gestion de la dette.

Changement climatique et options de politiques publiques

La Contribution déterminée au niveau national (CDN) 2021–2030 qui prévoit une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 11 % en 2030, estime les besoins cumulés en financement à 47 516,3 millions d'USD sur la période 2021–2030, soit 4 319,8 millions d'USD par an en moyenne, dont 72,1 % sont destinés à l'atténuation. Toutefois, le pays ne dispose d'aucun mécanisme de financement dédié au climat. Les secteurs privé et bancaire sont très peu présents dans le financement climatique. Les ressources mobilisées (1 030,4 millions d'USD sur la période 2010–2020) proviennent principalement des partenaires internationaux. La méconnaissance des risques et des opportunités liés aux changements climatiques, le coût élevé des investissements pour l'adaptation aux changements climatiques, la faible disponibilité des ressources dédiées aux investissements verts pour le secteur privé sont autant d'obstacles à la participation du secteur privé mauritanien. Il est donc indispensable d'adopter des instruments financiers verts, tels que les émissions d'obligations vertes, pour accroître la mobilisation des ressources ; de disposer d'un fonds spécial vert dédié au secteur privé ; d'adopter des incitations fiscales pour favoriser les investissements privés verts ; et d'associer le secteur privé aux stratégies d'adaptation aux changements climatiques. Par ailleurs, la Mauritanie dispose d'un important capital naturel (gaz, hydrogène vert, fer, ressources halieutiques, terres agricoles), évalué à 24 249,7 millions d'USD en 2018, dont l'exploitation durable permettrait de soutenir le financement climatique et la croissance verte. En outre, la phase 1 du projet gazier Grand-Tortue/Ahmeyim (GTA) fournirait une marge de manœuvre budgétaire supplémentaire d'au moins 0,5 % du PIB à partir de 2024.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

La croissance économique est estimée à 2,4 % en 2022, tirée par le secteur industriel et les services, après un rebond de 4,3 % en 2021 attribuable à un effet de rattrapage. L'inflation a augmenté de 5,7 % en 2021 à 8,3 % en 2022, en raison de l'invasion de l'Ukraine par la Russie qui a entraîné une hausse des cours du pétrole et des produits alimentaires. Le déficit budgétaire s'est réduit de 7,6 % en 2021 à 6,8 % du PIB en 2022. Néanmoins, la masse salariale, les subventions et le service de la dette continuent de peser lourdement sur le budget de l'État, totalisant environ deux tiers des dépenses de 2022. Le déficit courant s'est creusé de 6 % du PIB en 2021 à 8,5 % du PIB en 2022 avec l'augmentation des prix des importations alimentaires et énergétiques. En novembre 2022, les réserves de change de la Tunisie couvraient 97 jours d'importation contre 127 jours un an plus tôt. La Tunisie fait face à la dégradation de sa notation souveraine, à laquelle s'ajoutent des difficultés à mobiliser des ressources auprès des bailleurs multilatéraux. La dette publique tunisienne, constituée à plus de deux tiers de dette extérieure, est estimée à plus de 90 % du PIB en 2022.

Le recours de l'État à l'endettement intérieur fait pression sur la liquidité bancaire. De plus, l'inflation élevée, la hausse des taux et la faible croissance économique ont détérioré la qualité des portefeuilles des grandes banques.

Le taux de chômage était de 15,3 % au troisième trimestre 2022, affectant davantage les femmes (20,5 %), les jeunes de 15–24 ans (37,2 %), les diplômés du supérieur et les régions de l'intérieur. Par ailleurs, le taux de pauvreté qui est de 15,3 % au niveau national est plus élevé en milieu rural (26 %) que dans les petites et moyennes communes (15 %), et beaucoup plus faible dans les grands centres urbains (6,3 %).

Perspectives et risques

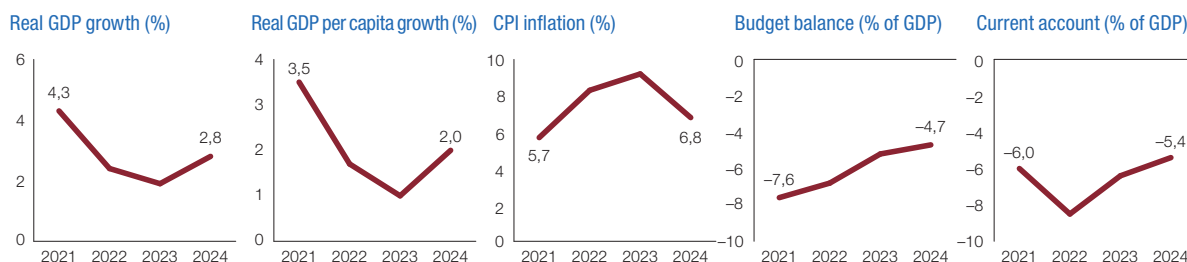
La croissance devrait rester timide à moyen terme, à 1,9 % en 2023 et 2,8 % en 2024, tirée par le secteur manufacturier et les services. L'inflation devrait continuer à croître en 2023 (9,2 %) avant de baisser en 2024 (6,8 %) sous l'hypothèse d'une politique monétaire prudente et d'un apaisement des tensions inflationnistes extérieures. Les projections suggèrent un rétrécissement des déficits budgétaires et du compte courant en raison du Programme national de réformes amorcé en 2022 qui vise à renforcer l'investissement privé, à consolider les finances publiques et à améliorer la performance des entreprises publiques. Cependant, ces perspectives pourraient se dégrader en raison du risque élevé de surendettement

qui limite l'accès au financement extérieur. La reprise pourrait également être ralentie par des tensions sociales causées par la hausse des prix dans un contexte économique difficile pour les ménages, une politique fiscale restrictive pénalisant les investissements publics ou une exacerbation des incertitudes politiques. Pour stabiliser le cadre macroéconomique, la Tunisie devrait i) se doter d'une stratégie de réduction de la dette souveraine à moyen terme ; ii) mettre en œuvre un plan de restructuration des entreprises publiques et de réduction de leurs dettes extérieures garanties par l'État ; et iii) conclure l'accord préliminaire avec le FMI visant à rétablir la soutenabilité des finances publiques avec un prêt de 1,9 milliard d'USD du FMI sur 48 mois pour envoyer un signal positif aux investisseurs privés et aux bailleurs. Son entrée en vigueur permettrait de débloquer des financements concessionnels de la part d'autres partenaires au développement.

Changement climatique et options de politiques publiques

Les besoins de financement de la Tunisie pour répondre de manière adéquate au changement climatique sont estimés à environ 24,4 milliards d'USD sur la période 2020–30 : les coûts d'adaptation sont estimés à 4,22 milliards USD ; les coûts d'atténuation, à 14,39 milliards d'USD et les pertes et dommages, à 4,99 milliards d'USD. Il existe un éventail prometteur d'options pour associer le secteur privé : i) les marchés financiers (les obligations vertes et le marché du carbone) ; ii) le financement « basé sur les résultats » pouvant servir de catalyseur aux instruments de financement mixte (public plus privé) ; iii) le financement islamique ; et iv) les produits financiers adaptés aux expatriés pour transformer les envois de fonds en investissements verts. Cependant, la participation du secteur privé au financement climatique en Tunisie est à peine engagée. Les obstacles comprennent le manque de visibilité sur la rentabilité des projets verts ; des difficultés à évaluer les risques et à les tarifier ; les horizons d'investissement qui peuvent être très longs ; et la quantification des bénéfices. De nouveaux cadres réglementaires et des incitations gouvernementales seront essentiels pour canaliser les financements privés vers la croissance verte.

La Tunisie possède une façade maritime d'environ 1 300 kilomètres, qui contribue à faire vivre plus des deux tiers de ses 12 millions d'habitants. Le capital naturel de la Tunisie présente d'énormes potentiels pour diverses formes d'énergie verte, solaire et éolienne, l'écotourisme ou l'agriculture biologique. Le pays détient également d'importants gisements de phosphate et d'hydrocarbure largement sous-exploités.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

AFRIQUE DE L'OUEST

Développements macroéconomiques récents

L'économie béninoise a été résiliente face aux effets des crises récentes – COVID-19, invasion de l'Ukraine par la Russie et situation sécuritaire au nord du pays. Malgré ces chocs, la croissance du PIB réel a été soutenue en 2022 – 6 % – après une performance remarquable de 7,2 % en 2021, portée par les trois secteurs d'activité (primaire, secondaire et tertiaire). Sous l'effet de la hausse des prix des produits de première nécessité, l'inflation a augmenté à 2,5 % en 2022, contre 1,7 % en 2021. Avec une politique de desserrement budgétaire, le déficit budgétaire est resté élevé, à 5,5 % du PIB en 2022 contre 5,7 % en 2021. L'encours de la dette a augmenté de 2,5 points du PIB pour s'établir à 52,8 % du PIB en 2022, contre 50,3 % du PIB en 2021. Le risque de surendettement global a été jugé modéré par le FMI et la Banque mondiale en décembre 2022. Le déficit du compte courant s'est également aggravé légèrement à 4,9 % du PIB en 2022, contre 4,1 % en 2021, les importations augmentant plus rapidement que les exportations. La profondeur du secteur financier reste encore globalement faible, le crédit bancaire au secteur privé ne représentant que 15,2 % du PIB en 2022. En termes de risques de vulnérabilité, le taux de crédit en souffrance s'est amélioré à 12,6 % du total des prêts à fin décembre 2021, contre 16,8 % à fin décembre 2020. L'un des risques du secteur est la forte concentration à plus de 70 % du crédit sur les 5 plus gros emprunteurs en 2021, contre 64,6 % en 2020. La pauvreté a touché 38,5 % de la population en 2019 avec un phénomène de sous-emploi important pour 72,9 % de la population. Les programmes de protection sociale (assurance maladie, assurance retraite), indispensables pour renforcer l'inclusion sociale, sont encore en gestation.

Perspectives et risques

Les perspectives économiques du Bénin sont favorables. La croissance devrait rester soutenue, 6,2 % en 2023 puis 6 % en 2024, grâce au dynamisme des secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Les principaux risques qui menacent l'économie sont les fluctuations défavorables des cours mondiaux du coton et du pétrole et les effets négatifs du changement climatique. Par ailleurs, une évolution défavorable de la situation économique du Nigeria et une aggravation de la situation

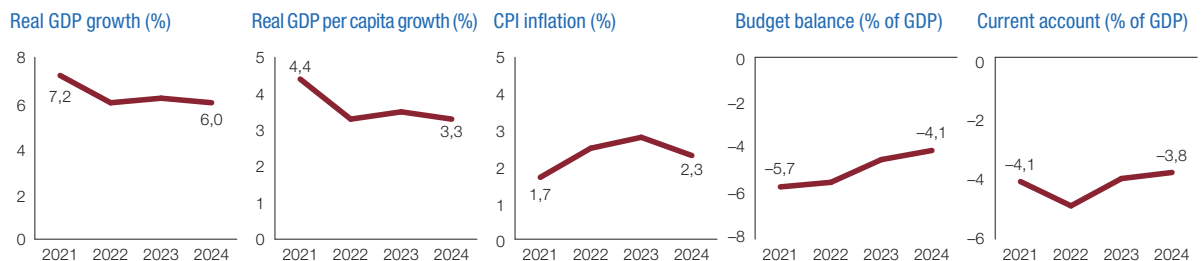
sécuritaire au nord du pays pourraient compromettre les perspectives économiques.

En 2023, les cours des produits pétroliers devraient se stabiliser sur le marché international, ce qui devrait contribuer à la maîtrise de l'inflation à 2,8 % en moyenne en 2023, puis à 2,3 % en 2024. La politique budgétaire devrait bénéficier des effets positifs du programme en cours du Fonds monétaire international (FMI) portant sur un financement de 638 millions USD. Le déficit budgétaire devrait baisser légèrement à 4,5 % du PIB en 2023, puis à 4,1 % en 2024. Avec le repli des prix des matières premières (produits alimentaires), un fléchissement du déficit du compte courant à 4 % du PIB est attendu en 2023, puis à 3,8 % en 2024.

Changement climatique et options de politiques publiques

Pour répondre aux effets du changement climatique, les besoins de financement cumulés en 2022 étaient estimés par la BAD à 13 750 millions USD sur la période 2020–2030, soit 1 250 millions USD en moyenne par an. Sur la période 2010–2020, le Bénin a reçu environ 2 300 millions USD, laissant présager un déficit de financement important pour les prochaines années – au moins 910 millions USD par an –, en supposant que le pays continue de recevoir le même montant annuel. Le financement climatique privé reste encore quasi inexistant au Bénin. Sur la période 2019–2020, le montant de la finance climatique au Bénin s'élevait à 360 millions USD, porté à 98,6 % par le secteur public et seulement 1,4 % par le secteur privé selon le Climate Policy Initiative (CPI).

Pour accélérer la participation du secteur privé au financement climatique, les pouvoirs publics devraient créer une banque d'investissement verte qui servira d'accélérateur de financement privé pour le climat (émission d'obligations vertes, fourniture de la dette aux PME et aux startups). Par ailleurs, pour atteindre une croissance verte basée sur l'industrialisation verte, le Bénin pourrait aussi tirer davantage parti de son capital naturel avec sa façade maritime de près de 121 km et un plateau continental de 3 100 km² de lagunes, de lacs saumâtres et d'un réseau hydrographique de 700 km de cours d'eau. Le pays détient également des stocks importants de minéraux, insuffisamment exploités (or, matériaux de construction, fer, phosphates, nickel, zircon).



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Burkina Faso

Développements macroéconomiques récents

En 2022, le Burkina Faso a enregistré un ralentissement économique imputable à l'instabilité sociopolitique, aux coups d'État militaires, à la dégradation de l'environnement sécuritaire et aux conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ainsi, la croissance économique a ralenti à 3,2 % en 2022, contre 6,9 % en 2021, en raison de la baisse des activités extractives (-13,6 % en 2022, contre 7,3 % en 2021) après la fermeture de certaines mines pour cause d'insécurité. En revanche, les secteurs agricole (+10,3 % en 2022 contre -12,3 % en 2021) et tertiaire (6,6 % en 2022 contre 13,5 % en 2021) ont soutenu la croissance. Du côté de la demande, l'économie a pâti de la baisse des investissements publics. Le taux d'inflation s'est accéléré à 14,4 % en 2022 avec le renchérissement des importations de produits alimentaires et pétroliers. Le secteur bancaire a accru son financement au secteur privé de 16 % en 2022. La hausse des dépenses publiques (26,1 % du PIB en 2022, contre 25,6 % en 2021) pour faire face aux défis sécuritaires et humanitaires et aux subventions aux produits pétroliers a creusé le déficit budgétaire (-8,5 % du PIB en 2022, contre -6,3 % en 2021). Cette tendance a été atténuée par la hausse des recettes fiscales (16,3 % du PIB en 2022, contre 15,2 % en 2020). Avec un risque modéré de surendettement, la dette publique est estimée à 57,2 % du PIB en 2022, contre 47,1 % en 2021. Le compte courant a enregistré un déficit de 5,2 % du PIB, après un excédent de 0,4 % en 2021, en raison de la hausse en valeur des importations de produits alimentaires et énergétiques et d'une faible progression des exportations.

Au niveau social, le contexte sécuritaire et la crise humanitaire qui en a résulté ont accentué la pauvreté en milieu rural (estimée à 51,1 % en 2019) et le chômage, 57 % de la population de +15 ans étant sans emploi.

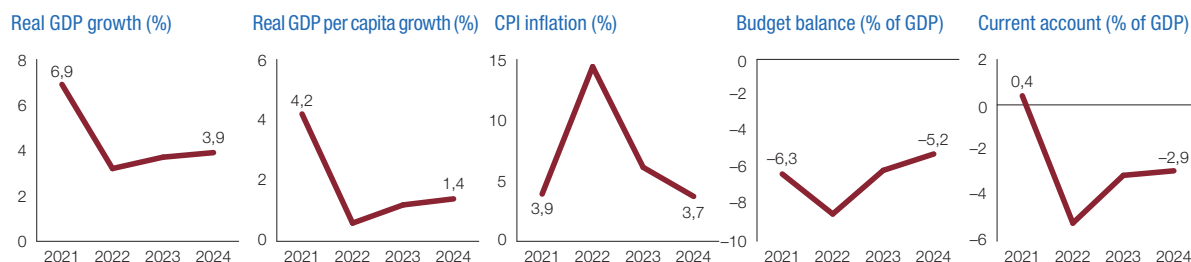
Perspectives et risques

Les perspectives économiques restent affectées par l'instabilité sociopolitique et la dégradation de l'environnement sécuritaire. Un léger rebond de la croissance est attendu à 3,7 % en 2023 et 3,9 % en 2024, soit un chiffre inférieur à la moyenne historique de 6 % en 2017-2019. La politique monétaire restrictive de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et l'amélioration des disponibilités alimentaires permettront de baisser l'inflation à 6,1 % en 2023 et 3,7 % en 2024. Malgré une hausse des besoins face aux

défis sécuritaires et humanitaires, le déficit budgétaire pourrait se réduire à 6,1 % du PIB en 2023 et 5,2 % du PIB en 2024 grâce à la hausse des ressources fiscales. La dette publique devrait rester soutenable tout en augmentant à 62 % du PIB en moyenne sur la période 2023-2024 en raison des émissions accrues de titres publics (bons du Trésor) pour combler l'écart de financement du budget. Le déficit du compte courant devrait se réduire à 3,1 % du PIB en 2023 et 2,9 % en 2024. Ces prévisions sont exposées à des risques, notamment un retard dans le rétablissement de l'ordre constitutionnel, une dégradation prononcée de la situation sécuritaire, une pression inflationniste, une chute des cours des matières premières exportées (or et coton).

Changement climatique et options de politiques publiques

Le Burkina Faso reste très vulnérable aux changements climatiques et ambitionne de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 29,42 % en 2030. Les besoins de financement cumulés pour les actions d'adaptation et d'atténuation sont estimés à 7 005,6 millions USD sur la période 2021-2030, soit 636,9 millions USD en moyenne par an. Les ressources mobilisées (3 129,8 millions USD pour 2010-2020) restent faibles et proviennent principalement des partenaires internationaux. Le secteur privé et le secteur bancaire se sont toutefois engagés dans le financement climatique, avec l'accréditation du Fonds d'intervention pour l'environnement (FIE) et Coris Bank International auprès du Fonds vert pour le climat (FVC). Le secteur privé reste néanmoins confronté à divers obstacles, dont la faible disponibilité des ressources dédiées aux investissements verts par le secteur privé, le coût élevé des investissements pour l'adaptation au changement climatique, la méconnaissance des procédures d'accès aux fonds climatiques. À cet égard, il est indispensable d'adopter des instruments financiers verts, dont les obligations vertes, pour accroître la mobilisation des ressources, d'adopter des incitations fiscales pour favoriser les investissements verts, de renforcer les capacités des acteurs privés sur la conception de projets écologiques bancables. Par ailleurs, les secteurs agro-sylvo-pastoral (22 % du PIB sur la période 2011-2022) et extractif (10,7 % du PIB) jouent un rôle central dans la création de richesses au Burkina Faso et emploient près de 80 % de la population active. Exploité durablement, le capital naturel du Burkina Faso, estimé à 50 787,6 millions USD en 2018, pourrait contribuer à soutenir le financement climatique et la croissance verte.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Soutenu par les transports, l'économie numérique, la construction et le tourisme, le PIB réel du Cap-Vert a augmenté de 7,0 % en 2021 et de 10,5 % en 2022. Les énergies renouvelables (22 % de l'offre totale d'électricité) ont également stimulé la croissance en réduisant les coûts d'importation de l'énergie du côté de l'offre, et la consommation privée et les exportations ont soutenu la croissance du côté de la demande. Les garanties de crédit et les filets de sécurité sociale ciblant 24 406 travailleurs ont contribué à augmenter le revenu par habitant de 6,0 % en 2021 et de 9,6 % en 2022. L'arrimage du taux de change à l'euro a ancré la politique monétaire accommodante de la banque centrale. L'inflation est passée de 1,9 % en 2021 à 8,0 % en 2022 en raison de la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie, conséquence de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

L'efficacité des dépenses et l'amélioration du recouvrement de l'impôt ont réduit le déficit budgétaire qui passe de 7,2 % du PIB en 2021 à 4,7 % en 2022. Le déficit a été principalement financé par des décaissements extérieurs et des prêts intérieurs. La dette publique est passée de 143,0 % du PIB en 2021 à 128,1 % en 2022, reflétant une croissance plus élevée du PIB nominal. Une concessionnalité élevée, de longues échéances (22 ans) et des taux d'intérêt fixes laissent penser que la dette est viable. Le déficit du compte courant est passé de 12,8 % du PIB en 2021 à 7,8 % en 2022, tiré par les recettes du tourisme et les envois de fonds. Le compte courant a été financé par les investissements directs étrangers, faisant passer les réserves internationales de 591 millions d'euros en 2021 à 601,1 millions d'euros en 2022 (5,7 mois de couverture des importations). Le secteur financier est stable, suffisamment capitalisé et liquide. Le taux de pauvreté est passé de 31,6 % en 2021 à 35,5 % en 2022, exacerbé par les effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, 80 % des produits alimentaires étant importés.

Perspectives et risques

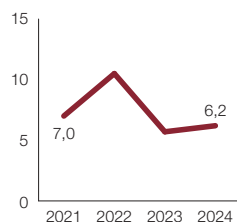
Soutenu par l'agriculture, l'énergie, l'économie numérique et le tourisme, le PIB réel devrait croître de 5,7 % en 2023 et de 6,2 % en 2024. Les facteurs défavorables incluent les effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la baisse des taux d'intérêt mondiaux, le changement climatique et une éventuelle récession en Europe d'où proviennent 80 % des importations. L'inflation, tirée par le prix des importations de produits

alimentaires et de l'énergie, devrait rester élevée, 7,8 % en 2023 et 6,5 % en 2024. La politique monétaire, bien qu'accommodante pour soutenir la reprise économique, pourrait être resserrée afin d'atténuer les pressions inflationnistes. Le déficit budgétaire devrait se réduire de 4,5 % du PIB en 2023 à 3,5 % en 2024, reflétant une amélioration du recouvrement de l'impôt. Le déficit du compte courant devrait se réduire à 5,4 % du PIB en 2024 contre 7,0 % en 2023, car la reprise du tourisme et des envois de fonds contribue à maintenir les réserves internationales à 5,5 mois de couverture des importations. Le taux de pauvreté devrait tomber à 34 % en 2023 grâce à la reprise progressive de la croissance économique.

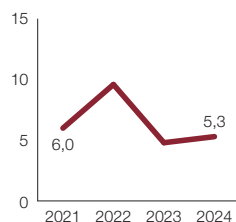
Changement climatique et options de politiques publiques

Les réserves budgétaires limitées augmentent l'écart de financement climatique privé du Cap-Vert à 120,3 millions d'USD (2 % du PIB) sur la période 2020–2030. Le financement climatique privé en 2019/2020 s'élevait en moyenne à 21 millions d'USD, dont 98 % provenaient de fonds publics et multilatéraux pour le climat et 2 % d'investisseurs institutionnels, et ciblait les transports, l'énergie, l'économie bleue et l'économie numérique. Le cadre réglementaire des partenariats public-privé est stable. Le Cap-Vert a acquis de l'expérience dans le financement mixte, notamment auprès de producteurs indépendants d'énergie solaire et éolienne. Cependant, l'expérience du financement climatique privé reste limitée, comme en témoigne la disparité entre les montants par habitant du financement climatique privé (12,20 USD) et public (157,50 USD). Les défis à relever par le financement climatique privé sont la fragilité du système financier, l'insuffisance des économies d'échelle et les contraintes liées aux compétences. Le Cap-Vert a promu des instruments de financement climatique innovants, tels que l'obligation sociale pour la durabilité environnementale, un fonds bleu lancé sur la plateforme de financement durable Blu-X et un échange dette/nature de 150 millions d'USD avec le Portugal. À l'avenir, le déploiement de capitaux publics est essentiel pour attirer l'investissement privé et exploiter le financement climatique. La richesse des ressources naturelles du Cap-Vert, en particulier la pêche maritime et les minéraux (comme le sel), est menacée par le changement climatique. En conséquence, la contribution du capital naturel au PIB est inférieure à son potentiel, l'agriculture représentant 5 %, la pêche 1 % et les industries extractives 0,3 %.

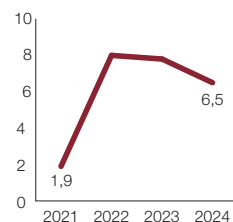
Real GDP growth (%)



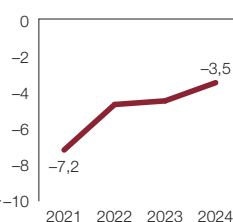
Real GDP per capita growth (%)



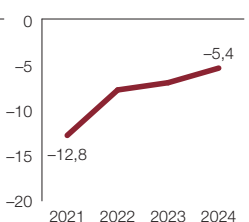
CPI inflation (%)



Budget balance (% of GDP)



Current account (% of GDP)



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Le taux de croissance économique a ralenti de 7,4 % en 2021 à 6,7 % en 2022 en raison de la persistance de l'invasion russe de l'Ukraine et de la pandémie de COVID-19. La croissance est surtout portée par les industries extractives et manufacturières, le BTP, le commerce de détail, le transport, les télécommunications, ainsi que par l'investissement privé et public et la consommation privée. Le taux d'inflation a progressé de 4,2 % en 2021 à 5,2 % en 2022, induit surtout par le renchérissement du prix des produits alimentaires consécutif à l'offre locale insuffisante, et par l'augmentation du coût du transport due à la hausse des prix de l'énergie au niveau mondial. Pour préserver le pouvoir d'achat des populations, le gouvernement a pris différentes mesures (subvention du prix du pétrole au premier trimestre 2022, revalorisation des salaires des fonctionnaires, plafonnement du prix des produits de grande consommation). Ces mesures ont induit un accroissement du déficit budgétaire à 6,8 % du PIB en 2022 (contre 4,9 % en 2021). L'encours de la dette a augmenté de 52,1 % du PIB à 56 % du PIB en 2022. Le risque de surendettement du pays reste aussi modéré qu'en 2021, avec cependant une capacité réduite d'absorption des chocs. Le déficit du compte courant s'est creusé, passant de 4 % à 6,9 % du PIB entre 2021 et 2022, en raison de la détérioration des termes de l'échange du pays. En effet, les prix à l'importation ont augmenté plus fortement que ceux à l'exportation, exacerbés par la dépréciation de l'euro par rapport au dollar américain. Malgré la hausse du taux d'intérêt moyen des crédits accordés par les banques (6,1 % en moyenne en 2022, contre 5,6 % en 2021), le crédit à l'économie a augmenté de 13,1 % contre 12,5 % en 2021, grâce au dynamisme de l'activité économique.

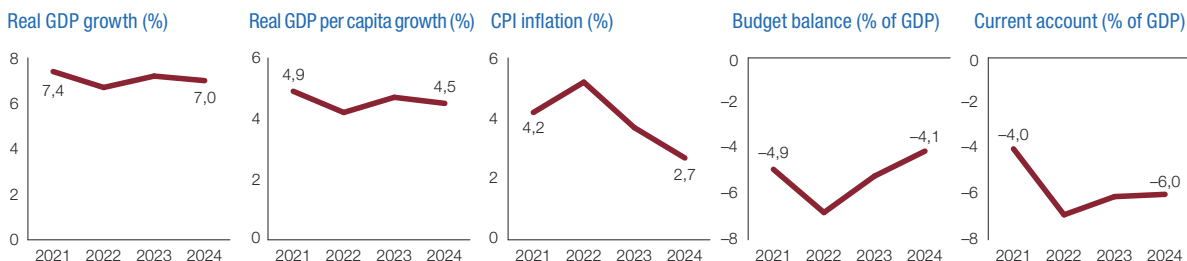
Perspectives et risques

L'accélération des réformes et investissements du Plan national de développement (PND) 2021–2025 et l'entrée en production du gisement gazier et pétrolier « baleine » découvert en 2021–2022 pourraient induire une hausse du taux de croissance économique à 7,2 % en 2023 et à 7 % en 2024. La croissance projetée reposerait sur plusieurs secteurs (énergie, BTP,

extraction minière, industries agroalimentaires, commerce, télécommunications et agriculture), et sur l'investissement et la consommation. L'inflation devrait reculer à 3,7 % en 2023, puis à 2,7 % en 2024, grâce à l'amélioration de l'offre locale de produits alimentaires et la poursuite de la lutte contre la cherté de la vie. Le déficit budgétaire devrait diminuer à 5,2 % en 2023 et à 4,1 % en 2024 grâce au renforcement de la mobilisation des ressources internes et à la maîtrise des dépenses publiques. Le déficit du compte courant ressortirait à 6,1 % du PIB en 2023 et à 6 % du PIB en 2024, grâce à l'accélération des investissements du PND. Les principaux risques à considérer sont la détérioration du climat politique consécutive aux élections locales de 2023, la poursuite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, une recrudescence de la pandémie de COVID-19 et un recul des cours des matières premières agricoles.

Changement climatique et options de politiques publiques

La BAD a estimé l'écart de financement pour la réalisation des ambitions climatiques de la Côte d'Ivoire à 2 700 millions USD en moyenne annuelle sur la période 2020–2030. Le potentiel de contribution du secteur privé ivoirien au déficit de financement du climat est limité. Le pays ne dispose pas de fonds souverain et les fonds d'investissement sont limités et difficiles d'accès pour les PME. Néanmoins, le pays peut compter sur son réseau de compagnies d'assurances et sur ses deux caisses de retraite (Caisse nationale de prévoyance sociale et Caisse générale de retraite des agents de l'État). Compte tenu des problèmes de mobilisation des ressources, le financement climatique privé reste encore très faible. Pour accroître ce financement, la priorité devrait être accordée à la résolution des contraintes suivantes : (i) insuffisances du cadre juridique relatif notamment au marché carbone et des mesures d'incitation fiscale ; (ii) méconnaissance des financements existants ; et (iii) faibles capacités et compétences techniques nationales en matière de finance climatique innovante. Par ailleurs, la valorisation du capital naturel, dont la part dans l'économie ivoirienne était estimée à 45 % en 2014 par la Banque mondiale, constitue un atout majeur pour le pays dans la recherche d'une croissance économique durable.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Après une faible croissance de 0,6 % en 2020 due à la pandémie de COVID-19, la croissance du PIB est restée modérée à 4,3 % en 2021 et 4,4 % en 2022, les effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie ayant perturbé l'agriculture, le tourisme, les activités de construction et l'investissement privé. L'augmentation des dépenses liées à la COVID-19 (0,5 % du PIB) et au soutien alimentaire (0,7 % du PIB) a permis de protéger les moyens de subsistance et les entreprises, soutenant la croissance du PIB réel par habitant de -2,0 % en 2020 à 1,9 % en 2022. La hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants induite par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les frais de transport et la force du dollar américain ont fait passer l'inflation de 7,4 % en 2021 à 9,6 % en 2022. Pour répondre à cette situation, le taux directeur a été relevé de 10 % en mai 2022 à 12 % en septembre 2022 et 13 % en décembre 2022.

L'amélioration de la collecte des recettes et la rationalisation des dépenses ont permis de contenir le déficit budgétaire à 4,4 % du PIB en 2022, financé principalement par des dons et 20 millions d'USD en droits de tirage spéciaux. La dette publique a diminué, passant de 83,8 % du PIB en 2021 à 80,8 % en 2022, mais le risque de surendettement reste élevé. Le déficit de la balance courante, financé par les investissements directs étrangers, s'est creusé pour atteindre 13,1 % du PIB en 2022 en raison des perturbations des exportations de noix de cajou et de bois et de la faiblesse des envois de fonds des travailleurs émigrés. Les réserves internationales brutes sont passées de 520 millions d'USD en 2021 (7 mois de couverture des importations) à 420 millions d'USD en 2022 (4,4 mois). Le secteur financier reste solide, avec un ratio d'adéquation des fonds propres de 26,9 %, bien supérieur au ratio statutaire de 10 %. Le ratio des prêts non productifs est passé de 5,1 % en 2021 à 4,2 % en 2022. Le taux de pauvreté est passé de 48,4 % en 2019 à 53,4 % en 2022, aggravé par la pandémie de COVID-19.

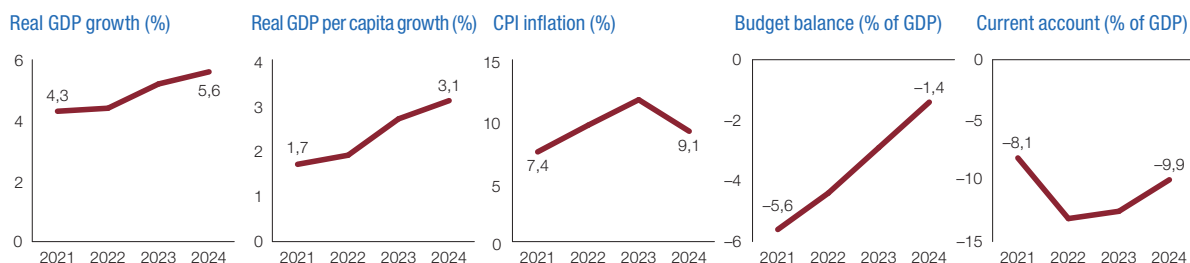
Perspectives et risques

La croissance du PIB devrait rester inférieure aux niveaux antérieurs à la COVID-19, soit 5,2 % en 2023 et 5,6 % en 2024, car les incertitudes liées à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le resserrement des conditions sur les marchés financiers internationaux et le changement climatique pourraient affaiblir l'activité économique dans les secteurs de l'agriculture, de la construction, de l'énergie et du tourisme. Ces chocs

pourraient également intensifier les pressions budgétaires et affecter le profil de la dette. L'inflation devrait atteindre 11,7 % en 2023 en raison des prix élevés des carburants et des denrées alimentaires et de la dépréciation du taux de change, mais tomber à 9,1 % en 2024 lorsque les prix des produits de base se stabiliseront. La banque centrale devrait continuer à resserrer sa politique monétaire pour faire face aux pressions inflationnistes. Le déficit budgétaire devrait passer de 2,9 % du PIB en 2023 à 1,4 % en 2024, grâce à la limitation des dépenses et à l'amélioration du recouvrement des impôts. La balance courante devrait se réduire, passant de 12,5 % du PIB en 2023 à 9,9 % en 2024, à mesure que le tourisme se renforce et que cesse la perturbation des exportations.

Changement climatique et options de politiques publiques

L'indice de croissance écologique de la Gambie est passé de 42,8 % en 2010 à 44,6 % en 2021, ce qui reste en deçà de son objectif de croissance verte. Cela signifie qu'en appliquant des politiques de croissance verte appropriées, la Gambie pourrait promouvoir la croissance économique tout en réduisant sa vulnérabilité au changement climatique. La vision climatique 2050 du pays et les stratégies sectorielles de croissance verte sont alignées sur sa contribution déterminée au niveau national (CDN). Les besoins de financement de la CDN pour la période 2020-2030 s'élèvent à 1,64 milliard d'USD. En 2019/2020, les entrées de financement privé pour le climat se sont élevées à 65 millions d'USD, provenant principalement d'institutions publiques, bilatérales et multilatérales. Le secteur privé représentait 1 % et n'a ciblé que quelques initiatives sur les marchés du carbone dans les forêts et les énergies renouvelables. Les obstacles au financement privé de la lutte contre le changement climatique sont notamment le poids du régime fiscal, le risque de change et l'insuffisance des capacités techniques. La Gambie a la possibilité d'accroître le financement privé en faveur de la lutte contre le changement climatique grâce à des approches innovantes telles que les obligations vertes, les échanges dette-nature, les financements mixtes et les marchés du carbone. Le capital naturel renouvelable a augmenté de 86,2 % entre 1995 et 2018. Cette augmentation laisse entrevoir la possibilité d'exercer un effet de levier sur le financement privé de la lutte contre le changement climatique par le biais des ressources naturelles. La Gambie compte plus de 500 espèces de poissons marins et 47,5 % de son territoire sont couverts par 505 000 hectares de forêts, dont 10 % de terres boisées.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Ghana

Développements macroéconomiques récents

La croissance du PIB réel a connu un ralentissement, passant de 5,4 % en 2021 à 3,3 % en 2022, en raison de l'instabilité macroéconomique, du resserrement financier mondial et des effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'inflation a été estimée à 31,5 % en 2022, contre 10 % en 2021, sous l'effet de la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et de la dépréciation de la monnaie locale. La Banque du Ghana a resserré sa politique monétaire ; le taux directeur a été relevé à 27 % en 2022, contre 14,5 % en 2021. Le déficit budgétaire s'est légèrement creusé, passant de 9,2 % du PIB en 2021 à 9,3 %, en raison de l'augmentation des dépenses. La dette publique a atteint 93,5 % du PIB en 2022, contre 82,0 % en 2021, sous l'effet des déficits budgétaires primaires et de la dépréciation du taux de change. Le déficit de la balance courante s'est réduit, passant de 3,2 % à 2,8 % du PIB, grâce à l'amélioration de la balance commerciale. Les comptes de capital et financier ont enregistré des déficits.

Les réserves de change sont tombées à 6,2 milliards d'USD en 2022 (2,9 mois de couverture des importations), contre 9,7 milliards d'USD en 2021 (6,9 mois). Le secteur financier est resté solide. À 14,2 %, le ratio d'adéquation des fonds propres est supérieur à l'objectif de 13 %, mais il est en baisse. Le risque de crédit, mesuré par le ratio des prêts non productifs, est resté élevé à 14,8 %, et la croissance réelle du crédit est tombée à 14,5 % en raison de la hausse de l'inflation. Le taux de pauvreté est passé de 11 % en 2021 à 10 % en 2022. Toutefois, le niveau de vie a été affecté par la hausse du coût de la vie et par le chômage. Ce dernier est passé de 11,9 % en 2015 à 13,4 % en 2021, le taux de chômage des jeunes (15–24 ans) étant estimé à 7,2 % en 2021, contre 7,3 % en 2020.

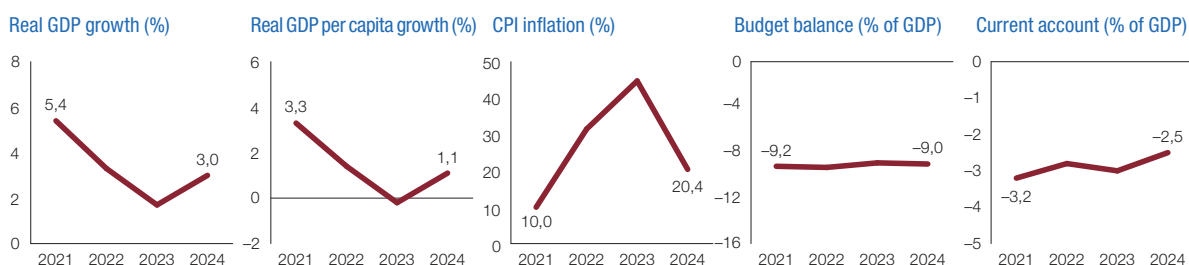
Perspectives et risques

Les perspectives sont négatives en raison des chocs possibles liés à la prolongation de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et au resserrement du marché financier mondial. La croissance du PIB devrait tomber à 1,7 % en 2023 et remonter à 3,0 % en 2024, conformément aux tendances de la demande mondiale. L'inflation devrait rester élevée à 44,7 % en 2023 et baisser à 20,4 % en 2024, en raison de l'effet de base et de l'inflation des denrées alimentaires et de l'énergie.

Le déficit budgétaire devrait se réduire à 8,9 % du PIB en 2023 et à 9,0 % en 2024 grâce à de nouvelles mesures d'amélioration des recettes. Le déficit de la balance courante devrait se creuser pour atteindre 3,0 % du PIB en 2023 et se réduire à 2,5 % en 2024 en fonction des tendances de la croissance mondiale. Les vents contraires comprennent des retards du soutien financier international, la volatilité des prix des principales matières premières d'exportation et les tensions financières. Les mesures d'atténuation possibles comprennent l'aide financière internationale, l'amélioration de l'assainissement budgétaire, la diversification économique et la croissance du secteur privé.

Changement climatique et options de politiques publiques

L'indice de croissance verte du Ghana est estimé à 51 %, soit à peu près à mi-chemin de son objectif de croissance verte. Avec les bonnes politiques et stratégies de croissance verte, le Ghana pourrait donc parvenir à une croissance économique tout en réduisant la vulnérabilité et en renforçant la résilience au changement climatique. Pour ce faire, il est nécessaire d'augmenter le financement provenant de sources publiques et privées. Le financement nécessaire pour atteindre la contribution déterminée au niveau national est estimé à 1,9 milliard d'USD par an. La principale source de financement pour le climat a été le secteur public, qui a contribué à hauteur de 100 millions d'USD, ce qui laisse un déficit de 1,8 milliard d'USD par an pour la période 2020–2030. Le secteur privé a le potentiel de lever des fonds pour le climat équivalant à 8,8 % du PIB. Le gouvernement étudie des solutions pratiques pour combler le déficit de financement, notamment le capital-investissement, les marchés du carbone et les obligations liées à l'impact sur le climat. Il travaille également sur des politiques et des réglementations visant à permettre la participation au marché mondial du financement climatique. Le Ghana pourrait étudier les moyens d'attirer les fonds souverains de prévoyance et de pension. Les facteurs qui limitent le financement privé de la lutte contre le changement climatique comprennent les risques et les obstacles liés à l'inadéquation des réglementations. Le capital naturel (renouvelable et non renouvelable) a légèrement augmenté entre 1995 et 2018, ce qui laisse entrevoir la possibilité d'utiliser le capital naturel comme levier de financement privé.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

La Guinée continue d'enregistrer une croissance soutenue et marque ainsi sa résilience aux chocs sociopolitiques, de la COVID-19 et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La croissance du PIB a été estimée 4,8 % en 2022 contre 4,4 % en 2021, tirée par la production minière. L'inflation a baissé à 12,2 % en 2022 contre 12,6 % en 2021. L'inflation importée est partiellement compensée par l'appréciation du Franc guinéen. Les finances publiques se sont améliorées en 2022 avec un déficit budgétaire global en baisse, estimé à 1,3 % du PIB contre 1,7 % du PIB en 2021. Cette performance est due à un surcroît de revenus miniers mobilisés en 2022, mais elle est limitée par les subventions à l'électricité qui continuent de croître en raison des bas tarifs de l'énergie hydroélectrique. La dette publique a baissé et représente 35,3 % du PIB en 2022 contre de 40,4 % du PIB en 2021. Le risque de surendettement extérieur est modéré, mais l'espace budgétaire d'absorption des chocs est limité. Le déficit du compte courant s'est creusé en 2022 à 7,4 % du PIB contre une forte réduction à 2,1 % du PIB en 2021, lié à la reprise des paiements du service de la dette après le gel par le G20, le Club de Paris et le FMI, en réponse à la COVID-19. Ce déficit est financé par les IDE miniers, les prêts et dons pour le financement de projets. Les réserves de change couvrent 2,5 mois d'importations en 2022, soit une baisse par rapport 2,8 mois en 2021. Le secteur bancaire est stable, mais les prêts non performants se sont accrus à 11 % en 2022 contre 10 % en 2019, avec une concentration dans les branches transport et commerce. Le taux de pauvreté a chuté de 55,2 % en 2012 à 43,7 % en 2019, tandis que le chômage suit une courbe en cloche, passant de 3,8 % en 2012 à 5,2 % en 2014 et 4,8 % en 2018.

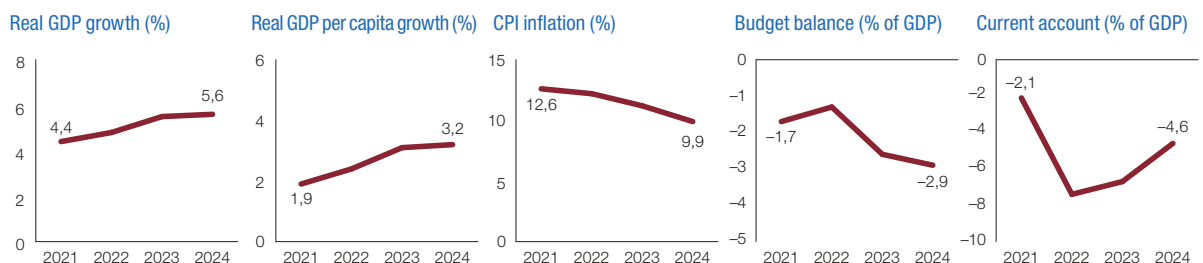
Perspectives et risques

La croissance du PIB devrait atteindre 5,5 % en 2023 et 5,6 % en 2024, stimulée par la production minière, la disponibilité d'énergie et les investissements en infrastructures. L'inflation devrait baisser à 11,2 % en 2023 et 9,9 % en 2024 avec la réduction des tensions provenant de l'invasion de l'Ukraine par la Russie concernant les exportations d'engrais, de semences agricoles et l'amélioration des chaînes d'approvisionnement des biens importés de consommation et d'équipement. Le faible regain d'activité dans les branches non extractives, les effets adverses de l'invasion de l'Ukraine par la

Russie, la faible mobilisation des ressources internes (12,6 % du PIB en 2022) contre une norme de 20 % dans la CEDEAO et les tensions sociopolitiques constituent autant de risques pour une croissance durable, inclusive et verte. Le déficit budgétaire devrait se creuser à 2,6 % du PIB en 2023 et 2,9 % en 2024, lié aux subventions élevées accordées à l'électricité et aux dépenses électorales. Le déficit du compte courant devrait baisser à 6,7 % du PIB en 2023 et à 4,6 % en 2024 en lien avec les exportations de produits miniers. Le déficit extérieur serait financé par les IDE miniers et les prêts et dons. Les réserves de change baisseraient en 2023 et 2024 à 2,2 mois d'importations en moyenne contre 2,5 mois en 2022.

Changement climatique et options de politiques publiques

L'index ND-GAIN classait la Guinée en 2020 au 146^e rang sur 182 pays selon le niveau de vulnérabilité et de préparation face au changement climatique. Les effets du changement climatique auraient un impact sur les ressources hydriques, l'agriculture, la production hydroélectrique et l'ensemble de l'économie. Les financements climatiques mobilisés sur la période 2016-2020 sont équivalents en moyenne annuelle à un montant d'environ 0,2 milliard d'USD, contre un besoin moyen estimé à 1,59 milliard d'USD par an. Avec une tendance identique, les projections pour la période 2020-2030 conduiraient à un écart de financement annuel moyen de 1,39 milliard d'USD. Les capacités de résilience de l'économie guinéenne et la transition vers une croissance inclusive et verte seraient limitées. L'étroitesse du secteur privé non extractif, la faible profondeur du secteur financier, la faible diversification des financements de la Caisse nationale de sécurité sociale qui gère les pensions des secteurs public et privé et la quasi-inexistence d'instruments différents tels, le marché boursier et le capital investissement sont des faiblesses structurelles de la Guinée. Les réformes de la gouvernance minière, du cadre des affaires et d'approfondissement du marché financier seront nécessaires pour canaliser les financements publics et privés vers des investissements verts. Le potentiel minier de la Guinée, qualifié de scandale géologique, qui représente 80 % des exportations et génère 20 % du PIB, mais qui ne contribue que dans une très faible mesure au revenu de l'État (2 % à 3 %) est le principal levier de mobilisation des ressources publiques pour combler l'écart de financement climatique.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Guinée-Bissau

Développements macroéconomiques récents

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a eu un impact négatif sur l'économie de la Guinée-Bissau. En 2022, la croissance économique a ralenti à 3,7 % contre 6,4 % en 2021 du fait des pressions inflationnistes qui ont limité la consommation privée du côté de la demande et la baisse des activités manufacturières et extractives ainsi que des services du côté de l'offre. L'inflation a augmenté à 7,9 % en 2022 contre 3,3 % en 2021, portée par la hausse des prix des importations de denrées alimentaires et de pétrole. Au niveau des finances publiques, les mesures transitoires fiscales sur les produits de première nécessité pour juguler les effets de la crise, l'embauche irrégulière de travailleurs et les dépenses liées aux prochaines élections ont compromis les ajustements budgétaires. Le déficit budgétaire s'est établi à 6,3 % du PIB en 2022 après 5,6 % du PIB en 2021. Ce déficit a été financé par des dons et des prêts ainsi que l'émission d'obligations. Par conséquent, avec un risque « élevé » de surendettement, la dette publique est passée de 78,5 % du PIB en 2021 à plus de 80 % en 2022. Relativement aux échanges extérieurs, le renchérissement des importations des produits de base conjugué à une baisse des exportations de la noix de cajou a entraîné une détérioration du déficit du compte courant à 5,8 % du PIB en 2022 contre 0,8 % du PIB en 2021. La situation du secteur financier est jugée adéquate, à l'exception d'une banque systémique sous-capitalisée. Le ratio des créances douteuses brutes sur le total des prêts a été réduit de 21,8 % en 2020 à 14,6 % en juin 2022.

Le taux de pauvreté est passé de 63 % en 2019 et à 68,4 % à 2021 en raison de la pandémie de COVID-19. En 2022, la hausse des prix a pesé sur la consommation privée et donc la qualité de vie des ménages qui consacrent la majeure partie de leurs revenus à l'alimentation.

Perspectives et risques

La croissance s'accélérait à 4,6 % et 5,1 % respectivement en 2023 et 2024 grâce aux investissements prévus dans les infrastructures et à la bonne tenue de l'agriculture, de l'industrie et des services. L'inflation devrait atteindre sa cible de 3 % en 2024 avec le resserrement de la politique monétaire de la BCEAO. Le déficit budgétaire baisserait à 5,7 % du PIB en 2023 et 3,1 % du PIB en 2024 à la faveur d'un accroissement des recettes et d'une maîtrise des dépenses publiques. La dette publique devrait être ramenée à 75,4 % du PIB en 2024,

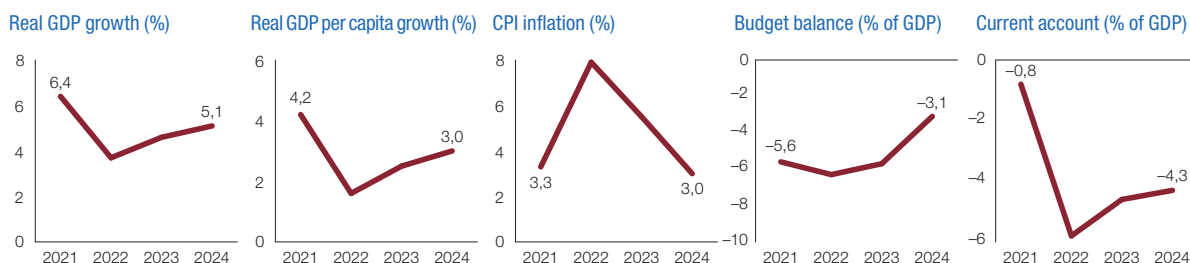
grâce aux réformes soutenues par le nouveau programme du FMI visant à assurer la viabilité de la dette. Au niveau extérieur, le déficit du compte courant s'améliorerait pour s'établir à 4,3 % du PIB en 2024 reflétant la hausse attendue des exportations de noix de cajou.

Ces perspectives sont toutefois exposées à des risques importants liés à la détérioration des termes de l'échange, en particulier sur les prix à l'exportation de la noix de cajou, à l'instabilité sociopolitique, à des retards dans la mise en œuvre des réformes et aux chocs climatiques. Par ailleurs, une persistance des pressions inflationnistes influerait sur la sécurité alimentaire et la pauvreté.

Changement climatique et options de politiques publiques

La Guinée-Bissau compte parmi les pays les plus touchés par le changement climatique. Les besoins de financement recensés dans la Contribution déterminée au niveau national (CDN) pour l'atténuation et l'adaptation des effets du changement climatique sont estimés à 664 millions d'USD sur la période 2021–2030 visant une réduction des émissions de GES de 30 %. Les financements déjà engagés ont été mobilisés auprès des partenaires au développement et des fonds climatiques. La participation du secteur privé, y compris bancaire, est quasi inexistante en raison notamment de l'absence d'un cadre réglementaire adapté, du manque d'expertise et d'expérience et du coût élevé des investissements. La CDN a mis en évidence les secteurs adaptés aux investissements privés, en particulier les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la sylviculture et la biodiversité.

Afin d'attirer les financements privés, le pays devrait développer des cadres réglementaires dédiés au financement climatique, mettre en place des mesures d'incitations fiscales, promouvoir la bonne gouvernance et renforcer les capacités techniques. La situation des comptes publics permet difficilement au pays d'accéder aux marchés de financement durable et aux instruments innovants. Toutefois, le pays pourrait créer un fonds vert national avec l'aide des partenaires et cibler les fonds d'impact qui s'orientent de plus en plus vers les secteurs de la foresterie, la biodiversité et l'agriculture durable. En effet, le pays dispose d'un important potentiel agricole, de ressources naturelles potentiellement exploitables (grands gisements de bauxite, de phosphates, de bois dur et de sable lourd) et de réserves de pétrole estimées en 2019 à 1,1 milliard de barils.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Selon les estimations, la croissance du PIB est tombée de 5,0 % en 2021 à 4,0 % en 2022, principalement en raison de la croissance des secteurs de l'exploitation minière et de la construction du côté de l'offre et de l'augmentation des dépenses d'infrastructure du côté de la demande. La croissance a été plus lente en raison de l'impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, notamment la hausse des prix des produits de base et l'étroitesse de la marge de manœuvre budgétaire. L'inflation est passée de 7,9 % en 2021 à 7,4 % en 2022 en raison d'une baisse constante des prix des denrées alimentaires sur le marché intérieur. Le déficit budgétaire s'est creusé pour atteindre, selon les estimations, 4,8 % du PIB en 2022, contre 2,4 % en 2021, en raison de l'augmentation des dépenses d'infrastructure et des salaires. En octobre 2022, la dette publique avait augmenté pour atteindre 54,6 % du PIB, contre 53,2 % en 2021, en raison de l'augmentation des emprunts.

Le déficit des comptes courants s'est réduit à 17,4 % du PIB en 2022, contre 17,7 % en 2021, grâce à un déficit commercial moins important, les recettes d'exportation ayant augmenté sous l'effet des exportations d'or. Les réserves internationales s'élevaient à 691 millions d'USD en décembre 2022 (4 mois de couverture des importations), contre 700 millions d'USD (4,2 mois) en 2021. Le taux de change s'est apprécié de 4,6 % par rapport au dollar américain, passant de 159,34 dollars libériens pour un dollar américain en décembre 2021 à 152,38 en décembre 2022, en raison de l'augmentation des envois de fonds nets et des recettes d'exportation. Le secteur financier est resté solide, avec un ratio d'adéquation des fonds propres de 34,03 % en septembre 2022, par rapport à l'objectif de 10 %, bien que le ratio des prêts non productifs soit resté élevé, à 23,43 %, par rapport à l'objectif de 10 %. La proportion de personnes vivant sous le seuil international de pauvreté (2,15 USD par jour) reste élevée, à 35,4 %. Le taux de chômage est estimé à 4,1 % en 2021.

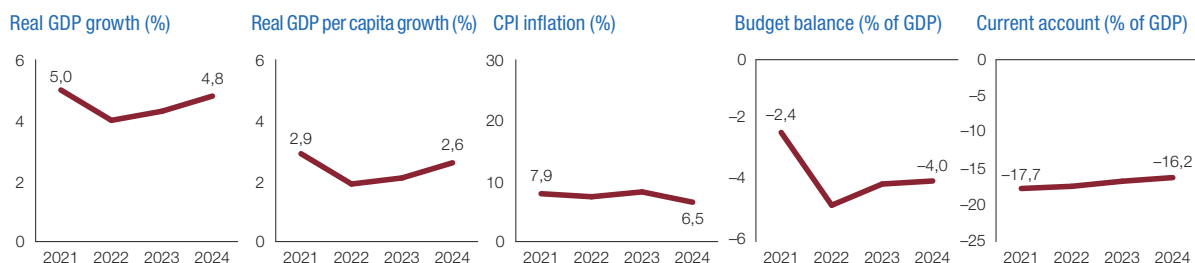
Perspectives et risques

Le PIB devrait augmenter de 4,3 % en 2023 et de 4,8 % en 2024, grâce à l'expansion des secteurs de l'exploitation minière, des services et de l'agriculture. L'inflation devrait atteindre 8,2 % en 2023 en raison de la spéculation liée aux

élections, mais devrait retomber à 6,5 % en 2024 grâce à la stabilité du taux de change et à l'accalmie qui suivra les élections. Le déficit budgétaire devrait s'élever à 4,1 % du PIB en 2023 et se stabiliser à 4,0 % en 2024 en raison de l'assainissement budgétaire. Le déficit de la balance courante devrait s'établir à 16,7 % du PIB en 2023 et à 16,2 % en 2024 en raison de l'augmentation des exportations. La dette publique devrait atteindre 55,3 % du PIB en 2023 et 56,9 % en 2024. Le taux de change et le marché financier devraient rester stables. Les obstacles comprennent la prolongation de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la détérioration des termes de l'échange sur l'or et le caoutchouc. Parmi les mesures d'atténuation possibles figure le renforcement de l'aide aux personnes vulnérables.

Changement climatique et options de politiques publiques

L'indice de croissance verte du Libéria a stagné dans une fourchette de 49 % à 53 % entre 2010 et 2021. Le pays est très vulnérable aux effets néfastes du changement climatique, avec un score de vulnérabilité de 0,606 (le classant au 177^e rang sur 181 pays). Cette situation crée d'énormes besoins financiers. L'État a besoin d'un montant estimé à 490,6 millions d'USD pour réaliser ses ambitions en matière climatique et de croissance verte jusqu'en 2025 et doit faire face à un déficit de 460 millions d'USD sur la base de sa contribution déterminée au niveau national, le secteur privé n'apportant encore aucun financement. Parmi les principales raisons, se comptent les difficultés d'accès au financement pour le paiement des mesures d'adaptation, le manque d'incitations financières pour la motivation des acteurs privés à investir dans de nouveaux produits ou marchés qui soutiennent l'adaptation, et le manque de possibilités de réduction des risques dans les investissements ; en particulier les investissements dans les infrastructures à grande échelle qui soutiennent la croissance verte. Le Libéria a un grand potentiel en tant que puits de carbone pour le monde, compte tenu de ses immenses réserves forestières. En 2018, le capital naturel valait 24,7 milliards d'USD, soit 5 134 USD par habitant, dont 1 035 USD de capital forestier par habitant. Le capital naturel pourrait donc constituer une source potentielle de financement de l'action climatique et de la croissance verte avec la participation du secteur privé.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal du Libéria, qui va du 1^{er} juillet au 30 juin.

Développements macroéconomiques récents

En dépit des chocs liés à l’embargo et l’invasion de l’Ukraine par la Russie, l’activité économique devrait enregistrer un rebond en 2022 (croissance de 3,7 % contre 3,1 % en 2021) porté par les secteurs primaire et secondaire, en particulier la hausse de 16,7 % de la production de céréales et l’augmentation de 4,4 % de la production industrielle d’or combinées à la reprise de la consommation des ménages (+1 point de pourcentage) et des administrations publiques (+0,7 point). L’inflation devrait poursuivre sa dynamique de hausse en 2022 à 9,7 % (3,9 % en 2021), se traduisant par trois relèvements successifs de 25 points de base des taux directeurs de la BCEAO en 2022.

Le déficit budgétaire devrait se creuser à 5,0 % du PIB en 2022 (4,9 % en 2021). Le besoin de financement (1 348,0 milliards de FCFA en 2022) devrait être couvert en grande partie par un recours au financement intérieur (83,8 % du besoin de financement), surtout en provenance du marché financier de l’UEMOA (96,8 % du financement intérieur), où le Trésor public du Mali n’a mobilisé que 71,9 % de ses objectifs de ressources. La dette publique devrait baisser (49,9 % du PIB en 2022, contre 52,0 % en 2021), mais avec un risque de surendettement modéré. Le déficit du compte courant devrait s’améliorer à 7,2 % du PIB en 2022 (contre 7,7 % en 2021), avec une hausse des exportations (+20 %) plus élevée que celle des importations (+10 %). Le système bancaire (14 banques et 3 établissements financiers à caractère bancaire) a enregistré une nette amélioration de la qualité du portefeuille à 4,2 % en décembre 2022 contre 4,7 % en décembre 2021. Les conditions sociales se sont dégradées en 2022, avec un taux de pauvreté de 45,4 % (44,6 % en 2021), 1,3 million de personnes supplémentaires en besoin d’aide humanitaire, 20 % des écoles fermées et 2,5 millions de personnes manquant de couverture sanitaire.

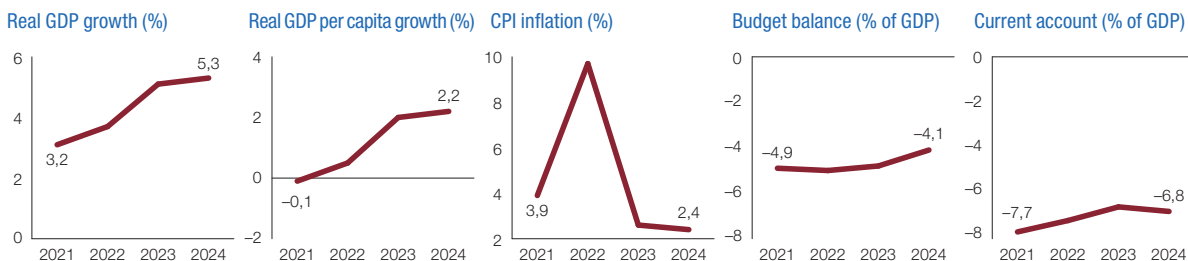
Perspectives et risques

La croissance devrait augmenter en 2023 (5,1 %) et 2024 (5,3 %), tirée par la reprise de la production de coton, les activités extractives (découverte de lithium), la production industrielle d’or, le lancement de nouvelles industries, et la restructuration d’industries en difficulté. L’inflation devrait se rétrécir (2,6 % en 2023 et 2,4 % en 2024), du fait de la bonne production céréalière (+7,7 % et +5,1 %) couplée à la suspension temporaire de l’exportation de céréales. Le déficit

budgétaire devrait revenir à 4,8 % du PIB en 2023 et 4,1 % en 2024, avec le Système intégré de gestion des agents de la fonction publique. La dette publique devrait augmenter en 2023 (53,4 % du PIB), mais baisser en 2024 (53,3 %), avec un effet d’éviction sur le crédit aux entreprises privées à partir de 2023, où la dette intérieure (27,6 % du PIB) devrait dépasser la dette extérieure (25,8 %). Le déficit du compte courant devrait s’améliorer en 2023 à 6,6 % du PIB (Stratégie de développement des exportations 2022–2025 visant à relever les exportations de 25 % d’ici 2025), mais se dégrader en 2024 (6,8 %). Ces perspectives dépendent de risques liés à d’éventuelles nouvelles sanctions de la CEDEAO qui résulteraient d’un réaménagement du chronogramme consensuel des élections, à l’insécurité et aux chocs climatiques.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le coût des mesures d’atténuation est de 3 036 milliards d’USD sur 2020–2030, et le financement de l’adaptation est de 8 milliards d’USD. Pour mobiliser ces ressources, le Mali a recouru à plusieurs sources de financement intérieures et extérieures. L’écart de financement s’avère important, bien qu’il soit difficile à estimer en raison de la multiplicité des acteurs. Le secteur privé dispose d’importants potentiels, dont le Fonds de garantie du secteur privé. Par ailleurs, certains établissements bancaires (Banque nationale de développement agricole et Banque de développement du Mali) sont désignés par l’État pour être accrédités au Fonds vert pour le climat. Le secteur privé doit jouer un rôle actif dans le financement du climat. Pour ce faire, un plan stratégique est en cours d’élaboration qui permettra de mieux l’associer. Les investissements privés en faveur du climat sont orientés vers l’énergie, les déchets, la foresterie et l’agriculture. Le secteur privé pourrait tirer profit des potentialités du pays qui possède un des meilleurs potentiels solaires et la plus grande réserve d’hydrogène naturel au monde. Les obstacles au financement climatique du secteur privé sont le manque d’information sur les opportunités et l’insuffisance de la formation sur les procédures d’accès à la finance climatique, la faible participation à l’élaboration des stratégies de lutte contre le changement climatique et l’accès limité aux financements internationaux. Les solutions sont la formation, la sensibilisation, l’émission d’obligations vertes, l’accès au mécanisme de développement propre, la vente de crédits carbone, la fiscalité écologique et la création d’un guichet secteur privé du Fonds vert pour le climat.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

La croissance économique a rebondi en 2022 à 7,2 %. Elle a bénéficié de la performance de tous les secteurs, le primaire et le tertiaire ayant enregistré des hausses d'environ 7 %. Côté demande, la poursuite des grands projets d'infrastructures a contribué à la bonne performance économique de 2022. Les pressions inflationnistes se sont maintenues en 2022 avec un taux d'inflation annuel supérieur à la norme de 3 % de l'UEMOA. Celles-ci ont été alimentées par la hausse des prix à la consommation alimentaire et par la dégradation de la conjoncture internationale.

Le déficit budgétaire s'est à nouveau détérioré en 2022 à 6,6 % du PIB contre 6,1% du PIB et 2021, en raison d'une hausse des dépenses publiques plus importante que celle des recettes publiques. Les contraintes à la performance budgétaire continuent d'être à la fois structurelles (assiette fiscale, structure économique, besoins économiques et sociaux importants, etc.) et conjoncturelles (baisse des prix mondiaux de l'uranium, fermeture de la frontière avec le Nigeria). Le déficit budgétaire continuera à être financé principalement par des ressources extérieures (appuis budgétaires et projets) essentiellement sous forme de dons. La dette publique s'est légèrement accrue en 2022 par rapport à 2021, 51,2 % du PIB contre 50,9 %. Constituée à 65 % d'emprunts extérieurs, la dette publique est inférieure au seuil critique de l'UEMOA, avec un risque de surendettement global et extérieur modéré. Le déficit chronique du compte courant s'est encore creusé en 2022 par rapport à 2021 (15,1 % du PIB contre 13,9 % du PIB). Le financement du déficit du compte courant a été assuré par les prêts concessionnels et les investissements directs étrangers (IDE), qui ont enregistré une hausse significative entre 2017 et 2020. La situation sociale reste précaire avec un taux de pauvreté extrême d'environ 42 % en 2021, soit plus de 10 millions d'habitants.

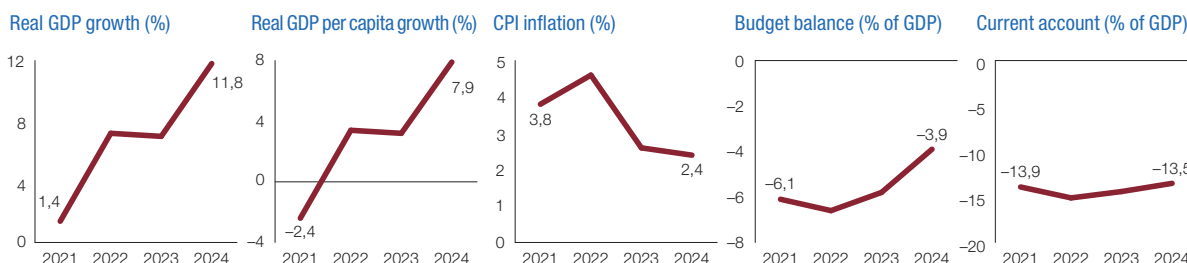
Perspectives et risques

Les perspectives économiques pour 2023 et 2024 sont très favorables avec des taux de croissance qui atteindraient respectivement 7 % et 11,8 %. Tous les secteurs connaîtraient un taux de croissance d'au moins 5%. La consommation et l'accélération des investissements et des exportations de pétrole rendues possibles par le nouvel oléoduc contribueraient à l'accélération de la croissance du PIB. La réalisation de ces performances économiques est sujette à plusieurs risques

(insécurité, changements climatiques, dégradation de la conjoncture internationale, etc.). Les pressions inflationnistes seraient contenues avec un taux d'inflation inférieur à la norme de 3 % de l'UEMOA. La situation des finances publiques devrait également se consolider avec une hausse significative des recettes publiques tirées de l'exploitation pétrolière, et la qualité des dépenses publiques s'améliorerait dans le cadre de la nouvelle stratégie des réformes des finances publiques (voir tableau 1). Le niveau de la dette publique continuerait d'être viable avec la prédominance des emprunts extérieurs contractés à des conditions concessionnelles. Le solde du compte courant devrait s'améliorer avec celui des échanges extérieurs (voir tableau 1). Les conditions sociales devraient s'améliorer avec l'embellie économique et le renforcement des mesures de résilience contenues dans le nouveau Plan de développement économique et social (PDES, 2022–2026).

Changement climatique et options de politiques publiques

Le Niger est très exposé et vulnérable aux effets de changements climatiques, avec des besoins importants en énergie pour son développement économique et social. Le Niger ambitionne de tenir ses engagements en faveur de l'Accord de Paris sur le climat, en particulier la limitation de la hausse des températures en dessous de 2°C, voire 1,5°C à l'horizon 2050. Pour relever ce défi et faciliter la mise en œuvre de la feuille de route de la Contribution déterminée au niveau national (CDN) révisée, le Niger a donc élaboré une stratégie de financement du secteur privé. La stratégie en cours d'adoption fixe a priori cinq axes d'interventions. Axe 1 : Mobilisation et engagement des entreprises privées et des organisations professionnelles dans le processus de planification, d'exécution et de suivi-évaluation des programmes et projets d'adaptation ; Axe 2 : Mise à jour de l'état des lieux du marché : a) Identification des filières nationales porteuses et d'intérêt élevé pour les entreprises ; b) Inventaire des entreprises opérant dans ces secteurs et potentiellement pouvant y opérer ; et c) Évaluation des besoins de financement ; Axe 3 : Budgétisation : mobilisation des ressources financières au niveau des financeurs privés d'une part et au niveau des acteurs privés, les entreprises, d'autre part et Plan de travail et de budget annuel (PTBA) ; Axe 4 : Promotion de l'innovation technologique climatique ; Axe 5 : Renforcement des capacités des structures de formation et d'appui-accompagnement des entreprises d'une part, et des entreprises elles-mêmes, d'autre part.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

La croissance du PIB réel est tombée à 3,3 % en 2022, contre 3,6 % en 2021, principalement en raison d'une baisse de la production pétrolière. Cela a entraîné un recul de 5 % de l'ensemble de l'industrie, compensé par la progression des services (7 %) et de l'agriculture (2 %). Du côté de la demande, l'infléchissement de la croissance du PIB a été causé par la contraction de la consommation publique (2,5 %) et des exportations nettes (80 %). La croissance du revenu par habitant est tombée à 0,8 %, contre 1,2 % en 2021. Le déficit budgétaire s'est comblé à 4,9 % du PIB en 2022, contre 5,2 % en 2021, et a été financé par des emprunts, ce qui a porté la dette publique à 103,1 milliards d'USD (environ 22 % du PIB), contre 92,6 milliards d'USD en 2021.

L'inflation a culminé à 18,8 %, son plus haut niveau depuis deux décennies, alimentée par l'augmentation des prix de l'énergie et des denrées alimentaires et par les effets de la dépréciation du taux de change. La Banque centrale du Nigeria a relevé plusieurs fois de suite son taux directeur, qui a atteint un pic de 16,5 % en novembre 2022, contre 11,5 % au début de l'année, afin d'endiguer la hausse de l'inflation. Soutenue par une amélioration relative des exportations de pétrole, la balance courante a enregistré un léger excédent de 0,1 % du PIB en 2022, après trois années de déficit. Les réserves internationales brutes ont diminué de 7,5 % pour atteindre 37,1 milliards d'USD (5,7 mois de couverture des importations). Le ratio de prêts non performants s'est établi à 4,2 % en 2022, en dessous de l'exigence légale de 5 %. Le ratio d'adéquation des fonds propres, qui s'établissait à 13,8 % en 2022, était au-dessus de l'exigence légale de 10 %. Le taux de pauvreté multidimensionnelle (63 %) et le taux de chômage (33,3 %) sont restés élevés.

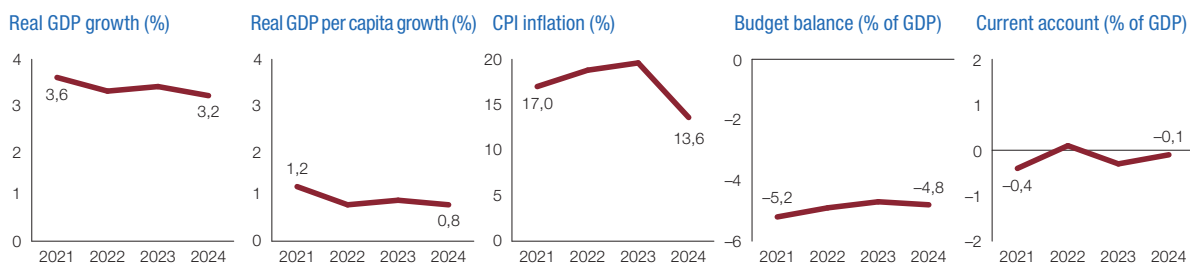
Perspectives et risques

La croissance du PIB réel restera faible, s'établissant en moyenne à 3,3 % en 2023–24, avec une inflation élevée à 19,6 % en 2023, qui devrait refluer à 13,6 % en 2024. Cela traduit les efforts déployés pour soutenir l'offre alimentaire nationale et les effets de durcissement de la politique monétaire. La subvention pour le carburant (Premium Motor Spirit, ou PMS) devrait être supprimée, et les recettes fiscales devraient en conséquence augmenter, ce qui permettrait de réduire encore le déficit budgétaire pour le ramener sous la barre des 5 % du PIB en 2023–24. Le déficit sera financé par des emprunts, en privilégiant la dette concessionnelle et les emprunts à échéances plus longues. Il est possible que la hausse des exportations de

pétrole ne compense pas la faiblesse des entrées de capitaux. Le compte courant serait alors déficitaire, à hauteur de 0,2 % du PIB en moyenne, en 2023–2024. Une résolution pacifique du recours en justice contestant l'élection présidentielle de 2023 pourrait confirmer la maturité de la démocratie nigériane et stimuler les investissements. Les facteurs de risque sont l'insécurité et le risque de soulèvement social face à la suppression de la subvention du carburant. Le maintien de la subvention pourrait encore accroître les risques budgétaires, exacerbés par les coûts élevés du service de la dette.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le capital naturel du Nigeria était estimé à 842,4 milliards d'USD en 2018, dont 582,4 milliards d'USD de capital non renouvelable et 260,1 milliards d'USD de capital renouvelable. Ces ressources pourraient servir de moteur à une croissance verte durable et inclusive. L'exploitation des importantes réserves de gaz du Nigeria, estimées à 5848 milliards de mètres cubes (206 530 milliards de pieds cubes), et la lutte contre le torchage peuvent contribuer à la transition vers la neutralité carbone. L'abondance de minéraux solides et critiques offre des possibilités de développement écologique. Le Nigeria a découvert plus de 3 000 gisements de pegmatites de lithium et pourrait donc devenir un leader dans la fabrication de batteries lithium-ion. Parmi les avantages, citons la création d'emplois verts et l'atténuation du changement climatique. De telles perspectives nécessitent un plan d'action pour attirer les financements et les investissements verts. Entre 2019 et 2020, le financement pour le climat s'est élevé à seulement 1,9 milliard d'USD en moyenne, provenant à la fois de sources publiques (1,5 milliard d'USD) et privées (435 millions d'USD). Dans l'ensemble des secteurs, 798 millions d'USD ont été consacrés à l'énergie, suivis de 626 millions d'USD à des projets intersectoriels, de 300 millions d'USD à l'agriculture, de 128 millions d'USD aux transports et le reste dans d'autres secteurs. Le Nigeria a besoin de 247 milliards d'USD de financement climatique jusqu'en 2030 pour mettre en œuvre sa contribution déterminée au niveau national. Des investissements sont nécessaires dans les énergies propres, notamment 8 gigawatts d'énergie solaire. Le secteur privé peut mobiliser des fonds pour le climat. Parmi les possibilités de financement innovantes, citons les obligations vertes pour l'efficacité énergétique et les obligations « sukuk » pour les infrastructures de transport résilientes. La restructuration du fonds souverain ouvre également des perspectives pour le financement du climat.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

Au Sénégal, la croissance économique a ralenti en 2022 à 4,0 % contre 6,5 % en 2021 en raison notamment des conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cette décélération est due à un fort ralentissement du secteur secondaire et à la contraction du secteur primaire (-0,5 %) causée par une campagne agricole moins favorable combinée aux sanctions de la CEDEAO contre le Mali, principal client des exportations sénégalaises. L'inflation a atteint un niveau record de 9,7 % en 2022, portée par la flambée des prix des produits alimentaires. Afin de contenir ces tensions inflationnistes, la BCEAO a révisé le taux minimum d'injection de liquidités à 3,0 % et le taux de prêt marginal à 5,0 %, tandis que l'État a porté les subventions d'énergie à 4 % du PIB et réduit considérablement les investissements publics. Grâce à une forte hausse des recettes publiques (23 %), le déficit budgétaire a connu une légère baisse en 2022 à 6,1 % du PIB contre 6,3 % en 2021. L'accumulation des déficits publics depuis la COVID-19 a fait grimper la dette publique de 64 % du PIB en 2019 à 75,0 % en 2022. La situation extérieure s'est détériorée à la suite des sanctions imposées au Mali et de l'augmentation de la facture des importations, élargissant le déficit du compte courant à 17,5 % du PIB en 2022 contre 12,1 % en 2021. Le secteur bancaire reste résilient avec une forte hausse des crédits à l'économie de 20,2 %. En 2022, le taux des créances en souffrance a légèrement diminué à 11,2 % contre 11,5 % en 2021. Selon la Banque mondiale, le taux de pauvreté est resté stable autour de 37 % en 2022, car la croissance est tirée par les services urbains, tandis que les pauvres vivent de l'agriculture en milieu rural.

Perspectives et risques

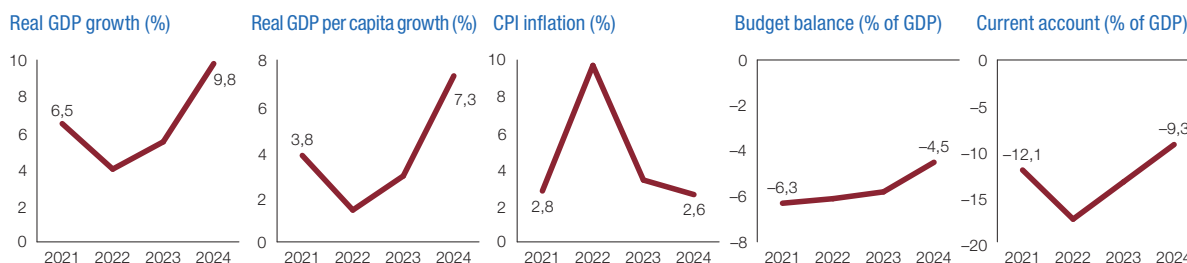
Avec le retard observé dans la production pétrolière, la croissance devrait atteindre 5 % en 2023 au lieu des 10 % initialement prévus. La croissance serait portée par un regain de la production agricole ainsi qu'une normalisation progressive des effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Avec la production du pétrole attendue en 2024, la croissance du PIB devrait s'accélérer pour atteindre 9,8 %. L'inflation baisserait à 3,4 % en 2023 et 2,6 % en 2024 en raison du resserrement de la politique monétaire. Le déficit budgétaire devrait s'améliorer à 5,8 % du PIB en 2023 et 4,5 % en 2024, grâce aux efforts

attendus dans la rationalisation des subventions et la mobilisation des recettes domestiques. La baisse du déficit public et les perspectives de croissance permettront à la dette de chuter en dessous de 70 % du PIB en 2024. Avec le démarrage des exportations d'hydrocarbures, le déficit courant baisserait pour la première fois depuis 2020 en dessous de 10 % du PIB en 2024. Toutefois, une prolongation des effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie ou une détérioration des termes de l'échange pourraient assombrir ces perspectives. Le Sénégal est également vulnérable au changement climatique et à la situation régionale de sécurité.

Changement climatique et options de politiques publiques

Le Sénégal subit des impacts économiques considérables en raison de sa vulnérabilité au changement climatique. L'empreinte carbone du Sénégal est bien inférieure à celle des pays développés. Par conséquent, le pays devrait recevoir environ 2,76 milliards d'USD par an en compensation. Le déficit annuel de financement pour renforcer la résilience climatique est estimé par la Banque à 1,1 milliard d'USD. À travers la Contribution déterminée au niveau national (CDN 2020) les besoins en financement climatique sont estimés à 13 milliards d'USD. Par conséquent, la finance climatique doit être davantage explorée au niveau local et international afin de permettre d'assurer la transition énergétique et une résilience aux changements climatiques.

La contribution du secteur privé au financement climatique demeure faible au Sénégal. Le pays a engagé plusieurs actions pour attirer les investissements privés à travers notamment la mise en place d'un cadre réglementaire clair et des mécanismes de financement innovants. Toutefois, ces sources de financement sont encore peu exploitées par le secteur privé. L'accréditation du Crédit Agricole auprès du Fonds Vert Climat, constitue néanmoins une étape importante dans la mobilisation du secteur privé sur le financement climatique. Pour accroître la participation du secteur privé, il faudrait un système incitatif (fiscal ou préférentiel) favorisant l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques. À cela s'ajoute la nécessité de renforcer les capacités techniques et de garantir l'accès à l'information sur les opportunités d'investissements privés et la structuration et le portage des projets.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Sierra Leone

Développements macroéconomiques récents

La croissance du PIB réel est tombée à 2,8 % en 2022, contre 4,1 % en 2021, en raison de l'impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La croissance a été tirée par les exportations minières (minerai de fer) du côté de la demande, et par la reprise dans un certain nombre de secteurs clés, du côté de l'offre. L'inflation a atteint 26,1 % en 2022, contre 11,9 % en 2021, sous l'effet de l'inflation des denrées alimentaires et des carburants et de la dépréciation du leone. Le déficit budgétaire est tombé à 4,8 % du PIB, selon les estimations, contre 7,3 % en 2021, en raison de l'augmentation des dons. La dette publique a augmenté pour atteindre 92,9 % du PIB, selon les estimations, contre 79,8 % en 2021. Le pays reste exposé à un risque élevé de surendettement.

Le déficit de la balance courante s'est réduit, passant de 15,0 % du PIB en 2021 à 10,3 % selon les estimations, en raison d'une amélioration de la balance commerciale et d'une augmentation des transferts nets. Le déficit de la balance courante est financé par le compte financier. Les réserves de change brutes sont tombées à 599,5 millions d'USD (3,3 mois de couverture des importations) en septembre 2022, contre 932 millions d'USD en décembre 2021, à la suite de mesures visant à accroître l'approvisionnement des marchés locaux en denrées alimentaires et en carburant. Le taux de change s'est fortement déprécié après la mi-2021, principalement en raison du creusement du déficit commercial. Le secteur financier est sous-développé, mais reste généralement sain, la plupart des indicateurs dépassant le minimum recommandé, à l'exception du ratio des prêts non productifs (14,8 % en 2021 contre un objectif réglementaire de 10 %). La Sierra Leone se caractérise par une pauvreté élevée (59,2 % en 2020), des inégalités de revenus (coefficient de Gini de 0,357 en 2018) et un taux de chômage élevé chez les jeunes (70 %), aggravé par l'inadéquation des compétences.

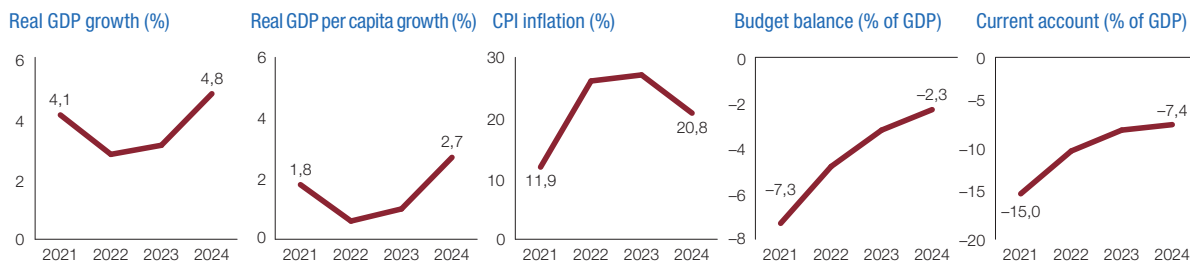
Perspectives et risques

La croissance du PIB devrait passer à 3,1 % en 2023 et à 4,8 % en 2024, grâce au secteur minier et à la reprise continue de l'agriculture, de l'industrie manufacturière, de la construction et du tourisme. L'inflation devrait augmenter jusqu'à 27,1 % en 2023, puis diminuer jusqu'à 20,8 % en 2024, à mesure que les chocs extérieurs s'atténueront. Le déficit budgétaire devrait se réduire à 3,2 % du PIB en 2023 et à 2,3 %

en 2024 en raison de la hausse des recettes fiscales soutenue par la reprise économique et la rationalisation des dépenses. Le déficit de la balance courante devrait se réduire à 8,0 % du PIB en 2023 et à 7,4 % en 2024, grâce à la réduction du déficit commercial et à l'augmentation des subventions et des dons officiels et privés. Les obstacles à la croissance comprennent la probabilité d'une récession économique mondiale, une prolongation de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, des augmentations soutenues des prix des denrées alimentaires et des carburants, une diminution de l'aide financière internationale et une résurgence de la pandémie de COVID-19 et d'autres urgences de santé publique.

Changement climatique et options de politiques publiques

L'indice de croissance verte de la Sierra Leone s'est détérioré, passant de 45,3 % en 2010 à 44,9 % en 2021, ce qui illustre les difficultés liées à la réalisation de l'objectif de croissance verte. Cette baisse s'explique par les mauvais résultats obtenus dans les domaines offrant des possibilités économiques vertes. Malgré ces mauvais résultats, la Sierra Leone, qui peut compter sur des politiques et des stratégies de croissance verte, a le potentiel de favoriser la croissance économique tout en réduisant sa vulnérabilité au changement climatique. Ses politiques et stratégies nationales et sectorielles de croissance verte sont alignées sur sa contribution déterminée au niveau national, dont le besoin de financement est estimé à 276 millions d'USD. Les apports se sont élevés à 164 millions d'USD, dont 12 % provenaient du secteur privé. La Sierra Leone peut mobiliser des financements privés pour le climat par le biais d'instruments innovants, notamment un marché du carbone, la conversion de dettes en investissement en faveur du climat et la dette climatique. Entre 1995 et 2018, son capital naturel non renouvelable a augmenté de 94 % en termes réels et son capital naturel renouvelable de 70 %. Il s'agit là d'une occasion unique d'utiliser les ressources naturelles comme levier pour le financement privé de la lutte contre le changement climatique. Les initiatives en cours visant à renforcer le capital naturel comprennent la poursuite de l'exploration pétrolière et gazière et le renforcement du cadre législatif relatif à la protection des forêts et aux questions environnementales connexes afin de tirer parti du financement climatique provenant des forêts, y compris les crédits carbone, les paiements REDD+ et les subventions pour la conservation des forêts ou le reboisement.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

Développements macroéconomiques récents

La croissance du PIB réel a connu une baisse pour se situer à 5,5 % en 2022 contre 6,0 % en 2021, en raison des effets conjugués de la crise sécuritaire dans l'extrême nord du pays et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le taux d'inflation a augmenté de 4,6 % en 2021 pour atteindre 7,8 % en 2022, sous l'effet de la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie. Le déficit du solde budgétaire s'est creusé, passant de 4,7 % du PIB en 2021 à 8,4 % en 2022, du fait des mesures de soutien au pouvoir d'achat (subvention/exonérations fiscales pour les produits de base) et des dépenses de sécurité additionnelles. Le solde du compte courant du pays reste structurellement déficitaire, passant de 0,9 % en 2021 à 3,7 % du PIB en 2022. Cette évolution du solde du compte courant est imputable à la montée des prix des biens importés (pétrole et biens alimentaires) en lien avec les perturbations des chaînes d'approvisionnements logistiques liées à la pandémie de COVID-19 et aux effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Les crédits accordés au secteur privé pour redynamiser l'activité économique ont connu une progression de 14,3 % représentant 32,8 % du PIB. En ce qui concerne la sinistralité, le taux de dégradation du portefeuille de crédit des banques s'est nettement amélioré, passant de 12 % en 2021 à 8,1 % en 2022. Cette baisse est essentiellement portée par le recouvrement des crédits en souffrance et les conditions monétaires favorables dans l'Union, permettant d'alléger les bilans des banques pour rétablir leur capacité à financer l'économie. Le Togo présente un risque modéré de surendettement. L'encours de la dette publique représente 55,9 % du PIB en 2022 contre 63,1 % en 2021, en raison de la maîtrise de la dette publique rendue possible par les mesures prises en matière de gestion de la dette.

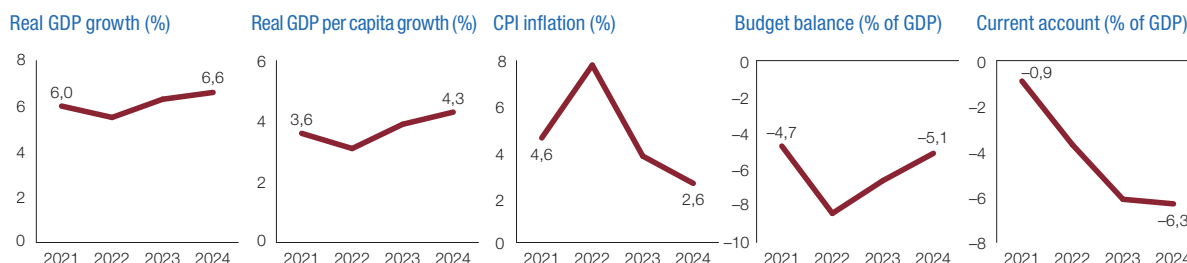
Perspectives et risques

Les perspectives économiques du Togo s'annoncent favorables, en raison de l'exécution des projets structurants de la feuille de route gouvernementale 2025 impulsant les infrastructures, des réformes économiques et financières ainsi que des réformes structurelles, y compris celles visant à accroître la production et les rendements agricoles. Sur cette base, le PIB réel devrait croître à 6,3 % en 2023 et 6,6 % en

2024. L'inflation devrait baisser de 3,8 % en 2023 à 2,6 % en 2024, grâce aux mesures de soutien au pouvoir d'achat prises par le gouvernement pour atténuer les tensions inflationnistes. Le solde du compte courant demeurerait déficitaire, en légère hausse, de 6,1 % en 2023 à 6,3 % en 2024 en raison d'une croissance des importations supérieure à celle des exportations. Le déficit budgétaire devrait s'améliorer, baissant de 6,6 % du PIB en 2023 à 5,1 % du PIB en 2024, en raison de la poursuite des réformes en matière de gestion des finances publiques. Les fluctuations défavorables des cours mondiaux du phosphate et du pétrole, la durée de la crise russo-ukrainienne, et l'ampleur des attaques terroristes à répétition dans les régions septentrionales du pays ainsi que les effets négatifs du changement climatique constituent autant de risques susceptibles de peser sur la croissance.

Changement climatique et options de politiques publiques

À l'instar de plusieurs pays africains, le Togo est confronté à des difficultés de mobilisation du secteur privé en matière de financement pour la lutte contre les changements climatiques et la croissance verte. Les besoins de financement cumulés pour répondre de manière adéquate aux changements climatiques sont estimés à 7 030 millions d'USD sur la période 2020–2030, soit en moyenne 702,6 millions d'USD par an. Les coûts des pertes et dommages d'adaptation sont estimés à 2,73 milliards d'USD, soit 38,8 % de l'ensemble des besoins de financement du Togo, et le déficit de financement serait de 560 millions d'USD en moyenne par an. Ce déficit de financement limiterait considérablement la capacité du pays à renforcer sa résilience climatique et à promouvoir une croissance verte et appelle à une mobilisation du secteur privé pour faire face aux engagements du Togo. En moyenne sur la période 2019–2020, le montant de la Finance climatique s'élevait à 126 millions d'USD, dont seulement 14 % sont assurés par le secteur privé pour un montant de 17,4 millions d'USD selon le Climate Policy Initiative (CPI). Ainsi le secteur privé est-il mis à contribution dans le secteur énergétique pour renforcer l'accès à l'électricité par la mise à disposition de kits solaires individuels et dans la gestion de son littoral dans la lutte contre l'érosion côtière en vue d'assurer la durabilité environnementale et atténuer les effets du changement climatique.



Source : Les données datent de avril 2023 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.

ABRÉVIATIONS

ABM	Mécanisme des avantages de l'adaptation (<i>Adaptation Benefits Mechanism</i>)	CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
ACBF	Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (<i>African Capacity Building Foundation</i>)	CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
ACMI	<i>African Carbon Markets Initiative</i> (l'initiative pour les marchés des crédits carbone en Afrique)	CFA	Communauté financière africaine
ACRA	Agence africaine de notation de crédit (<i>African Credit Rating Agency</i>)	CFI	Combustion fossile et industrielle
AFAC	Alliance financière africaine sur le changement climatique (<i>Africa Financial Alliance on Climate Change</i>)	CMB	Cadre mondial pour la biodiversité
AFOLU	Agriculture, foresterie et autres utilisations des terres (<i>Agriculture, Forestry and Other Land Uses</i>)	CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
AFR100	Initiative pour la restauration des paysages forestiers africains	CNULCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (<i>United Nations Convention to Combat Desertification</i>)
AG3F	Initiative de la Banque verte en Afrique	CO₂	Dioxyde de carbone
AIE	Agence internationale de l'énergie	COP27	Conférence de Charm el-Cheikh de 2022 sur les changements climatiques
APD	Aide publique au développement	COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
ASD	Analyse de soutenabilité de la dette	CPI	<i>Climate Policy Initiative</i> (l'initiative pour une politique climatique)
AUDA-NEPAD	Agence de développement de l'Union africaine–Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique	CRAPR	Ratio capital réglementaire/actifs pondérés en fonction des risques
AVCA	Association africaine du capital-investissement et du capital-risque (<i>African Private Equity and Venture Capital Association</i>)	DEFPA	<i>Database on Energy and Food Price Actions</i> (Base de données des mesures visant les prix de l'énergie et des denrées alimentaires)
BAD	Banque africaine de développement	DG	Directeur général
BEI	Banque européenne d'investissement	DTS	Droit de tirage spécial
BII	<i>British International Investment</i> (institution de financement du développement du Royaume-Uni)	ECAD	Institut africain de développement
BMD	Banque multilatérale de développement	EDN	Échange dette-nature
BNEF	<i>Bloomberg New Energy Finance</i>	EES	Évaluation environnementale stratégique
CAD	Comité d'aide au développement	EIE	Évaluation de l'impact environnemental
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	EM	<i>Ecosystem Marketplace</i>
CDB	Convention sur la diversité biologique	EM	Évaluation des écosystèmes pour le millénaire
CDN	Contribution déterminée au niveau national	ENA	Épargne nette ajustée
CDN	Contribution déterminée au niveau national	EP	Entreprise publique
CE SEEA	Comptabilité des écosystèmes du SEEA	ESG	Environnemental, social et de gouvernance
		FAD	Fonds africain de développement
		FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (<i>Food and Agriculture Organization</i>)
		FEM	Fonds pour l'environnement mondial
		FIA	Forum sur l'investissement en Afrique
		FMI	Fonds monétaire international
		FS	Fonds souverain
		G20	Groupe des vingt

G7	Groupe des sept	KPI	Indicateur clé de performance
GCA	Centre mondial pour l'adaptation (<i>Global Center on Adaptation</i>)	LAC	Région Amérique latine et Caraïbes
GCF	Fonds vert pour le climat (<i>Green Climate Fund</i>)	MACF	Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières
GES	Gaz à effet de serre	MAIA	<i>Mapping and Assessment for Integrated Ecosystem Accounting</i> (projet de cartographie et évaluation en vue d'une comptabilisation intégrée des écosystèmes)
GFF	<i>Green Finance Facility</i> (mécanisme de financement écologique)	MASF	Mécanisme africain de stabilité financière
GFI	<i>Global Financial Integrity</i>	MDP	Mécanisme pour un développement propre
GGGI	<i>Global Green Growth Institute</i>	MEC	Mécanisme élargi de crédit
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat	MEO	Performances et perspectives macroéconomiques
GPC	Garantie partielle de crédit	MPME	Micros, petites et moyennes entreprises
GPCA	<i>Global Private Capital Association</i>	MVC	Marché volontaire du carbone
GSCPI	Indice de pression de la chaîne d'approvisionnement mondial (<i>Global Supply Chain Pressure Index</i>)	NBAP	<i>National Biodiversity Action Plan</i> (plan d'action national pour la biodiversité)
GtCO₂	Gigatonne de dioxyde de carbone	NCAVES	<i>National Capital Accounting and Valuation of Ecosystem Services</i> (comptabilisation du capital naturel et valorisation des services écosystémiques)
IAA	Initiative d'adaptation pour l'Afrique	NCIC	<i>Nigeria Climate Innovation Center</i>
ICV	Indicateur de croissance verte	NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (<i>New Partnership for Africa's Development</i>)
IDA	Association internationale de développement (<i>International Development Association</i>)	NRGI	<i>Natural Resource Governance Institute</i>
IDA	Indice des directeurs des achats	OB	Optimisation du bilan
IDE	Investissement direct étranger	OCCRP	<i>Organized Crime and Corruption Reporting Project</i> (projet de journalisme sur le crime organisé et la corruption)
IETA	<i>International Emissions Trading Association</i>	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
IFD	Institution de financement du développement	ODD	Objectif de développement durable
IFS	Statistiques financières internationales (<i>International Financial Statistics</i>)	ODI	<i>Overseas Development Institute</i> (l'institut britannique de développement à l'étranger)
IFSwF	Forum International des fonds souverains (<i>International Forum of Sovereign wealth Funds</i>)	ONU	Organisation des Nations Unies
IIQ	Intervalle interquartile	ONUCEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (voir CEA)
IMFA	Initiative des marchés financiers africains	ONUDAES	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
INN	Illégal, non déclaré et non réglementé	ONUOMT	Organisation mondiale du tourisme
IPC	Indice des prix à la consommation	OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
IRENA	Agence internationale pour les énergies renouvelables (<i>International Renewable Energy Agency</i>)	OTS	Opération de titrisation synthétique
IRP	Groupe international d'experts sur les ressources (<i>International Resource Panel</i>)	pb	Point de base
ISSD	Initiative de suspension du service de la dette	PEA	Perspectives économiques en Afrique
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives	PFR	Pays à faible revenu
ITMO	Résultat des mesures d'atténuation transférées au niveau international (<i>Internationally transferred mitigation outcome</i>)	PIB	Produit intérieur brut
KCIC	Kenya Climate Innovation Center	PME	Petites et moyennes entreprises
KNOMAD	<i>Global Knowledge Partnership on Migration and Development</i> (le partenariat mondial pour les connaissances sur les migrations et le développement)	PMR	Pays membre régional
		PMS	<i>Premium Motor Spirit</i>

PND	Plan national de développement	SEQE-UE	Système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne
PNP	Prêt non performant	SFI	Société financière internationale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement	SLT	Stratégie à long terme
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement	SNV	Surveillance, notification et vérification
PPI	Participation privée dans l'infrastructure	TCEN	Taux de change effectif nominal
PPP	Partenariat public-privé	tCO₂	Tonnes d'équivalent dioxyde de carbone
PPTE	Pays pauvre très endetté	TIC	Technologies de l'information et de la communication
RDA	Rendement de l'actif	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
RDC	République démocratique du Congo	UA	Union africaine
REDD+	Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts	UE	Union européenne
RNB	Revenu national brut	UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
SACU	Union douanière d'Afrique australe (<i>Southern African Customs Union</i>)	UK	Royaume-Uni
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe (<i>Southern African Development Community</i>)	UMOA	Union monétaire ouest-africaine
SbN	Solution basée sur la nature	USA	États-Unis d'Amérique
SEEA	Système de comptabilité économique et environnementale (<i>System of Environmental Economic Accounting</i>)	USGS	Institut de surveillance géologique des États-Unis (<i>United States Geological Survey</i>)
SEQE	Système d'échange de quotas d'émission	UTCATF	Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie
		VE	Véhicule électrique
		VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
		VIX	Indice de volatilité de la <i>Chicago Board Options Exchange</i>
		ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine

La croissance du PIB réel de l'Afrique devrait rebondir à 4,0 % en 2023 après avoir ralenti à 3,8 % en 2022. La reprise prévue sera soutenue par les améliorations des conditions économiques mondiales attendues avec la réouverture de la Chine et le ralentissement du rythme des ajustements des taux d'intérêt.

Les perspectives sont toutefois soumises à d'importants vents contraires, notamment la croissance mondiale à demi-teinte qui pèse sur les exportations africaines, les conditions financières mondiales toujours tendues qui exacerbent les coûts du service de la dette, les pertes et dommages importants dus à de fréquents événements climatiques extrêmes qui accentuent les pressions fiscales, l'invasion prolongée de l'Ukraine par la Russie, l'incertitude croissante au niveau mondial et les perturbations persistantes des chaînes d'approvisionnement mondiales. D'autres facteurs incluent des risques géopolitiques élevés liés aux élections nationales à venir dans certains pays.

La dynamique des fondamentaux macroéconomiques de l'Afrique reste mitigée. L'inflation a augmenté dans de nombreux pays et devrait encore croître en 2023, pour atteindre 15,1 %. En revanche, les résultats budgétaires se sont améliorés, inversant les effets des dépenses excédentaires causées par la pandémie sur l'ensemble du continent. La situation des comptes courants s'est améliorée dans les pays exportateurs de pétrole, mais cela n'a pas suffi à atténuer les faiblesses des autres économies.

Pour faire face aux vents contraires menaçant la reprise en Afrique, il faudra une combinaison de politiques visant à maîtriser l'inflation tout en accélérant le rythme de la croissance. À court terme, une forte politique monétaire anti-inflationniste, soutenue par des politiques macroprudentielles et une plus solide discipline budgétaire, sera essentielle. À moyen et long terme, les pays doivent intensifier la mobilisation des recettes intérieures, définir une stratégie coordonnée de restructuration de la dette et promouvoir la diversification économique.

Le rapport de cette année, intitulé *Mobiliser les financements du secteur privé pour le climat et la croissance verte en Afrique*, présente des options pour accélérer l'investissement privé dans l'action climatique et la croissance verte en Afrique et pour exploiter prudemment le capital naturel du continent en tant que source de financement complémentaire pour stimuler le développement inclusif et durable du continent.

La nouvelle recherche de la Banque sur les besoins de financement climatique de l'Afrique estime que le financement du secteur privé devra croître annuellement de 36 % jusqu'en 2030 pour combler le déficit de financement climatique du continent, évalué en moyenne à 213,4 milliards de dollars américains par an. Débloquer le financement privé en faveur du climat nécessitera de s'attaquer aux obstacles liés tant à l'offre qu'à la demande, tout en développant des instruments de financement innovants pour exploiter les énormes possibilités d'investissement du continent dans le domaine du climat et de la croissance verte.

Le rapport souligne enfin le rôle important de l'immense capital naturel de l'Afrique, évalué à 6 200 milliards de dollars américains en 2018, pour combler le déficit de financement du climat et promouvoir les transitions vers une croissance verte. Grâce à une gestion durable, l'abondant capital naturel de l'Afrique peut être transformé en actifs financiers susceptibles de compléter le financement de l'adaptation au climat et de l'atténuation de ses effets, ainsi qu'en investissements appuyant les transitions vers une croissance verte. Cela nécessitera le déploiement de politiques et d'instruments appropriés, y compris des instruments fiscaux, pour mieux comprendre la valeur réelle du capital naturel de l'Afrique, renforcer le contenu local et la valeur ajoutée, améliorer les capacités institutionnelles pour combler les lacunes en matière de gouvernance qui ont empêché le continent de réaliser tout le potentiel de ses richesses naturelles, et créer des chaînes de valeur et des marchés régionaux pour tirer parti des synergies interrégionales.

Groupe de la Banque Africaine de Développement

Avenue Joseph Anoma

01 BP 1387 Abidjan 01

Côte d'Ivoire

www.afdb.org



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

